



HAL
open science

Production et exercice du pouvoir en milieu paysan sur le plateau de Millevaches

Julien Dupoux

► **To cite this version:**

Julien Dupoux. Production et exercice du pouvoir en milieu paysan sur le plateau de Millevaches. Géographie. Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II, 2015. Français. NNT : 2015CLF20021 . tel-01251883v3

HAL Id: tel-01251883

<https://hal.science/tel-01251883v3>

Submitted on 16 Feb 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Julien Dupoux

Production et exercice du pouvoir en milieu paysan
sur le plateau de Millevaches

Thèse de géographie
Présentée et soutenue le 10 décembre 2015
Université Blaise-Pascal Clermont-Ferrand II
CERAMAC
Ecole doctorale Lettres, Sciences humaines et sociales

Membres du jury :

Tiphaine Barthelemy, *Professeur de sociologie à l'université de Picardie Jules-Verne, Rapporteur.*

Louis Dupont, *Professeur de géographie à Université Paris-Sorbonne, Paris 4, Rapporteur.*

Laurent Rieutort, *Professeur de géographie à l'Université Blaise-Pascal, Directeur de thèse.*

Michel Streith, *Chargé de recherche en anthropologie, CNRS, HDR, UMR LAPSCO/Université Blaise-Pascal.*

Avant-propos

La pluie ne regarde pas où elle tombe, les autres s'en chargent.

Qu'est-ce qui forme l'unité d'une goutte d'eau, où s'arrête et où commence une goutte d'eau ? Il y a le lien entre les molécules chimiques, il y a le dessin de la goutte, sa séparation d'avec une autre goutte par de l'air. Et qu'est-ce qui forme l'unité d'une pluie ? Il y a l'ensemble des gouttes d'eau visibles, cette masse qui tombe et, possiblement, le fait que toutes les gouttes proviennent d'un même nuage, ou bien d'un même groupe de nuages. C'est ce que je vois. Et si je n'avais plus mes yeux, demain, ces yeux qui fatiguent de trop observer, de s'écarquiller, d'être exposés à la crudité du jour, si je ne les avais plus, que serait la pluie ? Il reste une sensation humide sur mon épaule, un bruit de douche autour de moi ou bien le feuillage des arbres qui tremble. A force, je suis mouillé. C'est comme ça qu'on sait que j'ai essuyé la pluie et que je pleus à mon tour dans un salon chaud. On me dit tout ça. Mais la pluie continue et se moque de nous.

Participation à cette thèse (merci) :

Toutes les personnes rencontrées.

Guy-Yves Barbey pour la relecture et les fastidieuses corrections,

Laurent Rieutort pour la direction de thèse,

Agnès Bonnaud, Louis Dupont, Michel Streith, pour leur participation au comité de thèse,

Pascal Desmichel pour la participation au lancement de la thèse.

Il ne faut pas être grand clerc pour vous le dire, tout ça. Tout ce qui viendra dans ces lignes, c'est bien ce que tout le monde peut dire, il n'y a sûrement pas besoin d'être un chercheur chevronné pour arriver aux mêmes conclusions. Tout cela est finalement banal, n'est-ce pas ? D'ailleurs tout ce qu'on dit, en écrivant des volumes ou en peaufinant des théories, ne s'est-on pas déjà accordé dessus, sur la pelouse mal entretenue d'une vieille maison de pierre. Vous servir l'éclat d'une idée, je l'aimerais, mais n'est-on pas déjà conscient de tout ? On ne voit certainement pas chaque détail du monde paysan, et moi non plus je ne les verrai pas tous, mais chacun peut sentir les réalités, je ne risque pas de vous servir un plat étonnant. Les personnes avec qui nous discutons pensent des choses sur le monde paysan et nous faisons souvent les mêmes constats. Ce qui change, parfois, est simplement le fait de poser par écrit ces constats et de prendre un peu de recul. Je voulais tenter de saisir des évidences, des bases, me tourner vers le banal.

On se trouve à être ignorant même sur la banalité. Ce qu'on sait de plus, ce qu'on sait de moins, nous permet de faire un pas vers le lendemain, de transformer la vie en un long apprentissage et vit-on mieux pour autant ? Nous avons simplement l'air d'être capables de tout approcher à un epsilon près et de ne rien saisir. Et pourquoi saisir : il ne faut pas être grand clerc pour raconter cette histoire. Et il s'agit toujours d'une histoire, même quand on se pique de science, même quand on réfléchit sous couverture universitaire car nous n'appréhendons que ce que nous imaginons être la réalité. Somme toute, nous rêvons. Et nous essayons de savoir si nous rêvons à la même chose.

But et apport de la thèse : pour qui, pour quoi ? Et problématique.

Alors je ne vais peut-être rien vous apporter de très neuf, ni aux uns, ni aux autres. « Rangez votre matériel, économisez-nous du papier et de l'encre », embrayez-vous. Est-ce que c'est facile de se taire ? On a commencé à user ses bottes sur un chemin, on vous a vu les user, on attend de vous une simple remarque : « Le chemin est bien mal entretenu, hein ? ». Et ne rien dire n'est plus qu'une forme de lâcheté.

Quand on mène un travail de recherche, je crois qu'on veut s'adresser à tout le monde. Il est possible que ce soit une prétention de vouloir parler ou éclabousser le monde de ses théories, mais c'est surtout une forme d'expression temporelle que l'on a choisie pour tenter d'agir sur les événements. Avec le milieu paysan, il est vrai que ce sont eux, les paysans, que je veux toucher, je voudrais que ma rencontre avec eux soit un prétexte à ce qu'ils puissent améliorer leur condition paysanne, je voudrais évidemment qu'elle leur serve, qu'elle puisse être appropriée par eux. Le milieu universitaire qui produit des théories à destination des quelques rares conseillers ministériels, ce milieu-là ne m'intéresse pas, pas plus que la recherche interne aux organismes agricoles dont la visée productiviste et financière n'est que

trop patente. Aussi, je suis bien aise de n'être financé par personne et de pouvoir mener ma thèse librement au sein de mon laboratoire, sans sceau privé, ni étatique. Disons que c'est l'idée que je me fais de la recherche, comme je l'aime et pourquoi je m'y adonne : une recherche publique. Ce n'est pas inutile de le dire, quand je rencontre quelqu'un, un paysan, un habitant, ils veulent savoir, et ils ont raison, c'est même souvent les premières questions qu'on pose, et cela d'abord par curiosité, pour démarrer la conversation, comme on s'enquerrait de la météo, par curiosité donc plutôt que par méfiance, plutôt que pour savoir « pour qui vous roulez ». Cette naïveté banale, j'aime aussi la faire sauter. De poser des banalités permet parfois cela.

Je veux parler à tout le monde, vous assuré-je, au paysan que j'ai rencontré, à l'habitant lambda, au péquin, au bouseux, et le format de la thèse n'est pas le plus propice à cela, parce qu'elle emploie un vocabulaire universitaire, parce qu'elle est longue aussi. Ce sera donc à moi de l'adapter, de répéter ce que j'ai écrit, de faire l'effort de ne pas être trop timide et de raconter. On écrit aussi pour que ça reste quelque part, pour une espèce de mémoire collective. Et pourquoi une thèse, c'est là que le bât blesse quand on veut écrire le plus librement possible, dégagé des influences financières et je suis plus usé à m'essayer aux romans ou aux essais, aux rêves sans prétention de label scientifique qu'à l'exercice posé, et d'une certaine façon plus matérialiste, de l'analyse universitaire. Pourquoi une thèse alors... mais la recherche, dans ses résultats, ne doit-elle parler qu'aux seuls universitaires ? L'université possède des bibliothèques, a récolté des fonds de connaissances, et la vocation de ces fonds, pour qui pratique la recherche, est de rester à la disposition de tous. Dès lors, je ne fais que les utiliser. Pourquoi parler d'« univers » sinon ? Vous lisez déjà ma faculté à énoncer des banalités primaires. Vu son format n'y a-t-il pas peu de monde pour la lire une thèse. Il n'est pas interdit non plus d'espérer que ce peu de monde puisse en rapporter les grandes lignes ; on aime cependant à être lu pour ses propres mots. Il y aura donc, pour tous ceux qui sont peu familiers des tournures propres à la recherche, que je ne pourrai toutes éviter, bien des longueurs, ne serait-ce que dans les longues explications qui demandent à ce que vous fassiez part de votre position par rapport au milieu universitaire ou à certains auteurs ou de votre méthodologie. Autant de longueurs, d'une pompe de confessions, autant de baratin que vous éruderez alors aisément. Je livre ce qui me semble être une forme de sincérité. Quant aux critères de lecture précédemment cités, je pense qu'ils sont suremployés par les universitaires : à défaut de savoir lire une position et des arguments, ou justement parce qu'ils sont absents, on se borne à considérer une thèse pour l'énoncé magnifique de sa méthodologie (qui en devient presque l'objet principal) et pour la précision des références. Les références rassurent toujours la lecture de certains chercheurs car c'est le terrain qu'ils connaissent. Mais où alors est la « thèse » ? Le sens littéral nous ramène à une théorie argumentée et s'il est aujourd'hui diverses formes de thèses, c'est dans celle qui se rapproche de l'essai que je me reconnais le plus.

C'est sûrement pourquoi j'ai choisi un sujet aussi vague que « le pouvoir dans le milieu paysan ». Je n'aime pas les thèmes trop précis. C'est un peu comme si j'avais cantonné le mien à celui-ci : « La production d'un discours de non-domination chez les paysans en agro-écologie du plateau de Millevaches à l'époque post-moderne ». La caricature peut faire sourire, on peut néanmoins être ramené à des considérations d'ordre beaucoup plus général et changer ses façons de réfléchir à la lecture d'un récit aussi précis, mais c'est bien souvent, hélas, une façon de dépolitiser un sujet ou de justifier une abstention de positionnement. Enfin, ce n'est peut-être guère l'avis de ceux qui s'adonnent à ce genre de recherches mais c'est un élément qui fait que je n'ai guère eu envie d'entrer dans cette forme de circonscription. À cela, s'ajoute mon désir de banalité certainement ! J'ai l'impression, a priori, fausse ou non, que le général est plus saisissable par tout un chacun.

Ce sujet du pouvoir, si j'ai envie d'en parler, c'est qu'il me semble peu abordé (pourquoi répéter ce que d'autres auraient si bien fait ?) dans le domaine des études rurales sur les paysans, alors que ces derniers ont toujours été un sujet central de la géographie. La dimension politique de l'activité paysanne reste beaucoup moins abordée que l'insertion du paysan dans ce qu'on qualifie vaguement d'« aménagement du territoire », et cela, bien souvent, parce qu'on veut parler aux aménageurs et qu'en tant que chercheur, on se sent une mission d'aménageur. L'État a besoin d'aménager le territoire, et les collectivités territoriales sont donc demandeuses d'informations dans ce domaine. On trouvera donc beaucoup d'écrits sur la reconnaissance (et la rémunération) du paysan en tant que créateur de paysage, pour ne pas dire aménageur, et qui touche des subventions pour cela. On se place alors dans une optique centralisatrice (ou métropolitaine) qui fait de la campagne un théâtre esthétique.

On trouvera aussi bien des écrits, à apparence universitaire, de nature plutôt historique pour expliquer l'agonie de la paysannerie [Mendras, 1967], son inéluctable et souhaitable évolution pour améliorer la productivité ou sa condition sociale, ou nourrir la planète, écrits réfléchis eux aussi, d'une certaine façon, dans une optique d'aménagement et de gestion du territoire (national le plus souvent), et on trouvera des écrits plus « politiques » qui décriront les mécanismes de la PAC, dont les destinataires sont la plupart du temps des ministres ou des décideurs publics et dont le but est justement de limiter le pouvoir des paysans. On peut prendre des exemples frappants à ce titre. Guilhem Brun, qui a travaillé au ministère de l'Agriculture en 2006 (à la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt de Savoie), recherche « un nouveau modèle » agricole en ne semblant pas prendre parti mais dire aux ministres « Voilà comment on peut tâter le terrain »... il conclut ainsi son ouvrage [Gasquet, 2006] :

« L'ambition de désormais de nouveau inspirer [les services du ministère] suppose de promouvoir un projet politique cohérent et global, dont le système de sens puisse être adapté

par les acteurs du monde agricole et dont les réalisations permettraient de répondre au défi marketing qui se pose à l'agriculture européenne. »

C'est un but, opposé au mien, qui est de montrer comment gouverner les paysans. On trouve la même chose chez De Gasquet (qui en 2006 est directeur de l'ONIDOL, de l'UNIP¹ et a enseigné à l'Institut du management des affaires et du commerce international en tant que maître de conférences) et qui conclut pour sa part qu' « *avec les consommateurs, le moyen de régulation se nomme le marché* » en stipulant :

« Concilier performance économique et développement durable, revitaliser le processus démocratique et redonner toute sa place au marché – mais sans renoncer à établir ce que certains appellent une gouvernance mondiale – voilà le cœur des défis que la politique agricole commune a aujourd'hui à relever. »

Evidemment, il s'agit là d'écrits politiques, défendant aussi une thèse mais qui se cantonnent à une sphère technique, économique et ministérielle. Des chercheurs publient également des ouvrages sur l'agriculture payés par des acteurs financiers du monde agricole, c'est le cas de l'ouvrage « Les mondes agricoles en politique » [Hervieu, Mayer, Muller, Purseigle, Remy, 2010] qui a été publié avec le soutien du Crédit agricole. Dès lors, on peut penser que les destinataires ne sont pas particulièrement les paysans ni ne vont se soucier de leur pouvoir politique, à eux.

Mais je suis mauvaise langue, dans les colloques auxquels j'ai participé, il semble que certains discours actuels dans les recherches sur les paysans visent beaucoup moins à les cadrer qu'à les valoriser et le monde de l' « agriculture biologique » suscite aussi bien des recherches, de nature, de visées et de financements divers. De nombreux ouvrages sont également consacrés à l'agriculture biologique, au retour à la campagne et à ses potentialités, ouvrages non forcément universitaires et me piquer d'originalité sur mon sujet serait bien aventureux. Disons que je vais m'essayer à un peu de théorie sur le pouvoir et les paysans pour savoir qu'est-ce que tout cela : quels sont les rapports entre paysans et pouvoirs.

La question de fond qui m'intéresse étant celle-ci : comment un paysan peut-il avoir du pouvoir sur sa propre vie ? Comment, tout bêtement, peut-il choisir sa vie plutôt que la subir, être libre au final, être bien. Dans l'optique où je voudrais devenir paysan, je voudrais savoir comment mon activité peut me satisfaire, comment elle peut s'accorder avec ma vie. Je ne voudrais pas être paysan et travailler tout le temps, par exemple, comme un forcené, ni contraint par les politiques agricoles, courbé deux fois telle une figure de l' *Angélus* de Millet. Ces deux a priori existent bien dans le monde paysan : la dureté du travail ou de l'effort physique avec le temps consacré à l'activité, et celui d'être le serf des institutions agricoles.

¹ ONIDOL : Organisation Nationale Interprofessionnelle des graines et fruits oléagineux.
UNIP : Union nationale interprofessionnelle des plants riches en protéines.

« Dominé jusque dans la production de leur image du monde social et par conséquent de leur identité sociale, les classes dominées ne parlent pas [...]. Entre tous les groupes dominés la classe paysanne, sans doute parce qu'elle ne s'est jamais donné ou qu'on ne lui a jamais donné le contre-discours capable de constituer sa propre vérité est l'exemple de la classe objet, contrainte de former sa propre subjectivité à partir de son objectivation. »
[Bourdieu, 1977]

C'est chercher comment contredire ce statut de « classe objet » que de s'intéresser à un autre mythe, celui du paysan « libre », en partie véhiculé par la vague de retour à la terre des soixante-huitards. Est-ce bien supportable d'aimer l'activité paysanne et de se contenter de se donner à soi-même cette appartenance à la classe « objet » ? C'est la conscience de notre propre pouvoir que je veux donc mettre en évidence. Je ne peux pas adhérer à l'analyse de Bourdieu sans tiquer. Quels sont les pouvoirs en jeu dans le milieu paysan et lequel, en tant que paysan, vais-je pouvoir utiliser ? « C'est un peu individualiste alors ? » m'a-t-on rétorqué. Oui, tiens, oui : qu'est-ce que je pouvais dire d'autre. C'est le pouvoir particulier que j'ai, moi paysan, sur mon activité. Mais je vis également dans un milieu social et « l'union fait la force » stipule le dicton. Le pouvoir particulier que je détiens dépend donc aussi fatalement des relations que je noue. Mais certainement, et ce n'est sans doute pas des plus reluisant, ma préoccupation originelle est égoïste puisque je voulais vivre en me sentant bien. Mais laissez-moi la permission de ne pas me tourner uniquement vers mes vices car la faculté de s'intéresser à comment un paysan peut bien vivre est aussi une volonté altruiste. Je pense qu'on ne peut guère être heureux (si toutefois cette sensation est atteignable) en vivant pour soi. L'énoncé d'une telle problématique peut certainement vous paraître bête et naïf ; c'est pourtant bien la raison qui me fait m'intéresser au sujet. Quelle incongruité de vouloir bâtir des grands plans pour une société juste et équitable, plus démocratique, comme le sous-entendent certains travaux de recherches, si l'on ne veut considérer les pouvoirs dont dispose chacun pour s'offrir cette justice.

Mais pour parler de mes voies pour « bien vivre », étais-je bien obligé de parler des paysans ou du pouvoir ?

Les choix des thèmes de la thèse... sont les hypothèses.

Expliquer ses choix, c'est toujours délicat. Mais tout le monde vous le demande. Comme il ne s'agit pas d'amour, je peux bien m'y adonner. S'il s'agissait d'amour, oui, j'aurais dit « Je ne sais pas », je ne peux pas expliquer sans dégrader l'intégrité du sentiment d'aimer. Il y a les circonstances, il y a les rencontres, il y a d'où vous venez, et puis il y a le désir : je parle de mes thèmes.

Le « pouvoir » c'est l'intérêt à la politique, à la liberté, à mon essence de « citoyen » dirais-je, c'est mon héritage d'individu postérieur à 1789, qui cherche le « pouvoir à tous » et c'est

l'affrontement au mot de « pouvoir ». Vous aurez les détails du combat, rassurez-vous. Je pense être allergique à la fascination, aussi, si le mot de « pouvoir » peut laisser croire à quelque fascination, je vous répondrai qu'on ne combat pas ce qu'on admire mais qu'on se courbe devant ou bien qu'on le copie platement. D'ores et déjà, je peux vous avouer que je comprends le pouvoir dans son sens large, celui qui fait dire « Je peux » et que c'est déjà répondre beaucoup à la problématique avant de chercher. Ce travail sur le pouvoir, je l'avais d'ailleurs commencé pour rédiger un mémoire (un exercice sanctionnant un diplôme toujours un peu pâle quand on sait qu'il n'est qu'une petite thèse avec moins d'auditoire), en parlant du « pouvoir de la population sur son environnement ». Quelques petits aspects pourront d'ailleurs faire redite. Je fais presque la même chose puisque la population du plateau de Millevaches et celle d'un « milieu paysan » en déplaçant simplement un curseur d'un « environnement » (un territoire) à une « activité ». C'est sur son activité, sur sa vie pourrait-on dire, que j'étudie le pouvoir. Si les « paysans » sont un groupe plus restreint que la « population » (en quoi je me contredis alors avec ma volonté d'aller au général), l'« activité » me semble ouvrir des considérations plus larges que le « territoire ». Et puis, est-ce tant sur mon lieu de vie que j'aimerais avoir du pouvoir, ou tout simplement sur ma vie propre ? Je corrige alors mes thématiques pour être plus en phase avec mes désirs.

Le milieu paysan, j'y suis né, j'y ai grandi : fils, petit-fils, arrière petit-fils (comme énormément de monde) de paysans. Loin de moi de vouloir expliquer mon intérêt par un déterminisme mais je serais bien ambitieux de croire pouvoir nier cette invitation au choix. Cela rejoint aussi mon désir de campagne, mes interrogations sur mon état précédent de citadin parisien et sur une sensation constante de précarité du citadin qui loue un loyer très cher, doit payer ses courgettes, vit entouré de bruits, mais vit si près des centres décisionnels de notre République, vit entouré du milieu artistique, au cœur du mythe qu'il peut avoir l'impression d'être au centre du monde. Alors le paysan, c'est peut-être ce que j'aimerais être sans son image rustre et servile. Comment l'aimer finalement ? Et encore, d'ores et déjà, je peux vous dire que je comprends le paysan dans son sens large, celui qui a une activité avec la terre et que c'est déjà répondre beaucoup à la problématique avant de chercher. Quant au « milieu paysan », sur le plateau de Millevaches, ça peut presque être tout le monde. Il suffit de s'y reconnaître.

Reste le lieu d'étude : le plateau de Millevaches, lui aussi mon terrain de mémoire. Nul n'est prophète en son pays, paraît-t-il, alors je n'ai pas choisi les Combrailles, où je vis, mais un territoire proche, connu pour ses nombreuses initiatives et, en termes de « paysans », pour la présence d'une mouvance « soixante-huitarde », « bio » et marginale. Voilà qui pouvait m'offrir matière à diversité et à réflexion. Mais, j'aurais certainement pu balayer de même un autre secteur, peut-être aurais-je dû simplement faire davantage de kilomètres pour trouver une même diversité de paysans ? J'ai alors fait des économies. J'aurais pu, certes,

aller à l'étranger, me renseigner sur d'autres régions où cette diversité semblait présente pour l'étudier, mais j'ai choisi le plus près, le plus pratique et économique pour moi.

J'ai dit par deux fois que je répondais beaucoup à la problématique en restant large dans ma compréhension des mots « paysans » et « pouvoir » et justement, les définitions seront objets d'étude. C'est pourquoi vous ne les trouverez pas dans cette introduction.

On peut considérer également que l'élargissement des champs constitue une hypothèse. Alors, en quelque sorte, les hypothèses, s'il doit y en avoir, sont les définitions. En fait, je pose une question et je cherche à y répondre plutôt qu'à vérifier des hypothèses : j'élabore un discours (une thèse) que j'essaie d'argumenter. On a peut-être trop tendance, en tout cas en sciences humaines, à chercher des hypothèses pour se calquer sur la méthode expérimentale pratiquée, par exemple, en salle de chimie au lycée et, comme par hasard, les hypothèses se trouvent toujours vérifiées ! On ne livre pas en revanche les premières suppositions, menant à des impasses. Évidemment, puisqu'on livre une thèse, c'est-à-dire une idée dont on pense que l'on a assez d'éléments pour la soutenir, tout ce qui était hypothétique est considéré alors comme du brouillon. Et j'ai bien l'impression qu'on ne montre généralement pas son brouillon, ni qu'on ne le fait figurer en annexe. Il me semble pour ma part, que si j'émetts une hypothèse, qui serait donc que le paysan dispose de formes de pouvoir sur son activité, j'y réponds d'emblée positivement du fait de la définition du pouvoir que je m'appête à donner. C'est parce que je vais considérer le pouvoir comme l'état de paysan sous différentes facettes que je validerai nécessairement l'existence de pouvoir saisissables par les paysans. Je me dis, il doit bien y en avoir, des pouvoirs paysans et je ne fais qu'élargir mon champ de recherche (ou de définitions) pour les trouver. C'est du reste ce que préconisent des psychologues [Watzlawick, Weakland, Fisch, 1995] : le changement de cadre, pour sortir certaines personnes de la déprime et de l'impuissance ressentie sur le cours de leur vie. Alors, au final, faut-il vraiment parler d'hypothèse dans ces cas-là ?

Influence personnelles de cette thèse : par qui ?

J'ai pu pointer des intérêts ministériels ou financiers derrière certains discours, il serait de bon ton que je ne me présente pas moi-même comme neutre. On part avec, sinon des a priori, au moins des jugements sur ce qui nous entoure, et j'adopte aussi une position avant même de mener ma recherche et d'écrire la moindre ligne. C'est d'ailleurs cette position qui me porte au choix du sujet. Le choix du sujet, il me semble, traduit beaucoup plus souvent une position que son traitement propre, lors duquel on essaie de se bousculer soi-même puisqu'on doit affûter nos arguments ; on anticipe donc en quelque sorte des contre-arguments. Pas tous certainement, je serais bien prétentieux de croire ma thèse sans faille. Comme je privilègie

une discussion argumentée à une démonstration, alors il restera, même dans le traitement, une direction tout à fait subjective.

Par qui ? Évidemment par moi ! En tout cas essentiellement. Si je reçois des discours de paysans que je côtoie, ou les compléments des personnes constituant mon comité de thèse, c'est bien moi qui écris et je ne dois pas me cacher. Je vais donc vous faire part de mes influences par rapport au sujet politique que je traite et au sujet géographique inséré dans son cursus universitaire. Cela revient à parler un brin de soi, de manière que le lecteur ne dise pas « Ah oui, mais celui-là, il nous raconte ça parce qu'il est de droite ou de gauche, parce qu'il travaille avec Untel, parce qu'il fait partie de telle association » ; certaines influences peuvent orienter le discours.

Certes, ce centrage permanent sur soi est un peu pathétique, voire égocentrique. J'ai rencontré un ethnologue qui considérait que la recherche n'était pas faite pour raconter sa vie et qu'il fallait se contenter de décrire le milieu. C'est assez imbuvable, en effet, cette présence permanente de soi qu'on impose au lecteur. Mais sans elle, ne lui sert-on pas une objectivité toujours à remettre en question ? Une docteure en sciences de gestion [Bonnafous-Boucher, 2005] nous avertit que :

« La neutralité du regard, son objectivité oblitèrent la possibilité d'une observation dite participante, voire même de la sympathie au sens propre du terme. Elle trouve rapidement ses limites car elle est aussi fondée initialement sur l'idée d'un processus contradictoire d'identification et de dénonciation de l'ethnologue face aux sujets qu'il étudie dans le but de produire une connaissance « de l'intérieur ». L'aboutissement d'un tel programme implique de facto l'abandon de l'un ou de l'autre, ou la réalisation partielle de chacun des deux termes. » (p.47)

En cela, elle cherche à nous mettre en garde contre l'observation participante dans le cadre de l'entreprise (elle s'attache à l'ethnologie de l'entreprise), en rappelant que « *sur le terrain se déroulent des conflits internes, caractéristiques de la culpabilité de l'espion devant écrire un rapport à son administration* ». Écartez cette assertion pour mon cas, et le dilemme entre identification et distanciation qu'elle suggère, car je ne fais pas d'observation participante, la thèse que je rends n'est due à aucun rapport de commande, ni ne sera servie aux uniques paysans. Je ne la mène -à titre de dépendance- que pour mon laboratoire, le Ceramac, qui n'a jamais cherché en rien à en cadrer le discours, les thèmes ou le positionnement politique. Il n'en reste pas moins que je rencontre des personnes, et que, oui, je peux me sentir coupable de dire du mal d'elles, ou de leur mode de vie, je peux craindre de les froisser. Ça ne m'empêchera pas de dire les choses, j'essaie simplement de les relater sur le ton de la gentillesse auprès des personnes avec lesquelles je ne m'accorde pas. Mais reste encore qu'on peut nouer des amitiés et qu'elles orientent fatalement le discours, parce qu'on discute davantage avec les personnes dont on apprécie la compagnie et qu'elles vous font passer

davantage d'elles-mêmes. Si Maria Bonnafous met tellement l'accent sur l'observation participante, c'est qu'elle lie la recherche à l'entreprise :

« *Le besoin vital de connaissance se traduit par deux stratégies. Par l'une, les firmes développent elles-mêmes la connaissance scientifique, en créant leurs propres laboratoires de recherche ou en lançant des appels d'offres ; la seconde stratégie consiste à faire pression sur les bailleurs de fonds de la recherche scientifique pour que les crédits aillent de préférence aux programmes qui ont comme objectifs des applications intéressantes pour les entreprises.* »

Cela vaut certainement plus pour des sciences telles que la biologie et la physique où de gros moyens financiers sont souvent recherchés pour les expériences. La recherche n'est pas nécessairement une recherche d'entreprise. Si ce n'est pas mon cas, cette critique de l'observation participante m'a paru intéressante à relever car elle rejoint les débats sur la subjectivité propre au domaine de l'ethnologie. Faut-il ou ne faut-il pas parler de soi ? Vous avez bien lu : j'ai déjà commencé. Et si je m'étais adonné à de l'ethnologie *stricto sensu*, j'aurais quand même considéré que je produis un récit nourri de mes influences. J'ai l'impression que ce serait malhonnête de les vouloir voiler : il y a toujours quelqu'un qui écrit le texte à sa manière. C'est un point sur lequel a beaucoup insisté Clifford Geertz, notamment à travers l'étude des productions des anthropologues. Il rappelle qu'ils évoluent dans un contexte :

« *anthropologists now writing find themselves in a profession that was largely formed in an historical context – the colonial encounter- of which they have no experience and want none*². » [Geertz, 1988].

Le fait de considérer les paysans que je vais rencontrer comme possédant un pouvoir et un savoir s'inspire aussi des études postcoloniales où l'expert scientifique n'est pas le grand savant qui va apporter développement et prospérité au pauvre peuple qu'il visite. J'essaie de me mettre dans un rapport où les ingérences seraient mutuelles. Et puis, je les écris, et là encore je ne peux faire fi d'une subjectivité. « *Getting themselves into their text [...] may be as difficult for ethnographers as getting themselves into the culture*³ » rapporte Geertz. Je ferai donc le fastidieux choix de parler aussi de mon approche et m'en vais donner (depuis le temps que je le promets) mes dépendances afin que vous ayez une idée des conflits d'intérêts possibles pour cette thèse.

Le plateau de Millevaches comporte un milieu libertaire dynamique, attaché à l'écologie, et les manifestations offertes par ce milieu me plaisent et m'attirent. Je suis donc un « gauchiste », sans affiliation et plutôt prudent et mal à l'aise avec des institutions

² « Les anthropologues qui écrivent de nos jours se situent dans une profession qui a été en grande partie formée dans un contexte historique - la rencontre coloniale - dont ils n'ont aucune expérience et ne veulent aucune »

³ « Se plonger dans leurs écrits [...] peut être aussi difficile pour les ethnologues que de se plonger dans la culture (qu'ils étudient). »

organisées. Les institutions principales du monde agricole (Chambre d'agriculture, Mutualité sociale agricole, Crédit agricole par exemple) penchent plutôt libéralement à droite ; elles et moi ne partageons donc pas les mêmes visions et le fait que j'aie choisi un sujet qui porte à mettre en défaut leur bien-fondé ou leur pouvoir n'est pas innocent. Si je ne suis pas proche des syndicats agricoles, je me reconnaîtrais plus facilement dans le discours de la Confédération paysanne que de la FNSEA⁴ et suis porté, sans doute, à trop m'intéresser aux alternatives agricoles plutôt qu'au modèle libéral conforté par le plan Marshall. C'est orienté et engagé, diront certains, autant refermer tout de suite ce volume. Y a-t-il véritablement, surtout sur des sujets à consonance politique, des choses dépouillées de toute orientation ? Je ne fais ici que prévenir vos suspicions et les accrédi-ter : je ne suis pas capable d'une neutralité de regard. Cela n'empêche pas une volonté de franchise dans l'analyse : je n'ai de cadeau à faire à personne, ni le désir de polir certaines bottes.

J'ai aussi l'étiquette « Creusois », donc pour certains, je suis un gars du coin qui va en voir d'autres pour passer son petit diplôme. Voilà qui n'aide pas non plus à la distanciation dans l'étude car, dans la conversation, on arrive à parler de sujets qui sont de l'ordre émotionnel : la vie au pays, l'avenir du pays ; on compare les Combrailles d'où je viens et le plateau de Millevaches. Autant de choses qui n'ont rien à voir avec mes questions premières mais qui vont investir mon raisonnement de manière plus ou moins sourde ; plus ou moins car il existe aussi de ma part un désir de parler de la région d'où je viens et je pense qu'il y a un aspect, sinon inconscient, tout du moins un aspect que je ne maîtrise pas et qui sera compris dans mon étude. On ne peut avoir un regard complètement extérieur sur une région très proche de laquelle on vit. En ce sens, je rejoins Geertz sur l'absence de neutralité de l'ethnologue. Mais sachant cette dépendance émotionnelle, on s'efforce peut-être à davantage de lucidité que si on l'ignorait. On peut alors dériver vers le « qui aime bien, châtie bien ».

Cela fait beaucoup de critères qui entament votre image de « scientifique », commencez-vous à ricaner. Et vous avez bien raison. Maintenant que les failles sont montrées et béent dans leur largeur, j'espère que le reste pourra vous paraître plus crédible.

Les autres influences qui peuvent compter dans le regard que vous porterez sur cette thèse tiennent au milieu universitaire. Que vous ayez suivi des cours X ou Y, la direction de votre réflexion peut s'en trouver modifier. En tout cas, si votre volonté est la même, les manques culturels sont différents : soit vous avez le savoir X mais pas le Y, par exemple, soit l'inverse. La totalité des savoirs que requerrait une étude lambda n'est pas à la portée, je le pense, du cerveau humain.

Tout d'abord, j'ai suivi jusqu'en licence un cursus scientifique, fondé sur les mathématiques et n'ayant donc que peu à voir avec les sciences humaines. Pesez d'ores et déjà les lacunes de la géographie basique avec lesquelles je démarre. D'un côté, ça m'arrange

⁴ Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles.

bien, puisque le petit coq que je suis n'aurait pas voulu se réclamer d'Untel ou d'Untel, et aurait trouvé bien lourd son héritage géographique. J'aurais plutôt voulu tuer mes pères ! D'ailleurs, souvent, ce n'est qu'une espèce de bienséance qui vous fait citer votre héritage géographique, comme cette tartine de remerciements qu'on insère avant les introductions d'ouvrage : on ne sait si c'est pour satisfaire l'ego de certains pairs qui seraient cités ou une façon pour l'auteur de montrer l'étendue de ses relations. Mais je suis peut-être là trop cynique.

Bon, arrivé des sciences, qu'on appelle « sciences dures » dans les branches « littéraires » parce qu'on veut poser le substantif de « sciences » devant l'humain, et professeur des écoles en disponibilité, j'entre dans un master dont les sujets m'intéressent et j'apprends alors qu'il s'agit de « géographie sociale ». Davantage que des auteurs, ce sont principalement les discours du professeur Louis Dupont⁵, qui vient d'écoles américaines étudiant Barthes et Foucault, qui me font connaître ce que je viens d'évoquer : la subjectivité des auteurs, les intérêts derrière les discours, ce qu'on essaie d'appeler méthode et méthodologie en « sciences molles » (j'avoue que selon les uns ou les autres ceci me semble loin d'être clair) et les débats, voire les différends qui inondent le secteur de la géographie sociale. Davantage que des livres étudiés ou des grands auteurs, ce sont ces discours-là qui m'ont servi d'introduction à la géographie. Cependant, je dois avouer que je continue de regarder tout ça plutôt froidement : la recherche et la nécessité de méthode en « sciences molles » (pour se trouver un motif de justification et de validation de son discours, alors qu'il y a quand même, il me semble, une idée développée qui doit être argumentée et qui pourra toujours être contre-argumentée), l'insertion dans une filière de géographie « sociale » et les divergences entre les diverses écoles. Je cherchais un espace de liberté pour ausculter les domaines de la politique, de l'environnement et du social, bref des sujets qui m'intéressaient et j'avais envie de poursuivre mon cursus universitaire, d'utiliser les ressources de l'université, de me diversifier aussi. Voilà donc mes influences « géographiques », maigres et récentes.

La géographie et la philosophie

Malgré ce peu de bagages « géographiques », vous voyez que je ne m'en sens pas moins légitimé à écrire une thèse. J'ai moi-même bien du mal à différencier géographie, sociologie ou philosophie et considère les sciences humaines, au grand dam de certains peut-être, comme ayant d'abord trait à la littérature. Elles utilisent pour langage le français et non les mathématiques. On se pose des questions, on soutient des opinions : tout cela n'est-il pas de la philosophie ? Ce qu'on peut nommer philosophie dans les études, les écrits, les thèses, est parfois ce qui apparaît d'abord moins technique mais plus abstrait, plus théorique

⁵ [Dupont, 2008] pour la présentation de la méthodologie en géographie et ses débats.

sûrement et qui creuse des concepts. Pour ma part, je ne vois pas alors comment une conclusion de thèse pourrait ne pas être philosophique : s'arrêter à la description (monographique) d'un cas d'étude, ne produirait que des données, voire des brochures propagandistes, et où serait la tentative de réflexion ? En tout cas, la production brute d'un rapport (ou de matière à connaissance pour certains, si tant est que nous produisions quelque savoir), l'analyse simplement technique ne me satisfait pas, j'ai l'impression de manque et j'ai besoin, pour comprendre ce que je fais, tout comme la vanité de ce que j'écris, de la digression philosophique. J'espère donc pouvoir aussi vous apporter un peu de distance sur les recherches par les pages qui suivront. Oh de dire tout cela doit vous sembler bien abusif, et il est possible que ce le soit, mais j'en viendrai à parler de la place du savoir, de sa technicité et ces premières lignes ne seront pas sans rapport avec les dernières.

Pour certains, il est alors bien possible que la mention « géographie » de ma thèse soit empruntée ou ne se justifie que par son côté rural. Je ne me soucie aucunement de la justifier. J'emprunte les biais que je considère utiles à mon sujet, peu m'importe que la géographie en soit le composant principal ou non. J'ai l'impression qu'on se plaint assez du cloisonnement des disciplines : c'est un débat interne à l'institution de l'université qui n'intéresse que peu un lecteur profane se renseignant sur un sujet.

Bernard Kayser a écrit un livre pédagogique sur les différences entre disciplines. De la géographie, de la sociologie et de la philosophie, voici ce qu'il note :

« La géographie, à bien des égards, a les mêmes ambitions, les mêmes contradictions et les mêmes limitations que la sociologie ; mais elle bénéficie et souffre à la fois, contrairement à celle-ci, de son indifférence à la mère-Philosophie. » (p.22). [Kayser, 1989]

J'avoue, pour ma part, que j'arrive peu à voir les bénéfices. Pour Kayser, ceux-ci semblent consister en la faculté que possède la géographie, à l'image de l'ethnologie, d'aller voir les gens sur place, de s'empoigner avec le concret. C'est ce qui lui fait citer Evans-Pritchard : *« Il semble qu'on ait souvent manifesté une certaine méfiance envers la théorie, ce qui à mon sens est plutôt une preuve de bonne santé. »* (p.31).

Cela peut tout à fait ressembler au discours de nombreux paysans. Mais moi qui m'appête à écrire de la théorie ou des choses abstraites, bien que réfléchies à partir d'un vécu concret, je me sens l'obligation de valoriser quelque peu la théorie pour défendre mon approche. Ce qui est condamnable dans la théorie n'est pas la théorie en elle-même mais l'usage autoritaire qu'on en fait. Si un paysan se méfie de la théorie, c'est qu'elle peut être utilisée autoritairement contre lui, qui ne possède qu'une approche pratique de son activité, pour lui imposer une manière de faire. Idem dans un écrit sociologique où la théorie peut castrer certains témoignages pratiques : c'est les mépriser en quelque sorte, ou les bannir au rang de petites illustrations gentillettes. Cette ambivalence de la mère-Philosophie théorique soulevée par Kayser est elle-même le résultat d'une segmentation du savoir entre pratique et théorie et d'une jonglerie entre les deux, d'un choix que les diverses disciplines des sciences

humaines seraient amenées à prendre. La géographie n'est qu'une forme, pour moi, de philosophie appliquée, ou de philosophie contextuelle sur un sujet quelconque de vie. La mère-Philosophie s'enferme peut-être, en tant que discipline, dans l'analyse de la philosophie chez des auteurs X ou Y et c'est cette théorie coupée des aspirations et des inquiétudes humaines qui serait la plus regrettable.

Les gens que j'interroge se contrebalancent de savoir si je fais de la sociologie, de la géographie ou de l'histoire, voire de l'agronomie, il leur arrive de croire indifféremment à chacun de ces domaines. D'ailleurs, eux-mêmes, quand ils me parlent ou qu'ils me répondent, que font-ils d'autre parfois qu'un brin de philosophie ? Ils vous parlent d'eux, essaient de faire passer leurs idées et s'adressent au vague horizon.

Si ce qu'on appelle philosophie est souvent rejeté des thèses « scientifiques », c'est aussi parce que des destinataires, qui seraient des administrations ou des entreprises, attendent de vous l'émission de solutions applicables par eux, attendent des conseils en quelque sorte, une analyse et les mesures qui pourraient en découler. Je n'aspire pas à prendre des mesures à la place des personnes concernées, des paysans que je rencontre bien qu'il soit possible que certains attendent cela de moi : que mon étude débouche sur quelque chose. Je travaille à ce titre plutôt comme un mathématicien alors, dans le vide, mais toutefois pour faire bouger des conceptions. J'ai bien une opinion sur ce qui apportera de la liberté aux paysans, je vais la donner et la défendre mais ce n'est pas pour qu'un organisme prenne des mesures à leur place. Si certains sont d'accord avec moi, peut-être ont-ils déjà le désir d'une vie choisie ; je vais leur dire voici ce qui me semble choisi et subi dans votre vie, voici pourquoi, voici de quelle conception mentale cela peut venir. Parfois, on n'attend rien de plus d'une étude que de savoir comment l'autre nous a perçus. Les mesures pour changer ou non, selon les besoins, sa vie, on les prend ou non. Il est possible que mon rôle, par des considérations théoriques, soit de porter par écrit certaines aspirations. Mais lors d'une étude, on cherche surtout à en savoir plus soi-même, c'est un peu le sens que je donne à la philosophie. On fait modestement partager ses réflexions. Si on souhaite des « mesures », bien mieux vaut-il s'investir concrètement auprès des autres que de se contenter d'un rapport qu'on nommerait « thèse », par exemple.

On ne m'a pas souvent posé la question de l'utilité de mon étude. Avec beaucoup de sagesse, on a certainement décrété que voilà un babillage de plus qui ne fera qu'user de l'encre. On s'est davantage intéressé, dans la discussion, à requérir mon avis, à savoir ce qu'en disaient les autres, les paysans, ou quel tableau général des paysans je pouvais dresser.

Avec les sciences humaines, il y a aussi de la psychologie. Dire une chose permet de ne plus s'y dérober, permet de savoir qu'on n'est pas seul à penser ainsi, permet de se trouver davantage d'arguments (ou de contre-arguments) soi-même, permet de se regarder au travers des yeux des autres ou de trouver l'autre en soi ; cela peut apporter de la confiance, de la remise en question, un dynamisme, et nous ne sommes plus du tout, vous le voyez, dans ce qu'on présente comme une étude géographique. Ce n'est pas la géographie qui intéresse.

On peut me faire remarquer que si je ne faisais que de la philosophie ou de la littérature, comme je le prétends, je ne ferais pas d'enquête, que cela aurait même davantage trait alors au journalisme puisque ce que je dis, pour être scientifique, doit être véridique, vérifié, ou au moins issu d'un reportage, que cela ne doit pas trahir vos sources. Pourquoi ne pourrait-on pas faire cela aussi en philosophie ? En tout cas, je fais une utilisation littéraire de tout ce que je récupère puisque je brode, à partir de tout cela, une thèse.

Utiliser ce mot de « philosophie », c'est mettre en avant la démarche argumentative et l'opinion « morale » qu'on se forge sur un sujet, la responsabilité du chercheur et des acteurs. Cette réflexion a été menée par plusieurs chercheurs dont Patrick Pharo [2004] pour qui un détour par la philosophie morale permet d'intégrer la notion de justice dans les faits sociaux et de proposer une méthode (en fait la prise en compte de certaines notions) qui étudie ces argumentations en regard avec une éthique :

« la mise au premier plan du thème de la justification dans les sciences sociales est lié au renouveau moderne de la théorie de l'argumentation » (p.13).

Le mélange des sciences humaines et un éloignement des chapelles académiques, sous une bannière philosophique, peuvent être incarnés par Michel Serres comme l'introduit François Dosse [1995] dans sa description d'un paysage scientifique en quête de sens :

« la philosophie de Michel Serres s'efforce de faire circuler les messages au centre même de l'expérience humaine », ce qui aboutit à une *« désacralisation des sciences humaines »*. Dans cette lignée, Bruno Latour proposera une *« philosophie de terrain »* qui interroge ce qu'est la vérité scientifique.

Olivier de Sardan [2008] stipule pour sa part que le chercheur doit prendre en compte son appartenance citoyenne, que sa recherche s'inscrit dans un temps qui est celui de la société (et des réflexions citoyennes), et puisqu'il y a réflexion personnelle, ce qu'on analyse ne saurait être absolu. Il faut prendre en compte le « je ».

La véracité des observations recèle toujours, elle aussi, une part subjective, on parle des choses à des epsilons près et on ne peut pas tout décrire, tout dire, tout analyser, on oublie toujours des éléments, faute de connaissance ou faute de temps. Être exact est impossible. On peut défendre quelques idées, et pour mieux les défendre, autant en pointer d'avance les manques. Je vais d'abord vous dire ce qu'il n'y aura pas dans mon sujet et ce qui manquera à l'analyse. Sur le pouvoir dans le milieu paysan, même sur le seul cas du plateau de Millevaches, on peut toujours en faire plus.

Les manques de la thèse

Le cantonnement à un secteur d'étude est déjà un bornage, propice à commettre toutes les erreurs de jugements. Je ne souhaitais pas faire une étude comparative de deux ou trois territoires mais m'attacher plus spécifiquement à ce qui se passait dans un lieu précis. Les

éléments de comparaison que je pourrais évoquer seront forcément faibles et imprécis : ils ne sont pas mon objet. L'accumulation d'exemples pour comprendre un pouvoir dans le monde paysan n'a pas pour moi valeur de crédibilité, le résultat obtenu ne serait qu'une potentialité statistique. Et encore : les exemples sont toujours choisis. La mise en avant du lieu par comparaison n'est pas non plus mon but mais plutôt certains aspects de la condition paysanne, et j'ai pris un exemple rural qui donne matière, non pas forcément à généralisation, mais à curiosité. Cela constitue le choix des limites d'étude plutôt que ses réels manques : je ne vous parle pas encore de mes fautes. Mais à ne regarder qu'un seul lieu, on risque aussi la mauvaise caricature et l'absence de distanciation. On essaie de l'éviter, je pense, par son expérience, et par son vécu culturel précédent.

Les véritables manques, les voici plutôt. Comme j'étudie le pouvoir, je devrais remonter chaque branche de chaque composante du milieu agricole. Et je ne l'ai pas fait, je n'ai pas interrogé tous les échelons (départemental, régional, national) des Chambres d'agriculture, des syndicats, je ne suis pas allé voir les fournisseurs des paysans, ni les vendeurs de tracteurs, ni les coopératives d'achat qui sont en liens avec eux puisqu'elles leur achètent directement les bêtes, pesant aussi sur le prix d'achat, je n'ai pas interrogé les divers conseillers agricoles, ni les organes de comptabilité (tout cela est d'ailleurs lié à la Chambre d'agriculture), et plus généralement, je n'ai pas assailli de mes questions les diverses branches de la filière agricole ou très peu. Il y a un aspect peu pratique à cela : il faut se déplacer beaucoup si on ne veut pas uniquement passer des coups de fil. Je me suis contenté des institutions creusoises. Et puis, à un moment, on se demande quelle question poser vraiment : comment un paysan peut-il avoir du pouvoir sur son activité ? Est-ce aux acteurs d'une filière de répondre ? Je peux leur demander comment ils interviennent auprès des paysans, leurs relations, mais les réponses sont très retenues. Le manque est alors de ne pas avoir enquêté sur ces institutions... mais je me serais alors éloigné de mon sujet : le pouvoir du paysan lui-même. Alors, bien sûr, ça manque quand même, l'imbrication du discours du paysan avec celui des institutions. Mais vraiment, ce que pensaient toutes ces institutions ne m'était pas des plus utiles, d'autant moins qu'une certaine langue de bois professionnelle fait que ces discours sont attendus. Aussi, je n'avais pas le temps pour tout faire, ni n'avais l'ambition de faire un pavé exhaustif sur la filière agricole. D'ailleurs, cela est déjà beaucoup plus travaillé (par Hervieu ou Purseigle par exemple) que ne l'est le sentiment particulier des paysans sur le pouvoir. Ne vous étonnez donc pas si je ne dissèque pas les pouvoirs et le monde « mafieux », comme on a pu me le qualifier à plusieurs reprises, des Chambres d'agriculture et de la FNSEA. Ma base d'étude reste la vie locale dans sa commune et ses environs. Ça n'empêche pas qu'on parle des institutions ni que j'en parlerai.

Ce que j'aurais pu faire, mais cela me semble le carcan de toute recherche, c'est interroger davantage de personnes sur le plateau de Millevaches, ou rester plus longtemps auprès de certains paysans. Pour la première option, il faut bien s'arrêter un moment, quand on pense avoir suffisamment d'éléments pour défendre son opinion ; pour le second cas, cela pose plutôt des questions de respect des personnes qu'on interroge. On n'a pas envie de les gêner, ni surtout de les considérer comme des sujets de laboratoire dont on voudrait disséquer la vie ; quand bien même ces personnes seraient d'accord pour qu'on les suive sur une période, moi je me serais senti gêné. Voilà donc encore des manques potentiels dans mon étude.

Pour ces mêmes raisons de gêne, je ne me suis pas immiscé non plus, à des fins d'étude, lors de certains moments de vie collective des paysans : ensilage, moissons, ou certains repas de famille, je n'ai pas partagé des semaines ou des journées de paysans. Et puis, venant d'une famille paysanne, je trouvais aussi ça un peu ridicule, ç'aurait été faire le Parisien qui découvre la vie des champs. Et ça ne m'aurait pas non plus apporté une grande crédibilité auprès des paysans. Il n'empêche que dans le compte-rendu de l'étude cette dimension ethnographique, bien que je puisse la considérer comme voyeuriste, manque au final.

J'aurais pu aussi, je le pense, éplucher davantage les documentaires sur les paysans, les reportages et les articles qu'on a produits sur le monde rural du plateau de Millevaches et les paysans qui s'y trouvent. Tout cela renvoie à une portée historique qui, elle aussi, fera défaut dans mon analyse. Je pars de la situation actuelle des paysans ; si on me parle certaines fois du passé de la région, je n'ai pas creusé les rapports de causalité de la situation actuelle des paysans du Plateau avec leurs aïeux. Je n'explique pas vraiment le présent, je ne démonte pas comment se sont établis certains rapports de pouvoir actuels mais j'étudie plutôt la diversité que j'y ai rencontrée.

Autant vous renseigner sur tout cela dès le début pour prévenir vos déceptions. Ensuite, les réels manques, ceux qui découleront de mes oublis, ce sont ceux que je n'aurai pas perçus moi-même, bien que cette éventualité soit prévenue par les diverses discussions que j'ai eues sur la menée de ma thèse, avec n'importe qui, et avec les chercheurs de mon comité de thèse. Les manques que je repère sont ceux dus au cadrage du sujet en quelque sorte, à la décision prise d'écarter tel aspect plutôt que tel autre et à l'évidence de mon manque d'énergie et de temps pour tout faire (mais qui est, lui aussi, un appel à borner mon sujet et à faire des choix). Alors, évidemment, tout le monde ne se reconnaîtra pas dans les options que je propose ici et vous en serez amenés à compléter mes manques par vous-mêmes. Hé, après tout, quand on se plaint de manques, on n'a qu'à chercher soi-même plutôt que de se contenter benoîtement de ce que les autres vous rapportent !

Bon, venons-en donc maintenant à ce que vous trouverez dans cette thèse, si toutefois vous n'avez déjà jeté un œil sur le sommaire, et à l'organisation du discours que je vous sers.

Avant cela, souffrez un bref interlude poétique signé de Marcelle Delpastre⁶, intitulé « Lo pan de l'autres » ou « le pain des autres » dans sa traduction de l'occitan au français.

⁶ Tiré de Marcelle Delpastre, 1974, *Saumes Pagans*, Edicions dau chamin de Sent Jaume, 176 p.

Le pain des autres

J'ai mangé le pain des autres. Il n'est pas bon le pain des autres. Il n'a goût que de cendre et de sang.

J'ai bu le vin des autres. Il n'est pas bon le vin des autres. Il sent la sueur et le sang.

Ni l'eau des autres, qu'elle pisse dans leur couade, ou qu'elle coule dans leur fontaine.

J'ai semé le pain des autres. Il n'est pas bon le pain des autres, ils l'ont pétri de cendre et de sang.

J'ai vendangé le vin des autres. Il n'est pas bon le vin des autres, il est baptisé de sueur et de sang.

Quand je ferai mes moissons, quand je boirai l'eau de ma fontaine, alors qu'il soit maudit, le pain des autres !

Quand je vendangerai ma vigne, maudite soit la vigne des autres ! Je cracherai dans leur vin. Le vin des autres n'est pas bon.

Il te passe sous le nez : tu n'en sens que l'odeur ; et s'ils t'en font goûter, il se tourne dans ta bouche en vinaigre,

Il a le goût de la cendre et du sang. L'eau, s'ils t'en donnent, pour te mouiller la pointe de la langue,

Elle te brûlera comme du sang. Ils ont pétri chaque jour ton pain avec ta sueur et ton sang.

Lo pan de l'autres

Ai minjat lo pan de l'autres. N'es pas bon, lo pan de l'autres. N'as mas gost de cendre e de sang.

Ai beigut lo vin de l'autres. N'es pas bon lo vin de l'autres. Ne sent mas la suor e lo sang.

Mai l'aiga de l'autres, que pisse dins la coada, o be que pisse dins lor font.

Ai semanat lo pan de l'autres. n'es pas bon lo pan de l'autres, que l'an prestit de cendre e de sang.

Ai vendenhat lo vin de l'autres. n'es pas bon lo vin de l'autres, qu'es batejatde duor e do sang.

Quand ferai mas moissons, quand beurai l'aiga de ma font, laidonc que siaja maudidich, le pan de l'autres !

Quand vendenharai ma vinha, maudicha la vinha de l'autres ! Escupirai dins lor vin. Que lo vin de l'autres n'es pas bon.

Te passa jos lo nas : ne'n sentes mas l'odor ; e si te'n fan tastar, se vira dins la gòrja en vinagre,

A lo gost de la cendre e dau sang. L'aiga, si t'en balhan, per te molhar la poncha de la lenga,

Te bruslarà coma dau sang. An prestit lor pan tots los jorns emb ta suor mai emb ton sang.

Choix du plan de la thèse et brefs éléments de construction méthodologique

Après un narcissisme qu'impose la présentation du discours subjectif, après vous avoir narré l'espace entre géographie et philosophie, voici que je vais encore trahir l'élégance, et plus que jamais, puisque je m'en vais bâtir une espèce de plan, une organisation dans le discours, et que je m'en vais vous l'expliquer. Vous qui venez de lire ce poème du pain des autres, peut-être vous méprenez-vous sur le sens et les raisons qui me l'ont fait insérer ici, mais peut-être vous y arrêtez-vous davantage et peut-être vous a-t-il d'ores et déjà rendu mieux compte, par la sensation, par l'émotion, peut-être en cela est-il plus argumenté même que ma thèse, de la nature du pouvoir paysan. C'est le pouvoir de ce qu'on suppose « entre les lignes » !

Un plan, maintenant, et vite. Et pourquoi d'abord ? Pour essayer d'être plus lisible. On peut considérer l'agencement d'un texte comme une entorse littéraire à la méthodologie car on pourrait très bien donner un compte-rendu temporaire, comme un carnet de bord (quel jour on voit qui, quel jour on trouve la problématique, la méthode, etc. C'est ce qui révèle certains processus mentaux, c'est donc en cela une honnêteté mais qui s'avère plus pesante à la lecture et laisse plus d'efforts à fournir au lecteur quant à la perception des relations logiques).

Par plan, j'entends donc surtout une opération de lecture qui vous permette, le moins mal possible, de saisir le fil logique de mon analyse, qui permette de faire des liens. Évidemment, la logique ne se lit pas forcément linéairement, et les parties ne découlent pas causalement les unes des autres ; il arrive par exemple que plusieurs parties permettent d'en comprendre une autre mais il leur faut bien donner un ordre dans le discours. Je vais donc essayer de placer « avant » les points qui permettent de comprendre ce qui vient « après ». Le découpage en parties, s'il n'est pas toujours esthétique, aide à la lecture, permet à certains d'aller à ce qui est l'essentiel pour eux, mais je n'abuserai guère des sous-parties. La conduite de mon énoncé ne s'y prête d'ailleurs pas.

Une logique de lecture devant être gardée, il n'en reste pas moins que des choix doivent être faits. Je pars des paysans, ce sont eux que je vais voir et vous vous attendez à ce que je commence par parler d'eux. J'exaucerai vos souhaits dans ce cas. C'est à partir de leur vie, de leur histoire, que je découperai le pouvoir. J'ai donc opté pour un plan basique en deux parties : paysans/pouvoir ; la troisième partie ne sera que la digression philosophique annoncée, la remise en cause d'une certaine façon, rien d'extravagant donc. Une autre version qui m'a semblé plausible était de démarrer sur les concepts, les expliquer (paysans puis pouvoir) pour me concentrer dans une deuxième partie sur les relations sociales : c'est-à-dire un plan sur le mode faits/gestes. Celui que je vous livre serait plutôt de l'ordre ausculté/auscultant, puisque le concept de pouvoir sert à ausculter les façons d'être paysan. Les deux options sont chargées de lourdeur puisque dans celle choisie on piétine avant d'entendre parler du pouvoir, et dans l'autre on bâille d'abord devant les concepts. La

question première qui m'anime étant de connaître les pouvoirs utilisables par les paysans, l'option paysan/pouvoir me semblait plus propice à retomber sur mes pattes. Aussi, ce plan-là semblait me prémunir contre quelques contorsions. La principale qui subsiste est celle de devoir relier les définitions du pouvoir à celles de paysans puisqu'elles seront plus éloignées spatialement ici. D'une manière ou d'une autre, que je commence à parler d'une chose ou d'une autre, j'ai la totalité en tête et le découpage devient presque une faute de raisonnement. Il vaudrait presque mieux parler de tout en même temps, dans le désordre absolu. Mais ce n'est pas possible, et d'ailleurs, les éléments pour l'analyse ne me sont pas venus, eux non plus, d'un bloc. Mais, à la fin, c'est l'état dans lequel ils sont : entremêlés.

Les définitions font partie du cœur du raisonnement, il s'agit d'une recherche, au travers des rencontres, pour donner des définitions qui correspondent au développement de ma thèse. C'est pourquoi vous ne les avez pas trouvées dans cette introduction : je vous aurais tout dit dès le départ. Aussi de préciser « qu'est-ce que c'est qu'un paysan ? » est tout à fait lié à une présentation de divers types théoriques de paysans que je donnerai, idem pour le pouvoir. Il s'agit donc de voir comment, selon qu'on pense le paysan ou le pouvoir de telle ou telle manière on pourra comprendre le pouvoir du paysan sur son activité. Avant d'opérer ce croisement, je vous dirai quels sont les paysans particuliers étudiés, dans quel contexte particulier et comment je les ai abordés car tout cela joue sur la version que je vais vous rendre. De même, l'étude du pouvoir se fait dans le contexte particulier du plateau de Millevaches.

Dans l'introduction, on s'attend parfois à trouver l'essentiel de ce qu'on appelle la méthodologie. Pour ma part, je la comprends comme le choix de la façon dont je suis allé étudier les paysans, et cela se trouvera détaillé dans la première partie, au moment où je parle des paysans.

Cette notion de méthodologie m'apparaît, je l'ai dit, comme assez floue (annexe 21) et apparaît parfois comme une caution scientifique pour les sciences humaines. *La rigueur du qualitatif* [Olivier de Sardan, 2008], tout en mettant en avant la responsabilité du chercheur, et une notion de justice, est une façon de rechercher cette caution, une caractéristique « scientifique ».

D'aucuns voudraient que la présence d'un procédé d'analyse soit propre aux sciences pour en faire le marqueur. Cependant, Bernard Kayser note que l'école de Chicago conçoit qu'il n'y a pas de différence de nature entre la finalité du journalisme et celle de la sociologie et que les deux comportent des enquêtes rédigées comme des reportages. Il faudrait croire en l'existence de la preuve scientifique pour s'arroger une spécificité scientifique, or en sciences, même en physique, la preuve est des plus délicates. On ne fait que modéliser la réalité et apporter de l'eau à notre moulin.

La prétention de la méthode est soulevée par plusieurs auteurs, par Karl Popper en particulier qui nous rappelle deux axiomes [Popper, 1979]

Premièrement : « *Quiconque conçoit la méthode scientifique comme un chemin qui mène au succès dans les sciences sera inmanquablement déçu. Il n'y a pas de voie royale qui conduise au succès.* »

Deuxièmement : « *Quiconque conçoit une méthode scientifique, sera aussi inmanquablement déçu. Il est impossible de justifier un résultat scientifique. On peut seulement le critiquer et le tester. Et on ne peut rien dire en sa faveur, sinon que, après toutes ces critiques et tous ces tests, il nous paraît meilleur, plus intéressant, plus puissant, plus prometteur, et plus proche de la vérité que ses concurrents.* »

Et lui de nous enjoindre de développer nous-mêmes les contre-arguments à nos thèses, à les attaquer le plus drument possible. Il n'en reste pas moins, qu'écrivant cela, Popper croit à la lune, c'est-à-dire à la vérité. Qu'est-elle sinon une construction ? Dès lors, la méthode ne devient plus qu'un artifice permettant, aux yeux des autres, d'envelopper une construction de réalité. Mais ce disant, je prends un autre a priori, qui est l'inexistence de la réalité.

Je comprends la « méthode » (et son étude : la méthodologie) dans un sens beaucoup plus cartésien et la focalisation dont elle fait parfois l'objet en sciences humaines vient certainement des divers sens qu'on a pu lui donner (voir commentaire en annexe 21).

Un dernier point, bien délicat en sciences humaines, lui aussi.

Ce qu'on aime à savoir, en général, en sciences humaines, d'ailleurs la même question est posée par les personnes que je rencontre, c'est si je procède par statistiques, si j'utilise les chiffres ou non. Les personnes rencontrées restent très méfiantes envers les chiffres, d'une part parce qu'elles n'aiment pas que leur témoignage se réduise à une grille, d'autre part parce qu'elles constatent souvent l'inadéquation entre le résultat des chiffres et leurs expériences vécues. Le risque d'une inadéquation est toujours là avec des témoignages qualitatifs, ils ne servent pas à rendre le tableau d'une réalité modélisée mais à élaborer une théorie, subjective, à essayer de construire une idée. Je ne vais pas employer de statistiques non plus, tout du moins pas comme un élément de preuve. Elles ne peuvent être pour moi au plus qu'un a priori, un tableau de départ, et bien souvent elles sont elles-mêmes un type de discours, un leurre pour soutenir une thèse qu'on ne sait pas soutenir autrement ou pour se dérober à ce qui paraît éthique. Elles font mine d'être science car elles sont chiffres. Pour les acharnés des statistiques qui n'auraient pas suivi de filière « scientifique dure », je signale qu'un point sur lequel notre programme de terminale S (1998/99) faisait l'impasse, alors que les économistes s'y adonnaient, c'était justement les statistiques, de simples formules à appliquer au demeurant. Il n'y a donc pas forcément qu'un choix de méthode derrière leur emploi, mais aussi, plus ou moins voilée, une position idéologique. Voilà pourquoi c'est une question qu'on me pose aussi sur le terrain.

Les matières souvent traitées en sciences humaines, par exemple le pouvoir, justifient encore moins l'emploi de statistiques. Tania Nasr et Agnès Bonnaud, qui se sont rendues sur le plateau de Millevaches pour mener leurs thèses se sont de même détachées des chiffres.

Agnès Bonnaud affirme pour sa part que

« la régularité statistique ne suffit pas à assurer la validité d'une théorie. En ce qui concerne la construction des modèles, l'approche qualitative apparaît dans certains domaines comme un élément heuristique essentiel. L'analyse localisée s'avère féconde parce qu'à l'inverse d'une démarche statistique elle ne se donne pas un corps d'hypothèses que l'expérience locale serait censée vérifier ou infirmer, mais engendre et remanie, si nécessaire, celle-ci en prenant pour point de départ les constructions indigènes. C'est ce qui confère au terrain sa place très particulière dans ce type d'expérience et en assure la fécondité » (p.37). [Bonnaud, 1998].

Je partage la préférence sur la considération des discours dans leur ensemble, de manière qualitative donc, et ce détachement par rapport à des préconçus méthodologiques. Agnès Bonnaud ajoute elle-même que *« limiter au maximum les critères restrictifs et les a priori méthodologiques, c'est peut-être aussi le meilleur moyen d'obtenir de la société locale la vision la plus globale – donc la plus vraie- possible. Or ceci est un objectif fondamental »*.

Elle est proche de Popper en cela. Ce avec quoi j'ai du mal, en sciences humaines, c'est cette hypothèse d'un vrai existant et ce calque de la démonstration mathématique qu'on voudrait adopter pour l'approcher. Cela vaut d'ailleurs également pour les sciences dures. Nous avons accès à l'observation, c'est-à-dire un vrai subjectif. Mais je me trompe peut-être tout autant en remettant ce vrai en doute. La démonstration mathématique part d'une définition, définition que l'on crée pour des besoins que l'on a d'appréhender un nouvel horizon, de relier certains mondes abstraits, voire de se faire palper par le monde sensible. Pour changer une démonstration, il ne faut pas alors renverser une hypothèse mais changer la définition.

Mais je ne peux non plus dire ici que je me calquerais sur les mathématiques. Je ne m'avancerai pas dans la démonstration, je vais émettre une idée et adopter des définitions qui permettent de soutenir ces idées, mais pas de les prouver. Il n'y a de résultat que dans vos sensations, dérangées par ce que je dis car contraire à vos analyses ou bien entrant en adéquation avec. S'il n'y a pas de vrai, on ne peut pas produire de savoir. Peut-être construit-on alors un outil de pouvoir sur sa propre vie, sur ses propres paroles car on a davantage confiance en elles puisqu'on s'est essayé à les renforcer, à expliquer les raisons qui font qu'on pense ceci plutôt que cela.

Ces raisons ne résident pas dans ma méthodologie mais dans les choix faits pour les définitions et donc destructibles, de toute façon, par la remise en cause des définitions ; ensuite, il reste les intérêts qui font prendre telle définition plutôt que telle autre. Le biais d'étude qualitatif va permettre d'illustrer, de corriger ou de pointer d'autres intérêts par

rapport à mes définitions. C'est le choix de la base sensible et du rapport au sens et aux subjectivités humaines auxquelles on ne peut échapper.

Alors quoi, je me promène et j'essaie de rendre crédible mon prêche, moi aussi. Sinon que me lancerai-je dans une thèse, dans un écrit qui a prise sur le sensible ? Je mets en avant une possibilité. Je crois, ou j'espère seulement, que c'est ce que font les écrits scientifiques sincères. Davantage que sur les moyens mis en œuvre pour rendre une idée et sur lesquels on débat, on devrait carrément pointer les liens avec les intérêts et influences spécifiques. Certains le font, d'autres le pressentent. Pour les diverses personnes de tout bord qui m'ont interrogé là-dessus, voilà donc votre sentence, cette grande lourdeur de discours et cette déblatération ! Il me la faut pour lever les suspicions.

Maintenant que je viens de vous déclarer combien peu de choses d'importance j'allais vous livrer, de combien de peu de sérieux j'accorde à la science bien que m'y affairant, combien peu vous aurez de données chiffrées à présenter à vos amis pour tenter de dominer un discours, combien peu de foi je donne à ce qui doit faire science : la méthode, et combien peu également à l'emploi de références, vous pouvez vous exclamer, avec plaisir ou contrariété, combien peu de bagage je vous apporterai. Je reviens de mon voyage les mains vides.

C'est assez guignolesque, souriront certains et moqueront d'autres. Voilà qu'il n'y aura rien de sérieux là-dedans, on vient de nous le dire, et il n'y aura d'autre intérêt à lire ces trop nombreuses pages qu'un peu d'amusement.

Ma foi, j'aurai déjà gagné quelque chose. On ne s'éreinte pas à écrire pour soi-même mais, orgueil peut-être, on aime à être lu, à trouver des amis de nos théories, à plaire peut-être et donc à amuser. Non, franchement, je ne peux pas vous contredire, ce serait peine perdue : tout sera grandement guignolesque. Méfiez-vous alors de ne pas trop retenir cette comédie car nous avons certaines fois une faculté à retenir non pas la leçon magistrale mais toutes les erreurs parce que nous les avons éprouvées nous-mêmes.

Mais voilà que le théâtre est dressé. Il est temps que j'enfile mes chaussettes, c'est enfin l'heure des marionnettes. Merci d'être venu et puisse le spectacle vous plaire.

I - Le milieu paysan

I.1 - Paysans et entourage général

Vers quel groupe se tourne mon étude ? Voilà qui n'est guère clair puisque je vous parle d'une recherche concernant le pouvoir des paysans sur leur propre activité et que je vous annonce comme couleur le « milieu paysan ». Peut-on censément ne se tourner que vers un groupe d'étude homogène ? Surtout, comme on le lira, quand les définitions ne sont entourées que de limites vagues. Une première manière de parer à cette fluctuante définition est de parler du milieu paysan. De plus, je n'ai pas rencontré que les seuls paysans lors de mon étude, mais quelques personnes des organismes agricoles et surtout, beaucoup d'habitants du territoire. En particulier, j'ai pu rencontrer : les parents des paysans, les compagnes ou compagnons des paysans, les voisins des paysans ainsi que des personnes qui ont pu rencontrer les paysans ou avoir maille à partir avec eux. Toutes ces personnes parlent aussi des paysans, se sentent concernés par leur activité, évoluent dans le même milieu et partagent le même espace. Et moi, lors de mes recherches, je suis influencé par tous ces discours et ne peux les oblitérer, ils se mêlent à ceux des paysans.

Alors le milieu paysan : c'est tout le monde ? Si l'on considère que sur la zone annoncée du plateau de Millevaches, tout le monde puisque que tous les habitants partagent l'espace des paysans, vivent tous dans un milieu rural et paysan...la réponse est positive et je dois bien confesser que c'est un peu ça, en quelque sorte. Mais physiquement, je suis incapable d'aller voir tout le monde et d'avoir une discussion étoffée avec tout le monde. Le centrage est fait sur les paysans. C'est bien à tous les habitants que je peux m'intéresser mais en tant que liés aux paysans : les paysans sont, si l'on veut, le groupe central d'étude d'un petit territoire. Pour le plateau de Millevaches, j'aurais pu évoquer, par exemple, le milieu des néo-ruraux (et donc les voisins qui ont des discours sur eux), le milieu libertaire, le milieu de l'économie sociale, ce qui aurait changé, avec le même terrain, le point de focus. Dans mon cas, il s'agit donc bien des paysans.

Le paysan, avant d'étudier les diverses variantes de la définition, je le considère comme « celui qui s'occupe de la terre, qui a une activité liée à la terre ». Le mot, revêtant un sens large, sera délibérément employé dans toute cette thèse. Il a pu être précisé et contextualisé dans le domaine de la géographie qui s'est particulièrement penchée sur ce milieu paysan par son caractère d'occupation et d'aménagement du territoire. D'autres mots proches, avec leurs particularités, ont également été définis : agriculture, ferme ou encore

exploitation agricole. On pourra se référer aux commentaires de ces définitions dans quatre dictionnaires géographiques en annexe 20.

Les personnes qui vivent avec le paysan ou à côté de lui constituent son entourage proche (en général : la famille et les voisins). On trouve également un entourage moins intime, qui est les habitants de la commune, plus éloignés mais qui peuvent avoir de fugaces relations avec les paysans et surtout qui émettent un avis sur leur activité. Il y a un entourage, moins intime aussi, forcé par les activités (liées au travail de la terre ou la vie sociale) et qui est constitué par les relations professionnelles (chambre d'agriculture, Parc Naturel Régional), administratives (idem, plus les collectivités étatiques) ou par les contacts associatifs. Voilà donc quelles sont les bases du milieu paysan étudié ici.

Je reprends enfin une phrase de *L'archipel paysan* [Hervieu, Viard, 2001] pour illustrer la présence, chez beaucoup, de la sphère paysanne :

« L'écho culturel et social de la question paysanne n'est pas circonscrit à ses chefs d'exploitation. Cette position historique donne au monde paysan une conscience de soi particulière et lui octroie une place dans nos perceptions collectives » (p. 22).

En effet, on a souvent un proche parmi les paysans ou les familles paysannes, dans quelque pays que ce soit. Nous sommes en prise avec les soucis paysans, ne serait-ce que parce que nous mangeons tous une partie de leur récolte. Chacun de nous peut donc avoir un pied dans le milieu paysan.

Contexte général du milieu paysan et premiers a priori quant à leur pouvoir

Comment se présente ce milieu actuellement, dans quel contexte général se situe-t-il ? C'est ce que je vais premièrement et brièvement rappeler. Car le milieu paysan, même millevachois, n'est pas soustrait à une évolution générale de l'image de la paysannerie, et les paysans que je rencontre sont les premiers à évoquer ces tendances générales, « générales » étant essentiellement compris comme « nationales » ou « européennes ». Rares sont ceux qui m'ont parlé d'un contexte mondial, sinon pour mettre l'accent sur les errances d'un modèle agroalimentaire (breton en l'occurrence) qui nous faisait produire des poulets bas de gamme pour les vendre en Afrique et détruire la production locale là-bas. Les discours que j'ai reçus se replaçaient davantage dans un contexte national bien connu (bien qu'également valable pour de nombreux pays), qui est celui de la chute drastique du nombre de paysans et l'agrandissement conséquent des exploitations⁷ et leur intensification⁸. C'est pour beaucoup un réel sujet d'inquiétude.

⁷ De 1988 à 2010, d'après l'INSEE, les exploitations de 50 à 100 hectares ont connu une hausse spectaculaire (de l'ordre de 100 %)

⁸ Ce qui pourrait être une explication pour l'augmentation des porcins et des volailles (selon le modèle « breton ») relevé par les chiffres de l'INSEE entre 1980 et 2010.

En termes de pouvoir, je peux reprendre les analyses de plusieurs paysans :

-On n'a plus beaucoup de pouvoir car on est de moins en moins nombreux. Avant, on en avait un peu plus, on était mieux écouté, on obtenait plus facilement satisfaction, on était plus nombreux lors des manifestations.

Il est d'ores et déjà à mettre en parallèle avec un discours, venant de l'entourage non intime et qui fait l'analyse contraire :

-Les paysans, dès qu'ils font une manifestation, ils obtiennent satisfaction. Il ne faut surtout pas déranger le modèle agricole actuel tenu par les lobbies agricoles. Quand on manifeste pour les retraites, on ne se fait pas entendre, ou alors beaucoup moins vite, alors qu'on est beaucoup plus.

Voilà déjà deux a priori différents. On peut considérer que le faible nombre de paysans à l'heure actuelle ôte du pouvoir, mais également qu'il rend encore plus essentiel chaque paysan car on a besoin de sa production.

En ce qui concerne la comptabilité des emplois agricoles, ils ont été divisés par 10 entre 1988 et 2010 (de 1090 milliers à 100 milliers⁹) et représentaient, en 2008, 1,8 % de la population active¹⁰. François Purseigle, dans *Les malaises du monde paysan*, s'attarde sur le contexte démographique et montre qu'il ne plaide pas, a priori, en faveur d'un bien-être, ni d'un pouvoir, du paysan sur sa propre vie. Il rappelle que « *de moins en moins nombreux et de plus en plus vieillissants, tel est le visage actuel des agriculteurs français* » [Purseigle, 2005] et ce ne sont pas les chiffres du recensement (INSEE, valeurs pour 2007) qui le démentiront avec 16,5 % seulement des agriculteurs qui ont moins de 40 ans. Énormément de paysans que j'ai rencontrés avaient également passé cet âge et une interrogation prégnante concernait la passation de l'exploitation et le départ en retraite. « *Le contexte démographique renvoie à la situation de célibat vécue par bon nombre de jeunes agriculteurs* », continue François Purseigle en donnant 21 % des exploitations agricoles tenues par des célibataires en 2002 à cause de « *l'individualisation de l'installation* », une situation accentuée pour les éleveurs bovins-viande dont 31 % vivent sans conjoints contre 15 % pour les maraîchers.

Voilà qui dresse un tableau noir. Certains paysans que j'ai rencontrés ont d'ailleurs pu l'accréditer. Voici deux cas.

Un paysan de Rempnat, éleveur bovin-viande, mais pas un jeune, vit seul avec son père. Il ne s'est pas plaint devant moi de sa situation de célibataire ; en revanche, son père, qui était à ses côtés pendant que je l'interrogeais, a relevé, mais sans la condamner pourtant, la situation de son fils. Celui-ci a alors rebondi en parlant de la transmission de son exploitation : « De toute façon, il n'y aura plus personne après moi pour reprendre. Je ne suis pas sûr que ça intéressera quelqu'un... » s'inquiétait-il et il se plaignait de la rapacité vis-à-

⁹ Source : INSEE.

¹⁰ Source : INSEE.

vis de la terre de certains paysans : « Quand il y en a deux dans un village, maintenant, c'est un de trop, les paysans voudraient le village pour eux tout seuls ! ». Il concluait en déclarant qu'il préférerait que « son terrain parte à la friche plutôt qu'à l'agrandissement ». Cela faisait contraste avec la discussion que nous avons eue précédemment puisque nous évoquions l'école de Nedde et sa classe menacée de fermeture. Il le déplorait évidemment, s'opposait à cette fermeture, mais, en se basant sur le monde paysan, remarquait que la campagne n'offrait que peu d'emplois et qu'il était difficile d'y maintenir des effectifs. Il soulignait alors les contradictions de certains paysans qui, d'un côté, se plaignent des fermetures de classes et, de l'autre côté, font tout pour dépeupler le pays en s'agrandissant.

Sur le célibat, un paysan, éleveur ovin sur Faux-la-Montagne, après un noir discours sur le milieu paysan et les instances agricoles, parle d'un confrère célibataire, éleveur bovin-viande, en passe de quitter les vaches pour les volailles. Il le présentait comme perdant les pédales et cherchant une femme, et signalait le peu de chance que celui-ci avait d'en trouver une parce qu'un paysan, qui plus est qui a des problèmes de santé, ce n'est guère attrayant pour une femme. Et où la trouver ? Et que fera-t-elle avec lui ? Lui-même avait une compagne qui n'habitait pas le même village que lui. Mais, lorsque je l'ai vu, il se faisait à la situation.

Pour noircir le tableau, il relate le cas d'un suicide, dont il a entendu parler, d'un paysan creusois, rendant plus proche de nous deux qui causions, cette façon de quitter l'activité et ses difficultés.

François Purseigle ajoute à son tableau : « La durée du travail hebdomadaire élevée rend l'agriculture peu attrayante pour les femmes » et précise que « 30 % des départs précoces sont le fait de femmes alors qu'elles représentent 20 % des chefs d'exploitation¹¹ » en explicitant quelques facteurs de départ : la maladie, l'isolement, l'inquiétude face à l'avenir. C'est un constat relayé dans les médias et qui donne même lieu à des émissions de télévision comme *L'amour est dans le pré*. L'isolement démographique (faible nombre) et amoureux (célibat) est donc devenu un a priori populaire sur les paysans.

Purseigle note toutefois que « la catégorie des agriculteurs est surreprésentée dans les instances locales (au regard de la population active nationale) », analyse que partageait un éleveur ovin de Peyrelevade. Les paysans font alors, pour Purseigle, « de la ruralité un patrimoine à défendre dont ils seraient les derniers garants ». On revient sur un certain contraste nombre/pouvoir politique cité précédemment. Ce qui n'enlève en rien le mal-être présenté.

¹¹ Les chiffres INSEE 2012 donnent 30,3 % de femmes employées dans le domaine « agriculture, sylviculture et pêche ». Il ne s'agit évidemment pas là des chefs d'exploitation, d'où très certainement la différence avec le chiffre relevé par Purseigle. Nombre de femmes sont, par exemple, conjointes collaboratrices. Moi-même, j'ai rencontré assez peu de femmes.

La présence sur scène de l'agriculture « bio »

Pour autant, ce tableau de malaise trouve lui aussi des contradicteurs par les mouvements de retour à la terre et plus précisément par les volontés de retour à la paysannerie qu'on peut rencontrer dans de nombreuses campagnes et qui véhiculent pour la plupart les valeurs d'une agriculture saine, sans chimie, qu'on peut qualifier de « biologique » ou plus généralement, d'« agro-écologie ». Un petit artifice qui nous empêche de mettre le mot « chimique » derrière une agriculture simplement qualifiée de « conventionnelle », comme ironisent certaines personnes proches de l'écologie ? Sûrement.

Pour présenter d'une manière générale l'agro-écologie, je prends pour référence, bien que particulièrement tourné vers les institutions agricoles, l'ouvrage « *Vive l'agro-révolution française* » [Tardieu, 2012]. Mais déjà, on peut qualifier d'« agro-écologique », l'agriculture dite « saine ». Il s'agit des diverses composantes du « bio » labélisé ou non. Vincent Tardieu la décompose ainsi :

-L'agriculture « biologique » : saine, sans produits chimiques de synthèse.

-La bio-dynamie : un des marqueurs en est la considération du rythme lunaire pour la culture.

-L'agriculture en conversion : conventionnelle qui s'achemine vers un des autres points.

-L'agroforesterie : cultures sous les arbres.

-Permaculture : maintien d'un sol vivant, souvent matérialisée par du paillage et des buttes de cultures.

Toutes ces formes sont « bio » et l'appellation « agro-écologie », pour Tardieu, permet de brasser toutes ces variantes. Plus simplement, pour les évoquer indifféremment, je parlerai, comme les personnes que je rencontre du « bio ».

Vincent Tardieu donne pour origine de l'émergence de l'agro-écologie l'Amérique latine où « *elle s'ancre dans un mouvement social qui revendique une série de techniques et d'organisations du travail agricole alternatives* ». Quand on parle d'« alternatives », il faut généralement entendre « alternatives au modèle libéral » mondialisé qui prévaut par la mainmise du marché sur l'économie. L'Amérique latine, et particulièrement andine et amazonienne, a par exemple véhiculé le concept de « Pacha Mama », le lien entre la terre et l'humain, fort bien mis en évidence dans les approches « bio ». L'Amérique latine est très auscultée en termes d'agriculture « bio » mais surtout d'agriculture villageoise avec un relais des luttes contre la déforestation ou contre les projets d'extractions pétroliers ou miniers.

L'agriculture, de ce côté, apparaît, comme un rempart à une vie totalement prise dans le monde libéral, non comme un repoussoir mais bien comme un attrait. Le « bio » est un format qui attire, non seulement les agriculteurs mais aussi leur entourage, et en particulier ceux qui consomment leurs produits. Cette présence sur scène du « bio » trouble donc la

noirceur du tableau donnée par un regard démographique et un mal-être paysan et en offre un point discursif par le « plaisir » et l' « estime » d'être paysan.

En ce qui concerne la France, Tardieu note que « *l'agro-écologie naît hors des institutions* ». Comment pourrait-il en aller autrement d'un secteur qui s'oppose à la voie royale du libéralisme choisi par les institutions ? Cela n'empêche pas Vincent Tardieu de déplorer ce manque d'intérêt institutionnel, notamment de l'INRA¹², pour l'agro-écologie :

« *Il s'agit d'un acteur majeur de l'avenir agricole de notre pays et de notre continent. Sans sa réelle conversion à l'agro-écologie, la révolution écologique n'aura pas lieu dans les campagnes françaises.* » (p.111)

À l'inverse de Tardieu, la fédération *Nature et progrès* s'inquiète d'une récupération institutionnelle du terme d'agro-écologie pour des visées industrielles qui atténue les différences du bio avec le conventionnel : « *Sous un même vocable, on trouve révolution doublement verte, l'agriculture écologiquement intensive, l'agriculture de conversion, et même l'agriculture biologique. Il n'y a plus d'opposition entre bio et conventionnel*¹³ ».

Nature et progrès et une fédération d'associations locales qui comporte un cahier des charges « bio » et dont le principe est la confiance mutuelle puisque, à la différence du label AB, ce sont les producteurs qui s'autocontrôlent les uns les autres. Il est donc logique de voir cette fédération se plaindre du fait que les chercheurs en agroécologie, « *à l'initiative de l'INRA de Dijon en 2012* », se contentent de vouloir réduire les pesticides plutôt que de les interdire. Dans leur revue, ils rappellent que « *les mouvements sociaux agricoles [en France] se sont identifiés à l'agriculture biologique et à l'agriculture paysanne et non pas à l'agro-écologie. Cela représente une différence majeure avec l'Amérique latine*¹⁴ ».

On lit ici, au passage, un emploi du mot « paysan » comme relativement synonyme de « familial », avec certes une teinte « bio ».

Sur mon terrain d'études, on n'utilise pas du tout le mot d'agro-écologie et le seul vocable entendu est celui de « bio », et ce pour désigner toutes les catégories énumérées par Vincent Tardieu.

Tableau de l'entourage institutionnel

L'émergence et la progression du « bio » se font donc en défiance d'un système institutionnel sur lequel tous les paysans « bio » (sauf deux, plus gros) que j'ai rencontrés s'accordent. Ils présentent le milieu institutionnel comme tourné vers le libéralisme et s'opposent à lui. On retrouve dans cette opposition l'origine de la création de la Confédération

¹² Institut National de la Recherche Agronomique.

¹³ Jordy Van der Akker, paysan *Nature et Progrès*, « L'institutionnalisation de l'agroécologie », Magazine *Nature et Progrès* n°91, Février-Mars 2013, pp. 22-23.

¹⁴ Jordy Van der Akker, paysan *Nature et Progrès*, « L'institutionnalisation de l'agroécologie », Magazine *Nature et Progrès* n°91, Février-Mars 2013, pp. 22-23.

paysanne, principal syndicat d'opposition à la FNSEA sur les grandes orientations de l'agriculture en France, et positionné à gauche sur l'échiquier politique. Aux dernières élections (2013), elle n'est majoritaire à la Chambre d'agriculture départementale que dans le seul département du Puy-de-Dôme, et encore alliée à la *Coordination Rurale*, syndicat de droite -voire d'extrême-droite ?- opposé à la Politique agricole commune (PAC) actuelle qui elle, a ravi trois autres départements.

Le monde agricole politique, à l'image de la représentation syndicale, garde une marque de « droite » et les paysans sont rarement décrits, dans les apostrophes qu'on émet sur eux, comme un corps penchant à gauche. C'est sûrement pourquoi Jacques Gambin et Pierre Mayance ont voulu confronter cet a priori aux votes des agriculteurs sur la scène nationale, en précisant toutefois que les causes du vote sont pour eux multiples et dépendent des contextes [Gambin, Mayance, 2007]. Pour les élections de 2007, ils ont noté que 10 % d'agriculteurs de plus que la moyenne nationale se sont exprimés en faveur de l'UMP (Union pour un mouvement populaire, droite libérale) au premier tour, chiffre porté à 20 % au second tour. Devrait-on conclure pour autant à un soutien de la politique libérale agricole de leur part ?

Si ces mêmes auteurs notent que la FNSEA n'a plus le monopole de représentation dans les Offices de gestion ou à l'Agence nationale du développement agricole, elle reste ultra-majoritaire et contrôle toutes les Chambres régionales. Du fait de cette situation, elle noue des liens très étroits avec les autres organismes agricoles, si bien que tous sont plus ou moins considérés comme des antennes de la FNSEA : la Mutualité sociale agricole (MSA) qui régit en particulier l'assurance et la retraite des agriculteurs, la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER), qui gère la passation des terres, et bien sûr la chambre d'agriculture (où siègent les représentants syndicaux, élus par les actifs agricoles). Un autre acteur, représenté comme libéral par sa simple nature est le Crédit agricole. L'entourage institutionnel agricole est tout un au service d'une conception libérale de l'agriculture, dominée par le milieu des affaires. Les plus virulentes critiques viennent, en masse, du milieu non paysan où l'on parle avec dégoût du montant exorbitant des primes. En ce qui concerne les 53 subventions les plus grosses, supérieures à 2 millions d'euros (pour l'année 2013), on ne trouve pas de paysans mais principalement des entreprises ou organismes institutionnels (voir l'annexe 1), avec de nombreuses entreprises exploitant dans les Départements et Territoires d'Outre-Mer, et avec l'exemple marquant de Doux (symbole du modèle breton intensif en mal de légitimité et qui débauche) touchant plus de 28 millions de primes pour l'exercice 2013, ce qui représenterait les primes d'au moins 560 agriculteurs à 50000 euros annuels de primes, ce qui est déjà une bonne somme, compte tenu des primes perçues par les agriculteurs du plateau de Millevaches (annexe 2). Même pour les petits agriculteurs, les chiffres énoncés sont de nature à ne pas attirer sur eux bienveillance et sympathie. Cela contraste avec une donnée¹⁵ qui rapporte, pour 2003, que

¹⁵ Source : INSEE

30 % des revenus agricoles sont inférieurs au SMIC¹⁶ et de 25 à 30 % sont compris entre 1 et 2 SMIC. Le paysan peut donc véhiculer à la fois une image de richesse et de pauvreté. De toute manière, les primes viennent en compensation d'un prix de marché trop bas, ce qui est déploré par de nombreux paysans sur ma zone d'étude.

« *Ceux qui se plaignent des primes n'ont qu'à pas les toucher* » me tenait aussi comme discours un paysan de Tarnac. Mais c'est une position que je n'ai entendue qu'une fois. Elle existe néanmoins et répond à un autre discours qui serait, ou bien « *les primes nous soumettent à trop d'obligations normatives* », ou alors « *je préférerais vendre ma viande plus cher et toucher moins de primes* ». Évidemment, il existe un autre discours qui est « *moi, de toute façon, pour ce que je touche...* ». La discussion sur les primes augure d'un positionnement par rapport au monde institutionnel et à ses acteurs, qui les fixent.

Un autre a priori qu'on peut entendre sur les paysans est qu'ils sont « *les nouveaux seigneurs* » de la terre car ils sont propriétaires de grandes surfaces, surfaces de plus en plus étendues. Cette vision m'a été répétée dans divers lieux (à Paris, lors d'un apéro-débat que je menais en Corrèze, à Chaumeil, sur mon sujet de thèse et, plus banalement, par des voisins des paysans). Les terres reposent entre de moins en moins de mains et cela malgré l'existence de la SAFER, réglant l'attribution des terres, et dont le but à la création peut se lire ainsi : « *Il faut que la terre aille à ceux qui en ont le plus besoin* » (p.39) [Purseigle, 2004]. De nombreux jeunes que j'ai rencontrés, et figurant parmi « ceux qui en avaient le plus besoin » se plaignaient pourtant de décisions de la SAFER en leur défaveur et en faveur de l'agrandissement. Si on jette un coup d'œil sur ce que nous communique la SAFER Marche-Limousin, parmi les ventes à destination agricole qu'elle effectue (82 % des ventes nationales ; 86 % pour le Limousin), 43 % concernent des rétrocessions en faveur de l'installation pour la France, taux porté à 51 % pour le Limousin¹⁷. On n'est au mieux qu'à moitié dans une situation où la terre va aux plus nécessiteux. On voit au contraire que la SAFER tolère de nombreux agrandissements et donc souvent les conséquences qui les accompagnent : en terme de diminution de la population paysanne, de diminution des haies (par agrandissement des parcelles), de gestion plus intensive des parcelles avec emploi d'intrants, avec un travail plus important pour le paysan.

Voilà un tableau institutionnel auquel on peut ajouter ceux qui ont peut-être (ou tout du moins qui ont peut-être eu), la plus grande proximité avec les paysans, cette « *foule d'agents* » qui sont « *chargés d'apporter une assistance à la conduite des exploitations en travaillant au plus près des agriculteurs* » (p.19) [Brunier, 2012] que sont les conseillers agricoles, chargés de promouvoir la modernisation libérale en France au sortir de la Seconde

¹⁶ Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance.

¹⁷ Chiffres provenant d'une brochure de la SAFER de 2013, intitulée « synthèse de l'activité de la SAFER ».

guerre mondiale, et qui ont pu jouir d'une relation de confiance (de connaissance) auprès des paysans. Toutefois, les discours actuels des paysans ne m'invitent plus à penser cette confiance encore actuelle. Elle est à replacer, comme le fait Brunier, dans une dimension historique.

On peut maintenant toucher un mot de cette agriculture que certains qualifient volontiers d'industrielle. Je relate l'exemple d'un voisin d'un paysan, pourtant syndiqué à la Confédération paysanne :

-Maintenant, c'est tous des industriels. Ils possèdent 100 hectares, comme notre voisin, avec des tunnels pour ses moutons. Ils font tout en tracteur et ils ne s'en sortent plus. Même notre voisin, on le connaît bien et on l'apprécie, mais c'est un industriel. Il n'a plus rien à voir avec un paysan. Des paysans, il n'y en a plus.

Il en arrivait donc, mais pas avec le même enthousiasme, à la conclusion de Mendras sur la fin des paysans renvoyée par l'image de la mécanisation et des grandes exploitations, des « *seigneurs de la terre* » pourtant dominés.

C'est l'occasion pour moi de rappeler les a priori, ceux aussi que j'aimerais contourner par cette thèse bien que devant constater leur force : le travail difficile et usant des paysans, et l'insertion obligatoire dans une logique capitaliste menée par les institutions.

Travail et visage capitaliste de l'agriculture

Commençons ensemble, si vous le voulez bien, par le labeur. Car c'est une notion toujours actuelle dans le monde paysan : le travail est dur, physique et prenant, il laisse peu de liberté. Une paysanne de La Nouaille reconnaissait que c'était plus difficile pour une femme, en raison des travaux physiques demandés dans l'élevage bovin. Mais il n'est pas uniquement question de sexe quant à la dureté du travail et il s'agit bien d'une image générale. Que le travail de la terre soit usant, beaucoup l'ont noté : l'image du paysan la plus popularisée est celle d'un passé de labeur. On pense facilement aux figures de l'époque réaliste dont Millet est l'un des plus fameux représentants. On voit, tant chez Millet que chez d'autres peintres réalistes aux sujets semblables tels que Jules Breton, Georges Laugée ou Julien Dupré, des faces de paysans fatigués, affairés à la besogne ou courbés, bien que magnifiés par l'art. Même l'état de repos (la pose picturale) n'offre guère de personnages détendus. Le constat est le même pour les figures campées, souvent dans des intérieurs obscurs de Le Nain où les austères paysans sont courbés sous la religion.

À l'inverse, si on se penche sur les scènes de vies paysannes de Bruegel l'Ancien, plutôt ancrées dans la vie villageoise que dans le travail de la terre, on trouve des personnages riant et s'adonnant au plaisir, bien qu'on puisse aussi y noter un côté salace et « peu noble ». Mais

chez Bruegel, même les scènes de travaux, tels *Les moissonneurs*, ne rendent pas une impression d'effort.

Si Zola, pour sa part, reste attaché au réalisme avec son fameux roman *La terre*, et présente généralement un tableau sombre du milieu paysan, précaire et dépendant des situations météorologiques, il raconte surtout des scènes villageoises et familiales embrouillées, « peu nobles », et relève également des situations à la « Clochemerle », c'est un peu comme s'il compilait les scènes de Millet et de Bruegel. Mais l'impression générale, chez Zola, est toujours celle d'une terre prenante, qui ne fait pas de cadeau.

À cela, il faut ajouter l'image d'un travail accaparant. De nombreux paysans que j'ai rencontrés prennent d'ailleurs très peu de vacances. L'activité paysanne, surtout lorsqu'on l'exerce seul et qu'on élève des bêtes, tolère peu qu'on s'absente. Cette charge de travail temporelle est peut-être encore plus mal perçue que la charge physique, et c'est elle qui rebute le plus les jeunes. Un paysan de Tarnac, avec son épouse, me signalaient tous deux que ce type de vie n'était pas forcément pratique pour le couple et elle, en particulier, exprimait son envie de vacances.

« *On y revient toujours* » constate un autre paysan de Nedde après compte-rendu de mon étude. Il y a donc un facteur restreignant la liberté du paysan qui est bien sa charge de travail, en particulier en ce qui concerne le taux horaire.

Pourtant, Hervieu note que le travail est une valeur clé dans la société rurale paysanne. À cette valeur il en ajoute deux autres qui sont l'appartenance religieuse prégnante et la normativité sexuelle [Hervieu & Purseigle, 2013]. D'après mon expérience et mon côtoiement des paysans d'un peu partout, que la religion soit au centre de leur monde me paraît contestable, en tout cas cela vaut pour le Limousin et le plateau de Millevaches.



Jean-François Millet,
Homme avec un talon (1863)



Jules Breton,
Le chant de l'alouette (1884)



Georges Laugée,
La journée est finie



Bruegel l'ancien, *les moissonneurs* (1565)



Bruegel l'ancien,
Mariage paysan (vers 1610)

Concernant le travail, il est bien énoncé comme valeur par de nombreux paysans bien que valeur toute relative. Dans le voisinage paysan, on fustige souvent des individus qui ont la plupart du temps « *le cul sur le tracteur* », et parmi les paysans, on a pu me dire « *Oh, Untel, tu le trouveras facilement, il est toujours chez lui* ». Mais les attitudes de surtravail sont condamnées au même titre que les comportements « feignants ». « *Untel, tu auras bien du mal à le voir, il n'est jamais chez lui. Il travaille tout le temps, et parfois jusqu'à minuit. Il fait son bois en plus. Il en fait bien trop* ». Le travail, si l'on veut tenir compte de ses deux discours, devrait s'effectuer dans une juste mesure.

Ce vécu du travail paysan comme une chape de plomb, comme laissant peu de temps pour d'autres activités est un constat et un a priori que j'aimerais chercher à dépasser en menant ma thèse.

Un élément aggravant la charge de travail est que ce travail n'est pas rentable, n'est pas rémunéré à sa juste valeur et ne suffit généralement pas pour vivre. C'était l'un des constats fait par un jeune paysan se lançant dans l'activité lors d'un café-installation à Aubusson.

-Finalement, si on regarde bien on a tous une combine pour vivre. Personne n'arrive à vivre de sa propre activité. Si on regarde notre cas, c'est parce que ma compagne travaille à l'extérieur, toi c'est parce que tu as un appartement à Paris que tu loues, toi c'est parce que tu as installé des panneaux solaires. Le revenu agricole n'est le principal pour personne. Alors, toi c'est quoi ta combine ? demandait-il finalement à un autre.

Mais l'autre n'en avait pas particulièrement. On l'avait aidé dans son installation, certes, il avait trouvé des personnes compatissantes qui avaient partagé son activité, prêté du terrain mais, si les débuts pouvaient être laborieux, il affirmait s'en sortir à peu près. Il vendait directement beaucoup de ses cochons. Il ne savait pas tellement quoi répondre au final, même s'il ne condamnait pas du tout ce besoin d'une « combine ».

Les représentations du paysan comme élément d'une classe « objet », comme le relevait Bourdieu, sont donc presque légion. Elles ne sont pas indépendantes d'un visage capitaliste de l'agriculture et d'une lecture marxiste de cette dernière. Le travailleur est mis en avant, et à travers lui, sa tâche servile et éreintante.

On peut conclure en une *fin des paysans*, comme Mendras et se féliciter du triomphe du machinisme qui doit faciliter la tâche des paysans, réduire leur effort, qui leur ôte leur dépendance à la terre et les rend potentiellement capables de cultiver n'importe quoi sur n'importe quel sol. Pourtant, avec l'industrialisation de l'agriculture, on peut aussi voir des grands ensembles dévolus à certains types de cultures productives : le nord et la Beauce pour le blé, le Sud-Ouest pour la vigne, la Bretagne et la Normandie pour le lait ou le maraîchage, la vallée du Rhône pour les fruitiers et le Massif Central, et plus particulièrement le Limousin,

pour le « bovin-viande ». On tient donc bien encore compte d'une certaine spécificité de la terre.

On peut aussi, tel Marx, déplorer le virage industriel de l'agriculture et les conséquences pour le paysan et la terre, qui rejoignent l'image d'effort rendue par les peintures réalistes. On trouve dans *Le capital*, une autre vision de la fin des paysans, tout aussi crédible, et qui rejoint davantage certains constats faits par les agriculteurs bio, que la foi dans le productivisme ressortant de l'œuvre de Mendras. Voici la comparaison à l'industrie capitaliste que déplore Marx :

« Dans l'agriculture comme dans la manufacture, la transformation capitaliste de la production semble n'être que la martyrologie du producteur, le moyen de travail que le moyen de dompter, d'exploiter et d'appauvrir le travailleur, la combinaison sociale du travail que l'oppression organisée de sa vitalité, de sa liberté et de son indépendance individuelles. La dissémination des travailleurs agricoles sur de plus grandes surfaces brise leur force de résistance, tandis que la concentration augmente chez les ouvriers urbains. Dans l'agriculture moderne, de même que dans l'industrie des villes, l'accroissement de productivité et le rendement supérieur du travail s'achètent au prix de la destruction et du tarissement de la force de travail. En outre, chaque progrès de l'agriculture capitaliste est un progrès non seulement dans l'art d'exploiter le travailleur, mais encore dans l'art de dépouiller le sol ; chaque progrès dans l'art d'accroître sa fertilité pour un temps, un progrès dans la ruine de ses sources durables de fertilité. Plus un pays, les États-Unis du nord de l'Amérique, par exemple, se développe sur la base de la grande industrie, plus ce procès de destruction s'accomplit rapidement. La production capitaliste ne développe donc la technique et la combinaison du processus de production sociale qu'en épuisant en même temps les deux sources d'où jaillit toute richesse :

La terre et le travailleur. » (Le capital, livre I, XV, X)

Le constat d'impuissance semble alors, dans les deux cas, terrible pour le paysan. L'industrialisation de l'agriculture semble les devoir tous avaler sans qu'ils puissent s'y opposer. Le paysan est un brave élément du productivisme chez Mendras, moins soucieux semble-t-il des « conditions de travail » que Marx, qui le décrit comme un esclave dans l'industrialisation de l'agriculture. Ce discours marxiste, des paysans me l'ont servi : l'éloignement qui fait leur faiblesse, l'épuisement qui résulte de l'agrandissement des exploitations. La *fin des paysans* ne les réjouit pas du tout, bien que les machines leur permettent de réduire leurs efforts physiques et de gagner du temps, mais ce temps ils le perdent ailleurs : dans les papiers ou dans le suivi de leur exploitation agrandie.

À la radio¹⁸, un producteur de lait résumait ainsi la situation : « *Avant, il me fallait 20 litres de lait pour me faire couper les cheveux, aujourd'hui il m'en faut 60 litres* » et, en conclusion de la même émission, un paysan vendéen affirmait qu'il avait tout fait pour que ses enfants ne deviennent pas paysans et que : « *être paysan aujourd'hui, c'est être esclave* ». Une conclusion sonnante sur l'absence de pouvoir du paysan et qui n'est pas sans faire écho au taux de suicide important chez les paysans qui perce de temps à autre dans les grands médias.

Cette sensation de domination, de servage, d'usure à la tâche est peu propice à engendrer un sentiment de bien-être. On subit son mode de vie.

« *N'empêche que nous sommes très heureux... M. Lavallée me disait un jour qu'un certain Virgile avait affirmé cela dans les temps anciens et que nous devons nous en rapporter à lui. Pendant des semaines, pendant des mois je fus hanté par ces pensées justes peut-être, mais décourageantes. Il n'est pas bon de trop réfléchir à son sort : - ça ne change rien et ça rend malheureux davantage.* » (p. 228). [Guillaumin, 1904]

Faut-il alors sombrer dans une espèce de fatalisme ? La vie du paysan, un métayer, un pauvre, dont Guillaumin nous livre le récit, amène pourtant des pensées plus ambiguës. Elle rend une vie de labeur, au final, pareille à tout autre, en valant une autre, en force comme en bonheur, une vie d'un « *simple* ». L'initiative de Guillaumin à la relater nous oblige à prendre quelques distances avec le contentement fataliste qui traverse son personnage principal et rend à l'opération du regard, de la considération, sur la vie d'Untel (ou de soi-même), une fonction essentielle.

Mais certainement, l'initiative de Guillaumin, tout comme la mienne en écrivant cette thèse, n'est pas d'inviter le lecteur à se contenter de ses chaînes, mais plutôt à s'en rendre compte pour mieux les briser, à l'image d'un *Jacquou le croquant* [Le Roy, 1899]. Guillaumin, paysan lui-même, est d'ailleurs à l'origine d'un syndicat de métayers pour se défendre contre les gros propriétaires.

Comme Millet, en les magnifiant, il fait aussi l'éloge des « petits ». Cette connexion entre taille de l'exploitation et pouvoir du paysan, sous-entendue par Marx, est loin d'être à déconsidérée dans l'analyse.

Dans cette présentation du contexte général de la paysannerie et de son entourage figurent déjà de nombreux points qui réapparaîtront dans le développement de cette thèse. Ce sont des bases par rapport auxquelles les paysans se placent, qui sont des points de débats entre eux. Cet a priori d'absence de pouvoir, qui semble presque sauter aux yeux lorsqu'on dresse le tableau du monde paysan, est pourtant, je le pense et je veux en donner des pistes, contournable.

¹⁸ Émission « 5 à 7 » sur *France Culture*, du vendredi 17/10/2014, 17h00 à 18h00.

Mais voilà que j'ai présenté un contexte trop peu précis pour comprendre un cas particulier : celui du plateau de Millevaches. Car les paysans d'ici n'ont pas les mêmes fonctions que ceux de là-bas, en particulier à cause de la spécialisation agricole de nombreuses régions françaises. Je vais donc rétrécir ce contexte au plateau de Millevaches.

I.2 - Situation paysanne du plateau de Millevaches

Certainement, il y a une différence d'analyse entre des céréaliers de la plaine de la Beauce, des salariés gérants de volaillères, ou bien des éleveurs du plateau de Millevaches. Et tout ce que je pourrai désormais relater sur les paysans ne tiendra que par et pour la zone du plateau de Millevaches. Vous serez, par vos connaissances et expériences, bien sûr tentés d'extrapoler certains points à d'autres régions, et non forcément à tort : si je veux porter une réflexion, c'est aussi pour qu'elle puisse servir à un espace plus large que le plateau de Millevaches ; il n'en reste pas moins que mon analyse est dépendante de ce contexte local et que c'est à partir de ce cas du plateau de Millevaches que je vais porter ma réflexion.

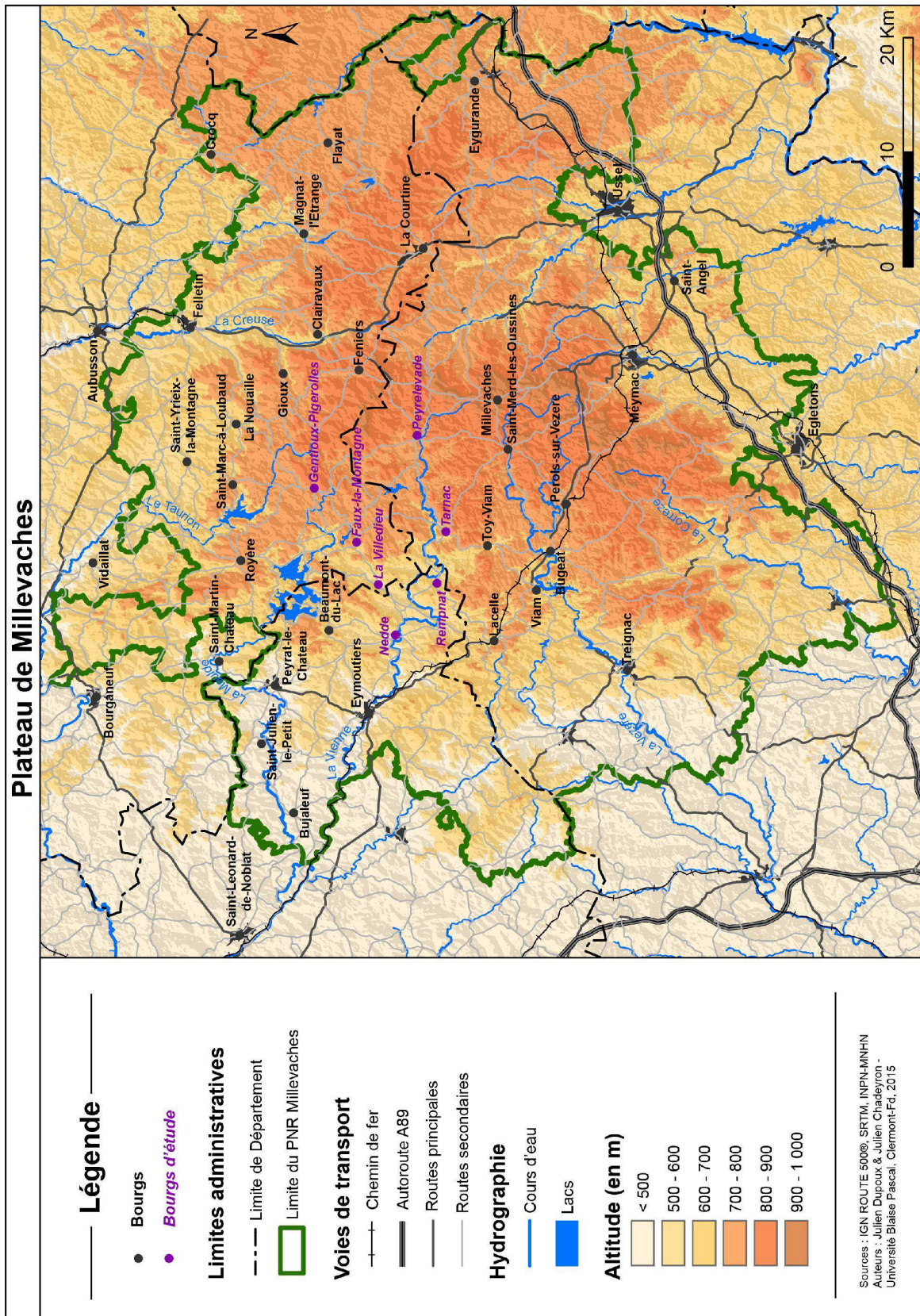
Peut-être ne connaissez-vous pas tous ce Plateau, que je vais tenter de resituer brièvement et, surtout, de décrire en insistant sur les particularismes qui concernent sa situation paysanne. Quelle place occupent les paysans et quels types d'activités trouve-t-on ?

C'est une partie où je vais reprendre certains points, dans la présentation du Plateau, de mon mémoire de master et demande à mes quelques premiers lecteurs d'excuser de légères redites. Je passerai plus rapidement sur le paysage et sauterai presque aux « conclusions » concernant celui-ci pour mettre l'accent sur le contexte paysan local. Il pourra parfois diverger du contexte général présenté précédemment. D'abord, voici quand même un aperçu morphologique du Plateau qui vous évitera le brutal renvoi à d'autres auteurs auquel je vous convierai également.

Situation géographique du plateau de Millevaches

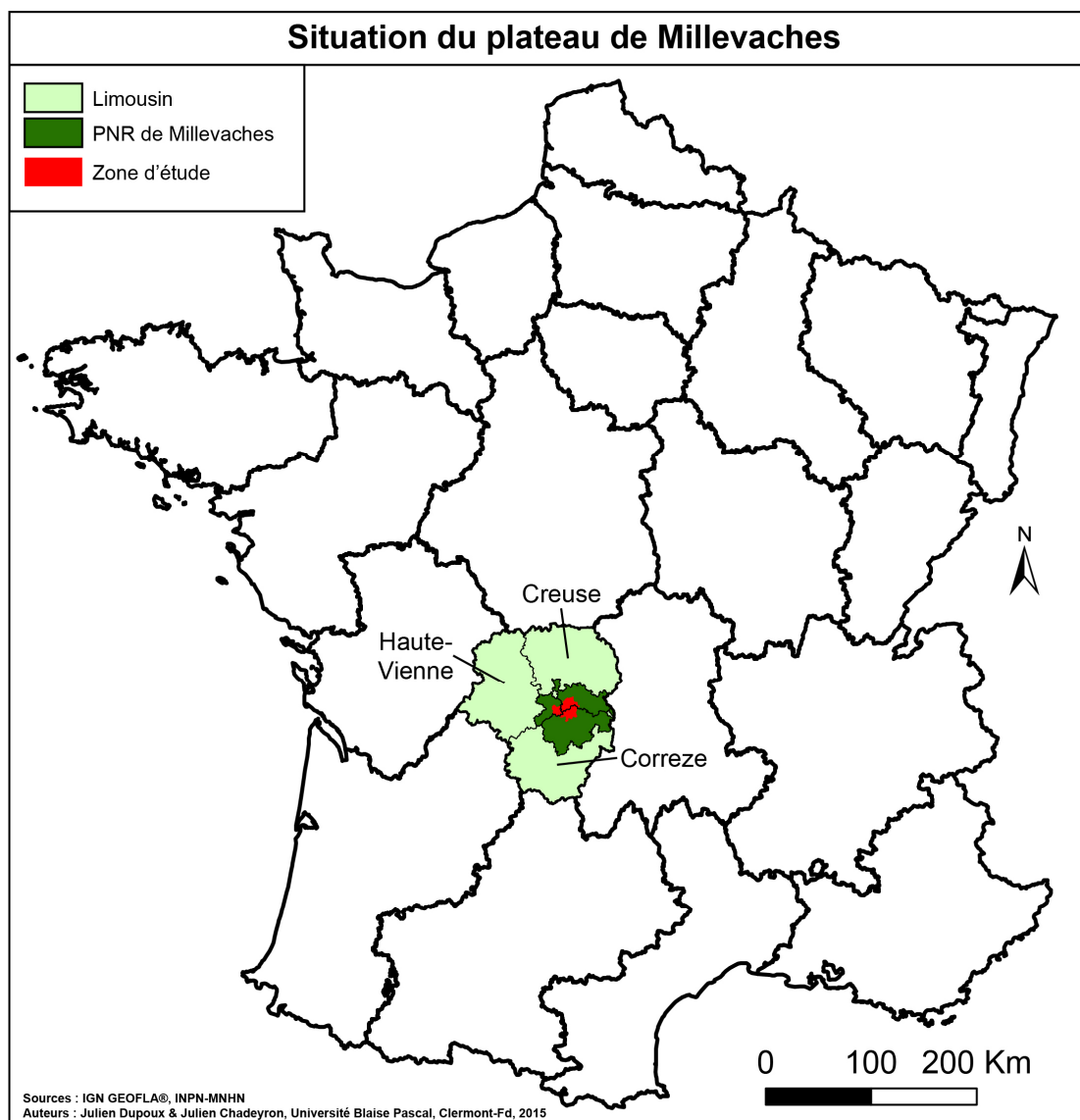
Où est-ce ? Le plateau de Millevaches se situe à la limite et à cheval sur les trois départements du Limousin (carte 2), mais principalement en Corrèze et en Creuse. Il porte le nom du village de Millevaches, situé en Corrèze, qui selon la majeure partie des hypothèses étymologiques, signifierait « mille sources ». En effet, de nombreuses rivières prennent leur source sur le Plateau, alimentant deux grands bassins fluviaux, celui de la Loire et celui de la Garonne.

Carte 1 : Carte de repérage sur le plateau de Millevaches



Les limites du Plateau sont floues et il serait bien délicat de les tracer [Bonnaud, 1998]. Les discours que je reçois font aussi varier ces limites, ceux qui seraient « en marge du plateau de Millevaches » le situent toujours un peu plus loin (des habitants de Nedde peuvent le situer à partir de Rempnat, des habitants de Rempnat à partir de Tarnac), ou toujours un peu plus haut en altitude car le plateau de Millevaches est le point le plus élevé du Limousin avec des cotes d'altitude passant les 900 mètres. Étant le premier massif à partir de l'Atlantique, il jouit d'une pluviométrie importante et est en effet perçu par beaucoup d'habitants comme très humide.

Carte 2 : Le plateau de Millevaches en France



Cette identification peut-être corrélée aujourd'hui au Parc naturel régional (PNR) de Millevaches, centré sur le Plateau mais avec des limites très larges. On parle aussi parfois, pour désigner une version « large » du Plateau, de « montagne limousine ». Pour ma part, je me suis centré sur un ensemble de sept communes, à l'intersection des trois départements :

- Gentioux-Pigerolles, Faux-la-Montagne, La Villedieu (Creuse) ;
- Peyrelevade, Tarnac (Corrèze) ;
- Rempnat, Nedde (Haute-Vienne).

J'ai davantage circulé sur la partie creusoise du Plateau, mais j'ai parcouru une vaste partie du Parc. Je ne me suis pas restreint aux sept communes précitées.

Une appellation « Plateau » renvoie aussi à une composante plus sociologique, plus idéologique que géographique, un Plateau anticapitaliste et libertaire qui serait décalé au nord (et davantage sur la Creuse) par rapport au « Plateau » géographique *stricto sensu*. Tania Nasr, relève, à ce sujet, les propos d'un habitant :

« Il y a des gens qui se reconnaissent dans une définition du plateau de Millevaches qui disent « Moi j'habite le plateau de Millevaches. [...] J'ai l'impression aussi qu'il y a un certain nombre de gens mais qui ne seraient pas tout à fait les mêmes qui se revendiquent davantage Corrèziens ou qui se revendiqueraient davantage Creusois, et je sais pas si l'identité départementale serait pas plus forte pour des gens moins militants dans une optique de développement... » (p 241). [Nasr, 2005]

Ce Plateau « militant » est fortement présent dans de nombreuses communes que j'ai choisies comme centrales pour l'étude, en particulier les communes creusoises. On trouvera des paysans « bio » dans ce secteur. Mais j'aurai l'occasion de développer l'aspect politique du Plateau dans la partie traitant du pouvoir et présenterai les spécificités du lieu qui pourront intéresser les questions de pouvoir. Je le signale ici car cet identifiant social fonctionne aussi comme référent géographique pour certains.

Le plateau de Millevaches est évidemment une zone rurale, voire « hyper-rurale » comme l'appuient maintenant plusieurs élus. Si on s'en réfère aux densités de population (chiffres 2011 donnés ici pour sept communes), c'est effectivement le cas et on tombe globalement, pour le cœur du Plateau, en deçà des dix habitants au kilomètre carré :

- Gentioux : 5 hab/km².
- Faux-La-Montagne : 7,5 hab/km².
- La Villedieu : 7,5 hab/km².
- Peyrelevade : 12 hab/km².
- Tarnac : 4,7 hab/km².
- Rempnat : 6,8 hab/km².
- Nedde : 9,6 hab/km².

De plus, le Plateau est complètement dépourvu de ville. Les seules grosses agglomérations qui l'entourent, hormis Ussel, ne dépassent pas les 5000 habitants. Elles restent périphériques au Plateau (carte 1). On ne trouve pas non plus de gros bourgs qui pourraient faire office de centre du Plateau ; celui-ci est plus sûrement parsemé de petits villages avec toutefois quelques commerces dans certains bourgs communaux.

Les liens avec la ville paraissent en tout cas difficiles. Ils ne sauraient être, pour une vaste majorité d'habitants, quotidiens bien que quelques personnes m'aient été signalées comme travaillant à Limoges (la « capitale » régionale). Le plateau de Millevaches offre un paysage où toute la place pourrait donc être accordée à la nature, et où le travail de la terre resterait une composante prégnante des activités humaines et sociales. Nous allons voir ce qu'il en est en termes « physiques », de composition du paysage « paysan » et d'occupation des sols : sa faible appropriation locale ne laisse, en tout cas, pas présager un dynamisme militant.

La place de l'agriculture dans le paysage boisé millevachois

Laissez-moi vous décrire quelque peu, à partir de mon carnet de recherches, ce que je vois sur Millevaches :

Je pars de chez moi, des Combrailles, et j'arrive généralement depuis Felletin. La première chose qui me frappe sont les résineux : ils sont partout. On voit de grandes pentes entièrement recouvertes de conifères, puis, bientôt, on ne voit plus rien du tout puisqu'on se trouve en plein milieu d'une forêt des plus sombres. Les points de vue restent une denrée assez rare. Il y a un petit guide de randonnées : j'en ai fait plusieurs et je dois avouer que certaines m'ont laissé une impression de longueur. Je me demandais quand je sortirais des bois. Le pire provient encore du caractère purement artificiel des bois : un quadrillage de résineux, de même essence et de même taille qui, hormis l'odeur, n'offre aucun des agréments de la forêt. Des coupes à blanc sont parfois pratiquées dans le paysage : c'est très laid. Même de loin, on voit des rangées d'andains parallèles. Au moins ça permet de dégager la vue... sur d'autres bois bien souvent. Franchement, je cherchais les champs. Et bien des fois, je me suis demandé : « Mais où ils les mettent, leurs vaches, là-dedans ? ». Évidemment, il y a tellement peu de monde... À côté de ça, certaines randonnées font découvrir une nature unique en Limousin : celle des grandes landes à callune et des tourbières de plateaux, des paysages très ouverts, à la végétation rase, souvent endogène, et le dépaysement, quand on vient d'ailleurs, est certain. Enfin, là, quand on pense aux paysans, ce ne sont pas encore des espaces pour les bêtes... quoiqu'il y ait des barbelés dans les tourbières. Grâce à des primes peu contraignantes, les paysans ont été incités à faire pâturer ces espaces : des petits panneaux rappellent çà et là qu'un paysan entretient l'espace (en convention bien sûr avec l'Europe !). Les paysans, aux yeux de touristes, peuvent donc être réduits à leur rôle d'empêcher la

déprise. Alors qu'eux-mêmes ne m'ont jamais mis en ce rôle en avant. Un paysan m'a relaté qu'il « entretenait le paysage » mais avec une pointe d'ironie plus qu'avec force de conviction. Un autre, sur une autre commune, se plaignait qu'eux, les paysans, ne serviraient bientôt plus qu'à ça : « à entretenir le paysage¹⁹ ». Je les comprends : les primes, relatives à la surface, permettent au territoire de perdre ses paysans et favorisent, par le manque de main-d'œuvre qu'elles engendrent, la déprise des prairies ; et de l'autre côté, on donne à ces paysans un pourboire pour reprendre la tâche de ceux qui manquent.

Mais les particularités des tourbières, celles des plantes rares des landes, sont certainement encore peu connues de la population et surtout peu mises en avant, en valeur, hormis par les employés des secteurs environnementaux, tel le Parc, qui les veulent protéger.

Ensuite, les routes sont étroites, mais comme partout en Creuse, la différence réside surtout dans la présence de la neige, et parfois du balisage systématique, l'hiver sur le bord des routes. Toutefois, mon sentiment est qu'elles restent, pour les principales, très praticables, ouvertes en tout cas. Il s'agit d'aller doucement et de faire attention. L'hiver est davantage craint pour sa longueur : les premières gelées arrivent tôt et les dernières se terminent tard. Ce qui a évidemment une conséquence au niveau agricole. Certains légumes, certains fruits, voire certaines céréales, viennent beaucoup plus difficilement. L'herbe, aussi, pousse tard et elle pousse en quantité restreinte. Certains paysans sortent leurs troupeaux avec un mois de retard par rapport aux proches Combrailles, par exemple. Les bêtes demandent donc à être nourries plus longtemps l'hiver.

Le territoire de Millevaches n'apparaît donc pas, malgré sa ruralité, si propice à une intense activité paysanne (voir les photos commentées du tour paysager en fin de chapitre). Il n'offre pas les gras pâturages des monts d'Auvergne, propres à obtenir de nombreux et goûteux fromages. Mais sa spécificité, avec la présence de landes, peut aussi être un atout agricole. Certains posent d'ailleurs quelques ruches pour obtenir le miel de fleurs peu communes.

Si on lit le paysage, à la manière d'Augustin Berque, comme un fait culturel, comme un produit des hommes qui dénote aussi certaines politiques, ou certains pouvoirs [Berque, 1995], je peine à voir celui de Millevaches comme le produit de ses habitants. L'exemple des points de vue (annexe 3) est assez caricatural mais montre qu'il n'y a plus de bergers qui se hissent au sommet des buttes pour repérer leurs troupeaux, ni même de paysan qui invite sa petite famille ou ses amis à découvrir sa belle région depuis un dôme.

Malgré une sensibilité, souvent à fleur de peau, quant au taux de boisement résineux, et les remarques d'Yves Luginbühl : « *La perception de l'environnement joue [...] un rôle fondamental dans les processus de décision de l'aménagement* » ou « *une part de la*

¹⁹ Lire à ce sujet Sandrine Petit et Philippe Fleury dans *Le retour des paysans ?* [Auclair, Aspe, Baudot, 2006] : « *Les acteurs de l'aménagement considèrent l'agriculture de montagne comme condamnée, progressivement elle se marginalise économiquement, son maintien est nécessaire comme appui à d'autres formes de développement* » (p.54).

modification du paysage n'est pas tant dans la nature de la modification que dans la représentation que s'en font les divers groupes sociaux ». Les plantations dominent l'espace boisé et le bois, dans son ensemble, domine l'espace agricole. Toutefois, la création du Parc comme la non-présence de l'autoroute à Faux souligne aussi une importance donnée par des habitants à la nature préservée et une certaine force de la « perception de l'environnement ».

« *Est-ce que tu t'es intéressé à la place du bois, aux paysans qui seraient aussi des forestiers ?* » qu'on me pose quand je présente ma thèse.

Bon, voilà encore un manque ! « *Euh, pas trop. Le bois tient une telle place ici que ce n'était pas spécialement mon but. J'avoue que je n'ai pas trop posé la question. Les paysans ne m'ont pas parlé du bois* ».

Et c'est vrai, ils ne m'ont pas paru particulièrement forestiers les paysans, pas occupés du tout du bois, si ce n'est, comme en Combrailles, pour en couper et faire du billes de chauffage.

Bon, il y en a un, quand même, à Nedde, qui était forestier. D'ailleurs, il était surtout « forestier » et sa femme considérait l'activité paysanne comme annexe et insignifiante. Ils n'étaient pas, selon eux, vraiment des paysans. D'ailleurs, elle n'avait pas trop envie de me parler, j'ai dû un peu insister pour poser quelques questions sur l'agriculture. C'était surtout elle qui s'occupait des bêtes et lui de la foresterie, cette dernière activité rapportant le plus mais « en temps, l'activité paysanne dépasse 50 % : il faut ça pour avoir le statut agricole ». Le couple avait 15 vaches. Par son envie de ne pas s'étendre, elle ne paraissait d'ailleurs pas très à l'aise sur cette double activité.

Bon, puis un autre, sur Peyrelevade, dans une moindre mesure, qui s'occupait un peu de bois mais comme une activité de « diversification », et la famille comprenait plutôt cette activité comme intégrée à son activité paysanne. Ce n'étaient pas du tout des « forestiers ». Ils produisaient du granulé de bois qu'ils revendaient pour le chauffage.

À part ça, peu de cas du bois dans les discours (hormis ceux qui m'ont posé la question et qui s'occupent eux-mêmes de gérer leur parcelle de forêt et font attention à son aspect) si ce n'est pour se plaindre de son emprise. Le bois « paysan » me semble surtout de deux types :

-bosquets de bois de chauffage

-parcelle de bois « capital retraite » ou simple « capital naturel » dont on s'occupe très peu, voire pas du tout.

On peut ajouter quelques bois où on fait aller les bêtes (les chèvres dans un cas, par exemple) pour qu'elles mangent, ou se protègent des intempéries (quoique ce dernier point m'ait paru rare, de nombreux bois étant limités par des barbelés à la lisière des champs).

Plusieurs éléments montrent plutôt une forêt en conflit avec l'espace agricole, à l'image de ce témoignage relevé par Tania Nasr : « *Maintenant c'est... un peu la guerre. Les terrains que j'ai pris à Angioux, c'était pour couper court à des plantations, les agriculteurs de Pigerolles avaient décidé qu'on ne les planterait pas.* » (p. 200). [Nasr, 2005]

Je peux citer aussi un couple de retraités, dans un village déserté de Faux qui, dans l'esprit de maintenir un paysage ouvert, a racheté une ferme (inoccupée depuis 1910), remettant le bâtiment sur pied et transformant les friches annexes en pâtures, entretenues par les chevaux. Il semble évident aujourd'hui que le terrain agricole est trop précieux pour qu'on désire le planter. Un paysan de Rempnat voulait même récupérer des terrains boisés lui appartenant pour les remettre en prairies mais ne le pouvait pas car, à cause des subventions, ce qui a été planté doit être maintenu en bois²⁰.

Un paysan de Tarnac m'a relaté un conflit entre des retraités qui voulaient enrésiner « *illégalement* » 50 ha de bonnes prairies et des paysans qui sont allés arracher les plants.

Certaines zones, par exemple entre Pigerolles et Féniers sont moins enrésinées. Une paysanne du secteur a évoqué, comme raisons possibles, le nombre de paysans (un peu plus important par ici) ou leur faculté, à une certaine époque, d'avoir résisté aux forestiers et géré leurs forêts eux-mêmes.

La forêt est surtout la propriété de non-résidents comme le montre Christian Beynel : si les plantations résineuses comptent de nombreux petits propriétaires, elles appartiennent pour l'essentiel à des non-résidents (par héritage), souvent parisiens, ou tout du moins citadins [Beynel, 1998]. Sur les communes de Gentioux et Peyrelevade, les résidents ne possèdent qu'entre 30 et 50 % de la forêt, et seulement entre 15 et 30 % pour ceux des communes de Faux et Tarnac²¹. On aura un aperçu assez complet de la question foncière et de la perception des plantations forestières sous des angles différents en se rapportant aux thèses de Christian Beynel et de Tania Nasr. Si Beynel semble promouvoir des plantations paysannes, gérées par les paysans et vecteurs de revenus pour eux, dans la lignée du communiste Marius Vazeilles, inspirateur de l'élément forestier et résineux sur le Plateau [Vazeilles, 1931], il privilégie cependant surtout une essence propice à l'exploitation industrielle car demandée par l'industrie : le douglas (au passage, pourtant décrite comme moins favorable à une activité courue de tous, paysans ou non : la cueillette des cèpes et des girolles). L'essence, trop plébiscitée, risque d'ailleurs de connaître une décote marchande.

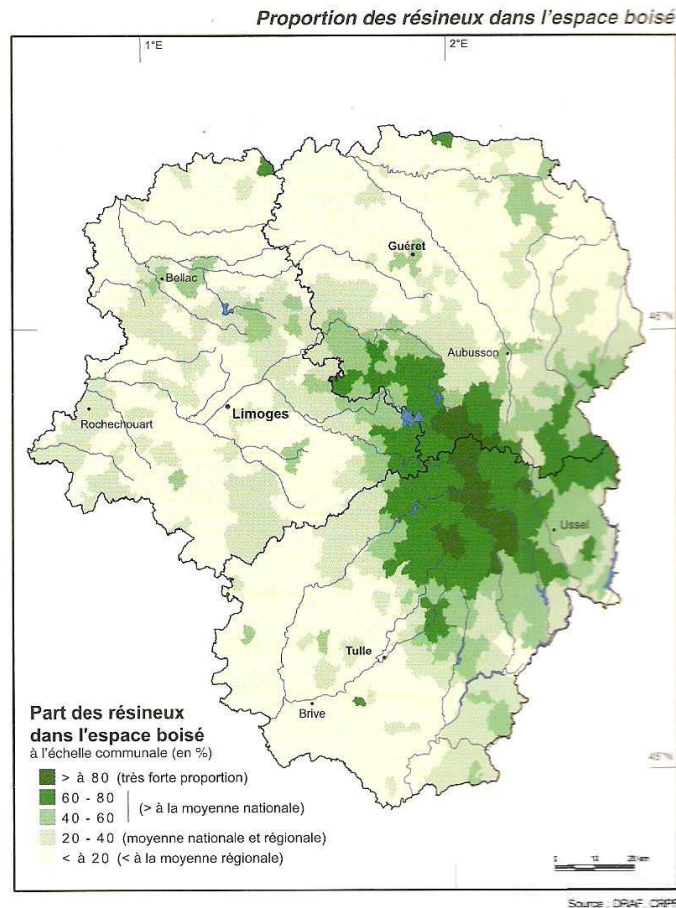
J'ajoute encore que, quand bien même la propriété pourrait être paysanne ou particulière, la gestion et l'exploitation se font souvent par des entreprises qui mangent quasiment tous les bénéfices qui pourraient revenir au propriétaire.

²⁰ Les statuts des terrains ne sont pas modifiables facilement. Quant aux plantations actuelles, plusieurs ont fait suite à une politique de boisement subventionnée, sous condition de replanter la parcelle après coupe.

²¹ Chiffres de la carte n°24 [Beynel, 1998]

C'est donc au travers d'un paysage très boisé, et très résineux (les chiffres brut²² sur le PNR donnent 52 % du territoire couvert de bois dont 56 % de résineux et, parmi eux, 38 % sont des douglas), si bien que le plateau de Millevaches, à l'intérieur du Limousin, plus sûrement qu'avec un type d'élevage ou d'agriculture, coïncide dans son occupation des sols avec l'exploitation résineuse (carte 3).

Carte 3 : Part des résineux dans l'espace boisé²³



Certainement, et malgré la nature des essences (résineuses) et leur propriété générale exogène, une étude plus poussée des liens du double rôle paysan-forestier aurait peut-être pu me permettre de me rendre compte d'une diversification financière supplémentaire et non négligeable sur le Plateau : celle de la possession foncière de bois sur pied, ce qui serait à prendre en compte en tant que pouvoir de capital des paysans. Néanmoins, elle ne changerait pas les grands ensembles de l'analyse ci-présente qui se fonde sur différentes conceptions du rôle de paysan et du pouvoir.

²² Brochure du PNR : *Forêt : essence (s) d'un enjeu*, février 2012.

²³ Extraite de *Le Limousin côté nature*, Espaces naturels du Limousin, 2000.

En tout cas, même si la possession de bois ne représente pas une relation propre à la terre, et que la gestion de grandes parcelles forestières entre davantage sous le vocable de « forestier » que de « paysan », il m'a semblé significatif de relever que la place de l'agriculture n'était pas première dans le paysage. Elle pèse sûrement moins lourd économiquement parlant, que l'exploitation du bois, mais elle pèse localement car les paysans habitent, travaillent et vivent sur place.

Tour paysager du plateau de Millevaches



Photo 1 : Point de vue à Tarnac



Photo 2 : Point de vue à Peyrelevade



Photo 3 : Point de vue à La Villedieu



Photo 4 : Tracteur avec faneuse



Photo 5 : Maison et grange en pierre



Photo 6 : Fontaine à Tarnac

Tour paysager – 12 photos commentées

Le paysage millevachois, de quelque point de vue qu'on se place, apparaît éminemment boisé. Qu'on se trouve sur la commune de Tarnac (photo 1) ou bien sur la commune de Peyrelevade, à la chapelle du Rat (photo 2), indiquée sur les panneaux routiers comme point touristique et patrimonial, la vue embrasse d'abord et avant tout le bois ainsi qu'un saisissant vide humain. Les points de vue ne sont d'ailleurs pas légion : il faut une éclaircie dans la forêt, souvent résineuse, pour avoir une vue large sur le paysage. Les points où une grande partie du paysage est découvert et où l'on voit loin (photos 1 et 2) s'avèrent donc rares. On remarque sur ces photos la place limitée accordée aux prairies. Et ces dernières, comme le montre la photo 3 offrent peu d'herbe et sont souvent tourbeuses. Les routes sont plutôt étroites et sinueuses (photo 3), les déplacements, que ce soit en voiture ou en tracteur, peuvent donc prendre du temps et les paysans, dont les champs sont éloignés spatialement, peuvent donc passer un temps non négligeable sur les routes. Les gros tracteurs sont peu adaptés à ce paysage accidenté (photo 4) et les conducteurs de voitures (les touristes l'été par exemple) peuvent s'énerver en se retrouvant coincés derrière un tracteur. C'était le cas lors de la scène de la photo 4 où la voiture ne cessait de klaxonner et où elle n'avait manifestement pas la place de doubler le tracteur remorquant sa faneuse : il s'en est suivi un placement à gauche de la route du tracteur, soit par réaction épidermique, soit pour éviter que la voiture ne tente un dépassement dangereux.

L'agriculture connaît donc des contraintes liées au paysage et qui ne la rendent pas de tout repos : le relief pentu et la mauvaise qualité des sols.

Néanmoins, des aides ont été dégagées et allouées aux paysans pour qu'ils fassent pacager leurs bêtes (vaches ou brebis) sur les tourbières pendant l'été (photo 7). Les tourbières étant un élément distinctif du paysage millevachois, certaines étant même très vastes (la tourbière du Longeyroux est la plus connue), elles sont devenues les principaux points d'attrait du paysage millevachois, elles revêtent une valeur paysagère et touristique. Il fallait donc éviter leur enfrichement (photo 8). De leur propre, emmener les bêtes quelques semaines dans les tourbières est peu contraignant pour eux, surtout par rapport aux aides perçues. Des paysans mettent même leurs bêtes dans les espaces en friche pour tenter de juguler cette dernière : on voit sur la photo 8 la présence du grillage à moutons qui atteste de l'utilisation de l'espace. Les ovins sont, en effet, des défricheurs bien connus. Les moutons sont d'ailleurs parfois le seul type d'élevage adapté à ces terrains peu enherbés ou tourbeux car ils peuvent trouver leur nourriture dans ces pacages pauvres. Les terrains hydromorphes (comme celui de la photo 9) sont difficiles à valoriser autrement qu'en prairie permanente, on ne peut pas les utiliser pour faire du foin et il serait aventureux de vouloir y semer des prairies temporaires.

On remarque pourtant deux types de prairies dans les champs : les prairies naturelles (souvent permanentes) et les prairies semées (temporaires et potentiellement utilisées pour le foin). Elles se côtoient sur la photo 9 où la prairie semée, plus verte, surplombe l'espace de tourbière marécageuse. Ceci est encore plus patent sur la photo 10 où un troupeau de vaches limousines est situé à la limite entre les deux prairies. Sur certaines tourbières, on peut donc trouver des vaches (le pré de la photo 10, où l'herbe est rase et sèche, tend vers la tourbière, et l'espace boueux de la photo 9 laisse supposer le passage de lourds pas de vaches) mais celles-ci (même limousines) sont moins à l'aise sur ces espaces humides et, surtout, ont besoin d'herbe plus haute que les brebis. Le choix des vaches n'est donc pas forcément un choix adapté au terrain, mais plutôt un choix économique par rapport au cours de la viande bovine et, tout simplement, au poids de viande vendu, ou bien un choix relatif aux contraintes potentiellement plus nombreuses liées à l'élevage ovin (plus de risque de sortir des près, tonte nécessaire, nombreux agnelages).

Les deux types d'élevages peuvent être utilisés sur une même prairie. On voit qu'un haut barbelé surplombe le grillage à mouton sur la photo 11, on peut donc penser que des vaches peuvent aussi être passées dans ce champ, où peuvent y passer certaines années. Quand aux vaches limousines de la photo 12, elles paissent derrière un grillage à mouton.

On note, sur la photo 11, qu'on peut aussi trouver des bêtes dehors en hiver. Cela est assez fréquent, pour les vaches comme pour les moutons.

Ce tour photographique vous montre les principaux espaces qu'on trouve sur le plateau de Millevaches, susceptibles d'être utilisés par les paysans. Il faut ajouter les éléments de patrimoine bâti qui frappent par leur beauté, y compris quand ils proviennent du monde paysan (des maisons ou des granges : photo 5) ou qu'ils demeurent tout à fait modeste comme une fontaine (photo 6). On remarque particulièrement les superbes alignements de pierre de taille sur la photo 5, ainsi que les massives pierres d'angles et linteaux. Les pierres utilisées pour la fontaine (photo 6) sont elles aussi magnifiquement taillées. Le plus saisissant dans le paysage villageois est que ce type de constructions en pierres ne fait pas exception. On trouve beaucoup de belles constructions et un riche petit patrimoine bâti.



Photo 7 : Tourbière à Peyrelevade



Photo 8 : Friche à Gentioux



Photo 9 : Espace marécageux



Photo 10 : Prairie tourbeuse et prairie semée

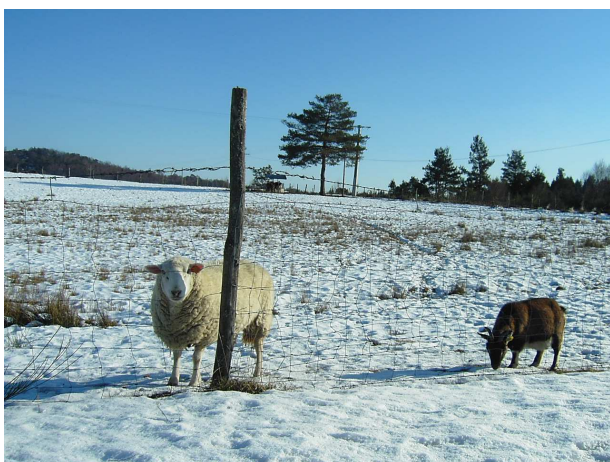


Photo 11 : Brebis et chèvre en champ



Photo 12 : Vache et taureau limousins

Considérations politiques sur les paysans du plateau de Millevaches

-On compte encore quand on s'adresse aux instances administratives départementales, signalait un éleveur ovin de Peyrelevade : « On a du pouvoir localement et économiquement. En tant que paysan, on est entendu par la mairie sur les questions de paysage, de chemins, de voiries. Économiquement, nous représentons un certain chiffre d'affaires au niveau régional et départemental. »

C'est un discours qui s'oppose à ceux qui constatent « *ne plus être assez nombreux pour compter* », mais cette dernière tirade fait souvent suite à un avis sur la politique nationale et sur les orientations de la PAC. Il n'est pas forcément complètement contradictoire avec le précédent, tourné vers les instances locales.

Antony Simon note que « *le secteur agricole fournit directement un quart des emplois de la montagne [creusoise]* » et que « *l'agriculture creusoise joue donc un rôle sociologique majeur* ». [Ceramac, 2003]

Les soucis paysans peuvent donc être considérés comme bien représentés localement. Encore qu'ils ne soient pas forcément tous les mêmes.

Le même éleveur de Peyrelevade, à la Confédération paysanne, signale que « Ceux de la Conf et de la Fédé²⁴ s'entendent bien au niveau des revendications, face au préfet ou au ministre, mais pas dans les pratiques. La Fédé c'est de l'industrie et la Conf de la paysannerie. Dans les discours, ceux de la Fédé voudraient nourrir le monde entier, sont pour l'export ; pas la Conf ». Mais, il ne sait pas pourquoi les paysans d'ici sont à la Fédé car beaucoup sont contre les orientations nationales.

Si Gambin avait pu évoquer un curseur placé politiquement à droite dans le monde agricole, il faudrait nuancer cela pour le cas du plateau de Millevaches. Les orientations politiques sont difficiles à connaître, tous n'en font pas part, et beaucoup ne se disent pas syndiqués, nulle part quand d'autres précisent qu'ils sont simples adhérents, sans aller aux réunions. Il y a une présence non négligeable, sur le Plateau, en particulier chez les éleveurs ovins, de paysans syndiqués à la Confédération paysanne et on peut toujours penser qu'il subsiste encore quelques restes du communisme rural, notamment à travers plusieurs paysans adhérents au MODEF²⁵ (syndicat d'obédience communiste). Ce communisme particulier était historiquement fondé sur la petite propriété comme insiste Larid Boswell, s'appuyant sur un des raisonnements de Marx : « *Dans la petite exploitation la libre propriété du paysan-cultivateur est la forme la plus normale de propriété foncière. La propriété du sol est tout aussi nécessaire au plein développement de ce système économique que la propriété des outils*

²⁴ Confédération Paysanne et FNSEA.

²⁵ MODEF : Mouvement de défense des exploitants familiaux.

l'est au plein développement de la production artisanale » (Le capital, Livre III, VI, XXIV) [Marx, 1879]. Mais Boswell met aussi en avant, pour le Limousin et la Dordogne, la structure villageoise comme élément explicatif du communisme rural : « *La capacité à reconstruire et à réinventer des réseaux de sociabilité et de culture villageoises là où ils avaient déperé est au cœur de l'enracinement du communisme rural dans la durée.* » [Boswell, 2004]

Le Limousin et le plateau de Millevaches sont des régions où la gauche a su en tout cas s'implanter, y compris chez les paysans, et certaines communes du Plateau sont encore fortement teintées d'un vote communiste. Si Boswell souligne le rôle de la petite propriété, il faut néanmoins souligner que, sur le plateau de Millevaches, se trouvaient de nombreux communaux²⁶ et sectionnaux (dont il reste quelques traces) mais qui ont bien souvent été partagés, comme le déplorait, en 1974, Gérard Raphaël Larrère. Il offre pour le Plateau, la lecture marxiste de l'industrialisation de l'agriculture présentée dans la première partie : « *Développer la production marchande ou partir définitivement. Ainsi s'amorce la décomposition du système traditionnel de mise en valeur* » [Larrère G.R, 1974] commence-t-il par écrire. Il note aussi la perte d'autonomie, présente dans de nombreux témoignages d'éleveurs obligés d'acheter de quoi nourrir leurs bêtes l'hiver et subissant les hausses de coût des aliments :

« *Quoique progressif, le passage d'une économie de subsistance à une économie marchande, rompt la relative protection que constituait l'autarcie du petit producteur. Celui-ci voit ses conditions de vie, ses conditions de production, dépendre de plus en plus du marché. Il est sur ce marché défavorisé par la pauvreté de son sol, l'âpreté du climat, le mauvais état des chemins, mais aussi parce que ses avances de capital sont faibles quand il peut en consentir.* » (pp. 69-70).

Il n'est pas pour autant déterministe puisqu'il signale :

« *La pauvreté de la région ne vient donc pas uniquement de ses faibles potentialités productives. Intervient en premier lieu la capacité d'une structure sociale historiquement déterminée à tirer parti de l'espace qu'elle contrôle. De même, tout en tenant compte des différences d'aptitudes physiques des terroirs, le mode d'utilisation et d'occupation du territoire est un produit social.* » (p 94).

Il y a bien une paysannerie, comme il l'explique, en déprise alors face aux reboisements forestiers, qui perd la maîtrise de la terre et entre dans l'économie mondialisée de marché, tout comme il y a une présence historique de la gauche, communiste et athée parmi les paysans.

Je ne partage pas, pour le lieu du plateau de Millevaches, certains constats d'Hervieu à savoir l'intégration paysanne à l'Église catholique et la confiance dans les institutions agricoles [Hervieu, Viard, 2001] où on lit que « *61 % des agriculteurs, par exemple, manifestent leur confiance à l'égard des organisations sociales* » et que « *la MSA, quant à elle, dispose de*

²⁶ Voir [Corbin, 1975], p. 288.

57 % de confiance²⁷ ». Aucun paysan ne m'a fait l'éloge de la MSA quant beaucoup se sont plaints de leurs cotisations énormes et de leurs retraites dérisoires.

La dépendance au marché est une évidence partagée par plusieurs éleveurs, et je dirai même la défiance envers les institutions qui, par leur relais de la Politique agricole commune, leur peu d'interventions quant à la défense des éleveurs, leur allégeance aux « *industriels-céréaliers* » sont associées au marché.

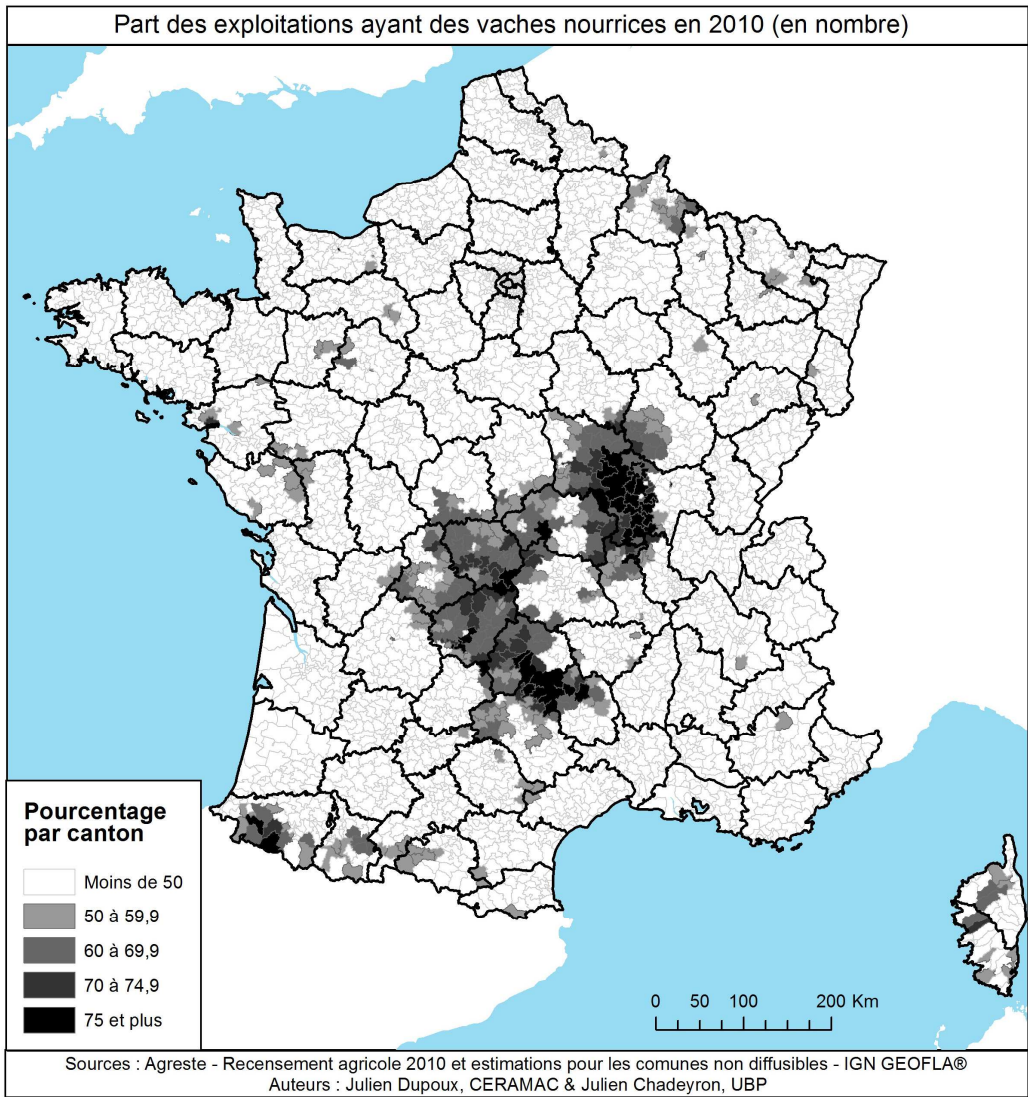
La meilleure situation et la plus rentable face au marché, semblait pour beaucoup de développer l'élevage bovin intensif, et cette forme est presque caractéristique de l'agriculture limousine et à laquelle le plateau de Millevaches n'échappe pas.

Types d'agricultures présents sur Millevaches

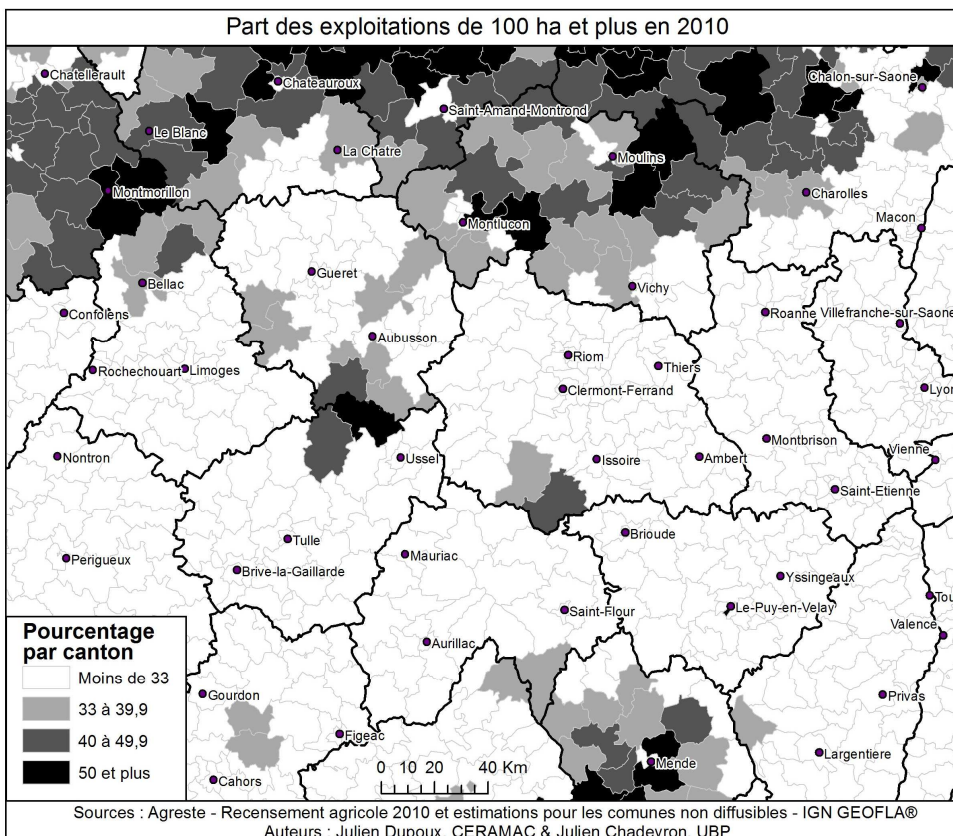
Vous l'auriez parié ? Notre époque l'a fait ! On trouve des vaches sur le plateau de Millevaches, et en grand nombre. Le Limousin figure dans les grandes zones de production de viande bovine (carte 1) et le Plateau n'y fait pas exception. On trouve aussi, en particulier à la jointure des trois départements limousins, une part non négligeable de paysans possédant des brebis (carte 7) animal considéré comme beaucoup comme la tradition du plateau de Millevaches. Car figurez-vous qu'au début du XX^e siècle, on ne trouvait guère de vaches sur le Plateau mais uniquement des brebis, et qu'au XIX^e siècle, contrairement à aujourd'hui, le sarrasin et le seigle étaient très cultivés²⁸.

²⁷ Chiffres obtenus par un sondage sur 1601 personnes par rapports à des quotas d'âge, de sexe, de taille d'exploitation. Mais peut-être ceux qui consentent à y répondre sont-ils déjà enclins à passer par des papiers et par les voies institutionnelles ? En tout cas, ce sondage ne peut rendre compte de réalités locales.

²⁸ Voir [Corbin, 1975], pp. 28-29.

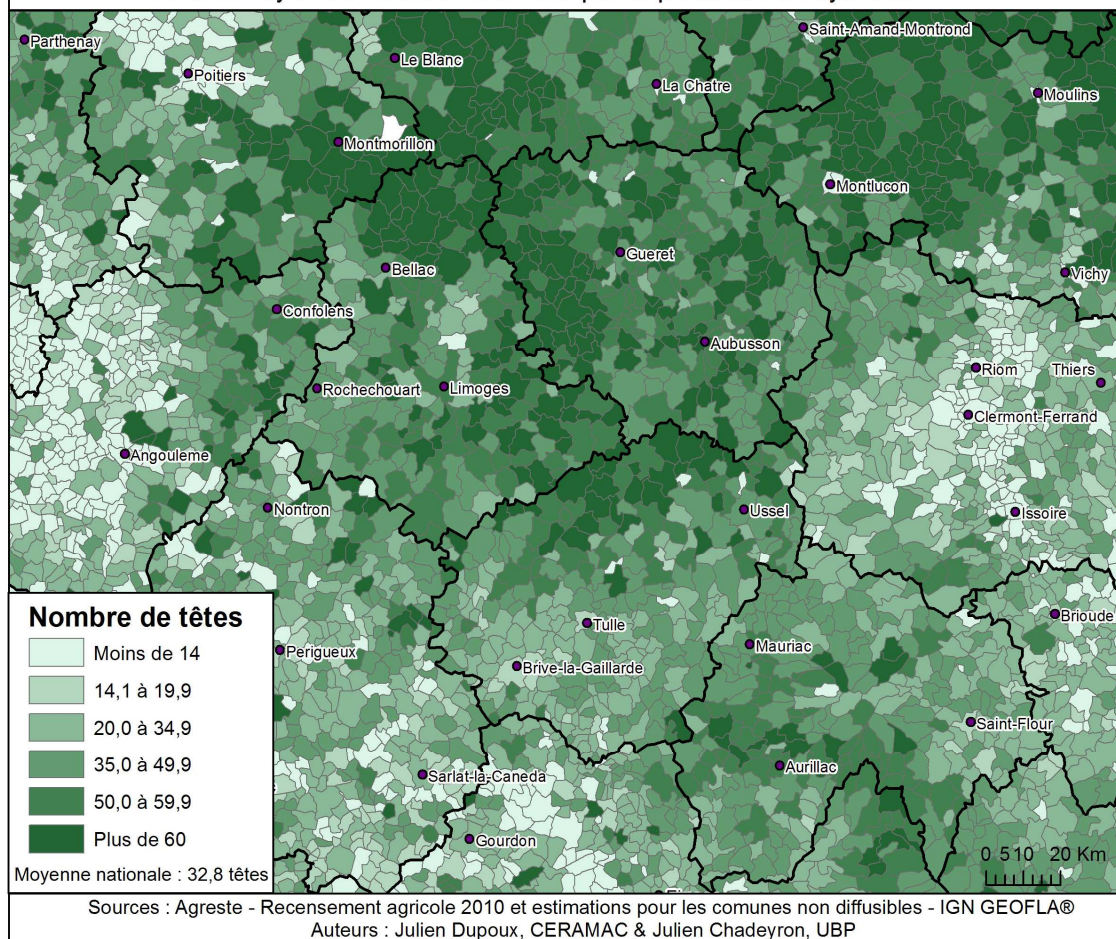


Carte 4 : Les aires des vaches nourrices en France



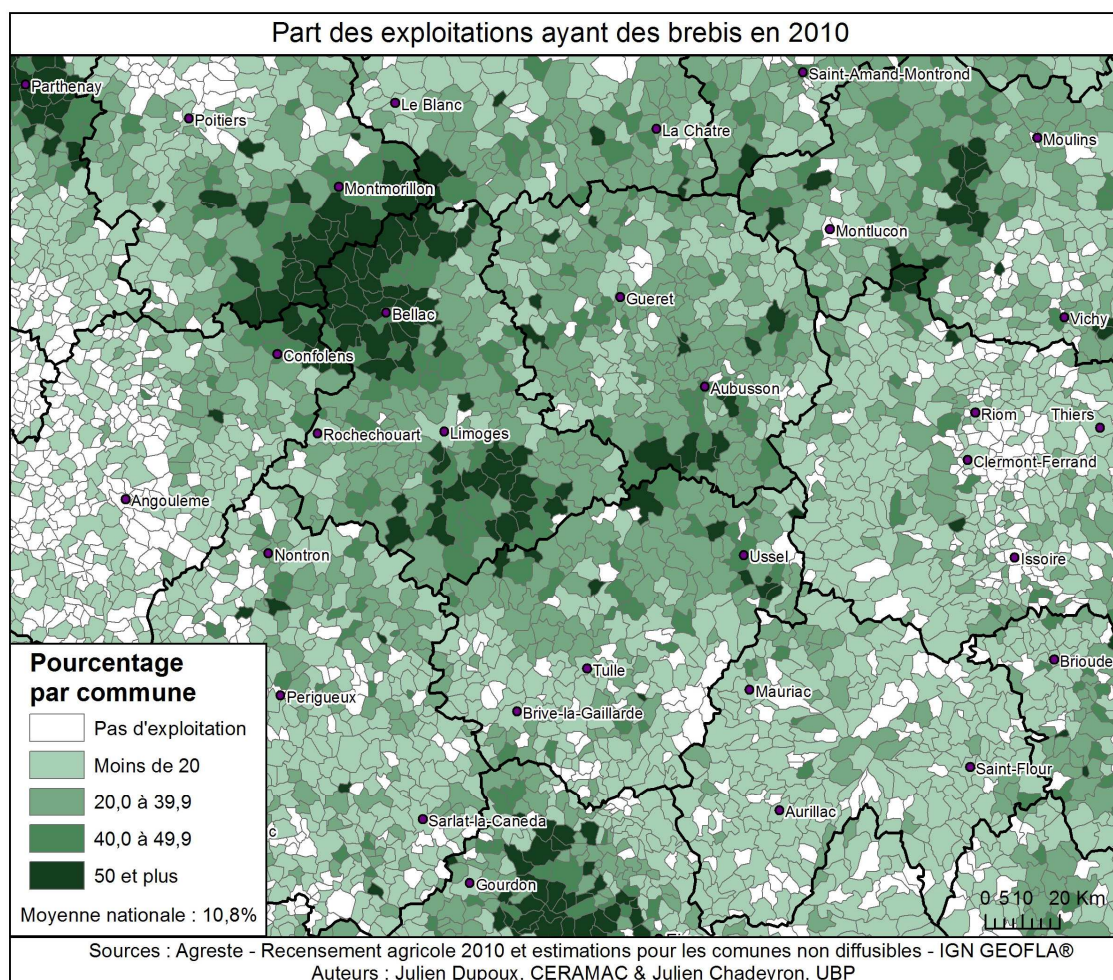
Carte 5 : Superficie des exploitations agricoles en Limousin

Nombre moyen de vaches nourrices par exploitation en ayant en 2010

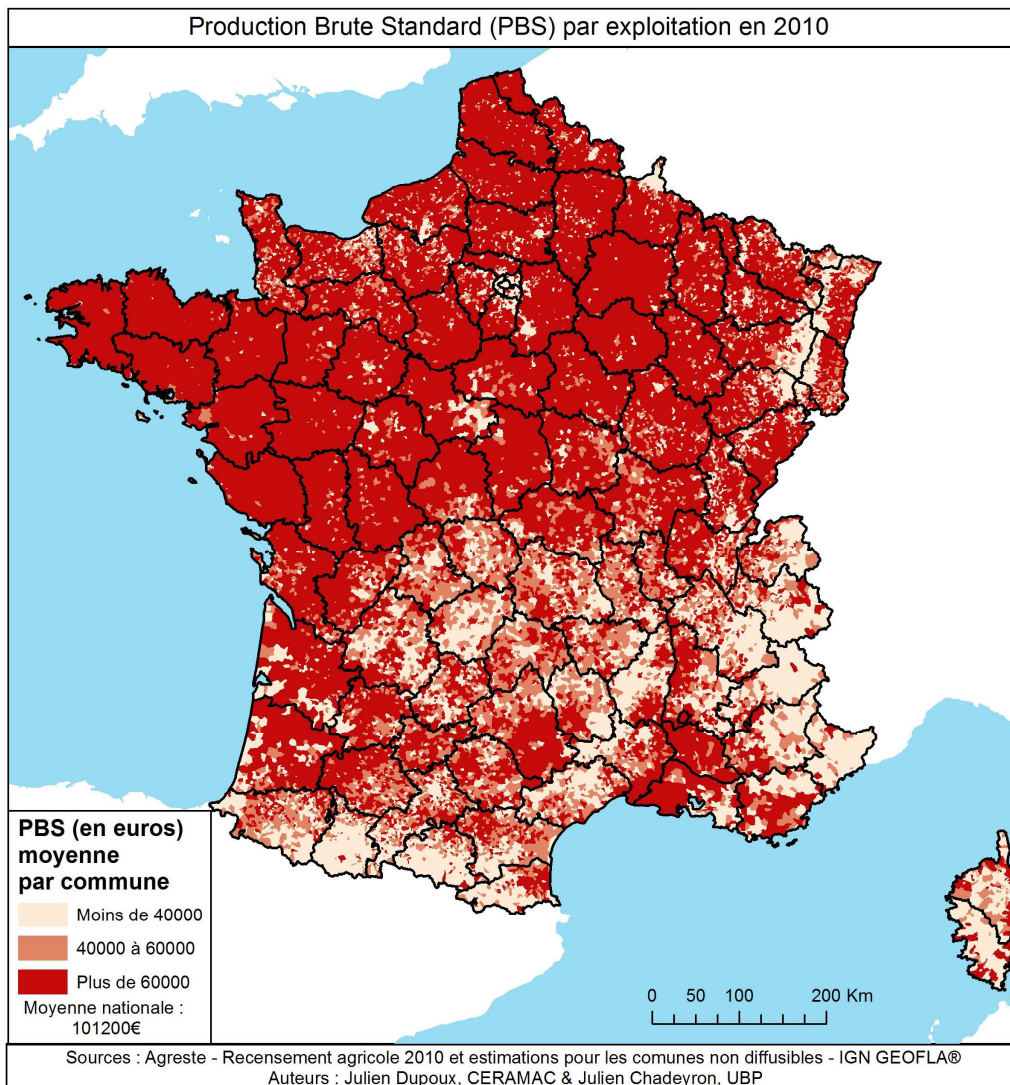


Carte 6 :
Nombre moyen
de vaches
nourrices par
exploitation en
Limousin

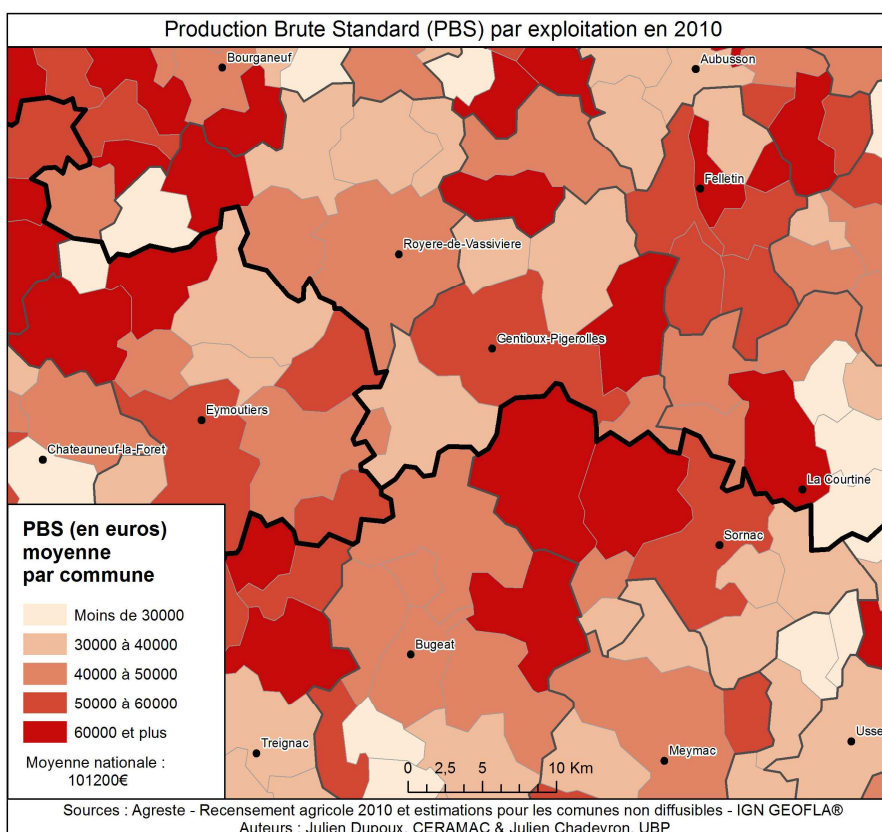
Part des exploitations ayant des brebis en 2010



Carte 7 :
Présence des
brebis dans
les
exploitations
limousines



Carte 8 : Revenus des productions agricoles en France



Carte 9 : Revenus des productions agricoles sur quelques communes du Plateau

Si le terme « agriculteur » renvoie à la culture davantage qu'à l'élevage, voilà déjà une bonne raison qui me faisait préférer le terme de « paysan » pour le Plateau tant y prévaut l'élevage, principalement bovin donc, mais aussi ovin. Antony Simon fait une remarque similaire :

« *La montagne de Millevaches comprend deux catégories d'agriculteurs : les polyculteurs-éleveurs et les éleveurs spécialisés. Les premiers, généralement les plus âgés, sont parfois éleveurs de moutons, mais le plus souvent de veaux de lait* ». (p. 606) [Ceramac, 2003]

Les veaux de lait, comme les brebis, sont perçus comme un élevage « traditionnel » au Plateau, familial. Quant aux « éleveurs spécialisés » dont parle Simon, il ne peut s'agir que des producteurs de broutards (dit « veaux d'Italie » car vendus principalement dans ce pays), mais certains paysans cumulent broutards et brebis. Les veaux de lait (ou « veaux sous la mère ») demandent quant à eux beaucoup d'attention et de présence ; c'est un élevage qualifié de « *prenant* » que plusieurs, avec l'âge et une baisse de leur énergie, ont déclaré avoir abandonné. Les deux catégories dont parle Simon ne sont donc pas très strictes et pas forcément distinctes puisque certains paysans, au vu de sa précision des « polyculteurs-éleveurs » pourraient entrer dans les deux.

L'élevage du Plateau est présenté comme de type extensif. Les paysans y possèdent de très grandes surfaces, ce qui est valable pour la montagne dans son ensemble, souligne Laurent Rieutort : « *le Massif Central montagneux a donc largement dépassé les valeurs moyennes nationales [pour la taille moyenne des exploitations] quel que soit le type d'exploitation* » (p.545) [Ceramac, 2003] et on peut remarquer encore plus particulièrement, que les exploitations du plateau de Millevaches se détachent de par leur taille à l'intérieur du Limousin (carte 5) et qu'elles dépassent en taille les exploitations du Cantal, de la Haute-Combraille, du Forez ou du Velay, zones d'altitudes égales ou supérieures. Il faut descendre en Lozère, avec ses causses arides, pour apercevoir des tailles similaires à Millevaches. Venant des Combrailles, j'ai été moi-même surpris de la taille des exploitations du Plateau. Si on s'attache maintenant au nombre de vaches par exploitation en possédant, certes le plateau de Millevaches dépasse largement la moyenne nationale mais il ne surnage pas à l'intérieur du Limousin (carte 6), ce qui souligne la nature extensive des élevages. Toutefois, par rapport aux Combrailles, j'ai trouvé qu'il y avait beaucoup de « gros » éleveurs sur le Plateau et que le nombre de bêtes possédées, tout comme le nombre d'hectares, étaient très importants chez plusieurs paysans. Dans mon entourage, on dit aussi qu'il y a des « gros » sur le Plateau. Pour que certaines moyennes soient élevées et puisque j'ai aussi trouvé des exploitations de taille modeste, il faut donc que certaines soient effectivement plus « grosses » qu'ailleurs. On a donc une présence de grandes exploitations sur le Plateau.

Cela fait-il pour autant la richesse ? Les productions des zones de montagne, bien que les exploitations y soient plus étendues, rapportent moins et restent très en dessous des moyennes nationales (carte 8, où l'étalonnage est déjà choisi bien en deçà de la moyenne pour

faire ressortir certaines régions). C'est là presque un lieu commun : les zones de plaines, qui peuvent produire des céréales en quantité dégagent des revenus agricoles beaucoup plus importants.

-Dans la Beauce, là-haut, ils n'ont pas grand-peine. Ils s'occupent des céréales au moment de planter et de récolter, à peu près, et l'hiver, tu les vois partir au ski, louer des chalets et se payer des vacances à je ne sais pas combien.

Et nous, à côté, on doit acheter des céréales. Et on travaille avec des tracteurs qui sont faits pour les céréaliers. Le matériel n'est pas du tout adapté à la région. Quand j'ai acheté un tracteur, j'ai dû insister pour qu'ils m'enlèvent l'éjecteur de bottes. C'était compris avec. C'est comme les vitesses automatiques qu'ils mettent sur les tracteurs maintenant, pour ceux des plaines ça va, mais ça cale en côte !

C'est l'opinion d'un paysan de Peyrelavade, qui m'a précisé pourtant qu'il avait un ami qui faisait de la céréale dans la Beauce et qu'il partageait plusieurs de ses préoccupations.

-Les céréaliers ont juste à envoyer un mail, eux ils n'ont pas besoin de manifester. Ils peuvent partir en vacances, le blé n'ira pas chez le voisin. Il faudrait que les céréaliers soient séparés des éleveurs pour la PAC. Il n'y aurait même pas fallu de PAC. du tout. Voilà ce que racontait un éleveur de moutons de Tarnac.

Dans un autre village de Tarnac, un éleveur de vaches servait un discours proche :

-Quand les paysans gueulent, ils sont écoutés en général. Mais ils ne se mobilisent pas souvent. C'est surtout les céréaliers et les vigneronns qui font la politique. En plus, ce sont ceux qui travaillent le moins et qui traitent le plus.

La coupure « de classe » céréaliers/éleveurs, en tant que coupure riches/pauvres ou privilégiés/travailleurs m'a été relevée plusieurs fois. Si les éleveurs bénéficient aussi de primes de zone de montagne, ou Natura 2000 pour certains, cela est très loin de compenser pour eux la différence manifeste avec des céréaliers « *qui ne sont plus du tout des paysans* ». Sur le tableau général français, on peut difficilement affirmer que les paysans du Plateau sont riches, bien que ce puisse être le cas de certains. Les situations relèvent plus souvent du particulier que du général (qui n'est qu'une moyenne). Ceux qui s'expriment sur leurs salaires disent souvent toucher moins que le SMIC. Un paysan qui avait une centaine d'hectares m'a déclaré qu'il se dégageait 800 euros par mois, toutes recettes et dépenses comprises, un autre a évoqué 500 euros seulement, d'autres ont dit carrément que leur activité ne dégageait aucun bénéfice. On est en tout cas, sur le Plateau, loin de l'image du paysan qui va se louer un chalet pour faire du ski.

Si on se penche sur la situation par commune sur le Plateau (carte 9), on peut observer une discontinuité des revenus agricoles. Si je reprends mes sept communes, celles de Peyrelavade et de Rempnat affichent plus de 60000 euros par exploitation pour 2010, suivent Gentioux à plus de 50000 euros, Nedde , Tarnac et La Villedieu à plus de 40000 euros puis

Faux-la-Montagne à plus de 30000 euros. Aucun critère ne me paraît expliquer cette discontinuité et il faut alors regarder les situations particulières.

Vous noterez aussi qu'on parle de montants qui dépassent largement de nombreux salaires annuels. Le monde de l'agriculture brassant d'importantes sommes d'argent rejoindrait alors celui de l'entreprise et rend presque indispensable un certain acteur : la banque, et en l'occurrence le Crédit agricole qui est presque la seule banque en place en milieu rural et qui s'appuie sur sa présence historique auprès des paysans à la sortie de la Seconde guerre mondiale et à l'arrivée du Plan Marshall.

Certainement, vous avez déjà noté certains éléments corrélatifs au pouvoir dans ce tableau d'ensemble des paysans de Millevaches : tant pis pour le suspense !

-l'argent puisque je viens d'en parler, dont plusieurs considèrent qu'il est « *le nerf de la guerre* » mais qui, sur Millevaches, ne provient pas beaucoup de la vente de la production (par rapport à d'autres régions) ;

-le capital foncier d'une manière générale avec de grandes surfaces possédées et qui compenserait alors le premier point ;

-le format dominant des élevages bovins et ovins qui nécessitent une présence quotidienne du paysan, certaines formules où les élevages sont mixtes, ce qui est une façon, face au marché fluctuant, de ne « *pas mettre tous ses œufs dans le même panier* » dit un paysan.

Il y a donc un schéma où on travaillerait beaucoup, en s'occupant de ses nombreuses vaches, pour gagner peu. C'est le schéma consécutif de l'arrivée du capitalisme dans le milieu paysan décrit par Marx ou Larrère et qui pose la question de l'existence du « paysan ». Toutefois, entre revenus dégagés, argent disponible, taille des exploitations, production fournie, on ne sait parfois pas trop s'il faut parler ou non d'une relative pauvreté des paysans du Plateau : l'argent dégagé n'est pas forcément élément de pouvoir, en ce qu'il fait apparaître, par les investissements dans du matériel (pas toujours adapté) par exemple, le rôle et la dépendance potentielle à la banque :

-Ce qu'on peut faire ça dépend si oui ou non le Crédit agricole accorde des crédits. C'est pour ça que certains essaient de s'y mettre, pour avoir des crédits pour eux, m'a rapporté un paysan après ma présentation de thèse auprès de lui. ... Sinon m'accordait-il... ça sert pas à grand-chose d'y être représentant.

Évidemment, m'accordait-il aussi, et c'est comme ça qu'il voyait la chose, le mieux était de ne pas avoir trop de crédit à rembourser.

Si l'argent est peut-être le nerf de la « guerre », on peut aussi douter qu'il soit fatalement le nerf du « pouvoir ».

Je vais compléter cette vue du tableau général millevachois par quelques précisions et considérations communales. On trouve plusieurs types d'agricultures, et toutes ne suivent pas les tendances. Voici la variété que j'ai pu trouver (essentiellement sur sept communes) :

-des éleveurs bovins-viande :

- pour le broutard (ou veau d'Italie)
- pour le veau de lait (ou veau sous la mère)
- pour l'engraissement (vaches engraisées par les paysans)
- pour la sélection (taureaux)

(avec certaines fois de la mixité)

-un éleveur bovin lait (complété avec du veau de lait)

-des éleveurs ovins-viande (nb : la laine n'est qu'un dérivé non rentable)

-des éleveurs ovins et bovins

-des éleveurs porcins (et vaches ou moutons)

-un producteur d'œufs (poulailler) en projet

-un paysan-boulangier

-des producteurs de fromages :

- de vache
- de chèvre
- de brebis

(avec de mixités possibles là aussi)

-des maraîchers

-une productrice de fruits en lancement

-des producteurs de myrtilles (en activité principale et aussi en activité parallèle)

-une cueilleuse de plantes aromatiques/herboriste

-des producteurs de miel (souvent en activité parallèle)

Pour les bovins, j'ai presque uniquement vu des vaches limousines. Elles possèdent la particularité de vèler facilement. Mais cette race est aujourd'hui moins « rustiques » que celles du début du siècle et les bêtes ont aussi été sélectionnées pour la production de viande.

Pour les ovins, la race dite « limousine » (mais on m'a dit qu'à l'origine elle venait du Portugal, elle a probablement alors été adaptée à la région) est très présente également, qualifiée de très rustique et très résistante. Certains complètent leurs troupeaux avec des brebis d'autres races.

Chez les éleveurs de moutons, il y a un nombre non négligeable de paysans à la Confédération paysanne. L'un d'eux a même signalé que les vaches, « *ce n'était pas sa philosophie* », la plupart partant pour l'engraissement en Italie.

Les moutons ont été choisis par beaucoup, non pour leur aspect rentables (le marché les ignorait complètement à un moment donné) mais pour leur « *bonne adaptation aux terres pauvres du Plateau et aux landes* », ils voient dans la brebis, la tradition du Plateau.

Pour les cochons, le cul-noir est la variété locale et on en trouve un éleveur, en complément d'autres races porcines. Les deux éleveurs de porcs que j'ai rencontrés sont dans des optiques différentes, l'un « bio », l'autre non, déclarant qu'il ne travaillait pas avec le premier car ayant été qualifié d' « *industriel par ce dernier* ».

La production de céréales sert quasi exclusivement à l'alimentation animale. On trouve du triticale, du seigle, du sarrasin, de l'avoine, ou du maïs (mais pas partout). Des couplages avec le pois existent. Certaines parcelles céréalières servent surtout à faire du foin. Beaucoup de paysans ont déclaré avoir besoin d'un apport extérieur en fourrage pour l'hiver, le terrain n'en produisant pas en quantité suffisante... pour la quantité de bêtes possédées.

Le blé est perçu comme poussant très mal sur le Plateau. Un paysan-boulangier, sur des surfaces appartenant aux voisins, se lance pourtant dans la remise au goût du jour d'un blé « de Millevaches », rustique et un paysan de Tarnac était, au moment de notre rencontre, sur la culture de blé noir, qui, une fois écrasé à la meule, partait pour l'alimentation humaine.

Entre mes sept communes (Nedde, Rempnat, La Villedieu, Faux, Gentioux-Pigerolles, Tarnac, Peyrelevade), il y a des différences d'altitude, et les paysans, dans leur discours, accentuent certaines différences.

Sur la commune de Nedde, on rencontre des altitudes moins élevées et beaucoup de paysans cultivent le maïs. Aussi certains agriculteurs des autres communes regardent ceux de Nedde comme des « gros », plus « intensifs » en tout cas et travaillant des terres plus riches.

La commune de Rempnat connaît une situation intermédiaire et les altitudes commencent à atteindre les 700 mètres ; selon la position du hameau, certaines exploitations peuvent tendre vers Nedde ou vers les hauteurs du Plateau.

Le reste des communes est assez élevé, de sol moins herbeux, avec présence de tourbières et de landes, la terre est décrite comme « pauvre ». J'ai cependant pu voir du maïs sur Pigerolles et plusieurs parcelles de céréales sur la commune de Peyrelevade. Mais les terres dite « labourées », où l'on produit des céréales, restent peu nombreuses. Au-dessus de 700 mètres, où le châtaignier est dit comme « ne poussant plus » (j'en ai vu quelques-uns quand même), certaines productions maraîchères sont aussi plus difficiles à obtenir (sans serre) et les arbres, d'une manière générale, sont plus gélifs.

La commune de Nedde est certainement celle qui fait l'objet des plus nombreux discours. Un paysan de Nedde m'a d'ailleurs demandé ce que j'en pensais lorsque je présentais ma thèse à un petit groupe de ses collègues.

Ben j'ai répété ce qu'on me disait, quoi :

-certains paysans décrivent ceux de Nedde comme des « gros » mais on cherche souvent le « gros » ailleurs. Si on regarde la taille des exploitations, ce n'est pas le cas...

...c'est même plutôt l'inverse.

- Oui, mais du coup, c'est parfois plus intensif. Mais cette vision est sûrement due à la présence de maïs, qui est un marqueur pour beaucoup de paysans, ils peuvent considérer ceux de Nedde comme « plus riches » parce qu'ils font du maïs, sur des bonnes terres, que ce soit le cas ou non.

... alors que ce n'est pas spécialement le cas non plus.

-C'est vrai que la commune de Nedde est plus basse en altitude, intervient un autre paysan, c'est ça qui fait la différence surtout.

-Pas partout, reprend l'autre paysan, moi où je suis, c'est en hauteur.

La pratique du maïs est aussi décrite par quelques-uns d'en « haut » pour l'utilisation de produits qu'elle engendre, ce qui rend une image plus « industrielle » de ceux d'en « bas », avec par exemple des discours comme :

-Ceux de Nedde se sont mécanisés avant les autres, ils nous regardent comme des arriérés.

-Quand un champ de maïs est en pente, ça ruisselle et on reconnaît les fossés : plus rien ne pousse.

-Ceux de Nedde ont une sale mentalité, ce sont des gros qui sont fiers.

Pourtant plusieurs paysans de Nedde m'ont souligné la bonne entente entre eux, l'organisation de la fête de l'agriculture de cette commune en étant le point d'orgue, la participation à la CUMA²⁹ une évidence, qu'il y avait donc beaucoup de solidarité. Mais ce discours n'est pas repris par tous les paysans de Nedde ; plusieurs disent que ce « n'est que de l'image ». Et chez certains paysans d'« en haut », c'est même une image de rapacité qui court sur la commune de Nedde avec des paysans qui se bouffent les uns les autres dès qu'il y a un bout de terrain en jeu, un discours accrédité par le fait qu'un jeune qui voulait s'installer a connu des déboires pour acquérir du terrain : il a dû, avec succès, surmonter le barrage de certains paysans neddois.

Des sept communes que j'ai citées, celle de Nedde est certainement celle qui fait le plus parler, celle qui est la plus différente des autres aussi quant à l'occupation des sols et celle où il y a le moins de paysans dans la mouvance « bio », le moins de diversité quant aux types d'activités. Cette différence n'apparaît cependant pas dans tous les discours, n'est même pas toujours évoquée, pour certains ; il ne s'agit que d'une commune plus basse en

²⁹ CUMA : Coopérative d'utilisation du matériel agricole. Du matériel, souvent cher et peu utilisé dans l'année, est acheté ensemble par plusieurs paysans.

altitude où on trouve aussi des éleveurs bovins-viande ; quant à l'image de rapacité ou d'avidité des neddois, elle est plus présente chez les paysans de Rempnat, voire même de Nedde. Certains paysans de Rempnat sont d'ailleurs associés pour ce comportement à ceux de Nedde.

Sur les hauteurs de Peyrelevade, certains sont aussi décrits comme des « gros » de par la taille de leur exploitation surtout et on trouve certaines grandes exploitations sur cette zone. Si cette grosseur est peu appréciée, reliée elle aussi à l'avidité, certains soulignent que « *malheureusement, s'ils n'étaient pas là, ça aurait été la friche partout* ».

Les contextes communaux peuvent donc varier et connaître des différences ou se mêlent géographie, social et économique. Mais on fournit des signalements parfois généraux qu'on donne sur une zone (ou une commune) pour ne pas citer de noms ; parfois, bien sûr, on en cite.

Maintenant livrés les éléments de contexte liés à la nature du « plateau de Millevaches », je vous propose de nous tourner plus intimement vers les paysans qui le composent. Les types d'activités ne sont pas les seules distinctions entre les uns et les autres mais aussi les parcours sociaux et la compréhension de certains regards sur le pouvoir dépend aussi de la variété sociale des paysans.

I.3 - Tableau social des paysans du Plateau

François, tu as marqué de ton empreinte cette commune.

En 1977, à 28 ans, c'est ton premier mandat comme maire de Faux-la-Montagne.

À l'époque, après tes années d'études comme ingénieur agronome puis comme salarié dans une coopérative agricole limousine, tu franchis le pas et te lances dans l'aventure, avec Dany, ta femme.

Ta formation initiale pouvait te mener vers une carrière plus tranquille, moins risquée, moins éprouvante. Mais la facilité ne t'intéresse pas. Tu deviens paysan.

Tu affirmes et revendiques ce territoire, tu appartiens à cette terre, tu la laboures, la retournes... Vaches, moutons, cochons...

Le jeune étudiant qui a fait 68, qui a lu et relu Mao, qui revenait dans sa famille le temps des vacances, prend racine et se lance.

Ton combat, c'est ça : se tenir droit, debout, regarder la réalité mais refuser la fatalité : il faut construire, se battre.

[...]

Ta stature, ta force physique en imposent. Le pantalon dans les bottines au cuir râpé, souvent pleines de terre, de la paille dans les cheveux, un pull qui a vécu. Tu pourrais passer pour un

ours... Apparence ! car l'homme est intelligent, cultivé, très fin dans ses analyses et ses propos.

Et aussi très sensible : la détresse le touche. Mais la colère le gagne quand il se heurte aux tracasseries administratives, à la bêtise, à l'ignorance et aux calculs mesquins. Son franc parler lui vaut aussi des inimitiés mais aussi de solides amitiés. L'homme n'est pas enjôleur, démagogue ou opportuniste. Il entraîne avec lui une dynamique, une adhésion, par la force de son action et de ses convictions. C'est une locomotive.

Cet hommage présente François Chatoux, ancien maire de Faux-la-Montagne, paysan « bio » qui est revenu dans son pays, présent aussi dans les instances agricoles (Crédit agricole), soutien indéfectible des activités associatives (le discours complet, lu à son enterrement par sa successeuse figure en annexe 5).

Son portrait, tout en pointant différents traits sociaux des paysans du Plateau, montre aussi combien, chez une personne, on peut trouver plusieurs facteurs d'influences et plusieurs vecteurs de transmission : locaux et « néo-ruraux », familiaux, professionnels, administratifs. Les attaches sont diverses chez un individu. Vous avez déjà pu lire un visage de paysan, une façon d'être, mais avant de s'intéresser plus précisément à ces façons d'être paysan, c'est-à-dire aux dérivés de la définition du paysan, je vais compléter la variété d'activités présentée dans la partie précédente par la variété sociale. C'est cette variété qui m'a fait choisir le plateau de Millevaches comme lieu d'études, c'est d'une certaine manière, un des mes a priori pour cette étude, ou une connaissance prérequis. Les distinctions que je nomme ici « sociales » ne sont pourtant pas celles qui collent forcément le mieux à l'analyse du pouvoir, aux diverses façons d'être paysan, mais elles fonctionnent comme des critères communautaires, de côtoiement, de rapprochement, et par leur croisement dans le lieu des individualités, des paysans eux-mêmes, elles participent au développement des personnes, des groupes de personnes dans le paysage millevachois.

La famille

L'entité familiale est incontournable : dès qu'il y a un paysan dans la famille, c'est la maison en tant que ferme qui devient l'espace de vie pour tous, ce sont les problèmes et soucis paysans qui surgissent auprès de tous. Elle est un vecteur primordial d'influence et de propagation des questions paysannes.

Commençons par les relations amoureuses et le couple.

-Tu en as vu beaucoup des couples de paysans où les deux conjoints sont à la ferme ? m'a-t-on demandé.

Pas tant que ça, non. Il faut pour cela déjà voir des « couples ». Le célibat est assez présent dans le milieu paysan ; il est accentué par le fait que les possibilités de rencontres à la campagne ne sont pas légion et que, comme le disent certains, « *l'activité paysanne est mal perçue par les femmes car laissant peu de temps au couple et peu de vacances* ».

Dans de nombreux couples, le conjoint (souvent la femme, mais la réciproque est présente) travaille à l'extérieur.

-Sans ça on ne s'en sortirait pas.

-Untel, il n'a pas trop de misère, sa femme a une bonne place. C'est elle qui apporte la soupe.

Le travail à l'extérieur est souvent mentionné comme un complément de revenu, surtout par les paysans, un peu comme si l'activité du conjoint était alors choisie par défaut. Pourtant, les conjoints interrogés sont parfois très peu intéressés par le « métier » de paysan. Ils aident pour l'énorme majorité à la ferme mais ne voudraient pas être paysans à temps plein. Certains tiennent à leurs vacances.

-Moi de toute façon, j'ai besoin de partir en vacances. Je pars seule et puis c'est tout. J'aimerais bien que mon mari puisse me rejoindre.

Et lui, paysan de Tarnac, s'il n'en sent pas le besoin, aimerait aussi contenter son épouse, sent que le couple a besoin de ce temps commun d'évasion.

Des couples de paysans sont aussi, à l'image de la société, des couples recomposés.

Un paysan de Gentioux-Pigerolles me signale que sa femme est partie avec un autre paysan du village. C'est presque son voisin. J'imagine facilement que de telles relations ne facilitent pas l'entente entre eux. Mais cette situation montre aussi que la séparation n'est pas due à l'activité de « paysan » en elle-même.

Mais certains célibataires sont aussi des paysans divorcés, qui ont compté ou non sur le couple dans leur établissement paysan. Une relation amoureuse de confiance, si elle peut aussi être un sujet de préoccupation qui perturbe les activités de la ferme, voire remettre en question un certain mode de vie à la ferme, est d'abord une force, un soutien moral, une aide précieuse. Le couple « paysan » peut aussi résulter d'un choix de cohésion, pour être ensemble, pour se voir.

Une femme de la commune de Faux me raconte cela, un bout de sa vie. Elle a été salariée, puis elle « a été » paysanne avec son mari. Ils ont quitté Limoges tous les deux pour être paysans, en couple. C'était une activité qui permettait d'être ensemble, c'était de très belles années pour elle. Elle en semblait même nostalgique. Elle me parlait au passé car son mari est décédé. Elle a un nouveau compagnon aujourd'hui et n'est plus paysanne. Mais elle habite toujours la même ferme, elle aime la vie de la ferme et les bêtes. Elle ne pouvait plus être encore paysanne, tout simplement. Toute seule, ça n'avait plus de sens.

Son témoignage me laisse une impression étrange, de vie qui va et vient : la force de la relation amoureuse, son épanouissement dans le lieu de la ferme, puis avec la mort, un changement, avec une autre relation mais le souvenir fort de l'ancienne.

Et il est bien possible que pour beaucoup de couples paysans, le couple rejoigne l'activité paysanne, c'est un tout qui prend sens de concert. Et auquel il faut parfois ajouter les enfants, ou les parents.

La filiation est une relation des plus présentes dans la famille du paysan, davantage parfois que le couple car, si un conjoint travaille à l'extérieur, les choix de l'enfant : « paysan » ou « autre activité » sont auscultés, posent question au parent paysan, par rapport à la reprise de la ferme. Certains paysans sont parfois partagés quant à l'avenir de leurs enfants, certains espèrent la reprise, essaient de la stimuler, d'autres de la proscrire, beaucoup déclarent que leur enfants feront, de toute façon, « *bien ce qu'ils voudront* » et sont un peu coincés quant à leurs propres souhaits : ils espèrent une reprise sans la vouloir vraiment. Entre paysans, ils parlent pourtant de cette reprise possible, d'enfants approchant la vingtaine, comme d'un espoir bien que résolu à laisser le dernier mot aux jeunes.

Beaucoup d'enfants travaillent avec les parents, le fils avec le père notamment, ou avec la mère, partageant l'exploitation. Ils sont dans la succession. Parfois le couple exploitant n'est que « père-fils » ou « mère-fils ». C'est plus rare : mais certains fils de paysans, font le choix, par indépendance souhaitée ou par désaccord sur les méthodes de travail avec les parents, de s'installer « à part ».

C'est le cas d'un jeune éleveur de Faux qui, après avoir suivi l'école d'agriculture, s'est installé à part. Le père ne m'avait pas parlé de son fils mais avait signalé sa préférence pour la formation à l'ancienne, sur le tas, en déclarant que « c'était le savoir qui venait sur place ».

–Mon père vient voir, on n'est pas toujours d'accord mais on travaille quand même ensemble, m'a dit le fils.

Un jeune de la commune de Peyrelevade me raconte aussi la succession familiale. Ses parents (qui habitent tous les deux et tout comme lui le même village) ont divorcé il y a peu. Et lui de même. Son père est proche de la retraite, il le titillait pour qu'il s'installe à sa suite. Avant il était ouvrier mécanicien dans les tracteurs. Il s'intéresse beaucoup à la mécanique. Le fils et le père possèdent 500 brebis et 40 vaches, le fils signale que c'est lui qui a amené les vaches. Il ne sait pas encore trop comment ce sera quand son père partira à la retraite. Il dit que sa prime d'installation ne couvre pas ses besoins et souligne que c'est plus dur de ne pas s'installer, comme lui, à la suite des parents, qu'il y en a d'autres qui peuvent se faire plaisir et acheter des 4x4. Mais lui non, il est « associé », en GAEC³⁰, à son père et non exactement son successeur. Si ce n'était pas son père qui lui louait la maison, il déclare qu'il ne s'en sortirait pas.

³⁰ GAEC : Groupement agricole d'exploitation en commun. Les GAEC ont pour objet la mise en valeur en commun des exploitations des agriculteurs associés. Ils peuvent également avoir pour objet la vente en commun du fruit du travail des associés.

Ce dernier cas montre que les passations sont parfois loin d'être simples. Beaucoup de parents regardent aussi le modernisme des enfants, la course aux engins neufs, la formation agricole, d'un mauvais œil et comme éloignant les enfants des réalités.

Beaucoup sont simplement contents de reprendre la ferme familiale : ils ne sauraient quitter une vie de ferme qu'ils ont toujours connue.

L'homme d'un couple de paysans de Peyrelevade me parle aussi de la reprise possible et envisagée par le fils. Avant, ils étaient trois dans le GAEC mais son beau-frère est parti ; il avait fait paysan par obligation paternelle mais ça ne lui plaisait pas vraiment. Aujourd'hui, le beau-frère regrette car les patrons ne sont pas toujours drôles. Le piège ne veut pas reproduire la même erreur avec son fils.

On voit ici apparaître les frères ou sœurs. Plusieurs exploitations sont des groupements de frères (ou sœurs) avec potentiellement un conjoint. On dépasse rarement trois associés, ou n'atteint jamais quatre. Ces groupements peuvent être solides ou tendus, du fait des conjoints ou conjointes qui s'entendent mal avec leur beau-frère ou belle-sœur et ne trouvent pas leur voie dans la conduite actuelle de l'exploitation. Souvent, les exploitations entre frères et sœurs font suite à la reprise commune de l'exploitation parentale. Elles entrent donc dans les relations de filiation.

Certains auteurs soulignent des conflits générationnels quant à la passation des exploitations, c'est le cas de Patrick Champagne [2002] :

Tout se passe comme si les fils de paysans ne pouvaient ou n'acceptaient de rester à la terre qu'à la condition de nier le statut de paysan et de renier les valeurs paysannes et leur appartenance au groupe villageois.

L'auteur signale qu'il n'y a plus d'interdépendance. Ce discours rejoint celui des anciens paysans par rapport à la mécanisation de l'agriculture et aux jeunes qui font paysans « *pour les tracteurs* ».

Évidemment, entre incitations à la reprise, recherche de coupure ou non avec les parents, études diverses et choix d'un modèle agricole, la famille est loin d'être étrangère à la problématique du pouvoir. Et la reprise d'une exploitation oblige souvent à se positionner par rapport à ce qui était en place auparavant.

La reprise familiale peut préfigurer d'un positionnement par rapport aux études. Puisque l'exploitation est là, qu'on vit dessus, qu'on ne voit pas quoi faire d'autre que paysan, on entre dans un cursus rapide et surtout professionnel pour devenir paysan.

Pour celui qui s'installe « hors cadre familial », cette question se pose beaucoup moins, quoiqu'il puisse tout à fait reprendre une ferme existante et, de ce fait, garder le cheptel et surtout les bâtiments agricoles déjà en place. Si le jeune est déjà un proche, un voisin, du paysan cédant, il est plus ou moins guidé dans la reprise. Mais, pour celui qui vient

de l'extérieur, il s'agit véritablement de s'installer. Et trouver du terrain est parfois plus délicat et appelle une démarche beaucoup plus volontaire. Les différences de parcours augurent aussi de certaines forces de volonté quant à l'installation, volonté de venir et volonté d'être paysan. Les « néo-ruraux » sont en tout cas souvent évoqués sur le plateau de Millevaches, presque comme une catégorie sociale, et chez les paysans comme une catégorie d'entre eux. C'est leur présence numérique importante qui fait que les nouveaux arrivants sont souvent désignés sous cette appellation de « néo-ruraux », de « néo », ou plus simplement de « ceux qui viennent d'ailleurs ».

Les paysans installés venus d'ailleurs

Ils ne forment pourtant pas une catégorie homogène, mais le qualificatif de « néo » est souvent employé. On parle des « néo » très généralement et pas seulement pour les paysans. On parle d'eux pour les nouveaux venus après la vague de « soixante-huitards », quand le pays a commencé à se repeupler. Jean-François Pressicaud [1980] les décrivait comme l'horizon potentiel de revitalisation du pays. Il notait des divergences face au travail qui ont pu m'être répétées, comme quoi les gens « du cru » attacheraient plus de valeur au salaire constitué par l'effort ou la sueur. Mais elles étaient plutôt tournées dans le sens négatif, de la part de certains paysans qui cataloguaient des « babas-cool », « *qui vivent des allocations ou du RSA* » et qui n'en font pas lourd.

Un même couple a pourtant pu me tenir un discours d'admiration pour le travail « à l'ancienne » et « bio » des néo-ruraux. Leur organisation volontaire suscite aussi de l'admiration.

Mais ce vocable de « néo » est souvent utilisé par des « néo » eux-mêmes pour désigner les gens venus d'ailleurs sur le territoire et plutôt proche des idées « de gauche », fréquentant ou organisant les manifestations à consonance culturelle. Les gens qui arrivent simplement pour passer une retraite au calme sur le territoire sont-ils vraiment nommés « néo » ? Ce sont particulièrement les « néo » qui dynamisent le Plateau par un engagement associatif qui sont les références de l'appellation. C'est tout autant un marqueur politique que d'origine, voire même un marqueur générationnel.

La vague de paysans bretons et normands arrivés dans le Limousin bien avant 1968, plutôt dans des optiques productivistes, en tout cas porteurs de techniques, d'un matériel que n'utilisaient pas forcément les paysans du Limousin, ne me semblent pas compris dans les « néo ».

À partir de 1968 sont arrivés des gens d'origine diverses : française, hollandaise, anglaise, dont un certain nombre prônaient un retour à la terre. L'établissement en tant que paysan était une démarche politisée, de rupture avec le monde urbain et capitaliste. La campagne était un lieu des possibles.

Puis de nouvelles arrivées n'ont cessé de se succéder sur le Plateau et on en compte toujours aujourd'hui. Plusieurs enfants de « soixante-huitards » ont aussi grandi sur le Plateau et cherchent à y vivre. Eux aussi sont considérés comme « néo-ruraux » par certains. Voici l'opinion résumée d'un « néo-rural », très critique sur cette origine extérieure par laquelle il se voit catalogué :

-Je ne sais pas à partir de combien de temps on peut prétendre à être considéré comme quelqu'un du pays, 10 ans, 30 ans, une génération... Il faut sûrement trois générations avant d'être vu comme local. Et d'où faut-il venir pour être local ? Celui qui vient de 50 km, c'est un néo ou un local ? Il y en a aussi qui sont appelés néo-ruraux et qui viennent pourtant de la campagne, le rural n'est pas nouveau pour eux, ils ont toujours été des ruraux.

L'appellation « néo-rural » est une appellation par défaut si on considère des opinions telles que celle-là. Cependant, j'ai observé que les plus propices à employer le terme étaient justement les nouveaux arrivants, plutôt les jeunes (qui de fait sont complètement nouveaux), et fréquentant un milieu « de gauche » ou « écolo ». Certaines autres personnes venant d'ailleurs, peuvent s'affirmer plutôt « nordistes », « lyonnais » ou « anglais » et la fréquentation du milieu culturel « de gauche » du Plateau joue sur la qualification de « néo-ruraux ». En terme de pouvoir, on ne peut l'é luder, car si l'appellation est plutôt politique, associative, elle renvoie aussi à une certaine volonté collective de proposer de nouvelles activités sur un lieu, de le faire vivre selon des aspirations communes.

Plusieurs anciens « du cru » ont adopté le vocabulaire, mais beaucoup parlent plutôt simplement de « ceux qui viennent d'ailleurs », sauf lorsqu'ils nomment quelqu'un précisément dont ils connaissent l'origine géographique : il peut par exemple être qualifié de « hollandais » ou de « nordiste ».

Il y a toujours des jeunes venus d'ailleurs qui s'installent, qui fréquentent ou non le milieu néo-rural de gauche. Mais, selon un paysan de la vague soixante-huitarde, s'installer est beaucoup plus difficile maintenant car la terre est disputée : trouver quelques hectares devient un chemin de croix. À l'époque, ce n'était pas le cas. La difficulté à trouver du terrain peut tout à fait orienter l'activité et abolir, par exemple, l'optique de l'élevage extensif.

La volonté de s'installer paysan, quand on vient d'ailleurs, garde parfois la même dimension politique qu'en 1968, c'est une séparation des valeurs urbaines et capitalistes et une recherche de relations de solidarité, d'où une participation plus propice aux activités sociales des néo-ruraux de gauche. On rencontre en revanche aujourd'hui un milieu écologiste-libertaire beaucoup plus assis et structuré qu'en 1968.

Parcours et types d'études

Outre la filiation, qui est une forme d'apprentissage sur le tas, les paysans qui s'installent peuvent avoir suivi différents parcours. Ce n'est pas du tout innocent quant à leur expérience et à leur savoir acquis, ni quant à leur faculté de distanciation par rapport aux discours reçus.

Le parcours scolaire oriente vers le lycée agricole, puis le BTS agricole tandis que ceux qui ont passé l'âge de ces études, qui ont une formation tout autre et qui ont la volonté de devenir paysan ensuite, se tournent vers des formations complémentaires. Si les horizons géographiques sont différents, les horizons scolaires le sont aussi. On peut avoir un potentiel cumul des deux, d'autant plus que celui qui vient d'ailleurs ne sort pas de chez les parents quand il s'installe et recourt donc beaucoup moins au lycée agricole.

Les anciens paysans, quant à eux, trouvent la formation très longue alors qu'eux n'avaient pas eu besoin de faire d'études.

-Maintenant, pour mon fils, il faut tout un tas de diplômes, regrette l'un d'eux. Et il ajoute que la formation lui paraît difficile.

-Maintenant, il faut même des diplômes pour élever 4 poules ! décrie un jeune salarié agricole qui voudrait, à l'avenir, s'installer paysan, reprenant le discours de plusieurs retraités.

La formation agricole paraît à certains dispensable. Si un jeune de Tarnac peut m'avoir déclaré qu'il y avait appris beaucoup de choses utiles, elle est en général plutôt décriée. En dehors des paysans, elle est décrite comme la porte d'entrée dans l'agriculture intensive :

-On leur apprend à mettre des pesticides et à acheter des gros tracteurs.

Et cette opinion n'est pas contredite par les anciens paysans :

-On leur dit qu'ils pourront devenir paysans sans rien faire, qu'il n'y a qu'à mettre le cul sur un tracteur. Quand ils sortent de l'école, ils veulent des gros tracteurs et travailler le moins possible, dit un ancien de Peyrelevade en considérant son fils.

-On nous vend du rêve, a résumé un paysan de Gentioux.

Un paysan de Faux, quant à lui, ne tarit pas de reproches sur le parcours de son fils : il ne se rend pas compte, il croit qu'il y a seulement à ramasser l'argent. Il n'a pas un fort niveau d'étude, il a arrêté l'école. Les formations agricoles, ça ne vaut pas grand-chose, et surtout les élèves n'en ont rien à faire des cours.

Il s'accorderait peut-être à l'opinion de Pierre Chambert [2012], portant sur les proches Combrailles qui n'hésitait pas à écrire que ce n'était pas les plus intelligents qui restaient à la ferme, ceux qui réussissaient dans les études partaient à la fac, à la ville, pratiquaient d'autres métiers et que c'était ceux qui ne réussissaient pas ailleurs, qui n'ont jamais eu le courage de travailler à l'école qui se contentaient de la formation agricole et de la reprise de l'exploitation familiale.

Voilà certainement pourquoi un paysan de Tarnac signalait qu'il n'était pas pressé que ses enfants se décident quant à la reprise de l'exploitation, que c'était très bien qu'ils aillent voir un peu ailleurs.

La femme de Faux venue avec son mari de Limoges pour être paysanne, ancienne salariée, a dit que c'était très bien d'avoir été salariée, que tous les jeunes devraient être salariés avant de se lancer dans l'agriculture.

Avant qu'ils n'atterrissent dans l'agriculture, on relève, en dehors du parcours scolaire classique, de nombreux parcours chaotiques, très diversifiés des jeunes qui, ayant fini leurs études, cherchent à s'installer sur le Plateau car son dynamisme culturel leur plaît, de moins jeunes qui trouvent une exploitation à prendre sur le territoire, d'autres qui ont suivi plus ou moins en filigrane la formation agricole classique, d'autres qui se passent de toute formation officielle.

Le type d'études suivies, en tant que rapport au savoir, est aussi un rapport au pouvoir, si cette première approche signale ce dont nous entendons tous parler : une ligne scolaire (très critiquée), puis des parcours acrobatiques en parallèle. Je reviendrai évidemment sur le rapport du paysan au savoir en fin de deuxième partie, car c'est un élément essentiel de la compréhension des pouvoirs.

Les activités dans la commune, les conseils municipaux

J'ai pu vous évoquer les activités culturelles, souvent organisées par des « néo-ruraux ». Je complète ici brièvement le tableau des activités sociales qui s'offrent aux paysans. Il y a donc tous ces concerts, bals, conférences qui se tiennent sur les communes du Plateau. Il y a aussi des activités plus communales comme le foot ou la chasse et c'est pour quelques-uns un moyen de s'insérer dans la vie communale.

Je peux vous donner tout de suite la participation des paysans aux conseils municipaux (avant les élections de 2014), elle semble plutôt faible pour de nombreuses communes, et beaucoup de paysans ont signalé que leur activité ne leur laissait pas le temps de s'investir autrement, par exemple, dans un conseil municipal.

On trouvait la représentation suivante paysans/conseillers municipaux avant 2014 :

-Faux-la-Montagne : 0/11 (un y est entré en 2014).

-Gentioux-Pigerolles : 2/11 (le maire était paysan, il ne se représentait qu'en tant que conseiller et n'a pas été élu).

-La Villedieu : 2/7 (les 2 paysans étaient au conseil, un ne s'est pas représenté en 2014, l'autre est toujours maire).

-Rempnat : 3/11 (dont un qui avait démissionné et l'autre qui ne venait plus).

-Nedde : 4/15 (le premier paysan qui m'a signalé le nombre de 3 avait omis une paysanne au conseil).

-Tarnac : 3/11 (beaucoup n'ont pas voulu se représenter, un autre est présent après 2014).

-Peyrelevade : 2/15.

Thierry Letellier, éleveur de brebis « bio » et maire de La Villedieu, est pour beaucoup, est une figure charismatique du Plateau, à l'image de François Chatoux, mais avec une étiquette de « gauche » plus marquée.

Hormis lui et Pierre Simons (ex-maire de Gentioux), et quelques-uns sur Nedde, les paysans conseillers municipaux ne me semblaient pas spécialement investis dans leur mandat et beaucoup regrettaient le temps que ce dernier leur prenait.

D'une manière générale, l'activité sur la commune renvoie aussi à une manière d'être paysan et questionne le temps que les paysans sont capables de se libérer.

En vous parlant des néo-ruraux, j'ai pu relater un désir d'activités culturelles, un parcours d'études, de fait, moins porté sur le lycée agricole et une difficulté à trouver du terrain puisque ceux-ci viennent d'ailleurs. Cette dernière difficulté vaut parfois aussi, et parfois surtout, pour le foncier bâti : la maison.

Le patrimoine paysan à travers l'habitation

Si je ne parvenais guère à m'extasier devant le paysage boisé, les villages m'ont en revanche frappé par leur beauté, les corps de ferme par leur taille. Malheureusement, certains sont presque vides et certaines maisons en pierre de taille sont abandonnées. La situation des granges, magnifiques, n'est pas plus enviable, y compris dans de nombreuses fermes encore en activité.

-Les vieilles granges ne sont plus aux normes, m'explique un paysan de Nedde, qui a fait construire une stabulation métallique à côté de chez lui, et surtout les tracteurs ne passent plus par les portes d'entrées. Ça reviendrait beaucoup plus cher de les réhabiliter que de construire du neuf. Le neuf est plus fonctionnel et, surtout, il est aux normes.

Un paysan de Peyrelevade m'explique, quant à lui, qu'il a transformé une grange familiale pour en faire sa maison d'habitation. Mais il regrette, c'était très cher et ce n'est pas pratique du tout. Il aurait mieux fait de tout faire raser, selon lui.

Les maisons des paysans sont de divers types : on trouve la belle maison en pierres de taille, avec son intérieur un peu sombre mais chaleureux, la cuisine servant souvent de pièce principale et de pièce de réception, on trouve aussi des maisons en parpaing, « neuves » parfois accolées à la ferme et supplantant la belle maison de pierre, parfois isolée (les granges et la ferme se trouvant ailleurs, dans un autre village). Certains paysans venant d'ailleurs vivent depuis plusieurs années dans des mobile-homes, près de leur ferme, faute de pouvoir

accéder financièrement ou physiquement à une maison, ou à un corps de ferme dans le village. Pour eux, l'absence de succession pose un problème d'habitation.

C'est le cas de deux demi-frères, paysans de Gentioux, qui sont arrivés depuis 14 ans quand j'interroge l'un d'eux. Ils ont acheté cette ferme (mais il n'y a pas de bâtiments anciens) en attendant d'en trouver une qui leur convienne vraiment mais, après, ont été pris dans l'engrenage, avec beaucoup d'argent dépensé pour les apports (foin, chaux) et des crédits. Ils habitent toujours un mobile-home au milieu des bâtiments agricoles.

Un jeune paysan de Peyrelevade vit, lui aussi, dans un mobile-home sur un de ses champs, dans le village. Le propriétaire devait lui vendre le terrain, il aurait eu un permis de construire, mais cela ne s'est pas fait. Selon le jeune, cet homme a des problèmes psychologiques : il va à l'hôpital. Le mobile-home est une solution d'attente.

Plusieurs paysans ont également entrepris de retaper eux-mêmes une vieille maison en pierre ou de construire eux-mêmes leur habitation (en bois, en murs de terre, en yourte). La ferme n'a donc pas toujours son visage d'antan. Et certaines très belles fermes, avec les granges, ont été rachetées par des résidents secondaires, ou des personnes revenues s'installer sans pour autant mener une activité paysanne : elles ont changé de fonction.

Dans un village de Gentioux, une grange sert de lieu festif où on joue des concerts, une autre, tout près, abrite une petite scierie associative.

La relation entre le paysan et la ferme, son abandon, sa désertion au profit de bâtiments plus fonctionnels, ou bien son entretien entre dans la manière d'être « paysan ». Il y a en tout cas sur le Plateau un formidable patrimoine paysan, pas seulement par les fermes mais par le petit bâti : lavoirs, puits... Certaines de ces constructions, pour le souvenir, à la manière d'un musée sont parfois patrimonialisées et mises en valeur par des panneaux explicatifs comme à Drouillat (Peyrelevade). Dans un village de Nedde, des habitants ont déclaré entretenir eux-mêmes le lavoir. Le patrimoine paysan a une force symbolique.

Si j'ai trouvé certaines fermes et granges particulièrement remarquables, beaucoup plus imposantes que dans mes Combrailles, un paysan de Gentioux m'en a fourni une explication :

-Sur le Plateau, en particulier dans le secteur de Saint-Merd-les-Oussines³¹, ils ont toujours été plus gros qu'ailleurs. Il ne faut pas croire qu'ils étaient pauvres. Certains ont bien gagné leur vie en travaillant à la ville à l'époque des migrations saisonnières³² (maçonnantes), et ils ont appris le métier de maçon. Quand ils revenaient, ils s'appliquaient à agrandir la maison et investissaient dedans.

Un résident secondaire dans un village de Peyrelevade, lorsque je l'interroge sur les figures ornementales présentes sur ses murs me signale que c'est un ingénieur lyonnais qui a

³¹ Commune au sud de Peyrelevade et Tarnac, en Corrèze.

³² Très nombreuses en Limousin en général entre 1850 et 1900, et sur le plateau de Millevaches en particulier. Lire Alain Corbin [1975] à ce sujet.

fait construire la maison, qu'elle n'appartenait donc en rien à des paysans, bien que bâtie comme certaines fermes. Mais on peut penser que chaque maison dans les villages servait un peu de ferme.

Le choix de la demeure n'est pas toujours un marqueur social et la maison d'habitation ne coïncide plus toujours avec la ferme. Cela nous indique si, oui ou non, la ferme reste sur le lieu et au centre de l'activité paysanne.

Ce tableau, c'est bien beau, m'allez-vous dire, mais vous commencez en présentant les paysans avant l'heure. Je les aborde, j'en ai une préconnaissance avant l'heure moi aussi, puis-je vous rétorquer. On ne sait même pas encore exactement lesquels vous avez interrogés et vous nous présentez déjà des témoignages : quel désordre ! C'est juste, mais c'est un désordre pour en éviter un autre. Cette partie complète le contexte millevachois précédemment abordé, voilà pourquoi elle est ici placée.

On trouve là des pièces du puzzle dont je vais me servir en vous parlant des différentes manières d'être paysan. Elles permettront de mieux saisir les définitions et les comportements-types face aux valeurs paysannes et à la perception des pouvoirs que je vais décrire ensuite. Ce tableau, c'est celui qu'on peut voir en arrivant sur le territoire. Je ne l'ai pas encore agencé.

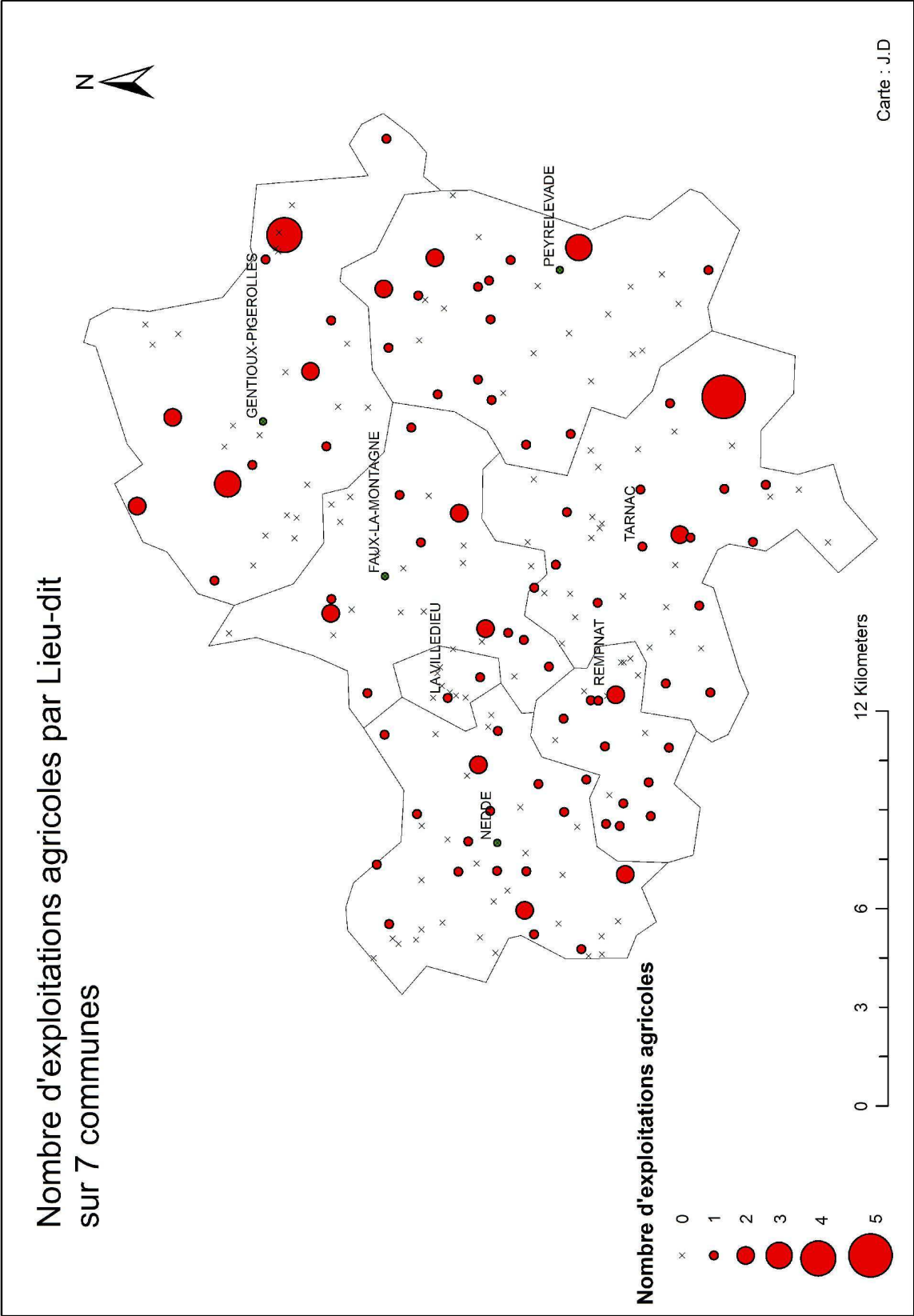
Avant cela, puisque je viens de parler de maison, il me reste à vous montrer où habitent les paysans (en tout cas tous ceux qui possèdent le statut agricole) que j'ai rencontrés. Dans des maisons, certes, ou des mobile-homes, mais surtout dans des villages. Presque aucun paysan n'habite les centres-bourgs : deux à Rempnat (mais le bourg est petit), un à La Villedieu (petit bourg aussi) et un dans les locations du bourg de Tarnac (la ferme se situant dans un village de la commune). Les paysans restent donc en dehors des bourgs. En revanche, ils sont inégalement répartis dans les villages, et sont loin désormais d'habiter chaque village. La carte 10 montre la répartition des paysans, c'est l'emplacement de leur lieu d'habitation qui a été pris en compte, il coïncide souvent avec le siège social de leur exploitation agricole³³ (même si le corps de ferme principal peut se situer ailleurs). On voit surtout que beaucoup de villages ne comptent plus de paysans et que nombre d'autres n'en comptent plus qu'un seul. Mais nul besoin de carte pour voir cela, des promenades suffisent. Cette carte vous donne un aperçu aérien des paysans, rend les espaces saisissants et souligne quelques villages (Chabennes de Tarnac et Pigerolles) où les paysans sont encore nombreux : deux zones qui n'ont pas été fort boisées. La commune de Rempnat apparaît aussi comme ayant moins de villages sans paysan que les autres.

³³ Voir définition en annexe 19.

Il est compté le nombre d'exploitations (plusieurs paysans, un couple par exemple peuvent être sur la même) et non le nombre d'emplois agricoles.

La carte vous montre aussi l'espace que j'ai étudié de manière plus complète (sept communes du Plateau) et pointe les paysans que j'ai rencontrés. Elle peut préfigurer un aperçu cartographié des paysans rencontrés. Je vais donc vous décrire maintenant de quelle façon j'ai abordé les paysans, lesquels j'ai choisis, c'est-à-dire de ce que certains appellent la méthodologie. Après cela, je pourrai commencer, à partir de cette façon de procéder, à poser les premiers jalons de l'analyse, dont bien des éléments ont déjà été évoqués ici.

Carte 10 : Lieu de résidence des paysans en 2014



I.4 - La rencontre avec les paysans

Pour savoir quel pouvait être le pouvoir des paysans sur leur propre vie, il me fallait au moins rencontrer plusieurs de paysans du plateau de Millevaches et, si possible, de profils assez diversifiés, de manière à obtenir divers points de vue. Le nombre de paysans rencontrés ne peut jamais être suffisant pour l'étude : à partir de combien d'entretiens est-ce significatif ? Surtout si tous les entretiens se ressemblent. Alors, à partir de combien de discours divergents, l'étude peut-elle être décrite comme significative ? Mon avis est que cela ne se peut, quand bien même verrait-on chacun des habitants, car certaines personnes pourraient nous servir, si on les voyait plusieurs fois, des avis complètement opposés. Ou bien une deuxième rencontre nous prémunirait contre nos propres erreurs d'interprétation. La juste mesure est impossible à trouver. Au mieux, on peut faire un choix, qui en vaut un autre, et s'y tenir. Ensuite, l'étude vaudra dans les limites du choix fait.

Ce chapitre consiste essentiellement en ce qu'on pourrait appeler la méthodologie, en cela que je vous livre le pourquoi et le comment de ma façon d'aborder le territoire et les paysans et que je précise le groupe de personnes interrogées.

Qui sont les personnes rencontrées ?

Plus on voit de monde, plus on a de chances d'obtenir des discours variés mais moins on risque d'entrer en profondeur dans les discours, et moins il sera possible, à partir de quelques parcours de vie, d'entrevoir intimement les questions de pouvoir. Mon but n'étant pas spécialement l'intimité, bien que finalement, le côté sentimental, voire romantique, d'une telle étude m'aurait sans doute convenu, j'ai tenté d'obtenir des discours assez variés sur un lieu d'étude suffisamment petit pour être parcouru complètement.

Se manifeste déjà le problème des paysans : qui voir puisque la définition du paysan sert de base au raisonnement et que je ne peux pas vraiment la construire avant de voir les paysans. Il faudrait donc voir tout le monde... si possible ! Voyant mon énergie limitée pour rencontrer vraiment tout le monde, j'ai choisi de rencontrer au moins tous ceux qui ont le statut d'exploitants agricoles. Enfin, quand je dis « tous » c'est déjà mentir. J'ai visité, en fait, toutes les fermes sur mes sept communes d'étude. Parfois, il y avait plusieurs paysans sur une exploitation (un couple par exemple) et je n'ai pas toujours vu les diverses parties, mais au moins une personne qui puisse me parler de l'exploitation, de l'activité paysanne sur le lieu. Les exploitations de la carte 10 sont donc celles que j'ai visitées.

Mais certains paysans, au profil atypique, charismatiques de par leur activité, ou présents sur des marchés, ou tout simplement rencontrés au hasard, habitaient sur d'autres communes du plateau de Millevaches et leurs témoignages m'ont servi également. J'ai donc

considéré les témoignages des paysans des alentours qui pouvaient m'apporter quelque chose de différent par rapport au panel « complet » des sept communes d'étude (au moins une centaine de paysans, « chefs d'exploitations »).

Je ne me suis évidemment pas arrêté aux paysans et si je dis « évidemment », ce n'est nullement pour me grandir mais tout simplement parce qu'il est impossible de ne pas croiser, sur votre lieu d'étude, d'autres personnes, y compris des personnes qui ne sont pas des paysans du tout. Alors, ces personnes vous posent inévitablement des questions : « *Qu'est-ce que vous faites dans le coin ? Une thèse, ah bon ? Et sur quoi ? Ah les paysans... Ils sont comme-ci et comme-ça... J'ai vu Untel... J'ai été paysan à mes heures...Le pouvoir ? Mais qu'est-ce que vous entendez par pouvoir ? ... Et vous, tiens ?* ». Voilà, j'obtiens des témoignages, et certaines fois des informations sur certains paysans qui m'influencent dans mes analyses et dans mon étude.

J'ai vu des habitants lambda, comme on dit parfois, des élus, des membres d'associations, des chasseurs, des commerçants, sûrement assez peu d'ouvriers (car ils travaillent moins dans l'espace rural ou local) par rapport à leur présence dans la population, des gens de profils différents, expressément ou par le biais du hasard. Tous les discours ne m'ont pas servi pour l'analyse mais certains ont pu m'aider à comprendre les lieux, à me diriger, et aussi à prendre de la distance par rapport à la stricte considération de l'activité paysanne. J'ai surtout vu, bien sûr, des habitants de mes sept communes témoins, plusieurs habitants de la commune de Royère également, mais de communes parfois un peu plus lointaines.

J'ai assisté à plusieurs manifestations sur place, concerts, conférences, rencontres ayant trait à l'agriculture, à la politique, essayant d'être présent le plus possible quand le thème traitait de la paysannerie. Ces manifestations ne se situaient pas forcément dans les sept communes-témoins, mais potentiellement ailleurs sur le Plateau. À cette occasion, j'ai rencontré des habitants (ou paysans) de communes éloignées de ma zone, voire extérieurs au Plateau.

Au milieu « professionnel » paysan, ne figurant pas sur la carte, il faut ajouter les salariés agricoles (employés par les paysans) : j'ai discuté avec plusieurs. Ils sont très peu nombreux et toujours communs à plusieurs paysans. Je me suis également entretenu avec des membres des institutions agricoles creusoises : Chambre d'agriculture, SAFER, FNSEA, Confédération paysanne, MSA, DDT.

Mais les paysans des sept communes-témoins³⁴ restent la base de mon étude.

³⁴ Rempnat, Nedde, La Villedieu, Faux-la-Montagne, Gentioux-Pigerolles (fusion de deux anciennes communes), Tarnac, Peyrelevade.

Comment je les ai rencontrés ? Et l'accueil des paysans.

-Comment tu fais pour les voir ?

Si, si, on me l'a déjà demandé. C'est bien normal d'ailleurs, bien que je réponde :

-Ben, j'y vais, je sonne aux portes.

Enfin, des fois j'ai trouvé les paysans devant leurs fermes, derrière leur chien, au bistrot (ça m'est arrivé une fois), chez un voisin : je n'ai pas toujours eu besoin de sonner aux portes.

Pour voir les paysans, je me suis rendu dans tous les villages de mes sept communes-témoins et j'ai demandé s'il y avait des paysans dans le village. Parfois, j'ai trouvé des villages déserts, soit que personne n'y résidait à l'année, soit que les résidents étaient absents ; j'ai donc demandé confirmation dans le prochain village. Alors oui, vous allez me dire, si on m'a dit une bêtise, j'ai alors pu louper un paysan. C'est possible en effet, bien que j'aie recoupé mes cartes avec les listes des Chambres d'agriculture et que je n'y ai pas vu de différence. Il y a toujours un peu de changement conséquent à la durée de l'étude. Le nombre ou l'emplacement des paysans a donc pu connaître quelques modifications : j'ai noté où ils habitaient au moment où je les ai vus (sur la carte 10). En tout cas, si jamais j'en ai manqué un, j'ai matière à analyse et je dispose d'une représentation paysanne très complète de mes sept communes « témoins ».

Bon, je sonne aux portes, vous ai-je avancé. Je vais voir physiquement les gens. Le rapport direct m'importe. Est-ce qu'on dit forcément plus de choses à une personne qu'on a en face de soi ? Je ne suis pas sûr pour tous les cas, mais certaines fois c'est flagrant (à moins que certains soient capables aussi de passer plusieurs heures au téléphone ?). Et puis, le rapport direct importe, je le pense, pour beaucoup de paysans. En général, je suis passé à l'improviste, sans prévenir, et même repassé à l'improviste. Rarement, et surtout quand les paysans étaient absents lors de mon passage, ou bien quand il ne m'en restait plus beaucoup à voir et qu'il me fallait déplacer pour une ou deux personnes précisément, j'ai passé un coup de fil pour savoir quand ils seraient chez eux. Mais je suis encore et surtout repassé à l'improviste, privilégiant parfois les heures suivant les repas. Il y a une seule paysanne, que j'ai bien vue, mais qui partait à l'hôpital, avec laquelle je ne me suis pas entretenu physiquement. Je suis passé plusieurs fois chez elle en ne trouvant que sa famille, qui n'avait pas trop envie de discuter. Comme c'était une des dernières qui me restaient à voir et que j'étais lassé des va-et-vient chez elle pour rien, je l'ai interrogée par téléphone.

Voir les gens directement permet aussi de découvrir leur maison, leur lieu de vie, leur famille. Bien souvent, une autre personne était présente lors de l'entretien : un compagnon ou une compagne, des parents, des enfants, voire des amis. Les opinions de ces derniers ouvrent

mon milieu paysan et me permettent de ne pas m'arrêter à l'exploitant agricole statutaire. Les déplacements dans les hameaux permettent aussi d'apprécier l'espace, les villages.

Il m'est arrivé de me rendre chez eux à pied, à vélo (principalement), ou en voiture, selon mon courage ou la météo. Mais moins vite on va, plus on fait attention aux personnes qu'on peut croiser en dehors des villages, plus on est susceptible de rencontrer des villageois, et même de trouver des paysans qui seraient dans leur champ ou sur leur ferme. En voiture, on se contente trop facilement du porte-à-porte.

-Alors, tu es bien accueilli par les paysans?

-Oui, oui. Je n'ai pas à me plaindre.

Des paysans m'ont posé la question. D'autres habitants aussi. La plupart n'ont pas été surpris quand j'ai prétendu qu'on me recevait bien. Certains sont plus occupés que d'autres, certainement, parlent plus ou moins longtemps, prennent davantage le temps de discuter que d'autres, sont plus ou moins intéressés par ce que je fais que d'autres, posent des questions ou non, mais j'ai très rarement eu à déplorer l'accueil. D'autant moins que je venais généralement à l'improviste. Ce n'est certainement pas tout le monde qui a le luxe de pouvoir, à n'importe quelle heure de la journée, prendre le temps de recevoir l'importun. La majeure partie de mes entretiens a été faite durant les mois de juillet, août, septembre, donc en partie en pleine période de foin, et je trouvais aussi les paysans chez eux, et j'en ai rencontré beaucoup qui ont pris le temps de discuter. Ce n'est certainement pas anodin quant au pouvoir sur sa propre vie et c'est une première évidence qu'il ne faudra pas négliger.

-Il y en a beaucoup qui ne vous recevront pas, a pensé un paysan de Peyrelevade.

Peut-être que certains, parce qu'ils s'entendent mal avec d'autres paysans, présupposent une rugosité chez tout le monde, c'est peut-être pour cela que certains me posaient la question sur l'accueil. Mais les cas où j'ai été mal accueilli, ce qui est bien le droit de chacun après tout : rien n'oblige à discuter avec chaque bonhomme qui ferait de la recherche, surtout lorsqu'on craint cette recherche ou qu'on s'y oppose, ces cas-là se comptent sur les doigts d'une main.

Un gros paysan de Peyrelevade, quand je suis arrivé, a fait comme si je n'étais pas là, m'a à peine regardé et j'ai dû insister un peu pour qu'il me lâche quelques réponses.

Je vous ai déjà parlé d'une paysanne, dont le mari s'occupe de foresterie, sur Nedde, qui n'avait pas envie de s'étendre sur le sujet.

Un autre paysan de Nedde m'a demandé si j'avais des papiers démontrant que je venais pour le compte de l'université, m'a dit de repasser mais m'a, en fait, parlé près d'une heure et je me suis entretenu avec lui comme avec d'autres, sans besoin de repasser.

D'autres paysans ont pu être un peu méfiants au premier abord, mais quand je leur ai dit pourquoi je venais, que je faisais une thèse pour l'université, la suspicion est tombée.

-Je ne suis rattaché à aucun organisme agricole, ni à l'INRA, ni à la Chambre d'agriculture, précisai-je parfois, et surtout quand on me le demandait.

-Tant mieux, tant mieux, se rassuraient beaucoup.

Ça enlève une certaine réserve, souvent.

-Au début j'avais peur que vous soyez de la SAFER. Il y a quelqu'un de Bellac, de la SAFER, qui m'a appelé sur le devenir des terres, m'a dit un paysan de Rempnat.

Ce que je demande aux paysans

C'est là souvent (et trop souvent uniquement) qu'on parle de méthodologie. Quel est le questionnaire : grande question ! Je n'ai pas produit de grille statistique, je n'avais donc pas de questionnaire avec des croix à cocher. Dire qu'il y a sept paysans « bio » qui ont un discours de type X et neuf paysans « bio » qui ont un discours de type Y, ne m'avancerait à rien. C'est ce que j'ai pensé. Je vous ai déjà parlé de l'utilisation des statistiques en sciences humaines, on les veut afficher comme une « preuve » d'une observation qu'on est capable de faire en parcourant le terrain, ou d'une opinion qu'on émet.

Le journal *IPNS n° 37* du plateau de Millevaches³⁵ a relevé certains défauts d'une enquête statistique avec questionnaire s'étant déroulé sur les lieux. Il était notamment noté que les définitions étant préétablies, le tableau de l'analyse ne pouvait se remplir que selon le choix des définitions, et que ce choix ne pouvait être neutre, ce qui est très exact. Les catégories ne sont pas être induites par le questionnaire mais par leurs auteurs. Olivier Davigo note cette orientation de départ :

« Le présupposé de l'étude est de considérer que les néo-résidents ont été largement influencés pour investir le territoire par l'importance du concept d'environnement, de paysage et de ses corollaires (tranquillité, dimension, écolo, etc.). D'où un questionnaire qui insiste beaucoup sur cette notion. Ce qui permet au final de dire que, pour les néo-résidents, cette notion est une donnée fondamentale d'installation ! La boucle est bouclée. » (p.14).

Ce simple exemple ne suffira certainement pas à convaincre les plus férus des chiffres. Là où des enquêtes statistiques peuvent être le plus utiles, à mon avis, c'est lorsqu'elles mettent en défaut nos préjugés. Il n'en reste pas moins que les sondages sont tout aussi contestables que toute autre enquête : on part toujours de quelque part, et ce sur quoi on part n'est jamais inébranlable, loin s'en faut. Ils ne sont qu'une information parmi d'autres.

Le rangement d'individus ciblés ou d'associations dans des cases d'analyses souffre aussi de subjectivité (et le questionnaire ne peut faire office de masque) : c'est ce que rappelle Christian Vaillant dans *IPNS (n°37, p.13)*. Vous me voyez donc empreint de bien des perceptions négatives par rapport au questionnaire de type « cases à cocher », c'est-à-dire celui qui catégorise toute réponse.

³⁵ *IPNS n°37*, décembre 2011, pp. 12-14. Deux articles sur le sujet :
« Quand les géographes étudient le plateau de Millevaches » de Christian Vaillant
Et « Et si c'était à refaire » d'Olivier Davigo

Une autre très bonne raison de ne pas employer de questionnaire était pour moi d'obtenir des réponses. On n'est pas toujours enclin à répondre à une liste de questions et à voir un bonhomme cocher des cases, et j'aurais par ce biais pu recevoir beaucoup moins bon accueil et beaucoup moins de témoignages. Aussi, ce ne sont pas les paysans qui vous parlent quand vous leur faites remplir un questionnaire mais plutôt le contraire. Et puis, *mea culpa*, j'avais besoin d'une approche plus personnelle, d'aller dans le sentiment.

Toutefois, vous m'allez dire, même sans faire de questionnaire « avec cases », il y a bien une série de questions ? À peine, vous répondrai-je. Je vais vous parler des démarches « qualitatives » (c'est comme ça qu'on dit pour ce qui n'est pas de l'ordre du sondage, quand bien même on rencontrerait un plus grand nombre de personnes qu'en faisant remplir des fiches) de deux chercheuses venues sur le plateau de Millevaches pour vous montrer que j'emprunte un peu aux deux mon type d'approche.

Agnès Bonnaud [1998], étudiant surtout le milieu institutionnel, a procédé par entretiens semi-directifs, qu'elle définit ainsi :

« Les questionnaires traitent de thèmes invariants mais adaptés à l'occasion en fonction des types d'acteurs interrogés. Ils comportent deux parties : la première traite de l'acteur interrogé et de ses partenaires, des projets et actions de chacun d'eux ; la seconde traite des potentialités et problèmes de la zone étudiée. Il peut s'agir aussi d'entretiens d'imprégnation, de prise de contact avec la société locale, son climat, ses problèmes généraux. Ceux-ci ont lieu au hasard de rencontres et de conversations libres sur la zone en question. » (p.37).

Elle pose des questions qui tournent autour de ses thèmes d'études avec certains acteurs et prend en compte, dans son analyse, les conversations qu'elle a eues avec les gens qu'elle a rencontrés.

Tania Nasr [2005] procède de manière plus fourbe. Elle mène des entretiens qu'elle qualifie de « non directifs », c'est-à-dire qu'elle discute de manière non ordonnée avec les gens ; elle signale même qu'elle laisse parler les gens sans avouer son sujet d'intérêt. Cet aspect très libre est certainement propice à obtenir moult informations, y compris celles dont on ne se serait pas douté, qu'on n'aurait pas demandées.

Pour ma part, je n'ai en rien caché mon sujet d'étude. Peut-être aurait-ce été pour moi une bonne stratégie, mais certainement j'aurais pu interroger moins de paysans sur la même commune en me faisant passer, par exemple, pour simple vacancier, pour la bonne raison que lorsque vous allez voir surtout les paysans, on commence bien à se douter que votre thématique porte sur les paysans. Je ne me sentais pas forcément non plus l'envie (ou le courage, ou la persévérance) de masquer mes intérêts. Bien au contraire, je voulais savoir si les paysans avaient du pouvoir sur leur propre vie et je leur posais carrément la question, celle que je me posais moi-même. Puisque c'est à ça que je veux répondre, pourquoi biaiser ? Je reformule un peu ma demande, quelquefois parce qu'une question sur le « pouvoir », tout le

monde ne le comprend pas pareillement. Et puis certains ont besoin que vous explicitiez plus que d'autres ou développent leur propos moins que d'autres ; alors, il faut enchaîner. Je n'ai donc pas de questions types. Je parle autour de mon thème d'étude. Il y a pourtant des thèmes que j'ai soumis à tout le monde, à savoir :

-leur type d'activité, le nombre d'hectares qu'ils occupent, parler de leur activité en général, c'est-à-dire, qu'ils me présentent un peu cette activité.

-leurs relations avec les autres paysans, les institutions, les associations, les syndicats car le relationnel peut être un facteur de pouvoir qu'on n'évoque pas toujours au premier abord.

-et puis le pouvoir sur leur activité, j'ai pu parler à ce sujet des conditions de travail ou des conditions de vie, s'ils se sentaient « bien », s'ils aiment ce qu'ils font.

Je posais donc quelques petites questions et je me demande si les questions ne sont pas toujours plus ou moins directives et si on peut vraiment parler, comme le fait Tania Nasr, d'entretiens « non directifs ». Il s'agit plutôt là d'une appellation universitaire, je le pense, pour mentionner que les questions posées ne sont pas préparées. Mais c'est une appellation, à mon sens, bien discutable. À force d'avoir voulu institutionnaliser la méthodologie, on a certainement produit ce genre de « cases » dans les manières de procéder, dans les stratégies pour recueillir des informations alors, qu'au grand dam des évaluateurs de la scientificité, ils sont toujours plus ou moins contraints de faire confiance à l'auteur.

Je dis que je pose des questions, mais il y a des personnes qui parlent presque toutes seules, et sans que j'aie besoin même de poser des questions.

Certaines fois, j'ai sonné et, à partir de ce moment, ce n'est plus moi qui ai posé les questions.

Je me présente, je dis que je viens faire une étude sur les paysans pour l'université, et puis on me demande, comme on le fait pour tout le monde d'où je viens, à quelle université je suis rattaché, si j'ai déjà vu beaucoup de paysans, si j'ai vu Untel, et puis on me parle.

Évidemment, quand ça s'éloigne de mes préoccupations, je profite des anges qui passent pour revenir à ce qui m'intéresse.

Parfois aussi, il faut dire qu'on a beau venir avec une question sur la langue, ça n'empêche pas les gens de parler de ce qu'ils veulent. Ils ne vous disent pas ce que vous voulez entendre mais ce qu'ils veulent que vous entendiez. Ils vous parlent de ce qui les préoccupe. Aussi, plusieurs de mes entretiens ont pris cette forme non guidée, mise en place par Tania Nasr. D'une manière générale, il y a toujours des moments de conversations libres, questions ou pas questions, et qui comptent bien souvent pour la plus grande part dans les entretiens.

-Justement, ces entretiens, quelle est leur longueur ?

Si je vous prête cette question, c'est qu'on me l'a posée. Je n'ai sincèrement pas chronométré et je ne peux alors que vous décevoir dans ma réponse. La marge était très large : les conversations ont pu durer 15 minutes comme elles ont pu durer 3 heures. Si je sentais les gens occupés, ou affairés, j'essayais d'être bref et m'en remettais plus strictement à la petite

série de questions sur l'activité, les relations, le pouvoir, que j'ai évoquée. Je pense que beaucoup d'entretiens ont pu durer environ trois quarts d'heure, mais ça dépendait beaucoup de nos intérêts réciproques, l'un envers l'autre, pour ce que l'autre faisait. Quand on sent une personne curieuse, la conversation est certainement plus longue. J'ai donc certainement davantage écouté les paysans intéressés par mon étude ou les paysans qui, par leurs pratiques, leur philosophie, piquaient ma curiosité. J'ai aussi écouté par politesse, certaines fois. Tout comme on m'a certainement accueilli par politesse. Je ne peux me targuer, par mes études, d'intéresser une majorité de personnes. Je peux, un peu mieux peut-être, développer chez certains, grâce à mon sujet d'étude, l'envie de parler de ce qu'ils font, des paysans, ou du pays en général.

Mon insertion dans le paysage

Je ne suis pas un paysan, ni un habitant du plateau de Millevaches. Je vis sur les lieux au moment où j'étudie, des gens me reconnaissent. Je procède par questionnement assez libre et très lâche, comme je viens de vous le dire. Je circule dans le paysage et cela me le fait connaître. Je ne pratique pas de l'observation participante, au sens de Maria Bonnafous [2005], comme j'ai pu le signaler en introduction. Mais peut-être mes longues tirades sur le contexte général des premières parties évoquent-elles pour certains la monographie. Patrick Champagne [2002] rappelle d'ailleurs que celle-ci est issue de méthodes qualitatives (on peut dire que c'est une promenade aiguillée sur le terrain), que c'est un parti pris méthodologique qui va à l'encontre de la société de masse présentée par les méthodes quantitatives. J'ai donc aussi adopté ce parti pris en choisissant une façon de procéder par entretiens lâches. Je ne décris cependant pas les lieux et ne fais pas une monographie du plateau de Millevaches, mais on pourrait rapprocher mon étude d'une monographie d'un groupe (les paysans) ou d'un concept (le pouvoir) puisque j'essaie de les définir. Certainement, elle contient un côté monographique. Mais je ne m'arrête pas à la description subjective, et je n'essaie pas forcément d'expliquer comment s'est fabriqué ce que je vois (ce qu'on trouve souvent dans une monographie) mais plutôt de voir quels raisonnements peuvent en découler.

« Rien ne remplace [...] le questionnement des gens sur place » rappelle Claude Kayser [1989], en ajoutant qu'il n'y a « pas de bonne distance, de degré de participation ». Ce que je me demande alors, lequel est-ce, mon degré de participation ! J'assiste à des événements, je prends la parole dans des conférences, mes opinions peuvent donc être connues de certains, qui peuvent alors partager plus facilement ou plus cérémonieusement leurs opinions avec moi, selon qu'elles se rapprochent ou divergent des miennes. Je ne fais pas particulièrement attention à la distance que je mets entre moi et les paysans ou les autres personnes que j'interroge. Selon les personnes, je me permets certainement plus ou moins de

familiarités, de boutades, de chambrer ou non. Les témoignages s'offrent par un ensemble de mots et d'attitudes.

Je présente ce que je fais aussi, je l'ai dit. Je le présente après avoir mené mes entretiens et proposé une forme d'analyse mais également pendant les entretiens. On me demande parfois ce que j'en pense avant que je n'aie terminé complètement mon analyse. Alors je réponds.

-Au final, est-ce que tu penses que les paysans ont du pouvoir ?

Je répondais avec moins d'assurance, certainement, lors de mes premiers entretiens. Après, je pouvais dire que ça dépendait comment on concevait le pouvoir, je développais un peu. On pouvait hocher la tête ou répondre, et cela veut dire que parfois mon opinion, mon analyse, la réception ou la critique de cette analyse se mêlent. C'est en quelque sorte la façon dont je participe à cette étude et qui est source d'influence, d'erreur, de divergences de traitement, pour l'étude. Mais je ne suis pas dans le cas de l'analyse d'un projet X auquel je serais soit un opposant, soit un promoteur et où la question de distance se poserait sous un autre angle. En ce qui concerne le questionnement des gens, la façon dont on les aborde, la distance qu'on met entre eux et nous, elles ne peuvent que varier d'un individu à l'autre. Peut-être ceux qui font remplir des grilles peuvent se targuer d'un ton neutre adopté envers tout le monde pour ne pas orienter les réponses qui tombent entre deux cases, peut-être, ils partent et viennent sans connaître personne, sans discuter avec personne. Ils interprètent leurs résultats avec leurs seules cases cochées. Comment placer alors ceux qui sont d'accord et ceux qui ne sont pas d'accord avec les conclusions produites, s'il n'y a pas d'opinion soutenue ? Cela les renvoie aussi à leurs rôles de producteurs de données : pour quoi et pour qui.

Je n'ai ni cherché à m'insérer le moins possible dans le paysage, ni cherché à m'insérer le plus possible dans celui-ci. J'ai logé sur les lieux à la petite semaine, ayant ou non des paysans pour voisins, j'ai fait des allers-retours sur le Plateau depuis les Combrailles (distance d'environ 80 km) durant plusieurs jours. Ce qui fait que quand on me revoit, on me demande naturellement comment avance ma thèse. Alors je dis un peu ce qui me reste à faire, quelles communes j'ai les plus parcourues et certains, à cette occasion, font des commentaires sur d'autres paysans que j'ai pu voir (ou qui me restent à voir). Ce qui occasionnera aussi des discours pluriels sur une ferme ou sur un paysan.

À partir d'ici, je vais parler des « discours » des uns et des autres, en particulier des discours (ou propos) oraux des paysans. La décision de se focaliser sur les discours représente une méthode qualitative en sciences sociales, aussi le terme de discours a-t-il été défini.

Encadré 1 : Définitions de « discours » dans les dictionnaires

Discours

Larousse (1995)

1. Développement oratoire sur un sujet déterminé, prononcé en public ; allocution.
2. Ling. a. Réalisation concrète, écrite ou orale, de la langue considérée comme un système abstrait. b. Énoncé supérieur à la phrase, considéré du point de vue de son enchaînement.
3. Ensemble de manifestations verbales, orales ou écrites, tenues pour significatives d'une idéologie ou d'un état des mentalités à une époque, concernant un domaine, etc.

Levy & Lussault [2003]

Résultat de l'activité langagière d'un acteur.

Il est rappelé plusieurs points : « le discours est une activité sociale, un faire, un accomplissement pratique », « il ne peut être disjoint de son contexte d'énonciation pour être interprété », il peut « être écrit ou oral », il est « ordonné » et « jamais isolé ».

Puis, il est signalé que « cela consacre le discours comme une voie d'accès primordiale pour le chercheur face à ses objets d'analyse, l'invitant à adopter des méthodologies adéquates, non seulement centrées sur les entretiens mais plus généralement sur le recueil de discours écrits et oraux énoncés par les différents acteurs différents dans des contextes d'énonciation pluriels ».

Brunet [1992]

Étym. : propos de conversation, qui court çà et là, avec une idée de flot et d'oral.

1. la partie du travail scientifique qui expose la méthode et les résultats ou partie discursive
2. Ce qui s'oppose à la pratique scientifique : ensemble de proposition en vue de convaincre et d'entraîner en excluant toute mesure contradictoire, preuve, réfutation, et même toute possibilité de connaissance vérifiée.

Suit un commentaire très proche de l'approche de Foucault : la perception de tout discours comme lié à son auteur, ayant de potentiels buts (voire une prise de pouvoir) sous-jacents et étant, en cela, un objet à déconstruire.

La façon de rendre des discours

Que fabrique-t-on avec nos enquêtes, surtout qualitatives ? Ça, ce que vous êtes en train de lire, en l'occurrence. Mais il y aurait des règles à ça, qu'il ne faudrait pas omettre de signaler, puisqu'elles pourraient orienter le contenu.

Cette position de sincérité, ou de transparence, du chercheur, est celle que met en avant Louis Dupont quand il parle de méthodologie à adapter en fonction des penchants de l'auteur et du sujet. Je m'évertue aussi à cette transparence. Louis Dupont nous prévient que s'il y a une façon de faire, il y a surtout une façon qu'on a de faire et que l'on doit donc

mentionner ses diverses postures pour être crédible, bien plus que de vanter la façon de faire qu'on a choisie [Dupont, 2008]. Cela parce que pour lui, « *la méthodologie a comme principale fonction de valider une recherche* ». Si je me suis appliqué de nombreux préceptes de présentation du discours de ce cher professeur, en particulier celui de la mention de mes positions, il me pensera complètement fourvoyé quant à ce caractère fonctionnel que prend la méthodologie dans la recherche. Il y a des théorèmes, des idées, des thèses même qui nous viennent sans que nous soyons cognitivement capables de rendre compte du pourquoi elles nous sont venues. Certaines recherches se font sans ordre, en pêchant les informations où on peut, en griffonnant des formules sur un papier jusqu'à ce qu'un jour, on dégage quelque chose de potentiellement crédible. Évidemment, on se trouverait embêté de ne pas savoir comment valider une recherche... c'est-à-dire de se positionner éthiquement par rapport à la recherche qu'on juge. Car on juge aussi. Et ce recours à la méthodologie pour cautionner une recherche ne peut masquer la posture de ceux qui sont censés la valider, ni les désirs ou attentes qu'ils auraient d'un certain sujet. A la limite, peut-être que je préfère que l'on me juge plutôt que l'on me croie, défendre quelque chose qui pourrait être juste plutôt que quelque chose qui pourrait être crédible.

On prend souvent le langage mathématique pour symbole de la démarche. Les développements, les façons de faire, les démonstrations comme elles s'appellent alors, ne sont pas dites « crédibles », elles sont « justes ». Oh, je joue là sur plusieurs sens du mot « juste » pour faire le petit malin ; ce n'est que pour vous mieux éloigner du besoin que vous pourriez avoir, a priori, de me lire comme crédible.

Si vous vouliez des éléments de foi, je vous sers des éléments de morale. Et cette dernière métaphore n'est certainement pas non plus des plus justes.

Je me sors de ces embarras en revenant au rendu des discours. Je ne vous livre pas mes notes complètes, sans opinion, ni sans tentative d'interprétation de ma part. Peut-être qu'il faudrait faire cela, peut-être que cela développerait aussi certaines pensées chez le lecteur, plus justes que la mienne que je livre après écrémage. Mais puisqu'on prend des notes, généralement dans une intention, pourquoi alors ne pas faire part de notre interprétation ? Même sans cela, on ne se départirait pas d'une façon de rendre ses notes.

On régurgite avec sélection des discours. Uwe Flick [2007] le rappelle avant de donner des conseils de rumination :

« *The development of qualitative research is linked to the principle of appropriateness [...], a major part of qualitative research is based on text and writing from field notes and transcript to description and interpretations and finally to the presentation of the findings of the research as a whole.*³⁶ »

³⁶ « Le développement de la recherche qualitative est lié au principe de justesse [...], une grande partie de la recherche qualitative est basée sur le texte et l'écriture de notes de terrain et, sur la transcription de la

On fait en effet des choix, dans la mise en avant de certains propos comme dans leur mise en page :

« *[Sampling] is conceived as a way of setting up a collection of deliberately selected cases, materials or events for constructing a corpus of empirical examples for studying the phenomenon of interest in the most instructive way*³⁷. »

Et voici des conseils qu'elle donne auxquels j'ai pu m'appliquer (il se trouve plutôt que c'est comme ça, car je n'ai pas lu son ouvrage avant de commencer mes recherches) :

-« *Try to integrate purposively extreme or deviant cases*³⁸. »

-« *We should make transparent how we proceeded and how we arrived at our findings and conclusions*³⁹. »

-« *Seeking for respondent validation to integrate participants perspective on the data into the final analysis*⁴⁰. »

-« *Central for the quality of data analysis [...] is that the researchers are reflexive in their practice with the data by critically assessing their own roles as researchers as well as the data and the findings and conclusions drawn from them*⁴¹. »

Vous trouverez donc parfois intégrés dans les commentaires, les avis de paysans ou d'habitants (comme vous l'avez pu commencer à lire) sur ma propre étude. Ses avis peuvent être donnés en cours d'étude, lorsqu'on me demande ce que j'ai conclu « pour le moment » ou après le recueil de tous les témoignages quand je retourne présenter mon étude sur place.

Les propos dits « déviants » apportent certainement une originalité, une diversité et je les prends donc en compte aussi. Mais je n'ai pas, a priori, de principe de sélection des discours reçus. J'essaie d'intégrer le maximum de discours différents, de voir en quoi certains propos font penser à une manière d'être paysan plutôt qu'une autre. Délibérément déjà, quand plusieurs discours se ressemblent, je prends des notes moins fournies, peut-être suis-je moins attentif aussi lorsque je reçois quelque propos qu'on m'a déjà tenu et il y a donc une sélection qui s'opère déjà dans la prise de notes. La sélection faite est surtout celle des sept communes d'étude.

S'il y a une façon de rendre les discours reçus, il y a aussi une façon de les recevoir. Un entretien reste un rapport humain : on vous dit ce qu'on veut.

description et des interprétations et finalement à la présentation des résultats de la recherche en tant que ensemble. »

³⁷ « [La sélection de l'échantillon des discours reçus] est conçu comme un moyen de mettre en place une collection de cas, de matériel ou d'événements délibérément choisis pour la construction d'un corpus d'exemples empiriques pour étudier le point d'intérêt de la manière la plus instructive-. »

³⁸ « Essayez d'intégrer les propos extrêmes et les cas déviants. »

³⁹ « Nous devons rendre transparentes nos façons de procéder et d'arriver à nos résultats et conclusions. »

⁴⁰ « Recherchez la validation des répondants en intégrant les avis des participants sur les données dans l'analyse finale. »

⁴¹ « Une chose centrale pour la qualité d'analyse des données [...] est que les chercheurs adoptent des pratiques réflexives par rapport aux données par une présence critique de leur propre rôle de chercheur aussi bien que des données, résultats et conclusions qui émanent d'eux. »

La réception des discours

Contrairement à l'analyse à partir des discours, je n'ai pas trouvé de conseils en matière de réception des discours. Peut-être fort heureusement d'ailleurs car d'aucuns auraient pu être tentés d'institutionnaliser une façon de recevoir les discours, de l'ériger en dogme alors qu'on les reçoit avec nos perceptions, nos sens, notre naïveté, notre méfiance et qu'on en est toujours rendu à la faiblesse de tous les sentiments. Je n'ai pas trouvé, dis-je, mais certainement j'ai mal cherché, ou alors je me suis trop peu acharné à chercher cela. Bref, vous me voyez dans l'échec, sur ce point, d'avoir déniché quelque appui.

Ce dont je vous parle, ce sont des discours reçus des paysans, mais la question se pose de la même façon pour un texte. Il s'agit aussi d'un discours intentionnel et cela a été fortement rappelé, par exemple, dans *l'Ordre du discours* [Foucault, 1971], discours qu'on peut contrôler ou utiliser pour nos propres intérêts. Et les rendus d'études utilisent au moins les discours pour l'intérêt de produire une étude, sélectionnent ceux qui se mettent en rapport (en contradiction ou en accord) avec notre thèse, jouant sur la lumière qu'on peut donner à chacun d'eux. Foucault nous parle davantage de la raison pour laquelle certains discours arrivent à nous (plutôt que d'autres) et comment on doit les recevoir en tant que discours sélectionnés (par celui qui les émet ou les transmet). Cela nous informe mieux qu'un discours ...allez prenons le cas d'un paysan : cela veut dire que ce qu'un paysan me dit ...est aussi le produit d'une sélection sociale potentielle de plusieurs discours, d'un positionnement par rapport à d'autres discours entendus, il peut répéter un discours : « *Nous avons pour rôle de nourrir la planète (dixit un paysan de Rempnat) = discours produit par la politique de libéralisation agricole* », « *On nous assomme avec les paperasses (un paysan de Faux = un paysan de Peyrelevade = un discours produit par le vécu de plusieurs paysans, prononcé car on a la confiance potentielle que d'autres le prononcent)*, émettre un avis par rapport à d'autres discours qu'il aurait entendus : « *Il vaudrait mieux qu'il n'y ait plus de primes du tout (un paysan d'un village de Tarnac)* » / « *Ceux qui ne sont pas contents des contraintes qu'imposent les primes n'ont qu'à pas les toucher. Ils verront qu'ils n'auront plus les primes mais ils auront encore les contraintes (un autre paysan du même village de Tarnac)* ».

Le discours d'une personne n'est donc pas le sien à proprement parler, il ne l'a pas forcément inventé, il dépend de ce qui l'entoure, de ce qu'il entend.

La réception des discours pose la question de travailler avec des mots qu'il ne faut pas forcément prendre pour argent comptant, qui peuvent être des mensonges, des incitations, des messages et qui ne sont pas seulement la réponse neutre à une question, la description d'une expérience de vie. Mais on ne peut suspecter tout le mode de mensonge. Toutefois, croire un discours qui serait orienté ou mensonger sans se rendre compte de ce caractère et parfois sans avoir les moyens de s'en rendre compte peut nous éloigner d'une justesse d'interprétation. Il faudrait alors faire le deuil d'un propos crédible (juste au sens de justesse) pour un propos

pensé (juste au sens de justice) ? Cela est possible, mais vous en développer encore des tartines dessus nous éloignerait de notre petit thème.

Le paysan que je viens voir sait que je veux moi-même produire un discours sur le pouvoir et il me sert une parole qui puisse orienter ce discours, c'est-à-dire qu'il me sert aussi un message : « Vous devriez dire ça » qui peut dépasser ce qu'il pense par une amplification de sa mise en valeur. C'est par exemple le cas du paysan qui énumère les normes stupides auxquels il est astreint.

On peut retrouver aussi cet aspect d'amplification quand un paysan veut rendre crédible ce qu'il vous dit :

-Je suis paysan parce que j'aime les bêtes. Le plaisir, c'est quand on voit de belles bêtes monter dans le camion et partir, de les engraisser du début à la fin. Mais c'est cruel quelque part. Ma stabulation est en bois, c'est mieux pour les bêtes, ça garde la chaleur. Venez, on peut aller les voir (Cas d'un paysan de Nedde).

On pourrait comprendre « Regardez mes bêtes, vous voyez, je ne vous mens pas, elles sont belles, très très belles. C'est ce qui est important d'avoir de belles bêtes. Je suis un cas à prendre pour exemple car j'aime les animaux et les soigne ».

Dans le discours prononcé, joue aussi l'appréhension de qui vous êtes, vous qui approchez. Vous venez de l'université, vous êtes potentiellement sensible à l'environnement, il y en a beaucoup qui viennent voir les paysans par rapport au thème de l'écologie (ce qui montre au passage, une certaine force –un pouvoir- de cette notion) et certains se sentent, sans que j'en parle, obligés de se dire un peu écolo pour que vous ayez une bonne opinion d'eux. Cela est très patent dans le « *Je suis presque bio (un paysan de Faux)* ». Ce qui peut être très vrai aussi dans la pensée du paysan puisqu'il ne met seulement qu' « *un peu d'engrais* » mais qui peut être un message pour ne pas se faire déconsidérer. D'ailleurs celui-là (de Faux) ajoute : « *Il y a trop de normes comme le désherbage (sans produit) autour des sources, comme le maintien des haies (j'aimerais en couper plus)* », contredisant une pensée politique du « bio » qui est de faire très attention à la nature.

Tout discours ne peut être pris au pied de la lettre et quand je restitue des discours de paysans, il se trouve toute une part de jeu : message, amplification ou détournement de la pensée, voire omission délibérée ou mensonge. Il ne faut donc pas les prendre pour ce qu'ils sont, mais pour ce qu'ils sont dits.

On peut se rendre compte de certaines omissions, voire de certains travestissements de ce qui se passe ou de ce qu'on pense, par l'accumulation des discours, le croisement de certains propos, voire comme précédemment par certaines marques contradictoires à l'intérieur d'un propos. Car les paysans parlent aussi de leurs voisins et ils ne voient pas toujours les choses de la même façon.

-Les paysans de Nedde disent qu'ils s'entendent bien entre eux mais ils se bouffent entre eux dès qu'un hectare est à prendre (un paysan de Rempnat).

-Nous, les paysans de Nedde, on s'entend très bien ensemble. [...] Je ne travaille pas trop avec les autres paysans (un paysan de Nedde).

Ou carrément : « *Untel est affabulateur. Il parle de ses galons de l'armée. Je l'ai testé une fois, il ne comprenait même pas ce que c'était que des étoiles de général.* »

Qui a raison quand deux personnes disent le contraire ? C'est d'abord une divergence d'opinions possible, des façons de voir différentes, mais il se peut aussi que certains préfèrent dire, par exemple, qu'on « *s'entend bien* » sans qu'il y ait des signes manifestes d'entente. C'est alors à moi de me faire un avis, si possible. Les paysans de Nedde organisent chaque année une fête de l'agriculture, c'est un évènement commun qui montre une certaine entente mais ils ne tarissent pas forcément de reproches sur les voisins, ils ne travaillent pas plus ensemble que les autres, leur cohésion peut sembler plus professionnelle qu'amicale.

Je peux donner, comme je le fais, les différents discours avec un semblant d'avis mais pour dénouer l'intentionnalité d'un mensonge (ou d'un travestissement de ce qu'on pense ou qu'on vit : une sublimation ou une dévalorisation), il me faudrait certainement une présence plus longue ou un questionnement poussé auprès de diverses personnes sur ce que je pense potentiellement mensonger.

On considère quelquefois le non-dit comme une forme de mensonge par omission. C'est-à-dire qu'on ment sur la perception donnée de soi en omettant certains faits. Ces non-dits sont parfois comblés par d'autres paysans :

-Untel autre était pressenti pour être maire. Mais il s'est retiré de la CUMA. Il a eu plusieurs vaches crevées.

-Untel a bien embêté un jeune qui a voulu s'installer, en faisant tout pour que les hectares ne lui reviennent pas.

Mais parfois on reste au stade de la rumeur probable :

-Il a pu s'acheter le premier tracteur de la commune, moderne pour l'époque, non pas parce qu'il s'est mieux débrouillé que les autres mais parce qu'il a ramassé les colis d'argent destinés aux résistants pendant la guerre.

On peut concevoir que si l'on tait certaines choses, c'est qu'on n'en est pas particulièrement fier. On peut aussi taire certaines choses par modestie : l'aide qu'on donne aux autres, par exemple.

-Les paysans m'ont bien aidé quand je suis venu m'installer, ils m'ont donné un coup de main, m'ont expliqué comment ils élevaient les moutons.

Le portrait que je reçois, moi, d'un paysan, m'est donc parfois donné par plusieurs personnes et il entre potentiellement en interaction avec les paroles prononcées par le paysan lui-même.

Vous voyez tous les écueils dont il faut tenir compte dans la réception des discours ! S'assurer de dire des vérités, à partir de discours, à partir de rapports humains, est donc certainement un bon sujet de raillerie, dont j'ai certes pu un peu profiter.

Dans la réception des discours, il n'y a pas que celui qui parle. Que non ! On parle rarement tout seul. Il y a donc moi et, moi aussi, je peux masquer certaines de mes pensées. J'ai un jugement sur certaines pratiques agricoles et je ne me prononce pas forcément instantanément sur elles, que je les approuve ou que je les réprouve. J'ai un intérêt, moi aussi, qui est que les gens me parlent du pouvoir et je fais certainement attention à ne les pas trop braquer. Mais je laisse aussi passer mon avis, comme les autres peut-être, parfois de manière subtile, comme pour tester la réaction de l'autre. Sauf quand je fais mon compte-rendu définitif, après avoir interrogé tout le monde, quand mon but est de dire carrément ce que je pense. Je pose aussi, probablement de manière inconsciente, des questions sur un certain ton qui peut laisser entrevoir mon avis et les paysans peuvent répondre en fonction de ce ton.

Quand on parle par exemple des gros paysans, je peux répondre caricaturalement à des éleveurs bovins :

-Pour moi, vous êtes tous des gros par ici. Quand on a dans les 80 bêtes, on n'est plus un petit.

Je le dis du ton de celui qui a connu les paysans et vécu au milieu d'eux de taille plus modeste et qui en voit encore dont l'exploitation reste beaucoup plus petite.

Mais je n'interviens pas spécialement très souvent, je réponds surtout quand on me pose des questions. L'interaction remet forcément en cause et ma capacité à poser des questions de manière neutre et froide et la nature des réponses que je reçois.

Mais s'il y a tous ces biais de discours, rassurez-vous, on ose encore parler. On est parfois très content de pouvoir dire ce que l'on pense !

Il n'y a pas que celui qui parle, il n'y a pas forcément non plus que celui à qui l'on parle. Parfois, et même souvent, il y a des tierces personnes (de la famille en particulier, ou des amis) qui entrent dans un discours à plusieurs ou qui se contentent d'écouter. Celui qui parle peut avoir l'appréhension de ce que la personne va comprendre. Cela peut avoir pour conséquence de moins travestir la vérité (car on a quelqu'un qui est là, qui sait aussi, et qui peut remettre en question ce travestissement) ou de taire certaines choses qu'on estime peu dicibles à des proches, car on a peur du jugement de ceux qu'on connaît.

Il y a ce qu'on fait, ce qu'on dit, ce qu'on pense, ce qu'on laisse à penser : la conversation, surtout lorsqu'elle n'est pas totalement spontanée mais attendue (de ma part en l'occurrence) peut se positionner par rapport aux attentes et opinions diverses de tous ceux qui la reçoivent.

Ces entretiens avec les paysans, je ne les enregistre pas, je prends des notes a posteriori (pas devant eux). Cela, parce que je veux parler avec eux, et non pas regarder ma feuille et parce que la feuille de notes est un intermédiaire qui peut ralentir la conversation, la rendre plus méfiante, plus lisse, plus brève aussi. On peut, peut-être, plus facilement oublier la

présence d'un dictaphone, mais je ne me sentais pas spécialement demander à des paysans, surtout quand nous étions dehors, de les enregistrer. Je l'ai proposé à quelques-uns, vers la fin de mes entretiens, mais ils n'y tenaient pas trop. Moi non plus : je n'ai pas insisté. La majorité des témoignages que je cite sont donc relatifs à des prises de notes a posteriori (sélectionnées donc par ma mémoire et mon intérêt pour certaines répliques) et certaines d'entre elles, qui sont rendues sous forme de discours directs, ne correspondent pas forcément mot pour mot à ce que les paysans ont prononcé. Mais j'essaie que ces rendus calquent leur pensée et restent tout à fait proches de ce qu'ils m'ont déclaré littéralement.

Encadré 2 : Sur la présentation des discours dans le texte et l'usage de l'italique

La présentation des discours des paysans

L'italique est utilisé pour tout type de discours rapporté.

Les discours directs sont rendus après des tirets (*-Je vais*) ou, à l'intérieur d'un discours indirect par des guillemets (*Un paysan a dit « Je vais »*).

N.B. : Les citations d'ouvrages, de journaux ou de discours écrits divers sont rendues en italique entre guillemets.

Autres informations

Dans la recherche d'informations, on mentionne aussi ce dont on se rend compte à la lecture, c'est-à-dire les références bibliographiques. Il y a les sources de tous ordres, journaux, plaquettes de présentation de certains projets, conférences auxquelles on assiste.

Je n'ai pas lu des écrits sur les paysans ou sur le pouvoir indépendamment des conversations que j'ai eues avec les paysans mais je connais certains textes au moment où je pose des questions. Je peux ou non m'appuyer dessus pour discuter. Mais ce qui vaut avec les références bibliographiques vaut pour toutes les sources potentielles d'influence. Je ne pars pas avec une virginité naïve. Cela a ses avantages : ça accélère mon raisonnement, je pense, me permet d'échanger sur des notions que je maîtrise mieux ; cela a ses inconvénients : on est guidé par certains a priori, par certaines connaissances lors des discours qui peuvent perturber notre attention ou une orientation de notre raisonnement davantage fondé sur le terrain. Mais, pas plus que je ne cache les buts de mon étude, je n'adopte une démarche qui, volontairement, occulterait certaines sources dans le but de voir quels résultats cela pourrait ramener. Je pense peut-être que les façons de procéder ne sont pas suffisamment déterminantes pour cela. Je prends ce que je peux pour m'aider à comprendre, avec les incidences et les interférences qui vont de pair.

Vous savez maintenant de quelle manière j'ai procédé et dans quel contexte paysan j'évolue. Le suspense est clos, comme on dirait dans un roman, les personnages sont campés, toujours longuement... On ne joue pas ici comme dans une fiction avec la compréhension du lecteur. Place à l'intrigue !

Toutes ces rencontres, ces informations, m'ont fait considérer diverses variantes de la définition du paysan, diverses manières d'être paysan et diverses attitudes face au pouvoir. Le questionnement sur la nature du paysan rejoint étroitement celui des diverses attitudes face au pouvoir que je vais pointer. Voilà pourquoi je la rapproche spatialement de ces attitudes dans ce texte.

I.5 - Les définitions d'un paysan

Les parties de définitions sont peut-être les plus centrales dans la construction de ma thèse, elles augurent du discours qui va suivre, elles le choisissent en quelque sorte. Et peut-être qu'en posant les définitions de la même façon que moi vous tomberiez peu ou prou sur les mêmes problématiques, avec des avis et des sensibilités diverses. Peut-être, dis-je, car il n'y a dans la construction de thèses sociales nul déterminisme ni nulle démonstration, n'en déplaise à la scientificité.

Paraît-il qu'on ne se répète jamais assez, je signale donc à nouveau que, pour ma part, j'ai pris le paysan comme « *une personne qui a une activité en lien avec la terre* », j'ai voulu me rapprocher du sens banalement compris quand on parle de paysan. Mais, même cette dénomination, qui a trait à l'occupation, pose des soucis de limitations du groupe « paysans », soucis que je me fais fort de ne pas lever et qui vont contribuer à la pluralité de la définition.

Premièrement, on peut ouvrir quelques dictionnaires. Si je veux prendre une définition basique, le mieux est de choisir la plus simple, celle d'un dictionnaire classique, qui se rapproche grandement de l'acception que j'ai adoptée.

Le paysan dans les dictionnaires

D'abord un dictionnaire de base, le Larousse
« 1. *Homme, femme de la campagne, qui vit du travail de la terre. SYN : agriculteur, cultivateur, exploitant agricole (souvent employé à cause de la valeur négative du sens 2).*
2. *Péj. Rustre, lourdaud.* » [Larousse 1995⁴²]

⁴² *Le petit Larousse illustré*, dictionnaire encyclopédique, 1995.

On trouve, sur Wikipédia, une définition plus longue, et débordant déjà le cadre de la définition précédente :

« Un paysan est une personne qui exerce le métier d'agriculteur et vit à la campagne. Il peut adopter ou subir une économie de subsistance. Il peut être amené à se déplacer d'une manière saisonnière dans d'autres « pays », par exemple vers des pâturages qui font défaut à ses bêtes. Il façonne son environnement (et indirectement le paysage) par ses différents prélèvements, apports, aménagements, plantations, etc. Ses activités sont souvent multiples : élevage, cultures, maçonnerie, artisanat et, accessoirement, commercialisation de ses excédents de production. On ne peut pas parler de métier de « paysan », le terme ne figurant jamais dans les listes des métiers de la terre. » (Wikipédia⁴³, mise à jour du 14/10/2014)

Enfin, voyons un dictionnaire spécialisé sur le monde rural :

« Paysan : homme de campagne. Aujourd'hui le sens s'est restreint et ne désigne plus que celui qui exploite la terre, comme fermier ou comme propriétaire, et qui en tire l'essentiel de ses ressources. » [Lachiver, 2006⁴⁴]

Un élargissement du terme est visible par un dictionnaire des synonymes, on en trouve pléthore :

« Paysan.

Synonymes : agriculteur, campagnard, cultivateur, contadin, homme des champs, fermier, jacques (anc.), laboureur, manant (anc.), vilain (anc.), rural, terrien, rustique, rustre (péj.), serf (anc.), roturier (anc.), koulak (Russie), moujik (Russie), fellah (Égypte, Afrique du Nord). Pop., arg. et péj. : bouseux, croquant, cul-terreux, cambrousard, cambroussien, pedzouille, péquenaud (ou péquenot, ou pecnot), plouc, pécore, pétrousquin, rustre, rustaud.

Antonymes : citadin, bourgeois. » [Boussinot, 1997⁴⁵]

On retrouve dans ces définitions et ces synonymes, plusieurs facettes de la définition de « paysan », plusieurs grandes idées auxquelles elle recourt et qui formeront différents axes de la définition, différentes conceptions.

Si le terme d' « agriculteur » est donné pour synonyme par le Larousse, du fait du travail de la terre, il ne renvoie pas forcément aux mêmes notions.

« Agriculteur. Personne qui cultive la terre ; personne dont l'activité professionnelle a pour objet de mettre en valeur une exploitation agricole. » [Larousse 1995]

⁴³ <http://fr.wikipedia.org/wiki/Paysan>

⁴⁴ Marcel Lachiver. 2006, *Dictionnaire du monde rural (2^{ème} édition)*, Fayard.

⁴⁵ Roger Boussinot. 1997, *Dictionnaire des synonymes et antonymes*, Bordas.

« Agriculture. Activité économique ayant pour objet la transformation et la mise en valeur du milieu naturel afin d'obtenir les produits végétaux et animaux utiles à l'homme, en partic. ceux destinés à son alimentation. » [Larousse 1995]

Le dictionnaire Lachiver rend mieux compte de la figuration originelle aléatoire de l'inclusion de l'éleveur parmi les agriculteurs :

« Agriculture. L'art de cultiver la terre. Mot savant introduit au XIV^{ème} s. mais qui jusqu'au XVIII^{ème} le cède devant labourage qui est synonyme. » [Lachiver, 2006]

« Agriculteur. Terme qui apparaît au XVIII^{ème} s. Qui cultive la terre et, au sens ancien et étroit, celui qui dirige et fait exécuter les travaux par le personnel à son service. Aujourd'hui, personne dont l'activité, exercée le plus souvent de façon indépendante, a pour principal objet la culture du sol en vue de la production des plantes utiles à l'homme et à l'élevage des animaux et, accessoirement, l'élevage des animaux. » [Lachiver, 2006]

« Élevage. Ensemble des opérations qui ont pour objet la multiplication et l'éducation des animaux domestiques. » [Lachiver, 2006]

L'éclaircissement historique nous rappelle l'aspect conceptuel des définitions : elles sont aussi des choix et non des règles. Le plateau de Millevaches comprend beaucoup d'éleveurs, vous voyez que, selon cette dernière définition, il peut y avoir une difficulté à les appeler précisément « agriculteurs ». Agriculteur est une précision du terme de paysan par son activité. Tout comme campagnard en est une extension par son lieu de vie.

Cependant, si on regarde la définition première de campagne, développée cette fois dans le Larousse, on aurait du mal aussi à y comprendre les Millevachois :

« Campagne. (forme normande de l'anc. fr. champagne, vaste étendue de pays plat).

I.1. Étendue de pays plat et découvert (par opposition à bois, à montagne, etc.). Geogr. : paysage rural caractérisé par l'absence de haies et de clôtures, par l'assemblage de parcelles souvent allongées, par la division du territoire en quartiers de culture, et correspondant généralement à un habitat groupé. Syn. : champagne, openfield.

2. Les régions rurales, les champs, par opp. À la ville. Habiter la campagne. Maison de campagne⁴⁶. » [Larousse 1995]

On voit ici, en première partie, que la campagne est une spécification du « pays » par son aspect. Les Millevachois seraient alors plutôt des « montagnards » (puisque ce n'est pas plat) ou tout simplement des « Limousins » (le paysage comporte des haies sans afficher les dénivelés des Alpes ou même du Cantal).

Mais j'ai entendu plusieurs fois, par les Millevachois, la phrase « on est bien à la campagne » et c'est la deuxième acception de la définition qui est la plus utilisée.

⁴⁶ La suite (partie II) renvoie à l' « expédition militaire ».

Tous ces renvois, vous le voyez, compliquent la définition simple et neutre de tout contexte du « paysan ». C'est pourquoi je vais examiner les divers aspects de cette définition, afin de les comprendre tous, de garder un horizon large pour parler des « paysans ». Mais, juste avant cela, je vous propose un détour sur le terrain et par les paysans pour savoir comment le mot est compris.

Les paysans sur le Plateau

-Est-ce qu'il y a un paysan dans ce village ?

C'est la question que je pose quand je m'arrête dans ce qu'on appelle aussi des hameaux. Je ne demande pas les « agriculteurs », ni les « éleveurs » mais simplement les paysans. Et on me désigne l'habitation de celui qui a une activité liée à la terre, celui qui la travaille. On le comprend donc presque comme celui qui fait le métier d'agriculteur.

Presque. Car on m'a souvent désigné les retraités, sans me préciser qu'ils étaient à la retraite ou non, ils étaient « paysans ». Mais certains d'eux me répondent « *Moi, je ne suis plus paysan, je suis à la retraite* », un retraité de Peyrelevade a même précisé « *et je ne veux plus en entendre parler. Je n'y connais plus rien* ».

Des fois, en sonnant aux portes, je suis tombé sur des membres de la famille :

La femme d'un paysan de Peyrelevade m'a dit : « *Je ne suis pas du tout paysanne* ».

Et le fils d'un paysan de Tarnac : « *Moi, je ne suis pas paysan* ».

Ne m'en déplaise peut-être, le statut de paysan correspondait alors au métier, en tout cas à une activité soutenue avec la terre pour eux. Notez, qu'ils reprenaient le mot de « paysan » sans me parler d' « agriculteur ».

Lors de ma présentation de thèse, un paysan de Tarnac s'est d'ailleurs exprimé à ce sujet « *agriculteur, paysan, pour moi c'est la même chose, on utilise indifféremment l'un ou l'autre* » et c'est ce que je constate aussi dans mon village natal. Les gens du village parlent même plutôt de « paysan » pour désigner ceux qui vivent de la terre.

Je n'ai relevé que deux cas, deux ...euh comment dire du coup... bref deux personnes qui travaillent la terre, qui ne se disaient pas « paysans ».

Une femme de Rempnat m'a repris sur le terme, quand j'ai dit que je faisais une étude sur les paysans et que c'est pour ça que je venais la voir. Elle n'aimait pas qu'on dise « paysan », elle trouvait au terme une connotation péjorative (NDLR : notée dans les dictionnaires) où les paysans étaient plutôt associés à des idiots, de peu d'éducation, et elle préférait qu'on dise, pour elle, « gérante d'une exploitation agricole ».

Ça m'a un peu surpris qu'elle soit surprise, car le terme de paysan était naturellement utilisé.

L'autre cas similaire provient d'un paysan de Nedde, il n'aimait pas le terme paysan parce qu'il trouvait que ça faisait « moyenâgeux » et préférait « exploitant agricole » ou « agriculteur ».

Un autre paysan de Nedde, interrogé sur la connotation possible de « paysan », me dit que le terme n'est pas du tout péjoratif pour lui et même qu'on ferait bien de le remettre au goût du jour.

Si certains se défont du terme, d'autres s'en revendiquent ouvertement, marquant la connotation littérale du mot :

Lors d'une journée de présentation sur le « test » dans l'activité, un paysan du Plateau creusois affirme : « Moi, je voulais être paysan, pas agriculteur, c'est-à-dire inséré dans le tissu local ». D'autres, sans forcément marquer la différence avec le terme d'agriculteur, ont revendiqué aussi d'être des « paysans », et certifié que ça leur allait bien.

Les retraités n'ont pas tous rejeté le terme. Certains ont d'ailleurs gardé encore quelques bêtes. L'un d'eux, à Faux, m'a déclaré qu'une fois à la retraite, on avait droit jusque 6 hectares maximum ; d'autres paysans ont dit que ce chiffre maximum n'était pas toujours respecté, que ça semblait plutôt attribué « à la tête du client ». Toujours est-il que plusieurs gardaient encore une activité paysanne. Pour celui de Faux, c'était par exemple 25 moutons sur 5 hectares, pour un autre de Tarnac, c'était 5 vaches sur 3 hectares. Le cas de ces retraités, qui ne renient pas l'appellation de paysan, bien qu'ils précisent être à la retraite, montre une dissociation entre l'activité professionnelle proprement dite et l'activité en lien avec la terre. Le cas est le même pour les retraités qui voient leur fils reprendre et qui le suivent : « *Je suis à la retraite mais je travaille quand même* » me dit un paysan de Tarnac.

Un paysan retraité d'un village de Nedde me parle de son voisin, retraité aussi, qui a plus de 75 ans et qui ne lâche pas son fils. Dans l'entretien que j'ai eu avec eux deux, c'est presque exclusivement le père qui me répondait, comme s'il restait « le paysan principal ».

Quant aux habitants à qui je m'adresse parfois pour savoir s'il y a un paysan au village, si beaucoup me répondent sans relever le terme, certains l'ont toutefois discuté. Un villageois de Peyrelavade a dit qu'il n'y avait plus que des « industriels », renvoyant à l'analyse marxiste (ou à celle de Mendras). Un résident secondaire dans un village de Faux, habitant à la ville, me fait le même genre de remarque : « *Y'a plus de paysan, nous on aimerait bien. Aujourd'hui c'est les banques. Vous faites une étude sur quels paysans ? Les vrais paysans ?* »... Donc il y en aurait bien quand même.

Une paysanne de Faux et un paysan de Gentioux m'ont tenu le même type de discours, comme quoi il n'y avait plus beaucoup de paysans. Il semblerait qu'il y ait, pour eux, à la fois une marque idéologique et une marque d'échelle pour le terme de « paysan ».

Cette marque d'échelle, ou plutôt de taille, se retrouve chez plusieurs paysans que j'ai rencontrés, mais à l'inverse. En particulier chez ceux qui exercent une double activité.

Un homme de Nedde, que je rencontre lorsqu'il est en train d'épandre du fumier me dit que, pour lui, il ne se considère pas un paysan parce qu'il ne possède pas assez de bêtes : que c'est une activité de loisir. Il a toutefois 20 hectares (mais dont beaucoup, au vu du paysage, doivent être boisés) et 40 moutons.

Un autre, dans un proche village, détenant 12 vaches et 20 hectares, me signale qu'il aurait aimé être paysan à temps complet. C'est donc qu'il se considère déjà comme paysan.

Un paysan de Gentioux relie à la taille de l'exploitation les différences définitionnelles : « Je ne sais pas si je suis vraiment paysan, a-t-il commencé par dire. Il y a les agriculteurs : les gros, et les paysans : les petits, moi je suis un peu entre les deux ». Il avait 300 brebis sur 150 hectares, sa considération de « moyen » bien que dite de « taille » était peut-être plutôt de pratique : très extensif et vendant directement sans passer par des coopératives.

Cette notion de taille se retrouve également chez des gens qui ne sont pas agriculteurs au sens de la profession. Dans un village de Peyrelevade, deux personnes qui faisaient un jardin se sont dits des « micro-paysans ».

Dans un village de Nedde, l'homme d'un couple s'est dit « demi-paysan » : ils avaient des canards, des poules, et un jardin.

Un homme, sur Peyrelevade, qui possède un cheval et un âne, se dit « un peu paysan », « Je fais ça pour m'amuser, précise-t-il. Mon frère, plus haut, a dans les 80 bestiaux, des vaches. Je l'aide de temps en temps ».

Le dilemme de taille se pose peut-être aussi pour certains retraités de l'agriculture ou d'une autre profession.

Dans un village de Nedde, un groupe de personnes me signalent qu'il y avait 4 paysans dans le temps et que maintenant il n'y a plus personne, un vieux a tenu à préciser qu'il cultivait des petits pois et des carottes : un retraité qui s'est senti concerné.

Dans un village de Tarnac, un retraité qui possédait des ânes, des poulets, des canards, une vache, ancien fonctionnaire qui a une ferme dans le Berry, s'est dit « pas vraiment paysan » mais aimant l'activité de paysan.

Une femme d'un autre village de Tarnac me déclare d'emblée : « Au village, il n'y a plus de paysans ou alors c'est tout le monde. Moi je fais mes patates et je fais aussi du blé noir pour l'engrais vert. »

L'activité, si petite soit-elle, peut suffire à certains pour se dire au moins « un peu » paysan. La dernière réplique « ou alors c'est tout le monde » renvoie aussi au monde rural et rapproche le paysan du campagnard.

Tout le monde ne prend donc pas le mot de paysan comme forcément synonyme d'agriculteur, comme travailleur déclaré de la terre, et certains pointent d'autres facettes de la définition.

D'une manière générale, deux aspects, parfois duaux apparaissent, déjà présents dans la définition du Larousse : l'aspect professionnel (le métier de paysan), et l'aspect territorial (la vie paysanne au sein de la nature).

Diverses facettes de la définition de paysan

On peut fonctionner par contraposées, ou contraires, pour mettre en avant et comprendre certains aspects de la définition en se demandant à quoi s'oppose le paysan, c'est-à-dire : quel est son contraire. On va retrouver les divers axes présents dans les définitions des dictionnaires et dans les propos des Millevachois. Ces divers aspects seront d'autant plus utiles à dégager pour cette étude qu'ils dirigeront vers différentes manières d'être paysan.

Voici divers angles interdépendants dégagés ici, sous lesquels le mot paysan peut-être pris et quel contraire il suppose :

- Un angle historique, où le paysan serait devenu péjoratif et passéiste, et où l'agriculteur, plus savant, désignerait aussi celui qui exerce une activité professionnelle agricole.

Opposition paysan/agriculteur (salaire, professionnel).

-Un angle politique, qui peut aussi dériver de l'angle historique puisqu'il renvoie au rapport à la civilisation industrielle et garde la même opposition, mais cette angle inverse les connotations péjoratives : être paysan serait plus moral qu'être un industriel agricole. On le retrouve particulièrement à travers les deux principaux syndicats : FNSEA (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles) et Confédération Paysanne.

Opposition paysan/exploitant agricole.

-Un angle local, le paysan est l'homme lié à son pays, celui qui l'habite. Il renvoie au sens strictement littéral. Le paysan habite ici un terrain auquel il est attaché.

Opposition paysan/nomade.

-Un angle rural, qui peut aussi dériver du précédent, car le paysan est toujours attaché à l'espace mais à un espace éminemment rural. Le paysan est ici l'homme rural, celui qui habite la campagne et non le citadin qui s'est établi dans un bourg. Elle peut dériver aussi sur l'acception péjorative, rustre, du paysan, loin de la culture des villes.

Opposition paysan/bourgeois (citadin).

Tous ces angles ont évidemment une histoire, on pourrait presque les ordonner : le paysan se fixe d'abord sur un lieu, une campagne, puis il devient celui qui est resté à la campagne, celui qui n'est pas devenu un scientifique en son domaine, celui qui ne s'est pas

industrialisé. Cette ligne droite est un peu facile, d'autant plus que « paysan » reste un terme français, latin, ce que les grandes oppositions mentionnées, si on les replaçait toutes sur une ligne historique, ne mettent pas spécialement en lumière. Je toucherais un mot de cette spécificité à la langue après avoir détaillé les grands angles de la définition.

J'ai signalé qu'ils étaient interdépendants car plusieurs notions peuvent passer d'un angle à l'autre : le contexte historique bien sûr, le rapport à l'industrie (donc à la ville ?), le rapport au lieu, le rapport à la science des lumières. Je n'ai pas retenu, vous l'avez vu, l'opposition spécifique du rustre et du savant, elle correspond à une deuxième acception, spécifiquement péjorative de la définition (et on pourrait retrouver cette tournure péjorative pour bien d'autres mots), tandis que la première définition du Larousse (comme celle de Lachiver) montre bien les deux liens : à l'activité avec la terre et au fait d'habiter sur la terre. L'aspect d'activité est très présent dans mes deux premiers angles, mais aussi dans le dernier, l'aspect du lieu de vie est présent dans les deux derniers mais l'angle politique n'en est pas dépourvu.

Les angles relatifs à l'activité

L'angle historique (et surfacique) : opposition paysan/agriculteur

Si je retiens le mot « historique » pour qualifier cet angle, c'est que celui-là dans les conceptions des personnes interrogées (mais aussi dans les définitions), renvoie spécifiquement à un rapport présent/passé. C'est le dernier virage historique du monde paysan qui est évoqué dans cette opposition, celui dont parle Mendras quand il se félicite d'avoir prophétisé *la fin des paysans*. C'est la fin des paysans comprise par cet angle spécifique de la définition, ceux-là qui s'opposent aux agriculteurs. Cette fin peut être accréditée par le fait que les termes sont devenus synonymes pour certains paysans.

Toutefois, cet angle historique, avec le dernier virage, celui du plan Marshall, renvoie à la diminution drastique des paysans (leur fin) et à l'agrandissement des surfaces possédées par paysan qui en résulte. On peut donc tout à fait le lire comme un angle « de taille », « surfacique ». Le paysan serait celui qui serait resté « petit », délibérément ou non (le caractère délibéré renvoyant aussi à une position politique), et l'« agriculteur » serait le gros qui aurait suivi les directives du marché. C'est l'opposition exacte que m'avait signalé un paysan de Gentioux. Le caractère « petit » du paysan ne serait pas une simple notion d'échelle de l'exploitation mais aussi une façon de mener son activité. Le paysan de Rempnat qui m'a qualifié ceux de Nedde de « gros », quand je lui ai dit qu'il avait davantage d'hectares qu'eux, m'a déclaré que ce n'était pas ça qui faisait le gros paysan, il a précisé qu'ils étaient intensifs. On se situe bien alors dans le type d'activité. La notion de taille renvoie aussi fatalement à une notion de classe : gros et riche / petit et pauvre. La définition du dictionnaire Lachiver, avec le signalement de l'usage courant du terme « agriculture » à partir du XVIII^{ème} siècle et

l'apparition conséquente du terme d' « agriculteur », laisse également apparaître ce rapport de classe. Le mot agriculture serait « *savant* » donc, a priori non créé par ceux qui travaillaient la terre et l'agriculteur était d'abord celui qui « *dirigeait les travaux* », il n'avait donc rien à voir avec le *simple* de Guillaumin, paysan d'une classe opposée, ni avec Jacquou le Croquant. Sous cet angle, le paysan n'est pas un maître et l'agriculteur peut l'être, mais le paysan exploite simplement la terre et peut en être propriétaire. Il a un rapport de pouvoir à la terre (qu'il exploite) mais pas à l'autre (il ne dirige pas). Voilà pourquoi cet angle se transforme aussi en angle politique, avec une dimension éthique qui est soudain placée derrière le mot « paysan ».

Il me semblerait être incomplet si je n'ajoutais pas dans cette opposition paysan/agriculteur, une spécificité du type d'activité. L'agriculteur (définition Lachiver) est plus spécifiquement un cultivateur, un homme qui laboure la terre pour récolter des plantes et le paysan aurait une palette d'activités plus complète : il pourrait élever des animaux, faire du fromage, cueillir des plantes sauvages (non cultivées), c'est-à-dire des activités où il n'y a pas forcément de travail de la terre à proprement parler mais où la présence de surface est nécessaire à l'activité, on est alors davantage renvoyé vers l'angle rural. Bien sûr, les éleveurs millevachois qui se considèrent indifféremment agriculteurs ou paysans n'ont pas cette spécialisation de l'activité en tête, et cela parce qu'ils entendent dans « agriculteur » la profession qui est effectivement la leur et dans « paysan » l'activité qui est la leur aussi. L'opposition paysan/agriculteur revêt ce caractère fondamental à mon sens de l'opposition entre le métier (agriculteur) et l'activité (paysan). Elle est notée, par exemple, par Catherine Aubertin et Florence Pinton : « *Être paysan relevait d'un état quand devenir agriculteur revenait à choisir un métier* » (p.24) [Auclair, Aspe, Baudot, 2006]. Cette opposition renvoie à celle paysan/salarié. Le contraire, à propos de l'activité, de paysan serait un métier, ouvrier par exemple, ou plus généralement salarié, mais en fait tout métier qui ne vit pas du travail de la terre. Le « *vrai paysan* » peut alors être celui dont « *le revenu vient de l'activité* » comme le mentionne un paysan de Tarnac, contrairement à tout autre métier où le revenu vient d'ailleurs. Mais l'agriculteur entre lui aussi dans la case des métiers et, avec les primes, son revenu ne lui viendrait plus de son activité.

Lorsque j'ai fait une présentation pour les bistrotiers d'hiver, en Corrèze, un paysan m'a signalé ce dernier point. Il différencie l'industriel du paysan par la touche des primes : « En touchant les primes, en vivant des primes, on n'est plus paysan », définissait-il.

On deviendrait alors le salarié qui s'occupe pourtant de la terre, c'est-à-dire l'agriculteur.

L'agriculteur exerce une profession avec ses règles et ses normes, un travail avec sa hiérarchie, son organigramme, l'agriculteur serait dans cette optique celui qui a fait des études (potentiellement « savantes ») pour gérer une surface, tandis que le paysan est celui qui travaille sur la surface. Par ce biais, on peut encore retomber sur l'opposition de classe, politisée et renvoyée par les grands syndicats.

L'angle politique : opposition paysan/exploitant agricole

C'est politique, presque clair dans la dénomination de l'opposition qui est celle qu'on trouve dans le nom des deux syndicats les plus médiatiques : d'un côté il y a donc les « exploitants » et de l'autre... les exploités ? On exploite au moins la terre pour les uns, tandis que pour les autres, on vit de la terre. On retrouve l'opposition soulignée par un adhérent de la Confédération paysanne déjà cité : « *La Fédé c'est de l'industrie et la Conf de la paysannerie. Dans les discours, ceux de la Fédé voudraient nourrir le monde entier, sont pour l'export ; pas la Conf* ». Un paysan de Rempnat adhérent à la FNSEA m'a tenu ce discours de « nourrir le monde », peu rencontré pourtant chez les paysans millevachois, à la FNSEA ou non : il m'a parlé des années fastes et de la baisse actuelle de la France dans la production agricole : « *La France est devenu le 2^{ème} producteur européen et le 6^{ème} mondial, ça ne me satisfait pas* ». La représentante de La Confédération Paysanne de la Creuse dénonce justement cette entrée en compétition. Le représentant de la FDSEA⁴⁷ de la Creuse tient un discours opposé :

-On défend les agriculteurs le plus globalement possible et, à partir de là, avec des schémas qui sont ceux d'une agriculture performante, dynamique et entrepreneuriale. Notre objectif n'est pas de défendre une agriculture vivrière.

On se trouve bien là dans l'exploitation de la terre : il faut qu'il y ait du rendement pour dégager un revenu. La définition qu'on trouve maintenant d' « agriculture paysanne » adopte l'optique inverse et inclut l'activité familiale, vivrière, d'autosubsistance. Il y a un positionnement originel gauche/droite, social ou libéral, entre la Confédération paysanne et la FNSEA, avec la condamnation du modèle capitaliste de la part de la Confédération paysanne et un souci de la valeur « égalité » à travers la volonté affichée de permettre au plus grand nombre d'accéder au métier, de favoriser les « petits ». Le paysan de Tarnac (à la FNSEA) qui a défini le « vrai paysan » comme celui dont « *le revenu vient de l'activité* » peut brouiller les pistes par l'emploi du mot « paysan » dans sa définition, mais il fait apparaître la notion de revenu. Le paysan, confondu ici avec l'agriculteur, récolte son revenu par son activité, pour prolonger l'opposition politique, on pourrait même signaler que, pour l'agriculteur, le revenu va de pair avec l'exercice du métier, on retombe sur le premier angle. Le représentant de la FDSEA de la Creuse parlait, lui, d'une agriculture qui devait être « viable », c'est-à-dire dégager un revenu monétaire suffisant, donc produire, exploiter suffisamment la terre, pour gagner de l'argent. On parle de revenu produit et plus de denrées alimentaires, et dans l'esprit de la Confédération Paysanne c'est plutôt la récolte de vivres qui est primordiale pour définir le paysan.

Un couple de paysans de Nedde me fait cette remarque, ils produisent d'abord pour se nourrir eux-mêmes. Ce couple, anciennement à la Fédé de la Haute-Vienne, aujourd'hui plutôt proche de la Conf me parle de la politisation du mot « paysan ». Passé un temps, me

⁴⁷ D pour « Départementale ».

disent-ils, et redisent-ils à d'autres paysans quand j'ai présenté ma thèse, la Fédé ne voulait plus entendre parler de « paysans », d'ailleurs, sur la commune, il y en a beaucoup qui ne voulaient plus se dire « paysans ». Mais récemment, la Fédé a remis le mot à la mode, sans doute par peur de le voir accaparer par la Conf, et de le voir définitivement connoté à gauche. Alors maintenant, on en voit certains qui changent d'avis et qui, maintenant, veulent bien être paysans.

Le terme de paysan revêtirait un aspect plus éthique que celui d'exploitant agricole, associé plutôt à l'industriel. Ce côté éthique vient aussi du fait que l'opposition gauche/droite n'est pas la seule régissant les syndicats mais que se greffe à gauche la notion d'écologie et de respect de la nature défendu par la Confédération paysanne. Le paysan devient celui qui prend soin de son environnement, qui ne travaille pas n'importe comment en mettant des pesticides partout.

La question paysanne dans la sociologie rurale décrite par Billaud [Raouf, Streith, 2013] raconte aussi les va-et-vient du terme paysan. Billaud distingue trois périodes, une première, au début des années 70 où la figure du paysan « *est centrale dans l'émergence de la sociologie rurale* », c'est là aussi qu'avec la « modernisation de l'agriculture », paysan devient un terme politique, une deuxième période, de baisse d'intérêt pour le paysan où l'on se concentre sur un élargissement théorique et méthodologique sur l'étude des flux, des relations villes/campagnes, des néo-ruraux, et une troisième qui signerait « le retour du paysan » (dans laquelle ma thèse devrait alors se situer) sur fond de remise en cause de la PAC. et de prégnance des questions environnementalistes. Cette sociologie « rurale » lirait le paysan à travers le concept de modernité et on peut se demander si, en statuant le paysan comme un acteur social, elle ne le place pas davantage dans son activité que dans sa localité. Mais elle rappelle qu'activité et localité sont des angles d'étude du paysan comprenant des intersections.

« Si le mot « paysan » a persisté dans le vocabulaire militant, c'est essentiellement au sein de la fraction la plus à gauche du syndicalisme agricole, en particulier au travers du mouvement des travailleurs paysans de Bernard Lambert⁴⁸. Mais sa nouvelle légitimité tient à de tout nouveaux éléments. Aujourd'hui, c'est bien davantage le lien avec le pays et le paysage qui est souligné. C'est la rupture affichée avec l'agriculture industrielle productiviste qui a permis à ce mot de ne pas être relégué à la seule désignation des masses rurales des pays du tiers-monde » (p.147). [Gallon, Flatres, 2008]

Le même retour du terme « paysan » est ici souligné, avec sa dimension politique, plutôt marxiste, mais aussi locale. Cette remise en service, parce qu'éthique, corrobore les propos du couple de paysans de Nedde.

⁴⁸ Bernard Lambert est le fondateur du mouvement des « paysans travailleurs », puis de la « Confédération nationale des syndicats de travailleurs paysans » qui sera à l'origine de la « Confédération paysanne ».

Cette dimension peut revêtir un caractère purement géographique. Si l'on considère que l'industrialisation de l'agriculture a produit de grandes aires agricoles avec une fracture nord/sud (carte 8) qui serait aussi celle des revenus, où ceux qui ne sont plus des paysans mais industriels seraient les riches céréaliers, ceux des campagnes au sens de plaines, le paysan deviendrait alors le montagnard. On a des références au type d'activité qui se mêlent alors au lieu de vie.

Les angles relatifs au lieu

L'angle local : opposition paysan/nomade

Voilà l'angle où le mot paysan est pris au pied de la lettre (française) et où on considère particulièrement son étymologie. Le paysan est un habitant du « pays », il est donc intrinsèquement lié au lieu qu'il habite.

Le compagnon d'une paysanne de Faux-la-Montagne considère cet angle (et cet angle uniquement) de la définition. Il s'occupe un peu du jardin et des ânes. Il est pour rendre aux mots leur sens premier. Pour lui, je dis pour lui mais c'est pour eux en fait qu'il faut dire, elle et lui s'accordent, pour eux le paysan est « l'habitant d'un pays, il a un lien intime avec le pays », c'est presque un villageois. Lui se dit « paysan », bien que retraité non agriculteur. Pour lui, même le forgeron du village est un paysan. Il occulte le caractère de l'activité avec la terre pour se concentrer sur le « pays ». Celui qui s'occupe de son pays, qui s'inscrit dans la vie du pays est pour lui un paysan. Le mot revêt ici une dimension purement locale.

On pourrait dire que c'est une définition littérale extrémiste. Elle permet surtout d'écarter l'agriculteur qui s'occupe uniquement de sa profession, de ses primes, qui ne participe pas à la vie de village, ou communale, du groupe des paysans.

Le paysan est celui qui s'est fixé sur un lieu, il est localisé. Le *pagus* (origine latine de « pays ») est une petite surface, une « subdivision territoriale et tribale d'étendue restreinte (de l'ordre de quelques centaines de kilomètres carrés), subdivision de la civitas gallo-romaine » (Wikipédia⁴⁹ 9/09/2014), *civitas* qui aurait persisté dans les évêchés. Quelques centaines de kilomètres carrés ne semblent pas une aire si petite allez-vous dire, mais puisque la taille doit être inférieure à l'évêché, il faudrait plutôt pencher pour l'ordre du département. Les « pays » sont aujourd'hui des appellations pour des entités administratives économiques qui regroupent plusieurs communes et qui sont plutôt de l'ordre d'un gros canton. En bref, on se situe sur le bassin de vie du paysan. Pour mon cas, il s'agirait du plateau de Millevaches et les paysans seraient ses habitants.

Si on réduisait ce bassin de vie à l'espace entourant la maison, on tomberait sur le fermier. Mais si on considère la maison particulière avec son activité en lien avec la terre, on perd le caractère provincial (étendue géographique) du « pays ».

⁴⁹ <http://fr.wikipedia.org/wiki/Pays>

Le *pagus*, pays, est aussi une division administrative, en général autour d'une ville, « le diois » par exemple, le « pays de Guéret » (mais...pas le plateau de Millevaches) et si on le prend à la lettre, une sous-division administrative, l'habitant du pays s'intègre alors dans une hiérarchie géographique (centrée sur la cité) dont il est un des derniers maillons. *Pagus* est d'origine latine, romaine, et le mot renvoie donc à une division de la république romaine : on pourrait dire qu'un paysan (habitant d'une division de la république) trouverait son écho politique dans le mot (pourtant étymologiquement opposé) de « citoyen » (l'habitant de la cité), ce qui nous renvoie vers le dernier angle. Mais le terme du Moyen Âge évoque un sujet de tel pays, de tel comté, de tel royaume, avec des devoirs d'obéissance plutôt que des droits électifs. *Pagus* a également un dérivé champêtre : *pagan*, (renvoyant aussi au deuxième angle) qui a donné le païen. Le paysan s'oppose alors au paroissien (habitant d'une division ecclésiastique, marqué de son appartenance religieuse) et revêt un caractère sauvage, de liberté (comme Jacquou).

Prendre le mot au pied de la lettre, à ses origines, nous renvoie à plusieurs oppositions, parfois contradictoires mais il reste toujours le côté local, ancré dans un lieu, du paysan. En cela il s'opposerait à celui qui vagabonde de lieu en lieu, au nomade et le mot de paysan nous renvoie à des origines de l'agriculture où l'homme a eu besoin de se fixer (sur un terrain fertile, au bord du Nil par exemple) pour récolter avec assurance ses denrées. Il est lié à certaines parcelles qu'il travaille. Il y a pourtant eu tout le mouvement des maçons limousins, paysans qui partaient en ville lors d'une saison pour exercer une autre activité et toucher un salaire, mais on peut dire que ceux-ci avaient un port d'attache, une terre cultivée à un endroit localisé. Il y a toutefois le cas des éleveurs nomades, par exemple des groupes de nomades (groupes d'Indiens d'Amérique) qui suivaient les troupeaux, ils se fixaient bien sur un lieu mais temporairement. Ils avaient une activité avec la terre : peut-on les exclure d'une considération large de la paysannerie ? Mais ils voyagent aussi à travers un pays, plus grand sans doute, mais qui reste inchangé, ce ne sont pas des chasseurs-cueilleurs, quoique ces derniers aient encore un lien avec la campagne et avec la terre.

Le paysan, contrairement à l'image du nomade-chasseur-cueilleur, contrairement au vagabond, est fixé dans un pays, il y demeure (d'où la synonymie avec manant, celui qui reste quelque part), on peut dire où il habite. Cette acception s'attache donc à davantage considérer l'ensemble des activités d'un paysan dans son pays et non la simple activité qu'il a avec la terre, elle nous fait entrer dans des rapports d'échelles géographiques. Cette définition est celle que note Patrick Champagne [2002] :

« Les paysans se définissent principalement en fonction de leur position dans l'espace géographique, dans la mesure où celui-ci ne constitue pas seulement pour eux un lieu de résidence ou un lieu de travail ou un moyen de production ou enfin un bien économique, mais, de façon indissociable, tout cela à la fois. »

« C'est un territoire qu'ils cherchent comme tel à occuper et à s'approprier ».

Cette dernière définition renvoie également à la notion d'espace « vécu » d'Armand Frémont [1976] où le pays est bien le lieu de vie, défini à partir de l'homme.

Reste que si le pays, *pagus*, se situe autour d'une ville, c'est précisément parce qu'il n'est pas la ville. Une étendue surfacique est nécessairement rurale, aussi cet angle local reste très proche de l'angle rural, bien qu'il ne soulève pas tout à fait les mêmes oppositions, car l'angle rural renvoie à une activité qu'on exerce spécialement à la campagne, avec ce qu'on trouve à la campagne et qu'on ne trouve pas à la ville : de la terre, des plantes, des bêtes.

L'angle rural : opposition paysan/bourgeois (citadin)

Dit comme ça, il y a déjà une connotation politique, on est déjà ramené au deuxième angle, le mot de « bourgeois » étant très connoté. Avant l'habitant du « bourg », on entend le riche mais c'est aussi parce qu'à une certaine époque, richesse et habitat dans le bourg ont pu coïncider, on trouve des demeures « bourgeoises », riches, dans les centres-bourgs alors qu'on trouve des fermes dans les villages de la commune. Lorsqu'un habitant du monde rural soulève son opposition avec la ville, c'est aussi un rapport de classe qu'il met en avant, une inégalité des services, il s'oppose potentiellement à un pouvoir sis en la capitale de la province : la cité ou, à plus petite échelle, le bourg. On retrouve le côté rustre dans cette définition : c'est le bourgeois qui va à la campagne qui s'étonne du caractère « rustique » de ses habitants et qui en parle d'une manière potentiellement péjorative. L'opposition paysan/bourgeois, bien qu'axée sur la ruralité n'est donc pas exempte d'un rapport de classes sociales.

Un paysan de Rempnat m'a d'ailleurs dit qu'il trouvait davantage de différence entre les gens des villes et les gens de la campagne qu'entre les gens de gauche et les gens de droite, les gens de la ville ne comprenant pas forcément les préoccupations des gens de la campagne. Certaines personnes de la ville sont vues, pour lui, comme voulant imposer leur mode de vie.

Un paysan de La Nouaille note quelques conflits d'usage de la campagne : les habitants de la ville veulent bénéficier de la forêt et veulent du calme. Le moindre bruit les gêne, celui d'une tronçonneuse par exemple. Mais l'été, quand ils reviennent tous, on ne peut plus se garer dans le village.

Le paysan est ici l'homme de la campagne, qui comprend celle-ci, qui s'en occupe et qui a un pouvoir potentiel être, des profils... Car il s'agit bien de ça quand on veut regarder diverses manières d'être paysan, diverses quant à la campagne. Il façonne le paysage et c'est une des raisons, comme le souligne Jean-Paul Billaud, qui ont fait que les sciences humaines rurales, dont la sociologie et surtout la géographie, se sont intéressées au paysan. Il a la connaissance de la campagne, contrairement au citadin qui y débarque. La campagne est aussi son lieu de vie, l'objet de son activité et non pas un espace de loisirs, un lieu de vacances comme elle l'est pour le citadin.

Selon un paysan, sur le Plateau « *on est à la campagne, on est libre* » : l'espace et la vie non réglée de la campagne, la possibilité d'aller en chaque lieu, et peut-être l'éloignement des centres de décisions administratifs procurent-ils cette sensation de liberté attachée à la campagne.

Si on omet la question de l'activité agricole, tous les habitants de la campagne pourraient alors être des paysans, comme souligné par la femme d'un village de Rempnat : « *Les paysans c'est tout le monde ou personne* ». Du reste, tout le monde peut cultiver ne serait-ce qu'un petit lopin de terre, hormis peut-être ceux qui habitent dans les bourgs communaux où quelques maisons ne sont pas pourvues de jardins. La définition de paysan sous cet angle (comme avec le précédent) s'élargit beaucoup et beaucoup de monde peut entrer sous ma nomination première « *une personne qui a une activité avec la terre* », qu'Untel soit paysan ou non peut alors devenir une question de point de vue, subjective. Selon qu'on considère son activité avec la terre suffisamment importante, puisqu'on habite à la campagne, dans un petit village, dans une ferme, on se dira au moins « *un peu* » paysan. Voilà pourquoi aussi, je préfère parler du milieu paysan, pour prendre en compte ce flou définitionnel, cette subjectivité dans la définition.

Les paysans, je le rappelle ici, n'habitent principalement pas dans les bourgs communaux, et quand ils y habitent, il s'agit de petits bourgs, de gros villages tout au plus.

Aux bistrots d'hiver encore, le même paysan corrézien me parle d'un cas particulier, d'un industriel qui ne peut plus du tout être considéré comme un paysan, qui possède de grandes surfaces et qui préfère habiter à Ussel, en ville, pour les activités de la ville.

Il m'évoque donc presque un bourgeois, un régisseur de domaine, quelqu'un qui, par sa préférence de la ville, perd définitivement sa qualification de paysan.

Jean-Paul Billaud évoque cette sublimation de la ruralité dans le personnage du paysan (confondu ici avec l'agriculteur puisqu'on ne se situe plus sur la même opposition) :

« *[Les agriculteurs] deviennent le groupe de référence de la ruralité, anti-urbain par excellence, condamné à l'assimilation ou entrant en résistance, mais perméable à l'innovation et au changement.* » [Raouf, Streith, 2013]

Cette considération sociologique est en même temps politique car la considération de l'angle rural permet de reconsidérer le paysan, le rattache à la campagne plutôt qu'à la profession et à son caractère de producteur de denrées.

Vous aurez fait divers ponts entre les différents angles, les pointer permet de montrer les différentes volontés définitionnelles et, pour ma part, je joue donc avec toutes. L'omission de certains angles est également une position.

Si on lie l'industrie et plus généralement le salariat à la ville, parce que c'est là qu'ils prospèrent majoritairement, parce que c'est aussi le bassin d'emplois administratifs, on peut retrouver les oppositions des deux premiers angles dans le dernier et l'emploi du troisième

angle, étymologique, l'habitant du pays, est aussi un choix orienté de la définition pour s'opposer à l'industriel, voire pour en exclure l'agriculteur.

Vous comprenez alors qu'un paysan qui envisage plus ou moins tel angle plutôt qu'un autre de la définition peut tendre vers une manière d'être paysan, et vers une considération différente de l'exercice de son pouvoir, se référant plus ou moins à l'activité ou au lieu.

Aparté : le statut agricole

J'aurais tout à fait pu placer cette notion avec le premier angle mais j'ai préféré l'en détacher car plus technique : à partir de quand peut-on prétendre au statut agricole, c'est-à-dire à partir de quand est-on inscrit à la Mutualité Sociale Agricole ? La MSA possède deux tranches, selon la surface exploitée ou le nombre d'animaux élevés : « cotisant solidaire » ou « cotisant ». Le premier statut, par une cotisation minimale donne peu de droits sociaux (les simples accidents du travail) et nécessite 1/8 de la Surface Minimum d'Installation (SMI), le second (par une cotisation beaucoup plus élevée) donne des droits à la retraite, remplacements, soins, aides au handicap... et correspond à 1/2 SMI, on est alors « chef d'exploitation ».

A partir de quand est-on soumis au régime de la MSA ? Cela dépend de l'activité (Annexe 6), voire du lieu (il faut une plus grande surface sur le plateau de Millevaches que dans le reste de la Creuse pour être affilié à la MSA). Mais prenons le cas du maraîchage où les surfaces sont les plus petites, la 1/2 SMI est de 1,80 ha, c'est-à-dire qu'à partir de (1,80 ha / 4) soit 22,5 ares en exploitation maraîchère, on a un statut agricole. On tombe à 1/8 SMI = 3,75 ares pour les petits fruits ou les plantes médicinales. En exploitant un peu de terrain, on a donc rapidement le statut de cotisant solidaire. Pour être professionnellement reconnu chef d'exploitation, le seuil est toutefois un peu plus élevé. Le calcul ne se fait pas forcément selon la surface (en particulier pour les élevages hors-sol) mais une équivalence peut être donnée en nombre de têtes ou en nombre d'heures de travail.

On n'est pas obligé de vendre, ni de gagner sa vie pour avoir un statut agricole mais de mettre du terrain en valeur, c'est-à-dire d'avoir une activité avec la terre mais d'avoir cette activité suppose souvent de vivre en zone rurale.

Paysan : une spécificité française de la définition ?

Les angles soulignés, et surtout les oppositions de vocabulaire, amènent à considérer les limites de la définition dans la langue considérée, en l'occurrence le français. Et cela est patent pour le troisième angle, basé sur l'étymologie.

Le mot allemand « bauer » et les dérivés germaniques (danois et néerlandais) renvoient à l'activité en propre, et non pas au lieu, de par leur origine latine issu de *bovis* (le

bœuf), ce serait comme si le mot de « bouvier » avait persisté en France pour désigner le paysan (ou bien le cow-boy américain). On est à l'opposé de l'agriculteur qui s'occupe plutôt des plantes. Les productions dominantes des pays considérés ne reflètent pourtant pas spécialement leur étymologie bovine. Notons toutefois qu'à l'origine le bœuf tirait la charrue plutôt qu'il ne fournissait du beefsteack : on était alors plutôt proche de l'agriculteur.

En tout cas, l'étymologie ne renvoie pas au lieu dans les pays germaniques mais à l'activité.

L'anglais est plus dual, avec un emploi possible (mais peu courant) du mot *peasant* issu de paysan mais surtout, dans le langage populaire, de *farmer*. On a une relation à l'habitation orientée par son activité, on peut se situer avec l'anglais sous les deux axes du lieu et de l'activité. Mais le lieu est ici très restreint, il suppose plutôt la campagne que le pays (une division territoriale). Selon le dictionnaire Lachiver, le fermier est démarqué du propriétaire, il loue un fermage, il peut donc être subordonné à un propriétaire. On se trouve dans un rapport de personnes (qui est aussi un rapport de classe), lequel n'apparaît pas explicitement dans les axes que j'ai avancés. Et pourtant, le paysan français est aussi pour Bourdieu l'archétype par excellence de la classe objet. On comprendrait sûrement mieux cette assertion chez Marx qui s'est penché vers le capitalisme anglais. Mais ce rapport peut être inversé par le caractère rustre, sauvage, libre, que peut prendre le *farmer* américain et dont *Walden* peut offrir une métaphore à travers son auteur [Thoreau, 1854].

L'espagnol, quant à lui, se place étymologiquement sur l'angle rural avec le terme de *campesino* (même chose pour le portugais, et par extension pour une grande partie de l'Amérique Latine), l'homme de la campagne.

C'est sûrement l'italien qui se rapproche le plus de français, avec une étymologie qui souligne l'angle local par le terme de *contadino*, l'habitant du comté. Dans cet habitant-là, il y a une nature de sujet beaucoup plus avancé. Le comté est dirigé par un comte, les habitants du comté sont ses sujets. Le terme renvoie à *contadinus* : l'escorte, c'est-à-dire à ceux qui protègent le chef.

Maîtrisant peu les langues, je me garderai d'une analyse plus complète et qui dépasserait les états frontaliers de la France. L'étymologie ne fait pas tout dans les définitions, et on y met surtout ce qu'on y entend : la campagne, le lieu, la profession, une classe sociale. On trouve aussi l'*agricoltore* en italien, idem en espagnol.

Dans notre entendement populaire, on peut toutefois se demander si le paysan (français) n'est pas intrinsèquement lié à la révolution française, à son accès foncier à la terre, s'il n'est pas mythifié et politisé à partir de la révolution française ou d'une figure révolté d'un *Jacquou le Croquant* et si nous ne le pensons pas en regard de cette période, comme le campagnard installé sur un lopin de terre et le cultivant. Catherine Aubertin et Florence Pinton renforcent cette idée par leur étude du Brésil :

« *Le Brésil agraire n'a pas connu les formes européennes de la féodalité mais s'est construit sur un système de domination sociale, selon une hiérarchie maîtres, agregados et esclaves, qui a interdit la formation d'une paysannerie.* » [Auclair, Aspe, Baudot, 2006]

Le paysan serait aussi celui qui a pu renverser cette domination sociale, qui n'a plus de maître et qui « *est son propre patron* » comme me l'ont souligné plusieurs paysans quand on parlait du pouvoir.

Le passé historique ne détermine pas causalement l'avenir, il représente une culture et oriente plutôt notre entendement. Chez tous les paysans, il y a bien une notion d'attachement à un lieu rural où ils se sont généralement fixés et une notion de l'activité avec la terre : la culture ou l'élevage en général. Et le fond du raisonnement, s'il n'est peut-être pas transposable à chaque contrée, détient une honteuse prétention universaliste. Les usages des mots peuvent être fluctuants mais les natures des concepts et des personnes peuvent rester, quel que soient les mots qu'on met dessus. Se baser sur la définition pour comprendre une notion porte sur les limites du langage. On peut néanmoins garder les grands angles de compréhension comme autant de manières d'être paysan, comme ce que l'on peut privilégier comme attaches lorsqu'on est paysan : l'activité (la profession, le revenu, la corps de métier qui en fait la classe sociale) ou le lieu (le capital foncier, le terrain aménagé, la vie locale, la campagne, l'espace). Ces diverses attaches et les diverses oppositions qu'a soulevées la dissection de la définition vont se retrouver dans les profils paysans que je vais établir. J'ai choisi cette dissection de la définition pour cette raison. Mais dans l'esprit, rien n'est dissocié, tout est mêlé, et j'espère bien que vous n'aurez cessé de faire des ponts et de vous emmêler les pinceaux. Le raisonnement peut n'être qu'un prétexte à la compréhension sensible. Vous ne regardez pas les marionnettes mais écoutez l'histoire qu'elles jouent. Vous ne garderez pas les marionnettes.

I.6 - Types paysans

Comment nommer la grossière caricature que je pourrais écrire ? Des cages à poules ? Une typologie peut-être, des profils... Car il s'agit bien de ça quand on veut regarder diverses manières d'être paysan, diverses manières d'agir en tant que paysan qui seront divers positionnements par rapport à la question de pouvoir. On n'est pas forcément aux prises avec les mêmes pouvoirs selon qu'on est subordonné de sa profession ou sujet de son territoire. Enfin, je vous ai bien dit que je n'aimais pas les cases, n'est-ce-pas, et voilà que je m'apprêtais à en faire ? Et à y ranger les paysans que j'ai rencontrés, et les autres habitants aussi ? Tout du moins à ranger leur discours dans des cases, à les normer ? Ce serait bien là, je le pense une erreur de compréhension, il n'y aurait plus de spectacle, il n'y aurait plus que des marionnettes.

Si je m'en vais établir des profils ce n'est pas pour y ranger les paysans mais pour y rattacher, ultérieurement, les modes de pouvoir. **Un paysan peut donc avoir plusieurs profils.** Les différentes choses qu'il me dit peuvent être rangées selon les différents profils. Enfin, franchement, qui penserait qu'un individu peut se cantonner à une seule case ? Parlons donc de tendances pour les différents types que je vais évoquer. Certainement, je pense à des paysans qui collent plus ou moins à telle ou telle tendance mais ils ne sauraient en être les représentants. Je ne pars pas d'un paysan pour modèle et pour dire qu'il va représenter telle tendance puis que certains s'y rattacheront plus ou moins entièrement. Pas plus je ne fais de classement ni de tri entre les paysans pour établir mes types. Je prends les grandes orientations conceptuelles qui se dégagent sur le terrain et par la définition. Un paysan pourra tendre plus ou moins vers un type, pourra peut-être se reconnaître plus ou moins en un ou plusieurs types mais ces tendances seront plutôt celles qui s'offrent à lui, celles qu'il choisit à un moment donné, grâce à certains aspects ou pour certains objectifs. Rien n'est donc immuable. C'est un des écueils de la science qui, à trop vouloir parler, entre dans des dissections et devient incapable de parler de tout en bloc, à la manière de la poésie ou du roman. Elle essaie de clarifier notre regard avant qu'il ne se brouille à nouveau, elle nous donne des arguments pour soutenir une discussion quand le bégaiement, plus sensible, est peut-être le seul de mise... Et voilà donc que je ne peux m'empêcher de pécher.

Ces tendances seront spécifiques au plateau de Millevaches. Il n'y a pas, sur le Plateau, de grands céréaliers, ni de modèle breton avec des salariés gérant des élevages hors-sol, ni de paysans sans terre, ni d'éleveurs nomades, les tendances que je vais nommer sont donc restreintes au cas du Plateau et il faudrait certainement les remodeler à une autre échelle et de nombreuses d'entre elles pourraient alors potentiellement fusionner. Mais j'ose espérer qu'une compréhension générale du pouvoir en milieu paysan resterait globalement inchangée.

Certaines divisions entre les paysans ont déjà pu être pointées, pour des sujets spécifiques ou généraux et je vais en citer quelques unes pour montrer leur construction.

Des exemples de classements de paysans déjà dégagés

Les diverses espèces de classements sont assez fréquentes. Ils ont souvent le tort de donner des étiquettes et à mon sens, devraient être simplement analysées pour des tendances. Elles peuvent être faites par rapport au sujet réalisé, comme pour le cas des paysans « *intensifs et productivistes* » qui veulent « *sortir des carcans de la paysannerie* » [Caroux, 2013] et de leur positionnement sur un projet. Quatre approches de paysans sont ici dégagées : pragmatiques, observateurs, attentistes, visionnaires. Mais chaque approche est composée d'un nombre donné de paysans. Ce sont autant d'approches qui ne se trouvent pas sur le

plateau de Millevaches et qui sont propres à un type de paysan qu'on pourrait dire totalement absent du Plateau. Elles se basent, en revanche, sur des états d'esprit, on pourrait dire sur des traits psychologiques, sur un positionnement par rapport à la nouveauté, ce qui rejoint une idée qu'on se fait de la nouveauté. Une manière d'être paysan et une manière de lire son propre pouvoir seront, à ce titre, aussi des traits psychologiques et les grandes tendances que je vais dégager en tiendront compte. Mais vous voyez aussi comme le classement est conditionné par les gens qu'on rencontre. La généralité de certains concepts peut encourager certains ponts entre ce qui est écrit et ce que le lecteur constatera ailleurs. Si je m'en réfère au classement de Delphine Caroux, reprenez par exemple la notion de calcul (voire de cupidité) présente chez les pragmatiques, le goût volontaire du projet chez les visionnaires, mais aussi la faculté de subir un savoir (qui peut être dénoncé par les observateurs) fourni par d'autres : ces points ne sont pas tout à fait étrangers au pouvoir.

Des classements, pour ne pas dire des séparations, peuvent aussi être donnés pour la globalité des agriculteurs, avec un risque d'assimilation et d'oubli de certains types. La *sociologie des mondes agricoles* [Hervieu, Purseigle, 2013] s'y emploie. Trois axes dirigent le classement : le capital financier, la rentabilité, l'ancrage au village (la proximité), qui fournissent trois types d'agriculture : de subsistance, familiale, de firme. On peut se demander néanmoins à quel axe fait référence l'agriculture familiale : la rentabilité ? Cette nomination renvoie plutôt à une agriculture de petite taille, et où la filiation (y compris dans le savoir paysan) joue un rôle majeur. Les trois catégories dégagées restent toutefois très transposables et, d'une certaine façon, les parallèles pourront se faire avec mes tendances. Les positionnements par rapport aux firmes ou au village renvoient aux divers pans de la définition de « paysan ». On sent surtout un classement par taille chez Hervieu et Purseigle (à la manière de mon paysan de Gentioux) : grand/moyen/petit. La notion de taille rejoint aussi celle de la cupidité (la grenouille qui veut se faire plus grosse que le bœuf) ou de résistance (à l'agrandissement) et les volontés diversement exprimées font apparaître le pouvoir : on peut accepter ou refuser la firme, prôner ou non la subsistance. Si les intentions sont présentes dans le classement de Delphine Caroux, elles n'apparaissent pas dans celui d'Hervieu et Purseigle. Pour ma part, considérant que le pouvoir peut être une intention, un choix, voire un refus, elles auront toute leur place dans le choix de mes tendances.

Le choix de mes types

On ne se répète jamais assez : mes types ne sont pas des groupements de paysans. Ils ne sont pas vraiment des profils-types, modèles, mais plutôt des profils caricaturaux, théoriques, poussés à l'extrême de la logique, aussi ils ne prétendent pas grouper des paysans mais présenter des directions vers lesquelles les paysans peuvent se tourner ou non.

Puisque le sujet est le pouvoir, il aurait été plus judicieux, m'allez-vous faire remarquer, de nous présenter d'abord vos types de pouvoir, et vous n'avez pas tort : c'est là l'écueil du plan que j'ai choisi en commençant par une partie sur les paysans et je ne peux occulter l'anticipation, sinon à laquelle je vous convie, tout du moins à laquelle je me livre en distinguant plusieurs tendances d'être paysan car, pour ma part, j'ai déjà la suite du discours en tête et ne peux faire comme si je l'ignorais.

Mais restons proches des découpages de la définition d'une part et des discours reçus par les paysans et déjà évoqués d'autre part. La définition fait apparaître des positionnements : par rapport aux instances professionnelles (l'activité) ou territoriales (le lieu) qui font considérer, a priori, des pouvoirs différents. Quoiqu'au niveau national, on voit toujours un positionnement de l'État, un rôle qu'il tient envers les diverses instances agricoles qui peuvent en partie dépendre de lui (voir annexe 4), il y a plutôt un positionnement par rapport à la vie professionnelle ou villageoise (souligné également par Hervieu et Purseigle). Il y a une conception mentale du paysan opposée à l'agriculteur parce que le premier trouve le second trop industriel, trop intéressé par l'agrandissement sous couvert de progrès, et une autre du paysan opposé à la délocalisation ou à la métropolisation (c'est-à-dire à des pouvoirs lointains dans l'espace).

En plus des divers aspects de la définition de paysan, je vais considérer les divisions dont on m'a le plus parlé (paysan ou non-paysan) et qui sautent presque aux yeux tant elles sont patentes et tant elles imprègnent les discours. Ce sont les deux divisions principales suivantes :

Gros/petits

Bio/conventionnels

Ce qui donnerait les quatre catégories suivantes : gros et bio ; gros et conventionnels ; petit et bio ; petit et conventionnel. Ce serait oublier que dans la défense politique du bio (pas forcément celui des labels), il y a une notion de taille humaine qui s'oppose à une taille toujours croissante des exploitations.

La notion de taille, on l'a vu, est présente dans l'angle historique et dans l'angle politique, on peut s'identifier à ceux qui s'industrialisent ou à ceux qui restent petits, ou si l'on considère qu'il n'y a pas d'industriels sur Millevaches (pas de céréaliers, de viticulteurs ou de modèle breton), il reste tout du moins ceux qui suivent le mouvement de l'agrandissement et de la spécialisation, le mouvement général de la PAC et des Chambres d'agriculture, qui accordent ou non tout pouvoir à la PAC, qui y lisent le progrès et l'amélioration de leur niveau de vie : suivre les institutions (par foi ou surtout par intérêt) ou les observer simplement de loin sont deux tendances. Elles sont traversées par la notion d'égalité. Dans un cas, on considère qu'une grande exploitation est « belle », qu'elle est

méritée en quelque sorte et, de l'autre, qu'elle fait affront à l'égalité entre paysans et que les grands ne sont que ceux qui ont absorbé les petits.

Le « bio » fait intervenir la notion de santé alimentaire et de qualité. C'est une volonté qu'on peut qualifier de politique mais qui débouche souvent sur la considération, non pas d'une filière professionnelle jugée peu encline au bio, mais de filières locales. On se sert alors des institutions parce qu'elles existent et sont légion mais le souci de revenu professionnel ne prime pas sur le souci de l'environnement local ou de la nature.

On peut aussi se départir complètement de la filière institutionnelle et considérer principalement son lien à la nature, se situant d'abord sur l'angle rural du paysan, l'insertion locale se faisant de fait ou non, plus ou moins volontairement.

On pourrait certainement broder des grandes tendances de manières assez diverses d'après ce que je viens de vous dire et la façon de procéder que je vous propose n'est sûrement pas la seule, ni forcément la meilleure pour lire les pouvoirs. C'est toutefois celle qui m'a convenu pour le faire. Je garde mes quatre pans de la définition de paysans dans lesquelles j'ai pu introduire une présence du pouvoir et des divisions gros/petits et bio/conventionnels. Voici donc les quatre tendances que je propose pour aider au raisonnement :

-La tendance « institutionnelle » : on pourrait la nommer ici encore productiviste voire industrielle, elle suit le mouvement « historique » de la mécanisation agricole et des agrandissements. Elle reflète un choix, celui de suivre la politique en place de la PAC promue par les institutions agricoles, de vouloir vivre plus aisément grâce aux évolutions industrielles. Qui dit plus aisément dit aussi avec plus d'argent. On ne peut écarter la présence de la cupidité de cette tendance. Elle renvoie clairement au couple gros/conventionnel, à l'agriculteur (salarié) opposé au paysan de la définition historique.

-La tendance « familiale » : on se situe là sur une autre échelle et sur d'autres relations. On est opposé à la politique d'agrandissement. On ne cherche pas à s'agrandir et on voit même les gros comme un danger pour l'avenir des paysans car ils en font chuter le nombre. On condamne le productivisme, on évite de le suivre. On ne veut pas être riche mais simplement pouvoir vivre chichement, pouvoir faire vivre sa famille. Cette tendance est marquée par l'angle politique, se tournant vers le « paysan » plutôt que l'« exploitant agricole » mais dans l'échelle familiale, il est aussi question de l'angle local du paysan. Ces paysans, même s'ils peuvent souvent rester conventionnels, sont « *pour les petits* ».

-La tendance « militante » : elle renvoie au soutien de la qualité, du « bio », potentiellement labellisé, et se place dans la mouvance écolo-libertaire, altermondialiste, existante sur le

plateau de Millevaches. Elle s'inscrit complètement dans la défense du « local » et cherche le plus possible à s'insérer dans les dynamiques locales de proximité, voire carrément à initier celles-ci. Elle est aussi forcément marquée politiquement et l'angle politique de la définition est presque inclus alors dans l'angle local.

-La tendance « marginale » : il les fallait bien quelque part, les marginaux ! On pourrait encore dire les « rustres », ils sont résolument petits, anti-institutionnels et mettent en avant la nature et les valeurs rurales. Cette tendance renvoie au couple petit/bio, même si le bio ici peut très souvent se passer de label. La ruralité étant un trait caractéristique du paysage local, ils s'insèrent aussi dans l'approche « locale », peuvent suivre certaines dynamiques de plus ou moins loin, mettent en avant la vie à la campagne. On produit essentiellement pour consommer et l'activité paysanne peut être marginale pour ce qui est des revenus ou de l'activité.

Les deux premières de ces tendances, institutionnelle et familiale, renvoient davantage à l'activité (et à sa taille) tandis que les deux autres, militantes et marginales, renvoient au lieu et à l'engagement local, souvent compris dans l'approche « bio ».

Ce sont des tendances : on peut toujours pencher entre deux tendances, vouloir idéalement suivre l'une d'elles mais s'en trouver empêché, faute de moyens, de relations, par difficulté à choisir, et en suivre une autre. Par certains aspects, certaines actions, on peut tout à fait en suivre plusieurs. Le cantonnement des individus n'existe que pour ceux qui s'y conforment.

S'il est, par conséquent, impossible, de dresser des parts de paysans de chaque tendance, pour avoir un tableau a priori, il est possible de mesurer la part des éleveurs de brouards (activité plutôt promue par les institutions), la part des éleveurs ovins (plus souvent membres de la Confédération paysanne), celle des élevages mixtes, et la part du bio.

Sur les exploitations des sept communes témoins d'étude, si on omet tous les retraités, on peut compter, a minima, 92 exploitations (les sociétaires ne comptant ici que pour une seule exploitation, y compris quand les paysans sont éloignés spatialement ou vivent dans différentes fermes) desquels on peut tirer des parts.

Éleveurs de brouards : 35 %

Éleveurs ovins : 24 %

Éleveurs mixtes (les exploitations pouvant être grosses ou petites) : 22 %

Éleveurs de veau de lait : 4 % (à savoir que l'élevage de veau de lait n'est pas forcément spécialisé et peut facilement entrer dans le « mixte »).

Autres (majoritairement fromages et légumes) : 14 %

Parmi ces exploitations, on peut donner la part du « bio », labélisé ou non labélisé mais défendu.

Exploitations bio : 23 %

Je vais maintenant donner des aspects, pêchés chez les paysans rencontrés, qui peuvent permettre d'illustrer certains traits de chacune de ces tendances.

La tendance institutionnelle

Je vous ai cité précédemment un paysan de Tarnac qui signalait que ceux qui n'étaient pas contents des primes n'avaient pas besoin de les toucher. Au demeurant ce paysan est considéré comme plutôt gros par certains de ses voisins (il possède en effet 200 hectares et, du point de vue de la surface c'est une des plus grosses exploitations que j'ai rencontrées, celles qui la dépassaient comptaient 3 ou 4 associés). Il signale néanmoins qu'il a investi dans des hectares quand d'autres ont investi dans du matériel et qu'il peut donc y avoir tout autant une grosseur « de matériel agricole ». Ce paysan parle (et vous voyez déjà dans ces propos la déraison qu'il y aurait à classer un paysan dans une tendance plutôt qu'une simple partie de son discours) des moyens qui ont mangé les petits et qui sont en train de se faire manger par les gros. C'est le « modèle industriel : on ne peut plus être petit ». Il a une vision assez fataliste de son activité, il parle du déclin probable des zones d'élevages (sans remettre en question cet attribut paysan à une zone ; il produit d'ailleurs du broutard d'Italie) du fait du manque d'installations. Il affirme clairement qu'on ne peut pas faire sans les primes, qu'il faut juste remplir quelques papiers correctement. Il se dit néanmoins nostalgique d'avant, du temps où les paysans étaient nombreux, travaillaient ensemble et à la main. Ce pan de ce discours le décale par rapport à la foi institutionnelle, tout comme le fait qu'il ait refusé des hectares qu'on lui proposait (avec 200 ha vous m'allez dire, il peut...) et tout comme le fait qu'il se dise le dernier paysan du village à avoir un champ-potager pour sa consommation personnelle. Mais je me limiterai maintenant aux parties des discours qui illustrent les tendances, qui permettent de les saisir, je le note ici simplement pour montrer qu'elles n'ont rien d'exclusif, qu'un paysan ne se résume pas à une tendance.

Ce paysan n'est pas spécialement syndiqué mais suit ce qui se dit et pense qu'« heureusement qu'il y en a qui sont là pour nous défendre ». Il a donc une certaine foi dans la FNSEA et les corporatismes agricoles de métier. Il ne travaille pas avec les autres paysans du village, car il n'en a pas besoin. Il considère que le pouvoir de propriété est factice car on ne décide pas de ce qu'on fait mais qu'on est détenteur, grâce aux bâtiments agricoles, d'un capital qu'on peut revendre. Il signale des jeunes qui sont plus enclins que lui à suivre la tendance institutionnelle, qui ont suivi une formation « de profession », comme son fils, et non comme lui (qui n'a pas fait l'école d'agriculture), qui signale que, maintenant, ce

qu'on dit aux jeunes c'est d'investir massivement dans tout, dans le matériel en particulier et que les jeunes ne veulent plus que du neuf. Lui a veillé à ce que son fils puisse avoir tout sous la main, sans besoin d'emprunts, s'il veut reprendre.

D'autres paysans de Tarnac m'ont parlé de lui par la suite. Ils ont rapporté que son fils s'était trouvé une fille qui ne voulait pas vivre avec un paysan et qu'il avait décidé subitement de ne plus reprendre l'exploitation paternelle, que le père se retrouvait maintenant avec une exploitation énorme, difficilement reprenable tellement elle était grande (et donc chère). Ce « gros » paysan m'avait bien reçu et avait pris le temps de me parler, contrairement à un autre « gros » que j'ai évoqué.

Ce paysan de Peyrelevade, qui n'avait pas le temps (et surtout pas l'envie) de parler, a été syndiqué longtemps (à la FNSEA). Il n'a pas d'activité sur la commune, ne s'entend pas avec la mairie. Ils sont à trois sur une exploitation de 350 hectares (150 vaches et 350 moutons), qu'un autre paysan de la commune a pu qualifier (avec envie) de « belle » exploitation. Le peu qu'il a pu me dire se rattachait au discours de la FNSEA (et donc de la Chambre d'agriculture, où elle est majoritaire et bien ancrée) : « Il faut bien nourrir le monde ». Il s'est néanmoins senti l'obligation de me dire qu'il ne « pouvait pas encore ouvrir de compte en Suisse » et quand j'ai fait remarquer que ce n'était peut-être pas le but, il a dit qu'il « en ouvrirait un s'il pouvait, qu'il ne cracherait pas dessus. »

Avec le suivi des directives des institutions agricoles et du syndicat majoritaire, en place à la Chambre, on voit clairement apparaître, et c'est ce que la grosseur suppose, la notion de cupidité. On produit pour gagner plus d'argent, on grossit pour être plus riche ou pour disposer d'un capital plus important. Certainement, dans la manière dont je l'évoque, vous comprenez que je n'adhère pas à cette tendance. Mais, outre la cupidité, on peut y voir la volonté de disposer de conditions de travail agréables (grâce au matériel), moins éreintantes, et surtout, en entrant pleinement dans l'aspect professionnel, de se départir d'une image du paysan arriéré, qui serait condamné à ne pas bien gagner sa vie.

La foi dans les institutions agricoles, leur école, les emprunts et les investissements auxquelles elles convient m'a été souligné pour certains jeunes (un autre retraité de Peyrelevade critiquait son fils de la même manière, et de même un paysan de Faux et un paysan de Nedde déjà cités, le dernier ayant vu son fils s'installer sur une exploitation différente de la sienne). Elle augure d'un déni des préconisations parentales au profit de celles des conseillers agricoles et du schéma de l'installation de la Chambre d'agriculture qui offrent les fameuses aides, substantielles : « Dotations Jeune Agriculteur ». On est ici dans une optique libérale qui se veut historiquement moderne, qui veut faire de l'agriculteur un employé au même titre qu'un autre, qui place l'individu sous un statut professionnel, une dénomination d'agriculteur qui est celle du métier. Le métier devient un identifiant de

l'individu, jusque dans le parcours scolaire, qui pour Pierre Chambert [2012] n'est qu'un parcours scolaire par défaut, parce qu'on n'a pas réussi à faire mieux, ce qui lui fait souligner que ce ne sont pas spécialement ceux qui ont le plus d'esprit critique qui deviennent de gros agriculteurs. En tout cas, ces derniers critiquent peu l'agrandissement des exploitations.

Un jeune paysan de Rempnat s'est d'ailleurs inscrit dans ce discours : il a déclaré qu'il avait choisi cette activité parce que c'est ce qui se présentait et que s'il y avait eu une autre activité, il en aurait fait une autre.

La volonté de gagner de l'argent, de gagner sa vie, prime sur le choix de l'activité paysanne en tant que telle. On se situe bien dans le métier. Un métier qui devrait rapporter et qui peut faire condamner l'attitude de ceux qui « restent au RSA⁵⁰ ». Dans cette tendance, il est vrai que le champ-potager peut devenir aléatoire :

C'est le cas de cette paysanne retraitée de Tarnac, vivant sur la ferme qui appartient désormais à son fils, qui déclarait qu'ils consommaient peu leur production et qu'ils allaient acheter au supermarché des tomates l'hiver ou des melons, pas trop cher, pour Noël puisqu'on trouve de tout maintenant.

Le lien avec l'environnement s'efface derrière le lien avec le revenu.

Si je vous ai cité plutôt des discours de paysans qui semblaient suivre simplement les préconisations institutionnelles, certains adhèrent carrément aux institutions du monde agricole et suivent, bon gré ou mal gré, leur ligne de recherche de compétitivité.

Un paysan retraité de Faux m'apprend qu'il a fait partie de toutes les institutions, du CEMAGREF⁵¹ (maintenant IRSTEA⁵²), de la Chambre d'agriculture, à travers la FNSEA, de la MSA et du Crédit agricole, il avait donc beaucoup de réunions lors desquelles il se flattait de nouer des relations institutionnelles. Pour cela, il est d'ailleurs raillé par certains voisins qui le disent « mal aimé » et des habitants du village signalent que c'était sa femme qui faisait tout dans l'exploitation.

On remarque donc ici un choix apparent qui est celui des relations professionnelles, plus intéressantes pour la carrière, que celui des relations de voisinage et de village. D'autres paysans font aussi part de leur appartenance intéressée (présente ou passée) aux institutions agricoles : pour être au courant (avoir été administrateur au Crédit agricole pour un paysan de Rempnat, être à la FNSEA pour un paysan de Tarnac ou être adhérent à la Confédération paysanne pour un paysan de Peyrelevade) ou pour des buts moins informatifs et de retombées directes (être à la Chambre d'agriculture permet de se faire poser des panneaux publicitaires pour une paysanne, être à la FNSEA, à la MSA, ou au Crédit agricole est décrié par un paysan de Faux comme un moyen utilisé pour aller réclamer des primes, pour être dans les petits papiers).

⁵⁰ RSA : Revenu de solidarité active, de l'ordre de 450 euros.

⁵¹ CEMAGREF : Centre national du machinisme agricole du Génie rural, des Eaux et des Forêts.

⁵² IRSTEA : Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture.

Etre à la FNSEA est avoué par un paysan de Tarnac comme un moyen de toucher davantage de primes à la vache allaitante : « j'en ai touché 20 alors que je n'en avais pas besoin de tant et que d'autres qui en auraient eu besoin n'en ont pas touché ». Il ajoute même : « on a pris un comptable de la Chambre, ça ne nous revient pas plus cher parce qu'il connaît les magouilles ».

On peut donc compter sur sa participation aux institutions pour en tirer quelque bénéfice personnel parce qu'on connaît, de près ou de loin, des responsables. On s'insère dans l'organigramme institutionnel pour avoir quelques retombées des fruits de la PAC.

Un paysan de Rempnat (rencontré en même temps que le jeune cité précédemment et qui pour un autre paysan de la commune, se rapprocherait plutôt de ceux de Nedde), délégué à la FDSEA de la Haute-Vienne, m'a signalé que s'il n'avait pas de poids politique par son appartenance, il rapportait les paroles des paysans du coin. Il ne m'a pas précisé en revanche qu'il était aussi à la SAFER (cela m'a été rapporté par d'autres) et qu'il avait joué de sa position pour empêcher un paysan de s'installer car lui ou d'autres lorgnaient sur les hectares de terrain. Il en a apparemment joué sans succès : la SAFER, pour le jeune, ayant « joué son rôle ». Ce dernier y a d'ailleurs veillé en les appelant régulièrement.

Dans cette tendance, on utilise les institutions agricoles, ou tout du moins on s'y essaie, du fait de sa position au sein de ces dernières... mais on peut tout à fait être utilisé par les institutions pour faire passer un discours auprès des autres paysans ou comme source de renseignements sur la vie agricole locale. Dans la direction et la participation aux institutions, on ne peut occulter une adéquation probable au discours libéral, une volonté aussi de décider des tournants politiques. Un paysan de Nedde, anciennement à la FNSEA a dit que c'était ceux qui cotisaient le plus qui étaient les plus écoutés. On retrouve dans ce discours de classe le rapport à l'argent, à une ascension carriériste fournie par l'argent.

Par extrapolation, si on ne considère plus les uniques paysans mais tout un milieu professionnel et institutionnel qui les entoure, on peut tomber sur cette agriculture de firme décrite par François Purseigle [Études rurales n°190, 2013]. Ce dernier dégage trois grandes figures pour cette agriculture :

« Une agriculture de firme par délégation qui renvoie aux dispositifs de prestation et de sous-traitance intégrale du travail agricole et des tâches qui lui sont associées (comptabilité, gestion logistique, gestion fiscale et patrimoniale)

Une agriculture de firme financière qui revoie à des acteurs hautement capitalistes intervenant sur les marchés des matières premières et de l'agroalimentaire (multinationales, fonds d'investissement, groupes coopératifs)

Une agriculture de firme souverainiste qui renvoie aux États en quête de sécurité alimentaire et énergétique ».

Certains discours de paysans renvoient en effet à ces figures.

Une éleveuse de Faux s'est dite adhérente à la FNSEA, « par délégation », pour les papiers : « Si on paie, ils peuvent nous aider à faire les papiers, ce qui est bien ». Elle parlait de la comptabilité. Pour un éleveur de Rempnat, c'était au contraire le comble de la mesquinerie de la part de la Chambre de faire payer la comptabilité alors que ce sont eux-mêmes qui régissent comment se fait la comptabilité.

Un éleveur de Peyrelevade, mais ce discours est largement reproduit par bien d'autres, se plaint des prix du marché, toujours trop bas, et des primes qui servent à maintenir ces prix bas. Tandis que pour l'éleveur de Tarnac cité au début de cette tendance, il fallait savoir ce qu'on voulait, si on voulait des prix bas, il fallait des primes. Ce dernier présentait ce dilemme « financier » comme une fatalité.

Le paysan de Rempnat à la FNSEA qui reprenait le discours (déjà cité) « nourrir le monde » et déplorait la baisse de compétitivité de la France par rapport à d'autres pays reprenait le discours de firme « souverainiste ».

Si on considère maintenant que l'industrialisation du monde agricole a accentué l'apparition de grandes zones de production au sein du territoire, a spécialisé les paysans, on peut prétendre que la production de bovin-viande, en particulier de brouards d'Italie sur le Plateau, est orientée par l'agriculture de firme. Les éleveurs de brouards vendent la plupart du temps leurs bêtes à des coopératives, les brouards sont ensuite engraisés dans des grands centres d'allotement de la plaine du Pô en Italie dans des conditions douteuses (*un journaliste a essayé de faire une enquête, de suivre un brouard qui partait pour l'Italie, il n'a jamais pu aller au bout m'a signalé un éleveur de Tarnac*) avant que la viande ne parte à la vente, et ne revienne potentiellement en France. Il est difficile, dans ces conditions, pour le paysan, de maîtriser sa filière, d'autant plus qu'il est difficile d'écouler localement sa production bovine. Surtout quand on est nombreux à élever des bovins pour la viande ! C'est une voie qui a peu de débouchés locaux. « *On ne mange pas que de la viande* » remarquait un habitant de La Villedieu. On peut ici retrouver la double question d'échelle : spatiale et de taille. Si on élève 100 brouards pour la viande, qu'on ne peut engraisser faute de fourrage suffisant l'hiver, on a toutes les chances de devoir se soumettre à la filière productiviste qui les achète pour les faire engraisser en Italie dans des conditions totalement opposées aux pâturages extensifs du Plateau. Si on en élève moins, ou si on fait du veau de lait, la chance de pouvoir engraisser soi-même et de vendre localement augmente d'autant. La spécialisation de l'activité est aussi un constituant de cette tendance.

Pour les paysans qui s'inscrivent philosophiquement dans cette tendance, il s'agit aussi d'un progrès : on a grossi, on gagne davantage d'argent que les anciens, le travail est moins pénible, les tâches sont bien distinctes et on n'a plus besoin que de s'atteler à une seule : la production de nourriture. Ils se positionnent sur une flèche temporelle où ils seraient les plus

avancés, les plus évolués, et ils considèrent que l'histoire va dans le sens des agrandissements (nonobstant par exemple un autre sens qui serait une redistribution des terres nobiliaires à la révolution). Ils ne veulent pas être les laissés pour compte de l'avenir.

« Pris dans un sens absolu, le mot progrès n'a point de signification : le monde est infini dans l'immensité sans borne, on reste toujours également éloigné du commencement que de la fin. » [Reclus, 1908]

Cette notion de progrès par l'industrialisation de la paysannerie n'est certainement pas partagée par tout le monde.

La tendance familiale

Plusieurs paysans, déjà cités, et en particulier les retraités, évoquent aussi un avant et un après. Les retraités se situent clairement dans l'avant, dans une agriculture de taille plus petite et moins mécanisée qu'ils ne caricaturent pas comme dépassée mais plutôt comme de bon sens. Ils remarquent, outre des avancées quant au confort du travail, des contraintes nouvelles.

« Après le serf, le laboureur, le paysan, l'agriculteur, on a l'exploitant agricole, devons nous parler d'ici peu d'entrepreneur agricole ou de gestionnaire de la terre ? » se soucie Pierre Malthieux [Coutaud et Cie, 2010, p.166], affinant ensuite son sentiment selon cette déclinaison : *« L'évolution de la profession fait effectivement que le paysan actuel passe plus de temps, ce dont il se plaint, à faire de la gestion et de la commercialisation plutôt qu'à être au contact de ses animaux ou à travailler ses terres ».*

Dans chaque commune, j'ai en effet trouvé des paysans qui se plaignaient d'avoir trop de papiers à remplir, d'une administration trop présente dans leur activité. Ils ne s'accordent donc pas philosophiquement avec la tendance institutionnelle mais peuvent toutefois l'adopter et la subir. Si le travail est plus confortable, du fait de l'agrandissement, il nécessite autant, voire plus de temps, il est surtout plus stressant.

C'est ce que me signale un retraité de Faux⁵³ : « Notre travail, de notre temps, à la main, avec un petit tracteur, était moins stressant, moins nocif pour la santé que maintenant. Maintenant, les paysans sont plus facilement en mauvaise santé. Ils travaillent tout le temps ». Sa femme me parle des paysans cinquantenaires chez qui il y a beaucoup de suicides et qui sont souvent des gros agriculteurs industriels. Le couple a gardé 25 brebis sur 5 hectares pour s'occuper.

On peut donc volontairement s'opposer à cette évolution, se retenir de devenir gros.

Une mère (qui a 80 ans), qui aide encore un peu son fils, paysan sur Tarnac, me parle de ce dernier. Ils ont 70 hectares, 76 brebis et une vingtaine de vaches. Eux ont du petit matériel. Elle voit les agrandissements et les frais d'un mauvais œil, critiquent les jeunes qui

⁵³ Déjà cité dans la tendance précédente.

achètent des nouveaux tracteurs à crédit alors que les anciens marchent encore. Pour eux, ceux qui s'agrandissent, comme un paysan de Saint-Sulpice qui a 400 hectares et 250 bêtes, courent après le temps. Elle parle d'un voisin paysan qu'elle aime bien, qui a une centaine de bêtes, signale qu'il devrait en laisser la moitié et lever le nez plutôt que d'appeler la météo ou de se lever la nuit pour regarder les bêtes à la lampe. Ce dernier paysan me les a d'ailleurs signalés comme des « vrais », travaillant à l'ancienne, mais, je le pense, avec davantage d'admiration que de mépris.

Elle voit là non pas une fatalité mais un choix de vie. Il y a une évolution, qui serait historique et que certains n'acceptent pas.

Un paysan de Rempnat, qui a 28 hectares et 150 moutons, dit carrément qu'il n'aime pas les « gros » paysans et critique les marques extérieures de richesse. Il dit qu'il touche moins de primes que ceux qui font de la vache. La famille garde des moutons pour elle (c'est-à-dire pour la consommation personnelle). Le fils, qui a 16 ans, a l'air de vouloir reprendre mais les parents ne souhaitent pas qu'il fasse comme eux, mais plutôt qu'il fasse ça (l'élevage de moutons) pour s'amuser.

Dans ces discours, on ne sait trop dire si les paysans considèrent que leur exploitation de taille familiale est un modèle ou est destinée à disparaître ; en tout cas, ils en ont fait le choix. Ils s'opposent à une politique des agrandissements encouragée par les primes de la PAC relatives à la surface possédée (DPU⁵⁴). Ils ne courent pas après ces primes. On pourrait dire qu'ils refusent une vision historique du paysan comme forcément passéiste, et transforme cette vision en choix volontaire, politique puisqu'il s'oppose à une politique libérale promue par l'Union Européenne. Certains affirment la volonté de rester petit, à taille humaine, familiale comme un choix sensé. La raison de ce choix est notée par Jean-Luc Mayaud [Jollivet, Eizner, 1996] :

« Une constatation s'impose : la petite exploitation rurale est durablement viable puisqu'elle se maintient à travers les siècles et s'impose comme un phénomène de longue durée. Force est de remettre en cause le caractère absolu de la notion de rentabilité » (p. 68).

Un couple de paysans de Nedde m'a tenu le même discours. Ils ont 30 vaches sur 53 hectares. Ils n'ont jamais voulu être plus gros : « 30 vaches suffisent facilement, il faut peut-être ne pas avoir trop de besoins ». Ils n'achètent pas de granulés pour nourrir leurs veaux et les vendent aussi bien que les autres.

Ces derniers paysans se passent d'un produit (les granulés) qui pourrait être qualifié de produit de « firme » puisqu'il fait intervenir des acteurs capitalistes, spécifiques, à la profession agricole. Si le refus de la politique capitaliste n'est pas toujours nommée, ni forcément identifiée, par des paysans qui font le choix d'être « petits », la notion de « paysan » de gauche, qui s'oppose au gros paysan « de droite » est toutefois bien présente dans la tendance « familiale ». De l'angle historique, on passe facilement à l'angle politique.

⁵⁴ Catégorie de primes nommée DPU pour Droit à paiement unique

On rejoint l'appellation « paysan » choisie expressément par la Confédération paysanne. Le paysan de la tendance familiale s'oppose donc à l'exploitant agricole.

C'est ce que me signalait le paysan de la Conf' disant que la FNSEA, c'était de « l'industrie⁵⁵ ». Lui a fait le choix délibéré du mouton, contre les institutions qui lui imposaient les vaches, car les vaches sont plus rentables. Il a donc pris des vaches pour que la banque accepte le crédit et il a pu s'installer mais il s'est séparé des vaches dès qu'il a pu : « Les vaches, ce n'est pas ma philosophie ».

Pas sa philosophie, car les bêtes sont généralement engraisées en Italie, parce que c'est la spécialisation normée par les institutions pour Millevaches. Le mouton le renvoie à d'autres rapports à l'élevage. Il fait apparaître une concordance entre le type d'activité et la position politique.

Un autre éleveur de Peyrelevade, à la Confédération paysanne, qui a fait une licence en droit avec des cours de marxisme, me signale que ses brebis sont vendues à la coopérative «Limovin⁵⁶ » à Bellac, coopérative dont les éleveurs sont les actionnaires, ont des parts sociales. La coopérative est le seul intermédiaire. Il pense que c'est la seule en France. Pour lui, Limovin, c'est le fonctionnement idéal.

Le paysan de Rempnat cité juste avant ne veut pourtant pas recourir à eux parce qu'ils prennent les moutons et n'envoient les chèques qu'après. Une pratique peu « familiale » ?

On voit toutefois que le recours à des coopératives au fonctionnement non libéral, plus défiantes à l'égard de l'économie de marché (associée par ailleurs aux institutions agricoles) peut être un choix volontaire des paysans.

Le paysan de Peyrelevade a une comparaison à m'offrir. Avant, il était administrateur dans une autre coopérative mais il trouvait que les « bovins » avaient plus de testostérone » et que les « ovins » n'avaient pas de poids.

Il montre, lui aussi, qu'une association est possible entre le type d'activité et le positionnement politique. On trouve, dans le veau de lait, une approche rejoignant le mouton.

Un paysan de Rempnat qui s'essaie depuis peu à quelques veaux de lait signale que c'est là une volonté de diversification, parce qu'avec les broutards, on ne contrôle rien. Tandis qu'avec le veau de lait, il n'y a pas d'engraissement en Italie, le paysan fait tout et on peut retrouver son veau chez le boucher.

Le positionnement politique, quand il est manifeste dans cette tendance, est « de gauche » (puisque opposé à l'échelle industrielle, libérale et « de droite »), la notion de « petit » étant alors presque davantage une question politique qu'une question de taille. Certains paysans affirment d'ailleurs leur couleur.

⁵⁵ Voir à la page 49.

⁵⁶ On lira quelques réponses faites par Limovin en annexe 6.

- Nous, on est des paysans de gauche » m'affirme un vieux retraité de Nedde, accompagné de son fils, paysan sur 72 hectares, ayant 25 vaches et 325 moutons, à Limovin lui aussi. Il a un discours critique sur l'argent : « Il y en a qui se sont trop endettés, qui coulent bien qu'ils aient davantage. L'argent ne mène à rien, ne rend pas plus heureux. Qu'est-ce que la richesse ? Pour moi il suffit d'avoir à manger et d'être avec sa femme pour être à l'aise ».

Il se détache d'un discours cupide et d'un autre acteur du schéma institutionnel agricole : la banque, des dettes qu'on peut contracter et qui nous obligent à regarder cette banque.

Deux autres paysans de Rempnat (à deux avec 70 bêtes) s'affirment résolument « pour les petits ». « Je n'ai fait qu'une seule manifestation dans ma vie, déclare l'un d'eux, c'était pour m'opposer à la suppression des primes à la vache allaitante en dessous de 15 vaches ». Il critiquait aussi l'usage de tracteurs 200 chevaux et la culture du maïs, l'ensilage, l'usage de pesticides, d'azote.

Le fait d'être « petit » est aussi associé chez lui à une pratique de l'agriculture bien qu'il n'affectionne pas de pratique militante soutenue (participation à une seule manifestation).

Le positionnement politique à gauche ou à droite relatif au rapport de richesse, de « classe », n'est pas le seul prégnant dans le milieu paysan où on trouve aussi une mouvance écologiste, pas spécialement majoritaire chez les paysans mais visible et très connue de la population. Elle nous porte vers une nouvelle tendance.

La tendance militante (bio)

Le vocable de militant est souvent employé pour signaler un engagement à gauche ou écologiste, un investissement de la rue. Dans le cas des paysans, la défense du « bio » demande souvent un investissement fort des paysans. Le mouvement « bio » fait souvent figure de nouveauté et il faut donc se battre contre des pratiques agricoles foncièrement établies. S'il y a une affirmation politique pour l'écologie, il y a aussi un renversement de la notion d'avant et d'après.

« Avec l'exemple des paysans bio on assiste à un renversement des codes de l'innovation par rapport à la modernisation des années 1960. Par les réponses apportées aux problèmes sociaux et environnementaux liés aux années de productivisme agricole, le « ringard » d'hier, entendons le « paysan rétif à la modernisation » devient l'« innovant » d'aujourd'hui. La validation de la petite paysannerie est donc indissociable d'enjeux idéologiques qui discréditent ou valident les pratiques » écrit Michel Streith. [Raouf, Streith, 2013]

Ce renversement concerne aussi la logique comptable qu'il cite précédemment et qui fait que : « nous perdons de vue des éléments significatifs d'analyse du mode d'intégration des petites paysanneries aux sociétés dans lesquelles elles évoluent ». On voit donc que le positionnement politique et historique peut déboucher sur la considération de l'angle local.

-J'ai repris l'exploitation de mon père mais d'une autre façon, me narre un paysan de Gentioux⁵⁷. Mon père faisait du « mi-classique » avec des races de bêtes pour produire du gros et du semi-intensif : extensif l'été, intensif l'hiver. Moi, je fais de l'extensif tout le temps avec des races limousines et ariégeoises. Je les vends directement à des particuliers. Elles ne font pas de gras, une coopérative ne les prendrait pas assez cher. Ce que je ne vends pas est consommé à la maison. Je n'ai pas fait l'école d'Ahun mais la fac, puis j'ai été berger. Je voulais d'ailleurs surtout être berger plutôt que paysan. Je me suis installé grâce au rachat de l'exploitation et du matériel agricole paternel, qui lui-même avait pu s'installer grâce à la présence de terrains sectionnaux⁵⁸ sur le village. J'ai emprunté auprès de mon père, pas auprès de la banque. Je suis aussi tondeur. Je vais tondre chez les autres. Qu'il n'y ait pas forcément de droit du travail ou de temps libre ne me dérange pas plus que ça : je ne fais pas la différence entre ma vie et mon travail.

Il avoue aussi que son activité ne fait pas de bénéfices et que les revenus monétaires du couple viennent du salaire de sa concubine.

Ce discours s'inscrit dans la tendance militante. Il illustre le renversement historique évoqué par Michel Streith et met en avant d'autres points :

- une pratique de l'activité en accord avec son éthique ;
- le fait de ne pas considérer spécialement son statut de paysan comme une profession, le fait de pouvoir toucher des revenus qui ne viennent pas forcément de l'exploitation agricole ;
- un non-suivi de la filière scolaire professionnelle ;
- une considération de l'angle local très prégnante : par le choix des races de brebis, par le réseau de vente, par la particularité du statut villageois des terrains sur lesquels son père s'est installé. Il différencie aussi dans le vocabulaire, mais cela est plutôt une anecdote, une activité de berger (qui peut être associée au déplacement) plutôt qu'une activité de paysan (avec des parcelles fixes, localisées).

La tendance militante est, outre un positionnement politique, surtout un plaidoyer pour la localisation de l'activité. On s'inscrit dans son pays, sur le plateau de Millevaches.

Une concomitance entre le bio et le local est aussi mis en avant dans les travaux de thèse de Tiffany Garcia-Parilla⁵⁹, sur des paysans bourguignons et brésiliens. Elle remarque que les paysans en agriculture conventionnelle représentent sur des cartes mentales davantage leur exploitation et que les paysans bio représentent davantage leur commune.

⁵⁷ Cité page 95.

⁵⁸ Les biens de section appartiennent à l'ensemble des habitants d'un village. Ce sont des biens communs aux villageois.

⁵⁹ Qui mène sa thèse en même temps que moi.

On peut comprendre qu'une correspondance entre le bio et le local ne surprenne pas. Dans l'adoption des principes de l'agriculture bio, figure en tête de liste la prise en compte de son environnement, le fait de ne pas le dégrader : on fait attention au milieu naturel dans lequel on vit. On veut vivre dans un environnement sain. On peut retrouver des principes promus par la Confédération paysanne mais avec des références regardant vers le lieu (local) plutôt que vers la profession.

On privilégie donc dans cette tendance les circuits directs, et en particulier la vente sur les marchés.

Dans l'optique de s'insérer dans le paysage local, plusieurs producteurs du Plateau, de philosophie « bio » (au départ 12 paysans-producteurs et 2 transformateurs) présents ensemble sur le marché d'été de Gentioux, se sont associés pour former une association : « La Bascule⁶⁰ », qui a notamment pour but de trouver un local pour continuer son activité l'hiver. Dans son fascicule du 13 août 2013, l'association mentionne l'importance donnée à la dynamisation du village : « l'idée est à la fois de pallier la récente fermeture des commerces et d'ouvrir un espace de rencontres, notamment entre les diverses populations qui composent la commune », et le lien avec les consommateurs : « Le lieu propose régulièrement des animations. C'est le domaine où s'exprime le plus la vie associative : pas de programmation établie mais une ouverture aux propositions des adhérents et usagers du lieu ».

L'implication pour faire vivre les villages, pour faire bouger les lignes conventionnelles, redonner de l'importance aux circuits locaux, qui sont souvent aussi des circuits bio constitue une caractéristique essentielle de cette tendance militante. Le militantisme suppose l'action volontaire. On est non pas observateur, mais acteur de la vie villageoise. Les relations sont directes avec les consommateurs locaux, elles priment par rapport aux relations avec les institutions professionnelles. C'est pourquoi on opte pour la vente de ses produits sur les marchés.

Une productrice de légumes et une autre de fromages de Peyrelevade se retrouvent toutes deux, et souvent toutes seules, le samedi matin à Peyrelevade où elles tiennent un mini-marché. Elles s'insèrent complètement dans le paysage local. Les fromages sont aussi vendus à Tarnac le dimanche matin. Faux-la-Montagne possède aussi son petit marché le lundi matin et Gentioux le mardi soir durant l'été.

Il y a certainement une part importante de militantisme dans le fait d'être présent sur de petits marchés locaux plutôt que des gros marchés dans des petites villes plus éloignées. Dans la vente directe, on trouve les paysans qui font du fromage, des légumes ou du miel, produits astreints à moins de normes pour être vendus sur les marchés et trouvant plus facilement des débouchés locaux. En ce qui concerne la viande, il faut certainement une

⁶⁰ La bascule, en référence à la bascule publique de la place de Gentioux, qui fait parti du patrimoine.

démarche beaucoup plus volontaire pour la vendre directement, maîtriser de A à Z la production et la distribution.

Le cas de la ferme des Nautas à Pigerolles initiée par François Chatoux, l'ancien maire de Faux-la-Montagne, suivi par un éleveur de Faux, Patrick Pichon, peut faire figure d'innovation dans la région. Les Chatoux élèvent une race locale de porc : le cul-noir. La ferme s'est munie d'un atelier de transformation pour pouvoir découper la viande sur place et la vendre ensuite directement au consommateur, entre autres sur les marchés de la région. Il s'agit d'une « volonté de maîtriser la filière ». Ça prend du temps mais c'est un choix. Ils élèvent des vaches, des porcs, des brebis, tout en bio.

À cette dimension de vente directe s'ajoutent des projets pour le pays, l'atelier de découpe sert parfois à d'autres paysans. Un paysan a le projet d'installer un poulailler, il est question de pouvoir lui louer l'atelier. Un projet de méthanisation est aussi monté pour chauffer une serre d'un maraîcher qui veut s'installer.

L'aide à l'installation d'autres paysans (ou de projets divers) au pays participe d'une démarche militante locale. Certains paysans qui sont ou ont été maires, et se sont investis dans la vie locale par leur mandat, ont cherché à aider d'autres à s'installer.

L'ancien maire de Gentioux, Pierre Simons, a soutenu le projet de La Bascule et a aidé à la recherche d'un premier local. Il soutient aujourd'hui l'installation d'un paysan-boulangier par la production de blé sur ses terrains.

Un paysan de Tarnac, qui a quitté la grosse exploitation de son père (qui faisait trop de céréales et voulait trop s'agrandir), qui a une fille « qui est allée à l'école d'agriculture, a fait un BTS agricole pour éleveurs » et qui est selon lui, « conditionnée à faire ce qu'on lui a appris », qui a voulu regarder ce qu'était l'agriculture « raisonnée » et qui a trouvé qu'on mettait autant de produits chimiques que dans l'agriculture dite « conventionnelle », qui a eu un mandat de conseiller municipal, m'a parlé d'un jeune, ayant fait un stage en Irlande et qui vit en yourte, qui s'est renseigné pour reprendre son exploitation et qu'il pourrait aider.

Une éleveuse de chèvres de Faux, qui fait du fromage, m'a dit qu'elle avait pu s'installer sur des terrains prêtés par le maire de La Villedieu, Thierry Letellier qui est une figure charismatique du Plateau militant, et qui fut président de l'ex-communauté de communes du Plateau de Gentioux. Thierry Letellier est un éleveur de brebis bio. Il décrit le Limousin comme une région où il n'y a jamais eu beaucoup d'intrants, une région citée comme arriérée hier et qui devient à la pointe aujourd'hui, accréditant le renversement historique qu'opère la philosophie de l'agriculture bio. Il participe à la vie associative et se rend à des nombreuses manifestations locales, notamment à celles concernant l'agriculture bio. Des jeunes paysans de Tarnac signalent aussi qu'ils travaillent beaucoup avec Thierry Letellier et son fils, alors en cours d'installation sur la ferme paternelle, que ces derniers les ont beaucoup aidés. La solidarité est d'ailleurs une valeur évoquée par Thierry Letellier, il rappelle aussi que la pauvreté des sols oblige les habitants à trouver des parades.

L'installation de nouveaux paysans, pour faire vivre le pays est une caractéristique de la tendance militante. Et ces nouveaux paysans viennent parfois d'ailleurs, aussi trouve-t-on une forte proportion de paysans néo-ruraux parmi les militants. L'activité paysanne est pour eux un choix réfléchi et dans cette réflexion, on trouve bien souvent une attention portée à l'environnement, la volonté de produire bio et local. Parfois, ils vivent même un parcours du combattant pour s'installer, du fait de la difficulté actuelle à trouver des terres disponibles et de la méconnaissance des autres paysans quand eux-mêmes arrivent au pays, paysans qui ne veulent pas spécialement prêter leurs terres au premier venu ou qui comptent bien en garder le plus possible, voire en acquérir de nouvelles pour toucher davantage de primes.

Le cas déjà cité du jeune paysan de Rempnat, qui s'est installé pour produire du fromage de vache en est un exemple. Une certaine division des paysans du secteur a pu s'opérer entre ceux qui lorgnaient sur la terre, qui ont cherché à empêcher son installation et ceux qui l'ont soutenu.

La fondation Terre de Liens, dans ses objectifs, favorise les installations et le maintien des paysans, adhérents à la philosophie bio, par l'achat de fermes avec terrains. Cet achat de terrains permet à des paysans de s'installer. La fondation lutte donc aussi contre les agrandissements. Elle met à disposition des paysans les fermes qu'elle acquiert pour le temps de leur activité, fermes où pourront s'installer ensuite d'autres paysans. La séparation du foncier et de l'usage permettra à de nouveaux paysans de s'installer. On est dans une démarche de préservation du milieu paysan. Localement, cela peut se traduire par l'apparition d'un paysan. L'un d'eux a pu s'installer sur le flanc nord du plateau de Millevaches, en Creuse, grâce à Terre de Liens. Il devient, en quelque sorte, un ambassadeur de la fondation. Il dit qu'il a le souhait d'être un support pédagogique (avec l'association VASI Jeunes, qui fournit elle aussi un espace pour ceux qui veulent tester de premiers pas en tant que paysans), que c'est « un défi pour les paysans d'aujourd'hui, parce qu'on vit sur le pays ». Il se réfère donc à l'étymologie du mot.

Avec l'installation, le savoir paysan ne vient pas forcément de la formation agricole à l'école. Beaucoup n'ont pas fréquenté l'école d'agriculture, à l'image du paysan de Gentioux dont j'ai utilisé quelques mots pour ouvrir cette tendance. Les néo-ruraux, bien souvent, ont eux aussi un autre parcours. Il y a une information sur le bio, une pédagogie du bio, qui se transmet par des associations (VASI Jeunes par exemple) organisant des événements (des projections de films notamment) et par les paysans bio eux-mêmes qui font visiter leurs fermes. Plusieurs producteurs inscrits à *La Bascule* ont ainsi fait des visites de fermes durant l'été, des événements culturels peuvent être l'occasion de faire goûter leurs produits (par exemple une journée sur les circuits-courts, mêlant discussions et divertissements à Faux-la-Montagne, puis à Flayat où le menu était réalisé à base de produits locaux). Ce genre d'événements suggère un investissement collectif, c'est pourquoi on retrouve aussi la solidarité comme valeur de la tendance militante et de l'angle paysan local.

Par la pédagogie de transmission du bio, par la présence de paysans néo-ruraux qui ont parfois gardé des amitiés en ville, par la présence d'évènements culturels et d'artistes qui peuvent venir des villes, par la vente des produits dans les marchés des petites villes les plus proches, voire à Limoges, voire par la vente à une clientèle de réseau à Paris, à des résidents secondaires parisiens, si le Plateau est un lieu éminemment rural, le militantisme favorise les relations avec un réseau bio beaucoup plus large, y compris avec les métropoles. Le revenu de certains paysans provient d'une activité annexe, l'activité paysanne n'est pas forcément « à temps plein » pour tous. Elle peut aussi s'inscrire dans une combinaison d'activités agricoles et d'activités rurales : interventions pédagogiques sur le bio, accueil à la ferme, artisanat. La vente peut même entrer sous la coupe de ses activités annexes. Marie-Anne Lenain parle pour sa part d' « agri-ruralité » pour qualifier l'ensemble de ces activités et elle souligne l'ancrage territorial, notamment par la présence d'une sphère identitaire et le renvoi « *au sentiment d'appartenance du créateur mais aussi au lien social, au capital social et à l'émergence de réseaux relationnels de solidarité, de voisinage ou non, en fonction d'intérêts communs* » [Lenain, Rieutort, 2012]. Si l'agri-ruralité peut être pensée d'abord comme une diversification professionnelle (*ce peut être le cas de l'ouverture d'une table d'hôte comme l'a fait un éleveur de veaux de lait de Tarnac qui rappelle que pour être table d'hôte, 50 % des aliments servis doivent venir de la ferme*), chez certains, comme on l'a vu, elle s'inscrit tout à fait dans une démarche militante. C'est en particulier le cas de la vente directe sur les marchés de pays.

Si, dans cette tendance militante, l'angle est d'abord local : le territoire, il n'exclut pas les relations urbaines et certains codes culturels ou habitudes proviennent des villes comme la « *bougeotte* » décrite par un nouvel arrivant sur le territoire qui aime précisément faire beaucoup d'activités, surtout ne pas rester inactif. Mais dans la mouvance associative, il y a aussi une volonté affirmée de développer une dynamique localement, dans cet endroit des plus ruraux que constitue le plateau de Millevaches : c'est un défi, celui de faire vivre la ruralité.

La tendance marginale

Le plateau de Millevaches est lui-même une marge : celle des trois départements du Limousin. C'est un espace éloigné de la ville, faiblement peuplé : un espace rural. S'y retirer peut faire figure de mouvement marginal. Une personne qui habitait à la ville et choisit expressément le plateau de Millevaches pour ses caractéristiques marginales peut, à l'égard de cette démarche, être qualifié de marginal. Mais on peut trouver la même démarche chez celui qui fait le choix de rester au pays connaissant ses caractéristiques, et notamment de l'éloignement des villes. Cet éloignement, ce caractère épargné de la campagne m'a été mis en avant par des paysans de tous ordres : petits ou gros, bio ou conventionnels.

-Les paysans sont tous un peu anarchistes, m'a dit un paysan de Peyrelevalde lorsqu'il parlait du besoin de retrait, et de l'échec d'un collectif paysan auquel il a participé.

-Les paysans sont un peu ours, pense ce paysan de Gentioux qui disait aussi qu'il ne faisait pas la différence entre sa vie et son travail.

On est bien dans sa campagne, autour de sa ferme, à décider seul de son activité. L'angle rural imprègne cette tendance marginale. On vit à la campagne, simplement. Le travail paysan est une action logique de cette vie à la campagne.

Un autre couple de paysans de Gentioux, qui a 5 vaches laitières, 15 chèvres, des poules et 2 cochons (dont un pour le voisin) pense que paysan est un mode de vie.

-Mon travail est intégré à ma vie, dit le jeune homme, donc pas vécu comme du travail. Si j'ai envie de m'arrêter un quart d'heure pour regarder les oiseaux, je m'arrête, je finirai un quart d'heure plus tard.

-Avant, précise-t-il, et il n'hésite pas à le dire à d'autres personnes, j'ai voulu reprendre l'exploitation de mes parents, avec la Dotation jeunes agriculteurs, j'ai dû souscrire des emprunts. Mes parents ont voulu faire du mouton car le marché se portait bien mais les prix ont baissé et je me suis retrouvé dans l'impossibilité de rembourser mes dettes. Ce n'est que récemment que j'y suis parvenu. Suite à cet épisode, je n'ai plus voulu de primes du tout, et je suis aujourd'hui en dehors du système institutionnel. On s'est installé avec un peu d'aides des parents pour le terrain et le petit matériel. On a peu de frais, juste un petit tracteur. On traite à la main, on sort le fumier à la brouette, ce n'est pas pénible car on n'a pas beaucoup de bêtes, ça ne représente pas d'efforts particuliers. Ça serait plus fatigant d'être sur le tracteur tout le temps.

Auparavant, il a aussi fait partie d'un collectif d'habitants avec lequel il reste lié. Il habite à proximité. Il a construit lui-même sa maison avec des armatures en bois, de la paille, de la terre, il a une éolienne pour lui fournir de l'électricité (il n'est pas connecté au réseau car son habitation est retirée des villages), quelques panneaux solaires mais pas de frigo. Le couple ne consomme pas beaucoup de courant.

Ils n'ont pas besoin d'acheter beaucoup de nourriture non plus, ils produisent les victuailles courantes qu'ils consomment. Quand je les ai vus, ils étaient au RSA⁶¹ et simplement cotisants solidaires à la MSA, statut qui leur suffisait largement. Ils ne touchaient aucune prime : c'est un choix, une volonté.

Ils hébergeaient les quelques moutons d'un voisin.

Ils signalent que beaucoup de monde vient chez eux pour les voir car ils ont une réputation d'originalité.

Ils marquent certainement leur différence avec le milieu institutionnel, vivent sans prime, ce qui n'est pas le cas de beaucoup de paysans, à ce titre ils se situent en marge du

⁶¹ Statut qu'ils quitteront.

monde professionnel agricole. Ils vendent leur fromage à la ferme et sur le marché, participent à la Bascule. Ils n'utilisent aucun traitement.

Tendre vers la marginalité, c'est considérer sa vie à la campagne et possiblement retranchée comme le nœud de la vie. Certainement, certaines conduites de Thoreau (décrites dans *Walden*) s'inscriraient parfaitement dans cette tendance. On peut citer ne serait-ce que le fait de vivre dans une maison (cabane) retirée des villages, d'y mener une vie simple et relativement autonome, de prendre une attention toute particulière d'observation de la nature qui l'entoure (qu'on peut d'ailleurs retrouver chez Rousseau ; chez Thoreau on sent davantage une implication de l'être humain comme intégré à un écosystème qu'une curiosité contemplative).

La considération de l'environnement et une vie en communion avec la nature voisine qui constitue le milieu de vie deviennent un aspect important de la vie.

On ne cherche pas à vivre de son activité mais cette activité est une partie de la vie. Le milieu institutionnel est ici absent. Il n'y a aucun but premier de dégager des revenus. Certains vivent donc sur le RSA qui constitue pour eux un revenu inconditionnel, un droit social, tandis que les primes, qui viennent elles aussi des collectivités publiques forcent à suivre des règles. L'indépendance vis-à-vis des règles institutionnelles est recherchée, c'est-à-dire que le pouvoir que pourraient exercer les institutions -via les primes- ou la banque -via les prêts- est fermement combattu. L'insoumission aux règles dictées par d'autres, et rejetées par les paysans s'inscrit dans cette tendance marginale, qui revêt, par ce choix volontaire, un aspect politique.

Certains collectifs d'habitants, comme celui dont est issu le paysan précédent, considèrent eux-mêmes leur activité paysanne comme marginale, ce qui leur fait dire qu'ils ne sont pas des paysans. Ils possèdent un jardin pour consommer, le plus possible, leur production. Ils fabriquent des galettes de sarrasin qu'ils peuvent agrémenter de leurs légumes et vendre sur le marché.

Un collectif de paysans de Tarnac parle aussi de l'autoconsommation : c'est le but premier de leur activité agricole. Ils ne cherchent pas l'autarcie, consomment ce qu'ils produisent. Ils vendent le surplus quand il y en a. Ils n'ont pas le label bio, même s'ils travaillent sans produits chimiques et choisissent des semences de vieilles variétés et non produites par des industriels. Ils ne sont pas syndiqués. L'un d'eux possède le simple statut de cotisant solidaire à la MSA, ils ont monté une association autour de la ferme pour que quatre personnes puissent s'en occuper. Les autres sont donc des bénévoles de l'association. Ils n'ont aucune obligation de chiffre d'affaires et font « ce qu'ils veulent ». Ils ont une soixantaine de moutons, deux cochons, des volailles, un grand jardin. Ils se décrivent comme « pas vraiment paysans » du fait qu'ils ont plusieurs activités, dont la découpe de bois.

Le côté vivrier est mis en avant : ce qu'on produit sert à être consommé. Béatrice Mésini parle de la philosophie d'un éco-village en mettant en avant ce point : « on passe de

l'agriculture paysanne « raisonnée », organisée syndicalement, à une agriculture vivrière, « minimaliste », organisant l'échelle de la passation des savoirs » [Auclair, Aspe, Baudot, 2006].

Le savoir, comme dans le cas de la tendance militante, n'a pas sa source dans le cursus agricole scolaire mais dans le partage d'expérience. Les paysans de Tarnac reçoivent, eux aussi, du monde chez eux, inspirent et s'inspirent des autres. On se situe également en marge du savoir institutionnel. On peut fréquenter diverses manifestations qui ont trait à la paysannerie, aux procédés bio de culture pour acquérir ce savoir ou se renseigner auprès des anciens.

L'augmentation du pouvoir d'achat n'est pas un but, c'est pourquoi le revenu de vie peut provenir du RSA. Cela veut dire aussi qu'on se contente la plupart du temps du statut de cotisant solidaire à la MSA et qu'on ne possède pas suffisamment de surface pour devenir cotisant au titre de « chef d'exploitation ». On ne le désire pas. Le fait d'être un petit paysan s'inscrit dans cette tendance marginale, cette petite taille qui fait parfois qu'on ne sait pas si l'on doit se dire paysan ou non.

Un paysan d'un village de Faux qui possède trois vaches laitières (pour faire du fromage) m'a été signalé par un paysan du village le plus proche mais point par d'autres paysans de la commune quand je leur demandais où se situaient les paysans de Faux et s'ils les connaissaient tous. Il était considéré comme paysan par certains et manifestement pas par d'autres. Il touche aussi le RSA, vend son fromage sur le marché d'Eymoutiers. Il ne cotise pas du tout à la MSA (car il a moins de 1/8 de la Surface minimum d'installation – 1/2 SMI : 30 ha). Il dit qu'il fait ce qu'il veut car il ne touche pas de primes. Mais ne possédant pas de surface, il achète le foin à un autre paysan qu'il connaît bien.

L'indépendance vis-à-vis des institutions agricoles qui se concrétise par le refus de toucher des primes, voire même par le refus d'un statut agricole (comme c'est le cas pour ce paysan de Faux), ou d'un statut de moindre importance à la MSA (cotisant solidaire), c'est-à-dire d'un statut qui suppose que l'activité agricole ne peut pas faire vivre entièrement le paysan car ne dégageant pas de revenus suffisants peut supposer d'autres dépendances, à d'autres paysans (pour acheter son foin), à des amis (entraide), ou à ses parents (pour l'investissement primordial). On choisit de dépendre de la solidarité a minima, de celle qui est considérée comme un droit social (le RSA) plutôt que de celles qui constituent une compensation à la préservation de prix bas dans les circuits de grande distribution (les primes). La difficulté que peuvent connaître certains à trouver du terrain pour installer leur activité agricole les conduit aussi à creuser les réseaux de solidarité. Les petites surfaces possédées font qu'on s'écarte du circuit majoritaire « bovin-viande », le mouton, pour la viande est préféré car on peut l'abattre soi-même pour sa consommation personnelle. La production de fromages nécessite également moins de surface et on peut l'écouler sur les marchés du coin. La production de légumes est enfin souvent la base de l'autoconsommation

et c'est pourquoi on la rencontre la plupart du temps dans l'agriculture vivrière. Les productions peuvent aussi faire l'objet d'échanges, du fromage contre des légumes par exemple.

L'activité agricole n'est pas spécialement une obligation, c'est une activité qu'on veut mener parce qu'on vit en milieu rural et qu'elle correspond à une certaine logique de la vie en milieu rural. Elle n'a pas besoin d'être rentable, ni forcément pérenne. On peut tout à fait envisager de l'arrêter pendant plusieurs années puisqu'elle ne constitue pas nécessairement la source de revenus principale.

La petite taille permet aussi de disposer de temps pour d'autres activités.

Un maraîcher d'un village de Gentioux, qui cultive une petite parcelle, d'abord pour sa consommation personnelle et celle de quelques voisins, s'implique aussi dans une association culturelle. Une grange du village a été nettoyée et entretenue pour accueillir des concerts pendant l'été. Le fait que ces concerts se passent dans cette grange villageoise est une marque d'investissement du milieu rural. Les événements se produisent au sein de la ferme, ils se fondent presque dans l'activité générale.

On se situe ici sur un pont entre l'angle local et l'angle rural de la définition du paysan.

La marginalité est aussi mise en avant par les autres paysans, Untel paysan de Tarnac (cité dans la tendance familiale) peut être signalé comme marginal car il reste petit, travaille à l'ancienne. Un paysan de La Villedieu m'a cité plusieurs paysans originaux des alentours, avec lui-même une certaine curiosité vis-à-vis d'eux. Parmi eux, un paysan de Beaumont-du-Lac (commune voisine) qu'il a qualifié de « berger itinérant » et qui vend des produits laitiers (yaourt en particulier, glaces) sur le marché : il demande la permission à des propriétaires des alentours ou à des paysans de faire paître ses brebis sur des espaces inutilisés par eux, ou les mène sur des espaces communaux.

La marge est aussi ce qui est reconnu comme différent, original, par les autres. Elle peut aussi engendrer des critiques.

Un paysan de la commune de Faux a critiqué les « néo-ruraux » subventionnés, il a l'impression de ne pas être sur un pied d'égalité avec eux car eux touchent des subventions (RSA) en plus des revenus de leur activité. Il les critique d'autant plus que pour lui ils vivent, c'est-à-dire ne font pas grand-chose. Ils ne travaillent pas autant sur la ferme que d'autres. Ce sont pour lui des marginaux, avec une connotation négative au terme.

Un autre paysan de Faux, qui touchait moult primes le rejoint. Il dit pourtant vivre des primes, ce qui ne le satisfait pas du tout mais il met une dimension morale dans le fait de ne pas vivre du RSA : pour lui, c'est profiter de la société, alors que les primes sont un dû qui permet aux paysans de poursuivre leurs activités. Les perceptions sont inversées par rapport à celles des paysans vivant du RSA.

Une habitante de Faux, qui se disait « pourtant de gauche » avait la même approche critique par rapport aux jeunes qui choisissent de vivre du RSA. Elle a dit qu'on lui avait inculqué des valeurs, et que pour elle le travail en était une mais disant cela, et voyant que je n'adhérais pas forcément à son discours puisque je présentais le travail comme une activité (parmi d'autres) qui est celle qui apporte un revenu monétaire (l'emploi), elle avouait se sentir un peu réac et ne savait pas vraiment comment dépasser sa position. Elle ne fréquentait pas ces jeunes qu'elle critiquait.

La marge peut aussi être vécue comme un combat contre ceux que d'autres considèrent comme la norme, une volonté d'échapper aux normes, la valeur travail faisant partie de ces normes. C'est pourquoi certains paysans parlent de vie tout court plutôt que de métier et leur activité paysanne est une activité parmi d'autres.

Dans la tournure de ma présentation, vous aurez certainement perçu que je me sens plutôt en phase avec cette dernière tendance et que si je devais me considérer un jour comme un peu paysan, j'aurais certainement cette tentation de la marginalité.

J'ai répété qu'un paysan pouvait s'inscrire sous plusieurs tendances, mais vous m'allez rétorquer qu'à présenter la tendance marginale sous le couple petit/bio, elle s'oppose complètement à la tendance institutionnelle gros/conventionnel. Idéologiquement, cela est vrai. Néanmoins, on peut concevoir qu'un petit paysan puisse, pratiquement, mener une activité marginale parce qu'il a peu de moyens afin de grossir pour, pourquoi pas, nourrir la planète et adhérer aux diverses institutions agricoles. Il pourrait alors avoir un discours qui s'inscrit sous la tendance institutionnelle couplé à une pratique qui s'inscrit sous la tendance marginale.

Untel paysan a commencé avec 3 vaches et en a 100 aujourd'hui et ne s'en sort plus, m'a-t-on rapporté.

Néanmoins, ce serait ôter aux tendances décrites leur caractère éminemment idéologique et conceptuel. Une tendance est un concept. On peut aussi alors considérer l'inverse du cas précédant.

Un paysan de la commune de Peyrelevade m'a dit qu'il avait tous ses œufs dans le même panier et qu'il dépendait des marchés. Il ne fait que du broutard et a 85 vaches. Il dit que ce sont les néo-ruraux de Gentioux qui ont raison, ceux qui retournent à la terre, et c'est, pour lui, la meilleure voie pour devenir paysan aujourd'hui quand on est jeune.

Le fait d'aimer la campagne, d'y vivre, peut aussi, par exemple, être tout à fait congruent aux deux tendances institutionnelles et marginales.

J'ai ici brossé quatre grandes tendances, relatives à mes observations et aux divisions que j'ai choisi de donner pour la définition de paysan. J'ai pu finir de les illustrer avec des

discours sur d'autres paysans : car les paysans ou les habitants parlent des autres villageois du Plateau. Ces quatre types paysans présentés sont quatre façons idéologiques et envisageables d'être paysan, elles renvoient à de possibles relations différentes : professionnelles ou locales. On l'a vu, par exemple, au travers des paysans qui procèdent à de la vente directe sur les marchés. Ayant posé des questions sur les diverses relations qu'avaient les paysans, je vais maintenant vous en parler et insérer certains types privilégiés de relations dans les tendances mises en avant ici.

I.7 - Les relations des paysans

Mais les relations qui sont derrière les grandes tendances, vous les avez déjà certainement perçues vous-mêmes. Et j'en ai déjà parlé. Inutile donc que j'essaie de faire comme s'il y avait là une grande surprise. D'après l'idéologie des tendances, je peux donner un résumé des relations qui s'en dégagent a priori.

Relations figurant a priori dans les tendances

Dans la tendance institutionnelle, puisqu'on se place sous la coupe de la PAC et des institutions, on privilégie les relations professionnelles, avec la Chambre d'agriculture, la MSA, la SAFER, le Crédit agricole, avec les autres paysans quand une tâche professionnelle demande qu'on soit nombreux (l'ensilage, les foins), quand il s'agit de régir le matériel commun en CUMA. Rien n'oblige à avoir des relations sociales localement, on n'en a pas forcément le temps. Les savoirs eux aussi, viennent du milieu institutionnel.

Dans la tendance familiale, on accorde de l'intérêt aux savoirs de la génération précédente, on rencontre donc potentiellement d'autres anciens paysans que ceux de sa famille. On a des relations avec les institutions mais non spécialement souhaitées, elles sont même une contrainte. On s'en passe quand on peut et on ne porte pas forcément un regard positif sur les paysans qui courent après ces dernières relations. Quant aux relations sociales, on peut en nouer avec les paysans dont l'idéologie nous paraît proche, on peut en nouer ou non avec les autres habitants.

Les relations locales sont le nerf politique de la *tendance militante*, le contact avec les consommateurs, qui demandent de la qualité et des produits sains, est privilégié par rapport aux contacts institutionnels qui peuvent être d'ordres divers. L'investissement dans la vie associative locale s'avérerait donc idéologiquement marqué, ces contacts locaux portent à des relations sporadiques à plus larges échelles, notamment au travers d'un réseau « bio ».

Ce dernier réseau sera aussi suivi par les paysans de la *tendance marginale* qui s'imprègnent aussi des savoirs distillés par le milieu « bio ». Ils tissent des relations d'entraide

en milieu rural, d'échanges, s'essayent à la vie en collectif d'amitiés (ils tentent de sortir de la stricte cellule familiale) et vivent dans une autonomie relative. Ils évitent au maximum les relations professionnelles. Ils veulent vivre en milieu rural et peuvent se passer de l'agitation militante, de voyages à la ville. Et ils tiennent compte d'une forme de relation non humaine, qui est leur insertion dans le paysage naturel.

L'objet premier n'était pas d'étudier ici ces relations à l'environnement, et quand je questionnais les paysans sur leurs diverses relations, j'entendais et je précisais : avec les autres paysans, avec les habitants au sein de la commune, avec les associations, avec les syndicats ou avec les institutions. À l'égard de la définition du paysan présentée précédemment, je peux dégager les deux gros volets relationnels suivants : institutionnels (avec la profession du milieu agricole) ou géographique (avec les divers habitants, et en particulier avec les associations de la commune). Reste un autre type de relations qui combine les deux précédemment citées : les relations des paysans avec les autres paysans du coin (qui peuvent être à la fois entendus sous l'aspect professionnel : ceux qui font le même travail, ou sous l'aspect local puisqu'il s'agit aussi de relations de voisinage). Pour mettre plus en avant un angle politique, on peut découpler les syndicats des instances agricoles (Chambre, MSA, DDT⁶², SAFER), ces dernières s'occupant davantage d'accompagner l'exercice professionnel du paysan tandis que les syndicats, outre qu'ils permettent de composer la Chambre, sont un organe de pression politique. Ce découpage relationnel n'est pas forcément des plus judicieux au gré des relations entre syndicats et organismes institutionnels. Il permet simplement de pointer les relations particulières des paysans aux syndicats précisément. Le Parc Naturel Régional, bien qu'institution, reste un acteur local, les associations et les institutions travaillent avec lui. Voulant me cantonner aux institutions de profession, je signalerai le cas du Parc avant l'étude des diverses relations.

⁶² DDT : Direction départementale des territoires.

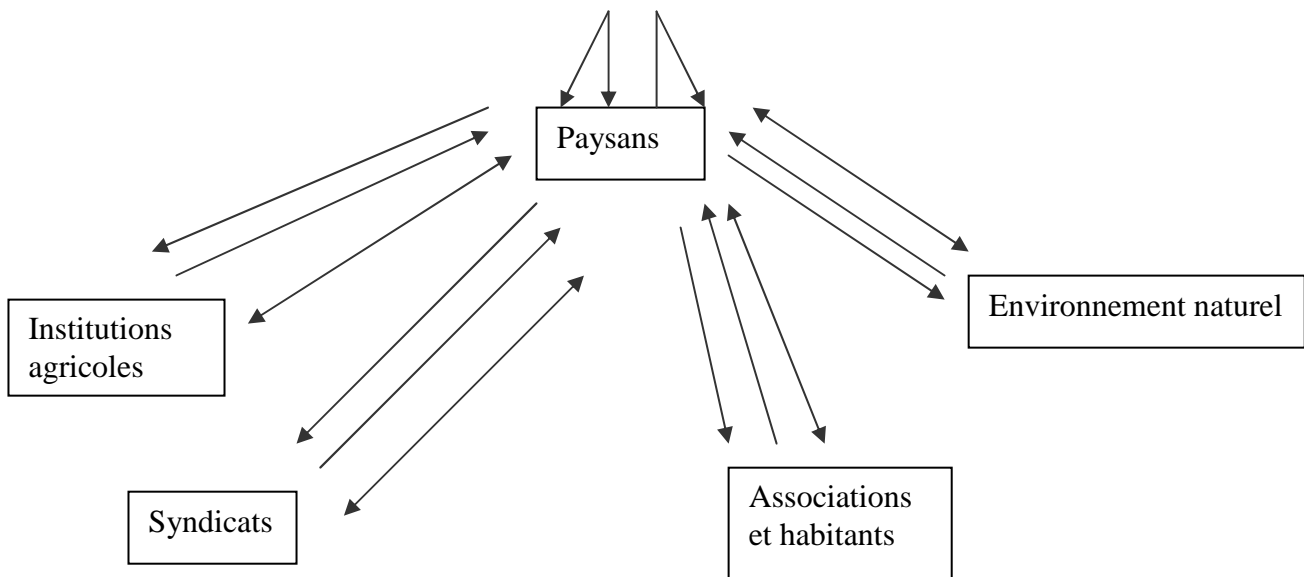


Schéma 1 : Diverses relations des paysans

Étude des diverses relations

On peut découpler encore les relations (schéma 1) en relations simples ou relations doubles.

Les relations simples sont celles qui vont de l'un vers l'autre : elles peuvent être la perception de A sur B (ce que pense A de B), une action (de A sur B) ou tout rapport de A vers B.

Les relations doubles sont les actions communes de A et B (ou les conflits) ou les relations d'appartenance (A appartient à B).

Les relations simples des paysans vers les autres seront ici privilégiées par rapport aux relations des autres vers les paysans (qui sont davantage mentionnées pour compléter le schéma) car on part essentiellement du discours des paysans.

Certains projets peuvent même rassembler divers acteurs, c'est le cas pour ceux que mènent le PNR et on trouve parfois quelques paysans qui s'y impliquent, on devrait parler alors de relations triples.

Les relations entre les divers acteurs autres que les paysans ne sont pas ici étudiées. Puisque mes entretiens ont essentiellement porté sur les paysans, je pars d'abord de leurs paroles. Ce sont leurs relations avec les institutions que je regarde ici. Un schéma plus complet des relations devrait tout étudier mais il nous sortirait de notre focalisation sur les paysans. Par ailleurs, au constat du nombre de flèches sur le schéma, on peut s'attendre ici à de grandes

longueurs ! J'essaierai donc d'être bref dans la description des relations pour garder ce qu'elles ont de liens avec le pouvoir. On pourrait tout étudier avec plus de détail, mais ne vous avais-je pas prévenu de mon approche généraliste ?

Le Parc naturel régional de Millevaches

Voilà un acteur à la fois institutionnel et local. Il mène des projets qui font intervenir les institutions et des associations, suit des projets de près, c'est par exemple le cas du projet concernant l'ouverture d'un abattoir à Eymoutiers. Plusieurs paysans bio s'y impliquent. Le suivi et le maintien des tourbières font intervenir aussi ces divers acteurs.

Mais beaucoup de paysans interrogés disent n'avoir aucune relation avec le PNR, ne s'intéressent pas particulièrement à ses actions, disent qu'ils voient peu d'employés du Parc. Pour certains paysans, il peut avoir un rôle médiateur : il offre des informations. Il est possible que certains aient une démarche volontaire de contacter le Parc mais ils ne m'en ont pas fait part. Il me semble, d'après les entretiens avec les diverses parties, que ce soit plutôt les employés du Parc qui sollicitent les paysans.

Encadré 3 : L'émergence du PNR de Millevaches et son contexte politique

L'émergence du PNR de Millevaches

Créé en 2004, le récent PNR de Millevaches n'a vu le jour qu'après de multiples tentatives, discussions, enterrements et réapparitions du projet. Ce dernier a été émis dès 1967, période d'un premier mouvement de peuplement de néo-ruraux « soixante-huitards » sensibles à l'écologie, depuis la Haute-Vienne, avec une étiquette de gauche. Il venait d'individualités : des élus. Plusieurs fois, il a été remis sur le tapis, souvent avec une étiquette à gauche et souvent porté par les maires des communes les plus centrales (et reculées) du Plateau (Gentioux par exemple) qui trouvaient par ce biais un moyen de désenclavement comme d'union et de pouvoir politique.

À la fin des années 90 et au début des années 2000, certains habitants soucieux des thématiques liées à l'écologie se sont emparés de la promotion du Parc tout comme certaines associations (dont le média Télé Millevaches), ce qui a certainement pesé dans la balance. De nombreux agriculteurs étaient réticents à l'idée de voir se concrétiser le Parc (par hostilité à l'écologie et aux obligations consécutives ou par peur d'une dépossession de leur gestion sur les terrains) mais l'absence de contraintes et les partenariats Natura 2000 (aides pour un pacage raisonné des zones de tourbière) ont levé beaucoup d'hostilités.

Aujourd'hui, le PNR n'en reste pas moins un outil très politisé puisque son président, Christian Audouin, appartient au Front de Gauche et peut faire figure d'opposition politique au Conseil régional (socialiste). Le département de la Haute-Vienne, moteur de la région (socialiste lui aussi) trouvant que le Parc lui

coûtait trop cher, a décidé de se retirer de la structure en 2010, et donc de ne plus la financer. Il s'agit donc d'un retournement complet des soutiens et détracteurs du Parc au niveau départemental.

Voici ce qu'écrivait déjà Agnès Bonnaud [1998] avant la création du PNR :

« Le réel enjeu des actions menées n'est pas tant le développement du territoire que la quête du pouvoir sur ce même territoire, un pouvoir territorial qui n'est pas divisible en domaines de compétence ou d'action, mais qui est global. Pour la Région il s'agit de maîtriser un territoire qui lui est politiquement défavorable, au-delà du pouvoir des départements. Pour les départements (surtout la Creuse et la Corrèze), il s'agit de préserver un pouvoir dont le centre est ailleurs. Pour les élus locaux enfin, il s'agit de créer le lieu d'un nouveau pouvoir, échappant tant aux départements qu'à la région, une nouvelle territorialité ».

On lira du reste dans sa thèse (pp. 160 à 171) tout un jeu d'acteurs et de structures précédant l'apparition du Parc. Plusieurs personnes dans les mouvements associatifs se montrent aujourd'hui très critiques envers le Parc pour son absence d'autorité en matière environnementale. Ce qui est très patent en ce qui concerne la gestion du bois avec une absence de discours du Parc par rapport aux coupes rases. Il faut dire que les représentants du tissu économique, dont le CRPF (Centre régional de la propriété forestière) sont au Conseil de Valorisation du Parc et forment un conseil consultatif au sein du Syndicat mixte de gestion.

Cela nous rappelle que, si le Parc est l'objet de batailles politiques, il est avant tout une entité de développement économique. Ce dont se plaignent plusieurs personnes qui ont soutenu la création du Parc pour des motifs liés à l'écologie. Encore un retournement !

Les maires et conseillers municipaux

Les maires sont, eux aussi, à la fois institutionnels et locaux. Certains d'entre eux sont des paysans : j'en ai déjà parlé (se reporter à la partie I.3). Évidemment, certains paysans critiquent des maires quand d'autres les félicitent : il me semble qu'il s'agit surtout d'un positionnement politique droite/gauche, ou gauche/écologiste identique ou différent du maire et des conseillers qui fondent les critiques.

Les relations paysans-paysans

Relations simples

-Les paysans se critiquent beaucoup les uns les autres, ai-je déjà pu signaler à certains paysans qui n'ont pas démenti.

-L'autre abruti, toujours en pantoufles, voilà comment un paysan de Faux a qualifié un collègue.

On regarde en effet beaucoup son voisin et on en parle. Certains s'abstiennent d'émettre un jugement, d'autres critiquent vertement.

Les « gros » sont critiqués par les « petits » pour leur mentalité cupide, certains « gros » peuvent critiquer « ceux qui vivent du RSA », qu'ils semblent considérer comme une forme de concurrence déloyale. Ils se positionnent aussi par rapport aux bio :

-Je regrette l'ampleur sur le public du bio, a déclaré un éleveur. Je ne fais pas de la mauvaise viande, mais je ne suis pas bio.

-Des jeunes qui se sont installés en bio ont beaucoup changé d'activité, critique un paysan de Rempnat, ils ont fait du maraîchage, des porcs, des laitières, ils ont des terrains qui s'enfrichent. Il y en a qui veulent s'installer pour faire du maraîchage, mais dans la région, je doute que ça marche bien. Il ajoute cependant que « pour faire du bio, il faut être très bon. Même à 50 ans, il y a des choses qu'on ne sait pas, qu'on ne maîtrise pas ».

Un paysan de Faux a aussi critiqué des normes « écologistes ».

Le bio n'est pas forcément leur tasse de thé même si, éthiquement, ils se sentent obligés de se positionner par rapport au bio et de ne pas forcément le critiquer trop vivement.

-On est passé en bio, signale une paysanne de Peyrelevade sur une grande exploitation, parce qu'on l'était presque, qu'on peut vendre la viande plus cher, et qu'on a des primes à l'installation. Ils ont notamment fait ça pour les primes.

Un autre éleveur de Peyrelevade ne veut pas travailler avec un paysan bio car ce dernier l'a qualifié d' « industriel ».

Un éleveur de Tarnac critique des paysans bio qui « laissent la queue à leurs moutons » et un autre de Faux dit que les brebis d'un paysan bio de sa commune « crèvent de faim » car elles restent longtemps dehors l'hiver.

Les paysans bio portent aussi un jugement sur les non-bio, selon la dose de produits phytosanitaires qu'ils utilisent. Mais des paysans non bio utilisent cette même critique, en particulier par rapport à ceux qui cultivent du maïs : « *Quand un champ de maïs est en pente, ça ruisselle et on reconnaît les fossés : plus rien ne pousse* ».

La quantité de travail fourni fait aussi l'objet de remarques : « *Untel travaille jusqu'à deux heures du matin* » ou « *Untel est toujours chez lui, il ne fait rien de ses journées* » sont des piques qu'on peut lancer.

Outre ces avis, certains néo-ruraux en particulier signalent l'aide apportée par certains autres paysans quand ils se sont installés pour trouver du terrain ou de l'aide pratique. J'ai pu le signaler en évoquant des maires-paysans.

-On s'entend bien avec les paysans voisins, relate un paysan bio de Gentioux. Ils nous ont aidés au départ, quand on s'y connaissait peu. On a reçu moins bon accueil du Conservatoires des espaces naturels que des paysans voisins (non bio) contrairement à ce qu'on pensait au départ.

Si certains paysans prétendent qu'ils s'entendent bien avec les voisins, d'autres disent carrément qu'ils ne « *s'entendent pas avec les paysans* » et que leurs amitiés se situent davantage parmi les autres habitants.

Un paysan de Peyrelevade me signale, lui, une autre division : « *les chasseurs et les non-chasseurs* » ; les chasseurs formeraient un groupe d'entente et les non-chasseurs un autre, les intérêts de la chasse s'opposant parfois à ceux des paysans (le fait de nourrir les sangliers

pour qu'ils se reproduisent davantage par exemple peut être critiqué car ces animaux font des dégâts dans les cultures, les parties de chasse amènent aussi le gibier à franchir des barbelés). Un couple de jeunes paysans de Peyrelevade a observé une différence politique des amitiés paysannes et note le peu de travail ensemble : « *Les paysans sont unis contre des personnes mais se bouffent entre eux, et ça aussi au sein d'un même village* ».

Ce qu'on peut noter, c'est que, pour l'entente, le milieu paysan n'est pas à l'unisson et que les paysans voisins forment rarement des groupes d'amitiés. Les paysans qui exposent sur les marchés nouent en revanche des relations plus conviviales, de même que ceux qui se rendent aux mêmes manifestations ou conférences sur le bio, la tendance militante suppose des relations plus soutenues et plus fraternelles entre les paysans : une volonté de faire bouger le pays est partagé, ou bien un idéal du bio.

Relations doubles

Dans un village de Tarnac où les paysans sont nombreux, trois d'entre eux me signalent qu'il y a beaucoup d'entraide, qu'on travaille ensemble. Un autre, du même village, parle d'une aide inconditionnelle en cas de coup dur, type de solidarité que m'ont signalée des paysans d'autres communes. De nombreux paysans évoquent aussi un travail en commun au moment des foins et de l'ensilage mais certains préfèrent faire venir un entrepreneur pour les foins et d'autres disent qu'ils ne travaillent pas du tout avec les autres paysans. Une relation forcée est le contact qu'offre le partage du matériel en CUMA, mais celui-ci peut se borner à de l'information : tel engin est à tel endroit.

D'une manière générale, les travaux en commun sont assez faibles et les paysans travaillent plutôt seuls. Quant aux groupements de type GAEC, ils sont la plupart du temps familiaux.

Certains paysans évoquent l'éloignement géographique pour expliquer le manque de travail en commun. En effet, les villages où il n'y a plus qu'un seul paysan sont légion (carte 10) et on trouve même certaines zones (entre les communes de Gentioux et de Faux par exemple) où n'habite plus aucun paysan. Cet éparpillement des paysans est déploré par beaucoup. Ils peuvent y lire une perte de leur pouvoir consécutive à une perte de leur faculté d'association, d'échanges oraux, et de revendications communes possibles.

On peut noter, de surcroît, le cas spécifique de salariés agricoles, qui travaillent chez plusieurs paysans (qui se regroupent pour l'embaucher une à deux journées par semaine) et qui, par la force du contrat, travaillent avec les paysans. Par leur statut de salariés, ils tombent sous la tendance institutionnelle. Ils nouent ou non des liens d'amitié avec les uns ou les autres, l'un d'eux, tout en dînant chez un paysan employeur, a pu critiquer un autre de ses employeurs qui lui laissait tout le travail pénible tandis que ce dernier regardait ou restait sur le tracteur,

Dans la tendance marginale, où on peut même se dire « pas vraiment paysan », on trouve la volonté d'essayer l'expérience du collectif. On peut avoir alors du travail en commun, avec rotation des tâches, autour d'une parcelle commune.

Les projets, comme *La Bascule* cité précédemment dans la tendance militante, sont l'occasion pour des paysans de travailler en commun. Ceux de *La Bascule*, outre sur les marchés, se rencontrent lorsqu'ils viennent déposer leurs produits au local qu'ils partagent à Gentioux.

La fête de l'Agriculture de Nedde offre, quant à elle, une occasion ponctuelle de se retrouver autour d'un projet que l'on prépare et que l'on anime de concert.

Ces deux derniers exemples nous portent vers des projets menés essentiellement par des paysans qui participent à la vie locale et qui ont nécessité la création d'une association. Ils transforment le paysage social de leur commune. Ces exemples pourront aussi entrer dans les relations paysans-associations. Mais commençons, comme je l'ai fait jusqu'à présent, par les dynamiques professionnelles et les relations entre paysans et institutions.

Les relations paysans-institutions

Relations simples depuis les paysans

Certains paysans recherchent plus ou moins ces relations que d'autres. Leur recherche, à titre intéressé, s'inscrit dans la tendance institutionnelle. J'ai déjà pu l'évoquer. J'ai également résumé ces diverses relations dans l'annexe 4.

On rencontre donc des paysans qui recherchent brièvement des relations « *pour être au courant* » comme m'ont dit des paysans de Rempnat et Tarnac, d'autres pour être favorisés dans le système des primes, ce que mentionnait un paysan de Tarnac tout en trouvant injuste que les autres n'aient rien. Quelques-uns, comme une paysanne de Faux sont contents de pouvoir faire appel à leurs services : « *Si on paie, la Chambre vous fait la comptabilité* » ou bien d'utiliser le service de remplacement de la MSA pour partir en vacances, comme un paysan de Nedde.

Plus souvent, que les paysans soient gros ou petits, je reçois de leur bouche des critiques envers les institutions. Plusieurs s'indignent du coût exorbitant de la MSA, des liasses de papiers à remplir ou des déclarations à faire sur internet. Leur perception est que les institutions agricoles profitent d'eux. De plus, ils signalent qu'elles ne sont pas toujours compétentes ni cohérentes : certains remettent donc en cause leur utilité administrative.

C'est le cas d'un jeune paysan de Nedde. Son dossier traînait, il aurait dû toucher ses primes en décembre et a dû les réclamer à la DDT. Il n'a finalement touché ses primes qu'en janvier et avait découvert de 6000 euros au Crédit agricole, et a dû payer 80 euros de frais en attendant que l'argent tombe. Il signale qu'il cotise cher et que les services de la Chambre sont payants, il ne trouve pas ça normal, « C'est même payant pour obtenir des

renseignements, s'exclame-t-il, alors qu'on obtient les mêmes renseignements gratuitement à la DDT ».

Les institutions ne sont pas, à leurs yeux, toujours coordonnées. Un paysan de Gentioux m'a signalé que deux personnes (une pour Natura 2000 et l'autre pour la DDT) avaient fait, relativement à la perception des primes, avec des logiciels différents, deux calculs différents de surface et qu'il avait dû insister pour qu'ils viennent en même temps pour mettre les choses au point. On peut donc entrer dans une vision tout à fait kafkaïenne des institutions agricoles : « *La MSA a été incapable de m'expliquer les statuts* », voire mafieuse : « *Untel connaît du monde, donc il touche plus de primes* ». À cela s'ajoutent le ressenti d'être totalement « *fliqués* » par les institutions, comme le souligne un paysan de Faux. Le fait de devoir mettre des boucles aux brebis, est, pour certains, un bon exemple de ce contrôle. La « relation 2 » consiste donc, pour nombre de paysans, essentiellement en de la surveillance et du prélèvement d'argent au travers des mises aux normes toujours nouvelles ou des cotisations.

Plusieurs paysans disent aussi avoir peu de relations avec les institutions. Ils ne les appellent pas, n'en ont pas besoin. Les relations institutionnelles restent de simples fonctionnalités administratives. Dans la tendance marginale, on essaie même d'éviter ses relations : « *Je vais devoir cotiser à la MSA* », se plaint une paysanne de Peyrelevade qui se satisfaisait très bien de son statut de cotisante solidaire.

Relations simples vers les paysans

À la MSA, la Chambre, la SAFER ou la DDT, on parle de relations de services envers les paysans, on ne parle pas de défiance ni de mauvaise entente. Seul l'employé de la MSA relève que certains se plaignent des tarifs, en précisant qu'il s'agit de la non-compréhension de certains seuils et que la protection sociale coûte cher.

Sinon, effectivement, il y a des contrôles (DDT, MSA), pour s'assurer de la justesse des déclarations des paysans. Les conseillers agricoles peuvent aussi passer de temps en temps voir les paysans afin de les inciter à certaines démarches ou de leur transmettre une information. Je n'ai interrogé que quelques membres des institutions creusoises, aussi ne puis-je développer ni illustrer bien amplement ce paragraphe.

Relations doubles

Il y a des relations d'appartenance pour quelques-uns qui peuvent être administrateurs ou représentants dans les institutions, ils font alors figure de courroie de transmission entre la hiérarchie supérieure de l'institution et les paysans, peuvent transmettre des informations venant des institutions aux autres paysans ou vice-versa.

Ces paysans sont alors aussi des institutionnels même si plusieurs avouent que cette place leur importe peu et qu'ils ne font que de la figuration.

Aucun paysan millevachois n'est à la présidence d'une structure limousine en 2014.

Les relations paysans-syndicats

Relations simples depuis les paysans

Beaucoup de paysans ont déclaré n'avoir aucune relation avec les syndicats, ne pas être syndiqués. Mais parmi eux, il est possible qu'il y ait de simples adhérents qui ont considéré que le simple fait d'adhérer ne voulait pas dire « faire partie d'un syndicat ». Un paysan a pu me dire « *je ne suis nulle part* » pour ensuite préciser qu'il était simple adhérent à la FNSEA, sans jamais aucun suivi actif de sa part. Certains dénoncent l'inutilité complète des syndicats ou le caractère intéressé et politicien de ceux qui en font partie et ne veulent pas se mêler des affaires. D'autres, ce qui peut caractériser un discours de la tendance marginale, disent qu'ils ne veulent pas être syndiqués car les politiques défendues par les syndicats ne leur plaisent pas complètement et qu'ils sont opposés à une politique d'appareil où le syndicalisme serait nécessaire. Le syndicat est une institution et, par ce fait, objet de méfiance. D'autres encore signalent en revanche « *qu'il faut bien qu'il y en ait pour défendre les autres* » même si, eux, ne font partie d'aucun syndicat. C'est plutôt qu'ils ne s'en sentent ni l'énergie, ni le temps et que les réunions syndicales sont pour eux une contrainte. Un adhérent FNSEA raille même en disant que certains ne vont aux réunions que lorsqu'il y a des carottes à prendre et donne l'exemple de l'hiver 2013, qui a suivi un printemps très pluvieux et où on a manqué de foin : « *Là, il y avait du monde aux réunions* » a-t-il remarqué. C'était pour se faire livrer du foin.

La Confédération paysanne n'est pas forcément très citée par les paysans non syndiqués, un d'eux signale seulement qu'il la trouve « *trop écolo* », mais certains, dont des paysans bio qui se disent non syndiqués, se sentent, comme une maraîchère de Peyrelevade, « *plus proche des idées de la Conf* », ce qui peut être un trait de la tendance marginale : on n'évoque aucune proximité avec la FNSEA (politique industrielle) mais on peut se rapprocher des idées de la Confédération paysanne.

Les syndicats siègent à la Chambre d'agriculture. Les paysans votent. La participation peut toutefois être très faible. Si, pour les élections de 2013, elle est de 73 % en Corrèze, elle est de 52 % en Creuse et 49 % en Haute-Vienne. On ne peut pas dire que l'intérêt, ni la foi, en ces élections soit considérable.

Relations simples vers les paysans

Les syndicats portent la parole de certains paysans (c'est ce que me disait l'un d'eux, de Nedde, inscrit à la FNSEA). La représentante de la Confédération paysanne creusoise soutient l'échelle familiale, promeut le bio. Le représentant FNSEA déclare, lui, qu'il défend

une agriculture « économique, performante, entrepreneuriale » et aussi « familiale » mais pas « vivrière ». Les deux syndicats ne sont pas sur les mêmes tendances.

Ils offrent des informations par leur presse (journaux), ou des formations. Ils s'impliquent dans divers événements, en particulier dans les événements couvrant l'agriculture bio pour la Confédération paysanne.

Relations doubles

Puisque certains sont adhérents, c'est qu'il y a des relations d'appartenance. Il peut y avoir des manifestations menées en commun entre syndicats et paysans non syndiqués. L'adhésion peut recouvrir une forme d'intérêt personnel, je l'ai mentionné, ou idéologique. Sylvie Flatrès et Vincent Gallon [2008] mentionnent cette adhésion politique historique :

« L'ambition modernisatrice des gouvernants aurait d'ailleurs pu se heurter à l'opposition des dirigeants de la Fédération nationale des exploitants agricoles (FNSEA) qui, dans l'immédiat de l'après guerre et jusqu'à la moitié des années 1960, est tenue par d'anciens cadres de la corporation agricole créée par le régime de Vichy. Mais une fraction de la paysannerie animée par des motivations morales et humanistes accepte de relever le défi. Cette part la plus jeune et la plus dynamique du monde rural, essentiellement groupée au sein de la Jeunesse Agricole Catholique (JAC⁶³) est même bien décidée à profiter pleinement des occasions offertes par la modernisation. Elle accepte sans regret l'abandon d'une culture paysanne jugée dépassée, assume pleinement l'augmentation de la taille des exploitations et, au bout du compte, la disparition de dizaine de milliers d'actifs agricoles ».

L'adhésion à la Confédération se fait alors contre ce dernier mouvement libéral, c'est un discours qui tient toujours tandis que l'adhésion à la FNSEA se fait aussi « pour être au courant » ou parce que c'est le syndicat dominant et que c'est celui qui semble le plus apte à vous défendre, quand bien même vous seriez de gauche.

Des paysans de Rempnat essaient de créer une section MODEF (communiste).

Les relations paysans-tissu local (associations et habitants)

Relations simples depuis les paysans

-Je n'ai pas d'activités sur la commune, je n'ai pas le temps (un paysan de Tarnac).

-Je n'ai pas le temps pour d'autres activités (un paysan de Peyrelevade).

On pourrait allonger la liste :

-Je ne suis pas investi dans les activités communales, je fais quelques concours (un paysan de Faux).

Certains mentionnent qu'ils chassent, qu'ils jouent au foot, une paysanne m'a signalé qu'elle était allée à l'exposition Degain présentée par la commune de Gentioux mais l'implication

⁶³ Née en 1929, la JAC a été remplacée par le Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC) en 1965. Syndicat professionnel agricole, le mouvement des Jeunes agriculteurs est né plus tardivement, en 1957, prenant le relais de la section « Jeunes » de la Confédération générale de l'agriculture (CGA).

dans la vie associative locale n'intéresse pas tous les paysans. Certains paysans méconnaissent même le dynamisme militant du Plateau, ils voient le pays comme « mort » et disent qu'il ne s'y passe pas grand-chose. Un jeune paysan de Peyrelevade, qui s'installe en veaux de lait, trouve au contraire un certain dynamisme à sa commune, il y a beaucoup d'activités qui lui permettent de sortir.

Un paysan de la Confédération paysanne remarque, lui aussi, que beaucoup veulent absolument s'installer paysans par ici car c'est dynamique et que, de ce fait, ils ont du mal à trouver du terrain disponible alors que s'ils regardaient ne serait-ce qu'un peu plus loin, ils trouveraient peut-être.

L'activité associative est perçue comme dynamique par le milieu militant. Et pour cause puisqu'il y a de nombreuses manifestations à caractère militant (sur l'agriculture bio par exemple) sur le Plateau. Certains néo-ruraux disent qu'il y a des fréquentations distinctes entre eux (qui fréquentent les bals, aux concerts, aux événements culturels et militants) et les gens du cru (qui suivraient davantage des concours de belote, des fêtes patronales ; les jeunes du cru vont plutôt, selon eux, en boîte de nuit). Se rendre à une manifestation locale qui sort de l'ordinaire, qui se démarque de ce qu'il y a partout ailleurs ou de ce qu'il y avait avant, découle peut-être déjà d'une démarche militante.

Les journées formatives sur l'agriculture bio, la forêt, la vie locale attirent plutôt des paysans de la fibre bio ou des membres de la Confédération paysanne, plus au fait d'un agenda culturel. Une partie de leurs savoirs provient donc de ces journées d'échanges.

Être sur le marché local est une façon d'aller vers les autres habitants. Mais généralement, les paysans disent connaître plutôt bien le voisinage même s'ils ne fréquentent pas tout le monde tous les jours. Par leur activité en extérieur, ils sont susceptibles de croiser du monde sur la commune. Certains vont aussi de temps en temps au bistrot.

Relations simples vers les paysans

Certaines associations sont demandeuses de relations avec les paysans, c'est le cas pour celle qui gère le restaurant associatif de Rempnat, pour se fournir en produits locaux et en général bio. Mais il y a aussi des associations, comme l'ARHA⁶⁴ de Tarnac (dont les dépliants sont pourtant financés par le Crédit agricole) qui se plaignent des paysans. Cette association s'occupant des chemins, l'une de ses membres s'indignait du fait que les paysans accaparent certains chemins publics. J'ai pu faire le même constat en faisant un tour à pied (répertorié sur un guide), sur la commune de Rempnat.

Certains habitants connaissent bien leurs voisins paysans mais, d'une manière générale, les paysans n'ont pas spécialement bonne presse, en particulier les gros (en surface), les plus mécanisés (avec toujours le tracteur dernier cri), et surtout ceux qui utilisent des produits phytosanitaires.

⁶⁴ ARHA : Association de recherche historique et archéologique.

Un habitant de Peyrelevade (déjà cité) leur accorde que s'ils n'étaient pas là, tout serait en friche ou recouvert de bois mais qu'ils sont devenus des industriels.

Une habitante de Rempnat se plaint des détritiques que certains laissent partout et de l'inattention qu'ils portent à la nature.

Pour certains retraités encore, les paysans ne réfléchissent plus beaucoup.

Toutefois, plusieurs d'entre eux restent, du fait de leur matériel, des personnes à qui on peut faire appel ponctuellement en cas de déboire : dégager un tronc sur une route ou sortir une voiture d'un fossé, par exemple.

Relations doubles

Il s'agit essentiellement de relations simples (A.1) en plus poussé : au lieu de fréquenter et de suivre des événements, on adhère à des associations auxquelles on participe pleinement. Certains louent des gîtes, font visiter leur ferme. Des stagiaires (apprentis en formation) peuvent être envoyés pour travailler chez les paysans (il s'agit alors de la filière institutionnelle), mais ce peut être aussi le cas d'habitants du coin lors d'un chantier (coup de main) ou de jeunes pour se tester un peu dans l'agriculture, ce qu'on trouve beaucoup dans le milieu militant bio. Le bio suscite en effet de la curiosité chez certains et une implication plus grande des intéressés dans les relations avec les paysans. Les manifestations bio sont mises en place à l'aide de nombreux habitants, sympathisants du bio. Un projet comme celui de *La Bascule* nécessite une liste de consommateurs fidèles qui puissent tenir le local ouvert en morte saison, faire la comptabilité ou la promotion (par exemple la rédaction d'une lettre d'information). Certains projets, en particulier liés au bio, impliquent donc communément paysans et autres habitants.

Les relations paysans-environnement naturel

Relations simples depuis les paysans

L'esprit du bio, c'est évidemment d'être soucieux de la nature. Un éleveur de moutons de Gentioux s'oppose au monde industriel en signalant qu'on ne peut pas considérer des moutons comme un « *outil de travail* » alors que c'est ce que prônent l'industrialisation et la professionnalisation du monde paysan. Pour une paysanne bio de Faux-la-Montagne, il est important qu'il y ait diverses essences de plantes sur ses parcelles, c'est pourquoi elle veille à ce que les chèvres ne broutent pas trop certaines landes. Elle veut préserver un environnement qu'elle estime passablement rare et de qualité.

D'autres paysans s'en soucient beaucoup moins.

Un paysan de Rempnat se plaignait par exemple de devoir faire attention à l'endroit où il conservait ses produits phytosanitaires, et pour ne pas être en infraction, les épandait dès qu'il les avait achetés.

Une autre « chef d'exploitation » de Rempnat (elle reniait l'appellation de paysanne) se plaignait de ne pas pouvoir utiliser du poison pour éliminer les taupes sur sa prairie.

Un paysan retraité de Faux raconte qu'à l'époque il donnait des hormones de croissance aux bêtes par un poinçon derrière l'oreille (partie non comestible, la preuve pour lui que c'était dangereux) parce que ça faisait de gros biftecks. Mais ceux-ci rétrécissaient de moitié à la cuisson : « C'était que de l'eau ». Il pense aussi que les algues qu'on voit maintenant dans les mares (et qu'on ne voyait pas avant) sont dues à l'emploi d'engrais.

Ce genre de relations duales avec la nature est impropre aux tendances militantes et marginales, l'emploi de produits chimiques est même plutôt l'apanage d'un mouvement industriel (tendance institutionnelle) dans lequel on doit obtenir de bons rendements pour faire de l'argent, et où, par la taille importante des surfaces possédées, on fournit moins d'efforts en employant moult produits phytosanitaires et engrais.

Quant à la campagne dans son ensemble, elle est perçue comme un espace de liberté, un espace de vie choisi par beaucoup de paysans.

Relations simples vers les paysans

Demander à la nature ce qu'elle pense des paysans est plus délicat, il faut passer par des perceptions humaines, des constats sur la bonne ou mauvaise santé des terrains, des bêtes, perceptions variables selon les habitants du milieu paysan.

Outre le caractère de certaines bêtes, le sol plus ou moins, ou trop travaillé qui rend avec mesure ou en abondance, la météo est un des facteurs environnementaux les plus cités par les paysans : ils travaillent beaucoup en fonction des saisons et du temps qu'il fait. Les paysans en biodynamie travaillent autant que possible avec la lune. Certains paysans bio revendiquent une adaptation complète à la nature et laissent celle-ci agir sur eux.

Relations doubles

Fait-on partie de l'environnement naturel ? « *Oui* » : cette revendication peut être un discours caractéristique de la tendance marginale ou militante, de la pensée écologiste holiste⁶⁵ où l'homme fait parti intégrante de la nature. Mais sans que cette pensée soit formalisée, ce peut être aussi le cas d'autres paysans. Ils vivent avec la nature. Un paysan de Rempnat comparait le métabolisme et les goûts des vaches à celui des humains. On peut penser que ce type de propos souligne l'appartenance humaine à l'environnement.

⁶⁵ Se référer à Atkinson [1991].

Des relations au pouvoir

Vous aurez certainement trouvé quelques redites ici, triées au travers des diverses relations. Le découpage de celles-ci accentue souvent celui des tendances, apporte aussi quelques nuances. J'aurais pu, allez-vous dire, m'inclure moi-même et mes relations avec les paysans. J'aurais alors répété ce que j'ai écrit dans la partie 4 et n'aurais fait qu'augmenter votre sentiment de déjà lu. Il y a des paysans que j'ai revus, certains plus que d'autres, ceux qui font les marchés par exemple, ceux que j'ai eu davantage l'occasion de croiser, en particulier dans des manifestations. Je devrais peut-être faire partie d'une autre catégorie, celle des gens de passage, de ceux qui n'habitent pas sur le Plateau. Leur perception des paysans peut rejoindre tout à fait celle d'habitants locaux. La différence la plus notable vient du fait que certains paysans peuvent critiquer les « *gens de la ville* » ou les « *touristes* » comme ne connaissant rien à la vie rurale, comme étant loin de leurs problèmes.

D'une manière générale, les relations numérotées vers les paysans peuvent signifier un pouvoir extérieur sur ce dernier (donc qui lui échappe) ; les relations depuis le paysan, relations de perception de l'autre, indiquent quel pouvoir on donne à l'autre, l'insertion dans quelle modalité de pouvoir on va ensuite privilégier.

On peut encore dire, pour rester général, que les relations, en elles-mêmes, constituent une forme de pouvoir : « *L'union fait la force dit le dicton* » et la constitution d'un réseau ou l'insertion dans celui-là est aussi un potentiel signe extérieur d'influence. L'état des relations (inexistantes, distendues, entre des paysans peu nombreux et éloignés) peut être signe d'une absence de perception du pouvoir ou de sa présence (la force du collectif, l'influence perçue du bio auprès du public).

Le positionnement par rapport aux normes offre une certaine vision des relations avec l'institution (oppressante ou utile) ; l'installation en tant que paysan permet de découvrir certaines relations de conflits ou d'entraide. Ce sont deux points très commentés lorsque je pose des questions sur le pouvoir. Il s'agit peut-être de digressions, mais ce sont des problématiques qui m'ont été souvent rapportées, aussi je me vois mal les ignorer. Je vais donc vous parler des grandes questions de fond que j'ai rencontrées, tout en examinant aussi la façon dont elles vont s'insérer dans les types-paysans établis pour la compréhension des pouvoirs utilisés.

Que voulez-vous, certains s'en plaignent et trouvent que c'est une sale manie, d'autres s'en réjouissent comme d'une irrévérencieuse marque d'amour : il y en a toujours qui parlent pendant le spectacle.

I.8 - Grandes questions de fond du milieu paysan

J'aurais même pu partir de certaines de ces questions, comme celle de l'installation, pour établir mes types-paysans. D'ailleurs, vous avez pu lire qu'elle était assez présente dans ces derniers. Dans le mode d'installation, il y a déjà un idéal de paysan vers lequel on veut tendre. Et on dit peut-être la même chose pour la retraite qui lui est liée.

Outre l'installation, on m'a parlé de l'écologie (et du bio), de la modernisation, de la dureté du métier, des normes. Bien que digressant légèrement, je n'ai pas l'intention de fourrer tous mes restes dans cette partie. Le but sera d'étoffer des grandes thématiques, appuyées elles-mêmes par les paysans, et de regarder leur façon d'avoir maille à partir avec le pouvoir. Certaines des thématiques du milieu paysan m'ont interpellé dès lors que je parlais du pouvoir et ce, parce qu'elles y faisaient, elles aussi, référence. Certaines me semblent assez importantes pour mériter un éclairage particulier et parachever cette présentation du milieu paysan millevachois.

Sur la modernisation, j'ai déjà longuement discoursé dans les deux premières parties et dans les tendances historiques et familiales, le thème peut presque se fondre au travers des autres : je le mentionnerai pour en relater les caractéristiques particulières concernant le pouvoir, et surtout j'évoquerai, comme les paysans, la mécanisation. La dureté du métier est en partie liée à la modernisation, elle comporte un volet plus spécifique qui est celui du temps libre, des vacances : « *On y revient toujours* », disait un paysan à un autre après ma présentation. Je reprendrai ce volet. Le problème des « normes », pour rester fidèle à nombre de propos des paysans, doit, je le pense, être évoqué en tant que tel. Je reviendrai également rapidement sur le « bio », dont j'ai largement parlé, surtout dans la tendance militante : c'est un sujet très présent sur Millevaches et qui va nous amener vers le deuxième chapitre.

Mais je commence par le sujet qui est peut-être le plus sensible : l'installation.

L'installation

Beaucoup de paysans se sont inquiétés de l'avenir du pays, du maintien des paysans et de l'agriculture sur le plateau de Millevaches. Certains, très pessimistes, se voient condamnés à disparaître. Ils notent un problème quant à l'installation, disent que de moins en moins de paysans veulent reprendre des fermes, que l'agriculture ne les attire plus.

Mais lors d'un café-installation organisé par l'ARDEAR⁶⁶ Limousin, un paysan (membre de Terre de Liens, déjà évoqué) livrait un tout autre son de cloche : il signalait qu'il y avait beaucoup de demandes pour l'installation, mais beaucoup en maraîchage et pas en

⁶⁶ ARDEAR : Association régionale pour le développement de l'emploi agricole et rural, liée à la Confédération paysanne.

bovin-viande ; autrement dit, il ne s'agissait pas de reprendre des exploitations à l'identique. On peut donc dire qu'il y a une inadéquation entre l'offre et la demande. La démarche institutionnelle bloquerait-elle l'installation sur des petites surfaces ?

-Une ferme de 150 hectares, ça coûte 20 millions d'euros. Si vous voulez transmettre tous les droits économiques que vous avez, vous avez intérêt à céder l'entière de ce que vous avez. Ça, ils le savent. Donc ils ne veulent rien dissocier [...]. C'est surtout par rapport aux primes vaches allaitantes. Pour que vous fassiez une cession reprise de vaches allaitantes, il faut céder 85 % de l'exploitation, faut pas qu'il y ait plus de 15 % de perte. Et si on partage, nous on peut récupérer les droits SAFER, et on les redistribue à deux personnes.

-Ça le 85 %, ça vaut peu importe la surface ?

-Oui. [...]. On arrive à des entités énormes, ça va devenir difficilement transmissible.

-Pour vous c'est impossible pour un paysan qui aurait 100 vaches de vendre 50 vaches à quelqu'un et 50 vaches à quelqu'un d'autre ?

-Je dis pas que c'est pas possible. C'est tout à fait possible, si c'est de l'installation, oui. Si, c'est des jeunes qui s'installent avec des diplômes, oui. Parce que les jeunes peuvent avoir des références PMTVA⁶⁷ jusqu'à 50 par tête de pipe, donc si c'est deux JA⁶⁸ qui se partagent la ferme en deux, il n'y a pas de problème. Mais tout le monde n'est pas JA. Et puis, un jeune agriculteur qui vient de démarrer, il faut qu'il trouve l'argent pour acheter aussi : c'est pas évident. Il y a aussi des gens qui se réinstallent à 40 ans et ceux-là, ils n'ont plus les priorités d'un jeune agriculteur. Et si c'est deux acquéreurs comme ça, c'est pas facile. C'est le système des PMTVA qui est fait comme ça, c'est pas logique quelque part.

Voilà une partie de mon entretien avec un employé de la SAFER. Il note une inefficacité des incitations financières à faciliter les installations qui, avec la priorité de l'acquisition de terre par les agriculteurs, est une autre des missions originelle de la SAFER.

L'installation tendance institutionnelle

Si on veut suivre la démarche professionnalisante proposée par les institutions agricoles pour s'installer, pour racheter une ferme de 100 hectares, reprendre des bovins-viande, on comprend aisément qu'on ait besoin d'aides : on doit alors se soumettre à quelques règles. Elles figurent dans le guide qu'imprime la Chambre d'agriculture⁶⁹. Si on veut toucher la DJA (Dotation jeunes agriculteurs), il faut « *s'installer sur une surface équivalente à la demi SMI spécifique à chaque région agricole* », c'est-à-dire avoir le statut (à la MSA, voir aparté de la partie I.5) de chef d'exploitation. C'est-à-dire qu'il faut 30 ha pour de l'élevage en

⁶⁷ PMTVA : Prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes.

⁶⁸ JA : Jeune agriculteur. Le sigle est employé par confusion avec la section « JA » des jeunes de la FNSEA.

⁶⁹ Guide régional pour l'installation en agriculture : « Demain, je m'installe en Limousin », dit guide « Info installation », édité avec le concours financier du Crédit agricole et de Groupama, qui ont chacun droit à une page de publicité.

Creuse sur le Plateau. Mais cela n'est pas tout : le plus contraignant est bien le suivi financier qui surveille la rentabilité (ou la viabilité) de l'exploitation et pousse donc à posséder bien davantage de vaches pour se dégager le revenu souhaité :

« Le PDE (Plan de développement de l'exploitation) permet d'apprécier la faisabilité de votre projet en matière d'équilibre financier et de rentabilité du système de production envisagé. Vous devez le réaliser, après le stage collectif 21h, avec l'aide d'un conseiller. Il est obligatoire pour les candidats sollicitant le bénéfice des aides de l'État et doit être présenté pour une durée minimale de 5 ans. Il permet de formaliser l'approche technique que souhaite mettre en place le candidat.

Les conditions de revenu : le PDE doit démontrer que l'exploitation est viable et qu'elle est donc en mesure de dégager un revenu disponible prévisionnel par Unité de Travail Agricole Familiale, au terme des 5 ans, au moins égal au revenu minimal départemental exigé (12444€ au 1^{er} janvier 2009 pour le Limousin). » (guide Info installation).

En zone de montagne (comme le plateau de Millevaches) la DJA va de 16500€ à 35900 €. C'est bien souvent la banque qui a le dernier mot, comme le dit la conseillère de la Chambre au point Info installation. C'est elle qui décide si elle prête ou non.

On voit donc ici une démarche qui étudie un plan où le paysan doit gagner de l'argent mais où il doit faire allégeance aux institutions. C'est pourquoi un paysan de Peyrelevade avait été incité à prendre des vaches au lieu des moutons (pendant les 5 premières années). S'installer, d'une part en bovin-viande, et d'autre part avec les DJA, c'est s'orienter vers la tendance institutionnelle. Toutes ces contraintes, tout cet argent nécessaire, limitent bien sûr certaines envies. On ne peut pas se lancer, en suivant cette voie institutionnelle, avec un petit élevage de quelques bêtes.

Les paysans partant en retraite qui privilégient le retour sur capital et veulent vendre leur exploitation, auront un intérêt financier à céder leur exploitation en totalité à un autre paysan, ou faute de repreneur, laisser leurs terres à agrandir une propriété existante.

Un paysan de Peyrelevade a souligné l'avidité de ses voisins : il voyait certains d'eux, tout mielleux pour la première fois, lui proposant même de l'aide. Il a plutôt rigolé de ce grossier manège pour récupérer ses terres.

Un paysan retraité de Tarnac a déclaré qu'il avait encouru la médisance de plusieurs autres paysans parce qu'il avait vendu 8 hectares à une jeune pour qu'elle s'installe en arbres fruitiers. Vendre à quelqu'un qui s'installe était une volonté pour lui. « Depuis, les autres ne viennent plus me voir » déplore-t-il.

La cupidité occasionnée par les « primes à l'hectare » (DPU) pousse aussi des paysans à s'agrandir et à se moquer du nombre d'installations. Arrivé à la retraite, on remarque que le paysan est face à un choix : mettre ses terres en vente en prenant le risque que tout parte à l'agrandissement mais bénéficier d'un apport financier sustanciel, ou s'assurer de trouver un intéressé qui voudrait se réinstaller sur ses terres, avec le risque de devoir l'attendre.

L'installation tendance marginale et militante

Elle nécessite parfois bien des péripéties et en premier lieu, de trouver un terrain disponible. L'exemple de la jeune arboricultrice de Tarnac montre que cette installation dépend des solidarités villageoises. J'ai pu en citer d'autres en parlant de la tendance militante et des paysans qui laissent du terrain aux nouveaux qui veulent s'installer.

Cette installation n'a pas toujours pour but d'avoir le statut de chef d'exploitation et peut se faire sur des surfaces inférieures à la demi-SMI. Elle ne pourrait, dans ce cas, pas prétendre aux DJA. On sort d'une démarche purement professionnelle pour entrer dans une démarche ou militante (en particulier de la part de celui qui prête ou cède du terrain) ou marginale : pour avoir un accès à ce qu'on produit (légumes, fruits, lait) et vendre sur les marchés.

-Nous, on est partis pour s'installer sans les DJA, me dit un jeune couple de Rempnat. Puis, c'est la fille qui me parle de son métier : « Il y a des médecins dans les villages environnants et je vais pouvoir m'associer avec eux sur plusieurs sites. Pour le moment, je vais garder cet emploi ». Elle réfléchissait plutôt à la possibilité de travailler à mi-temps en tant que médecin et de s'occuper du maraîchage le reste du temps avec son compagnon. Elle m'a demandé mon opinion, puisque je faisais une thèse là-dessus et j'ai dit que c'était certainement mieux de s'installer sans les DJA, qu'on était beaucoup plus libre.

Mais on dispose de moins d'argent et l'installation est parfois plus laborieuse, elle prend plus de temps.

Si certains paysans mentionnent le problème de l'installation, c'est qu'ils se soucient de l'avenir de la région ; ils se placent alors dans une tendance locale. Ce qui est important, c'est que le pays vive.

-Comment vous le voyez, vous, l'avenir du pays ? m'a demandé un paysan alors que je faisais mon compte rendu. Il se souciait du maintien des paysans. J'ai répondu qu'il faudrait certainement revoir la spécialisation régionale en bovin-viande pour permettre aux jeunes de s'installer. Mais c'est difficile de parler de l'avenir d'un pays, surtout à quelqu'un qui l'intériorise beaucoup plus que vous du fait qu'il y vit.

Toujours est-il que l'installation paysanne est au cœur de cet avenir du Plateau. Ce paysan de Tarnac espérait, en l'occurrence, qu'il ne soit pas simplement celui de l'exploitation forestière industrielle, celui d'un pays sans paysan.

Le choix de l'activité peut entrer dans une réflexion locale. Certains ne veulent pas produire de viande parce qu'il y en a déjà trop sur le Plateau et qu'on pense ne pas pouvoir la vendre localement.

J'ai demandé à un jeune qui s'installait pour faire du fromage s'il pensait pouvoir le vendre facilement, étant donné qu'il y en avait déjà d'autres qui faisaient les marchés. Il m'a répondu que les autres ne fabriquaient pas forcément du fromage de vache, qu'il y avait

encore de la marge pour ceux qui veulent s'installer en faisant du fromage, que le tout était de proposer un bon produit.

Certains qui s'installent en production maraîchère ont aussi observé qu'il y avait une demande pour des légumes du coin et qu'ils étaient très peu nombreux à en produire. Dans une table ronde sur les circuits courts, les collectivités (écoles, maisons de retraite, EPHAD⁷⁰) ont été énoncées comme débouchés possibles pour les produits locaux, en particulier les légumes.

Une analyse des débouchés locaux, des possibilités de vente sur les marchés peut tout à fait orienter le type d'activité et le type d'installation.

Avec l'installation, on retrouve les diverses orientations possibilités pour le paysan, les considérations plutôt professionnelles ou plutôt locales. Elles ne font pas spécialement intervenir les mêmes acteurs ni donc les mêmes relations. Dans un pays peu peuplé, l'installation agricole est aussi un enjeu de politique locale ; en encourageant les installations militantes ou marginales, en limitant les agrandissements, on peut aussi changer le paysage politique du pays.

La modernisation

L'agrandissement, par un biais détourné, fait partie de la modernisation. Il y a souvent deux facettes quand on parle de modernisation : l'adoption des nouvelles techniques et la libéralisation (le calque du modèle industriel). Dans ce cas, le modèle breton, très concentré, hors-sol, serait un symbole du modernisme sous toutes ses facettes. Un cas se présente d'ailleurs sur le plateau de Millevaches, à Saint-Martial-le-Vieux (près de La Courtine), avec le regroupement d'agriculteurs sur le projet d'une ferme de 1400 veaux, destinée surtout à produire de l'énergie (méthanisation + couverture solaire).

-C'est une hérésie, me dit un paysan de Tarnac, quand on sait qu'on n'a déjà pas de quoi engraisser sur le Plateau. Il n'y a pas assez d'herbe. Tout l'aliment sera importé.

La modernisation peut donc se situer de plain-pied dans la tendance institutionnelle, « de firme » comme la nomme Hervieu. Au contraire, la critique du progrès revient à des milieux « décroissants », dans l'approche bio et militante. Le progrès ne réside pas, pour eux, dans la technique mais plutôt dans le bien-être.

La mécanisation

Une partie de la mécanisation rejoint les conditions de travail en tant qu'elle contribue à rendre celles-ci moins harassantes. Une autre partie de la mécanisation rejoint l'agrandissement puisqu'elle consiste en des machines capables d'abattre en une heure une quantité de travail supérieure. La recherche de la mécanisation peut donc s'inscrire dans une

⁷⁰ EPHAD : Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

tendance plutôt institutionnelle où le paysan se pense d'abord par son statut professionnel. Pour certains paysans, elle éloigne l'homme de la terre ou des bêtes : « *Il y en a qui ne sont même plus capables de descendre du tracteur pour poser une clôture* », me relatait un paysan. Des paysans retraités, comme je l'ai signalé précédemment, critiquent aussi certains jeunes qui ne pensent plus qu'à posséder tout de suite un gros tracteur, un 4x4, qui veulent faire paysan plutôt pour la mécanique (comme me l'a déclaré un jeune paysan de Peyrelevede) que pour le contact avec l'environnement. On s'éloigne donc du côté rural.

Si certains paysans critiquent leurs pairs qui ont toujours le tracteur dernier cri, ils dénoncent aussi l'affichage du pouvoir d'achat et une mécanisation qu'ils jugent superflue pour leur travail de tous les jours. Ils dénoncent une absence de réflexion, voire de bon sens, des paysans quant au matériel qu'ils achètent. Concernant les jeunes, la critique porte parfois directement sur la formation agricole au cours de laquelle ces derniers sont confrontés à des propositions pour du matériel sans qu'ils disposent du recul pour les apprécier.

Jacques Ellul [1988] nous rappelle que juger l'usage des techniques ne suffit pas car l'usage de ces dernières contient à la fois des aspects intrinsèques qui peuvent nous sembler bons et d'autres mauvais : elles ne peuvent être neutres :

« le développement de la technique n'est ni bon, ni mauvais, ni neutre, mais [...] il est fait d'un mélange complexe d'éléments positifs et négatifs, « bons » et « mauvais » si on veut adopter un vocabulaire moral. J'entends encore par là qu'il est impossible de dissocier ces facteurs, de façon à obtenir une technique purement bonne ; qu'il ne dépend absolument pas de l'usage que nous faisons de l'outillage technique d'avoir des résultats exclusivement bons. En effet, dans cet usage, nous sommes nous-mêmes modifiés. Dans l'ensemble du phénomène technique, nous ne restons pas intacts, nous sommes non seulement orientés indirectement par cet appareillage lui-même, mais en outre adaptés en vue d'une meilleure utilisation de la technique grâce aux moyens psychologiques d'adaptation. Ainsi nous cessons d'être indépendants : nous ne sommes pas un sujet au milieu d'objets sur lesquels nous pourrions librement décider de notre conduite : nous sommes étroitement impliqués par cet univers technique, conditionné par lui. » [Ellul, 1988, p.93].

Ellul note d'ailleurs (p.101) un contrecoup économique de la mécanisation agricole : « *Une production agricole tellement considérable grâce au machinisme et à la chimie qu'elle ne peut être vendue à prix rentable, couvrant l'amortissement de l'équipement* », écrit-il, soulignant par là le prix obligatoire à payer de la course technologique et son absurdité.

Le rapport de la modernisation au pouvoir se situe aussi dans le potentiel critique dont peut faire preuve ou non le paysan, dans sa capacité de juger la modernisation elle-même, ce qui lui semble bon pour lui ou ce qui le pousse à la consommation. La modernisation offre, de surcroît, une vision politique de l'activité. Quel changement peut-on éthiquement accepter ? Car tout peut être déclaré moderne puisque nouveau : le modèle breton, les produits

chimiques, les techniques bio et tout peut paraître archaïque au regard d'une autre méthode. On pourrait dire que la tendance familiale, dans la volonté de rester « petit », dans sa dimension politique du refus du libéralisme est la plus rétive aux changements, ou tout du moins la plus prudente.

La dureté du métier et le temps libre

-C'est plus dur de maîtriser les bêtes pour une femme, m'a dit une paysanne de la Nouaille, il faut de la force physique.

Les veaux de lait, ça nécessite plus d'énergie, plus de présence que les broutards m'ont dit certains paysans, qui les ont abandonnés avec l'âge au profit des broutards.

-On travaille beaucoup pour gagner pas grand-chose.

J'ai attrapé mal au dos à cause du tracteur m'a signalé un paysan de Faux.

Un autre paysan de Faux est devenu allergique à cause de la poussière respirée.

-Il faut se lever la nuit pour les vêlages, des fois. Il ne faut pas compter son temps.

Une grande partie des déclarations sur la dureté du métier sont, forcément, relatives à la profession (puisqu'on parle du métier). Les déclarations précédentes font penser que le paysan subit son emploi du temps et sa charge de travail. D'autres discours vont en sens inverse :

-Je travaille quand je veux, le jour où j'ai envie de me reposer, je me repose.

-Moi, je suis tous les jours en vacances (un paysan de La Villedieu).

-Je n'ai pas besoin de vacances, il y a toujours du monde qui passe (un paysan militant de Gentioux qui accueille des stagiaires).

Il y a des périodes où on a beaucoup de travail parce que c'est comme ça : on dépend de la météo et des saisons et d'autres périodes où on est plus libre, m'a rappelé un paysan de Rempnat, celui qui dit qu'il ne faut pas compter son temps.

Dans ces cas, les horaires des paysans ne sont imposés que par l'environnement. Ils n'ont pas forcément une notion linéaire du temps, en tout cas pas une notion quotidienne où la journée de travail commence à 8 heures et se finit à 18 heures, il n'y a pas de séparation nette entre le travail et leur vie. La fabrication de conserves de haricots par un paysan fait-elle partie de son temps de travail ? On peut reconnaître plus ou moins son pouvoir sur le temps et la dureté du travail peut correspondre aussi à la conception du travail que l'on se fait. L'effort fourni (en temps passé comme en force demandée) dépend de l'aide ou non qu'on reçoit, et le travail fait à plusieurs ou en famille peut devenir moins oppressant.

Les vacances

Pour prendre des vacances, « *il faut être plusieurs* » comme me l'ont dit des paysans. Un paysan qui est en Gaec à Faux-la-Montagne dit que les sociétaires tournent pour prendre leurs vacances. Un autre paysan de Peyrelevade précise qu'il prend des vacances grâce à son

père. Pour plusieurs, les vacances apparaissent comme inutiles : ils s'ennuient quand ils sont loin de leur campagne.

-Ceux qui veulent partir en vacances peuvent faire appel au service de remplacement de la MSA note un paysan de Gentioux.

Mais ce service, pour certains, est perçu comme trop coûteux (une partie du salaire du remplaçant restant à leur charge) ou comme peu sûr (ils n'ont pas confiance dans le remplaçant) : « *il suffit qu'on s'absente pour qu'il y ait une bête qui crève* » dit l'un.

Il y a donc des paysans qui ne prennent pas de vacances parce que les conditions de l'activité et les services de remplacement leur ôtent l'envie d'en prendre et qui subissent donc leurs « conditions de travail » ; d'autres ne veulent pas quitter leur campagne (ou tout du moins le prétendent) ; certains sont âgés et ne sont pas habitués aux voyages, n'en ressentent pas le besoin. D'autres encore, se sentent en vacances chez eux, de par leur activité, de par le repos qu'ils sont capables de s'accorder quand ils veulent, ou parce qu'ils ne perçoivent pas leur activité comme éprouvante (c'est le cas du paysan de La Villedieu). Leur campagne peut aussi être perçue comme le lieu de liberté où ils disposent de tout.

La possibilité ou l'impossibilité de partir, quand elle est souhaitée, renvoie au tissu de solidarité qu'on peut se créer parmi les paysans ou les habitants du coin (pour se faire remplacer momentanément), ou à l'entente intergénérationnelle. Il y a une version institutionnelle où on peut compter sur le service de remplacement de la MSA et une version qui relève des autres tendances où on compte sur les relations familiales ou locales.

Une habitante de Felletin, qui s'interrogeait sur l'activité agricole et sur l'envie des jeunes de devenir paysan disait que les aspirations des jeunes, des militants qu'elle connaissait, c'était d'avoir du temps pour d'autres activités (en particulier militantes) et de pouvoir partir en vacances si besoin. Et cela nécessitait des formes d'associations, y compris avec des personnes qui auraient un autre emploi que paysan. Je partageais, pour ma part, cette perception, ce qui peut être considéré comme un besoin d'évasion.

On peut analyser ses besoins autres que monétaires et en tenir compte, vivre avec moins de difficulté, avec plus de vacances, son activité de paysan. On peut considérer aussi que les vacances sont devenues une « norme » sociale et qu'on n'est pas obligé de suivre ce besoin.

Les normes

Outre l'installation, un des points les plus discutés des paysans est celui qui concerne les normes, non pas sociales, mais administratives : les papiers à remplir, les règles à respecter.

Certaines d'entre elles sont consécutives des primes : ne pas retourner sa prairie pendant plusieurs années, les papiers à remplir pour l'obtention de certaines primes ou déclarations à faire sur internet. Mais d'autres relèvent simplement de la loi.

Les normes renvoient surtout à un positionnement par rapport aux institutions agricoles ou étatiques (puisque ce sont elles qui vont contrôler). Quelques paysans m'ont prétendu qu'il en fallait bien, des normes, pour que certains ne fassent pas n'importe quoi (ils pensaient alors à la pollution du milieu, ce qui nous renvoie au thème de l'écologie) mais, pour le reste, quand on me parlait des normes c'était pour s'en plaindre, pour mettre en avant leur côté coercitif, impitoyable, voire absurde.

Les paperasses, pour un paysan, est ce qui finit par tuer la passion du métier. Au fil des années, elle disparaît et il reste le côté oppressant des déclarations diverses à remplir.

Un paysan de Peyrelevade m'a dit que c'était sa femme qui s'occupait des papiers, que si c'était lui, il foutrait tout au feu.

Les « papiers » sont donc pour certains une prise de tête, ils préféreraient vivre sans ça mais ils se sentent obligés de vivre avec. Il faut pourtant signaler que plus on est petit, moins on a de papiers à remplir, que si on ne touche pas de primes, une grosse dose du suivi administratif disparaît. Demeurent pourtant toujours certaines normes.

Évidemment, quand un paysan vous parle des normes qu'il subit, vous jouez un peu le rôle du bureau des plaintes. Mais s'il vous le dit, c'est sûrement pour que vous en parliez et le relatiez. Pour eux, c'est tout un système, où on demande au paysan un surcroît d'activité administrative qu'il faut changer, et tout un système où les normes ne font office que de flicage. Je ne pourrais faire l'étalage ici de toutes les normes qu'on m'a décriées sans être plus fastidieux encore que je ne le suis déjà. Je ne vais donc citer que quelques exemples. Surtout, cette emprise des normes ne peut, à mon sens, être résolue par l'amélioration de certaines d'entre elles, une par une, mais représente une idéologie, celle du contrôle, de l'encadrement de l'activité du paysan, du « flicage » comme certains la nomment dont il faut se départir. Le paysan n'est pas un acteur des normes (contrairement par exemple à ce qui peut se faire dans le label bio Nature et Progrès) mais un simple réceptacle.

Un couple de paysans de Gentioux me signale qu'ils sont allés à une réunion sur la nouvelle PAC et m'ont dit que la présentatrice était peu au courant des lois, des primes... mais qu'en revanche elle maîtrisait parfaitement les sanctions.

Un paysan de Faux se plaint des normes : « On est de plus en plus contrôlés, on sait tout ce qu'on fait ». Il critique les boucles électroniques (pour les agneaux) : « On paie la boucle 1,50€. Quand un agneau est né, en sept jours il faut qu'il soit bouclé, avant c'était à la sortie de l'étable. Ils n'ont même plus besoin de se déplacer pour surveiller. Le courrier de déclaration du cheptel doit parvenir sept jours après le bouclage et ici c'est difficile car il met déjà plusieurs jours pour partir (surtout le week-end), en plus il a parfois du retard ». Il

critique avec véhémence les obligations « pondues » : « le permis poids lourd nous attend, c'est comme le gyrophare. Il y en a qui le mettaient même avant la loi ».

Un paysan de Peyrelevade signale qu'un contrôleur de la Chambre est venu vérifier les boucles mises et la possession de la clé qui permet de mettre les boucles qu'elle-même (la Chambre) vendait. On lui a envoyé deux boucles mal numérotées et il avait mal accroché une boucle : on voulait lui facturer trois boucles à 35€ : il ne les a pas prises. Il a attendu que des bêtes (agneaux nouveau-nés) meurent pour reprendre leurs boucles.

Les normes relatives aux bâtiments agricoles m'ont été plusieurs fois citées comme changeant sans arrêt : un bon moyen de faire marcher le bâtiment et de prendre des sous aux paysans. C'est ce que pense, entre autres, un paysan de Peyrelevade.

Il s'est mis aux normes en ce qui concerne l'épandeur de fumier. Il a donc fait une fosse à fumier avec une piste de 7m de long pour 1m de haut comme il se doit. « Mais ça a encore changé, ajoute-t-il, maintenant le fumier doit être couvert ». Il me parle aussi des fourches de tracteurs en précisant qu'on n'a pas le droit de transporter des choses qui dépassent de plus de 1m de long par rapport à l'axe de rotation : « ce qui signifie que le transport des bottes sur fourche est illégal ».

Concrètement, la mise aux normes favorise ceux qui possèdent les moyens de s'y mettre. C'est ce que Guy Faure et ses coauteurs [2008] pointent dans un contexte international : « Les gros et moyens producteurs peuvent faire face aux défis de la certification » ; « la mise en place d'un système de traçabilité accroît les difficultés pour les petites exploitations familiales ».

La vente directe, elle aussi, est contrôlée, tracée.

Un paysan de Gentioux a voulu vendre ses lapins sur le marché avec son frère mais ce n'était pas possible : il fallait un atelier de transformation. Pareil pour les œufs, il n'avait pas le droit de les vendre sur le marché. Au début, me raconte-t-il, ils ont essayé de vendre des moutons directement chez eux, des Turcs venaient les acheter. Mais ils ont dû arrêter à cause de problèmes de dénonciation.

Les normes limitent donc drastiquement la vente directe. Pour autant certains continuent à vendre dans l'illégalité. Le problème est que tout doit se passer sous le manteau. Les normes, sous couvert d'hygiène, favorisent clairement la vente de produits standardisés, industriels. Leur défiance est un mouvement de résistance de la part des paysans.

Certains se rassemblent même en syndicat, comme les vendeurs de tisanes et plantes sauvages, regroupés sous le syndicat des Simples qui ont, dit une adhérente de Gentioux, un représentant au ministère. Ils ont défendu quelqu'un qui vendait des baumes sur le marché, ce qui est illégal, et ils ont réussi.

D'une manière générale, il y a tant de règles et de normes, qu'elles sont impossibles à toutes respecter et qu'on s'y perd.

Une paysanne de Gentioux dit, elle aussi, qu'il y a trop de normes et de papiers. C'est long quand elle remplit les déclarations PAC : « ils disent de renvoyer les papiers sous sept jours, moi j'y fais en quinze jours. Et s'ils ne sont pas contents, ils n'ont qu'à remplir les papiers eux-mêmes ».

Les normes font aussi apparaître certains bras de fer tacites entre les paysans et les institutions. Certains paysans ne sont pas du tout dupes, comme le paysan de Peyrelevade qui a refusé les 3 boucles, et se doutent que ce sont les mêmes qui « pondent » les normes et qui vendent ensuite les produits aux normes : c'était évident pour lui en ce qui concerne la clé qui permet de fixer les boucles. J'ai assisté à une conférence gesticulée de Régine Mary en Creuse, sur les normes : elle ne disait pas autre chose.

Certains ne bouclent pas leurs bêtes, ne renvoient pas les papiers dans les délais, vendent sous le manteau, possèdent des bâtiments plus ou moins aux normes.

-Si on veut nous retoquer, on peut toujours trouver quelque chose, dit un paysan de Gentioux. Ça dépend donc si le contrôleur est bien intentionné ou non.

Il serait malvenu de ne pas envoyer des primes à un paysan parce qu'il n'a pas rempli ses papiers dans les délais, de mettre au ban tout un chacun parce qu'il n'est pas dans les clous puisque personne n'y est. Les paysans peuvent donc faire preuve de résistance individuelle ou collective. Comme me l'a fait remarquer l'un d'eux : on peut difficilement se passer des paysans. Mais certainement, la résistance aux normes coercitives, et notamment celles qui visent à favoriser les produits industriels ou surtout à faire vendre un nouveau matériel aux normes gagnerait à être partagée, à l'image du syndicat des Simples. Ce dernier syndicat est d'ailleurs issu d'un milieu militant et écologiste.

L'écologie et le bio

J'ai déjà beaucoup mentionné le bio. Il ne s'agit donc ici que de rappeler qu'il est surtout propre aux tendances locales, en particulier à la tendance militante. Pour autant on trouve ce que certains nomment des « bios industriels ».

Un paysan de Gentioux signalait que dans le « bio », on peut mettre plus d'azote (180 kg/ha) que dans le conventionnel (120 kg/ha) mais qu'on doit, quand même, utiliser du fumier. Et qu'il y en a donc qui font des élevages hors-sol (de cochons en particulier) pour avoir du lisier.

Une éleveuse de cochons (entre autres) de Peyrelevade m'a d'ailleurs signalé que le fait de toucher des primes pour le passage en « bio » avait motivé sa conversion.

Vincent Tardieu [2012] qui relativise le bien-fondé de certaines normes « bio » se demande pour sa part s'il vaut mieux désherber autour des arbres que de retourner le

*champ*⁷¹ et rappelle par ce fait une recherche de rentabilité (pousse de l'arbre) même dans le bio.

Mais la plupart des paysans bio le sont pour des raisons idéologiques. Le milieu du bio, dynamique sur Millevaches, représente une vingtaine de fermes (environ 20 % des exploitations sur sept communes, très présent sur Gentioux) sans compter tous ceux qui s'en rapprochent grandement. Il ne comporte pas que des paysans mais aussi des adeptes (consommateurs, habitants des lieux), ce mouvement organise aussi des manifestations ou s'investit dans plusieurs événements : journée sur les circuits courts (Flayat, novembre 2015, et Faux-la-Montagne pour l'édition précédente), rencontres buissonnières au Villard (Royère, octobre 2015), projet de La Bascule, projet de reprise de l'abattoir à Eymoutiers, visite de fermes. La présence d'un milieu écologiste et libertaire sur le plateau de Millevaches permet un certain épanouissement liée à la paysannerie bio, petite, familiale, militante et même marginale : des journées d'échanges de pratiques (reconnaître les plantes, les utiliser) ont pu être proposées, par exemple, par une association (La Loutre par les cornes) de Gentioux.

Le bio fait d'ailleurs parler et oblige certains à se positionner, j'en ai également fait part. Les thématiques bio ont donc de l'influence. Quand il y a des paysans bio dans une région, comme c'est le cas du plateau de Millevaches, les autres sont aussi amenés à regarder et à parler de ces paysans bio, à réfléchir au bio. Certainement, on peut déjà considérer que le « bio », par son influence, en tout cas c'est ce que j'ai constaté localement, exerce un certain pouvoir sur les paysans.

Les débats qui m'ont été retransmis sur l'installation, les normes ou l'écologie s'inscrivent au travers des différentes tendances paysannes déjà mentionnées, ils sont servis par divers acteurs et renvoient à plusieurs considérations du pouvoir. Je vais désormais aborder plus spécifiquement ce thème.

⁷¹ Ce dilemme me semble être tout à fait inapproprié : on retourne un champ pour détruire les terriers de rongeurs qui s'attaquent aux racines alors qu'on désherbe autour des arbres pour limiter la concurrence faite au jeune plant.

Conclusion sur le milieu paysan

D'abord, je récapitule brièvement la présentation du milieu paysan dont il a été question dans cette première partie. C'est à lui que s'appliquera ensuite la présentation du pouvoir. Les paysans millevachois sont des paysans d'une zone de montagne, loin des grands céréaliers ou des modèles salariés et hors-sol bretons. Ils vivent retranchés des villes, ont assez peu de relations avec elles. Leur cadre de vie est très rural. L'un d'eux m'a même dit que l'isolement du plateau de Millevaches favorisait les solidarités. En tout cas, il existe un réseau de paysans liés au bio sur le plateau de Millevaches, soudés, pour certains, au moins par les marchés locaux et leur présence dans certaines manifestations.

Ces paysans militants s'inscrivent dans une idéologie. Et si on prend en compte les divers aspects de la définition de paysan : l'activité avec la terre et le lieu, on peut suivre plus ou moins une ou plusieurs idéologies, façons ou tendances d'être paysan.

On peut se rapprocher d'un modèle strictement professionnel, calqué sur l'industrie, ou bien d'un modèle familial qui tient au maintien de la petite structure. On peut s'ancrer dans son « pays » au point que son activité ne soit plus qu'une partie de sa vie, et revendiquer également des valeurs spécifiquement rurales, renier la professionnalisation du paysan au point de dire qu'on n'est « pas complètement paysan », c'est-à-dire, à la marge de la paysannerie mais bien inséré quand même dans un milieu paysan. Les diverses manières de se définir paysan, voire de s'installer paysan, jouent aussi sur les relations qu'on peut mettre en exergue : professionnelles (relations de « travail ») ou administratives (avec les institutions agricoles), ou relations idéologiques (le bio), ou locales (les rencontres sur les marchés ou lors de manifestations de type culturel). Ces relations sont aussi celles qui nous forment, nous, ce que nous connaissons, que nous envisageons, que nous vivons, leur force en elle-même est déjà une forme de pouvoir.

Si on peut considérer diverses manières d'être paysan, on peut aussi considérer diverses façons d'agir dans son activité, dans sa vie, on peut utiliser divers pouvoirs qui nous rendront acteurs de nos vies, d'une activité paysanne, à divers degrés.

Dialogue de sourds

Entracte romanesque

-Oh pauvre, tu sèmes tes patates !

-Tu vois bien.

-C'est quoi que tu mets là ?

-Des Bleues d'Auvergne.

-Ah oui, le grand-père en faisait, je m'en souviens. Ça donne pas grand-chose. Je me souviens plus bien du goût, du reste.

-C'est un vieux du village qui m'a donné ça. J'en ai jamais fait non plus.

-Ça vaut pas le coup de te fatiguer pour ça, je te dis. Tu vas à Gamm'Vert, c'est aussi bien.

-Moi, monsieur, je préfère pas acheter de patates trafiquées.

-Tu parles, si ça donne rien, c'est bien la peine. Tu prends un bon lot et tu tournes deux-trois ans avec, voilà. Y'a pas besoin de se compliquer la vie. De toute façon, je vais te dire, nos patates, c'est tout plus ou moins trafiqué. Même tes Bleues d'Auvergne, sûrement.

-Au moins, y'a pas de produits dessus.

-Tu vas bien faire une autre race, un truc qui donne bien, de la Monalisa ou de la Bintje ? Le but c'est quand même de bouffer quelque chose, hein.

-J'ai fait des raves, aussi. J'ai pas besoin d'un champ de patates.

-Et ta cave, elle va se remplir comment ?

-Je compte pas manger des patates tout l'hiver.

-C'est pratique, quand même.

-À vrai dire, je préfère les raves. Les patates, je m'en lasse vite.

-C'est peut-être parce que tu plantes pas des variétés bien bonnes, hein !

-T'en manges pas tous les jours quand même ?

-Oh ben pas loin, surtout l'hiver. Au moins j'ai rien besoin d'acheter, hein. Pas de supermarché comme ça. Leurs légumes n'ont pas de goût, en plus. Ils ne sont pas même mauvais : ils n'ont aucun goût. Ou le goût de flotte, si tu préfères.

-Mais les gens vont là-dedans.

-Ils n'ont pas le temps, ça se comprend. Ils prennent ce qui vient. Attends, si on commence à faire attention à tout, on n'en finit plus. Si tu veux vivre un peu, tu prends les patates qui viennent, tu ouvres pas cent cinquante catalogues pour voir si c'est transgénique ou pas.

-Tu fais confiance au supermarché ; je fais confiance à mon vieux. C'est comme ça.

-C'est pas une question que je fasse confiance au supermarché, je sais bien à qui profite le crime, quand même ! Mais, je veux que ça donne aussi.

-Que ça donne de la flotte comme tu dis.

-Attends, la Bleue d'Auvergne, c'est pas la panacée non plus.

-Tu viendras goûter ça à l'automne, on verra bien. Si j'aime pas, je changerai.

-Tu te compliques bien la vie, va.

-J'ai rien à faire de mieux que de planter des patates, qu'est-ce que tu veux !

-Oh allez, prends pas la mouche comme ça.

Il est parti avec une poignée de violettes, il pourra essayer. À notre niveau, de toute façon, qu'est-ce qu'on fait à part des essais. Entre les raves, les carottes et les poireaux, j'aurai quand même un peu de quoi pour l'hiver. Il m'a quand même fait la leçon avant de partir:

-Ah monsieur veut peut-être tout contrôler ! Enfin, tu plantes ta patate, pauvre ami, c'est déjà pas mal. T'achètes bien autre chose, de toute façon, des petits biscuits qui valent pas mieux que les patates de Gamm'Vert. Dis pas le contraire, tu m'en as servi l'autre jour. Je t'assure, on peut pas faire attention à tout. On engraisse un industriel qui fabrique de la bouffe pour gagner du pognon, c'est tout, l'un ou l'autre. Ils regardent pas comment ils font et nous, on n'a pas le temps de tout vérifier, même quand on le sait. On y va le moins souvent possible, hein, voilà tout mais quand la vieille fait pas de gâteau, t'as le palais qui réclame. T'y vas, tiens ! Le problème, c'est la gamelle plus que ce qu'il y a dedans. Tu peux choisir la couleur de la gamelle si tu veux, ça changera pas la soupe. Là tu plantes tes patates, c'est bien, tu les as prises chez un vieux, tant mieux. Mais toi tu sors tout le temps, tu veux vivre, tu te jettes partout, alors t'en passes par la gamelle, c'est comme ça. Je te dis ça, je fais pareil, hein, attention, c'est pas pour t'accuser. Mais c'est pour dire qu'on est tous comme ça. On est rien, nous, franchement, hein, le pouvoir est là-haut.

Là haut, franchement... je lui suis rentré dedans comme c'est venu.

-Parce que tu crois que les PDG ou les ministres, ils choisissent leurs patates, eux. Ils ne peuvent même pas se déplacer sans un cortège de vigiles. Ils mettent le prix, ils disent d'acheter ce qui est le meilleur, on leur prend ce qui est le plus cher. Et leurs patates, je t'assure qu'elles valent peut-être pas la Bleue d'Auvergne. Ils décident de gagner du pognon, c'est tout, c'est pour ça qu'ils te font des races productives. On s'est nourri avant ça, t'inquiète pas. C'est eux qui ont besoin de nous. Franchement, la gamelle, ils la raclent plus souvent que nous.

Sur le coup, quand même, j'étais trop énervé. Je savais même à peine ce que je disais. Mais, c'est vrai, hein, qu'est-ce qu'ils peuvent choisir ces dirigeants ? Ils sont toujours en train de faire attention à tout et c'est des secrétaires qui s'occupent de leur emploi du temps. Ils peuvent même pas se promener tout seuls dans la campagne. Comme personne ne les aime, ils auraient trop peur de se faire bousculer. Ils vivent sous escorte. J'échangerais pas ma vie contre la leur.

II –La conception du pouvoir

Le pouvoir semble devenu un grand mythe. À tel point, peut-être, qu'on ne parle plus d'une notion du pouvoir. Le pouvoir, c'est pourtant encore nous qui le concevons.

Pour suivre le modèle de ma partie précédente, je devrai d'abord m'employer à vous brosser un tableau général du pouvoir. Qu'est-ce que le pouvoir aujourd'hui ? J'en toucherai de brefs mots mais il me semble que, pour ce faire, on entre déjà dans la définition du concept de pouvoir. Le pouvoir n'est pas un groupe d'individus qu'on peut rencontrer mais une notion et ceux qui parlent du pouvoir utilisent déjà un visage de la définition du pouvoir. J'en viendrai donc rapidement à cette définition après vous avoir, tout d'abord, présenté le plateau de Millevaches : la présence d'un milieu libertaire sur place et ses activités sociales font que le lieu n'est pas neutre quant au concept du pouvoir et cette orientation va participer à la définition que je vais vous donner. Car ce sont les paysans du Plateau que j'étudie.

Un mot de généralités tout d'abord sur le pouvoir. Dans les médias comme dans divers écrits, on utilise très souvent le mot de « pouvoir » pour le confondre avec « ceux qui dirigent le pays », surtout du fait de leurs fonctions politiques, et potentiellement de leur importance financière. Autrement dit, le « pouvoir » sert à nommer une hiérarchie. À l'image du « capital », le mot peut être employé pour désigner l'entité qui gouverne et qui réprime potentiellement les peuples. Michel Foucault emploie lui-même le pouvoir sous cette acception tout en signalant par ailleurs que l'utilisation des acceptions (voir *L'ordre du discours* [Foucault, 1971]) sont des constructions intentionnelles, non dénuées d'objectifs. Il s'agirait alors d'appliquer aussi cette analyse à l'utilisation qu'on fait du mot « pouvoir ». Si ce n'est un groupe de dirigeants, c'est parfois un lieu, un sommet auquel il faudrait arriver, il semble que ce soit l'acception comprise aussi par Claval [1978] dans *Espace et Pouvoir*. Ce lieu serait alors celui que les dirigeants politiques (voire financiers) occupent. Pour ce qui s'oppose alors au pouvoir de ces dirigeants on parlerait de contre-pouvoir, mettant une dimension éthique dans le « contre » : il s'oppose au pouvoir qui nous réprime, nous règle.

On parle parfois plus simplement du pouvoir de la presse (et non du contre-pouvoir) et on voit là émerger une notion différente du pouvoir, qui reste contemporaine de l'emploi du mot « pouvoir » pour qualifier les dirigeants politiques. Nos cours d'éducation civique sur la république nous renvoient également à Montesquieu [1748] et à la séparation des pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire) que cet auteur qualifie d'ailleurs de « puissances ». Ce sont encore là des pouvoirs qui règlent nos vies en émanant d'une autorité supérieure. Néanmoins, on utilise le pluriel dans cette expression de « séparation des pouvoirs ». On conçoit donc qu'il n'y en ait pas qu'un seul. Le pouvoir de la presse viendra ensuite compléter ces

pouvoirs, et c'en est un qui cette fois, ne prétend plus régler nos vies. Dès lors, tous les pouvoirs ne sont-ils pas permis ?

Il y a également chez Bourdieu [1977] quand il parle de pouvoir symbolique, une apparition de la culture comme pouvoir potentiel, comme instrument symbolique mais le concept de pouvoir est, pour sa part, rangé comme élément des instruments de domination. Et la culture va alors faire partie de ces éléments, ce que Bourdieu dénonce... mais tout en utilisant le concept de pouvoir sous son aspect hiérarchique, de domination, non tout à fait comme « groupe de personnes » ou « lieu » mais comme l'apanage des dirigeants politiques ou financiers. On note alors la position de la richesse matérielle (et financière) comme moyen d'exercer le pouvoir. Cette considération de la richesse comme « pouvoir » découle d'une analyse de l'aspect capitaliste de l'économie et de la société, et souvent d'une opposition au capitalisme.

Le pouvoir est sûrement devenu un grand mythe à force d'être haut placé. Si je dis cela, vous avez compris que je vais m'employer à ausculter diverses facettes du pouvoir, par le retour à la définition et par le contact avec les diverses formes de pouvoir que j'ai pu rencontrer.

Le premier contact peut être celui donné par mon lieu d'étude : le plateau de Millevaches. Voyons donc ce qui s'y passe en termes de pouvoir.

II.1 - La notion de pouvoir sur le plateau de Millevaches

Je rappelle d'abord la situation du plateau de Millevaches : il se situe en Limousin, à la limite des trois départements de la Creuse, de la Corrèze, de la Haute-Vienne : il s'agit d'un espace marginal (au sens physique) pour les trois départements. C'est un espace très peu peuplé, avec des densités pouvant descendre en dessous de 10 habitants au kilomètre carré.

Un espace rural

Le plateau de Millevaches est situé à l'écart des villes, il est éloigné des grandes métropoles. C'est un espace rural par excellence, on pourrait même dire un espace anti-métropolitain de par la vie qu'on y mène (toujours au milieu des champs) et par le rejet du centralisme que certains peuvent exprimer. On aurait tort de négliger l'aspect géographique, non pas qu'il détermine spécialement le caractère des habitants mais plutôt que ceux-ci s'appuient sur certains caractères (ruraux) de cet espace pour construire un discours. La ruralité peut être mise en avant.

L'isolement du Plateau (par rapport aux villes), le terrain (à l'époque) disponible, son faible coût comme le prix abordable du bâti ont pu attirer depuis 1968 des populations de la

ville, en particulier issues du mouvement hippie, effectuant alors un retour à la terre. Nul étonnement alors que ces derniers mettent en valeur le caractère rural de l'espace, insoumis à la ville, ne voulant pas régler leurs pas sur le besoin des métropoles. À l'heure où l'on parle de métropolisation, l'attachement à l'aspect rural du territoire est loin d'être négligeable.

J'aurai l'occasion de citer plusieurs fois la « Plateforme pour une position commune de la Montagne limousine » (voir annexe 8 pour le document complet), document politique riche, conçu par des habitants et des élus du Plateau à l'occasion des municipales de 2014 pour retrouver une appartenance à cet espace rural, pour le faire vivre. Elle donne le ton du mouvement libertaire présent sur le Plateau. Elle comporte six chapitres accompagnés de leurs propositions, l'un d'eux se nomme « se défaire de notre statut colonial » où est critiqué l'exploitation exogène du bois, de l'électricité, celle passée de l'uranium. Il se termine ainsi : *« toute la question est de savoir si les stratégies territoriales doivent être élaborées à Paris, à Limoges ou par les habitants eux-mêmes. La réponse pour nous est claire : face aux « scénarios » ou aux stratégies territoriales qu'on nous concocte, c'est ici, et nous-mêmes qui devons définir la stratégie territoriale du plateau de Millevaches. Ce texte en constitue une première ébauche »*. Il y a donc des habitants qui veulent s'appuyer sur la ruralité de leur territoire pour en décider la marche.

On peut retrouver ce type de discours chez les paysans qui se soulèvent d'indignation du fait que les politiques les concernant (notamment la PAC) puissent être décidées à Paris ou à Bruxelles, par des « gens qui ne sont jamais sortis de leurs bureaux⁷² ».

Limoges, Paris ou Bruxelles sont les villes-sièges des institutions régionales, nationales ou européennes, derrière la question de refus de la colonisation, c'est une question de démocratie qui se pose et une question de connaissance du territoire. La Plateforme signale en introduction (et en gras) : « nous vivons un rare divorce entre le territoire vécu et l'édifice institutionnel ». Cela nous renvoie directement à l'espace vécu d'Armand Frémont [1976] qu'il opposait d'ailleurs à l'espace « aliéné ». La ruralité du plateau de Millevaches est profondément vécue (et revendiquée) par nombre de ses habitants. Ils y vivent pour beaucoup par choix (attachement à la région, installation) et non parce que la région est un bassin d'emplois.

S'il y a une ruralité physique et géographique, un éloignement des villes, qui selon un habitant « encourage les gens d'ici à se serrer les coudes », il y a aussi une ruralité revendiquée dans les discours et mise en avant au plan politique.

Revendiquer la ruralité, c'est aussi revendiquer l'espace des paysans, de la terre et de ceux qui la travaillent. Les paysans occupent physiquement l'espace rural. Le fait que plusieurs vendent en direct (à la ferme ou sur les marchés) est aussi un indice d'insertion dans cette ruralité qui devient un complet lieu de vie. Sur la Plateforme, l'image qui illustre le paragraphe « Une certaine idée de la richesse » n'est autre que des paniers de légumes et,

⁷² Dixit un paysan de Peyrlevade.

parmi les propositions qui le terminent on trouve : « *mettre en place une plateforme de distribution de produits locaux* » et « *soutenir des formes d'agriculture indépendantes des lobbies agro-industriels* ».

Outre l'espace de la terre, l'espace rural, pour faire un mauvais jeu de mots, est aussi l'espace de l'espace, de l'horizon déployé. On voit le ciel, on voit le lointain, on peut se déplacer dans des bois, dans des champs selon n'importe quelle direction. Et cet espace est, pour certains, synonyme de liberté. C'est assez primaire mais assez primordial. L'espace est une potentialité qui échappe à l'habitant des villes.

Aussi quand je parlais à un fils d'un paysan de Peyrelevade (son père n'était pas là) qui était mécanicien et que j'évoquais le sujet de ma thèse, le pouvoir, et que je lui ai demandé pour lui, s'il se sentait du pouvoir (même s'il n'était pas paysan), il m'a montré d'un geste de main l'étendue du paysage. Il m'a dit qu'il se sentait bien, là, à la campagne, qu'il s'y sentait libre.

C'est une constatation tout à fait basique mais sûrement indispensable. C'est pour cette liberté-là que certains veulent se battre. Aussi tous les paysans, tous ceux qui vivent sur le Plateau, partagent-ils ce premier pouvoir qui est celui que confère l'espace. Ils disposent d'un espace immense, multidirectionnel, ils sont au contact des éléments naturels. Avec l'espace, il est possible que ce soit aussi du temps qu'on dispose. Se déplacer dans la campagne suppose un temps de déplacement, temps qui peut être également celui de la promenade. Pour les paysans, il n'y a pas de lieu fixe de travail. L'activité, c'est aussi le déplacement. Le temps n'est plus spécialement découpé, ce n'est pas forcément celui de la journée (de six heures) où on doit mener une activité mais celui de l'année, car les tâches (le vêlage, le moment de planter les pommes de terre) sont des moments du calendrier annuel. Le temps revêt un aspect cyclique, lié à la vie dans l'espace rural.

Si la ruralité est un mode de vie, affiché qui plus est, on peut parler d'une certaine culture de la ruralité.

Le dynamisme culturel et associatif

Il n'empêche que le plateau de Millevaches est un lieu où est mise en avant, non seulement la culture de la ruralité, propre au lieu, mais la culture générale et artistique. Il y a de nombreuses manifestations à caractère festif qui se déroulent sur le plateau de Millevaches : c'est un lieu où l'on veut vivre. On ne doit pas forcément aller à Limoges pour entendre un concert ou voir une pièce de théâtre. D'une certaine façon, le Plateau s'approprie des formes de culture qu'on s'attend davantage à trouver en ville, et qui peuvent être qualifiées d'urbaines.

Une chargée de mission au PNR me disait que la tenue d'évènements culturels était un élément très important de la politique. La présence de ces manifestations contribue à ce que

des gens restent sur le Plateau, y rencontrent une diversité qui les soustrait au cloisonnement qu'on pourrait croire induit par la géographie. Le PNR a donc vocation à encourager les manifestations culturelles sur le lieu.

Mais la majorité des manifestations se passent aussi d'un soutien quelconque du Parc.

Quelles sont ces manifestations culturelles ? Il peut s'agir de concerts comme en organise « La Loure par la cornes », une association de Gentioux, ou comme en reçoit régulièrement le bar « L'Atelier » de Royère, de bals trads⁷³ ou de projections cinématographiques (la salle des fêtes de Faux en accueille beaucoup), des conférences, des festivals (Folie les Mots à Faux par exemple), des expositions. Le même soir, il peut y avoir plusieurs événements différents dans des communes voisines. Des jeunes de Tarnac ont construit récemment dans leur village un bâtiment en bois qui va servir pour les manifestations festives et culturelles.

On a donc la possibilité de s'inscrire dans une troupe théâtrale, une chorale, de jouer avec son groupe de rock, de se divertir sur le Plateau.

On trouve des manifestations où le caractère paysan et écologiste est fortement marqué. C'est le cas, par exemple, des Rencontres buissonnières qui se sont tenues en octobre dernier au Villard (commune de Royère). Il y avait divers intervenants sur deux jours pour parler (entre autres) des raves locales, des vaches locales, des abeilles locales, pour montrer comment on pouvait faire de l'huile ou de la choucroute.

Le dynamisme culturel patent tient en partie -ou bien c'en est un pendant- au dynamisme associatif.

« La région Limousin compte en rapport à sa population, 2,63 fois plus d'associations que la nation et le Millevaches compte, proportionnellement, 1,3 fois plus d'associations que la région soit 3,47 fois plus que la nation » relève Olivier Davigo dans le numéro 1 d'IPNS⁷⁴ (avril 2002).

Le maire de Peyrelevade tirait le même constat pour sa commune en rappelant que presque chaque habitant devait faire partie d'au moins une association. Le tissu associatif est donc très présent et les associations, de par leur nombre, pèsent sur la Région. On ne peut leur ôter, sinon une place importante dans les décisions prises sur Millevaches, tout du moins une forte influence.

Outre le nombre brut de ces associations, c'est la nature de nombre d'entre elles qui impacte le Plateau. Car plusieurs sont empreintes des valeurs écologistes ou libertaires

⁷³ Depuis 2014 se tient un festival « pas pareil » au Villard (Royère) autour du bal.

⁷⁴ « Les données de base ont été d'une part gracieusement fournies par les sous-préfectures (lieux d'enregistrement des associations), d'autre part achetées à l'INSEE », précise-t-il. (Article intitulé « 100 ans d'association sur le Plateau »).

présentes sur le Plateau. On le voit par exemple avec Télé Millevaches qui a lancé la vague des associations sans président :

« Lorsque Anne annonça aux maires que, ça y était, Télé Millevaches avait déposé ses statuts et était formellement créée, la première question qui sortit de leur bouche fut immédiatement :

-Et qui est le président ?

-Il n'y en a pas.

-... ???

Les maires ne furent pas les seuls à être interloqués. À la sous-préfecture, on renvoya l'objecteur venu déposer les statuts en lui assurant qu'une association sans président était illégale. Coup de fil à l'administration pour lui expliquer en citant quelques précédents, y compris une association dont les statuts avaient été déposés dans les mêmes services quelques années auparavant : « C'était une erreur ». L'équipe ne désarme pas et revient à la charge. Le sous-préfet fait monter le dossier à la préfecture, qui l'envoie à Paris au ministère D'où il revient avec l'imprimatur ministériel : « Ils ont raison, la loi de 1901 ne rend pas le président obligatoire. » (p.48). [Deleron, Lulek, Pineau, 2006]

Ce mouvement associatif, d'idéologie et de fonctionnement libertaire, a pu se structurer. Ainsi l'association « De Fil en Réseaux » regroupe 13 structures (dont trois lieux paysans), la plupart sous format associatif, partageant en particulier des valeurs sociales : de l'accueil, de l'animation du Plateau, l'horizontalité des prises de décision. Le bureau de « De Fil en réseaux » tourne entre les membres des diverses structures le composant.

Un autre réseau (national) est très présent sur le Plateau (de par les structures y adhérant) : REPAS (Réseau d'échanges et de pratiques alternatives et solidaires) dont plusieurs membres font aussi partie de Fil en Réseaux. C'est un réseau de compagnonnage qui permet de découvrir des structures solidaires. Le réseau REPAS annonce sur son site qu'il « se reconnaît dans le champ de l'économie alternative et solidaire. Nous expérimentons de nouveaux rapports au travail, des comportements financiers plus éthiques et plus humains, de nouvelles relations producteurs - consommateurs et des présences engagées sur nos territoires ». Ce réseau amène, en particulier, de nombreux stagiaires sur le Plateau et contribue au dynamisme du territoire.

Ces réseaux montrent que le monde associatif, d'idéologie libertaire, s'est structuré sur le plateau de Millevaches. Il existe une solidarité de fait et une solidarité d'amitié et d'idéologie entre les diverses associations composant des réseaux. La volonté d'horizontalité dans la prise de décisions dénote une certaine pratique du pouvoir délibératif où la hiérarchie est évitée, voire rejetée. Le plateau de Millevaches n'est donc pas un lieu neutre quant au pouvoir, et la présence de certaines pratiques ont orienté la définition que je vous servirai. Certaines associations, même financées par la Région défendent leur indépendance et connaissent leur assise. Toujours à travers Télé Millevaches, on trouve une marque

d'influence au travers d'un conflit entre le média et un bureau d'élus (conseillers régionaux, généraux, et maires). Ces derniers voulaient imposer un logo au générique. Un de leurs arguments était le « *légitime droit de regard et de présence dans un magazine financé en partie par des fonds publics* ». Mais Télé Millevaches n'a pas signé la convention (avec logo) voulue par les élus :

:

« *Télé Millevaches existait, produisait, remplissait son contrat de réaliser un magazine mensuel. Bref, le syndicat d'élus était bien obligé de suivre financièrement. Il avait compris que, dans le cas présent, il était sans doute allé un peu trop loin et que le rapport de force n'était pas en sa faveur : si Télé Millevaches, faute de financements, avait dû mettre la clef sous la porte à cause d'une bête existence de logo, il aurait eu du mal à en assumer les conséquences.* » [Deleron, Lulek, Pineau, 2006]

Dans cette histoire, les institutions pouvaient craindre la médiatisation du conflit, c'est-à-dire qu'on sache qu'une disparition du média local puisse leur être due. Les associations liées à Télé Millevaches et toutes les personnes qu'elles touchent auraient pu monter au créneau. Peut-être que Télé Millevaches était tout simplement conscient de cette force ?

Dans ce sens, Pierre Lascoumes [1994] rappelait pour sa part que « *les actions associatives jouent un rôle essentiel dans la construction des représentations sociales comme dans le développement des interventions publiques ou privées* ».

Je signale encore, en plus des associations, la présence de nombreux collectifs d'habitants sur le Plateau qui font l'expérience, par la cohabitation, du partage des moyens et des tâches à des degrés divers. Cela peut aller jusqu'à la mise en commun complète des revenus perçus ou à la construction d'une habitation commune.

La présence de réseaux informels est aussi notée par Marie-Anne Lenain [2012] lorsqu'elle parle des investissements dans les très petites entreprises :

« *Mais parfois ces investissements se font dans des réseaux parallèles. Lorsque l'on fait une comparaison entre les territoires d'étude, on peut souligner l'importance des réseaux professionnels et sociaux locaux informels dans le cas du plateau de Millevaches.* »

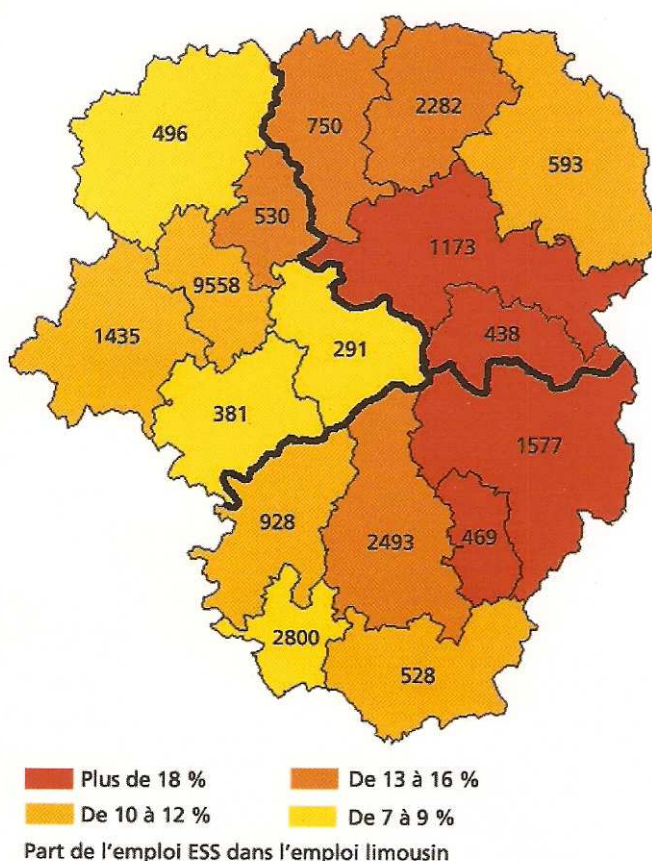
Le réseau REPAS signalait son insertion dans le champ de l'économie solidaire. Il est très présent au sud de la Creuse et au nord de la Corrèze, c'est-à-dire sur le plateau de Millevaches. La carte 11 l'illustre.

Cette économie, ces réseaux, ces associations solidaires, alternatifs, écologistes ou libertaires deviennent aussi une marque de fabrique du plateau de Millevaches. La Fondation de France (pour De Fil en Réseaux) avait d'ailleurs mené, en 2012, une étude sur le Plateau où elle définissait un « plateau fantasmé » basé sur des constats : « *Fascination, admiration, stimulation et jalousie ; fonctionnement atypique, non reproductible, hors du droit commun (des clous)..., Économie sociale et solidaire* ». Ce plateau de Millevaches fonctionne aussi

comme un mythe : « *les dinosaures de l'alternatif* » comme on a pu me les qualifier par ailleurs.

Tania Nasr [2005] note, elle aussi, le dynamisme culturel, marqué d'idéologie, d'une « *perception du plateau comme antidote de la société de consommation* ». Elle souligne l'importance des néo-ruraux dans ce dynamisme à partir des migrations idéologiques post-soixante-huitardes. Et elle signale que ces migrations idéologiques, teintées d'une sensibilité écologiste, continuent de nos jours.

Effectifs salariés de l'ESS par pays



Carte 11 : Part des effectifs de l'économie sociale et solidaire par zones en Limousin

Source : Conseil régional de l'économie sociale (CRES) du Limousin (2011)

Elle prend l'exemple de Faux-la-Montagne où les migrants extérieurs ont dynamisé la vie culturelle avec des modes et services qu'elle qualifie d'« urbains » : garderie, bibliothèque, pour fixer les habitants. Un paradoxe pour un lieu qui veut mettre en avant la culture rurale ? Cette revitalisation par les néo-ruraux était déjà entre-aperçue 20 ans plus tôt par Jean-François Pressicaud [1980], nouveaux migrants qui devaient justement soustraire le pays à son statut de colonisé économique. Cela n'allait pas sans son lot de nouvelles idées : l'écologie, l'absence de hiérarchie, et la critique de la valeur travail, non forcément comprises ou admises par la population en place. Ce qui peut, sinon occasionner certaines tensions, du moins faire que des néo-ruraux de gauche se vivent comme un groupe homogène et séparé par leurs activités des « archéo-ruraux » du cru. Néanmoins, leur dynamisme et leur présence sur

le territoire ne peuvent être ignorés et leur mélange avec les « archéo » peut varier d'une commune à l'autre. Aussi, il faut souligner qu'ils peuvent représenter près de la moitié de la population dans certaines communes. On ne peut plus vraiment parler alors de néo-ruraux, mais d'habitants qui sont restés vivre au pays et qui continuent à valoriser une tradition d'accueil pour voir arriver de nouveaux migrants, pas forcément d'origine urbaine.

L'ouverture aux migrants, partagée par De Fil en Réseaux, est aussi reprise dans la Platerforme, et mise en avant comme une tradition. Le premier paragraphe s'intitule d'ailleurs « L'ouverture comme tradition » et il souligne que « *ce qui s'est enraciné ici, c'est une tradition d'ouverture, mais d'une ouverture politiquement non neutre* » (l'antidote de la société de consommation décrit par Tania Nasr) et le quatrième paragraphe s'intitule « *Repeupler le territoire* » et se conclut par les propositions suivantes : « *Organiser l'accueil des personnes qui veulent venir vivre sur la Montagne ; voir dans les visiteurs qui viennent ici de futurs habitants potentiels et non des touristes qu'il s'agirait de valoriser économiquement ; favoriser la création de maisons de santé, cantines, centres sociaux, etc., bref ces lieux de rencontres et de convivialité comme il en existe déjà beaucoup, mais de façon mieux répartie sur le territoire et mieux appropriée par tous* ».

Ce fait migratoire « anti-capitaliste » et solidaire présent sur le Plateau va me permettre de faire bouger certaines lignes de la conception du pouvoir. Si on peut venir ici pour raisons idéologiques, c'est alors qu'il y a déjà un marquage politique sur le Plateau.

Le marquage politique

La thématique de l'écologie, j'ai pu le signaler à plusieurs reprises, est très présente. Elle est souvent complétée par les idéologies anarchistes et libertaires. Cette synthèse de l'écologie avec la culture libertaire est soulignée comme constitutive de l'écologie politique par Adrian Atkinson [1991]. C'est pour lui une pensée qui conduit à critiquer les formes de centralisation administrative (auquel il préfère un « *self-reliant regionalism*⁷⁵ », l'universalisme de la pensée scientifique et technique des lumières, tout en cherchant des modes de pensées holistiques où l'homme se fond dans la nature, et où l'écosystème est la base des réflexions (façon de voir pourtant assez universalisante). Il invoque le besoin de redéfinir la croissance économique et se rapproche, en cela, de la pensée décroissante, exprimée, par exemple, par Serge Latouche⁷⁶. Il est vrai que les discussions sur la décroissance deviennent presque inévitables dans les milieux écologistes, y compris ceux du Plateau de Millevches. C'est une valeur dont plusieurs écologistes se réclament. Elle est en

⁷⁵ Régionalisme auto-relié ; c'est-à-dire des régions qui se connectent elles-mêmes entre elles, par choix.

⁷⁶ : « *Le temps de la décroissance représente une troisième voix, celle de la sobriété choisie. Pour cela, il nous faut inventer un autre mode de rapport au monde, à la nature, aux choses et aux êtres.* » [Harpages, Latouche, 2010].

rupture avec la société industrielle et, pour cela, se rapproche, dans l'idéal, d'une société plus agraire, avec une forte présence paysanne. C'est certainement un des points de rupture avec une idéologie marxiste-communiste qui prônait le productivisme, communisme dont une partie du plateau de Millevaches est également fortement imbibée.

Larid Boswell [2004] signalait la présence historique et originale du communisme rural au début du 20^{ème} siècle. C'est une référence qui est citée comme modèle dans la Plateforme (paragraphe 5) :

« Ce n'était pas un communisme de caserne, un communisme d'État ; c'était un communisme qui plaçait au cœur de tout la question pratique de l'usage, de l'entraide, du partage. [...] Il se pourrait bien que ce soit dans cette tradition limousine que nous trouvions la forme et la qualité de vie que tant de gens recherchent ».

Si la tradition est certainement mythifiée, on peut en constater certaines traces. La présence de paysans syndiqués au MODEF en est un exemple. Le maire de Nedde, pour sa part, se réclame ouvertement du communisme. Les élections montrent, elles aussi, que plusieurs communes de Plateau sont nettement marquées à gauche par rapport à la moyenne nationale (voir l'exemple des élections régionales de 2010 en annexe 9) bien que certains déclarent que ce marquage semble s'atténuer. Il faut compter, en plus, toute une partie du milieu libertaire qui ne vote pas et qui partage des valeurs qu'on classe généralement « à gauche » (égalité, solidarité, écologie par exemple).

Ce marquage à gauche est surtout celui de l'idéologie communiste. À la fin de son étude ethnologique, Anne Stamm [1983] s'emploie à relativiser, voire à nier, cette importance idéologique du communisme. Elle le décrit surtout comme une conviction par défaut, un positionnement stratégique qui ramène, en réalité, aux valeurs de la famille et de la religion qui n'auraient jamais été perdues. Ce positionnement, au regard de l'image actuelle et historique du Plateau ne tient, à mon sens, pas la route. La lecture d'*Archaisme et modernité en Limousin* [Corbin, 1975] permet de s'en rendre compte. L'auteur signale la montée d'une tradition de gauche en Limousin, fruit de divers facteurs et en particulier des émigrations maçonnes. Les maçons saisonniers ramenaient des villes le socialisme et le communisme, la pensée « de classes ». Il signale aussi, très tôt, la coupure avec la religion, notamment pour la région du plateau de Millevaches (du sud-est de la Creuse en général) consécutive, en partie, d'un obscurantisme des curés (et d'un manque d'adaptation de la religion catholique aux traditions locales) et bien sûr aussi de l'émergence de l'athéisme véhiculé par les saisonniers.

La zone du plateau de Millevaches était également marquée par les nombreux terrains communaux où chacun envoyait paître ses brebis et par une culture de villages qui a pu trouver un écho dans le communisme rural. Il reste de moins en moins de terrains communaux

ou sectionnaux⁷⁷ en France. Le plateau de Millevaches est l'un des territoires où ils ont décliné le moins vite. On en trouve d'ailleurs encore plusieurs et certains paysans mettent leurs bêtes sur des terrains sectionnaux ou communaux.

Le marquage politique se présente, de plus, sur une idée de la démocratie participative, celle de la petite échelle. La Plateforme propose, dans le dernier paragraphe de « *permettre une appropriation par tous de la décision publique par des outils aussi multiples que des comités de village, assemblées de village, commissions extra-municipales, délégation à des comités d'habitants* » ou d'« *organiser tous les deux ans des états généraux du plateau* ». La forme de la démocratie est un objet de débat.

L'exemple était frappant le 2 avril 2012 à Nedde, où s'est tenu le débat « *Démocratie et pouvoir, l'équilibre est-il possible ?* » (voir affiche en annexe 10), il portait entre autres du fait qu'une association se plaignait d'être écartée des décisions politiques au conseil municipal de Nedde (je rappelle que le maire est communiste).

L'idéologie libertaire et sa critique de la hiérarchie (associée, au passage, au « pouvoir » sur l'affiche... en tout cas il y a une remise en cause du fait institutionnel comme organe de pouvoir populaire) font bouger les lignes communistes, lignes où les échelons de la démocratie représentative sont toujours très présents. Se pose alors la question de la place des minorités dans les processus de prises de décisions.

Cette discussion sur les formes de démocratie rend présente une interrogation sur la notion de pouvoir dans le paysage millevachois.

Ce débat ne s'arrête pas aux institutions républicaines mais il concerne aussi le milieu de l'entreprise.

-La démocratie ne s'arrête pas aux portes de l'usine, a déclaré un membre de l'association Cesam-Oxalis à Eymoutiers.

C'est pourquoi on trouve plusieurs entreprises (et cela rejoint le champ de l'économie sociale et solidaire) dont le fonctionnement, de par ses statuts, est coopératif. On trouve donc différents statuts qui visent à rendre chaque ouvrier dépositaire d'un pouvoir de décision. On peut les retrouver à travers différentes entreprises à Faux-la-Montagne :

-la *SCOP (Sociétés coopératives et participatives)* : statut assez médiatisé où tous les salariés sont (ou ont vocation à devenir) les actionnaires de la société. Ce sont eux qui prennent les décisions sous la forme un homme = une voix. La Navette a par exemple adopté ce statut.

-la *SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif)* : se rapproche de l'association tout en étant une entreprise. Les bénévoles et associés de toute espèce à la structure sont intégrés dans le

⁷⁷ Les terrains sectionnaux appartiennent à une section, c'est-à-dire, bien souvent à un petit village. C'est une propriété (privée) commune aux habitants du village. Ils sont, en quelque sorte, le pendant des communaux à plus petite échelle : celle du village.

processus décisionnel et, potentiellement, au capital. L'ARBAN qui intervient sur l'habitat et l'aménagement de l'espace rural est une SCIC.

-la SAPO (*Société anonyme à participation ouvrière*) : c'est le statut choisi par Ambiance Bois, une pionnière en termes de statuts sur le Plateau. Le statut laisse ouverte la possibilité que les ouvriers soient les décisionnaires, c'est le cas à Ambiance Bois, qui fonctionne aussi sous le principe un homme = une voix, en prenant le temps nécessaire à chaque décision. Un moment sur le temps de travail est réservé pour se réunir et discuter ensemble des décisions futures. Quant à la présidence, elle est tournante (tous les deux ans) et tirée au sort, elle n'a pas vocation à commander.

Ces initiatives, d'«*égalité et d'autonomie dans l'entreprise*», veulent bouleverser les habitudes : Michel Lulek [2009] l'écrit dans son livre sur Ambiance Bois idées où il cite le sociologue Dominique Allan Michaud : «*[De telles] initiatives micro-économiques peuvent-elles provoquer des fractures significatives dans l'univers de la macroéconomie ?* » et ajoute : «*C'était notre prétention* ».

Au marquage politique, on peut ajouter un certain anti-militarisme, un mouvement pacifique qui se matérialise désormais par les rassemblements du 11 Novembre autour du monument aux morts à Gentioux pour dénoncer des guerres menées à des fins de profits bien souvent d'ordre privé (voir coupure de presse en annexe 11). Le monument montre un gamin brandissant le poing devant l'inscription «*Maudite soit la guerre* ».

A La Villedieu, une plaque a été apposée sur le mur ouest de la mairie en souvenir de René Romanet (ancien maire) : en 1956, en partance pour la guerre d'Algérie, un camion de soldats exprimant leur opposition à la guerre d'Algérie, fait étape à La Villedieu. Des habitants, les soutenant, organiseront une manifestation pacifiste pour s'opposer à leur départ. Pour cette action, René Romanet, maire de La Villedieu, Gaston Fanton, instituteur à Faux et Antoine Meunier seront condamnés par le tribunal militaire de Bordeaux, notamment à des peines d'emprisonnement et à la privation de leurs droits civiques.

On peut signaler, dans la même veine historique, la répression d'une mutinerie de soldats russes à La Courtine, venus combattre l'Allemagne lors de la Première Guerre mondiale. Ils étaient désireux d'arrêter la guerre pour rejoindre les mouvements révolutionnaires de Russie. Une croix blanche à Neuville (commune de Peyrelevade), avec la date de 1945, porte la simple inscription «*Pax* ».

On peut voir un prolongement de cet anti-militarisme dans la dénonciation de l'arrestation des jeunes de Tarnac par une armada de policiers qui a fait grand bruit nationalement⁷⁸. L'entrée du bourg de La Villedieu en porte encore les signes avec un graffiti

⁷⁸ Arrestations arbitraires le matin du 11/11/2008 de jeunes anarchistes supposés avoir saboté une caténaire de ligne TGV. Aucune preuve n'avait été fournie. Avancés comme preuves, la rédaction d'un ouvrage attribué aux jeunes anarchistes *L'insurrection qui vient* [Comité invisible, 2011] et leur présence à proximité des lieux. Trop partial, «*à charge* », le juge s'est dessaisi du dossier en avril 2012. Arrêtés comme «*terroristes* » les jeunes

« Police partout, justice nulle part » sur un transformateur électrique. Les arrestations ont concerné des jeunes faisant partie d'un collectif, collectif qui contient des paysans. La ferme a d'ailleurs été perquisitionnée et les policiers avaient trouvé suspecte la possession d'ouvrages marxistes.

Si on ne se situe pas, avec ces derniers exemples, dans le champ de l'agriculture, on reste néanmoins sur le pays du plateau de Millevaches, pays dont le contexte politique n'est pas neutre mais empreint de plusieurs valeurs, souvent classées à gauche : l'écologie, l'économie solidaire, la démocratie participative ou l'anti-militarisme. Dans nombre de ces valeurs, on peut lire la remise en question de l'autorité. On ne peut exclure l'influence de ce contexte millevachois dans le développement d'une pensée locale du pouvoir et donc dans le regard que je pourrais moi-même porter sur le pouvoir.

Vers une fuite du pouvoir ?

Des habitants et des paysans m'ont dit clairement qu'ils ne recherchaient pas le pouvoir. Avec le phénomène des associations sans président et des entreprises sans patron, on peut se demander s'il n'y a pas, en fait, une fuite du pouvoir. Reste à savoir si cette fuite concerne une forme de pouvoir particulier ou l'idée plus générale du pouvoir. Il pourrait en retourner des deux hypothèses.

A propos du pouvoir sur le plateau de Millevaches, et de son absence constatée, je veux d'abord revenir sur la thèse d'Agnès Bonnaud [1998]. Le plateau de Millevaches était l'un de ses quatre terrains comparés d'étude. Elle ausculte l'autonomie locale des territoires, comme un enjeu à atteindre. Cette autonomie désigne une indépendance : « *le droit de se gouverner par ses propres lois* ». Au niveau particulier, c'est cette définition d'indépendance qu'entendent certains paysans (par rapport au fourrage des bêtes par exemple). L'indépendance est associée à la liberté : c'est une composante du pouvoir. Agnès Bonnaud termine d'ailleurs sa thèse par une évaluation du pouvoir local de ses quatre lieux d'étude (Millevaches, monts de Lacaune, Aubrac, Larzac). Les critères permettant cette évaluation (p.353) sont le dynamisme interne (projet local, implication, cohésion sociale, maturité sociale) et les liens avec le dynamisme externe (cohérence des objectifs locaux, rapport projet local/procédure, apports extérieurs et leur gestion, reconnaissance externe de l'utilité des flux créés). Dans cette évaluation, et ceci va peut-être vous paraître curieux après le contexte que

incarcérés ont été relâchés en attendant la fin de l'enquête. Le soutien local aux inculpés avait été ferme et s'est organisé.

Un récent ouvrage est sorti à ce sujet : David Dufresne, 2012, *Magasin général, Tarnac*, Calmann-Lévy, 488p. On peut lire l'interview de certains soutiens aux inculpés sur <http://nopasaran.samizdat.net/spip.php?article1652> (janvier-février 2009) consulté en 2012.

je viens de vous brosser, le plateau de Millevaches est le plus mal noté. Et le simple comparatif n'explique pas sa dernière place mais le pouvoir local du plateau de Millevaches est évalué comme très faible par Agnès Bonnaud. Certainement, à moi, par rapport à mes constats, cela me paraît surprenant. C'est pourquoi cela me pousse à me pencher sur les critères de cette étude.

Préparons la définition en notant ce qu'Agnès Bonnaud nomme « pouvoir local ». Pour elle, il se traduit par une « *maîtrise locale* », celle qui peut « *se traduire, par exemple, par la réalisation de capacités autonomes d'amortissement d'une crise économique, grâce à la valorisation par les habitants, de ressources locales* ».

« *Le pouvoir local synthétise et exprime en effet, de fait et symboliquement, le rapport des forces antagonistes dont le pays est l'enjeu. [...] [II] est aussi nécessaire à l'émergence et à la gestion de projets collectifs, qu'il rend visibles.* » (p. 355)

Il y a toujours un problème avec ce que je viens de vous dire ! Notons quand même que l'étude d'Agnès Bonnaud date de 1998 et que, depuis, Millevaches a vu la création d'un PNR qui a porté certaines initiatives. Mais les conclusions d'Agnès Bonnaud ne viennent pas tant de l'absence ou de la présence de certains acteurs comme le PNR, mais du fait qu'elle est essentiellement allée à la rencontre des milieux institutionnels, collectivités territoriales et « acteurs du développement » pour son étude. Elle soulignait du reste elle-même des acteurs institutionnels (au demeurant peu communicatifs) dont le rôle dans le dynamisme local était très faible au regard, par exemple, du rôle d'associations. L'inclusion de milieux et réseaux moins formalisés aurait peut-être permis de faire apparaître un autre angle du pouvoir et de l'autonomie autour de la solidarité de groupes villageois. Les critères de comparaison de son étude ne portaient pas sur les mouvements spontanés.

On peut donc retenir que le dynamisme que j'ai précédemment décrit pour Millevaches ne part pas des milieux institutionnalisés, ce qui nous renvoie aussi à ce constat ouvrant la Plateforme : le « *divorce entre le territoire vécu et l'édifice institutionnel* ». Ce constat était également lisible dans une tribune, en 2011, du groupe limousin UMP, qui se plaignait en ces termes :

« *On a inversé la procédure. C'est la population qui éclaire l' élu !!! Mascarade et légèreté qui permettent à certains groupes organisés de distiller un flux d'informations et de faire pression sur la vie démocratique* ». (La lettre du Limousin n°95, décembre 2011).

Autrement dit, le groupe se plaignait que la démocratie... fonctionnât trop bien, parte du bas, de la population vers l' élu ! Voire qu'elle occulte carrément l' élu. Les groupes organisés faisaient clairement référence au milieu associatif et en tout premier lieu à celui du plateau de Millevaches. C'est tout du moins ce qu'a pensé celui qui m'a fait lire cette tribune.

La coupure et la pensée du modèle démocratique, selon ce constat-là, sont en effet patentes entre le tissu associatif millevachois et les institutions politiques qui siègent.

Il y a bien en tout cas une forme de pouvoir (la pression démocratique !) qui a fui les institutions. Les propos que je viens de transcrire contribuent légitimement à les décrédibiliser dans leur vocation à être dépositaires de la voix du peuple (qu'il aurait fallu, selon l'UMP, induire plutôt que transcrire).

Il y a donc un pouvoir des institutions qui est nié. La création de la SAPO Ambiance Bois part elle aussi de cette négation :

« ... pour travailler autrement, il vaut mieux compter sur son imagination et sur sa volonté que sur un ministre du Travail ou un quelconque plan de lutte contre le chômage. Une invitation donc pour que chacune, chacun, prenne le pouvoir, le vrai, celui qu'on peut avoir sur sa vie, son destin. » [Lulek, 2009]

Michel Lulek note ici qu'il y a un autre pouvoir que celui, exécutif, des ministres, un « vrai » pouvoir, en tout cas plus palpable par la population, celui qui invite chacun à fabriquer sa propre vie, à en être acteur plutôt que récepteur.

L'implication associative, la création de réseaux, l'insertion, pour un paysan sur la place du marché, sont des manières d'être acteur. Le couple actif/passif renvoie directement à ce que nous avons ou non la possibilité de réaliser. Elle remet une possession et une responsabilité du pouvoir dans les mains de tout un chacun.

Il n'en demeure pas moins que certains m'ont déclaré qu'ils ne recherchaient pas du tout le pouvoir et qu'ils reniaient la valeur donnée au pouvoir, quelle que puisse être la forme de ce dernier. Ils ne veulent en exercer aucun. Au sein de l'entreprise Ambiance Bois, la volonté de pouvoir (dans ce cas du pouvoir décisionnel) est aussi rejetée, dépersonnalisée. Il y a une condamnation de la prise de pouvoir.

Certains, pourrait-on dire, vivent dans ce qui existe : ils ont l'espace, ils se sentent libres, ils ne recherchent pas autre chose que de vivre sur ce territoire. Après vous avoir présenté ce que peut-être « exercer un pouvoir », et en particulier ce que cela peut être pour un paysan, il me faudra aussi nier tout ça et vous interroger avec moi sur ce qu'est ne pas exercer de pouvoir. Ce sera l'objet, comme d'autres faits pouvant remettre en question mon énoncé, de la troisième partie.

À travers certains exemples, comme Télé Millevaches ou Ambiance Bois, outre les pouvoirs souvent évoqués qui sont ceux des institutions républicaines, tels que séparés par Montesquieu, on a fait référence à d'autres types de pouvoir. Il est temps maintenant que je vous fasse part des définitions qui vont modeler ma conception du pouvoir et me servir pour en dégager divers aspects que l'on pourra alors rapprocher des diverses tendances paysannes évoquées sur le plateau de Millevaches.

II.2 - Les définitions du pouvoir

On peut toujours dire qu'une définition est tout à fait choisie. On choisit de privilégier un ou plusieurs aspects des définitions et je ne prétends pas pouvoir m'extraire d'une orientation. Je n'aspire plus alors qu'à vous permettre de comprendre cette orientation. Choisir des versions larges des définitions, qui vont au-delà du sens communément employé, et ce sera particulièrement le cas pour le pouvoir puisque celui-ci renvoie généralement à des individus haut placés, c'est encore une orientation, bien que cela puisse paraître n'être que de l'éclectisme.

On pourrait différencier le pouvoir (au singulier, concept général) des pouvoirs (au pluriel), comme si le premier était complet, un objectif à atteindre, rempli, et les seconds n'en étaient que différentes facettes qui permettent d'atteindre un concept général et flou, on pourrait différencier, comme Raffestin [1980], Pouvoir et pouvoir (avec ou sans majuscule) comme si le premier était personnifié (l'ensemble des personnes au pouvoir, l'organe du pouvoir) et que le second se résumait à leurs actions. On peut aussi distinguer pouvoir et contre-pouvoir, comme il est lisible chez Benasayag [2002] où la dimension éthique derrière chacun des termes joue à plein, mais tout cela ne reste qu'artifices pour isoler une façon de penser le pouvoir, pour faire comme si le mot était mal choisi pour certaines définitions qu'il représente. C'est probablement parce qu'on veut faire dire quelque chose au pouvoir, qu'on veut le comprendre d'une certaine manière pour l'attaquer ou l'étudier. Et c'est certainement aussi parce que la définition est elle-même duale, renvoyant à des acceptions assez distinctes ; en un sens, elle est plurielle.

Commençons, comme je l'ai fait pour le « paysan », à donner pour le « pouvoir » différentes versions des dictionnaires.

Le pouvoir dans les dictionnaires

Reprenons le Larousse⁷⁹.

« I.1. Capacité, possibilité de faire qqch, d'accomplir une action, de produire un effet.

2. Autorité, puissance, de droit ou de fait, détenue sur qqn, sur qqch.

3. a. Mandat, procuration ; aptitude à agir pour le compte de qqn.

b. Document constatant cette délégation.

II. 1. Autorité constituée, gouvernement d'un pays.

2. Fonction de l'État, correspondant à un domaine distinct et exercée par un organe particulier. [NDLR : relative à la séparation énoncée par Montesquieu].

⁷⁹ Le Petit Larousse illustré, dictionnaire encyclopédique, 1995.

3. *Toute autorité constituée. [NDLR : extension du 2. à d'autres domaines, ex : pouvoir religieux].*

III. Propriété, qualité particulière de qqch ; grandeur la caractérisant. »

On peut noter que la définition du Larousse du verbe « pouvoir » reprend les acceptions données pour le substantif :

« 1. *Etre capable de, avoir la faculté, la possibilité de.*

2. *Avoir le droit, l'autorisation de.*

3. *(Indiquant l'éventualité, la probabilité).* » [Larousse, 1995].

On voit d'ores est déjà, contrairement au cas de la définition de « paysan », que les différences (les angles de définition privilégiés) ne se jouent pas tant au sein d'une même acception mais entre les différentes acceptions. Celles-ci sont nombreuses. J'y reviendrai. Je poursuis avec les dictionnaires.

Pour le pouvoir, l'encyclopédie Wikipedia⁸⁰ renvoie à différents domaines (philosophique, sociologique, physique, politique...). Elle ne donne pas vraiment de définition mais présente une utilisation du mot qui se veut plus ou moins généralisée à la discipline. La variante sociologique renvoie à une relation entre individus (ce qui n'apparaissait pas dans le Larousse), et la variante philosophique se base sur la version 1. du verbe « pouvoir » dans le Larousse.

Complétons donc plutôt avec des dictionnaires spécialisés dans la géographie :

« *-Capacité à agir sur une situation de manière à en modifier le contenu ou le devenir. Spécialement, pouvoir sur des personnes, rendu possible par une autorité légitime.*

-Type de rapport de quelqu'un (ou d'un groupe) à quelqu'un d'autre par la médiation d'une force ou d'une mainmise sur les choses.

-En géographie, le mot « pouvoir » a été longtemps tenu à l'écart au titre du rejet du politique. Les géographes ont eu du mal à penser la notion de pouvoir car ils entretenaient avec les pouvoirs institués une relation de sujétion qui les a conduits, sans parfois qu'ils en aient conscience, à garder le silence. » [Levy, Lussault, 2003]⁸¹

« *La notion de pouvoir a été introduite en France par Paul Claval* » nous dit un autre dictionnaire de géographie [George, Verger, 2000]⁸². Il s'agira donc de voir comment Claval emploie le concept de pouvoir.

⁸⁰ fr.wikipedia.org/wiki/Pouvoir, consulté en 2014.

⁸¹ Levy J. et Lussault M. 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin.

⁸² George P. et Verger F. 2000 (7^{ème} édition), *Dictionnaire de la géographie*, Paris, PUF.

Je reprends également le dictionnaire des synonymes :

« *Pouvoir*.

Synonymes : Avoir les moyens de, avoir la possibilité de, être capable de, être susceptible de, être en mesure de, être à même de, être à portée de, être en situation de, avoir l'art, avoir le choix, n'être pas en peine, avoir le courage de, avoir la force de, avoir le droit de, avoir la permission de.

2. Subst. Faculté, autorité, influence, mandat, commission, délégation, mission, carte blanche, procuration, gouvernement, état, puissance, toute-puissance, omnipotence, souveraineté, commandement, en haut lieu, régime.

Antonymes : impuissance, impossibilité. » [Boussinot, 1997]⁸³.

On retrouve avec les synonymes les éléments de la définition. On peut noter deux synonymes qui sortent un peu du cadre précédent : « n'être pas en peine » qui apporte une dimension sensible et « avoir l'art », à condition de prendre le renvoi culturel de ce dernier synonyme.

Montesquieu avait utilisé le terme de « puissance » et celui-ci revient dans toutes les définitions. D'un certain côté, le terme est assez difficile à différencier de celui de « pouvoir ». « Puissance » comme « pouvoir » sont traduits par « power » en anglais.

Voyons la définition de « puissance ».

« *I.1. Pouvoir de commander, de dominer, d'imposer son autorité.*

2. puissance publique : ensemble des pouvoirs de l'État.

II. État souverain. L'État lui-même.

III.1. Force pouvant produire un effet, énergie.

Phys. [4 points : 2. puissance mécanique, 3. puissance d'une loupe, 4. pouvoir d'érosion, 5. Min. épaisseur d'une couche].

IV.1. Action, influence exercée sur qqn.

2. Philos. Possibilité, virtualité.

V. Math. [3 définitions 1. la puissance d'un nombre, 2. la puissance d'un ensemble]. »
[Larousse, 1995]

Certains points ont une similitude avec la définition du pouvoir et rendent « puissance » et « pouvoir » difficiles à différencier l'un de l'autre.

On lit que le « pouvoir » peut être la capacité d'accomplir une action, et la « puissance » une action elle-même. Ce qui est corroboré par la définition physique : « la force » et qui place la puissance sur le plan de l'énergie quand le pouvoir aurait trait à la possession de cette énergie. Cependant, quand le Larousse parle d'État, il inverse le schéma : la puissance est l'État lui-même quand le pouvoir est la fonction de l'État.

⁸³ Roger Boussinot. 1997, *Dictionnaire des synonymes et antonymes*, Bordas.

Wikipédia donne une version généraliste de la définition (contrairement à ce que l'encyclopédie ne faisait pas pour le pouvoir) :

« *Dans le sens commun, la puissance est la quantité de pouvoir (d'un individu, d'un groupe, d'un pays, etc.), voire est synonyme du pouvoir* »⁸⁴.

Ce qui est à l'opposé du point III de la définition du « pouvoir » du Larousse où c'est le « pouvoir » qui est une quantité (le pouvoir d'achat par exemple). Que croire alors ? Il faut comprendre que les deux mots peuvent être utilisés, selon l'expression, pour parler de la grandeur, la force, ou de ce qui détient cette force.

La géographie, quant à elle, utilise surtout le terme de « puissance » (quant elle l'utilise) pour parler des états. Elle met des limites territoriales au terme. Ou alors, elle peut renvoyer, comme la sociologie, aux relations :

« *C'est donc un phénomène éminemment géopolitique traduisant des rivalités de pouvoirs sur des territoires et leurs potentialités internes [...]. Un seul, l'Amérique, a une capacité de projection de puissance au plan mondial.* » [Lacoste, 2003]⁸⁵

On revient alors à des comparaisons de force où le plus fort peut être désigné comme « puissant ».

Si on regarde le dictionnaire des synonymes, il nous renvoie, lui aussi à la force elle-même ou au détenteur de la force :

« *Puissance.*

Synonymes : Pouvoir, autorité, faculté, force, pays. » [Boussinot, 1997]

J'ai, en ce qui me concerne, précisé « production et exercice » du pouvoir, d'une part pour mettre l'accent sur l'action et pour qu'on ne s'attende pas à ne lire qu'un pouvoir politique, d'organismes, de domination, mais peut-être aurais-je pu tout simplement parler de « *puissance en milieu paysan* » bien que l'expression passe moins bien. On retombe alors sur une question de contexte, d'emploi par rapport à ce dont on parle. Néanmoins, dans l'entendement général, il me semble qu'on parle davantage de puissance pour l'action, la force exercée, et de pouvoir pour la capacité de contenir cette force, sa maîtrise. Mais c'est encore des emplois qui peuvent s'avérer dus à la langue. J'en toucherai un mot.

⁸⁴ <http://fr.wikipedia.org/wiki/Puissance>

⁸⁵ Yves Lacoste, 2003. *De la géopolitique aux paysages. Dictionnaire de la géographie*, A. Colin.

Comment est compris le pouvoir ?

-*Qu'est-ce que vous entendez par pouvoir ?*

-*Ben... le pouvoir en général, celui que vous avez sur votre activité par exemple. C'est un peu à vous de me dire comment vous le pensez.*

On ne m'a pas beaucoup défini le pouvoir dans mes entretiens, on m'a dit quel pouvoir on avait ou pas et on est dès lors déjà dans l'analyse.

Si ! Parfois, on m'a dit que c'était « vaste », le pouvoir. C'est vrai. Les définitions le montrent. Beaucoup n'ont pas cherché à définir ce mot, ils ont parlé, essayé de dire s'ils avaient du pouvoir ou pas, ont cherché quels pouvoirs ils avaient ou n'avaient pas.

On peut regarder comment l'ont utilisé certains auteurs, comment ils ont plus ou moins essayé de le définir (car certains font comme les paysans que j'interroge, ils entrent directement dans les précisions). Un des dictionnaires nous avait d'ailleurs suggéré de nous tourner vers Paul Claval.

Dans *Espace et Pouvoir*, « *pouvoir quelque chose, c'est être en mesure de le réaliser* » [Claval, 1978] : la définition primale de l'ouvrage est donc une faculté propre à l'individu. Mais on entre tout de suite dans des considérations relationnelles, sous prétexte que la vie en société demande une organisation, donc des relations de pouvoir. Si on croit les deux dictionnaires géographiques cités (Levy puis George), Claval a le mérite de s'attaquer à une notion qui permet aux chercheurs en géographie de s'opposer à ceux qui seraient leurs commanditaires, c'est-à-dire principalement les organes de l'État pour l'aménagement du territoire. Rien d'étonnant, dès lors, que le pouvoir soit décrit sous son angle autoritaire, celui qui permet de contrôler les individus, voire de les réprimer pour rattraper ensuite le contexte de la guerre froide. Le pouvoir est un statut qui recourt à la mise en place de moyens pour l'obtenir. Claval souligne l'importance des moyens de communication qui diffusent ou filtrent l'information, il cite aussi la monnaie et le prestige comme moyens pour arriver au pouvoir. Il évoque également l'influence idéologique en ces termes : « *Parmi les pouvoirs dont l'individu dispose, celui de juger de la valeur morale des actes est primordial* ». On reste proche des considérations de Bourdieu [1977] sur le pouvoir symbolique où le pouvoir est envisagé comme un instrument de domination relationnel (d'une classe sur l'autre) qui peut lui-même promouvoir une culture (celle qui lui est propre, qui lui permet d'exercer sa domination) et utiliser des instruments de connaissance et d'influence. Chez Foucault [1971] aussi, le pouvoir est essentiellement compris sous son angle relationnel de domination, d'oppression en ce qu'il s'établit comme une norme. La connaissance (le savoir) est ce qui peut servir à obtenir du pouvoir, c'est un moyen, mais du fait qu'il s'exerce sur l'individu comme outil qui permet d'asseoir un discours, il est également un pouvoir. Entre un moyen de pouvoir et le

pouvoir lui-même, la confusion reste palpable, surtout dès qu'on sort un tant soit peu du pouvoir comme simple statut.

Claude Raffestin [1980], qui essaie de différencier « Pouvoir » et « pouvoir », revient pourtant, avec ou sans majuscule, à la compréhension du pouvoir comme un statut à acquérir par des moyens de pouvoir ou, comme on le lira dans quelques lignes chez Rousseau, il fait un parallèle entre la Souveraineté et ses membres. Beaucoup plus que les précédents auteurs, il semble renvoyer le pouvoir à quelque chose qui est établi et qu'on mesure à travers les relations :

« Le pouvoir se manifeste à l'occasion de la relation, processus d'échange ou de communication, dans le rapport qui s'établit, se font face ou s'affrontent les deux pôles ».

Pour lui les médias, par exemple, ne sont pas un pouvoir mais un instrument de pouvoir. Il restreint donc le pouvoir à l'acception de la définition qui en fait un statut. Dès lors le reste, c'est à dire les moyens, renverraient-ils plutôt à l'idée de puissance ? On trouve des répliques qui le laissent penser : *« le pouvoir, quant au moyens mobilisés, est défini par une combinaison variable d'énergie et d'information »* ou *« l'énergie peut être transformée en information et donc en savoir ; l'information peut permettre la libération d'énergie donc de force »*. Il faut donc comprendre que le pouvoir se définit par ses moyens d'exercice ?

Tous ces géographes et sociologues lisent certainement le pouvoir à travers le prisme de la géopolitique et souvent d'après le contexte de la guerre froide : ils font pour cela quasiment du pouvoir un apanage des États (qui se mesurent les uns aux autres). Le pouvoir est alors ce que s'octroie l'État (ou ses représentants, ou ceux qui le dominent et l'influencent) du fait de sa position, c'est sa souveraineté.

Je vous renvoie alors directement à Jean-Jacques Rousseau et son contrat social, lorsqu'il discute du droit souverain du peuple qui doit former les gouvernements (et qui fonde le principe de la République française). S'il se peut que Rousseau identifie le pouvoir à la faculté de décider et de diriger (le cerveau), il replace le pouvoir comme un fait social (une volonté générale) :

« Comme la nature donne à chaque homme un pouvoir absolu sur tous ses membres, le pacte social donne au corps politique un pouvoir absolu sur tous les siens, et c'est ce même pouvoir, qui, dirigé par la volonté générale, porte, comme j'ai dit, le nom de souveraineté. »
[Rousseau, 1762]

La souveraineté n'est bien qu'un cas particulier du pouvoir. Mais à tant parler de ce pouvoir du souverain, de celui qui est censé dominer l'autre de par son statut, sa grandeur, ne finit-t-on pas par construire un discours qui retire l'idée du pouvoir à tout un chacun ? Quel que que soit le pouvoir statué d'un État (ou d'un oligarque), atteint-il forcément nos autres pouvoirs qui pourraient nous être propres ? À défaut de les nommer, Rousseau rappelle que le pouvoir de la souveraineté est limité, ou doit l'être (question de droit) :

« Le pouvoir Souverain, tout sacré, tout absolu, tout inviolable, qu'il est, ne passe ni ne peut passer les bornes des conventions générales et que tout homme peut disposer pleinement de ce qui lui a été laissé de ses biens et des ses libertés par ces conventions ; de sorte que le Souverain n'est jamais en droit de charger un sujet plus qu'un autre, parce qu'alors l'affaire devient particulière, son pouvoir n'est plus compétent. »

Avant de considérer cette sphère particulière pour savoir s'il y aurait d'autres pouvoirs compétents, on peut simplement poser la question de l'intervention de l'échelle dans la notion de pouvoir comme s'est employé à le faire Philippe Subra [2012] en considérant (ce n'est certainement pas anodin) la géopolitique locale :

« Exercer un pouvoir ou un contrôle sur un territoire, c'est en avoir l'usage », donne-t-il comme définition, ne s'extrayant pas alors d'une vision de pouvoir comme domination. Mais il donne des précisions : *« Une des principales différences entre la géopolitique locale et les rapports internationaux ou les conflits étatiques internes concerne le sens du mot pouvoir »*. Serait-on alors en droit de ne plus associer systématiquement le pouvoir au contrôle ? Philippe Subra donne des éléments de production de rapports de force : le vote, le droit, les réseaux, l'action de terrain, la communication. Tout cela a-t-il forcément besoin d'être un « rapport » qui doit permettre d'évaluer la domination ? On peut tout à fait envisager que ce soient simplement des forces.

Il faut peut-être sortir du cadre de la géographie et de la sociologie pour cela ? Jean Fallot [1966] va bien noter les différentes acceptions du pouvoir qu'on trouve dans les définitions généralistes ainsi que la sphère du pouvoir particulier. Il faut quand même préciser que cela se cantonne surtout au début de son ouvrage (*pouvoir et morale*) qui, vraisemblablement imprégné du contexte de guerre froide, va surtout examiner le pouvoir par rapport au pouvoir de l'État ou d'un dirigeant (on en sort difficilement). Notons toutefois sa première définition :

« Les recherches sur le pouvoir sont assez nombreuses. Ou bien elles relèvent du droit public, ou bien elles relèvent de la psychologie. Dans un cas, on confond le pouvoir avec la puissance et son problème s'identifie presque avec celui de la volonté. Dans l'autre, le terme de « pouvoir » est à peu près synonyme de puissance de l'État » et il précise à propos de la comparaison du pouvoir avec la puissance : *« alors que dans leur acception fondamentale il n'y a qu'une nuance de sens entre les deux termes. Littré écrit « pouvoir marque l'action simplement, et puissance quelque chose de durable. On a la puissance de faire quelque chose ; et on exerce le pouvoir de le faire »*.

Définition de Littré, au passage, contradictoire avec d'autres puisqu'elle nous décrit plutôt la puissance comme quelque chose de possédé, de statué et le pouvoir comme lié à l'action, l'exercice. Ce qui ne facilite pas la tâche de distinction, si tenté qu'on soit de vouloir absolument la faire, entre puissance et pouvoir. La nuance résiderait dans l'œil de l'observateur ?

Pour ma part, je ne parle manifestement pas de l'État dans ma thèse, ni ne l'invoque réellement : les institutions agricoles peuvent néanmoins tenir un rôle similaire. Si je parle du pouvoir du paysan et si j'écoute Fallot, je parle de puissance et de volonté. Tout peut dépendre du pouvoir de qui on parle. Et surtout, si on doit d'abord le lire, comme on l'a vu chez les sociologues cités, comme une relation qui mesure la force entre individus ou groupes d'individus. Quand je précise (sur demande) au paysan « *du pouvoir sur votre activité* » voire « *sur vous-même, sur votre vie* », j'oriente donc aussi quelque peu les réponses, j'oriente vers la puissance, ou tout du moins, ce que je veux à la base : je ne me cantonne pas au rapport de forces. Mais quand je demande à un paysan, à un habitant du Plateau, son pouvoir, à lui, on n'est déjà plus dans un pouvoir synonyme d'État.

Je veux savoir le pouvoir qu'on a sur sa vie, c'est cela qui m'intéresse. Ne serais-je pas un peu tordu, voire amoral, en demandant « *quel pouvoir vous avez sur les autres ?* ». Il faudrait que je suppose à chacun une volonté d'avoir du pouvoir sur les autres. Or c'est bien ce sur quoi les géographes ou sociologues précités ont mis l'accent.

« *Le problème du pouvoir et de la morale est d'abord celui de l'affirmation du moi et de la position de la conscience* » écrit Fallot. Se constituer en tant qu'individu devient alors une condition psychologique du pouvoir moral. On peut alors parler de liberté : « *La liberté, c'est le choix, c'est plutôt le pouvoir de choisir.* » (p.55). [Fallot, 1966]

Cette absence de conscience de la force de son moi peut laisser aux autres un pouvoir de manipulation. J'ai parfois du mal à discerner la part d'ironie dans les pensées de Pascal, je vous livre toutefois celle-ci, qui n'en semble pas dépourvue :

« *La puissance des rois est fondée sur la raison et sur la folie du peuple, et bien plus sur la folie. La plus grande et importante chose du monde a pour fondement la faiblesse. Et ce fondement-là est admirablement sûr car il n'y a rien de plus [sûr] que cela que le peuple sera faible. Ce qui est fondé sur la saine raison est bien mal fondé, comme l'estime de la sagesse.* » (fragment 24). [Pascal, 1669]

C'est donc que, moins fou, plus fort, ce peuple n'aurait plus besoin de roi, de chef ? C'est, d'une certaine façon, rappeler qu'il a un pouvoir potentiel.

Pascal peut ramener la bassesse et la faiblesse de l'homme à sa concupiscence, dont il voudrait (le conditionnel du doute ?) bien le voir se départir (fragment 110). Il est par ailleurs capable de tirer la grandeur de l'homme de sa misère :

« *La grandeur de l'homme est grande en ce qu'il se connaît misérable ; un arbre ne se connaît pas misérable. C'est donc être misérable que de [se] connaître misérable mais c'est être grand que de connaître qu'on est misérable.* » (fragment 105).

Cela veut dire que la connaissance de ce qu'on est, de ce qu'on a, qu'on ne peut pas avoir, voire qu'il est juste ou injuste d'avoir ou non, joue sur notre grandeur. La conscience du moi est liée ici à la connaissance.

Le nom de misère (subie et économique), Majid Rahnema et Jean Robert [2008] l'opposent à la pauvreté. Ils opèrent pour le coup, un vrai renversement avec les auteurs précédents, en ceci qu'ils considèrent « *la puissance des pauvres* ». La puissance est enfin l'affaire de tout un chacun. La pauvreté, c'est-à-dire une forme de simplicité joyeuse (on est ici proche des théories de la décroissance) est une condition de puissance sur soi. Elle doit être volontairement choisie. Elle est liée aussi aux autres par la convivialité : on se détache alors d'une forme de surpuissance du moi :

« *Les richesses dont vivent les riches, celles que mon ancêtre roumi appelait « ses richesses mortes qui attirent les nécrophiles », leur donnent certes du pouvoir, mais plus ils exercent ce pouvoir pour accumuler de nouvelles richesses, plus se réduit leur puissance d'agir, leur potentia. »*

La puissance, avec une certaine référence à Spinoza [1677], est couplée chez eux avec l'action et s'oppose au pouvoir factuel.

Le savoir et en particulier la connaissance de ses propres liens à la nature entrent dans la puissance des pauvres. Tout comme y entre l'autonomie des communautés (économie de subsistance).

Agnès Bonnaud [1998], vous avez pu le lire au chapitre précédent, traite de l'autonomie des territoires et peut associer le pouvoir à la maîtrise. Entrent alors en jeu la valorisation des ressources locales ou des projets collectifs. Si elle étudie surtout les acteurs institutionnels, ces mêmes éléments peuvent se voir aussi chez d'autres acteurs.

Rambaud [1995] rapportera l'autonomie aux individus, et plus particulièrement aux agriculteurs :

« *L'autonomie où chacun entend se donner à lui-même ses propres normes se transmue en hétéronomie rendue indispensable par les interdépendances de tous ordres* », une autonomie que l'État cherche à endiguer.

« *Dans l'agriculture française, les valeurs indispensables au fonctionnement de la démocratie peuvent être résumées dans la notion d'individualisme. Celui-ci consiste en une certaine conception de l'individu, considéré comme un être autonome, c'est-à-dire doté de libre arbitre* ».

La liberté individuelle devient alors, en relation avec l'autonomie, la maîtrise de ses moyens de subsistance (par un accès direct), une composante du pouvoir.

La liberté c'est aussi celle de disposer de son temps et de son espace, la mobilité : elle nous renvoie à la possibilité d'agir et nous renvoie aussi à nos choix. En nous responsabilisant, elle rend à chacun sa part de pouvoir.

Dans les façons de comprendre le pouvoir, cohabitent divers éléments qui vont dans le sens des diverses acceptions de la définition. Si le pouvoir a beaucoup été associé au gouvernement, aux décideurs en place, dotés d'une fonction répressive, on trouve toutefois

des éléments, comme l'influence, la liberté d'agir qui ont trait à une énergie déployable par chacun, gouvernants ou gouvernés.

Je vous propose une décomposition du pouvoir, grâce aux divers entendements, selon les acceptions de la définition. Cette décomposition, comme ce fut le cas au chapitre précédent, n'aura rien d'exclusif : les diverses facettes évoquées ne sont pas strictement complémentaires et on pourra trouver des notions (le savoir par exemple) qui peuvent muter d'une facette à l'autre.

Les facettes du pouvoir

Décrire des facettes du pouvoir, c'est peut-être déjà décrire des moyens de pouvoir car, entre le pouvoir proprement dit et un simple levier de pouvoir, la distinction n'est pas évidente, surtout dès lors que le pouvoir n'est plus seulement un trône qu'on peut atteindre (par des moyens).

L'ambivalence qui est pour moi la plus notable, est celle qu'on retrouve parfois dans les comparaisons et les tentatives de distinction avec la puissance ; elle oblige à décliner la définition en diverses acceptions, soit une capacité à faire, soit une autorité.

De manière encore plus caricaturale, et pour établir un parallèle avec la physique, on trouve deux formes du pouvoir : une forme corpusculaire et une forme ondulatoire. Le pouvoir peut être décrit comme une matière, un statut, comme un corps constitué, doué d'autorité par la place qu'il occupe, par la grandeur de son corps propre ; ou bien, il peut être décrit comme une énergie, un mouvement, une puissance d'agir ou une force, quelque chose qui s'exerce, qu'on peut lire à travers des relations humaines mais également à travers une relation à soi-même ou à son environnement. On peut presque (c'est-à-dire sans grande hésitation) trier les synonymes du pouvoir avec ces deux grandes facettes.

Je peux également en donner plusieurs angles, d'après ce que j'en viens de dire. Certainement ces angles sont discutables et sauraient être remodelables, tout comme la définition, tout comme les acceptions. On définit des notions par l'usage qu'on en veut faire. Mais je me répète encore.

Les acceptions relatives à la matière (corpusculaires ; être)

Un angle de gouvernement : la place du chef

Cet angle se réfère à toutes les définitions qui associent le pouvoir à un gouvernement, à un État (acception II du Larousse), qui le rendent potentiellement répressif puisque c'est celui qui occupe la place du chef qui établit les règles et les normes, les fait appliquer. Les nombreuses discussions sur les formes de démocratie traitent du pouvoir de gouverner, de cette place du chef qui doit être diluée dans chacun des membres du peuple.

Des géographes comme Claval ou Lacoste, quand ils renvoient des « puissances » ou des pouvoirs à des espaces (des places) se situent sur cet angle. Le pouvoir est un pays, un État constitué, un corps dirigeant, une assemblée nationale prise au sens du bâtiment. Le pouvoir est le lieu où se prennent les décisions. Dans cet angle, c'est parce qu'on occupe un poste qu'on peut exercer un pouvoir et non l'inverse. Ce poste est donné par un organigramme : c'est un poste hiérarchique. Celui qui est au-dessus de l'autre dans l'organigramme est son chef : il peut donc, par le droit que confère l'organigramme (le droit, c'est la règle de l'organigramme, sa norme) donner des ordres à celui qui est placé en dessous et exiger de s'en faire obéir. Il n'est donc pas propre à un État ni à ses corps mais à tout système hiérarchiquement constitué : une entreprise, une institution quelconque. Notons même qu'un État, constitué par exemple en république, selon le vent de la révolution française, est censé inverser la fonction de direction. C'est le peuple, c'est-à-dire ceux qui sont en bas, qui donnent leurs prérogatives pour diriger l'Ensemble ou le Souverain. Le poste placé en haut de l'organigramme (président) ne doit alors avoir qu'un rôle de réceptacle et de renvoi, non de décision. Sa vocation à décider n'est alors qu'un abus.

La place du chef n'est pas forcément l'exclusivité des institutions, et c'est là qu'on note la fragilité de mes angles, elle peut matérialiser l'autorité paternelle par exemple et s'exercer, comme le note Foucault [1994], au travers de la famille. Dans les tablées familiales, on trouvera parfois une chaise (en bout de table) réservée au chef, ou à celui qui détient une forme d'autorité spirituelle ou morale. L'autorité est alors le droit comme la qualité de se faire obéir. Elle est statuée en tant que grandeur possédée.

Un angle d'autorité : le capital détenu

-là où je ne suis pas d'accord avec toi, c'est que le pouvoir est avant tout économique.
C'est un paysan qui m'a dit ça, après mon exposé. On peut, en effet, penser que l'argent, ou plutôt la dépendance à l'argent en cela qu'elle nous permet de vivre, conditionne le pouvoir. Mais il faut voir que beaucoup, et c'est le cas de celui qui m'a fait la remarque, ne recherchent pas l'argent, voire le condamnent, savent se contenter (comme le prône Rahnema) d'une pauvreté conviviale, d'un bien-être. Le capital financier ne résume pas tout.

La richesse se comprend comme un corps constitué. Le riche est d'ailleurs assimilé, de par sa position, ou parce qu'il partage la même culture, à l'oligarque, au ministre. C'est ce que la théorie de Bourdieu veut montrer et dénoncer, tout comme celle de Foucault. Ce n'est pas tant la place qu'il occupe que ce qu'il possède qui lui donne son assise, c'est-à-dire une forme d'autorité.

Par ce qu'il possède, on peut entendre autre chose que l'argent, c'est une capacité au sens premier, celle de contenant, une grandeur qui se mesure, un capital. L'argent, les propriétés, l'âge, le sexe, le savoir, la culture générale, les décisions prises, peuvent être des éléments qui mesurent ce capital. Ils permettent à qui les possède, de fait ou par le respect que

les autres lui consentent, d'avoir le statut de commandant. On se place toujours dans le domaine du corpusculaire, puisqu'on mesure la grandeur ou la qualité de ce corps, c'est ce qui est possédé qui confère du pouvoir, ce sont les caractéristiques du corps qui en font un corps libre de contrôler et sa vie et celles des autres. Il s'agit, là encore, d'une place par rapport aux autres. Dans tous les cas, un corps seul, parce qu'il est corps, n'a pas de pouvoir. C'est sa grandeur relative par rapport aux autres (et est toujours dans l'étude des relations) qui le positionne comme le plus apte (ou le plus fort) pour prendre des décisions. C'est le « puissant » qui s'oppose au « misérable » en cela même qu'il s'est constitué comme puissant. Le pouvoir est ici compris selon les définitions III et I.2 du Larousse, voire une partie du point I.1, si on entend par « capacité » une grandeur, mais cela concerne le point III.

Ces deux premiers angles renvoient à la propriété particulière d'un corps, son pouvoir, de par sa position ou sa grandeur, pouvoir qui est propice à donner des droits, un commandement. Peut-être sont-ils plus proches de nombreux sens du substantif « pouvoir » alors que le verbe (forcément) renverrait à l'action. Néanmoins le verbe comme le substantif comportent diverses acceptions : la permission (qui renvoie à celui qui permet) et l'exercice que confère la faculté d'action, à ce que l'homme est capable, de par sa nature, ses talents (acquis de diverses manières) de faire.

Les acceptions relatives à l'énergie (ondulatoires ; faire)

Ces acceptions sont plus difficiles à différencier. L'énergie est certainement moins palpable que les corps et il est très possible qu'à défaut de la décrire, il faille la sentir. Elle renvoie aux instincts, voire à l'imagination, puisqu'il faut imaginer ce qu'on ne matérialise pas.

Un angle de force : le mouvement et le changement

Il faut ici comprendre la pouvoir, ou la puissance, comme définie par la physique, la force qui permet le changement, qui permet à un système de passer d'un état à un autre état, une force qui peut avoir un effet mécanique. Nous nous trouvons spécifiquement dans l'action et le mouvement. Est-ce que ce mouvement est réellement un pouvoir ou l'exercice d'un pouvoir ? Les deux usages semblent employés. L'influence, qui est donnée pour synonyme de pouvoir, et qui permet souvent de qualifier le pouvoir de la presse, rangé comme moyen de pouvoir par Raffestin, n'est pas de nature matériel mais énergétique : c'est un courant qui circule entre deux personnes. De même pour les actions initiées, ou les projets, ils mettent en branle notre énergie. On peut encore découper cet angle de force selon que l'énergie vise quelqu'un ou quelque chose de plus abstrait, c'est-à-dire si elle s'inscrit (comme l'autorité) dans le pouvoir relationnel ou dans le pouvoir personnel. Le découpage n'est pas pertinent pour tout, une initiative comme la mise en place d'un marché d'été (à Gentioux) peut relever

des deux, il sépare les actions « force-énergie » et « action-influence » (acceptions III et IV de la définition de puissance du Larousse).

Un degré d'influence (considération des relations sociales)

La construction d'un réseau quel qu'il soit relève de ce degré. Dans un sens, c'est la collectivité qui renforce les possibles individuels. L'influence peut passer par un support physique : la presse, la vidéo, elle peut aussi être véhiculée par la parole, par l'originalité de la parole, par le savoir qui, lui-même, est véhiculé par cette parole, elle augure un changement puisqu'elle transforme l'établi (elle crée une relation par exemple). La tenue d'une manifestation culturelle, notamment, est un facteur d'influence locale. L'influence peut fabriquer de la domination comme du lien social. Mais le lien social ne peut donner recours à un statut particulier (le dominant), son essence est d'être une relation, il n'est pas matériel.

Un degré de mobilité (considération de la force d'initiative propre)

Un être humain, quel qu'il soit, par sa constitution, par sa faculté qu'il a de bouger, de fabriquer, de construire, de casser, de penser peut exercer un pouvoir. Il peut planter un arbre, ramasser des branches, il peut monter un projet et cette nouveauté, ce changement produit par son action, par sa pensée, constitue un pouvoir qui peut lui permettre d'améliorer sa vie, de ressentir son existence, qui donne conscience de son moi comme dirait Jean Fallot. Ce changement sera regardé par les autres mais ne les concernera pas obligatoirement. Ils peuvent, au final, comme l'influence construire pour qui les mène une position de pouvoir, mais ce n'est pas obligatoirement l'objectif.

Un angle d'éventualité : le choix et les possibles

Cet angle renvoie à la notion de liberté. D'ailleurs c'est un mot que certaines personnes que j'ai interrogées m'ont rappelé.

-En fait, le pouvoir, pour toi, c'est la liberté ? Une question qu'on me pose parce que c'est ce qu'on y a entendu d'abord ?

On peut rattacher à cet angle la notion d'autonomie et d'indépendance, présente par exemple chez des éleveurs qui soulignent qu'ils sont ou ne sont pas autonomes en fourrage, c'est-à-dire dépendent ou non des marchands de céréales.

Cela renvoie à des choix que l'on fait. La liberté peut toujours être rapportée à la relativité de la situation, à l'éventail des possibles. Mais même de l'esclave le plus complet, on peut encore dire qu'il a le choix de risquer sa vie pour sortir de l'esclavage. Et il est possible que dans l'éventualité, dans la liberté, il y ait toujours un risque potentiel : le manque de confort ou plus basiquement la vie. C'est le choix de devenir chien ou loup présent dans la fameuse fable de La Fontaine⁸⁶.

⁸⁶ Le Loup et le Chien. Voir annexe 11.

Peut-on vraiment classer le choix, la liberté comme une énergie au même titre que la force ? On peut cependant difficilement, je le pense, les comprendre comme matérialité, position ou corps. On touche, une fois encore, aux errances du découpage. Je devrais peut-être classer cet angle d'éventualité comme une acception complètement à part. Le choix peut aussi être compris comme ce qui soude le corps (qui fait le choix) et la nature du choix produite (l'action). Le choix reste cependant (y compris si c'est celui de ne rien faire, celui de l'inertie) du domaine du faire. Disposer de son temps, de son espace, vivre à la campagne sont des choix. La liberté réside dans le choix même, comme elle peut se retrouver consécutive au choix. Mais n'est-ce pas alors parce qu'elle ouvre un autre champ de choix, qui nous convient ou non, un nouveau champ des possibles. La liberté sera alors une force qui jouera sur notre perception spatio-temporelle.

Mais certains peuvent la considérer comme conditionnée par des éléments qu'on capitalise ou non, ou par d'autres forces, comme le savoir, comme le maintien de la santé, comme la parole qu'on reçoit, éléments qui découlent peut-être déjà d'autres choix ? Peut-être, avec le choix, touche-t-on à un caractère plus absolu de la puissance, en ce sens qu'on aurait toujours une possibilité de choix sur sa vie.

Corpusculaire ou ondulatoire ? Le débat n'est pas forcément tranché et c'est peut-être par la confusion des deux, la sensation, qu'on perçoit le mieux le pouvoir. Les découpages permettent d'ouvrir certaines portes mais une porte ne reste une porte que si elle peut être refermée. Je me garderai donc bien de voir une quelconque autorité dans mon découpage. Il me permettra de faire des rapprochements. Il faut sans doute tout confondre pour tout comprendre. Et je ne sais si c'est à ma portée par le langage. Le langage, comme pour la définition de paysan, venons-y, car la restriction de la langue qu'on utilise toujours demeure.

Le pouvoir : spécificité possible du mot français

N'étant pas linguiste et n'ayant qu'une faible connaissance dans les langues, je vous rappelle surtout que ce paragraphe ne vaut que pour montrer qu'une compréhension du mot pouvoir peut être due à la langue.

On pourrait certainement ranger avec le français d'autres langues latines (italien, portugais et espagnol) qui font toutes intervenir la même racine de « potis ». Il en va d'ailleurs de même des mots puissance ou potentialité, qui peuvent avoir la même traduction « poder » ou « potere » en portugais ou italien. Le mot latin *poti*, c'est le maître. Il nous place donc directement dans l'incarnation du pouvoir, c'est-à-dire dans les acceptions relatives à la matière. L'anglais « power » vient de la même racine. Néanmoins le verbe « pouvoir » trouve une autre traduction en anglais : « can » qui a la même origine que « know » (être mentalement capable de) et qu'on retrouve en allemand avec « können ». On change alors

d'acception. Le substantif peut être traduit par « Macht » en allemand, dont la racine vient de faire, fabriquer, pétrir, liée à celle du latin macérer. On se place alors étymologiquement sur l'acception décrivant une action.

Le néerlandais « voeding » provient de la racine « fod » nourrir, non sans rapport avec celle de « garder », voire de pâturer. On se situe dans le champ, là encore, du savoir (comme avec « can »), mais sous l'angle du capital d'autorité. Sauf si on est en train de manger, on est alors dans l'action. C'est un caractère ambivalent du savoir quant aux acceptions du pouvoir.

Selon la langue, l'origine étymologique peut renvoyer à diverses acceptions. Les acceptions ne font cependant pas forcément l'essence des définitions actuelles. Elles soulignent une origine.

Quant au mot influence, il vient d'une racine latine « fluo » qui signifie couler et évoque donc bien le mouvement. La racine latine *augeo* du mot « autorité » renvoie aussi (contrairement donc au classement de l'angle que j'en fais) à la croissance, donc au mouvement.

En nous embrouillant parfois, l'étymologie fait relativiser les découpages comme elle nous rappelle que les mots sont le fruit d'un entendement actuel, et des choix qu'on fait quant à leur emploi. Tel est le pouvoir.

II.3 - Types de pouvoir

Je vais maintenant procéder par étapes pour mettre en relation les différentes tendances d'être paysan tracées au chapitre précédent et les types de pouvoir que je vais énoncer ici. Ceux-ci ne dépareilleront pas beaucoup le découpage déjà établi dans la définition : on les raccrochera facilement aux divers angles.

Une fois ces types énoncés et décrits, il s'agira de les décliner dans le milieu paysan, c'est-à-dire de les illustrer avec des exemples tirés de ce milieu. Aussi, sachant que les divers types de pouvoir que je présente ont pour finalité cette contextualisation paysanne, ils ne seront peut-être pas exhaustifs, bien que je m'essaie à ne pas laisser de côté de grands types généraux de pouvoir. Il faudra se rappeler que mes exemples sont issus des discours des paysans, donc de leur conscience du pouvoir, ou de la manière dont je ressens cette conscience, ils dépendent de nos perceptions du pouvoir, à eux et à moi. Je mettrai donc en avant cet aspect sensible et subjectif du pouvoir. Enfin, je verrai quels liens on peut faire entre les tendances paysannes rencontrées et les types de pouvoir utilisés.

Ces types de pouvoir, pour certains (pour Raffestin, par exemple, comme on vient de le voir) ne sont que des moyens de pouvoir, ou des leviers de pouvoir. Le pouvoir n'est, en effet, peut-être pas quelque chose de vraiment palpable, il s'exemplifie à travers les divers

leviers. Mais dire qu'on présente des « moyens de pouvoir », c'est comprendre que le pouvoir est un objectif. On revient, à la question « quel pouvoir ? » ou sur qui, ou sur quoi ? Il me semble que le pouvoir que je désire, c'est le pouvoir que je pourrai avoir sur ma propre vie, ma liberté en quelque sorte. Et cette liberté peut être induite ou réduite par des pouvoirs que d'autres ont sur moi ou sur mon espace de vie. Voilà qui revient encore à présenter ces diverses modalités du pouvoir pour savoir avec lesquelles je veux jongler.

Il y a une analyse géographique ou sociologique du pouvoir qui s'intéresse particulièrement aux formes de gouvernements, aux relations d'obligations qui se créent entre individus. Vous comprendrez qu'il me suffise pas tout à fait pour me trouver un espace de liberté. Voilà pourquoi je décompose autant ce concept du pouvoir.

Les définitions laissent apparaître deux grandes acceptions du pouvoir, de nature corpusculaire ou ondulatoire. Reprenons d'abord ces deux grands rapports avant d'entrer dans les détails.

Pouvoir de position et pouvoir d'exercice

Dans les définitions, apparaissent deux grandes facettes du pouvoir, l'une ayant trait à la matière, l'autre à l'énergie ; une facette fixe, une autre fluide. On peut retrouver cette division entre pouvoir (compris comme stable) et moyens de pouvoir (énergie déployée) ou dans la distinction entre pouvoir et puissance telle que peut la faire, par exemple, Miguel Benasayag [2002] :

« La puissance est ce devenir multiple non catalogable, alors que le pouvoir est une dimension statique –qui se veut transcendante- et qui, en définissant des frontières et des formes, indique avant tout ce que l'on « ne peut pas ».

Il évalue en même temps les champs des possibles que lui semblent ouvrir puissance ou pouvoir et va comprendre le pouvoir comme une « impuissance ». En cela sur la faculté de s'abstenir du pouvoir, il pourra rejoindre Giorgio Agamben [2006] (j'y reviendrai dans le troisième chapitre). Mais ce dernier opère cette distinction fixe/fluide, au sein même du terme puissance, d'après l'étymologie :

« [le concept de puissance] oppose –et en même temps relie- la puissance (dynamis) à l'acte (energia) ».

La puissance (*dynamis*) est ici une grandeur qui se mesure. Notons sa parenté avec *dynasteia* qui donne en français « la dynastie » et qui évoque le siège qui se transmet à travers la famille. Agamben nous place alors sur la dualité fixe/fluide du concept de puissance.

À partir de là, on peut distinguer deux grands axes du pouvoir, deux grands types primaires du pouvoir : un pouvoir de position, qui renvoie à tout ce qui possède un caractère fixe et un pouvoir d'exercice, qui renvoie à tout ce qui fait appel au mouvement.

Tous les types de pouvoir que je vais présenter n'entrent pas forcément strictement dans l'un ou l'autre de ces grands types primaires (position ou exercice), ils peuvent faire jouer leur dualité mais ils sont souvent très empreints d'une de ces deux facettes.

A quels types de pouvoir avons-nous à faire ? Il s'agit d'en nommer quelques-uns.

Parmi *les pouvoirs de position*, on peut nommer directement :

- Le siège (trône), qui confère un droit de décision.
- La propriété (ou capital) qui peut être foncière ou financière (argent).
- La domination, bien que relation, renvoie aussi à des statuts dominant/dominé et fait appel à des places qu'on occupe au sein de la meute. Elle n'est pas sans lien avec le siège.
- Le charisme, sous lequel on peut ranger les diverses formes d'autorité, les qualités qu'on attribue à un individu.

Et parmi *les pouvoirs d'exercice* :

- Le savoir, qui certes à un statut bâtard, il peut être possédé ou transmis, ce qui fait que certains y voient une clé majeure du pouvoir, comme Foucault.
- L'expression, ou l'influence, qui est la force de dire des choses mais qui fait également appel au concept de l'exemplarité.
- La constitution de collectifs et de réseaux, qui ne dédaigne pas un caractère fixe si on considère le nombre d'individus appartenant au groupe.
- La création et l'initiative, qui sont aussi une exemplarité reconnue, un pouvoir d'imagination et de transformation.
- L'indépendance, ou autonomie, qui peut être matérielle mais aussi mentale.
- La liberté, élargit les champs précédents. Elle est ici caractérisée par la possibilité de choix.
- La disposition de l'espace-temps, qui renvoie à la liberté et à la mobilité.

Voilà les points, assez nombreux, dont je vais faire le tour. Certains empruntent à plusieurs autres points, on pourrait donc les fusionner entre divers types. Mais ceux-ci ne sauraient être strictement complémentaires. Les nommer, c'est essayer de voir leur particularismes.

Ils peuvent être des fins ou des moyens, selon les désirs des individus. Le siège peut être un moyen pour acquérir de l'influence ou vice-versa.

On remarquera la présence du couple domination/liberté, notions plutôt antagonistes, qu'on pourrait assimiler au couple premier position/exercice. C'est alors presque déjà mettre une dimension morale à ce couple. Et cette dimension morale n'est pas absente. Si on recherche un pouvoir sur sa vie, par exemple, on ne va pas chercher à être dominé mais plutôt à être libre. On peut dire de ces deux notions qu'elles sont des statuts (l'esclave, le maître, l'indépendant libre) ou des concepts (l'obligation relationnelle, le champ des possibles). C'est donc, d'une certaine manière, considérer leur caractère éthique que de les renvoyer à un statut

ou à une énergie. Je vous propose de commencer tout de suite avec la domination, et de finir avec la liberté. On pourra ensuite reparler de cette dimension morale, dimension que l'on trouve par exemple dans le concept de mise en pouvoir, très souvent utilisé sous son terme anglais originel d' « *empowerment* ».

Des pouvoirs apparentés à la position

La domination

Allez, je vais commencer par me contredire en utilisant Foucault. Ainsi, vous comprendrez tout de suite le caractère arbitraire du découpage !

« *Le pouvoir ne se possède pas, il s'exerce dans toute l'épaisseur et sur toute la superficie du champ social selon un système de réseaux, de connexions, de transmissions, de distributions. [...] Le pouvoir s'exerce au travers d'éléments ténus : la famille, les relations sexuelles, mais aussi le logement et le voisinage. Dans la plus infime capillarité où quelqu'un se situe, le tissu social trouve le pouvoir comme quelque chose qui « se passe » s'exerce, qui se réalise* ». [Foucault, 1995]⁸⁷.

Il semble bien que Foucault parle encore du même type de pouvoir : la domination. D'autres passages de ses textes corroborent cet angle :

« *J'ai cherché plutôt à produire une histoire des différents modes de subjectivation de l'être humain dans notre culture ; j'ai traité, dans cette optique, des trois modes d'objectivation qui transforment les humains en sujets. Il y a d'abord les différents modes d'investigation qui cherchent à accéder au statut de science ; je pense par exemple à l'objectivation du sujet parlant en grammaire générale, en philologie et en linguistique. Ou bien, toujours dans ce mode, à l'objectivation du sujet productif, du sujet qui travaille, en économie et dans l'analyse des richesses.* » [Foucault, 1995]

Outre une certaine critique de l'institutionnalisation de la méthodologie (à rapprocher du chapitre I.4), on lit ici que Foucault parle de « sujets » ; il étudie donc le rapport maître/sujet, c'est-à-dire les processus de domination. Et il les condamne. Il montre qu'ils cantonnent l'homme à son rôle, à sa fonction sociale, le ramenant par ce biais à sa place dans l'organigramme institutionnel qui régit cette fonction (donc dans un pouvoir de siège). Le pouvoir selon Foucault (*i.e.* la domination), qui « s'exerce » ne ferait que ramener un « sujet » à sa position de sujet, c'est-à-dire de dominé. On sort là du cadre de l'exercice, contrairement à ce qu'avance Foucault, pour être ramené purement et simplement à un statut, à une position sociale, ou « de classe » ou « hiérarchique » au sein de la société, position qui est celle de dominé. Dans le rapport même de la domination, il y a attribution de statuts : dominant ou dominé. Voilà pourquoi, pour ma part, je considère que la domination s'insère dans les pouvoirs positionnels : elle s'y rapporte, tout en étant, il est vrai, une relation (elle reste

⁸⁷ Citation utilisée par Benasayag [2002].

ambivalente). Mais les autres types de pouvoir qu'elle peut faire intervenir (l'influence, l'autorité, ...) sont tournés vers ce positionnement à parfaire de dominant.

On a vu que Bourdieu [1977], traitant du pouvoir symbolique, classait le pouvoir comme une composante de la domination. Il regarde même le rôle du « *pouvoir idéologique comme contribution spécifique de la violence symbolique (orthodoxie) à la violence politique (domination)* », lui aussi dans une optique critique. Mais cette considération trouve ses limites dans les définitions même du pouvoir où la domination n'en semble qu'une composante plutôt que l'inverse. Peut-être le pouvoir n'entre-t-il pas seul en jeu dans la relation de domination, néanmoins il ne saurait en être une simple composante à la lecture des différentes acceptations.

Bourdieu et Foucault font une lecture, potentiellement critique, du marxisme, ils regardent donc des rapports de classes, des rapports de sujétion qu'ils nomment par extrapolation « pouvoir ».

La domination évoque un rapport vertical où le dominant est en haut (sur le dôme). Le dominant peut imposer ses règles au dominé, il le commande, le dirige par divers mécanismes ou divers autres types de pouvoir. On se rapporte ici étroitement au pouvoir de siège ou bien au pouvoir du capital. La propriété ou l'argent peuvent créer un rapport d'obligé à obligé, de payeur à salarié, donc un rapport de domination.

Ce qui reste en tout cas, chez Foucault et Bourdieu, c'est bien la critique, l'absence de morale de ce type de rapport. La domination n'est pas dépourvue de méchanceté et d'individualisme. Vouloir du bien à l'autre et le dominer ne sont-ils pas deux pensées contraires ? À la rigueur, on peut voir dans la formation d'un élève (sujet) par un maître un rapport de domination qui a pour but la production d'indépendance, d'esprit critique. Mais ce rapport ne nécessite nul besoin hiérarchique, il découle d'une autorité de savoir. On peut même considérer que c'est la hiérarchisation, ou l'institutionnalisation de ce statut (au sein de l'Éducation nationale par exemple) qui installe le rapport de domination et les statuts de maître dominant et d'élève obéissant.

Mais j'empête déjà la sur la présentation des autres types de pouvoir, auxquels la domination emprunte. Regardons donc maintenant ces autres types de pouvoir.

Le siège (trône)

La domination, dans un certain sens, n'est donc que la relation de pouvoir qui caractérise la relation entre deux sièges, entre deux places ; on se situe ici complètement dans la position matérialisée (pas seulement symbolique) du pouvoir. Le pouvoir se confond avec le trône : celui qui est sur le trône commande. Prendre le pouvoir, c'est prendre le trône. Dans un organigramme hiérarchique, il n'y a qu'un trône, qu'une place de président, de chef, on voit donc toute la difficulté pour chacun d'accéder à ce type de pouvoir.

Ce type de pouvoir, dans le sens où il produit des maîtres et des obligés, de la domination, est lui aussi dénoncé. Il est promu dans le sens où le chef (seigneur) assure la sécurité (le confort) à ses obligés. On retrouve le dilemme de la fable de La Fontaine : Le Loup et le Chien (annexe 12). Il se rapporte spécifiquement à l'angle de gouvernement tel que décrit au chapitre précédant, avec tous les débats sur les formes de démocratie qu'il peut engendrer.

C'est le pouvoir tel que le comprend Aristote [-325] :

« Il y a démocratie quand le pouvoir est détenu par une majorité d'hommes de naissance libres mais pauvres, et oligarchie quand il appartient à une minorité d'hommes riches d'origine plus noble ».

On parle ici du siège, qui n'est, au passage, réservé qu'à des « hommes libres » : le peuple pouvant siéger à l'assemblée est ici restreint, excluant les femmes et les esclaves. C'est une acception du pouvoir qui s'est largement répandue, couvrant en particulier le champ politique.

C'est en grande partie à elle que se réfère Blandine Veith [1984] dans son analyse du pouvoir relativement au village d'Artenay avec le personnage de José Castilla qui devient maire. La conquête du siège vise ici le changement. Elle nomme aussi, au moins à deux reprises, les limites de ce pouvoir par d'autres pouvoirs :

« L'influence du maire d'Artenay, qui n'était pas encore conseiller général au moment des tractations, pesait peu comparée à celle de ce très riche exploitant. » (p.238)

L'influence décrite ici est une forme tacite de domination qui vient du capital.

« Les efforts d'un maire ne suffiront pas à transformer les comportements sociaux politiques. Le dynamisme, la compétence, l'efficacité et la disponibilité des élus sont des points qui furent souvent mis en avant » (p.267). Autrement dit : des éléments de pouvoir fluide, d'exercice.

Le siège n'est ici décrit que comme un symbole du pouvoir dont les manifestations seraient ailleurs. Il faut remarquer qu'on ne parle pas d'un siège suprême, mais intermédiaire : maire ou conseiller général.

Il détient pourtant un pouvoir de réglementation dont Malinowski [1944] souligne, lui aussi, les limites (rejoignant le paragraphe sur les normes du point I.8) :

« Les activités dépendent des capacités, du pouvoir, de l'honnêteté et de la bonne volonté des affiliés ; ceux-ci font nécessairement entorse à la réglementation qui exprime des conditions d'exécution idéales et pas nécessairement des conditions réelles. »

Il renvoie, lui aussi, à d'autres formes du « pouvoir » qui peuvent se trouver entre les mains des « affiliés ».

De même, on lit dans *Miette* cette dissociation du statut de pouvoir et du siège, siège d'ailleurs refusé :

« Mais de même qu'elle avait passé outre à son vouloir propre, choisi la nécessité, de même on lui aurait fait violence en prétendant la mettre au centre, pour les photos, ou

l'asseoir au bout de la table, même après que Pierre eut disparu et qu'elle devint ce qu'elle n'avait jamais cessé d'être depuis qu'elle était arrivée avec sa dot et les grandes armoires : la maîtresse des lieux. » [Bergounioux, 1995]

On note ici que le siège, symbolique, ne concerne pas seulement les organismes institutionnalisés, mais aussi les us familiaux : le « chef » de famille se place en bout de table, préside ou se positionne au centre des photos, bien en vue. Miette est maîtresse sans siéger : une position d'autorité (via le capital) qui se passe de symbole. Mais voyons d'abord cette autre forme de pouvoir concurrentielle au siège évoquée par Blandine Veith : la propriété.

La propriété

Le capital peut être financier : c'est la propriété d'une somme d'argent. Mais ce peut tout à fait être une propriété matérielle (objets, titres, armes), ou une propriété foncière, représentant d'ailleurs, elles aussi, une somme potentielle d'argent. Selon, le contexte, la terre peut d'ailleurs représenter une alternative dans les modes de propriété à l'argent, c'est ce que pointe Jean-Marc Puel :

« La terre, comme le pétrole, devient un instrument de puissance et de sécurité économique. Les revenus agricoles étant indexés sur les prix, la terre peut être envisagée comme un placement permettant de se protéger du risque inflationniste mondial. » [Etudes rurales n°190, 2012]

On se place selon l'angle d'autorité du pouvoir (identifié dans la chose détenue). Mais demeure une correspondance avec l'angle de gouvernement, c'est d'ailleurs une des caractéristiques propres au système capitaliste : celui qui a le plus d'argent est l'actionnaire majoritaire parce qu'il a acheté plus d'actions ; il obtient donc la place de décideur principal. La propriété peut installer un rapport de sujétion, comme on le voit dans *La vie d'un simple*, ou celui qui possède la terre devient le chef, l'ordonnateur du métayer et on retrouve une relation hiérarchique propre aux sièges où celui qui possède peut édicter ses règles. Dans ce cas, la propriété ne peut être moralement soutenable puisqu'elle renvoie à la domination. C'est d'ailleurs elle qu'emploie Frémont [1976] pour parler d'espace aliéné, la définissant comme la « *somme de lieux réglés par les mécanismes de l'appropriation* ». C'est pourquoi Proudhon [1840] essaie de la différencier de la possession : cette dernière représente la jouissance d'un terrain (par exemple), renvoyant alors à l'énergie qu'on déploie pour cultiver un terrain. La possession n'engendre pas de droits tandis que la propriété rend « maître de son bien » ou « maître chez soi ». La propriété, chez Proudhon, est un pouvoir excluant, non la possession. Ceux qui ne sont pas propriétaires, ou pas riches (si on parle d'argent) n'auraient pas de pouvoir.

-Le pouvoir, c'est l'argent, m'avait simplement dit un habitant de Tarnac.

On peut cependant lui voir des limites, comme dans *La vie d'un simple* :

« Mais n'ayant rien à craindre puisque nos rentes sont au bout de nos bras, nous pouvons nous risquer à voter pour des avancés quand ça ne serait que pour embêter les bourgeois qui nous en ont tant fait ! » [Guillaumin, 1904]

Les bras représentent à la fois une autre forme de capital : la santé, et une énergie qui va se déployer, le travail ou la création. La santé, d'une certaine manière, c'est d'ailleurs l'énergie déployable bien que ce soit une caractéristique possédée par un individu.

Le charisme

On pourrait parler pour le charisme, d'une autre acception de la propriété, celle qu'on retrouve en chimie : la caractéristique des corps. On ne se situe plus sous un angle de siège mais sous un angle d'autorité. Le charisme devient alors une source d'autorité en tant que « capital de charisme », reconnu pour une personne. Contrairement aux autres types de pouvoir de position, il ne renvoie par nécessairement à un rapport de force ou de domination, il n'est pas une relation proprement dite, même s'il est reconnu par autrui. Son étymologie grecque signifie, au passage, une grâce accordée par Dieu. Son caractère de domination, de pouvoir, renvoie surtout à l'autre qui va le reconnaître. C'est le cas pour le personnage de *Miette* chez Bergougnieux. Le charisme (comme le siège) peut alors déboucher sur une autorité : une autorité de fait plutôt qu'une autorité de droit.

Qu'est-ce qui amène le charisme ? Cela peut être une faculté d'expression, une originalité (et on revient alors à une primeur du pouvoir d'exercice), mais aussi la propriété (un bel habit), une position centrale (sur les photos par exemple), ou encore une expérience ou un savoir accumulé.

Le charisme est un type de pouvoir qui s'associe non plus à un siège mais directement à une personne et donc aux qualités qu'elle possède, qualités qui lui confèrent une autorité morale, pouvant engendrer chez l'autre la fascination. Le charisme, ce peut être ce que l'autre ne possède pas, une qualité exceptionnelle qu'on reconnaît chez l'autre ; c'est alors un des fondements de l'individu. Cela nous ramène aux problèmes du moi évoqués par Jean Fallot et à la « *position de la conscience* ». Ce moi pleinement reconnu, en tant que grâce qui ne vient plus de Dieu mais de l'Homme qui l'a tué, cette volonté de charisme, c'est celle d'être un surhomme, pleinement satisfait et heureux de lui-même, dont parle Nietzsche [1885]. C'est, avant tout, une pleine puissance sur soi-même, ce qui rend potentiellement le surhomme solitaire. En cela... il doit donc se passer de la puissance que confère le nombre, l'association. Ainsi me semble parler Zarathoustra, en tout cas, mais je ne suis pas assez fin analyste de Nietzsche pour décrire longuement toutes les facettes de cette prétendue volonté de puissance, qui d'ailleurs, possède une dimension proprement romanesque due à l'imagination, la création. Le surhomme, du reste, crée. On peut aussi être ramené à la relation verticale : « sur » homme, à la relation hiérarchique et à un rapport de domination. On parlerait alors du charisme qui fait le chef et qui se confondrait presque avec l'autorité.

Le charisme, ne serait-ce que du fait qu'il provient d'une forme d'admiration, est une qualité que l'on donne à quelqu'un et la valeur morale qu'on lui confère est bénéfique, c'est une force intérieure. S'il en vient à transformer les relations sociales, pour changer une personne charismatique en meneur d'hommes, il perd son caractère solitaire et devient un statut au sein d'une meute : le meneur, celui qu'on écoute parce qu'il fascine.

Cette fascination, c'est le savoir capitalisé (la connaissance, l'expérience) qui peut l'apporter. Mais le savoir n'est pas nécessairement reconnu par les autres, il peut l'être simplement par soi-même du fait d'une comparaison temporelle (avant/après). Avec le savoir, on peut tomber dans une démarche volontaire, qui se déroule, se perpétue, se transmet, et dans une forme de pouvoir fluide. Il est donc temps de considérer ces autres formes de pouvoir.

Des pouvoirs apparentés à l'exercice

Le savoir

Son appartenance à l'acception énergétique n'est pas stricte. Sous son aspect de détention, de mémoire, de grandeur qui identifie la grandeur d'une personne, il rejoint le charisme.

Le savoir n'est pas nécessairement un pouvoir, ou un moyen de pouvoir. C'est aussi une curiosité. Mais cette curiosité peut apporter un pouvoir, voulu ou non, celui de changer notre regard ou nos actions. Il faut savoir que la graine donne la plante ; pour planter, cultiver la plante et avoir une bonne récolte, il faut connaître les techniques de plantation et de culture. La bonne récolte portera, par exemple, l'autonomie alimentaire. Autonomie qui peut n'être qu'un pouvoir induit.

On peut considérer le savoir, non seulement comme une mémoire accumulée, comme un apprentissage constant. Et on rejoint alors de près l'information : on désire être informé des nouveautés, connaître les renversements scientifiques. De même lorsqu'on veut faire partager ses connaissances pour en faire profiter ses amis ou des élèves ; le savoir est alors un désir d'informer. On va rejoindre un type de savoir qui a trait à l'expression ou à l'influence.

Sous son acception de connaissance, on entend qu'il ouvre des horizons, des nouveautés, qu'il est une création de pensée. Celle-ci peut consister en des découvertes dans la conscience de soi, des autres, du monde. Si elle est une forme de conscience du pouvoir, sur un plan psychologique, la connaissance conditionne le pouvoir, et surtout la maîtrise de son pouvoir. On se demandera s'il y a pouvoir sans conscience du pouvoir, sans ressenti du pouvoir. Ce sera, en partie, l'objet de la partie 5 : un enfant qui frappe sur un vase et le casse avait bien le pouvoir, qu'il ignorait, de casser le vase : il l'a fait, pour un possesseur extérieur, c'est un pouvoir de destruction (dû à l'énergie, au travail), mais ce pouvoir existe-t-il sans maîtrise ou conscience puisqu'il était alors simplement obligé de casser ce vase. J'y reviendrai également dans la troisième partie. Quant au savoir, s'il est en lien avec le pouvoir,

il est peut être abusif d'en faire un type de pouvoir au même titre que d'autres, ou bien il se distille entre charisme, influence et initiative. Je reviendrai plus spécifiquement sur la place du savoir (j'en avais notamment parlé lors de l'installation paysanne) dans la dernière partie de ce chapitre.

L'influence, l'expression

Je joins l'influence à l'expression dans le sens où je comprends qu'il faille s'exprimer, d'une quelconque manière pour produire de l'influence. Mais cette influence peut découler aussi d'une forme de pouvoir précédente, par exemple de la conquête d'un siège, ou du fait de l'insertion dans un réseau, ce que nous verrons juste après. L'expression nous renvoie à l'angle de force du pouvoir, à son degré d'influence. On libère une énergie pour s'exprimer. Comme le signale Raffestin, on transforme de l'énergie en information, information qui permet de nouveau de libérer de l'énergie ». On peut noter que cet auteur évoque aussi l'idée d'un pouvoir qui serait strictement dans la circulation sans communication : « voir sans être vu ». Le lien avec la domination est alors patent, on détient une information que l'autre ne possède pas et on en fait son obligé. Mais s'il souligne cela, c'est aussi qu'il ne considère pas strictement la médiation comme pouvoir.

Expression et influence peuvent cependant tout à fait se confondre dans les « médias » où dire les choses devient un pouvoir. On peut les lire dans les diverses formes de manifestations, qu'elles soient politiques, revendicatives, ou culturelles. On transmet ses connaissances, ses pensées, ses idées, ses créations. On touche du monde. L'influence est un type de pouvoir qui concerne d'abord les autres ; selon l'utilisation qu'on peut en faire, elle peut viser leur servitude ou leur liberté. L'autre, en tout cas, apprend que vous saviez.

Un film quelconque peut mettre un sujet sur la table (l'euthanasie par exemple), dire qu'il se pratique, force un public tout comme un décideur politique à le considérer. Les films, les livres, les manifestations culturelles sont d'ailleurs très employés par le secteur de l'agriculture biologique. Iris Marion Young [2011] reconnaît ce pouvoir, en ce sens qu'elle note que, pour le militant, les bons citoyens « *devraient avoir recours au pouvoir du scandale et de la dénonciation pour faire pression sur les parties délibérantes* ». Cette pression est pour elle une question de justice, contenue d'ailleurs dans des formes d'expression culturelles :

« la culture populaire, qu'il s'agisse du cinéma ou de la chanson, offre bien des exemples de célébration des mouvements en faveur de la justice sociale ».

L'influence semble alors à la portée de tout le monde. J'ai dénombré au moins vingt-cinq personnes qui m'ont déclaré qu'elles pensaient avoir plutôt de l'influence (que du pouvoir), elles liaient cette influence à leurs connaissances et à la faculté d'appréhender un territoire. Il y en a aussi qui m'ont signalé un « petit pouvoir local » ou une « influence locale ».

L'éducation populaire, telle que la promeut par exemple l'association Pivoine de Faux-le-Montagne, signale que le savoir (l'information) est fait pour tous et par tous, en cela, elle encourage les diverses expressions.

L'expression est une transmission qui suppose un groupe, un réseau. On peut différencier la construction d'un réseau, la formation d'un groupe quelconque, de l'influence et de l'expression à proprement parler.

Le réseau, la solidarité

La visée de la construction d'un groupe n'est pas forcément l'influence mais peut tout bêtement être l'action, la démultiplication des forces, le partage des tâches. Le groupe permet une répartition des tâches ou du temps, il interagit avec la liberté. Si les paysans sont deux sur une exploitation bovine qui nécessite une forte présence, l'un d'eux peut voyager quand l'autre reste sur place. Deux personnes peuvent soulever une charge, ce qu'une seule ne peut faire : « *La solidarité : une force de frappe* » titrait Télé Millevaches (n° 85) parmi ces sujets. En l'occurrence, des habitants se regroupaient pour aider quelqu'un à retaper une ferme.

Être plusieurs ouvre donc des possibilités, des libertés nouvelles. C'est ce qui pousse, avec l'amitié, certains collectifs de vie du plateau de Millevaches à se former. Le réseau a trait au degré d'influence compris dans l'angle de force du pouvoir : un groupe n'étant pas simplement un nombre d'individus mais tout ce qui circule entre eux.

« *C'est une myriade d'associations et de groupes qui fleurissent ici et là et développent un véritable réseau, un « rhizome de contre-pouvoir » au sein d'une nouvelle subjectivité subversive qui excentre la question du pouvoir sans pour autant la nier. L'une des nouveautés fondamentales de cette radicalité réside dans l'abandon de la pure militance « contre » : elle développe dans les pratiques multiples de chaque situation, des lieux (maisons, ateliers, universités populaires, occupation des terres, etc.) et des modes de vie qui, concrètement, dépassent en actes l'individualisme du système. Une maison de quartier qui tisse au quotidien les liens sociaux en articulant ses pratiques avec d'autres expériences n'a rien à voir avec la lutte d'individus isolés qui ajoutent à la liste de leurs activités quotidiennes « normales » certains moments de solidarité* ». [Benasayag et Sztulwark, 2002].

Pierre Lascoumes [1994] se placera sur un plan politique pour parler des associations qui ont une « *fonction culturelle de formation* » (savoir) et sont « *proposition pour l'action publique* » (expression). Il signale que c'est « *la force qu'ont les associations de mobiliser qui leur donne toujours pouvoir et crédibilité* ».

Cette force n'empêche pas le réseau, par le groupe qu'il constitue d'être apparenté à des pouvoirs positionnels : une association peut occuper un siège, bien que Pierre Lascoumes note que les associations siégeant pour délibérer des questions d'aménagement du territoire sont souvent peu nombreuses et sélectionnées ; un groupe peut aussi avoir une forme d'autorité liée à sa reconnaissance par les actions qu'il mène ou son mode de vie qui éveille la

curiosité : on se place alors dans l'angle d'autorité de la définition et on se rapproche nettement du charisme. L'existence d'un organigramme suppose aussi l'existence d'un groupe nommé.

On s'éloigne alors de la création de liens et de la solidarité, de la mise en commun. Il est presque notoire de dire qu'on se sent plus fort lorsqu'on n'est pas seul. La solidarité, contrairement au mérite libéral, est la reconnaissance de ce que chacun doit au groupe et l'acceptation de ses dépendances.

L'initiative, la création, l'originalité

Bien que l'initiative puisse être portée, favorisée et encouragée, par un réseau constitué, elle ne lui est pas nécessairement liée. Certaines formes de créations, d'initiatives culturelles, comme la production d'une pièce de théâtre, demandent néanmoins un groupe formé. On peut aussi les rapporter à des volontés personnelles communes : celles de jouer. Mais ce caractère collectif n'est pas obligatoire et on est alors renvoyé vers le degré de mobilité de la définition.

On peut cependant considérer que tout acte requiert une initiative, et qu'à défaut d'engendrer nécessairement la propriété ou le charisme, les pouvoirs d'exercice présentés jusqu'ici sont liés à la production propre de cet exercice : l'initiative.

Il y a néanmoins un aspect lié à l'initiative que je voudrais souligner, car ne me semblant pas se rattacher obligatoirement à l'un des autres pouvoirs, c'est la création (ou si l'on préfère le travail en tant que force brute), la capacité à transformer. Fabriquer des planches c'est le pouvoir de transformer un tronc en planches, qui peuvent ensuite servir à fabriquer des claies permettant de faire sécher, par exemple, des légumes. La création ouvre des possibilités.

Sur le plan politique, Benasayag [2002] relève que « *le contre-pouvoir consiste à créer des points irréversibles dans le développement de [la] contestation* ». On est très proche ici de la puissance créatrice que va avancer Spinoza [1677]:

« *La puissance d'une chose quelconque, ou l'effort par lequel elle agit ou tend à agir, seule ou avec d'autres choses, en d'autres termes, la puissance d'une chose, ou l'effort par lequel elle tend à se persévérer dans son être, n'est rien de plus que l'essence donnée ou actuelle de cette chose.* » (Ethique, partie III)

Cette puissance est liée, pour Spinoza, à l'imagination, au *conatus* : « *l'âme ne s'efforce d'imaginer que les choses qui affirment ou posent sa puissance d'agir* » ; le constat de puissance apporte de la joie, son inverse génère de la peine (Ethique, partie III), cette joie étant désirée, l'âme se met en devoir de l'acquérir. Dans l'initiative propre, on peut lire le désir : elle découle donc de la volonté.

La création, notamment en matière artistique, recèle une acception de nouveauté. Si on crée quelque chose, c'est que la chose n'était pas là. En cela, elle devient une originalité. On

peut pousser plus loin en disant que toute initiative est ou copie adaptée ou originalité. Mais même une copie adaptée peuvent se trouver des points originaux.

L'originalité se remarque, volontairement ou non. Et toute initiative, toute création, ce qu'on fait, ce qu'on dit, peut avoir valeur d'exemple. On se départit alors d'une relation de domination, voire même d'une obligation forcée aux autres :

« *Son âme affleure ses gestes, ses apparences, ses mots. Pour elle l'argent n'est pas un but. Quant au pouvoir sur les autres, qui compte tant aux yeux de Grace, elle y est insensible. Elle croit en l'exemplarité, Eva. Pas vraiment en la contrainte.* » [Soumy, 2003]

Une dimension éthique est attribuée ici à l'exemplarité, de même que la puissance créatrice chez Spinoza, puisqu'elle renforce la joie de l'âme, conforte son essence (dans un sens mystique). Elle permet de comprendre, comme Majid Rahnema que « *tout individu constitue une puissance* » par son potentiel à créer. La création va ici dans le sens de la liberté.

Créer, prendre une initiative, c'est aussi choisir librement : voilà où l'on sort du degré de mobilité et où on retombe sur l'idée du potentiel et l'angle d'éventualité.

L'autonomie, l'indépendance

L'autonomie peut concerner un groupe d'individus, elle peut même être le but de la constitution d'un collectif, elle peut concerner un groupe d'individus localisés (un territoire), elle fait alors intervenir une dépendance interne au groupe (la solidarité) et on retombe en partie sur le type « réseau ».

Elle peut aussi tout à fait concerner un individu comme valeur décrite par Placide Rambaud [1995] pour les agriculteurs. L'indépendance aux autres s'opposerait alors, dans une grande mesure, à la solidarité puisqu'il s'agit de n'avoir besoin de personne. Mais elle peut surtout être souhaitée par rapport au critère économique ou vivrier. L'indépendance s'oppose alors à une forme de dette envers celui dont on dépend ; elle s'oppose alors principalement à la domination pour mettre en exergue la liberté. On pourrait dire qu'elle signale un statut d'homme libre et recoupe alors une position de l'homme « hors de l'organigramme », c'est aussi le choix de sortir de cet organigramme. En cela l'indépendance est un potentiel.

L'indépendance totale est-elle seulement réalisable ? Ou ne pouvons-nous faire que choisir nos dépendances ? Au moins, comme le souligne Malinowski : « *toute culture doit satisfaire le système des besoins biologiques* » et l'indépendance la plus complète se réduirait à la satisfaction par soi-même de ces besoins. L'humain y perdrait alors presque son statut d'espèce sociale, à moins d'appliquer cette définition à un groupe de personnes.

L'autonomie reste, qui qu'elle concerne, la possibilité de se passer de l'extérieur. Ou en tout cas... d'un certain extérieur. Les conditions environnementales, géographiques et climatiques sont des facteurs dont il est difficile d'être indépendant et être indépendant de la météo ou de la composition du sol, renvoie vers d'autres dépendances (recréer les bonnes

conditions météorologiques pour telle plante, trouver l'engrais pour telle plante) : on est encore dans le domaine du choix. L'autonomie fait alors intervenir la conscience des différents systèmes de dépendances, leur connaissance, leur mesure, et consiste à faire les choix qui amènent à une liberté matérielle ou intellectuelle. Elle dépasse donc le caractère positionnel qu'on pourrait lui prêter. Elle est aussi évolutive puisque, finalement, elle dépend de l'extérieur (ne serait-ce que la tempête qui ravage un bois ou une récolte) et des autres : si Untel essaie de manger votre espace (accapare vos terres), vous serez contraint soit de redéfinir votre autonomie en fonction de votre partie de terrain, soit de défendre votre bout de gras.

On notera que, pour les machines, on parle d'autonomie temporelle ou spatiale (nombre d'heures durant lesquelles peut tourner une radio ; nombre de kilomètres que peut parcourir une voiture). L'autonomie stricte peut dériver, pour sa mise en application, vers une appréhension de l'espace-temps (quoi sur le territoire me permet de me nourrir, en combien de temps j'y accède). Cela est encore plus patent lorsqu'elle concerne un groupe localisé.

La disposition de l'espace-temps

C'est un des types de pouvoir les plus flous, le plus difficile à nommer. Mais c'est celui qui fait dire à certains agriculteurs qu'ils se sentent bien parce qu'ils vivent à la campagne, parce qu'ils ont un horizon devant eux, parce qu'ils disposent de l'espace et du temps. Quand ils choisissent de me recevoir et de me parler, ils disposent du temps. Et le déplacement suit cette disposition du temps. L'espace paysan peut être entendu comme l'espace tout entier : le « pays ».

Il entre ici certainement en jeu une dimension instinctive qui fait percevoir l'espace-temps et qui est liée à la production d'une sensation d'apaisement qui serait contraire au stress (pouvant être consécutif d'un espace-temps restreint). C'est le choix d'un rythme de vie, qui semble en accord avec des demandes d'ordre métabolique. Le roman *La Tempête* se passe sur le plateau de Millevaches et voici ce que l'auteur écrit :

« Une vie trépidante, à mille à l'heure, réservée à ceux qu'enivrent l'urgence des décisions, l'âpreté des négociations et les enjeux exorbitants. Grace aime cette existence à haute tension. Mais ce monde n'a plus cours. Ou alors à trois mille kilomètres d'ici. »
[Soumy, 2003]

D'une même manière que l'autonomie, la disposition de l'espace-temps se passe d'une forme de pouvoir, d'une domination relative à la conquête qui oriente l'espace-temps. Celui-ci devient nôtre, il est subjectif, presque annihilé : *« L'aspect le plus significatif des rapports de sujétion mis en œuvre par une idéologie dominante demeure sans conteste la manipulation du temps social »* écrit Michel Streith [2013]. Dans un dossier consacré au temps, Eric Navet [2010] montre la conception tout à fait spatiale qu'en ont certains peuples, rejoignant l'idée

que le temps est défini par la maîtrise de l'espace. Il n'existe qu'un temps cyclique : celui des saisons. On peut voir qu'on se trouve proche d'un temps primordial pour les paysans.

Disposer de son espace-temps renvoie fortement à l'angle d'éventualité mais également à l'angle de mobilité : on appréhende l'espace-temps par la capacité qu'on a de s'y mouvoir. Avoir du pouvoir sur sa vie devient alors cette capacité à vivre dans son propre espace-temps subjectif. On peut (pêcher à la rivière, par exemple) parce qu'on dispose de l'espace ou du temps pour le faire ; mais on en dispose parce qu'on a choisi d'en disposer. Avoir ou ne pas avoir le temps pour quelque chose, c'est aussi se fixer des priorités (y compris à ses allégeances). Au niveau politique, Blandine Veith avait pu évoquer la « *disponibilité des élus* ».

La liberté

Chérie, érigée en valeur désirée, aspiration des hommes, la liberté fait figure de pouvoir éthique. C'est un pouvoir qu'on a sur sa vie, opposé à la domination, pouvant exister sans elle en tant que liberté de mouvement, en tant que pouvoir énergétique propre. La liberté peut devenir un statut (contraire à l'esclavage), mais elle est plus sûrement un concept relatif à un contexte. Elle peut être comprise aussi comme l'étendue de notre pouvoir (presque alors une grandeur), comme ce qu'on est capable de faire, mais elle reste toujours relative. Être libre « tout court », ne serait-ce pas tout simplement être car, existant, on peut toujours faire les choix qui nous font sentir libre. On se situe alors sur l'angle d'éventualité.

La liberté de penser découle, chez Spinoza, de cette puissance créatrice qui donne à l'être la capacité de raisonner. C'est un mouvement. Pour Spinoza, l'homme libre est celui qui raisonne. Si on considère que le savoir peut conditionner le raisonnement, on peut lire dans le savoir un pouvoir qui va conditionner la liberté. Mais on peut raisonner d'après ce qu'on rencontre et comprendre le raisonnement comme une recherche de justesse et de justice :

« Ainsi donc, celui qui veut régler ses passions et ses appétits par le seul amour de la liberté, s'efforcera, autant qu'il est en lui, de connaître les vertus et les causes qui les produisent, et de remplir son âme de joie que cette connaissance y fait naître ; il évitera au contraire de se donner le spectacle des vices des hommes, de médire de l'humanité et de se réjouir d'une fausse apparence de liberté. Et quiconque observera avec soin cette règle (ce qui au reste n'est point difficile) et s'exercera à la pratiquer, parviendra en très peu de temps à diriger la plupart de ses actions suivant les lois de la raison. » [Spinoza, 1677]

Notez que Spinoza définit qu'une chose est libre quand « *elle existe par la seule nécessité de sa nature et n'est déterminée à agir que par soi-même* » à la différence d'une « *chose contrainte* ». On rencontre évidemment ici le côté éthique de la liberté, d'autant plus éthique qu'elle n'est pas l'asservissement aveugle à ses passions ou ses désirs (puisque ceux-ci nous contraindraient) mais à leur maîtrise. Dès lors, une dimension sociale de liberté, sans concurrence forcée avec la justice ou l'égalité, est permise et réalisable.

C'est pour préserver cette liberté individuelle que Montesquieu établit une division des puissances : cette division doit la garantir pour ceux qui la recherchent face à ceux qui suivent des penchants pouvant heurter la liberté des autres.

La liberté n'est pas une simple composante du pouvoir, pas plus que le pouvoir n'en est une de la liberté mais les deux notions se regroupent dans la potentialité, la possibilité de choisir et d'agir.

Pour ma part, quand je précise à quelqu'un, dans ma demande, s'il a « *du pouvoir sur sa vie* » et qu'il me déclare qu'alors je parle de « *liberté* », je ne peux nier totalement et la liberté est, en effet, une des formes de pouvoir que j'aspire à trouver. Mais la liberté comme objectif est-elle seulement plausible : il faudrait penser alors que la liberté est un statut. La liberté qui est dans les choix constants, dans le mouvement de libération, est toujours relative à ce qui nous entoure. Il n'y a pas de borne à la liberté, on peut difficilement concevoir un statut où on serait un homme « libre », on se sent libre ou non, selon ce qu'on peut considérer, on s'affirme libre ou non et, certaines fois, on fait ou non le choix de la liberté. On peut être qualifié de sauvage ou domestique, le sauvage étant celui qui « peut faire » tandis que le domestique, clos entre des murs, « peut avoir » (nourriture, sécurité ou confort) mais il « doit ». Avec le choix, il est fait appel à notre jugement, si nous choisissons la liberté, c'est que nous la préférons, au moins pour nous, voire par extension pour tous, c'est que nous l'estimons plus éthique que la domination. Voyez deux personnes, deux paysans par exemple, préféreriez-vous les voir l'un maître, l'autre esclave, ou libres chacun ? Cette éthique peut découler d'une lecture des privilèges, c'est un choix senti (par rapport à nous) et réfléchi : si Untel ne domine pas, je ne serai pas dominé non plus. Mais une personne ayant l'intention d'en maintenir d'autres sous sa domination, y lisant là le maintien de certains de ses privilèges, pourra faire lecture inverse. C'est ainsi que certains ont défendu l'esclavage. L'éthique me conduit à vous donner un petit aparté sur le couple liberté/domination.

Sur le couple liberté/domination

S'il est couple et potentiellement dual, si j'ai placé la liberté dans les pouvoirs d'exercices et la domination dans ceux de statuts, les types de pouvoir ne peuvent se résumer totalement à ce couple bien que nombre d'entre eux puissent s'y rattacher. Le placement, pourriez-vous rétorquer, recèle un caractère abusif. On « est » libre et on « domine » : la domination serait alors bien davantage dans la relation et dans l'énergie que la liberté. Néanmoins la liberté c'est un pouvoir d'agir et la domination un pouvoir de dicter, la domination suppose des positions quand la liberté n'en suppose pas, voilà les considérations qui m'ont fait classer ces pouvoirs sous la position ou sous l'exercice. Bien entendu, et sûrement selon votre lecture, ces concepts transcendent ma typologie. La liberté et la domination ne se lisent cependant pas comme des antonymes complets, en ce sens que la

domination ne vise pas un idéal aussi absolu que la liberté. La domination sort difficilement des relations de pouvoir ; la liberté les dépasse de loin. On peut considérer que la domination par la force physique, ou armée, sort de son caractère strict de relation de pouvoir, de même pour la relation parent/enfant, mais cela relève d'une restriction de la définition du pouvoir. On peut la considérer sous son caractère d'emprise (être dominé par ses passions, par la beauté d'une musique) mais d'aucuns pourraient aussi dire que ce charme exercé, cette passion, relèvent d'un charisme extérieur, d'un pouvoir. Il est plus simple, à mon sens, de penser la liberté sans pouvoir, par le simple fait de se promener au sein de la nature, de vivre, ou encore, par exemple, de se reposer sans se poser de questions d'ordre sociétal. Et pourtant, intrinsèquement, la liberté se définit par l'absence de contrainte, donc d'une certaine forme de domination. Cet horizon de la liberté, avec son éthique, Albert Camus [1951] l'attribue à la révolte :

« Le révolté exige sans doute une certaine liberté pour lui-même ; mais, en aucun cas, s'il est conséquent, le droit de détruire l'être et la liberté de l'autre. Il n'humilie personne. La liberté qu'il réclame, il la revendique pour tous ; celle qu'il refuse, il l'interdit à tous. Il n'est pas seulement esclave contre maître, mais aussi contre le monde du maître et de l'esclave. Il y a donc, grâce à la révolte, quelque chose de plus dans l'histoire que le rapport maîtrise et servitude. La puissance illimitée n'y est pas la seule loi. C'est au nom d'une autre valeur que le révolté affirme l'impossibilité de la liberté totale en même temps qu'il réclame pour lui-même la relative liberté, nécessaire pour reconnaître cette impossibilité. »

Cela nous renvoie à la notion de justice, voire d'égalité, qui accompagne la liberté pour la rendre éthique. Sans quoi, la liberté d'un homme peut devenir domination de l'autre. Camus ne renvoie pas nécessairement justice et liberté dos à dos, comme l'excès de l'une supprimant l'autre : *« Ces antinomies n'existent que dans l'absolu »* écrit-il, dans un matérialisme historique définitivement figé, une histoire finie, ce qui n'est qu'une nouvelle foi.

Plus généralement, ce n'est pas parce qu'on lit des couples comme duaux, qu'ils sont nécessairement complémentaires. Et, même dans la cadre restreint du pouvoir, il y a des libertés qui peuvent dépasser le cadre de la domination, ne serait-ce que par le caractère de liberté de penser (de choix) que recouvre la liberté. Obéir revient à céder à un certain pouvoir.

Aparté sur la mise en pouvoir, ou l' « empowerment »

Le terme d' « empowerment » (mise en pouvoir) peut, à ce titre, être perçu comme une invitation à exprimer sa liberté, ou sa révolte. Il serait alors possible d'y lire la reconnaissance du pouvoir d'exercice. On situe souvent son origine dans le mouvement féministe noir américain :

« *Becoming empowered requires more than changing the consciousness [...]. Empowerment also requires transforming unjust social institutions that African-Americans encounter from one generation to the next*⁸⁸. » [Hill Collins, 2000]

On trouve une condamnation, à l'image de Bourdieu, des instruments de domination, dont le savoir peut faire partie :

« *Black women's empowerment involves rejecting the dimensions of knowledge that perpetuate objectification, commoditisation, and exploitation*⁸⁹. » [Hill Collins, 2000]

Cette condamnation suppose de se servir de tout ce qui peut permettre de s'opposer à l'oppression, dont la culture et le scandale nommés par Iris Marion Young.

L'empowerment est d'abord politique, tourné vers les institutions, il vise à permettre à chacun de jouer pleinement son rôle de citoyen dans la démocratie. Mais dans la lutte, il se tourne vers des pouvoirs d'exercice. Il devient donc, en partie, prise de conscience de certains pouvoirs dont on dispose. Il contient l'idée que le pouvoir doit être l'affaire de tous, utilisable par tous. Mais le préfixe « em », paradoxalement signifie qu'intrinsèquement, l'individu se considère comme « sans pouvoir », qu'il doit aller chercher, voire conquérir, des pouvoirs. Il signifie la découverte du pouvoir, l'implication nouvelle dans le pouvoir. Il concerne, à l'origine, des groupes sociaux qui ressentent une domination et qui cherchent les moyens d'en sortir. C'est une prise de conscience, qui est aussi celle de l'injustice et en cela une revendication d'égalité.

Yuna Chiffoleau [2012] va utiliser l'empowerment pour parler des circuits courts. Mais elle en donne une définition proche du pouvoir : « *capacité d'une personne à faire des choix [...] et à [les] transformer en actions et résultats désirés* » (selon Alsop et Hensohn), ou « *expansion de la liberté de choix et d'action* » (selon la Banque Mondiale), elle signale surtout des modalités dans « *le renforcement des capacités* » qui sont les quatre suivantes : le pouvoir de réaliser des choix (pouvoir de), le pouvoir d'agir avec les autres (pouvoir avec), le pouvoir intérieur ou estime de soi, le pouvoir sur les autres. On retrouve pour les deux premiers points les correspondances avec l'autonomie et les réseaux sociaux.

Avec l'empowerment, comme avec le contre-pouvoir, s'affiche une certaine reconnaissance du pouvoir d'exercice. Mais pourquoi ne pas parler tout simplement du pouvoir ? Si on doit « se mettre en pouvoir », qu'on n'en possède donc pas au départ, n'est-ce pas qu'on veut « se mettre dans les pouvoirs qu'on a perçus » ? Et si le siège, les instruments de domination en font partie, est-ce cela qui est visé ? Les pouvoirs d'exercice ne seraient qu'une étape ? Il serait alors plus juste de parler, comme Camus, de révolte. Mais, passons le vocabulaire, l'intention c'est bien la justice et la liberté.

⁸⁸ « Devenir empuissant demande davantage que changer les consciences. [...] La mise en puissance demande aussi la transformation des institutions sociales injustes que les Afro-Américains rencontrent d'une génération à l'autre. »

⁸⁹ « La mise en puissance des femmes noires implique le rejet des dimensions de la connaissance qui perpétuent l'objectivisation, la marchandisation et l'exploitation. »

Du découpage des pouvoirs

Plusieurs découpages du pouvoir sont réalisables et Yuna Chiffolleau a pu en proposer un autre, spécifique à l'empowerment. On voit que le critère relationnel imbibe de nombreux pouvoirs, j'aurais pu faire le découpage du pouvoir selon qu'il fait intervenir une relation à l'autre (siège, influence, réseau, charisme, plus indirectement autonomie et propriété) ou à soi et son espace de vie (espace, choix, initiative), découpage qui sied moins, je le pense, aux acceptions de la définition et qui aidera moins mon analyse. Je suis donc resté plus proche des angles de la définition que je ne l'ai fait pour mes types de paysans. Il n'empêche que les différents types de pouvoir peuvent aussi se référer à divers angles.

Vous remarquez certainement un certain déséquilibre dans mes types de pouvoir : davantage se rapportent à l'exercice. Cela vient aussi de ma difficulté à les caractériser. Ils sont des pouvoirs agissants, qui se ressentent.

Si découpage il y a, je rappelle que le but n'en est que l'analyse. Le pouvoir forme, malgré les acceptions, une unité : il n'est pas forcément, dans nos activités, toujours découplable.

« *Le monde n'est pas dans une pure fixité ; mais il n'est pas seulement mouvement. Il est mouvement et fixité.* » [Camus, 1951]

Encore, je me répète. Passons maintenant à l'exemple du milieu paysan.

Tableau résumé : Des types de pouvoir généraux aux types de pouvoir paysans
(correspondance des variantes nominatives et références littéraires)

| Types ou modes de pouvoir | Principales références littéraires rencontrées | Types de pouvoir en milieu paysan (correspondance) |
|-------------------------------|--|--|
| <i>Domination</i> | Bourdieu | Voir les 3 points suivants |
| Siège (trône) | Raffestin | Siège, institutions |
| Propriété | Proudhon, Marx | Terre, biens, argent : capital |
| Charisme | Nietzsche | Autorité morale, charisme |
| Savoir | Foucault | Savoir, Connaissances |
| Influence, expression | Young , Hill Collins (empowerment) | Influence, expression |
| Réseaux, solidarité | Benasayag | Réseaux, liens relationnels |
| Initiative, création | Spinoza, Rahnema | Inventions, originalités |
| Autonomie, indépendance | Malinowski, Rambaud | Autonomie des fermes |
| Disposition de l'espace-temps | Navet | Rythme rural |
| <i>Liberté</i> | Sartre | Choix + rythme rural |

II.4 - Types de pouvoir appliqués au milieu paysan

Tous les types de pouvoir décrits précédemment ne se rencontrent pas avec la même fréquence ou la même netteté sur mon terrain d'étude. Pour en parler, je vais utiliser les discours des personnes rencontrées, paysans y compris cela va de soi, et ce que j'ai observé comme manifestations sur le territoire. Étant donné la restriction de l'aire géographique et du laps de temps passé, je ne pourrai évidemment être complet. Je vous parle, dans ce chapitre, essentiellement d'exemples : ils servent à illustrer le chapitre précédent dans le contexte paysan. Il vise à montrer qu'effectivement, plusieurs types de pouvoir sont présents dans le milieu agricole millevachois. Je verrai ensuite qui en parle et qui les utilise.

Je commence tout d'abord, sans forcément de logique, avec la disposition de l'espace-temps parce que celui-ci peut sembler le plus commun à l'ensemble des paysans, et plus largement à l'ensemble des ruraux affirmés. Passée cette introduction, je reprendrai mes points dans l'ordre que j'ai adopté précédemment : la position, puis l'exercice. On garde généralement ce qu'on préfère pour la fin, paraît-il...

Un rythme de vie rural

Et si, finalement, il y avait bien des paysans qui n'utilisaient aucun des types de pouvoir que j'ai évoqués Et pourquoi ? Tous ne pensent pas jour et nuit au pouvoir, et il s'agit même peut-être de la majorité. Ils ne se sont pas encore mis en pouvoir, pour reprendre l'expression américaine. Et certains n'en ont même rien à faire. Ils veulent simplement vivre. Il y a alors, certainement, dans les subconscious, une possibilité non négligeable de se faire manipuler ; il y a aussi une volonté de s'extraire tout simplement des relations de pouvoir, d'être libre, de disposer de sa vie sans être obligé, sans cesse, d'entrer dans les considérations de pouvoir ou de puissance. Certains ne se sentent pas concernés par le pouvoir. Et certains évoquent l'espace qui les entoure et la tempérance dans l'écoulement de leurs jours : c'est ce qu'ils aiment. Dans le rien, il peut toutefois rester quelque chose du pouvoir, de la liberté, qui est relatif au rythme de vie rural, à l'espace où ils vivent. Ils ne se verraient pas du tout habiter en ville. Certains ont même fait le choix de quitter la ville pour le rythme de vie rural.

Banalement, le rythme de vie rural, c'est le temps des saisons et celui de la météo, « *On dépend surtout du ciel* » m'affirmait un paysan de Rempnat qui « *ne compte pas son temps* ». Il n'y a pas d'horaires d'usine : plusieurs paysans me l'ont signalé, gros ou petits, bio ou non, c'est pour cela qu'ils sont paysans.

Le paysan de Peyrelevade qui évoque le retrait de son frère des activités agricoles, ajoute tout de suite que ce retrait est un regret, qu'il ne se fait ni au patron, ni au horaires fixes.

Le temps paysan, quotidien, n'est pas fixe. Les saisons elles-mêmes ne sont pas fixes, le temps des moissons ne tombe pas un jour donné sur le calendrier mais à quelques jours près. C'est la météo qui contraint à certaines activités : « *Venez quand il pleut* » m'a dit l'un des paysans au téléphone (ce que je n'ai pas fait).

Il n'y a pas un temps séparé pour l'activité paysanne et un temps pour les autres activités de la vie : toutes les activités sont des activités de la vie. C'est pourquoi un paysan de La Villegle m'a déclaré qu'il était « *toujours en vacances* ». Sans cette séparation, le travail n'existe plus. La professionnalisation de l'agriculture tend à vouloir effacer ce caractère de liberté temporelle du paysan, de choix du temps. La grandeur des exploitations peut conduire certains à « *toujours courir* », jusqu'à la nuit. Un jeune paysan de Tarnac m'a dit qu'il ne s'accordait que la chasse comme loisir le dimanche et opérait par là une distinction loisir/travail, distinction que tous n'opèrent pas.

Il y a des attitudes différentes face au temps : certains louent le temps libre, d'autres condamnent les paysans qu'ils voient ne rien faire de leur journée. C'est aussi le signe qu'on traite son temps à sa manière.

La vie rurale offre à beaucoup des activités en lien avec la terre comme la cueillette des champignons ou des fruits sauvages, l'élevage de poules ou l'entretien d'un jardin : faut-il croire qu'il s'agisse d'un travail ou d'un loisir ? C'est une insertion dans le milieu rural : on vit avec son espace, son « pays », on l'appréhende, c'est un espace « vécu ».

On ne perd pas son temps dans des embouteillages, on ne respire pas l'air confiné des villes, en cela on se sent sauvage et libre. C'est une caractéristique qui peut être largement partagée sur le plateau de Millevaches. Les paysans qui me reçoivent, qui sont capables de discuter longtemps avec moi, ou avec quelqu'un d'autre, peuvent opérer des choix dans leur emploi du temps. Si certains affirment avoir besoin de s'occuper sans cesse et s'ennuyer quand ils sont loin de leur ferme, ils peuvent pourtant s'arrêter de travailler pour discuter. Le pays ne les ennue pas.

-On est isolé, dans la pampa, a souri une paysanne de Nedde, si je devais faire autre chose, travailler à l'extérieur, j'habiterais quand même là.

Un ancien Savoyard a souligné la qualité de vie sur le Plateau où il n'y a pas trop d'habitations ni de flux, pas de complexe touristique et où « quand ça fat beau, c'est agréable ».

Il rejoint un paysan de Nedde qui me disait simplement qu'il aimait « être dehors ». La ruralité, c'est aussi le pouvoir du contact avec la nature.

Des Anglais, paysans de Gentioux-Pigerolles, me racontent qu'ils sont très contents, que c'était un rêve pour eux de vivre à la ferme, qu'ils aiment beaucoup la France. Ils ont loué un gîte pendant dix mois et ont eu l'occasion de s'installer.

-J'ai choisi, j'aime l'air libre, me dit plus directement un paysan de Nedde. Moi je n'aime pas circuler, je n'aime pas voyager, ça me convient très bien. Il faut travailler, ça fait

faire de l'exercice. Et il finit son discours (après une question sur le pouvoir) par le fait qu'il peut choisir son rythme : si un jour j'ai envie de moins travailler, je peux.

Ils sont nombreux à avoir précisé ce choix dans la disposition du temps. Le paysan de Gentioux qui déclarait que, pour lui, il n'y avait pas de « travail », que paysan, c'est tout simplement la vie, résume une imprégnation dans l'espace et le temps rural. La dépendance principale, c'est le climat, pas la montre. D'autres habitants de la ruralité peuvent ressentir la même sensation, parce qu'ils entretiennent un jardin, se promènent, parce qu'ils n'ont pas d'emploi salarié (ou alors peu prenant). Ce caractère de liberté dans l'espace-temps rural peut s'étendre au-delà du paysan. Ce qui est logique puisque paysan n'est plus alors considéré comme un travail. La disposition de l'espace-temps, si proche, s'avère parfois un pouvoir, une liberté en conscience. Et même sans conscience, il peut être là, observable par quelqu'un d'extérieur. Pour ma part, j'avoue que c'est une liberté qui me semble délectable, propice au bien-être et désirable.

C'est une liberté, ne serait-ce qu'elle, qui fait mentir Bourdieu décrivant « *une classe objet* » :

« Entre tous les groupes dominés, la classe paysanne sans doute parce qu'elle ne s'est jamais donné ou qu'on ne lui a jamais donné le contre-discours capable de la constituer en sujet de sa propre vérité, est l'exemple par excellence de la classe objet. » [Bourdieu, 1977]

Un dominé, moi ? Ça par exemple, je n'en ai pas l'impression. Ni que certains paysans de ma connaissance, ne serait-ce que dans ma famille, soient ou furent des dominés, et « *par excellence* » de surcroît. Pour qui nous prend-on ? Des petits chiens ? Le président de la République, qui ne peut faire un pas sans garde du corps, qui ne peut se promener librement et tranquillement dans les rues, qui peut-être, aurait même peur de se perdre en se promenant seul au milieu des bois, qui ne se sentirait peut-être même pas le pouvoir d'en prendre le temps, le président, ou n'importe quel grand patron, serait moins dominé que moi ! Voyez tout ce qu'ils ne peuvent pas faire...

Voilà pourquoi j'ai donné cette place de choix, introductive, à la disposition de l'espace-temps. Il me semblait falloir l'aborder d'abord, l'avoir bien en tête, afin de relativiser la notion de pouvoir. Sa dimension sensitive et subjective la relativise.

Les sièges et les institutions

Voici un point qu'il s'agit enfin de poser puisque certainement, certains d'entre vous l'attendaient en entendant parler du pouvoir. Je vous renvoie encore une fois à l'annexe 4 qui offre un résumé des diverses institutions agricoles et de leurs relations.

Je vais commencer par vous parler des organismes, à partir des organigrammes, des brochures, et des discours reçus dans les institutions creusoises : FDSEA, Chambre

d'agriculture, SAFER, DDT, MSA. Je ne me suis pas particulièrement concentré sur ces discours (par rapport à ceux des paysans) et n'en ai pas retiré grand-chose ; le langage est souvent professionnel, mesuré. En tout cas, toutes ces institutions fonctionnent par siège. La FDSEA étant majoritaire à la Chambre d'agriculture, elle a presque un rôle institutionnel.

-La particularité de la FDSEA, me dit le directeur creusois, c'est que nous sommes dans une structuration très pyramidale (avec élus communaux, cantonaux, bureau départemental avec président et vice-président, puis régional et national). Il rapporte un exemple sur la réforme de la PAC : « Nous avons travaillé, pas sur le plan local, pas sur le plan départemental, mais dans les échelons régionaux nous apportons notre pierre à l'édifice : nous proposons des idées, des pistes du travail qui sont ensuite relayées par le national de façon qu'il en tienne compte lors des négociations au niveau parisien ».

C'est un mouvement ascendant (de représentation) qui est évoqué, mais où l'échelon local paraît éludé, l'agriculteur du Plateau n'aura d'autre option que de se rendre au siège régional pour émettre une proposition : on voit la difficulté qu'il peut y avoir à se saisir du pouvoir décisionnel (de siège) au sein d'un organigramme. Et encore : le but n'est que de négocier.

-On prend le pouvoir qu'on veut bien se donner, reprend le directeur de la FDSEA creusoise, nous ne sommes pas décisionnaires, nous avons un rôle de proposant.

Il signale même un rôle de « pompiers ». Le siège à la FDSEA va servir à faire du « lobbying » : « Les élus nous écoutent plus ou moins selon les tendances politiques ».

La FDSEA siège à la Chambre d'agriculture de la Creuse en tant que syndicat majoritaire mais les sièges syndicaux servent aussi... d'autres sièges, attribués de manière plutôt historique que représentative :

-Le syndicalisme est la mère des autres organisations agricoles [...], nombre d'entre elles sont issues du syndicalisme, que ce soit le secteur bancaire, assurantiel, de la coopération : tous ces éléments sont des émanations des premiers syndicats.

-La Fédération est omniprésente dans les autres organisations.

-Nous avons des représentants FDSEA qui sont membres du Crédit agricole, nous avons des listes qui sont au conseil d'administration de la MSA, [...] dans les coopératives il y a des membres de la FNSEA.

-Y'a pas de quotas, en terme de représentation, précise-t-il.

On se trouve donc dans des sièges historiquement acquis, du fait des initiatives concomitantes de lancement de divers organismes. La FDSEA siège également au conseil d'administration de la SAFER Limousin (voir annexe 13), contrairement aux autres syndicats, tout comme des représentants des 3 Chambres d'agriculture départementales (La FDSEA possède donc 4 représentants). Siègent aussi à la SAFER Limousin, outre des représentants des conseils généraux, un représentant du Crédit agricole (en plus du président qui se trouve être administrateur de la caisse locale d'Ahun) et un de la mutuelle du Centre Ouest. Mais sur les

dossiers d'attribution des terres, la SAFER s'est dotée d'une commission consultative où les syndicats organisés dans le département envoient chacun un représentant.

Les sièges syndicaux (FNSEA) ou de commissions sont, en effet « consultatifs ». Ce sont des sièges d'influence sur les décisions politiques. Mais celles-ci sont renvoyées à des sphères différentes, politiques : Paris ou Bruxelles. Le ministère finance en effet divers organismes qui n'ont pourtant pas des statuts « publics » : SAFER (Société anonyme de droit privé) et MSA où, dicit un employé, « *on est financés par le ministère de l'agriculture mais on n'est pas considérés comme fonctionnaires, on est des salariés privés [...]. Les embauches, c'est des entretiens, pas des concours* ». Au contraire, les employés de la DDT passent un concours et sont fonctionnaires de l'État, rattachés hiérarchiquement à la préfecture.

L'employé de la DDT me disait qu'ils avaient « peu de pouvoir », que l'installation de paysans voulant la dotation dépendait essentiellement des banques : « L'avis du financeur est primordial ».

Une commission donne aussi son avis sur les installations (et fixe le taux des aides). On y retrouve des représentants syndicaux, essentiellement FDSEA, et des représentants des collectivités de l'État (voir la liste des membres en annexe 13).

L'employée au point installation de la Chambre d'agriculture de la Creuse signalait la difficulté à atteindre le SMIC (obligatoire pour toucher les aides). Elle disait que les agriculteurs n'y parvenaient guère mais qu'eux ne pouvaient pas plaider pour un aménagement régional (en dessous du SMIC). En revanche, il y avait une souplesse.

Au niveau creusois et limousin, on trouve donc une présence accrue de la FDSEA sur les sièges, le fait est décrit pour le niveau national :

« Des Chambres d'agriculture au Crédit agricole en passant pas la Mutualité sociale agricole (MSA), l'accompagnement de toute la vie professionnelle d'un agriculteur français a ainsi été délégué à des organisations plus ou moins contrôlées par la FNSEA. Sur le plan politique, la cogestion s'est traduite par la consultation systématique, et bien souvent l'association, des représentants de la FNSEA pour toutes les décisions concernant l'agriculture. » [Gallon, Flatres, 2008]

Mais les sièges locaux ne suffisent pas à fixer des règles adaptées à la région. Certaines décisions concernant l'attribution de terres peuvent se prendre au département (SAFER) mais, dans l'ensemble, les décisions politiques relèvent de la sphère politique nationale ou européenne. Localement, on peut fermer certaines fois les yeux (souplesse) et les sièges sont prétextes à influence politique ou à favoriser les amis : j'ai déjà relaté qu'un paysan de Nedde membre de la SAFER a essayé (en vain) d'empêcher l'installation d'un jeune sur Nedde pour que les terres aillent à l'agrandissement (entre autres, à ses amis). Les sièges servent aussi une influence proprement verticale, de haut en bas, du fait de la hiérarchie, comme on peut le voir avec le cas des conseillers agricoles dans la thèse de Brunier [2012] :

« En tant qu'intermédiaires du projet modernisateur, ils sont les instruments d'une politique sur laquelle ils n'ont pas véritablement prise. Mais en tant que relais privilégié des représentants de la petite et moyenne paysannerie auprès des agriculteurs, ils jouent un rôle bien plus important que celui de simple courroie de transmission. »

Ils peuvent influencer les paysans du fait des amitiés ou de la proximité qu'ils gardent avec eux. Reste encore que le pouvoir propre au siège : celui de décision, de légiférer, demeure toujours plus haut. Le département ou la région ne sont que des boîtes intermédiaires.

Outre l'influence, certains sièges servent à la formation d'un réseau institutionnel, qualifié de « mafieux » par certains paysans, plus ou moins formel, politiquement de droite où la FNSEA est très présente. A Guéret, les sièges de la Chambre d'agriculture (fait récent), de la MSA, du Crédit agricole se côtoient, sont dans la même rue, voire le même bâtiment. C'est le parfait symbole du siège centralisé dans la capitale, en un lieu géographique et économique : celui des bureaux de Guéret, en périphérie immédiate du centre-ville.

Le comportement de certains paysans qui adhèrent à la FNSEA pour obtenir davantage de droits à primes que d'autres, comme l'a avoué un paysan de Tarnac (voir I.6, tendance institutionnelle), renforce le sentiment d'institution mafieuse, de copinage, le siège apportant alors une possibilité financière, qui nous renvoie à la volonté d'utiliser un pouvoir de capital. Ce pouvoir est peut-être perçu comme plus saisissable que l'édiction de normes et de règles, que les décisions sur la vie agricole qui doivent être l'apanage du pouvoir de siège. Le pouvoir de siège peut instaurer une domination à caractère clanique : on conforte certains sièges dans l'espoir d'obtenir des retombées matérielles par connaissances, il faut alors montrer une certaine allégeance, au moins morale, à qui vous octroie les primes.

Quant à la participation des paysans aux institutions, j'ai pu dire ce qu'il en était dans la partie I.7 et I.6 (tendance institutionnelle) : certains, parmi ceux qui ont un poste d'administrateur, en attendent une retombée matérielle, d'autres disent le faire pour « être au courant », mais aucun n'a signalé un poste de pouvoir décisionnel que ce soit pour un siège au Crédit agricole, à la MSA, à la Chambre ou simplement au syndicat (Confédération paysanne, FDSEA ou Modéf). La petite domination locale issue de l'appartenance au réseau de la FDSEA en siège se remarque surtout par l'orientation des capitaux, voire des terrains à louer ou à vendre.

Le siège peut se trouver bien davantage lié au capital financier par le biais des grandes entreprises. Xavier Beulin, qui préside la FNSEA⁹⁰ (niveau national), est aussi président de Avril-Sofiprotéol (industrie oléagineuse qui détient, entre autres, des parts dans Limagrain) et les intérêts financiers du groupe orientent inévitablement les décisions politiques de la FNSEA de par le doublon de sièges. Ivan Chupin et Pierre Maurice [2013] détaillent le fait que cette position permet d'orienter la presse et de se garnir d'un pouvoir d'influence (issu du siège et du capital de grandes firmes agricoles) : la FNSEA participe financièrement à la revue

⁹⁰ Depuis le 16/10/2010.

« La France agricole » (qu'on peut considérer comme sa « courroie de transmission »), revue détenue à 25 % par Avril-Sofiprotéol, à 75 % par Isagri (fabricant de logiciels pour l'agriculture), les auteurs signalent même que « à travers le groupe de presse Réussir, [la FNSEA] possède près de la moitié de la presse professionnelle agricole départementale, soit une quarantaine de titres ». La FNSEA use de ses sièges pour influencer le public et surtout les agriculteurs. De même, elle peut influencer le CSA et utiliser son pouvoir de siège législatif :

« Le 18 décembre 2012, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) a établi la liste des « expressions directes » pour 2013 au profit de certaines formations politiques et syndicales dont les organisations agricoles. Comme chaque année, la FNSEA est le seul syndicat agricole à se voir reconnaître un temps d'antenne. »

Il reste que ce temps, reconnu, ne fait pas forcément ni la présence, ni la puissance de la voix médiatique. Néanmoins on voit que des sièges sont utilisés à des fins de domination, avec des intérêts non masqués des grandes firmes, nous renvoyant à l'analyse de François Purseigle sur les agricultures de firmes [Etudes rurales n°190, 2012]. Localement, c'est par la presse professionnelle agricole que cette domination se ressent.

Si la banque, en l'occurrence le Crédit agricole, a pouvoir d'accorder ou non un prêt à l'agriculteur, on peut retrouver cette concomitance du pouvoir financier (le crédit) et du pouvoir de siège (la décision de l'octroi). Avec des primes qui peuvent dépasser les 50000 euros annuels, le paysan est une manne d'investissements pour le Crédit agricole, il a donc tout intérêt à lui faire contracter des crédits, d'autant plus si ceux-ci sont investis dans du matériel que, à défaut de paiement, la banque peut toujours se réserver le droit de réclamer. Des paysans qui, pourtant, semblent avoir peu de moyens, obtiennent souvent des crédits, à eux ensuite de dégoter les primes qui leur permettront de les rembourser.

Le pouvoir décisionnel que confère le siège, à un niveau local, est difficile à percevoir, et on est plus facilement ramené à un pouvoir qui serait celui de l'appartenance à un réseau ou à un pouvoir d'influence, mais plus sûrement, on a toujours quelqu'un au-dessus de soi et le pouvoir du réseau et d'influence reste à double sens, du fait des obligations qu'on peut contracter en tant que maillon de la chaîne hiérarchique. Un pouvoir de siège, avec des acteurs financiers, peut aussi se mêler au pouvoir de capital.

La propriété paysanne : la terre, les biens et l'argent

Tous les paysans ne perçoivent pas des primes faramineuses, mais par certains, transitent d'importantes sommes d'argent. Sur le plateau de Millevaches, ils émargent à la prime « montagne » (ICHN⁹¹) et à la prime « à l'herbe » qui sont fonction du terrain exploité.

⁹¹ Indemnités compensatoires de handicaps naturels.

Ce dernier est souvent, au moins pour partie, la propriété du paysan. Il peut aussi être loué : le terrain ne constitue, en ce cas, pas un capital foncier.

Les bénéfices que se dégagent les paysans chaque mois ne semblent, d'après leurs dires (et rien ne l'indique dans leur mode de vie), pas supérieurs à ceux d'une personne exerçant un autre métier. Il n'empêche que certains investissent dans du matériel, des mises aux normes, du terrain ou des bêtes et, pour cela, s'endettent auprès des banques. De cette manière, une grande partie de l'argent finit au Crédit agricole ou dans les caisses d'entreprises (de construction de bâtiments, de matériel agricole). L'argent n'est donc pas maîtrisé par le paysan : quand il vient en masse, il provient des États (primes) et est géré par le Crédit agricole. Je n'ai vu aucun retraité paysan afficher une richesse financière. Bien plus, ils semblent attachés à préserver ou consolider un capital foncier local : la terre et la maison.

La course à l'agrandissement, pour les primes (donc pour l'argent) est qualifiée d'inutile par nombre de paysans, souvent de taille plus modeste.

Un couple de paysans de Nedde, proche de la retraite, me signalait par exemple qu'ils s'en sortaient aussi bien que les gros paysans car ceux-ci s'endettent et se mettent dans des situations délicates.

Ce propos m'a été plusieurs fois répété, notamment pour condamner l'agrandissement. L'argent peut donc opérer, non pas comme un gain de pouvoir sur sa vie, mais comme une dépendance vis-à-vis des banques. Un retraité de Peyrelevade offre le même regard critique :

-Maintenant, c'est tout pour le Crédit agricole, conclura-t-il, il n'aide même plus les paysans. Le fils a des gros crédits pour acquérir du matériel, une stabulation. Il a racheté une maison à crédit, même pas pour lui, mais pour la louer, alors que la location n'est pas rentable, surtout par ici. Il a tout fait retaper par les ouvriers, des professionnels, il n'a rien fait lui-même. Ça lui a coûté une fortune.

L'agrandissement, bien souvent, nécessite en même temps des investissements. Sans quoi, les champs ne constituent qu'un capital foncier « au sol », sont propriété, pas forcément exploités ni surtout entretenus : ils permettent de toucher des primes le temps de l'exercice et pourront être loués à la retraite. Dans ce cas là, la banque est évidemment moins présente.

À la retraite, le paysan peut disposer d'un capital foncier important. C'est le cas pour certains éleveurs qui possèdent des bâtiments, du matériel, un troupeau et souvent des terres. Ils peuvent donc le revendre et améliorer leur retraite. Le revenu « retraite » de la MSA ne m'a jamais été décrit comme important mais toujours comme ridicule. Et souvent aléatoire : un paysan de Faux a dit que son père touchait 1000 euros par mois et que lui, pour les mêmes terrains, n'en toucherait, selon les estimations faites, que 500 euros par mois. La location de terrain ou la revente de l'exploitation peut permettre d'améliorer ce fonds.

Il n'en reste pas moins que le paysan doit trouver un repreneur : c'est plus facile pour les terres que pour les bâtiments, d'autant plus que les normes changent et, surtout, qu'ils

coûtent cher. Les investissements peuvent s'arrêter à leur aspect fonctionnel pour un temps très limité.

La propriété, c'est le pouvoir d'être « *chez soi* ». Plusieurs éleveurs ont démarré leurs remarques sur le pouvoir ainsi : « *On est chez nous* ». Mais certains ajoutent, à l'image d'un paysan de Rempnat : « *mais de moins en moins. On est chez nous mais on ne décide de rien* ». Ils font alors référence aux normes, dont certaines découlent de certaines primes, d'autres de contraintes environnementales qui restreignent leur marge de liberté.

-On fait quand même ce qu'on veut, préfère voir un autre paysan de Rempnat. Si demain je veux faire de l'épeautre, je fais de l'épeautre. On n'est pas assigné à faire une seule tâche. Ce paysan va d'ailleurs s'essayer aux veaux de lait.

Certes, la propriété (ou la possession de terrain) n'est pas le seul pouvoir qui intervient ici mais aussi l'initiative, voire le désir d'autonomie.

On peut aussi décider à qui on loue son terrain et par là, participer à une dynamique paysagère ou démographique locale. Louer son terrain à un paysan, c'est l'assurance qu'il soit entretenu plutôt qu'il ne finisse enrésiné (ça a été le cas pour de nombreux paysans autour de Pigerolles et Féniers); prêter ou vendre du terrain à un jeune qui arrive, c'est lui permettre de s'installer dans la région (ç'a été le cas d'un paysan retraité de Tarnac qui a vendu du terrain à une jeune qui va planter des arbres fruitiers). Autrement dit, la propriété est alors utilisée pour avoir une liberté de choix.

Certains habitants qui ne sont pas paysans s'indignent d'un pouvoir foncier échu aux paysans : ces derniers se croient, pour les premiers, tout permis, en particulier ils se croient le permis de polluer parce qu'ils sont chez eux. Des habitants me servent donc un discours inverse de celui de certains paysans, discours qui vaut pour tout type de propriété terrestre. Un habitant de La Villedieu prend l'exemple de la forêt :

« Qu'un propriétaire d'une plantation de châtaigniers malades décide d'y mettre des pesticides par hélicoptère, c'est son droit. Qu'il impose à son voisin de le respirer, est-ce que c'est toujours son droit ? Qu'il foute en l'air une certification « bio » d'un champ, on est toujours dans le droit... Moi, je revendique mon pouvoir sur l'air que je respire, sur l'eau que je bois, sur les paysages, l'endroit où je vis. »

Ce pouvoir sur l'environnement utilisé (ne serait-ce que pour les besoins biologiques et la santé) entre en conflit avec celui sur l'environnement approprié. On a une opposition de même ordre avec l'usage des chemins entre promeneurs et paysans, lesquels s'approprient parfois des chemins peu employés, les fermant et les intégrant à leur parcelle.

Du fait des agrandissements des exploitations et de la possession des terres, certains habitants n'hésitent pas à qualifier les paysans de « *nouveaux seigneurs* » : ceux-ci restent presque les seuls propriétaires de terres. Cette métaphore moyenâgeuse était déjà utilisée par Elisée Reclus [1908] pour condamner les grandes propriétés :

« *Le grand domaine mange la terre autour de lui et conduit à un désastre à peine moindre que l'inondation ou l'incendie car il aboutit également à la ruine des populations et parfois aussi à celle de la terre elle-même* » et « *que ce soit ou non son intention, il cherche à détruire dans son milieu les éléments démocratiques et à reconstituer un monde féodal où le pouvoir appartient à celui qu'il juge le plus méritant, c'est-à-dire à lui-même et, à défaut de mérite, au plus apanagé* ».

Au contraire des seigneurs, les paysans travaillent tout de même leurs terres et si la plupart, en se regroupant à plusieurs, embauchent quelquefois un salarié, on est loin, sur le plateau de Millevaches, du grand propriétaire terrien qui fait travailler sa terre par d'autres et en récolte les fruits.

La notion de mérite peut demeurer vive pour quelques paysans, je l'ai rencontrée chez l'un d'eux :

Sur la commune de Peyrelevade, un paysan m'a parlé de ses gros voisins, qui ont beaucoup de terres en disant qu'ils avaient une « belle » exploitation, qu'ils avaient réussi et mérité⁹².

Mais plus souvent, l'agrandissement m'a été décrié d'une simple phrase : « *Je n'aime pas les gros* », ou « *Il y en a qui voudraient avoir le village pour eux tout seuls* », propos qui critiquent la cupidité. Certains paysans, et surtout certains habitants parlent d'une nécessité d'une redistribution plus équitable des terres.

J'ai déjà pu mentionner l'exemple de « Terres de liens » dont les acquisitions visent à supprimer le caractère héritable de la propriété pour les paysans et qui signent des baux à vie avec ceux-ci. Il reste que la fondation Terre de liens, elle-même, joue sur le levier de la propriété : elle reste propriétaire. Cependant, elle essaie de défaire certains pouvoirs de domination dus à cette propriété et lutte contre sa concentration. Le paysan jouit de la possession des terres sans jouir de la propriété : on se rapproche de la distinction souhaitée par Proudhon.

Si la possession de terre relève en soi une telle importance, c'est bien parce qu'elle permet d'être travaillée et d'assurer des besoins vitaux (la nourriture) sans recourir de manière nécessaire à l'argent : cela renvoie à l'autonomie. La culture de la terre permet une relative autonomie alimentaire. Et également diminue les besoins en argent.

Certainement, plus elle est inégalement répartie, plus elle peut être utilisée dans un but de domination, de par les droits que confère la propriété (bien qu'en opposition parfois, avec d'autres droits, par exemple celui à la santé si on se place dans le cadre de l'écologie), elle représente alors également un pouvoir financier. Celui qui détient beaucoup de terrains peut les louer, peut vendre sa production. Et il peut très bien décider de ne pas la vendre : il exerce par ce biais une forme de pression sur ceux qui pourraient dépendre de sa production :

⁹² Discours déjà utilisé pour parler de la perception de la taille des exploitations.

« En tant qu'interventions de l'État, les politiques agraires dépendent surtout des objectifs assignés à l'agriculture par les classes dirigeantes. Ces objectifs varient d'un pays à l'autre, selon la situation économique, et la nature de classe de l'État.

La paysannerie ne parvient presque jamais au pouvoir, même dans les pays où elle représente un fort pourcentage de la population. Elle n'est donc pas à même d'imposer son point de vue dans la conception et la mise en œuvre des politiques agraires. Son rôle se limite souvent à des critiques formulées a posteriori. Mais l'histoire montre cependant que les politiques qui ne tiennent pas compte des moyens et des aspirations des agriculteurs sont toutes vouées à l'échec. Face à des politiques agraires qui ne conviennent pas, la paysannerie est souvent capable de manifester des formes de résistance qui se traduisent presque toujours par de moindres productions commerciales.

Pour intervenir efficacement auprès des agriculteurs, les classes dirigeantes doivent donc concevoir les moyens les plus à même de créer les conditions permettant une adhésion de la paysannerie à leurs projets. Il importe alors de bien connaître les réalités agraires et d'agir sur les éléments présidant effectivement au choix de l'évolution des systèmes de production agricole. En tout état de cause, il convient de laisser aux agriculteurs une très grande capacité d'initiative pour la mise en œuvre du système. » [Dufumier, 1986]

La « production commerciale » est un capital qui peut, malgré l'absence de siège (c'est ce que souligne Dufumier), jouer un rôle politique. Pour les décideurs « en siège », il faut tenir compte des paysans et, finalement, leur laisser le pouvoir de la conduite agraire de leur exploitation. Il ne s'agit plus alors que de les influencer vivement, par les primes ou par le marché.

« On dépend du marché », m'ont dit plusieurs paysans. Plusieurs ajoutent à la dépendance du marché pour la vente des bêtes, vaches ou moutons, la dépendance à l'achat d'aliments pour nourrir les bêtes l'hiver, et au prix du carburant. L'un d'eux, sur Peyrelevalade, rapporte même que c'est surtout le prix des intrants qui ont augmenté et que cette hausse leur ôte tout pouvoir d'achat, les rend totalement dépendants des primes.

Ce qui peut mener au constat suivant : le pouvoir, c'est le marché.

À l'intérieur de la cellule familiale, celui qui possède (souvent l'ancien) peut user de cette propriété comme d'un moyen d'autorité, pour conforter un statut de chef. Il peut léguer ou non sa propriété, défendre l'accès à la ferme. On se place alors dans l'utilisation du droit conféré par la propriété. On est reconnu comme le « propriétaire », le « chef » d'exploitation. C'est un statut qui peut faire qu'on se sente en sécurité, laquelle peut apporter une certaine confiance, qui se dégage, et alors se mue en charisme. Mais ici, on se trouverait sur un aspect purement psychologique et perceptif.

Des manifestations de l'autorité morale ou du charisme ?

On peut parler des « autorités » pour parler du gouvernement et on est renvoyé alors au pouvoir de siège exécutif ou législatif. L'autorité morale et le charisme sortent du droit écrit. L'autorité, même parentale, n'est pas spécialement une valeur reconnue, j'ai déjà cité le cas de plusieurs fils de paysans qui s'éloignaient des directives parentales : un fils d'un paysan de Nedde qui s'est installé sur Faux, un fils d'un retraité de Peyrelevade (que je viens de citer) qui change de village, s'éloignant de la tutelle paternelle et qui investit en masse, un autre fils de paysan de Peyrelevade qui a apporté des vaches au troupeau (ceux-là tournent le dos à une tendance familiale en investissant et en dépendant plutôt des institutions et de la banque), un fils de paysan de Gentioux qui a quitté le modèle semi-productif de son père pour vendre en direct, un autre qui n'a plus renouvelé sa demande de primes. Ce n'est pas parce qu'on reste paysan, sur le domaine du père, qu'on suit les prérogatives de l'ancien. Sur ce point, on peut difficilement percevoir un pouvoir d'autorité dans le milieu familial paysan. Anne Stamm [1983] le relevait déjà :

« L'ancien qui a gardé les rênes n'ose plus imposer son absolutisme. La possession de la terre fonde encore l'autorité mais l'expérience est devenue insuffisante pour la gestion d'un domaine. »

C'est-à-dire que certains jeunes, qui sont allés à l'école, qui y ont appris des choses qu'on ne leur disait pas dans les familles, peuvent utiliser ce savoir pour remettre en question l'autorité du père ; on peut voir la même chose avec le savoir issu du courant bio, sauf qu'il tient davantage à la fréquentation de cours de biologie ou d'un réseau bio que d'une formation agricole classique (tout du moins, l'intérêt ne se porte pas sur les mêmes points). Si le jeune use de son savoir, ce n'est pas pour autant que l'ancien reconnaît le savoir que son fils a acquis, ce qui se retrouve dans les discours du type : « on vous vend du rêve », « on vous apprend à acheter des tracteurs » ou même dans le fait, comme le considère un paysan de Faux, qu'il y en a beaucoup, à l'école, qui vont en cours et qui n'en ont rien à faire. Ce manque de réflexion des jeunes, imbus de leurs connaissances nouvelles ou techniques, est en revanche un discours qui peut passer auprès des autres habitants. Certains habitants me l'ont ressenti. Dans le courant écologiste, on critique de même ce manque d'observation de la nature et reconnaît donc une autorité reconnue de l'ancien, qui a de l'expérience, qui sait certaines choses de la nature.

Moi-même ai-je rencontré, au sein des familles, quelques manifestations d'autorité ? Il m'aurait vraiment fallu voir l'intégralité des familles, et voir les membres ensemble, pour pouvoir répondre. Il m'a semblé, même quand j'ai vu des parents avec des enfants, ou des couples, qu'un chef moral se dégageait rarement. C'est que l'autorité parentale n'est plus spécialement une valeur, n'est elle-même plus perçue comme morale ; sans fondement autre que l'âge, le sexe et la propriété, il s'agit d'une domination.

Chez un couple de paysans (à la retraite) de Faux-la-Montagne, j'ai pourtant senti une domination masculine dans le discours : seul l'homme parlait. Sa femme l'écoutait. Quelle patience elle avait puisqu'on m'a rapporté que le vieux n'était qu'un affabulateur, que lorsqu'il était paysan, il courait les réunions (car ayant fait partie de toutes les institutions) et que c'est sa femme qui s'occupait des brebis toute seule. Aux yeux des autres, il avait donc très peu de crédibilité et très peu d'autorité. Est-ce un signe ? Un artisan de Faux a mis deux ans pour lui faire un devis. Il a par ailleurs déclaré qu'il n'avait pas d'influence lors des réunions institutionnelles, que sa parole pouvait être entendue, mais à côté : dans des rencontres non officielles comme lors de remises de médailles grâce à ses « galons de l'armée ». La décoration virile qu'il revendique lui aurait-il donné un sentiment d'autorité ? Et cela dit, la conduite de l'exploitation s'en ressentait-elle réellement, puisque c'est sa femme, essentiellement, qui la conduisait ?

J'ai rencontré un couple père-fils à Nedde où seul le père, retraité, parlait. Quand je répétais ma question au fils, il disait simplement qu'il ne savait pas. Exemple :

Moi : Avez-vous du pouvoir de décision sur ce que vous faites ?

Fils : Ben je sais pas (il regarde le père et l'indique du menton).

Père : Oh moi, je décide plus rien. Je donne des conseils mais il ne les écoute pas.

Le fils est peut-être timide, mais le père détient une certaine autorité (qu'il nie) sur le fils puisque c'est lui qui seul parle en ma présence. Cette autorité peut lui venir d'un discours moral assumé : « On n'emploie pas de phytos », « On est des paysans de gauche », « Nous, c'est bien du bio », « L'argent ne rend pas heureux », avec une note de philosophie qu'il sert entre des silences, et ce sont les silences qui donnent force à la parole : « Y'en a qui disent qu'ils ont réussi leur vie. Mais ça veut dire quoi réussir sa vie ? »

Quelques paysans m'ont été signalés par d'autres comme charismatiques, ils m'ont dit qu'il fallait aller les voir. Quels ont été les traits de leurs personnalités qui les ont rendus charismatiques ? Parfois, c'est un humour caustique, une capacité à critiquer le milieu agricole, une vivacité d'esprit, parfois c'est une certaine conception nonchalante du métier, une volonté de rester petit en « se la coulant douce », parfois c'est au contraire la présence sur la commune et le fait qu'il s'arrête discuter au bistrot, cela doublé de la réputation de « travailler beaucoup » et d'avoir, aussi, un discours critique, pour un couple c'est parce qu'il a totalement refusé les primes et vit en autonomie. A ces paysans, il faut encore ajouter des « personnalités » qui ont aussi des mandats politiques ou qui en ont eu comme Thierry Letellier, maire de La Villedieu ou Pierre Simons, ancien maire de Gentioux. Ce sont certainement les paysans les plus cités par les autres et perçus comme charismatiques.

Beaucoup d'entre eux ont en commun un discours qui serait, à l'image du vieux père de Nedde, être d'ordre « moral » sur l'agriculture, ils critiquent ouvertement les « gros » paysans. Leur charisme n'a pas vocation à domination, ils font même plutôt figure de libres penseurs. Sur un plan éthique, l'autorité s'oppose au charisme, la première tenant à la poigne

du chef et à la domination dont certains (les enfants par rapport aux parents ou les femmes par rapport aux hommes) veulent s'extraire, le second est lié à une capacité d'expression claire ou critique, ou à un mode de vie assez original, à une compagnie appréciable sur le plan amical ou intellectuel.

Ce charisme leur apporte-t-il un certain pouvoir, une portée de leur discours ? Assez pour qu'on les cite, pour qu'on m'incite à aller les voir : ils sont, pour certains, des références, des notoriétés locales. Certaines personnes leur prêtent même de l'influence du fait de leur personnalité. Si je n'étais pas allé voir tous les paysans sur mes sept communes en question, vraisemblablement, j'aurais essayé de rencontrer au moins ceux-là.

Moi-même, quand je rencontre certains paysans, le fait que je sois de la région, d'une famille de paysans, me donne aux yeux de certains, sinon une autorité, une certaine légitimité. Plus généralement, le fait d'être paysan, dans le monde rural, peut donner une légitimité de parole aux yeux de certains habitants. Les paysans sont à prendre en compte dans toutes les questions de ruralité : ils faut faire avec eux car ce sont eux qui s'occupent de l'espace rural. Certains conseils municipaux sont sûrement (c'est une hypothèse que je prends) contents de compter des paysans pour se légitimer. Lors des dernières élections municipales, certains paysans ont été démarchés. Le fait que l'activité puisse être perçue comme n'étant pas de tout repos, donne aussi une certaine considération au paysan. Les avis des paysans ou leurs inquiétudes ne sont pas à négliger : c'est certainement aussi ce qu'entend Marc Dufumier quand il signale que les politiques doivent tenir compte des « *aspirations* » des agriculteurs.

Le fait que, dans le milieu rural, beaucoup de personnes ont de la famille dans le monde paysan, ou bien des voisins ou des amis paysans, place l'activité de ceux-ci au cœur des sujets ruraux. La pratique de la ruralité, parfois un savoir-faire, est reconnue chez les paysans. L'autorité morale peut, dans ce cas, à nouveau provenir d'une forme de savoir ou d'expérience. Mais, d'une manière générale, elle ne m'apparaît pas comme la forme de pouvoir la plus présente parmi les paysans du Plateau, ni la plus revendiquée.

Les connaissances paysannes

Le savoir est une question de pouvoir : de nombreux auteurs comme des habitants s'emploient à le dire. Pour Foucault ou Bourdieu, le savoir peut même devenir un élément de domination. Auriokatou Traore [2010] rappelle comment et nous enjoint de considérer chaque paysan comme dépositaire d'un savoir.

« Derrière les savoirs, il n'y a pas que des acteurs, mais aussi des façons de penser et d'agir, de transmettre d'un individu ou d'un groupe à un autre, à travers cela, des rapports de domination. On dépasse le seul domaine de l'agriculture et du savoir agricole. Le savoir en général est un signe de puissance. Des types de savoir (mythique, médicinal, agricole)

qu'on rencontre en milieu rural, le savoir agricole est le plus ouvert. On trouvera que toute une communauté possède les mêmes savoirs agricoles tandis que les autres types de savoirs sont beaucoup plus protégés, très personnalisés. Cette perméabilité du savoir agricole permet qu'on s'y introduise pour mieux l'explorer afin d'en déterminer les éléments pertinents. Il est évident que cela passera par les acteurs paysans. Mais, en ne s'intéressant qu'aux paysans-chercheurs ou innovateurs [...], nous risquons seulement de soutenir les agriculteurs qui savent ou ont su tirer profit des nouvelles alliances avec les intervenants extérieurs et exclure tous les autres qui, pourtant, montrent par leurs stratégies multiples, leur volonté à lever ou à contourner les nouvelles contraintes liées au changement. Par ailleurs, les paysans-chercheurs ou innovateurs ne sont pas forcément ceux-là qui détiennent le savoir local. »

À titre d'expérience, de savoir-faire, pratique, de connaissances apprises, chaque paysan sait, en effet, des choses. Il en sait aussi sur la région, sur les personnes de la région, sur la vie paysanne en général. N'est-ce pas pour cela que je vais les voir. Chacun à quelque chose à dire... ces choses nous intéressent ensuite plus ou moins. Et c'est aussi, rejoignant en partie le charisme, que le fait de dire des choses intéressantes est une transmission de savoir. Celui-là peut alors être domination ou influence. Bien sûr, tout dépend de ce que chacun fait d'un savoir qu'il transmet. La domination demande un mécanisme plus précis : la volonté d'imposer un savoir pour orienter le regard, cela peut s'effectuer par la détention de multiples titres de presse, ou par des liens avec des grandes firmes, voire avec la recherche publique (c'est le cas pour l'INRA, ne serait-ce que pour la commercialisation de certaines variétés) qui mettront en œuvre des moyens financiers pour imposer ou suggérer certains savoirs plutôt que d'autres, dans le but, par exemple, de contrôler le marché.

Le savoir paysan, comme le savoir local, peut venir des paysans locaux ou peut venir de l'extérieur : l'important, comme Foucault le souligne, c'est d'avoir accès aux intérêts et aux motivations qui sont derrière le savoir, son caractère autoritaire ou de libération en dépend en grande partie, tout comme il dépend de la capacité à recevoir un savoir, de la distanciation qu'on peut mettre ou non entre soi et un savoir reçu (ou transmis).

J'ai relevé plusieurs origines du savoir concernant la paysannerie.
-L'école, et en particulier l'école d'agriculture. Mais certains élèves disent que les cours ne leur servent à rien, que c'est surtout le moment d'apprentissage pratique, chez un paysan, qui leur apporte. Et encore, un « néo-rural » m'a signalé qu'un élève lui avait avoué qu'ils n'apprenaient des choses qu'avec les néo-ruraux, les autres paysans ne proposent ou rien de neuf, ou bien n'entrent pas dans une démarche de formation. D'autres élèves, au contraire, essaient de mettre en application certains savoirs de l'école, ils les décrivent comme « utiles ». La Chambre d'agriculture est en lien étroit avec le lycée agricole (c'est le cas à Ahun), elle y organise des formations. Il y a des cours sur l'agriculture industrialisée : 56 heures en Bac Pro sur la conduite d'un élevage « hors-sol », c'est donc que la formation juge ce cours assez digne éthiquement d'être enseigné au lycée professionnel.

-Les savoirs scolaires externes à l'école d'agriculture. Ils peuvent venir de la faculté, d'une formation en agronomie, de cours liés à la biologie. On trouve, par exemple, une licence en agriculture biologique (conseil et développement) à Clermont-Ferrand : les domaines peuvent être divers et variés, ils ne font pas spécialement suite au Bac Pro. Au contraire, plusieurs formations universitaires font plutôt suite à des filières généralistes. L'offre étant plus diverse, le choix de l'élève envers ce qu'il peut apprendre est plus large.

-Les savoirs bibliographiques, qui font parfois figure de savoirs « savants », car produits par des chercheurs ou des personnes très calées sur leurs sujets. Ils possèdent également diverses sources. Les thèmes sur l'agriculture biologique, qui peuvent toucher des personnes sans formation agricole aucune ou des consommateurs, font l'objet de nombreux ouvrages.

-Les colloques, réunions, journées de rencontres avec des intervenants. Ils peuvent être organisés par les Chambres ou les syndicats, mais aussi par des personnes diverses, par exemple des consommateurs d'agriculture biologique. Sur le plateau de Millevaches, ces journées tournant autour de l'agriculture bio, locale, sont nombreuses. Elles peuvent prendre la forme d'échanges de savoir-faire pratiques. On rejoint ici l'influence et l'initiative. Les intervenants peuvent tout à fait être des paysans.

-Les savoirs transmis oralement, d'un paysan à l'autre ou d'une personne à une autre. Les paysans vont parfois chercher l'expérience chez le voisin, c'est le cas, par exemple, d'éleveurs de brebis qui se sont installés à Gentioux. Ils n'y connaissaient pas grand-chose et ont, en partie, appris l'élevage de moutons grâce aux voisins.

-L'expérience et la pratique. À force de faire (ou de voir faire), on acquiert aussi des connaissances, des savoir-faire, des tours de main, ces savoirs permettent d'améliorer la conduite de son activité propre. Ils ne se transmettent pas obligatoirement, ni ne se transposent forcément d'une personne à l'autre.

-Les expérimentations. Les paysans font aussi des tests : quelle plante, quelle race de bêtes s'adapte mieux à quel terrain par exemple, qu'est-ce qui peut protéger une plante. L'application d'un savoir théorique ou transmis oralement relève aussi sa part de choix et d'expérimentation : il faut prendre le risque de le tester chez soi pour voir si ça marche. Les expérimentations peuvent être l'application de déductions logiques ou d'observations : telles vaches se grattent souvent (à cause des parasites), on peut donc leur installer des brosses dans les étables ; le métabolisme de la vache n'a pas de raison de supporter l'ensilage à haute dose et puisque c'est de l'herbe fermentée, leur foie s'en ressent nécessairement. Avec ce raisonnement, on se passera donc d'ensilage.

Effectuant un travail pour l'université, un écrit, je n'ai pas non plus un rapport neutre au savoir. En fin de partie, je reviendrai plus en détail sur différents modes de savoir, sur le savoir local et paysan et sur son rapport au pouvoir. Le savoir peut être produit par les

paysans, et ce faisant, on peut aussi dire, si le savoir est un pouvoir, qu'ils produisent du pouvoir.

Initiatives paysannes, inventions et originalités

L'expérimentation peut déboucher sur quelques pratiques originales. Cette originalité est aussi une volonté. Par être original, on peut entendre s'écarter d'un modèle conventionnel et institutionnel, c'est-à-dire adopter une pratique alternative. Développer une alternative est perçu comme un moyen de s'investir dans son activité, de la personnaliser : en cela, c'est déjà un pouvoir pris sur sa propre activité. Ayant choisi le plateau de Millevaches et les sept communes citées pour la présence de certaines de ces alternatives, je reviendrai plus particulièrement sur certaines d'entre elles et sur les initiatives comme exercice du pouvoir dans l'avant-dernière partie de ce chapitre.

Jean-Pierre Darré [1996] va jusqu'à souligner le doute scientifique de désirer chez un agriculteur l'absence initiative et rappeler que les libertés d'entreprendre de certains détiennent une valeur :

« On n'est plus tout à fait sûr que la science suffit à dire aux exécutants, les agriculteurs par exemple, ce qu'il faut faire et que les exécutants ne doivent avoir rien d'autre dans la tête que ce qu'on leur dit de faire. »

On parle ici d'initiatives qui auraient valeur de savoir. Mais cela nous permet de nous interroger sur le véritable moteur de l'initiative.

Le paysan qui entre dans l'agriculture capitaliste prend, lui aussi une initiative. Le premier qui achète une machine pour traire les vaches est un original, le premier qui a un tracteur de tel type, qui possède un 4x4 est original. C'est le premier à se servir d'outils techniques : il innove. Les motivations peuvent être d'ordre économique (une machine permet d'aller plus vite, donc de faucher davantage de surface) ou servir à améliorer ses conditions de travail : un nouveau tracteur qui va plus vite (gain de temps : exemple venant d'un paysan de Peyrelevade) et dont le siège est plus confortable (gain de santé : exemple cité par un paysan de Faux). Cela peut être original mais ne relève en revanche pas de l'ordre de l'invention paysanne, le paysan reste un appliquant, il n'invente rien ni n'imagine rien : il se sert d'un outil qu'on lui propose. Il adopte une nouvelle technique. Mais certaines initiatives sont aussi permises par l'emploi de certaines technologies : la clôture électrique permet d'orienter le pacage d'un milieu ouvert comme une lande ou une tourbière. Une initiative qu'on développe permet de conduire son activité davantage à sa guise, elle peut aussi avoir vocation, ou prétention, à servir à d'autres.

Il existe des inventions paysannes d'ordre individuel, concernant la pérennité des denrées par exemple : des objets aussi banals que des paniers, des claies pour faire sécher les légumes hors de portée des rongeurs, des tambours de sable pour conserver les carottes sont

des imaginations paysannes et certaines se reproduisent sans cesse, s'adaptant à l'environnement.

Un paysan de Magnat-l'Étrange, présentait au Villard (Royère), lors d'une manifestation, une de ses inventions et en expliquait le principe : une pompe à eau basée sur la force de gravitation (sur la pente naturelle du ruisseau) pour obtenir une pression et avoir de l'eau pour arroser un grand jardin potager.

Un paysan de Tarnac a construit un ingénieux système d'abris déplaçables pour ses brebis : ces abris peuvent être changés de place et de champ. Ils permettent d'éviter que les brebis piétinent toujours au même endroit (devant l'abri), rendant la repousse d'herbe plus longue, tout en permettant de laisser les bêtes dehors dans différents champs. Les brebis choisissent de rentrer ou non. Pour l'hiver, il a installé sa bergerie mobile à un endroit où les brebis allaient souvent pour se protéger du vent et pour dormir. Cette invention permet de ne pas faire des frais pour de grosses stabulations, de laisser le choix aux bêtes de s'abriter ou non l'hiver. Il fabrique également des abreuvoirs en pierre à partir de sources captées. Une fille est d'ailleurs venue le voir pour un projet de film.

Ces exemples concernent des techniques mais l'innovation peut tout à fait consister en l'introduction d'une production différente ou originale. Jean-Pierre Darré [1996] relate l'initiative qui fut moquée d'un agriculteur de la région de Saint-Flour de refaire de la « lentille de Planèze » ; six ans plus tard quatre producteurs en vendent au marché de Saint-Flour. L'auteur commente : « Ces agriculteurs ont augmenté à la fois leur capacité locale de diversification et leur capacité d'accepter et de valoriser la diversité, la réflexion et les initiatives individuelles au sein même du groupe local ».

Certains jeunes qui s'installent en maraîchage sur le Plateau peuvent souffrir du même scepticisme : « Ce n'est pas un pays pour le maraîchage, assurent certains, il gèle trop tôt et trop tard dans l'année ». Un paysan de Nedde (à 550 mètres d'altitude) m'assure pourtant qu'il obtient même des melons (sans serre), un autre à Pigerolles va utiliser le lisier (par méthanisation) pour chauffer ses serres et produire des légumes. Une paysanne de Tarnac, contre les idées reçues, va planter un verger pour avoir des fruits. Ceux qui se sont lancés dans la production de myrtilles avaient aussi, au départ, lancé une activité peu commune. Un paysan-boulangier veut relancer une variété de blé dite « de Millevaches ». Plus récemment, un nouveau paysan cherchait à s'installer sur le Plateau pour produire des noisettes, activité inexistante jusqu'alors. Quelques éleveurs garnissent aussi leur troupeau de quelques vaches de races salers et des producteurs de fromages ont pris des vosgiennes ou de jersiaises (qui font du lait crémeux). L'ancien maire de Faux, François Chatoux, est connu dans le pays pour avoir relancé le cochon cul-noir et pour en avoir vendu sur les marchés grâce à son propre atelier de transformation.

Certaines originalités peuvent venir des produits dérivés vendus sur les marchés. Une paysanne de Faux-la-Montagne vend des tourtous (galettes de blé noir) sur les marchés ainsi

que des pestos et des conserves de haricots, d'autres jeunes vendent des crêpes fourrées avec leurs légumes, un autre de Beaumont vend des yaourts et parfois des glaces.

Ces paysans cherchent aussi à produire ce que les autres ne font pas ou ce qui n'est pas développé (et qui pour eux manque) sur la région. Le caractère individuel de leur initiative n'est donc pas sans lien avec le reste de la paysannerie, ni avec les autres habitants, consommateurs potentiels.

D'autres initiatives ont un caractère proprement collectif. Certains collectifs d'habitants se montent même autour d'une ferme, comme sur Tarnac ou Gentioux. Certaines créations de réseaux (De Fil en Réseaux par exemple) relèvent aussi d'une initiative de membres associatifs.

L'atelier de transformation des Chatoux, à Pigerolles, revêt aussi un caractère collectif : il faut être plusieurs pour vendre (sur les marchés), s'occuper de la ferme, voire faire profiter les autres de l'atelier. Le pressage des pommes à VASI Jeunes (Vidaillat) est aussi une entreprise collective pour produire du jus de pomme.

Ici, la création de l'initiative paysanne demande en quelque sorte d'être plusieurs. Ces initiatives collectives ne concernent pas uniquement la production.

J'ai déjà mentionné le marché d'été de Gentioux qui réunit plusieurs producteurs qui, ensuite, ont monté une association : La Bascule, pour obtenir un local et pour pouvoir continuer à vendre leurs produits l'hiver dans une ambiance conviviale.

L'organisation de manifestations (rencontres sur thèmes paysans) sont aussi des initiatives collectives, de même que la fête de l'agriculture à Nedde.

Elles peuvent dépasser le cadre strictement paysan : *transformation d'une grange dans un village de Gentioux pour en faire un lieu de concert et de convivialité villageoise, même chose au GAEC Champs Libres (Saint-Julien-le-Petit) où un bâtiment (grange) de l'exploitation à été restauré pour devenir un lieu culturel où ont lieu concerts et manifestations diverses.*

Des réseaux plus structurés, plus institutionnalisés aussi, se concentrent particulièrement sur les initiatives, c'est le cas des CIVAM (Centre d'Initiatives pour valoriser l'Agriculture en Milieu Rural) qui se définissent comme « *des groupes d'agriculteurs qui, par l'information, l'échange et la dynamique collective, s'essayent à de nouvelles pratiques agricoles pour faire évoluer leur système vers des pratiques alliant respect de l'environnement, amélioration du revenu et préservation d'une agriculture à taille humaine* ». Ces groupes permettent de mettre en place certaines journées de visites dans des fermes ou des journées de formation.

D'autres groupes régionaux se sont formés dans le but de porter des initiatives : un collectif « *abattre et valoriser la viande en Limousin* » pour ouvrir un abattoir à Eymoutiers (à l'origine), ce qui intéresse directement le territoire du plateau de Millevaches, une association « *laines locales réseau limousin* » dont quelques éleveurs du Plateau font partie même si,

malgré le nombre important de brebis, le territoire ne compte pas spécialement beaucoup d'adhérents. Ces groupes sont d'ailleurs suivis par un autre réseau : l'ARDEAR.

Ces initiatives, soutenues par des structures, peuvent donc bénéficier d'une forme de promotion qui vise à les faire connaître, à devenir un pied d'appui pour d'autres, à renforcer les liens de solidarité et l'autonomie des paysans du territoire. On croise alors des pouvoirs tenant au réseau ou à l'influence.

Les réseaux et la construction de liens paysans

Il semble évident qu'on a davantage de poids et donc de pouvoir quand on est plusieurs que lorsqu'on est seul. Le nombre donne une légitimité aux demandes auprès des institutions. Cela vaut pour les paysans et à ce titre, plusieurs déplorent la diminution du nombre de paysans et surtout le manque de cohésion entre paysans. En effet, ceux-ci sont de plus en plus espacés spatialement et les occasions de rencontres physiques s'en trouvent logiquement diminuées. Pourtant, ils restent nombreux à évoquer une solidarité en cas de coup dur (une maladie par exemple).

Les CUMA sont des structures qui officialisent des groupes de paysans sur les communes. Les CUMA regroupent en général presque tous les éleveurs sur les communes, elles permettent l'achat de matériel en commun et obligent les paysans à garder des relations pour savoir chez qui est gardé tel engin. Mais elles n'augurent pas forcément des relations amicales ou solidaires, certains se plaignent même de n'avoir jamais l'engin au bon moment ou de l'emprunter en mauvais état.

Un paysan de Peyrelevade me parle de sa CUMA. Les paysans cotisent au nombre d'hectares et sur le type de matériel utilisé. Le matériel est stocké chez les uns ou chez les autres. Il déplore que cette CUMA ne soit pas l'occasion d'un fonctionnement plus collectif et plus solidaire, il signale que les paysans font parfois les foins ou ensilent à plusieurs (parce qu'ils y sont plus ou moins obligés) mais que le travail en commun se borne à ça. En revanche, il cite la CUMA voisine de Meymac qui pour lui est « idéale » : le foin est mutualisé, on coupe chez tous pour tous et les pertes sont pour tous aussi. Il y a deux ouvriers à cette CUMA qui n'ont pas de matériel du tout et qui ne cotisent pas pour le matériel, ils vont chez les autres avec le matériel et s'en servent chez eux aussi. C'est donc pour lui une CUMA gérée collectivement et qui renforce la solidarité.

Il s'agit là d'un réseau strictement paysan et professionnel. Sans parler de CUMA, certains paysans font valoir des relations d'amitié pour s'entraider ou se prêter du matériel. Ces aides peuvent même se faire sans relation d'amitié particulière, pour lancer des jeunes.

Les marchés constituent également un type de réseau où se fréquentent des petits producteurs, en particulier les paysans qui font de l'agriculture biologique. Les marchés d'Eymoutiers et de Felletin sont, à ce titre, particulièrement caractéristiques. Sur celui

d'Eymoutiers les paysans bio sont regroupés sur la même place (différente de celle des revendeurs), on se trouve presque dans une ambiance familiale, avec une clientèle d'habitants et d'amis qu'on retrouve. Il y a une dizaine de producteurs : c'est un bon cadre d'échanges et de discussions entre paysans mais aussi avec les habitants. Le marché de Felletin, plus grand, reçoit des producteurs d'un rayon plus large, il permet de faire se rencontrer ceux du plateau de Millevaches, des Combrailles, de la Marche (d'une bonne partie de la Creuse en général). Les producteurs bio y sont également très présents. Les échanges peuvent se faire entre les divers pays et les problématiques, les initiatives y trouvent un biais de transmission. Certainement, cela a toujours été l'apanage des marchés. La forte présence du milieu bio apporte une touche militante à certains échanges.

Peut-être, parmi les lieux villageois de rencontres, propices à tisser des liens, aurez-vous pensé, dans la lignée des marchés, à une place cancanière : le bistrot ! Certains paysans vont au bar mais ce sont rarement des gros groupes qui s'y retrouvent et les paysans ne vont pas tous au bistrot, ni tous aux mêmes heures. Certains paysans se retrouvent, avec d'autres habitants ou retraités, pour la chasse, ce qui peut entraîner, selon un jeune de Peyrelevade une division entre les paysans « *chasseurs* » et les « *non-chasseurs* ».

Toute manifestation à type festif, les bals, les journées de rencontres, peuvent aussi attirer des paysans et permettre échanges ou consolidation de liens. Certains paysans sortent davantage que d'autres, et surtout dans le milieu bio, en particulier parce qu'ils retrouvent des amis qui fréquentent les manifestations traitant de l'agriculture biologique dans d'autres manifestations culturelles, ou dans des bals. Ce lien dynamique est certainement une grande force du réseau bio sur le plateau de Millevaches, qui milite en même temps pour faire vivre le territoire et y perpétuer des événements. Sortir de chez soi est déjà une démarche d'insertion. Les nouveaux paysans, ceux qui viennent d'ailleurs, sont particulièrement susceptibles de fréquenter ces réseaux puisqu'ils en sont demandeurs pour connaître du monde. Aussi certains réseaux, comme De Fil en Réseaux se sont particulièrement spécialisés dans l'accueil, y compris dans l'accueil de nouveaux paysans. Une nouvelle association : « Paysan dès demain » a vu le jour sur Gentioux : le but est de trouver des fermes et des conditions juridiques favorables, sécurisantes, pour les jeunes qui veulent se tester en agriculture. Deux fermes du Plateau, qui font partie de De Fil en Réseaux ou du réseau REPAS sont particulièrement investies dans l'accueil : celles de Trasrieux (St-Julien-le-Petit) et Lachaud (Gentioux). Ces réseaux sont maintenant bien établis avec une communication entre les structures si bien qu'ils constituent des acteurs de développement du territoire. Leur idéologie se retrouve d'ailleurs dans la « Plateforme commune de la montagne limousine » que j'ai abondamment citée dans le premier chapitre de cette partie. Ils font intervenir des acteurs qui se sont structurés et des habitants ou groupes beaucoup moins structurés.

Ils offrent même une visibilité du Plateau militant extra-régionale à travers tous les jeunes qui passent acquérir une expérience dans les structures d'accueil. Certains finissent d'ailleurs par s'installer sur le Plateau.

La ferme de Lachaud est également liée à l'université de Poitiers qui lui envoie des étudiants provenant pour la plupart de Master (biologie – écologie des paysages), la ferme reçoit également des stagiaires du réseau REPAS ou des visiteurs pour des sorties pédagogiques. Le paysan estime à environ 200 par an le nombre de stagiaires ou étudiants fréquentant la ferme, il y a toujours du monde et du passage. Une année, ils n'ont pris qu'une étudiante pour se concentrer sur les activités de la ferme. La ferme participe donc indéniablement à un dynamisme régional avec la présence de jeunes.

La ferme du Goutailloux, à Tarnac, développe elle aussi un réseau, à caractère international et idéologiquement proche du communisme libertaire. Elle aussi attire de nombreuses personnes, en particulier des jeunes, sur le territoire. J'ai croisé l'ancien maire de Tarnac qui s'en félicitait : la jeunesse lui donnait le sourire. En 2014, un chantier a eu lieu sur la ferme pour construire une salle de spectacles ou de réunions et pour retaper une grange en pierre. Il pourra s'agir d'un nouveau lieu de vie pour le plateau de Millevaches.

Je peux d'ailleurs donner quelques exemples de soutiens que peuvent apporter ces réseaux : les jeunes de Tarnac, lors de leur arrestation médiatique, ont reçu un soutien local et des graffitis ont fleuri sur les routes, la commune de Tarnac, pourvue d'une nouvelle jeunesse, a ensuite réussi à défendre son école.

Un couple de paysans de Gentioux a reçu un soutien important alors que la nouvelle mairie, considérant son mode de vie comme illégitime et son installation sur la commune comme une forme de colonisation, essaie de lui mettre des bâtons dans les roues. Voici comment était lancé l'appel pour une manifestation de soutien, qui a regroupé plus de 200 personnes, ce qui est important pour la région et pour la petite commune de Gentioux :

Texte de courriel envoyé à un « réseau de connaissances » : Bonjour, lors des dernières municipales a été élue à la mairie de Gentioux une maire atypique, son programme est simple : faire partir de gré, et surtout de force, toute personne ne rentrant pas dans la norme de "l'homo-économique". En gros moi, vous et tous les gens œuvrant pour une société sobre, juste, paysanne, j'en passe et des plus lyriques... Sur cette commune, résident bon nombre de ces têtes de Turc dont le fameux et si subversif Pascal Durand : vacher-chevrier depuis au moins dix ans, ayant construit toute sa ferme de ses mains et exploitant avec sa femme et ses quatre enfants une terre depuis longtemps inexploitée. Après des attaques toutes vaines et inexacts sur la légalité de son mode de vie, la maire a trouvé un moyen infailible de les faire partir : classer en forestier les terrains communaux (22 ha à 20 m de la ferme) qu'il exploite et les faire planter par l'Office National des Forêts (ONF). Bien sûr, il n'exploite pas uniquement ces terrains mais la perte de ceux-ci anéantiront son système basé sur

l'herbe, lui qui était alors autonome (c'est sûrement cela qui déplaît le plus). Avant d'engager un autre long et pénible combat contre cette chère élue, il faut d'abord lui montrer que nous ne la laisserons pas faire...RDV le vendredi 5/12 à 19 h devant la mairie de Gentioux.

Ici s'oppose clairement un pouvoir de siège qui veut imposer ses normes et sa domination et un pouvoir de réseau qui compte sur son influence et sur l'éthique du paysan qu'il défend. On tombe, bien sûr, aussi sur un pouvoir d'expression.

Il s'agissait là de réseaux basés sur la solidarité, mais des réseaux d'influence peuvent également se construire à partir des sièges institutionnels ou des personnes riches. C'est alors la position qui invite au réseau et qui fait que certains recherchent le soutien de celui qui occupe un poste de pouvoir, ou qui possède l'argent pour mener des projets. Ce réseau se construit parfois pour briguer un siège. Nous ne nous situons plus alors chez les paysans mais ceux-ci sont susceptibles de rechercher le contact de ces réseaux. Le paysan de Faux-la-Montagne qui a fait partie de nombreuses institutions s'attachait à se construire des amitiés institutionnelles, cela parce qu'il pense que sa parole passait au travers des relations amicales ou de promotion (il est au club des anciens élèves du CEMAGREF). Il s'est lui aussi constitué un réseau proprement interne aux institutions. Certains paysans m'ont déclaré avoir adhéré à la FNSEA, non par idéologie mais pour le réseau institutionnel qu'elle s'est créé, pour être « *au courant* » de ce qui se passe dans le milieu institutionnel agricole.

On verse dans la recherche d'influence des institutions ou auprès des institutions. On se sent plus fort parce qu'on a des liens, mais dans ce cas des liens « haut-placés ».

Influence et expression paysanne

J'ai déjà beaucoup parlé de l'influence et de l'expression dans les autres paragraphes. Cette influence peut venir de l'extérieur : presse syndicale, influence des démarcheurs de matériel agricole, des conseillers agricoles, liés à des pouvoirs de position : siège ou capital financier.

Un paysan de Peyrelevade me raconte qu'à une certaine époque, nombre de paysans étaient aussi dans les bureaux des institutions, les dirigeaient et les influençaient mais que, désormais, il n'y a plus que des bureaucrates coupés des paysans. Il évoque donc une influence unilatérale, en tout cas pour les paysans-éleveurs du plateau de Millevaches. Ce sont les céréaliers qui sont prioritaires.

Tournons-nous maintenant vers ce qui provient du plateau de Millevaches. On trouve plusieurs médias : Télé Millevaches, Radio-Vassivière (tous deux plutôt généralistes), et des journaux IPNS (qui relaient de nombreuses alternatives, parlent des nouveaux bio qui

s'installent), le Communard (communiste-libertaire). Ils relaient une expression locale, provenant du Plateau.

Le PNR Millevaches a tenté de lancer une étiquette « Millevaches » pour des produits agricoles (marque « Parc » avec le logo du PNR⁹³) mais qui n'a pas pris ni n'a de véritable visibilité extérieure. Il n'y a pas une appellation « Millevaches » pour les produits agricoles qui renverrait une image de qualité. Les filières agricoles n'ont pas développé une promotion et une notoriété sur ce point. Il faut chercher une influence ailleurs. Pour la vente locale, elle se fait par producteur, sur l'attrait du consommateur pour la viande d'Untel, le fromage d'Untel.

La filière bio étant assez développée sur le Plateau, certaines personnes (hors Plateau) m'évoquent le milieu bio influent du Plateau et qui rend le marché de Felletin dynamique. Beaucoup de conférences, de journées d'échanges de savoir-faire, de chantiers agricoles, de réunions sur les initiatives se déroulent également sur le plateau de Millevaches. Plusieurs lieux, dont des fermes, accueillent régulièrement des événements où les producteurs bio sont mis à l'honneur, où on parle des techniques naturelles de culture :

- les Plateau Limousins au Villard (Royère)
- la ferme de Lachaud (Gentioux)
- la ferme Champs Libres (Saint-Julien-le-Petit)
- VASI Jeunes (Vidaillat)

Et plus récemment :

- le bar de Gentioux avec l'association La Bascule
- le restaurant de Rempnat qui se fournit en produits locaux et bio et affiche une carte des producteurs.

Mais des réunions, conférences ou projections de films peuvent se tenir dans diverses communes du Plateau, des journées sur des thèmes liés à l'écologie, l'énergie, les circuits locaux font souvent intervenir la question de l'agriculture biologique. « Bobines Rebelles » un festival de films documentaires organisé principalement par des anarchistes comporte très souvent, dans sa programmation, des films critiquant l'agriculture industrielle (« *Cochon qui s'en dédit* » de Jean-Louis le Tacon) ou promouvant des types émergents d'agriculture bio comme la permaculture ou l'association de plantes (« *Secrets des champs* » d'Honorine Perino⁹⁴). D'une manière générale, l'agriculture biologique a produit de nombreux livres techniques, en particulier sur le maraîchage, livres ou films (ceux de Marie-Monique Robin ou Colline Serreau ont été très médiatisés sur le plan national) ; un film promouvant l'élevage hors-sol ou industriel est plus difficile à concevoir, pour la simple raison que considérer les animaux comme des outils de travail ou épandre des produits nocifs à la santé est amoral.

⁹³ <http://www.pnr-millevaches.fr/-La-Marque-Parc->

⁹⁴ Les deux exemples sont tirés de l'édition 2013 de « Bobines Rebelles ».

L'influence d'un sujet sur une personne n'est pas déliée d'une conception générale sociale de la morale. Certains lieux du Plateau relaient donc cette éthique « bio » et les manières de la mettre en place. Je donne un exemple :

En mai 2012, les Plateaux Limousins (programme en annexe 14) ont organisé une semaine d'échange et de partage avec jardinage, construction de murs en pierres sèches, présentation de plantes culinaires à usage thérapeutique, alternatives aux pesticides.

Certains paysans bio du Plateau font aussi visiter leur ferme dans un but pédagogique : montrer comment ils produisent et comment on peut produire bio. Certaines manifestations à caractère touristique proposent des randonnées pédagogiques qui s'arrêtent chez les différents producteurs bio. Plusieurs paysans bio tiennent à faire connaître leurs pratiques, à faire la promotion d'une agriculture saine.

-A travers le gîte, j'ai de l'influence. J'essaie de dire pourquoi je fais du bio, rapporte une paysanne de Faux.

Même parmi les paysans qui ne font pas du bio sur le Plateau, comme je l'avais déjà signalé, beaucoup parlent du bio ou se positionnent par rapport au bio.

Un paysan de Nedde trouve qu'il ne fait pas de la mauvaise viande, même si c'est pas du « bio », un autre trouve que le bio a trop d'influence, que la Confédération paysanne est trop portée sur les sujets écologiques, un vieux qui n'emploie pas de produits phytosanitaires dit que ce qu'il fait, c'est bien du bio, un paysan de Rempnat réfléchit à passer en bio (seul les débouchés manquant pour la viande bovine le freine, ce qui est confirmé par une autre paysanne en bio de Peyrelevade qui n'a que Charal comme débouché), un autre paysan de Rempnat, pro-FNSEA, dit qu'« il faut être très bon pour faire du bio » et qu'il y a toujours des choses, même à 50 ans, qu'on ne maîtrise pas, une autre reconnaît qu'elle apprend beaucoup de choses en allant chez des paysans bio.

L'influence générale du bio et la présence de nombreux paysans bio sur le territoire, de restaurant affichant une carte issue, autant que possible, de produits bio et locaux (l'Auberge du Sauvage à Rempnat, l'Atelier à Royère), les nombreuses activités culturelles que déploient les paysans bio obligent à considérer ces formes d'agriculture. Le mélange pois/sarrasin qui a été promu au départ par le milieu bio, fait également des adeptes chez des éleveurs (bio ou non) du Plateau.

En parallèle du thème bio, se développe le thème « local » (on le voit à travers les deux restaurants précités qui vantent l'origine locale de leurs produits). Parler localement du bio, c'est s'inscrire dans une volonté de dynamisme local et donner aux paysans un rôle moteur dans le dynamisme rural. La présentation du GAEC Champs Libres de Trasrieux, en biodynamie (sur la plaquette de De Fil en Réseaux de 2012) illustre bien ce couplage :

« Ils souhaitent également montrer que la ferme n'est pas un lieu où l'on produit seulement des aliments mais qu'à travers elle chacun d'entre nous peut découvrir sa relation à l'environnement, sa responsabilité vis-à-vis de la Terre. Ils affirment à leur manière que les

paysans, malgré leur affaiblissement en nombre, sont au cœur des grandes questions de notre société (réchauffement climatique et développement durable ; OGM, biodiversité et souveraineté alimentaire ; foncier et aménagement du territoire,...). Leur positionnement sur ces questions est déterminant pour l'avenir. C'est parce que l'agriculture est partie prenante de la culture, et afin d'élargir leur possibilité d'action locale, qu'ils ont créé l'association Contrechamps. »

Contrechamps est l'association culturelle qui organise diverses manifestations dans une grange (changée en lieu culturel) de la ferme.

Certains paysans n'hésitent pas à parler d'un caractère traditionnel, local, de leur activité sur le plateau de Millevaches : le veau de lait et l'élevage de brebis ont pu m'être cités en exemple : *un paysan de Peyrelevade a dit qu'il élevait des brebis car elles sont mieux adaptées au Plateau (où l'herbe n'est pas haute). Des paysans sur Gentioux et Tarnac (de manière indépendante) essaient de remettre au goût du jour le sarrasin sur le Plateau et le commercialisent par les marchés ou via une grande surface (Leclerc d'Ussel). C'était une céréale très cultivée au 19^{ème} siècle [Corbin, 1975]. Privilégier le local, c'est parfois se heurter aux préconisations de la Chambre d'agriculture qui demande la rentabilité, donc des vaches (plus particulièrement des broutards) : c'est un bras de fer qu'a pratiqué un éleveur ovin de Peyrelevade qui a abandonné toutes ses vaches au bout de 5 ans, dès que toute obligation pour toucher les aides à l'installation a disparu.*

Privilégier le local, au niveau du territoire, c'est œuvrer pour son autonomie, mais ça peut être tout à fait le cas au niveau particulier : les moutons peuvent brouter de l'herbe plus rase, ils vont sur des terrains où les vaches n'iraient pas et ils ne partent pas en Italie pour être abattus comme les broutards.

L'autonomie des fermes

Conscients d'un manque d'autonomie du territoire, souligné par Agnès Bonnaud [1998], plusieurs habitants du Plateau ont proposé dans la Plateforme « *Faire de la recherche d'une autonomie la plus globale possible la marque du territoire non dans l'optique qu'il doive tout faire, mais réduise au maximum sa dépendance à des décisions prises ailleurs* ».

Le dépôt (local) de La Bascule à Gentioux vise, lui aussi, à proposer aux consommateurs une gamme de produits locaux assez diversifiés et qui leur permette une alimentation assez complète : pain, pâtes, viande, fromages, légumes, miel, tisanes, des producteurs du pays complété par une gamme de produits locaux de producteurs ou transformateurs d'autres communes du Plateau ou de la région (huile, bière, biscuits, vin, divers produits secs qui peuvent se conserver).

On se situe là sur une relative autonomie alimentaire locale au niveau de la consommation. Cette autonomie alimentaire est justement l'une des bases de l'installation paysanne et Claude Servolin le souligne :

« Et comme le producteur agricole n'est même pas contraint de vendre sa production pour vivre, comme doivent le faire les autres producteurs artisanaux, il donne corps au rêve utopique d'une liberté absolue en marge des contraintes sociales, qui a inspiré tant de « retour à la terre » » dans l'Europe des campagnes. [Jollivet, Eizner, 1996]

S'extraire de la nécessité absolue de se procurer de l'argent pour acheter à manger par l'installation à la campagne (avec ses légumes, son poulailler, l'accès aux plantes sauvages, à l'échange avec les voisins), c'est, pour Elisa Apostolo, une autonomie gagnée sur la société capitaliste :

« Fuir la ville suggère donc de quitter un environnement, un milieu, mais aussi un symbole de la société de consommation, capitaliste et le rapport à l'argent qui lui est lié et qui justifie les rapports de domination » dans Petites paysanneries du Nord au Sud. [Raouf, Streith, 2013]

Plusieurs paysans sont très conscients de cet avantage, qu'ils viennent ou non d'ailleurs. Certains soulignent expressément qu'ils sont *« des paysans qui ont un jardin »* comme une éleveuse ovine de Gentioux-Pigerolles.

-Nous, on cherche d'abord à se nourrir nous-mêmes, insiste un couple d'éleveurs de Nedde. On a d'ailleurs un grand jardin (ndlr : avec des melons comme je vous l'avez dit). On ne cherche pas à nourrir la planète.

-Nous, on n'a quasiment pas de dépenses, m'a dit un autre paysan de Gentioux, on produit nous-mêmes tous les produits de première nécessité.

-On ne sait pas ce que c'est qu'un poulet ou un œuf de supermarché, sourit un retraité de Tarnac qui possède aussi une vache pour le lait.

Avoir un jardin, ou ses propres poulets est une marque d'autonomie qu'ont soulignée plusieurs paysans car ce ne sont pas des productions qui entrent obligatoirement dans le revenu bien que certains, comme un paysan de Peyrelevade ou des paysans de Nedde puissent aussi vendre des volailles. On n'est pas non plus obligé d'emmener les brebis à l'abattoir pour l'autoconsommation, c'est un animal qu'on est encore capable d'abattre et de faire découper, sinon soi-même, du moins par un voisin compétent ou un boucher : cela représente un gain économique sur l'achat de viande.

Certains micro-paysans, pas forcément professionnels, des habitants si vous préférez, font leur propre carré de pommes de terres et de légumes. Beaucoup de monde, à la campagne, a l'occasion d'avoir ne serait-ce qu'une activité paysanne de jardinage. Celle-ci peut suffire à fournir les légumes annuels à la famille. Certains profitent aussi du jardin des parents ou des voisins retraités. Un système de dons et d'échanges informels augmente l'autonomie alimentaire des différents foyers. Ce critère d'autonomie alimentaire familiale de

l'agriculture constitue un marqueur de rupture avec l'activité strictement salariée où l'agriculture ne devient qu'un travail effectué pour se procurer une somme d'argent. Elle est donc perçue comme un facteur de liberté et, en cela, un gain de pouvoir sur sa propre vie, une indépendance vis-à-vis du besoin d'argent. Psychologiquement, l'accès direct à l'alimentation (par le travail ou la solidarité villageoise) n'est pas à négliger, il ôte un sentiment d'insécurité alimentaire.

Il y a une autre forme d'autonomie et d'indépendance des fermes dont les paysans parlent beaucoup et celle-ci est strictement due à l'aspect économique de l'activité. Pour les éleveurs, il s'agit d'être en capacité ou non de produire son propre fourrage pour ses bêtes. Plusieurs éleveurs du Plateau certifient qu'ils n'ont pas besoin d'acheter d'aliments, ils consacrent suffisamment de parcelles pour faire leur foin, ou leur ensilage, pour l'hiver. Ce n'est pas forcément évident sur le plateau de Millevaches. Certains, pour réduire ce besoin, laissent les bêtes dehors l'hiver où elles peuvent encore trouver un peu d'herbe (c'est toujours ça à leur donner en moins comme foin). L'aliment, outre que la qualité est des plus douteuses, coûte très cher à l'éleveur (en plus, ce sont les céréaliers qui font les prix de l'aliment, grommelle un paysan de Peyrelevade), s'en passer est donc une forme d'indépendance vis-à-vis du cours des céréales.

Néanmoins, plusieurs éleveurs relatent une dépendance à l'égard des acheteurs de bétail (coopérative ou maquignons qui font les prix, eux-mêmes soumis aux prix auxquels ils vendent la viande), un paysan de Peyrelevade note toutefois qu'il vend à meilleur prix au marché au cadran d'Ussel (marché pour le bétail avec plusieurs acheteurs) et qu'il y a au moins cette possibilité (mais qu'il faut se déplacer à Ussel), certains éleveurs ovins passent aussi par Limovin (revoir l'annexe 7), coopérative dont ils sont actionnaires. Mais l'élevage, contrairement à la production de fromages ou de légumes et bien que certains parviennent à vendre leurs agneaux à la ferme, un autre (sur Toy-Viam) sa viande en caissettes offre peu de débouchés locaux, hormis quelques bouchers ou restaurants. Un moyen d'autonomie et d'indépendance dans l'élevage vis-à-vis de toute la filière commerciale est d'avoir son propre atelier de transformation, comme la ferme des Nautas à Pigerolles, qui est très souvent citée à ce titre par d'autres paysans. C'est un choix d'investissement de départ. C'est aussi du temps consacré à la vente directe ou à la transformation de ses propres produits, ce qui implique parfois de produire moins (c'est une question de temps). Dans le choix du type, intervient aussi la question de l'autonomie et de l'indépendance : l'élevage bovin, surtout dans des proportions qui vont dépasser les 50 vaches par exploitation offre difficilement des conditions d'indépendance. Le projet d'abattoir à Eymoutiers pourra, certes, leur en apporter davantage mais les acheteurs resteront, pour une très grande proportion à l'extérieur du territoire.

Les maraîchers que j'ai rencontrés veillaient pour leur part à la provenance de leur graines et choisissaient ou des catalogues indépendants de groupes industriels (Germinance, Kokopelli) ou produisaient leurs propres semences.

Une autre forme d'indépendance, vis-à-vis cette fois des institutions agricoles, est le refus des primes (certains veulent refuser, en plus, le RSA mais il s'agit surtout d'idéologie car l'aide n'a pas le caractère contraignant des primes) : c'est surtout le cas pour les fromagers et maraîchers qui ont peu d'hectares. Certains éleveurs écartent aussi certaines primes, d'autres se désintéressent des papiers, font à leur manière et ensuite tombent les primes qui tombent.

-On a du pouvoir car on n'a pas d'obligation de chiffre d'affaires me dit un jeune paysan du collectif de Tarnac. En plus, on consomme ce qu'on produit, et on vend parfois le surplus en direct mais on ne recherche ni spécialement l'autarcie, ni la vente.

La diversification est utilisée comme une réduction de la dépendance au marché et à la demande : « *Il ne faut pas mettre tous ses œufs dans le même panier* » comme disent certains. C'est pour ça que plusieurs éleveurs ont choisi d'avoir des troupeaux mixtes (vaches et moutons), si une baisse des cours ou une maladie survient sur un type d'animaux, il leur reste au moins l'autre troupeau à vendre. Les brebis mangeant l'herbe rase que les vaches ne mangent pas, ils ne se concurrencent pas forcément sur les parcelles et une moins grande surface peut alors être demandée. Certains complètent des revenus par des ventes de myrtilles ou de canards, d'autres ont même investi dans le domaine énergétique pour avoir un complément de revenus.

D'autres encore développent des activités para-agricoles : gîtes d'accueil, auberge paysanne, bois raméal fragmenté, entrepreneuriat (pour faire les foins chez d'autres paysans), maquignon, un jeune paysan de Gentioux est également salarié à mi-temps comme employé agricole chez d'autres paysans. Des paysans exercent aussi d'autres métiers qui n'ont rien à voir avec l'agriculture (professeur, entrepreneur forestier). *Ce qui permet, par exemple, à un bi-actif de Nedde (possédant 40 moutons) de considérer l'activité de paysan comme une activité de plaisir.*

Les paysans exerçant une autre activité se sentent moins dépendants des revenus issus de l'agriculture. Ce n'est pas forcément un choix de cœur, un paysan de Nedde qui a tout de même 30 vaches et qui travaille à l'extérieur m'a dit qu'il aurait préféré être paysan à temps complet. Mais pour d'autres, comme pour les jeunes de Tarnac, avoir plusieurs activités, même non salariées, est un choix.

Le choix d'être paysan

Le choix d'être paysan peut être plus ou moins conscient et plus ou moins orienté, selon qu'on a déjà des parents paysans, qu'on veut ou non vivre à la campagne.

Un paysan de Faux dit que son fils veut prendre la suite parce qu'il pense qu'il n'y a qu'à ramasser l'argent, mais que ça ne se fait pas comme ça, qu'il faut acquérir des connaissances, un autre de Nedde a dit qu'il avait fait paysan parce que c'est l'une des seules choses qu'on peut faire dans la région pour gagner sa vie. Dans ces cas-là, il ne s'agissait pas de choix.

Un autre paysan de Gentioux pense qu'il faut être passionné pour faire paysan.

Pour d'autres encore, c'est un choix de vie, pour pouvoir être en couple, pour être en relative autonomie alimentaire. Il peut donc y avoir un choix de départ qui est celui de l'argent qu'il faut bien gagner, du travail, ou de l'activité de paysan, parce que, comme dit un paysan de Tarnac : « *Je ne me verrai pas faire autre chose* ». Il associait la vie à la campagne, qu'il aimait, à la vie de paysan.

J'ai parlé dans la précédente partie de l'installation : il y a plusieurs manières de s'installer, qui peuvent être des choix plus ou moins volontaires. Pour un jeune de 16 ans, la filière logique peut être le lycée agricole puis le BTS agricole. Les jeunes n'ont pas forcément un recul par rapport à la professionnalisation du métier dans laquelle peuvent s'inscrire ces filières. D'ailleurs les intérêts peuvent s'avérer divers, pour certains il s'agit de l'activité de paysan en elle-même, pour d'autres, comme me l'a raconté un jeune de Peyrelevade, il s'agit clairement du matériel (tracteur et quad). Il y a des choix qui sont faits entre le capital, avec les dépendances bancaires qu'il comporte ou une relative indépendance. Ces choix ne relèvent pas du seul moment de l'installation, ils peuvent revenir à n'importe quelle période de la vie. Certains commencent à investir dans le matériel très tard quand d'autres finissent pas s'en éloigner. S'agrandir ou pas est un choix. Toucher les primes ou non est aussi un choix. Mais certaines activités, comme l'élevage, font dire aux paysans qu'on « *ne pourrait pas supprimer les primes* ».

Un paysan prend l'exemple de la viande de mouton, achetée 5€/kg la carcasse quand le gigot est vendu à 27€/kg à la boucherie de Peyrelevade. Et le « quatre-cinquième » : les abats, comme le foie ou le cerveau, ne sont pas payés ; avant, dit-il, c'était pour l'équarrissage, maintenant c'est à leur frais. Et pourtant, ils sont bien vendus assez cher.

Le prix d'achat de la viande, décrit trop faible par beaucoup, ne suffirait pas à couvrir leurs frais ; ils reconnaissent alors le pouvoir financier, de capital, des enseignes qui fixent les prix. Il n'en reste pas moins que, vendue plus cher, la viande s'achèterait moins et que le véritable choix est alors dans l'activité qu'on fait. C'est là qu'on voit que se diversifier ou réduire son troupeau pour faire autre chose peut devenir un choix d'indépendance vis-à-vis des prix du marché. Faire de la viande de qualité, c'est-à-dire pas du broutard d'Italie qui est engraisé de

manière hors-sol, mais une production comme le veau de lait est aussi un choix. Elle ne connaît pas forcément beaucoup d'acheteurs, vu le prix de cette viande, mais peu en font et elle peut intéresser des consommateurs qui préfèrent acheter une seule fois de la viande de qualité que trois fois de la viande bas de gamme.

Un paysan de Nedde, considérant l'entrée future sur le marché de pays de l'Est comme l'Ukraine qui feront concurrence sur les prix, disait que, sur le Plateau, on avait intérêt à miser sur la qualité.

Mais, par rapport à la diversification ou à la réflexion sur le choix de l'activité, c'est certainement un choix qui permet beaucoup moins de s'extraire de la dépendance aux primes. Avec le veau de lait, certains paysans ont toutefois le sentiment de faire une activité plus éthique, parce que c'est le veau qu'ils auront vendu, sans engraissement extérieur, qui sera abattu.

-Le choix, c'est de continuer ou d'arrêter, me dit un éleveur ovin de Peyrelevade. Parce qu'il ne voit pas comment continuer son activité sans toucher les primes ou sans dépendre des cours du marché. Pour lui, d'ailleurs, le pouvoir est avant tout économique. J'espère entre autres que ma thèse, qu'il veut lire, pourra le faire douter ! Il me fait bien douter, lui, après tout.

Mais il y a au moins un choix, un choix absolu, qui est de continuer ou d'arrêter, de continuer comme on fait ou de changer, c'est pour ça que certains travaillent à l'extérieur en plus de leur activité paysanne : ils préfèrent dépendre d'un revenu extérieur que des primes. C'est pour ça aussi que certains choisissent de rester petits et de toucher le RSA : ils préfèrent dépendre du RSA plutôt que des primes, cela leur semble plus éthique puisqu'au final, de n'importe quelle façon aidée, le revenu provient du contribuable. Ils ponctionnent toujours moins ce dernier avec le RSA.

Mais ce choix, de continuer ou d'arrêter, certains ne pensent pas l'avoir étant donné qu'ils ont fait des emprunts à la banque et qu'ils doivent les rembourser les traites, c'est donc qu'ils ne sont pas sûrs que la revente de leur exploitation puisse rembourser les emprunts, ou pas sûrs de pouvoir revendre cette exploitation. Mais on peut dire qu'ils gardent encore le choix d'engager un bras de fer avec la banque en médiatisant leur situation et en jouant sur la solidarité : ce qui n'est, certes, pas spécialement évident. D'une manière, on a toujours le choix, même celui d'être hors-la-loi, « *chaque personne est un choix absolu de choix* » affirme Sartre [1943], jurant du caractère absolu de la liberté de l'homme, qui finalement, a toujours le choix de vivre ou mourir, « *une action est par principe intentionnelle* » mais « *cela ne signifie pas, certes, qu'on doive prévoir toutes les conséquences de son acte* ». Sartre rend à l'homme, avec sa volonté et sa responsabilité, le pouvoir sur sa liberté. Certains choix peuvent aller dans le sens de la liberté, ce n'est pour autant qu'ils sont sans risque :

« Il est donc insensé de songer à se plaindre, puisque rien d'étranger n'a décidé de ce que nous ressentons, de ce que nous vivons ou de ce que nous sommes. Cette responsabilité absolue n'est pas acceptation d'ailleurs : elle est simple revendication logique des conséquences de notre liberté. Ce qui m'arrive, m'arrive par moi et je ne saurais ni m'en affecter, ni me révolter, ni me résigner. » [Sartre, 1943]

Le sentiment de ne pas pouvoir choisir, c'est l'appréhension d'encourir des risques trop grands pour sauvegarder une liberté dans l'activité ou pour l'arrêter. La peur joue contre l'affirmation de notre conscience et de notre liberté. On retrouve ici, en duel, le couple domination/liberté.

Certains font aussi le choix de résistances aux institutions, aux normes, bref aux obligations légales.

Un petit paysan de Faux, qui a 15 vaches (pour les veaux de lait qu'il garde dans une ancienne grange) assure qu'il se « fout complètement des normes ». Il ne craint pas les contrôles et fait comme il pense. Il n'a pas besoin d'une grange aux normes. Il affirme d'ailleurs se sentir libre parce qu'il vit seul.

Mais lui fait du veau de lait, à viande « blanche » ; d'autres signalent que ce n'est qu'une exigence du marché (de consommateurs peu éduqués) car le veau rosé (qui voit le jour) est bien meilleur même si vendu moins cher.

Une paysanne de Gentioux n'envoie pas ses papiers aux dates demandées.

Un autre paysan ne déclare pas des parcelles où il cultive des pommes de terre, un contrôleur lui a signalé 4 ares de patates non déclarées. Certains contrôleurs, dit-il, n'insistent pas trop sur les règles et ferment un peu les yeux. Sinon, ils seraient mal reçus à chaque fois qu'ils visiteraient un paysan de la région.

Un autre a proposé d'enregistrer les contrôleurs qui, en restant sur leur code, peuvent préférer des aberrations. Il devrait lancer sa proposition aux autres paysans !

Une productrice et cueilleuse de plantes sauvages parle du caractère purement illégal de son activité, c'est pourquoi elle est au syndicat des SIMPLES qui protège cette activité. Ils ont réussi à défendre quelqu'un qui vendait des baumes sur les marchés. Elle n'a pas le droit de vendre ses baumes et ses huiles sur les marchés (elle serait obligée de faire valider ses recettes par une pharmacie) mais elle le prend.

Vendre des œufs fermiers est aussi devenu illégal, à cause des normes d'hygiène (propres au pouvoir de capital des industriels qui leur permet une influence sur le pouvoir législatif de siège qui établit des normes qui les favorisent. Les conditions industrielles étant, elles légalement hygiéniques) mais certains le font.

On voit bien tout le ridicule qu'il pourrait y avoir à les verbaliser. Ils pourraient jouer sur les solidarités, voire sur l'escalade médiatique pour se défendre. La résistance est aussi un

choix pour être libre dans son activité. Et le choix d'une activité implique parfois l'illégalité et la résistance.

De la même façon, prendre des vacances ou non est un choix. Beaucoup de paysans m'ont affirmé n'avoir aucune envie d'en prendre. Certains font appel au service de remplacement de la MSA, mais ça leur coûte un peu d'argent car ils doivent payer une partie du salaire du remplaçant. Le manque financier peut alors diriger le choix. Il en reste plusieurs qui comptent quand même sur la famille ou les amis, pour prendre quelques jours de congés ; ils profitent d'une période d'activité moins intense. Etre à plusieurs découle parfois du choix primordial de pouvoir se remplacer les uns les autres.

Le temps libre pris dans la journée est aussi un choix. Les paysans, comme plusieurs me l'ont dit, ont le choix de leurs horaires puisqu'ils « *n'ont pas de patron* », beaucoup ne supporterait d'ailleurs pas d'être dirigés.

C'est parfois l'isolement, ou la peur de déranger les autres, qui conduit à ne pas prendre de temps libre. On peut aussi lire, dans le fait de se faire remplacer, le choix des autres (la solidarité) ou des institutions (le service de la MSA). On a au moins la liberté de choisir ses dépendances.

La disposition du temps et le rythme de vie du paysan, de la campagne, entre aussi dans le choix d'être paysan, pour « *être dehors* », pour travailler sans ordre, quand on en a envie. Disposer de temps, c'est la liberté d'un nouveau choix d'activité bien que certains, comme un paysan de Tarnac, disent s'ennuyer quand ils ne font rien ou quand ils partent en vacances. Ils font finalement le choix d'avoir le moins de temps libre possible en dehors de l'activité paysanne. Le temps libre peut engendrer la peur de l'ennui ou de la pesanteur de la solitude. La liberté, dans ce cas, est encore un risque, un choix.

L'activité paysanne, qui constitue déjà un choix spatial (l'air libre, la campagne, l'horizon) et temporel (le temps libre, le rythme de la nature) se trouve aussi à la croisée entre les divers risques de liberté sur lesquels elle ouvre et le choix, aussi, des types de pouvoir qu'on veut utiliser sur soi-même et sur sa vie.

Le pouvoir qui amène le pouvoir qui amène le regard... ou vice-versa

Dans ce chapitre, alors que je présentais les divers exemples de types de pouvoir dans le milieu paysan, vous aurez pu constater comme on est souvent ramené, en citant l'un d'eux, vers un autre type de pouvoir : le pouvoir de siège peut amener le pouvoir d'influence, le pouvoir d'initiative peut amener le pouvoir d'influence également, qui lui-même peut permettre de s'insérer dans un réseau, réseau qui va permettre d'enrichir ses connaissances, connaissances qui peuvent encore amener à avoir de l'autorité, à parfaire son autonomie, à orienter les choix, être influent, se voir attribuer un siège, et donner de l'élan pour prendre des nouvelles initiatives. C'est l'histoire de la poule et de l'œuf. Les types de pouvoir sont parfois

liés par des relations causales sans qu'il n'y ait spécifiquement une origine plus marquée que d'autres. C'est aussi pour ça que je vous les ai détaillés. Connaître les différents pouvoirs, c'est pouvoir peser le pour ou le contre de chacun d'eux, ce savoir est une conscience des pouvoirs, que beaucoup de choses peuvent apporter du pouvoir, c'est sortir d'une pensée proprement déterministe. Parfois, le simple fait d'être dans un réseau, peu importe lequel, vous amène à utiliser un pouvoir, à vous rendre compte de la possibilité d'une action et vous entraîne à regarder les diverses formes de pouvoirs, à prendre plus ample conscience de votre pouvoir, à vous ramener à vos choix.

La conscience du pouvoir n'est pas chose facile à déceler ni à évaluer. On peut agir, avoir conscience d'un pouvoir sans le dire, et moi, si un paysan ne me dit pas qu'il a du pouvoir par tel biais, que puis-je faire sinon le supputer à travers d'autres discours ou des actions ? C'est pourquoi je veux désormais vous parler de cette relativité de la conscience du pouvoir, qui fait plutôt de ma thèse « ce que je pense » plutôt que « ce qui est certain d'être ».

II.5 - La conscience du pouvoir

Je ne peux guère être sûr que cette thèse s'inscrive dans une forme collective de conscience du pouvoir paysan, qu'elle apporte précisément du pouvoir aux paysans. J'en ai certainement, moi, sur ma vie, au moment où je la mène, je dispose de mon temps, mais si vous me dites « Et toi, ton pouvoir ? », je ne crois pas que j'aurai envie de faire un discours. J'en ai par moment, quand je m'efforce de disposer de ma liberté, quand je n'ai pas peur que les autres m'abandonnent, quand je ne me contrais pas à dire ce qui me semble injuste. Mais, non, il n'est pas aisé de parler du pouvoir, de son propre pouvoir, personnel ou au sein d'un groupe. On peut imaginer que des gens de pouvoir n'en veulent pas parler pour pouvoir le garder (pour reprendre la métaphore de Raffestin : « Voir sans être vu »), ou par modestie, parce qu'ils ne peuvent jamais être sûrs de leur pouvoir ou parce qu'ils ne le perçoivent pas clairement. Avec tous les types de pouvoir existants, la description du pouvoir a toutes les chances d'être des plus floues. L'évocation de certains pouvoirs appelle leur limitation par d'autres formes de pouvoir et nous ramène à des choix, des tendances dans lesquelles on s'est inscrit, avec plus ou moins de conviction, plus ou moins de volonté, plus ou moins de conscience.

La multiplicité

L'existence de multiples types de pouvoir, tels que je les ai conçus, n'est pas la seule difficulté de compréhension du pouvoir dans le discours. La multiplicité de la compréhension du pouvoir au sein d'un discours d'un paysan empêche la catégorisation personnelle. Je ne

fais, je ne veux, et je pense qu'il serait faux de faire des cases où l'on logerait chaque discours de paysan. Evidemment, le découpage des discours construit une difficulté de lecture pour vous puisque je peux utiliser plusieurs morceaux d'un discours d'un paysan pour plusieurs occasions, pour plusieurs chapitres, pour plusieurs tendances paysannes et pour plusieurs types de pouvoir. Ça ne vous incite pas à saisir l'ensemble du discours d'un paysan. Pour cela, et pour vous approcher au plus près des personnes –et cela aurait peut-être été plus intéressant, je ne le sais pas- j'aurais dû vous présenter une succession complète des discours des paysans dans leur ensemble. Mais mon intérêt à moi, vers lequel je vous force alors, est de construire une approche du pouvoir et je ne vois guère de façon de la rendre sensible par la restitution intégrale des discours des paysans, ni de le faire en procédant, de manière tacite, à un rangement par cases des paysans eux-mêmes.

Il faudrait croire un homme dénué de contradictions, de doutes, de timidité, de prétention ou de modestie, il le faudrait croire de caractère imperméable et immuable, pour le concevoir en représentant d'un type de pouvoir et pour voir alors s'exprimer avec de l'encre, une affirmation aux contours francs de l'utilisation du pouvoir. Même ayant conscience d'un type de pouvoir, c'est-à-dire une connaissance ou une sensation, intuition, du pouvoir, on peut toujours douter du fondement de cette conscience et on s'exprime alors avec ce doute au corps, avec des mots qu'on trouve ou ne trouve pas.

La réception que je fais des discours (présentée en I.4) trace les distances de compréhension et d'interprétation qu'il peut y avoir entre locuteur et auditeur. Les discours eux-mêmes sont multiples, non dénués spécialement d'intentions et tout cela peut masquer, embrouiller ma capacité de juger de la conscience du pouvoir chez les paysans. Lire la conscience, c'est lire quelque chose qu'on ne voit pas, qu'on ne perçoit pas clairement, qu'on peut soupçonner par certaines actions, certains gestes, certains tons, certaines mimiques parfois. Un paysan qui fait la moue quand il dit qu'« *ils n'ont plus trop de pouvoir* », est-ce que cela ne veut pas dire qu'il condamne ce fait ? Est-ce que cela marque un désir de pouvoir ? Et ce désir peut-il être alors celui d'un pouvoir de domination, alors que dans l'assertion même « *on n'en a plus trop* » montre que le paysan pense à ce que la législation ou les marchés (les sièges ou le pouvoir de l'argent) lui imposent, pouvant alors rejoindre l'analyse d'Élisabeth Trotignon [2006] : « *L'œil de Bruxelles examine tout : les quantités à produire ou à ne pas produire, l'environnement à protéger, la santé des oiseaux, les BCAA, les DPU. Il [...] délimite au mètre près la largeur des parcelles* ».

Le paysan aurait donc le désir d'un pouvoir sur sa vie, dû au travail de ses champs, à son autonomie, à ses choix de conduite agricole, pouvoir qu'il a en partie quand il pense être heureux dehors, à l'air libre, quand il pense avoir choisi son activité.

Le discours d'un paysan de Tarnac (qui revendique ouvertement l'appellation « paysan ») montre, non pas forcément la contradiction dans la conscience de son propre pouvoir mais la multiplicité des sensations quant au pouvoir : « On n'est plus maître chez soi,

dit-il, c'est l'administration qui décide ». Il ne faut pas se tromper dans les déclarations. Pour les contrôles, il y a des images satellites de 2009 (ndlr : alors que plusieurs parcelles peuvent changer de statut d'une année à l'autre) mais ce sont toujours les paysans qui se trompent. Et puis, après, il me dit : « Quand on est paysan, on est son propre patron ». Pour sa part, il a d'ailleurs pris des vacances. Il fait 80 ha de foin (sur 180ha) qui lui suffisent pour l'hiver, vend au marché au cadran d'Ussel (mieux pour les bêtes grasses) et à un groupement : « Ça assure l'écoulement » (mieux pour les bêtes maigres). Il cherche donc des moyens d'indépendance, il fait des choix. Il travaille avec les autres paysans du village : ils s'entraident. Deux d'entre eux étaient d'ailleurs en train de changer ses bêtes de champ alors que nous discutons.

Et son voisin me raconte qu'il est paysan parce que ça lui plaît, qu'il a choisi de faire des agneaux de 100 jours parce que c'était « synonyme de qualité » ; et il dit qu'eux ont besoin de manifester pour se faire entendre mais qu'il faut avoir le temps pour ça parce que les syndicats ne font rien, et que les céréaliers n'ont pas besoin de manifester, eux, mais juste d'envoyer un mail, que ce sont eux qui décident de la PAC, que les éleveurs devraient être séparés des céréaliers, qu'il n'y aurait pas fallu de PAC du tout.

Ces avis montrent aussi la compréhension qu'on peut avoir du mot pouvoir, ce qu'on peut mettre derrière (car nous parlons de pouvoir) : on peut être son propre patron (décider) et n'être plus maître chez soi (ne pas décider), c'est aussi qu'on a la sensation d'avoir prise sur certaines choses et non sur d'autres, ou alors prise de manière plus ou moins aisée (des fois il faut prendre du temps, malgré soi car le temps est mieux employé à autre chose, pour manifester). En quelque sorte menacés mais libres ?

Menacés mais libres

*Y'a ces ombres derrière nous
Y'a ces idées vendues
Y'a ces drapeaux qui flottent
Et des hymnes dessus
Et puis y'a toi mon frère
Oui toi qui n'y crois plus
Et puis y'a nos prières
Et nos causes perdues
Oui ils nous ont traqués
Comme on chasse les oiseaux*

Menacés mais libres...

*Y'a la mélancolie
L'amour qui bat de l'aile
Et nous avons vieilli
Les poings montent moins haut
Mais il reste la force
De croire en la beauté
La sève sous l'écorce
De la Liberté
Nous marcherons encore
Sous les cieus de tempêtes*

Menacés mais libres...

*Nous nous en irons fiers
Rejoindre l'Éternel
Quand le corps rejoint la terre
Le feu ou l'océan
L'âme marie le ciel
Menacée mais libre*

Damien Saez (paroles de la chanson « Menacés mais libres » – 2002)

Poésie qui vous en rappelle soudain une autre ? Elle montre une recherche de ce que nous avons comme liberté. Dans les discours des paysans, il y a aussi cette recherche. Il reste donc un pouvoir qui est consciemment à leur portée, saisissable par leur simple volonté, voire un pouvoir qu'ils utilisent.

Tenir compte de la multiplicité des sensations vis-à-vis du pouvoir c'est tenir compte aussi :

-de ce qui est dit

-de ce qui n'est pas dit

-de ce qui est fabriqué (par soi-même, par les autres, et potentiellement pour moi)

-de ce qui est perçu

De la présence des trois premières composantes, j'ai déjà fait mention dans ma rencontre avec les paysans (I.4), elles interfèrent aussi dans la compréhension que je me fais de la perception du pouvoir par les paysans. Quelle conscience du pouvoir ont-ils ?

Parfois, comme on le lit dans les témoignages précédents, le pouvoir paraît subi, il vient de l'extérieur et nous oblige, nous domine, parfois, le pouvoir est une liberté que l'on prend. Dans les discours, les attitudes et les actions, je vais chercher à savoir si l'attitude du paysan par rapport au pouvoir est subie et passive ou active et engagée. Mais ce qu'on peut ou non subir, ce qu'on peut dire ou non, ce qu'on affiche ou non comme conscience fait aussi appel à une conscience morale sur son activité propre et la conscience du pouvoir n'est parfois qu'une attitude morale par rapport au pouvoir et par rapport à son activité.

La conscience du subi

Heureux sont les ignorants, paraît-il. Peut-on subir quelque chose sans en avoir conscience ? Aux yeux des autres, très clairement oui, et cela porte le nom de manipulation. C'est l'opinion qu'émet Élisabeth Trotignon [2006] : « *Sauf filière courte [...], l'exploitant travaille pour approvisionner un marché large dont les tenants et aboutissants lui échappent ; il est un simple maillon entre les industries de l'amont et de l'aval* ». Dans cette optique, ce sont les puissances marchandes (patrons d'entreprises agro-alimentaires, grandes surfaces) qui commandent et qui manipulent les paysans. On revient au discours « *C'est le marché qui a le pouvoir* », avec une conscience d'un pouvoir qui est dans un ailleurs flou, impossible à contrecarrer. Placide Rambaud [1995] croit à une manipulation volontaire des paysans venant des institutions :

« *La collaboration entre l'agriculture et les autres secteurs de l'économie est réglée par la planification dite scientifique déterminée par l'État* » (p.101) en précisant que la FNSEA représente l' « *adaptation de l'agriculture à l'économie de marché* », la plaçant alors sur la même ligne que l'État. Il continue, soulignant un rôle passif, celui de manipulé, pour le paysan (p.115) : « *L'idéologie productiviste use de subtilités. Par exemple, la politique des subventions est une incitation à demander du crédit et délaisse ceux qui en auraient le plus besoin ; la formation professionnelle est nécessaire mais elle sélectionne les attitudes productivistes et diffuse des informations et non pas une véritable formation permettant aux agriculteurs de résoudre eux-mêmes leurs problèmes* ».

Si un paysan dit « *C'est Bruxelles qui décide* », et qu'il critique la PAC, cela montre qu'il subi et qu'il a conscience de subir, qu'il n'est pas simplement manipulé mais qu'il se plie aux règles faute de trouver comment pouvoir s'en départir. Dans les discours des paysans, il faudrait donc plutôt lire la manipulation dans le non-dit, dans l'activité productiviste non motivée, voire dans le simple fait d'obéir :

-Il faut bien qu'on nourrisse la planète (un paysan de Rempnat).

-maintenant, ils veulent nous faire faire du blé, s'il faut faire du blé, on fera du blé, mais je ne suis pas bien sûr que ça marche (un paysan de Tarnac).

-Je pense que ça va sur Brive pour être abattu (un paysan de Gentioux, parlant de ses brebis).

-Je paie cher de MSA pour la retraite de ma mère. Je dois cotiser pendant 5 ans pour sa retraite et après je ne sais pas comment ça va marcher. Il faut que je me renseigne à la MSA (un jeune paysan de Gentioux).

-On voit mal l'avenir, celui qui fait ça tous les jours ne voit pas les problèmes (une paysanne de Faux).

Les discours de confiance (répétition) du discours productiviste ou d'obéissance passive, sans réelle position, peuvent dénoter une inconscience du subi.

J'ai même essayé un peu de provocation :

-Ce que veulent les institutions et la FNSEA pour vous, si on va sans cesse dans leur sens, c'est le modèle breton.

-Quand même pas...on n'en viendra quand même pas là chez nous, répond un paysan de Tarnac.

Pas loin, aux marges du Plateau, il y a pourtant un projet d'atelier d'engraissement de 1400 veaux que je cite. Mais malgré une volonté de soutenir le modèle breton (on entend peu la FNSEA, les institutions agricoles et les firmes agro-alimentaires le critiquer mais beaucoup le soutenir), j'espère et pense aussi qu'on n'en arrivera pas là sur le Plateau. en tout cas, peu de paysans me semblent capables d'accepter une forme de salariat.

-Ça c'est sûr, commente celui de Tarnac, une ferme d'engraissement comme ça par ici, c'est une hérésie.

On peut cependant trouver aussi une forme de manipulation, d'inconscience du subi dans ce projet de ferme. Dans le journal local IPNS⁹⁵, Alain Carof relève qu'un collectif d'opposants au projet, réuni à Peyrelevade « *a entendu et écouté poliment les porteurs de projets s'embrouiller en reconnaissant en toute naïveté qu'ils ont été l'objet de manœuvres qu'ils ne maîtrisent pas* », en effet « *ce projet est conduit depuis belle lurette par la Société d'abattage (SVA-Jean Rozé) filiale d'Intermarché sous la houlette de son bras droit l'ex-directeur de la Chambre d'agriculture de Corrèze. Maintenant libéré de ses charges corréziennes celui-ci,*

⁹⁵ Alain Carof, « 1400 broutards à Saint-Martial-le-Vieux ou une autre agriculture ? », dans IPNS n°49, décembre 2014. p.3.

depuis un placard au ministère de l'Agriculture, continue à défendre, entre autres, les intérêts d'Intermarché ».

Ici sont décrites des manipulations venant d'un pouvoir de capital financier (Intermarché) par l'intermédiaire d'une personne (Pierre Chevalier) qui siège. Les paysans affirment ne pas tout maîtriser mais entrent naïvement (ou plutôt cupidement ?) dans le projet. On suit alors Bourdieu [1977] dans sa classe objet : « *Le dominant est celui qui parvient à imposer les normes de sa propre perception* » et qui trouve sa preuve dans le déni de l'appellation « *paysan* » (déni que j'ai très peu rencontré). Bourdieu signale même la manifestation de cette domination dans le fait de jouer à la figure du paysan, campagnard, que le citadin a envie de rencontrer. Mais, parfois, la volonté de voir un jeu dans l'affirmation paysanne, est une lecture citadine qui, pour légitimer sa supériorité, préfère voir du jeu dans la vie rurale. Du reste, le jeu laisse à penser à une conscience du subi plutôt qu'à une manipulation invisible du paysan.

Quand Marc Dufumier [1986] parle d'un rôle de la paysannerie qui se borne à « *des critiques formulées a posteriori* », il remarque une conscience du subi qui peut d'ailleurs engendrer des résistances. Les déclarations des paysans critiques envers les normes (voir I.8) appartiennent à cette dénonciation du subi, de même les constatations d'emprise du marché, ou celle des institutions qui poussent au productivisme et au crédit.

-Si on ne veut pas perdre la prime mouton, il faut arriver à 0,7 agneau par brebis. Et la laine n'est pas rachetée au prix de ce que coûte la tonte (un paysan de Gentioux).

-Le plus gros problème, c'est les cours (un paysan de Nedde).

-Il y a une inégalité car les céréales pour bêtes reçoivent les mêmes contraintes que le blé, elles augmentent donc pareil. Et donc elles coûtent cher (un paysan de Nedde).

-Le cuir ne rembourse plus l'abattage. Les abats ne sont plus payés, on s'est fait avoir petit à petit (un paysan vers Bourganeuf, rencontré lors d'une journée sur l'installation).

-Je n'ai pas trouvé d'autres débouchés que Charal pour le bio (une paysanne de Peyrelevade).

-Ça coûte plus cher de faire soigner sa brebis par le véto que de la laisser crever (un paysan de Peyrelevade).

-La MSA est chère. En ce moment, je fais quelques emprunts, j'ai donc moins de bénéfices et je paie moins de MSA (un paysan de Peyrelevade).

-Il y a la défiscalisation pour faire acheter du matériel. Quand on achète un nouveau tracteur, on vous rachète l'ancien au-dessus de son prix, et c'est défiscalisé. Je ne suis pas d'accord donc je ne le fais pas (un paysan de Peyrelevade).

-On nous tend une carotte et on suit, comme des moutons (un couple de paysans de Peyrelevade).

Ces phrases montrent une conscience d'un pouvoir que les paysans subissent, des prix que leur impose le marché, des institutions qui poussent à la production et du mécanisme mis en œuvre pour y arriver. Ils ne sont pas dupes de la domination qu'ils subissent, contraints. Certains, s'ils veulent continuer leur activité, se sentent démunis face à ce pouvoir marchand ou normatif.

Mais un pouvoir reconnu et subi peut provenir, pour les paysans conventionnels, de l'influence de l'écologie.

-La Conf' est trop envahie par les écolos (un paysan de Nedde).

-Je regrette l'influence du bio sur le public (un autre paysan de Nedde).

-Il y a trop de normes écolos (un paysan de Faux).

Ce pouvoir extérieur, ressenti sinon comme une domination (car certains tiennent des propos de résistances aux normes ou évoquent des solutions pour se rendre moins dépendants du marché (voir chapitre précédent sur l'autonomie et les choix), tout du moins comme une oppression, ou un « *flicage* », vient en général des autres, et souvent très indirectement puisque ces autres sont lointains, dirigent les cours ou siègent aux institutions. Mais lorsqu'on suit des directives, on subit également sa propre activité : « *À force, la passion disparaît (un paysan de Gentioux)* », on devient responsable de suivre, malgré soi. On reviendrait alors vers des paysans domestiques.

Le pouvoir extérieur est aussi celui de l'environnement (climat), de la nature. Celui-ci est subi avec déception (on aimerait l'enrayer), mais des paysans considèrent cette domination comme inhérente à leur activité.

-On a des contraintes. Il y a la météo. Puis les maladies des bêtes, c'est imprévisible et ça fait un manque à gagner (une paysanne de Faux).

-Je fais des moutons car ils sont plus adaptés à la région (un paysan de Peyrelevade).

-Nous on se cale d'abord sur la météo (un paysan de Rempnat).

-Il y a des périodes de l'année où on a beaucoup de travail et d'autres où c'est plus reposant (un paysan de Peyrelevade).

Pour des bio, ce pouvoir de l'environnement est même légitimé, voire bénéfique, il n'est dans ce cas plus subi.

-Je laisse la lande pousser et je mets mes chèvres ailleurs en attendant (une paysanne de Faux).

-On met nos moutons en fin d'été dans les landes car les plantes des landes tiennent au corps et font des vitamines pour l'hiver (un paysan de Gentioux).

Mais l'environnement ne représente pas réellement un pouvoir d'oppression, c'est plutôt un cadre, ce qui peut être ressenti c'est l'absence de pouvoir face à ce cadre.

Il est peut-être plus facile de parler d'un pouvoir qu'on subit que d'un pouvoir qu'on exerce, parce le pouvoir qui est subi est alors rendu amoral et injuste. On dénonce donc une

injustice qui s'abat sur nous tandis qu'on ne sait pas toujours se positionner quant au caractère moral d'exercer soi-même un pouvoir, et s'il s'agit d'un pouvoir sur soi-même, d'en évaluer l'existence réelle.

La perception de son propre pouvoir

Le passage d'une conscience du subi à une appropriation du pouvoir constitue le sujet assez étudié (et assez décliné) de l'empowerment (voir II.3). La perception de son pouvoir peut, évidemment, entrer directement en conflit (c'est la résistance ou la révolte) avec un pouvoir de domination.

« Révéler une possibilité niée est contagieux et dangereux pour l'ordre établi. Le devenir révolutionnaire est devenir, manifeste ici et maintenant, d'une société dont les membres les plus libres sont ceux qui, connaissant le mieux leurs pesanteurs, seront à même d'explorer des possibles inédits, d'inaugurer des rapports jurisprudentiels innovateurs, d'inventer de nouveau sans renier le poids du passé. Innovation, découverte de nouveaux possibles, compréhension de ce qui a été et de ce qui, ayant été, subsiste parmi nous. En outre, quelle que soit l'idée que nous puissions nous faire du changement révolutionnaire approprié d'une société vers une plus grande liberté, celui-ci ne peut procéder d'une idée extérieure aux pesanteurs propre à la nature et au corps réel de cette société. » [Rahnema, Robert, 2008]

Peut-être puis-je alors participer à faire part d'une possibilité niée avec ma thèse ? Toujours est-il que Majid Rahnema reconnaît que la faculté de percevoir son propre pouvoir, qui est sous-noté par des pouvoirs d'exercice, est un pouvoir, et non des moindres. Nous ne nous situons plus ici dans la simple prise de conscience d'un pouvoir subi, qui est celle décrite par Benasayag [2002] :

« la conscience (la conscientisation comme on dit) non seulement n'est pas suffisante, mais en outre, souvent, avoir conscience d'une injustice a pour conséquence un résultat plus proche de la tristesse et de l'impuissance que de la révolte. »

La perception de son propre pouvoir n'est pas uniquement résistance ou révolte. Elle est une attente de nouveau, une réalisation de choix, d'actions, d'affirmation de soi sur soi ou les autres [Chiffolleau, 2012].

Les paysans ne sont pas nombreux à dire directement « *J'ai du pouvoir* », toutefois plusieurs peuvent parler de leur pouvoir, et ne mettent pas de connotation négative au mot de pouvoir :

-On a du pouvoir localement et économiquement. En tant que paysan, on est entendu par la mairie sur les questions de paysage, de chemins, de voiries. Économiquement, on représente un certain chiffre d'affaire au niveau régional, départemental (un paysan de Peyrelevade).

-Je fais ce que je veux car je ne touche pas de primes (un paysan de Faux).

-On a du pouvoir car on n'a pas d'obligation de chiffre d'affaires et qu'on consomme ce qu'on produit (des paysans de Tarnac).

-Une paysanne de Gentioux se sent du pouvoir au niveau local, villageois où elle est connue (mais pas à une échelle plus large).

-On a un pouvoir d'aménagement du paysage (un paysan de Gentioux).

-On a du pouvoir par notre volet formation (un paysan de Saint-Julien-le-Petit)

-J'ai un pouvoir de décision, je peux choisir mes cultures (un paysan de Rempnat).

Beaucoup de réponses, moins directes, ne réutilisant pas forcément le mot pouvoir dénotent que les paysans pensent posséder au moins une forme de pouvoir :

-On est son propre patron, c'est appréciable. Je ne pourrais pas faire autre chose (un paysan de Nedde).

-On fait ce qu'on veut sur notre terrain (un paysan de Faux).

-On sait bien ce qu'on fait quand même (un paysan de Nedde).

-Je peux m'arrêter quand je veux (un paysan de Gentioux).

-J'ai choisi, j'aime l'air libre. Je peux choisir mon rythme (un paysan de Nedde).

-On a notre atelier de transformation, on n'est pas dépendants des cours ni des coopératives (un paysan de Faux).

-Le pouvoir, ce n'est pas le bon mot pour notre action, on ne cherche pas l'aura ni l'influence mais « pouvoir être » et « pouvoir faire ». On expérimente des formes auto-gestionnaires de sociétés. Dans la région, c'est le maillage qui donne du pouvoir (un membre de l'association Plateaux Limousins qui organise, entre autres, des manifestations sur le bio, Royère).

-On a un pouvoir à travers les associations, la culture, la résistance à ce qui est imposé, la solidarité (un paysan de La Villedieu).

Ces aveux de pouvoir peuvent concerner la propriété mais surtout l'indépendance, l'influence, le choix. Je n'ai pas relevé qu'ils concernaient un pouvoir sur les autres : ce dernier apparaîtrait certainement comme complètement synonyme de domination et donc suffisamment amoral pour ne pas l'utiliser ou pour le taire. Néanmoins, les paysans de Nedde ou Rempnat qui ont voulu faire jouer leurs connaissances de siège à la FNSEA et à la SAFER ont tenté d'avoir du pouvoir sur quelqu'un, bien que ça n'ait pas fonctionné. Les paysans qui s'accaparent des chemins, comme l'a relaté une dame d'une association de randonnées de Tarnac sont, eux aussi, conscients de leurs actions et jouent sur la contiguïté de la propriété : ils ne me signalent pas cet acte car il n'est ni légal, ni éthique (quand bien même les chemins ne sont plus utilisés depuis quelque temps).

Le paysan de Tarnac qui m'a relaté l'histoire des paysans du coin qui sont allés arracher des jeunes sapins plantés « illégalement » par un retraité ont aussi fait valoir un simple pouvoir de regroupement et d'action partielle sur quelqu'un. Simplement, l'action avait cette fois une connotation éthique : on préservait le pays de l'enrésinement.

Il y a aussi certaines actions ou certains faits que les paysans ne relient pas spécialement au « pouvoir » : est-ce alors qu'ils n'ont pas conscience de leur propre pouvoir ? C'est possible, néanmoins, s'ils agissent, ils savent qu'ils mènent une action, s'ils parlent, par exemple d' « autonomie » en déclarant, comme certains, qu'ils cherchent à être « le plus autonome » possible, c'est qu'ils ont conscience que cela leur apporte quelque chose, de la liberté ou de l'indépendance. Elle peut ou non, amoindrir une possible sensation de « subi » qui existe par ailleurs.

Certaines actions, certaines solidarités, permettent aussi, par une insertion dans une dynamique territoriale, de se sentir davantage acteurs, d'avoir d'une certaine manière moins d'appréhension quant à sa possible solitude face à sa propre situation et face à des difficultés. *-C'est important d'être plusieurs, disait une paysanne de Peyrelevade, quand il y en a un qui ne va pas bien, il y a les autres pour le remonter et prendre la relève.*

La manifestation de soutien pour Pascal Durand, paysan de Gentioux, (voir chapitre précédent) montre aussi un pouvoir de la solidarité pour soutenir un éleveur et pour l'inviter à continuer son activité, malgré les hostilités municipales et le découragement qui peut s'ensuivre.

L'entreprise de La Bascule, sa recherche d'un plus grand local, le fait d'investir le bar de Gentioux pour des manifestations permet aussi d'avoir un pouvoir d'initiative au village, et un potentiel rayonnement sur les habitants se rendant au local de l'association ou aux festivités.

La volonté de plusieurs éleveurs ovins de passer par Limovin peut traduire la volonté de maîtriser une partie de la filière.

Le fait d'accueillir de nombreux stagiaires n'est pas forcément un pouvoir décrit par les paysans mais il participe grandement à l'influence et à l'ancrage territorial.

Si ces différentes actions ne sont pas spécifiquement décrites comme du « pouvoir », les intéressés ont conscience de les mener. D'ailleurs certains des paysans les menant m'ont été indiqués par des habitants comme particulièrement intéressants à rencontrer. Affirmer que ces pouvoirs ne sont pas perçus, et même qu'ils ne sont pas compris comme pouvoirs, ce serait beaucoup s'avancer. En revanche, il est possible que certains autres pouvoirs dont les paysans sont dépositaires ne soient pas spécialement perçus.

Quand un paysan prend le temps de me recevoir, il ne perçoit pas forcément son pouvoir sur la disposition du temps : c'est pour lui la vie normale.

De même pour un paysan qui aime l'air « libre » et être dehors.

Les paysans qui ont un jardin et qui ne le mentionnent pas (contrairement à d'autres) ne sont pas forcément conscients d'un pouvoir d'autonomie qu'ils détiennent vis-à-vis de l'accès direct à la nourriture.

Le paysan de Rempnat qui déplorait de ne plus pouvoir conserver son produit phytosanitaire dans sa grange, sans conteneur adapté et qui employait ses produits dès

l'achat a-t-il conscience de détenir un pouvoir de pollution sur l'environnement des autres villageois ?

Les paysans qui changent de cultures, de type d'élevage perçoivent-ils qu'ils exercent un pouvoir de choix ? Sinon, peut-on alors dire qu'ils l'exercent réellement et qu'ils détiennent ce pouvoir ?

La question de réalité du pouvoir se pose alors puisqu'elle n'est pas vécue. Un observateur extérieur, comme moi, peut classer certaines actions, certains modes de vie comme des exercices de pouvoir sur sa propre vie mais si aucune volonté personnelle n'intervient, ce classement n'est-il pas fallacieux ? La perception de pouvoir est proprement subjective, mais elle recèle un aspect personnel. Et maintenant que je dis à Untel, tu prends du temps libre, c'est un pouvoir appréciable, entendant le mot, est-ce que son temps libre devient pour autant un exercice du pouvoir ? Il se peut très bien qu'il n'exerce rien : il vit comme il a pris l'habitude de vivre. C'est la confrontation avec d'autres modes de vie qui vont rappeler le pouvoir du temps libre :

-Il aurait fallu que je fasse autre chose pour pouvoir comparer, se rend toutefois compte un jeune paysan de Nedde.

D'autres, qui ont été ouvriers ou salariés, trouvent soudain très appréciable de pouvoir disposer de leur temps, se promener, de ne pas avoir de patron.

La conscience ou la perception du pouvoir peuvent faire intégralement partie du pouvoir en ceci que si elles sont absentes, on a du mal à se prononcer quant à la réalité du pouvoir qu'on détient sur sa propre vie. La perception du pouvoir, ou plutôt l'inconscience du pouvoir est une limite du pouvoir.

La conscience des limites du pouvoir

Le fait qu'un paysan puisse dire, d'un côté : le pouvoir est à Bruxelles ou aux céréaliers, et de l'autre, qu'il a un pouvoir d'aménagement (comme un paysan de Gentioux), ou encore dire qu'il est autonome (comme un paysan de Tarnac) montre une conscience des limites du pouvoir. Majid Rahnema⁹⁶ notait que cette conscience des limites intervenait aussi dans la puissance réelle dont on disposait. Savoir où est son pouvoir, où il n'est pas est une condition notable qui permet à un individu d'utiliser la forme de pouvoir qu'il juge la plus utile pour lui ou la plus éthique. Blandine Veith [1984] nous donnait, à travers la personne de Pedro Castilla un exemple de la conscience des limites du pouvoir. Il est élu au poste de maire de son village mais cela ne lui suffit pas à transformer la commune, ni les « *comportements sociaux politiques* ». Il a besoin pour cela de temps libre, d'un réseau d'élus dynamiques et compétents.

⁹⁶ Voir citation de début de chapitre.

Un paysan de Peyrelevade disait qu'il avait peut-être du pouvoir à l'échelle de son exploitation mais pas à plus grande échelle. Il évaluait la portée de son pouvoir. Il a complété sa pensée en disant qu'il valait mieux refuser les primes, comme ceux de Gentioux, ceux qui effectuent un « retour à la terre ».

D'un côté, il observe des limites à son pouvoir, à cause des primes et il trouve aussi des limites au pouvoir de Bruxelles (qui attribue les primes) par l'exemple de paysans qui s'en passent.

Certains paysans qui ont un pouvoir d'exercice, d'originalité, de choix, qui vendent en direct considèrent les limites de ce pouvoir (dont ils usent) par un pouvoir normatif (de siège).

Un paysan fait des petits fruits sur les marchés, non déclarés à la PAC (il ne touche pas de primes) ni à la MSA mais il dit que s'il y a un contrôle MSA, ça ne passe pas.

On revient alors à l'analyse des normes (I.8) comme pouvoir limitant du pouvoir du paysan et à la peur des sanctions si on déroge à ces normes.

Les deux cas précédents montrent une dualité, une bascule, à mesurer entre pouvoir normatif (de position) et pouvoir d'exercice mais il est possible que deux pouvoirs de même acception se limitent l'un l'autre, ils se retrouvent par exemple dans les discours d'un paysan conventionnel : «*On n'est plus maître chez soi à cause de toutes les normes (un paysan de Rempnat)*», c'est ici le pouvoir de siège qui limite celui de la propriété. On peut retrouver les mêmes dualités pour deux types de pouvoir d'exercice dans le discours : «*On est autonome mais ça représente du temps et de l'investissement personnel (un paysan de Gentioux-Pigerolles)*». La volonté d'indépendance peut ici manger le temps libre. La conscience des limites du pouvoir c'est la conscience qu'un type de pouvoir ne peut être absolu. À partir du moment où on comprend le pouvoir comme une combinaison de différentes acceptions et de différents types, on observe facilement qu'ils peuvent se limiter les uns les autres. On se trouve alors placé dans une position d'évaluation des différents pouvoirs et on peut se poser la question : est-ce que la vie que je mène ainsi me convient, est-ce qu'elle est suffisamment choisie, qu'est-ce que je gagnerais ou qu'est-ce que je perdrais à arrêter. On se place vraisemblablement ici dans une position égoïste, mais cette évaluation des pouvoirs subis ou saisis renvoie, de surcroît, à des positions éthiques : l'installation agricole comme sortie de la société de consommation relevée par Elisa Apostolo en est un bon exemple.

Le relevé des limites de son propre pouvoir peut être concomitant de celui des limites du pouvoir des autres. Cela se voit particulièrement chez les paysans qui ont fait partie des appareils institutionnels :

-Je suis adhérent à la FDSEA, ça apporte parce qu'on ramasse des huiles mais on n'a pas de pouvoir de décision. Je suis aussi administrateur à la MSA : les décisions viennent d'en haut, ça apporte surtout au niveau relationnel.

-J'ai été à la MSA pour me tenir au courant mais ça ne me donnait pas de pouvoir, les décisions étaient souvent déjà prises avant qu'on s'exprime (un paysan de Gentioux-Pigerolles).

-Je n'ai pas de pouvoir de décision par ma place à la Chambre d'agriculture.

-J'ai été administrateur au Crédit agricole, ça n'apporte aucun pouvoir.

Et ceux qui n'en font pas partie, ne sont pas moins critiques envers les pouvoirs de siège, toujours trop hauts :

-A la section de la FNSEA du Limousin, il y a quand même beaucoup de paysans de gauche et beaucoup d'éleveurs mais ce n'est pas la section du Limousin qui décide de la politique (un paysan de Nedde).

Le pouvoir de ceux qui siègent est clairement perçu comme limité. On peut retrouver le même discours, plus marqué, dans le refus de se syndiquer car, « ça ne sert à rien » ou « ce n'est qu'une question d'embrouilles politiques ». Quand un paysan dit « Je m'en fous des normes », comme un de Faux, cela montre aussi qu'il ne craint pas particulièrement un pouvoir de siège normatif qui pourrait s'abattre sur lui alors qu'il ne fait partie d'aucune organisation susceptible de le soutenir. La résistance est un signe d'une limite du pouvoir positionnel normatif.

Quant aux limites d'un pouvoir d'exercice, je n'ai pas d'exemple flagrant. Cela tient, entre autres, au fait que chacun peut toujours user de sa liberté ou de son expression. Pour exemple, les révoltes et manifestations ne sont pas toujours prévisibles.

Un habitant de Gentioux m'a déclaré que des néo-ruraux faisaient parfois tout ce qu'ils pouvaient pour s'installer dans l'agriculture mais qu'ils se trouvaient bloqués car ne trouvaient pas d'hectares disponibles. Leur appartenance à des réseaux où l'expression quant à leur situation ne changeait pas forcément quelque chose.

Mais certains s'installent néanmoins, parfois sous divers formats, et cela peut passer par s'extraire d'un modèle professionnel agricole où il faut nécessairement tirer tout son revenu de son activité agricole. Parfois ils ont recours à la solidarité d'autres paysans. Un jeune de Peyrelevade signalait qu'il y avait peut-être trop de candidats pour s'installer sur le Plateau, parce que le lieu est dynamique, alternatif, et attrayant pour des jeunes mais qu'ils trouveraient certainement de la terre plus facilement ailleurs. Certains sentent leur volonté bloquée, mais parfois le blocage vient de certains choix : le lieu, l'accès à la propriété plutôt que la location, le nombre d'hectares recherchés. Et des fois, cela peut venir du manque de démarches. Notons toutefois que le plateau de Millevaches est bien pourvu en « espaces tests » et que cela peut aider à trouver des portes de sortie.

On n'a pas toujours conscience des limites de son propre pouvoir ou de ses connaissances, des néo-ruraux de Gentioux, par exemple, avouent avoir eu besoin de l'aide des autres paysans déjà en place quand ils se sont installés, ils n'avaient pas forcément

conscience de toutes les pratiques que nécessitait la maîtrise de leurs activités. Ils se sont, en quelque sorte, rendu compte après coup, des limites de leur savoir.

Les paysans de Rempnat qui voulaient faire jouer leurs relations institutionnelles pour empêcher un jeune de s'installer avaient, eux aussi, peu conscience des limites de leur pouvoir. Ce qui a pu entraîner la formation de clans idéologiques sur la commune de Rempnat par rapport à cette histoire et obliger le jeune à appeler souvent la SAFER pour être certain du bon traitement de son dossier. Cet exemple fait également penser à l'abus de pouvoir qui est en partie une méconnaissance ou une volonté de franchir les limites de son propre pouvoir et qui peut amener des situations d'extrême tension. On le voit, par exemple, avec l'actuelle mairesse de Gentioux envers un des paysans les plus originaux de sa commune. L'abus amène des perceptions de subi et des vellétés de résistance, c'est parfois ce seul abus qui fait parler de pouvoir.

On peut donc ressentir le pouvoir comme subi ou saisissable. Les pouvoirs de sièges, parce qu'il faut être tout en haut pour décider et que rarement on trône, sont plutôt perçus comme des pouvoirs subis alors que le travail, les initiatives diverses, l'autonomie, sont des pouvoirs d'exercices qui peuvent ôter une sensation totale de « subi ».

Mais l'usage de certains pouvoirs, le fait de dire qu'on les utilise ou non, renvoient à des choix éthiques. La conscience du pouvoir est parfois délicate à exprimer parce qu'elle est une conscience de l'éthique. Un paysan qui fait de l'élevage bovin, qui s'agrandit pour toucher les primes, se mécanise pour pouvoir exploiter tous ses champs, contracte des crédits pour s'acheter de nouveaux bâtiments et abriter ses nouvelles bêtes, fait en quelque sorte le choix de la dépendance et le choix de subir un pouvoir. Si on peut taxer les jeunes d'une certaine inconscience quand ils sortent de leur formation où « *on leur bourre le crâne* », il n'en va pas toujours de même d'un paysan plus mature qui continue dans la voie des investissements.

La conscience de l'éthique du pouvoir

Un paysan qui a choisi la voie de l'agrandissement ne va pas spécialement en faire part. Il a parfois voulu renforcer son pouvoir de propriété foncière, voire financière, il a voulu être chez lui partout, « *le village pour lui tout seul* » comme critique un paysan de Rempnat. Il ne parle pas de ce pouvoir car il a conscience que ce pouvoir n'est pas éthique, que l'interlocuteur qu'il aura en face de lui ne pourra pas l'approuver. Il a une conscience, plus ou moins nette, plus ou moins avouée, de rechercher la domination.

Certains, comme un paysan de Faux-la-Montagne, s'essaient à des justifications : il faut choisir entre toucher le RSA ou être agriculteur, mais ils touchent cependant des primes beaucoup plus substantielles que le RSA. On travaille beaucoup mais ça vaut le coup.

Une de ses associées ajoute : il faut se donner les moyens, il faut travailler, c'est prenant, on y est du matin au soir, mais ça vaut la peine.

En quelque sorte, c'est une façon de dire qu'on a fait le choix du capital et de gagner plus d'argent. Car le travail, ici, ne vaut la peine que pour l'argent qu'il procure. La recherche d'un certain pouvoir, peut tout simplement être motivée par la cupidité.

Il en va de même dans la recherche d'attachement aux institutions agricoles ou à l'accès à un siège au sein de ces institutions : on en attend un gain. Si on ne le dit pas, c'est parce qu'on a conscience que cette démarche peut être moralement condamnée par les autres. Le paysan de Tarnac qui m'a fait part des magouilles que lui permettaient l'attachement à la FDSEA n'en était pas particulièrement fier, les trouvait même injustes, cela paraissait plutôt être pour lui des solutions de débrouille. Il ne savait peut-être pas comment faire autrement, autrement qu'accepter un mal qu'il pouvait faire à d'autres.

Jean-Pierre Darré [1996] relativise l'inconscience des paysans envers ce qu'on peut considérer comme des actions non éthiques et qu'ils font pourtant. Il rend, comme Sartre, l'homme responsable de ses actes :

« Tant que subsistent des réseaux de dialogue relativement stables, il n'y a de colonisation culturelle, y compris dans le domaine des techniques agricoles, qu'à travers une activité propre des intéressés, activité pour se constituer des « normes-en-réponses » à une situation. Les éleveurs du Boischaut (Indre) qui mettent de l'azote sur leurs prairies n'agissent pas conformément aux normes (ou modèles) qui leur seraient plus ou moins imposés par les techniciens. Ils agissent conformément à la norme qu'ils se sont construits à ce sujet, en particulier dans les dialogues entre eux, norme qui intègre cette technique à l'ensemble de leurs idées actuelles sur l'herbe et la conduite des prairies, des surfaces fourragères et des troupeaux de vaches allaitantes. » (p.57). [Darré, 1996]

Propos auxquels je vous ajoute la déclaration suivante qui remet l'éthique ou son manque chez les paysans :

-Pour le jeune qui s'installe, la FNSEA voulait que ça passe à l'agrandissement. Ceux qui sont à la FNSEA ont plutôt cette mentalité (un paysan de Rempnat).

La construction de la norme vient aussi de la volonté et de la pensée qu'ils produisent beaucoup plus en mettant de l'azote et qu'ils gagneront donc plus d'argent, cette construction peut venir « en réponse » pour masquer un comportement qui n'est moralement pas soutenable : la cupidité. Et cela peut mener, dans les faits, à approuver ou à suivre certains conseillers agricoles. On peut aussi prétendre qu'il y a une attitude induite par le modèle productiviste qui est celle de la cupidité, mais pour la sélectionner, il est cependant préférable qu'elle existe. Et le paysan devient de nouveau responsable. Certainement, un effet de coercition sociale peut également entraîner cette responsabilité, on accepte le modèle productiviste, les pesticides, les engrais, les crédits, l'agrandissement, parce qu'on connaît déjà plusieurs paysans qui les ont adoptés, qu'on veut faire partie du groupe ou que des

personnes de ce groupe, par leur âge ou par leurs relations avec certains de vos amis, ont autorité sur vous. On obéit alors à la coercition sociale, mais on reste encore responsable d'obéir. On s'en remet alors à une autorité de groupe ou institutionnelle qui nous rend maître de notre exploitation et on accepte les doctrines de cette autorité extérieure comme le correcteur acceptait les ordres amoraux dans la terrifiante expérience de Milgram⁹⁷.

Inversement, certains choisissent le bio et l'affichent pour défendre une position qu'ils jugent éthique : la santé des individus et celle des animaux. L'implication militante, l'organisation de manifestations culturelles pour faire connaître le bio, pour échanger les pratiques bio ou l'implication dans une dynamique régionale d'accueil sont des choix impulsés par une conscience éthique. Il n'est pas exclu que, pour certains, ce mécanisme de bonne conscience, en tant qu'il s'inscrit dans des réseaux, vient aussi d'un mouvement de coercition sociale et de la simple acceptation : « Ceci est moral ».

Certains encore font part de la volonté qu'ils ont gardée, eux-mêmes, de ne pas s'agrandir, de l'attention donnée à leur activité, de concevoir l'activité toujours comme un choix qu'on apprécie plutôt que celui de la cupidité :

-Pour avoir du pouvoir, il faut déjà aimer ce qu'on fait. Il faut peut-être ne pas avoir trop de besoins (un couple de paysans de Nedde).

-Ceux qui retournent à la terre ont raison, mais il ne faut pas espérer vivre avec 3000 euros par mois (un paysan de Peyrelevade).

La morale nous renvoie aussi à autrui (qui peut être l'environnement) en tant que code social, la morale primaire c'est de ne pas faire aux autres ce qu'on n'aimerait pas qu'on nous fasse ou ce qu'on constate comme apportant une souffrance pour autrui, ce qui constitue un danger pour lui. Dès lors qu'on ne pense pas aux autres, à une évolution collective du « pays » (au sens d'environnement et d'espace vécu), on peut faire abstraction de l'éthique de l'activité et le pouvoir subi ne devient plus qu'une question personnelle. Dans *L'insurrection qui vient* [Comité invisible, 2007]⁹⁸, la recherche du Moi est justement présentée comme une conséquence d'une domination subie, une « *individualisation des conditions de vie* », une absence de pouvoir déjuger un Moi dans lequel on s'est engagé. Contrairement aux énoncés

⁹⁷ L'expérience consiste, au nom de la recherche, à faire administrer des électrochocs de plus en plus forts à celui qui répond (un acteur, inconnu pour le correcteur) au fur et à mesure qu'il se trompe. Le scientifique donne l'ordre d'administrer tel choc quand le correcteur hésite. Milgram arrive à 25 personnes sur 40 (62,5 %) capables d'obéir au point d'infliger un choc mortel.

“For most people, it is painful to renege on the promise of aid they made to the experimenter. While the obedient subject shifts responsibility for shocking the learner onto the experimenter, those who disobey accept responsibility for destruction of the experiment. In disobeying, the subject believes he has ruined the experiment, thwarted the purposes of the scientist, and proved inadequate to the task assigned to him. But at that very moment he has provided the measure we sought and an affirmation of humanistic values”.

Milgram S. 1974, *Obedience to Authority*, Harper and Row, 224p.

⁹⁸ Des personnes du collectif de Tarnac sont supposées avoir participé à l'ouvrage, ce qui lui a valu une certaine notoriété après les arrestations de Tarnac puisque la police a cité cet ouvrage.

de Jean Fallot, l'expression du Moi n'est plus alors une condition psychologique du pouvoir moral. Et ce parce qu'il peut devenir un Moi infligé :

« *Le Moi n'est pas ce qui chez nous est en crise, mais la forme que l'on cherche à nous imprimer. On veut faire de nous des Moi bien délimités, bien séparés, classables et recensables par qualités* », avec l'explication du Moi qui précède : « *Tout ce qui m'attache au monde, tous les liens qui me constituent, toutes les forces qui me peuplent ne tissent pas une identité, comme on m'incite à la brandir, mais une existence, singulière, commune, vivante, et d'où émerge par endroits, par moments, cet être qui dit « je ».* Notre sentiment d'inconsistance n'est que l'effet de cette bête croyance dans la permanence du Moi, et du peu de soin que nous accordons à ce qui nous fait. » [Comité invisible, 2007]

Il s'agit alors de connaître les dépendances de son Moi, l'éclatement de notre identité, pour comprendre le subi et la morale qu'on s'est forgée et pour pouvoir adopter une position éthique. On rejoint alors Jean Fallot [1966] quand il écrivait :

« *Si les pouvoirs écrasent l'homme, c'est qu'il ne les a pas voulus mais subis seulement. Les pouvoirs collectifs vont contre l'homme quand ils sont acceptés par lui non pas parce que pouvoirs mais parce que moraux.* »

Pour être moraux, à un moment donné, ils ont besoin que l'identité du Moi se fonde dans l'identité des autres, mais de tous les autres, sinon nous demeurons dans la coercition sociale où la différence des autres n'est pas prise en compte.

Mais *Le pain des autres*, allez-vous me dire, ne voilà-t-il pas une réfutation de l'autre, une nouvelle affirmation d'indépendance du Moi, et cela jusque dans l'action, jusque dans l'autonomie intégrale ? Peut-être... si Marcela Delpastre⁹⁹ ne s'adressait pas directement à nous, au lecteur : « *tu* », en nous rappelant que leur pain est pétri de notre sueur et de notre sang et que c'est pour ça, qu'elle : « *je* » ne veut pas de ce pain. L'autonomie, c'est ici le refus de l'exploitation, c'est par extrapolation le refus de vouloir gagner son pain en allant gagner de l'argent tandis que d'autres sont exploités pour faire votre pain, c'est ce refus de l'argent plutôt que le refus du travail autonome. Mais, allez, les extrapolations sont toujours nombreuses et vous aurez les vôtres, c'est une des grandes forces de la poésie. Si on arrive à éviter de se méprendre, on ne parvient jamais à tout comprendre. Et nous sommes renvoyés au devoir d'évaluer notre propre perception, au besoin de savoir ce que vous en dites. Dites, est-ce vraiment un spectacle ce que nous regardons ?

Parmi les buts de ce chapitre psychologique, il y a celui de vous faire regarder avec beaucoup de distance, et donc avec un peu de clémence, les échafaudages qui vont suivre. Si le pouvoir est une perception et que cette perception est liée à un problème de conscience éthique, cela veut dire que vous-même, vous pouvez tirer sur les ficelles qui lient les échafaudages et les faire tous tomber. Si la contemplation des échelles ne vous renvoie qu'à

⁹⁹ Se reporter au poème cité en introduction.

votre image de lecteur dominé, évidemment vous pouvez tirer sur les ficelles, si elles mettent à mal vos envies de domination, vous pouvez quitter le spectacle. Il se poursuivra sans vous.

Les échafaudages sont montrés pour saisir un tout perçu : le pouvoir et la condition paysanne mais ils ne peuvent l'affirmer comme un tout ; les idées recèlent ce vague qui appelle notre liberté.

II.6 - Les liens des paysans aux pouvoirs

Dans cette partie seront établis les correspondances entre les tendances paysannes soulevées et les types de pouvoir décrits. Voici les schémas que d'aucuns attendaient. Ils sont caricaturaux comme des schémas ou comme des résumés. Mais il y a une façon de penser les modèles paysans et les types de pouvoir qui peut nous amener à ces schémas, c'est celle que j'ai employée, si elle possède ses fissures, j'aspire à ce qu'elle garde surtout sa cohérence.

C'est, dans les plus grandes lignes, par cette partie que je réponds à ce qu'on nomme scientifiquement une problématique, comment puis-je utiliser le pouvoir pour en avoir sur ma propre vie de paysan, quels sont les pouvoirs dont je puis me saisir ?

Une prise en compte de l'aspect le plus général des définitions de « paysan » et de « pouvoir » mettent en avant que nous faisons aussi des choix dans les définitions, selon que nous en comprenons plutôt une acception qu'une autre et que ses choix peuvent être liés à des mécanismes de pensée qui seront ici mis en avant. Ces mécanismes sont assez triviaux et leur description ne relève pas d'une grande érudition ; leur oubli est parfois tout aussi trivial.

L'application au terrain des divers renvois des définitions a été notée en tendances paysannes et en types de pouvoir. Tendre vers telle manière d'être paysan, je le décrivais déjà en ayant en tête que je me plaçais dans l'étude du pouvoir et derrière les grands schémas « gros/petits » ou « bio/conventionnels » du monde paysan, il existe des usages différents du pouvoir. Mais il a beaucoup été tenu compte des distinctions que soulevait la définition de « paysan », sinon il aurait suffi de commencer par décliner des types de pouvoir et de les intégrer au milieu paysan pour voir quels profils ils étaient susceptibles d'engendrer. Les grands schémas paysans ne sont pas d'abord des usages différents du pouvoir, mais c'est la lecture de celui-ci à l'intérieur de ces schémas qui m'intéresse. Ce que je propose ici est donc une mise en rapport, c'est cette lecture des pouvoirs dans les tendances paysannes (et non l'inverse) bien que le rapport entraîne ensuite à regarder l'envers de cette lecture à travers des correspondances. J'ai trouvé qu'il y avait des accords prégnants entre des découpages définitionnels possibles et, après avoir donné les notes, je vous montre les accords.

C'est bien tôt, vous m'allez plaisanter, pour donner une espèce de conclusion, une théorie alors que la rédaction de l'ouvrage n'est pas terminée et que le nombre de pages indique encore quelques chapitres. C'est qu'après avoir donné la thèse, il faut encore

l'essuyer, et frotter ; après avoir joué, il faut ranger. La sensation de fin ne vient parfois que lorsqu'on sommeille.

Reprenons donc les différentes tendances paysannes évoquées.

Deux des tendances rappellent fortement l'angle d'*activité* de la définition :

- la tendance institutionnelle
- la tendance familiale

Elles renvoient au caractère professionnel ou non de l'activité, au besoin productiviste ou non.

Deux tendances rappellent l'angle *local* de la définition :

- la tendance militante
- la tendance marginale

Elles renvoient au respect de la nature, et à une volonté marquée d'être petit et d'être « plus ou moins paysan » dans la tendance marginale.

Quant aux types de pouvoir, je les ai rattachés à deux grandes acceptions.

Les pouvoirs de position, fixes, rappelant l'acception liée à la matière :

- les sièges
- le capital dont l'argent et la propriété
- le charisme et l'autorité

Les pouvoirs d'exercices, fluides, rappelant l'acception liée à l'énergie :

- le savoir
- les initiatives
- les réseaux
- l'expression et l'influence
- l'autonomie
- le choix
- l'espace-temps

Tous ces types ou tendances peuvent combiner différents sous-angles définitionnels, voire combiner les angles principaux lieu/activité (par exemple dans la tendance militante) ou matière/énergie (par exemple dans le savoir). Certaines correspondances se dessinent assez facilement, certains pouvoirs seront utilisés plus spécifiquement selon la tendance paysanne.

Correspondances d'usages

Ces correspondances paraissent presque logiques quand on réfléchit sur l'essence des tendances paysannes. Le modèle productiviste, industriel, est promu principalement par les firmes agro-industrielles et la FNSEA (des institutions) recevant un soutien des institutions

politiques par primes incitatives : la PAC (des institutions), la reconnaissance de ce pouvoir financier et normatif passe essentiellement par l'insertion dans la filière professionnelle agricole, et la conquête de sièges dans les institutions, du syndicat majoritaire à l'origine du modèle productiviste en France, des coopératives conséquentes à ce modèle et de la banque qui les porte. La conquête massive de ces sièges donne aux paysans un pouvoir de décision au sein des institutions. Le problème reste cependant qu'ils ont toujours des supérieurs hiérarchiques et qu'ils perdent facilement la main sur l'orientation politique générale. Les dirigeants d'institutions ou de la FNSEA, depuis leurs bureaux, peuvent alors se targuer de représenter les agriculteurs et les firmes, comme le souligne Bertrand Hervieu [*Etudes rurales* n°190, 2012] peuvent investir et orienter les institutions, s'emparer d'une presse professionnelle [Chupin, 2013], dans la tendance institutionnelle, on est donc amené à comprendre le pouvoir comme une position, soit de siège, soit capitaliste (le marché), le pouvoir est un lieu fixe à conquérir qui permet ensuite tous les usages. Les institutions et les firmes développent des hiérarchies (qui peuvent aussi être liées au capital possédé) et c'est celui qui est en haut, celui qui a le plus, qui commande. Les paysans, qui sont en bas de l'échelle, peuvent alors devenir des applicants. Ils peuvent alors être regardés comme dominés, comme subissant des règles de leurs hiérarchies. A ce jeu, il faut être le plus fort pour gagner, produire plus, vendre plus, puis pour toucher plus de primes, le paysan qui entre dans cette ligne idéologique va s'agrandir, se pensant parfois contraint de le faire par peur de disparaître. En bref, il s'aligne. C'est une lecture du pouvoir de siège, pour les nombreux paysans qui n'ont pu atteindre le trône et sont restés dans les gradins, pour ceux qui ne vendent pas assez, ou qui ne vendent pas les produits les plus rentables, les produits stockables et vecteurs de spéculations (le blé et les céréales), qui est propice à être subi. C'est ainsi que Pierre Malthieux [2010] raconte l'histoire agricole de son village (Tarnac) depuis 1973 :

« le paysan tarnacois, tout comme l'agriculteur français, n'est plus maître de son devenir. La PAC (Politique Agricole Commune), prévue par le traité de Rome en 1956, a été mise en place en 1962. Pour bénéficier des aides et subventions européennes, l'exploitant agricole doit accroître sa productivité et respecter les règlements édictés par la Communauté économique européenne tant dans le domaine de la gestion des sols que dans la constitution de son cheptel et de son suivi sanitaire. Beaucoup de couples d'agriculteurs âgés ne peuvent faire face à cette évolution, et les nouvelles mesures gouvernementales prises pour accélérer leur mise à la retraite vont les inciter à abandonner la profession. »

On se situe d'une part dans un univers professionnel, avec ses règles, d'autre part dans un univers d'argent avec ses riches. Le petit « paysan » devient alors le dominé de la lecture marxiste, celui qui n'y est pas arrivé. A ce jeu, les gagnants sont difficiles à trouver parmi les paysans millevachois. Restent alors les possibles « gros » qui possèdent un pouvoir de rente par la terre comme le cite Puel [*Etudes rurales* n°190, 2012], qui veulent être chez eux sur une

surface plus grande et avoir les pouvoirs qui vont avec les droits légaux consécutifs à la propriété et dont la cupidité (pour le confort matériel, pour la domination physique de l'espace, pour le capital sur pied) peut être un moteur de leur agrandissement. Simplement, ils n'obtiennent pas spécifiquement une reconnaissance locale supérieure aux autres, au contraire les « gros » peuvent être très critiqués pour leur « *mentalité* ». Seulement, dans la mesure où ils ne peuvent se payer du personnel, comme les plus gros des paysans millevachois, ils sont contraints de travailler plus. Beaucoup d'entre eux, d'ailleurs, ne se verraient pas n'avoir qu'un pouvoir d'ordonnance et se détourner du travail, n'étant pas dans une conquête d'une position de maître et de dominant, ils subissent, courent toujours après leurs hectares agrandis. Notons que l'élevage bovin, en particulier de broutards, sauf atelier de transformation, est celui qui, institutionnellement mais aussi via la filière économique, place le paysan au plus bas dans les organigrammes, tâcheron, sans pouvoir de décision politique ou pouvoir sur la filière. De plus, un troupeau important n'est pas des plus adaptés à la région puisque nécessitant un fourrage qui n'est pas toujours présent en quantité suffisante. On observe une correspondance directe entre tendance institutionnelle et usage des pouvoirs de siège et de capital.

Si on prend alors l'inverse de ce processus, qu'on considère que le non-alignement sur le modèle productiviste n'est pas spécialement une impuissance mais une volonté, parce qu'on est capable de « *limiter ses besoins* », parce qu'on veut garder une plus grande maîtrise de son temps, du choix de ses productions, de la gestion des terres, parce qu'on ne désire pas être trop redevable à la banque ou ne pas trop dépendre des primes, on dispose alors de quelques autres pouvoirs dont les aficionados du modèle productiviste deviennent enclins à se priver : la disposition du temps et de l'espace, une liberté de choix, et une relative indépendance. Paysan n'est pas qu'une profession qui rapporte un salaire, c'est pourquoi certains paysans affirment fièrement qu'ils sont des paysans qui ont un jardin. Ils ne sont, comme le souligne Claude Servolin [Jollivet, Eizner, 1996] pas contraints de vendre leur production pour vivre.

Si l'argent n'est pas un moteur particulier, la petite propriété peut ici être perçue comme un héritage familial à conserver, celui qui permet l'autonomie alimentaire, c'est l'espace sécurisant et éthique raconté dans *Le Pain des autres*. L'autorité parentale n'est plus en vogue, la contestation soixante-huitarde de la domination parentale l'a émoussée, mais elle a pu figurer comme pouvoir dans la tendance familiale, elle peut quelquefois rester une autorité d'expérience ou de capital terrien. Un certain marquage à gauche du plateau de Millevaches détrône peut-être aussi la conception de l'autorité (muée en une forme d'honneur ou de respect de la cellule familiale chez Anne Stamm [1983]) et surtout du capital de rente comme valeur. Il y a une éthique, une position idéologique et politique dans la petite propriété

si chère au communisme rural naguère en vogue sur le plateau de Millevaches. La famille signale d'abord l'échelle de l'activité qui ne vise pas à nourrir la planète.

-On produit d'abord pour nous, pas pour nourrir la planète. On a un grand jardin qui nourrit toute la famille (un couple de Nedde).

Si certaines normes viennent à enfreindre une liberté procurée par l'autonomie, les paysans peuvent être amenés à entrer dans une forme de résistance passive.

-On a toujours un plan pour avoir du mouton (un paysan de Peyrelevade).

-Je continue à utiliser mes vieilles granges même si elles ne sont pas aux normes (un paysan de Faux).

Il peut en aller de même dans la résistance à la « paperasse », « flicage », demandée par les institutions :

-Je ne renvoie pas mes papiers dans le délai demandé (une paysanne de Gentioux)

-Je n'ai pas déclaré mes ares de pommes de terre (un paysan de Peyrelevade)

La tendance familiale porte à considérer un pouvoir de position dû à la propriété (même petite) et l'éventuelle autorité parentale qui peut s'y accoupler et à un pouvoir d'exercice dû à l'autonomie, au choix (y compris la résistance potentielle) ou à la disposition du temps.

On peut dire que la propriété, petite ou grande, est présente partout. Mais dans la tendance militante, bio, elle est mise en avant en tant que possession (c'est l'exemple flagrant des paysans de Terre de Liens). Ce qui est important c'est de pouvoir exercer son activité quelque part, sur des champs, en louant, en se les faisant prêter si besoin, c'est d'être localement présent. Militer, c'est porter ses idéaux et c'est donc s'exprimer. On veut peser sur le devenir de l'agriculture et on est conscient que les thématiques paysannes, comme l'affirme le GAEC Champs Libres, sont au centre des grandes questions sociales, que les questions paysannes par relations amicales, familiales, rurales imprègnent la société et sont influentes sur celle-ci [Hervieu, Viard, 2001]. Étant militant, on est donc actif et par l'influence on peut exercer une pression sur les décideurs politiques, voire, par cette influence, s'introduire sur quelques sièges. On affiche sa position, généralement centrée autour de la défense du modèle bio et des circuits courts, comme éthique, morale donc soutenable à force d'arguments. Les arguments augurent donc d'une maîtrise de l'information, d'une appropriation et d'une transmission des savoirs. Les manifestations culturelles, notamment, sont très utilisées pour cela.

« L'influence que peut exercer un individu dans son milieu d'inter connaissance professionnel n'est pas seulement liée à sa position ou à sa capacité à se constituer des alliances, à manœuvrer, etc. Elle dépend aussi de la valeur propre de ses suggestions, sur un point donné, au point que des arguments ou suggestions inacceptables peuvent compromettre sa position. » (p.78). [Darré, 1996]

Certains militants peuvent paraître plus éloquents, ils peuvent porter des initiatives, s'impliquer fortement personnellement dans tous les mouvements bio et les manifestations culturelles et avoir un certain charisme, un pouvoir qui leur vient de leur volonté de s'exprimer, de leurs connaissances, et du caractère moral de leurs discours ou de leurs actions. Mais plus visiblement, cette influence provient de groupes formés et potentiellement bien organisés tissant des liens forts au sein d'un réseau où l'information circule, réseau qui peut devenir un apport de solidarité.

La revendication du bio dans son ensemble, ou de l'agro-écologie [Tardieu, 2012], porte aussi, et cela est particulièrement marqué sur le plateau de Millevaches, une opposition à la domination du modèle néolibéral, délocalisé, et à la volonté de domination de l'agriculture polluante. La hiérarchie est rejetée dans plusieurs collectifs et réseaux d'associations présents sur le plateau de Millevaches. Etant donné que la modèle porté s'oppose au modèle promu par les institutions et que les militants du bio ne détiennent que très peu les sièges institutionnels, ils ont logiquement recours à une autre forme de pouvoir pour peser dans la société, et surtout pour peser localement, auprès du public.

Le contact avec le public est particulièrement important, et notamment le public consommateur du bio qui, lui aussi, peut être un public militant et peut être moteur, car demandeur, de produits sains et locaux. La vente directe est donc privilégiée. Le producteur veut faire connaître ses méthodes de travail, il peut faire visiter sa ferme. Dans cette dimension pédagogique s'inscrit aussi la construction de savoirs propres aux cultures « bio » dont certaines peuvent être assez novatrices (biodynamie, permaculture) : la compréhension chimique des associations bénéfiques de plantes en fait partie. Elle est utilisée dans le maraîchage mais aussi dans la production de céréales, le mélange pois/triticales (ou seigle) est un exemple maintenant assez répandu. Ces savoirs, Vincent Tardieu le rappelle, se construisent d'abord en dehors des institutions.

La tendance militante porte principalement vers des pouvoirs d'exercice (issus pour beaucoup de l'angle de force de la définition) à savoir l'influence, les réseaux, l'initiative et le savoir. Elle est politiquement proche, sur le Plateau, de l'écologie libertaire [Atkinson, 1991], du mouvement altermondialiste. Si le collectif est mis en avant, ainsi que la solidarité, les paysans bio par leur engagement, par leur présence sur les marchés, leurs fonctions pédagogiques de formation peuvent en retirer un certain charisme, charisme qui peut d'ailleurs être attribué à un collectif ou une association.

Des nouveaux arrivants qui désirent s'investir dans leur nouveau « pays », qui le choisissent, qui veulent y être actifs dans ce pays se rapprochent de cette tendance dynamique, qui parfois les aide à s'intégrer : ils la renforcent alors. Leur installation requiert déjà un caractère militant.

Ces nouveaux arrivants, désireux de se départir de la société de consommation, peuvent concevoir d'abord l'aspect vivrier de leur activité paysanne et le rythme de vie, davantage choisi, de la campagne. La tendance marginale s'éloigne du caractère professionnel du milieu agricole. L'indépendance souhaitée avec le milieu professionnel porte les paysans à l'indifférence envers le pouvoir de siège, ils se concentrent sur leur insertion dans le milieu rural. Le caractère naturel et sauvage de la campagne devient l'antithèse de la vie domestiquée des centres urbains.

Le pouvoir qu'ils désirent a trait à la liberté, celle de l'indépendance et d'une relative autonomie, celle de pouvoir disposer de l'espace et du temps. Ils sont portés à réfléchir leur activité en fonction de ces critères, de ces pouvoirs, aussi leur mode de vie peut paraître original, tout comme l'activité qu'ils ont choisie. Ils deviennent des modèles pour certains habitants. Ils s'investissent dans leur activité, dans la vente directe, dans la vie rurale en général et n'usent pas spécialement d'un pouvoir d'influence pour combattre un pouvoir de domination mais peuvent avoir de l'influence de par leurs relations locales. Ils gardent des liens avec les réseaux associatifs, avec les militants du bio qui, pour beaucoup, favorisent l'installation de nouveaux paysans, y compris (voire surtout) indépendants des institutions.

Le mode de vie en collectif peut s'inscrire dans la tendance marginale : on compte alors sur une entraide et sur la solidarité du groupe. Dans ce cas, le capital, les richesses financières ou le confort matériel ne sont pas des besoins pressants, on dépendra de l'environnement naturel et social plutôt que de l'argent ou de son activité paysanne. On ne s'interdit pas particulièrement d'aller chercher de l'argent, ponctuellement, par une autre activité.

Cette indépendance vis-à-vis de l'argent, c'est celle-là qui va donner l'idée à Majid Rahnema [2008] de la puissance des pauvres :

« à ce dilemme de la prospérité dans la pauvreté, nous n'avons pas trouvé d'autre réponse qu'un apparent paradoxe : « Sois volontairement pauvre et tu ne manqueras de rien ». Explicité ainsi, l'aphorisme perd son caractère paradoxal : un mode de vie volontairement pauvre et communautaire peut conduire à la plénitude et à la satisfaction matérielle et spirituelle. » (p.203)

La puissance d'exercice devient, par ce renversement idéologique, le contraire de la domination. Une partie du savoir peut venir de l'expérimentation, du savoir de groupe, de livres ou d'études ultérieures.

Pour résumer, la tendance marginale se coupe des pouvoirs de sièges et de capital, sollicite davantage les divers pouvoirs d'exercice : de choix, de disposer de son espace-temps, d'initiative, d'indépendance et ne se coupe pas des pouvoirs provenant des réseaux ou du savoir bien que leur exercice soit moins manifeste.

On se situe, avec ces parallèles, sur des grandes lignes. Certains pouvoirs s'opposent parfois, parfois se complètent. Certaines conceptions du pouvoir peuvent être plébiscitées ou combattues, et certains types saisis ou subis.

Chevauchements tendanciers

Pour bien marquer qu'il n'y a pas d'exclusivité entre les différentes tendances, ni entre les différents types de pouvoir, on peut trouver des points d'intersection. Je vais en donner quelques-uns, de manière non exhaustive. Notons que certaines fois, les points communs (entre la tendance marginale et institutionnelle par exemple, entre le pouvoir de siège et celui de disposer de son espace-temps) peuvent être plus ténus.

Entre tendances paysannes :

-Entre tendance institutionnelle et tendance familiale :

La propriété de la terre, le travail vu comme une valeur qui rapporte en argent ou en production, une relation avec les institutions qui peut être subie sous forme de normes.

-Entre tendance institutionnelle et tendance militante :

Des réseaux militants peuvent s'institutionnaliser, des militants revendiquer des sièges. Un pouvoir de réseau institutionnel peut être utilisé pour viser des postes bien qu'il ne s'agisse pas des mêmes réseaux ni de la même idéologie que pour les bio.

-Entre tendance institutionnelle et tendance marginale :

Le statut de cotisant solidaire à la MSA. Idéologiquement, pas d'usage des mêmes types de pouvoir.

-Entre tendance familiale et militante :

La condamnation d'une agriculture productiviste, la préférence accordée aux circuits courts, l'intégration des savoirs locaux.

-Entre tendance familiale et marginale :

L'attrait marqué du mode de vie rural. L'exercice d'un pouvoir de choix, d'une disposition de l'espace-temps, la valorisation d'une autonomie alimentaire.

-Entre tendance militante et marginale :

Le bio et les réseaux bio, la valorisation des initiatives et des savoirs horizontaux. La vente directe.

Entre types de pouvoir :

De nombreuses relations de cause à conséquence entre les divers types de pouvoir ont déjà été mentionnées aux chapitres II.3 et II.4. Ce sont les plus importantes (voir annexe 16).

Je vais plutôt regarder ici s'il y a des confusions sur certains points. Je ne livre pas non plus de présentation exhaustive, j'établis seulement l'existence de ces confusions majeures par des exemples.

-*Entre pouvoir de siège et pouvoir de capital* : le plus riche peut avoir le plus haut siège (par actions par exemple). La domination.

-*Entre pouvoir de siège et autorité/charisme* : l'autorité. Le siège fait la règle qui s'impose.

-*Entre pouvoir de siège et réseaux* : les sièges forment un réseau hiérarchique.

-*Entre pouvoir de siège et influence/expression* : la norme peut constituer une influence.

-*Entre pouvoir de capital et autorité/charisme* : le capital peut être perçu comme une autorité. La domination.

-*Entre pouvoir de capital et réseaux* : l'argent circule et forme des réseaux économiques.

-*Entre pouvoir de capital et influence/expression* : l'argent peut constituer une influence.

-*Entre pouvoir de capital et autonomie* : la terre garantit une autonomie (alimentaire).

-*Entre autorité/charisme et savoir* : le savoir accumulé constitue une autorité. Domination ou liberté.

-*Entre autorité/charisme et initiatives* : l'exemplarité. Le fait d'être original donc regardé. Le travail physique, l'effort, la santé.

-*Entre autorité/charisme et choix* : le courage de faire des choix difficiles ou éthiques peut être perçu comme une forme de charisme. L'esprit critique.

-*Entre savoir et initiatives* : l'expérimentation.

-*Entre savoir et réseaux* : la transmission d'information.

-*Entre savoir et influence/expression* : l'argumentation.

-*Entre savoir et choix* : la conscience.

-*Entre initiatives et réseaux* : les initiatives collectives.

-*Entre initiatives et influence* : l'effet boule de neige, l'exemplarité.

-*Entre initiatives et autonomie* : l'autonomie peut être une initiative volontaire dans l'installation paysanne.

-*Entre initiatives et choix* : le pouvoir de l'imagination. La liberté. La volonté.

-*Entre réseaux et influence* : les liens sociaux, la possible coercition sociale.

-*Entre réseaux et autonomie* : la solidarité peut permettre une autonomie de groupe.

-*Entre réseaux et disposition de l'espace/temps* : l'élargissement de l'espace, l'implantation spatiale du réseau.

-*Entre influence/expression et choix* : la liberté d'expression. La prise de responsabilité.

-*Entre autonomie et choix* : l'accès à la nourriture comme choix paysan.

-*Entre autonomie et disposition de l'espace/temps* : la liberté de mouvement. Le temps libre.

-*Entre choix et disposition de l'espace/temps* : l'étendue des possibles. La liberté.

Correspondances subjectives entre tendances paysannes et types de pouvoir paysans

Dans chaque tendance paysanne, on favorise des types de pouvoir, on tend à en utiliser un type plutôt qu'une autre et chaque type de pouvoir paysan fait apparaître plus ou moins certaines tendances. Des schémas sous forme d'ensembles permettent de représenter ces deux situations, ils sont donnés en annexes 15 et 16. Mais ils ne sont que des dérivés spécifiques palliant certains manques (les chevauchements de tendances ou les relations entre pouvoirs) du schéma fonctionnel axé sur les relations (schéma 2). S'il offre une synthèse visuelle, il ne détaille pas les subtilités.

Au vu des schémas et des dichotomies entre tendances activité/localité et entre pouvoirs position/exercice, nous sommes confrontés à des relations potentiellement manichéennes : c'est parce qu'elles ne sont pas spécialement neutres en terme d'éthique. L'exercice sera plus facilement l'apanage de chacun quand la position sera réservée et les pouvoirs positionnels font, par des hiérarchies, intervenir des relations de domination plus évidentes. Ce découpage et cette structuration vous font également sentir mon positionnement. Les relations présentées ne sont pas lois, mais, d'après mes découpages, à la présentation même des tendances paysannes et des types de pouvoir, ce sont celles qui m'apparaissent favorisées. Je peux cependant toujours présenter des contre-exemples. Je le ferai après avoir repris la dualité fixité/fluidité grossièrement tracée ici (dans le schéma 3).

Schéma 2 : Illustration des relations favorisées entre tendances paysannes et types de pouvoir

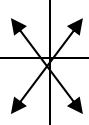


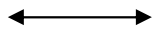
Des aspects fixes et fluides

Si on simplifie encore les divisions, on peut remarquer que les pouvoirs de position sont davantage utilisés et saisis dans les tendances d'activités et que les pouvoirs d'exercices sont davantage utilisés dans les tendances de localités. Et cela peut paraître une cocasserie. En effet, la localité a un caractère proprement fixe, le « pays » ; le lieu, l'environnement forment un espace localisé tandis que l'activité est une force, le travail, et possède un caractère proprement fluide. Fixité et fluidité ne s'apparient donc pas favorablement entre tendances paysannes et types de pouvoir mais les renvois paysans fixes s'accordent aux renvois de pouvoir fluides et vice-versa (schéma 3).

Schéma 3 : Complémentarité entre caractères fixes et fluides des types

| | | |
|---------------------|----------|-----------|
| Tendances Paysannes | Pouvoirs | Caractère |
| Activité | Exercice | Fluide |
| Localité | Position | Fixe |



 : correspondance

On peut faire la supposition que les tendances paysannes de localité disposent déjà d'un caractère fixe : le lieu, elles ont déjà une position, un point d'appui : le « pays », c'est donc de mouvement qu'elles ont besoin et l'action se situe sur le plan du pouvoir. On peut prendre le problème en sens inverse, les paysans usant des types de pouvoir d'exercice ont un besoin d'ancrage de ces pouvoirs, ils cherchent donc un lieu, un « pays » sur lequel s'appuyer. De même, les paysans qui exercent un travail, professionnalisé, cherchent un statut, une reconnaissance à leur travail, quelque chose qu'ils puissent garder. Cette complémentarité nous renvoie encore à la dualité physique de la lumière, à sa nature ondulatoire et corpusculaire, un tout se trouvant dans la complémentarité. Je m'arrête, et vous avec, on entre ici dans la métaphysique, il s'agit d'une curiosité qui peut trouver une explication pour le milieu paysan. Un découpage plus fin des tendances paysannes et des types de pouvoir montre déjà certains écueils. De plus, la notion d'équilibre ne tient pas forcément, car des gros paysans, assez endettés, s'alignant plus ou moins sur le modèle productiviste font part de leur mal-être (c'était le cas pour plusieurs d'entre eux sur mes sept communes), travaillent beaucoup, s'en rendent compte et subissent les normes, tandis que certains petits paysans

marginaux qui gagnent peu ne se plaignent pas de stress et sont satisfaits de leur vie paysanne. Certains décrivent donc une vie équilibrée, d'autres non.

La transplantation au niveau politique, par exemple, ne vaut pas forcément ; un maire fait usage d'un pouvoir de siège et peut être bien implanté localement, des militants politiques, écologistes par exemple, peuvent se rendre sur les diverses et actuelles Zone à défendre (ZAD) être très nomades et user d'un pouvoir d'influence ou d'initiative.

En dehors du schéma

Les paysans s'inscrivant dans les tendances militantes ou marginales saisiraient donc prioritairement les pouvoirs d'exercice tandis que les paysans suivant la tendance institutionnelle se tourneraient vers les pouvoirs de position.

Si cette observation repose également sur une logique idéologique et pratique, elle n'a rien d'absolu, d'autant plus que les paysans peuvent s'inscrire dans plusieurs tendances à la fois.

Le président de l'association agricole qui s'occupe de la fête de l'agriculture à Nedde était, par exemple, en 2012, l'un des rares qui ont renié l'appellation de « paysan » pour celle d' « agriculteur » ou de chef d'exploitation. A la FNSEA, il se plaignait aussi de l'influence du bio. Et parmi les paysans qui m'ont parlé de la fête de l'agriculture à Nedde, plusieurs étaient, en partie, sur une optique productiviste : ils en suivaient les canons (broutard, agrandissement, engrais, produits phytosanitaires, bâtiments ou tracteurs neufs).

Il y a donc des paysans, qui peuvent suivre le modèle productiviste et qui, par ailleurs, utilisent un pouvoir d'influence et d'expression via une fête de l'agriculture dont les destinataires sont l'ensemble des habitants de Nedde, à la différence, par exemple, d'un simple concours bovin où les destinataires sont les seuls agriculteurs. Mais certainement, le volet pédagogique que peuvent comporter plusieurs manifestations bio n'est ici pas présent. L'agriculture productiviste n'est pas expliquée, comment mettre des engrais ou des produits phytosanitaires, en revanche on trouve des événements comme des expositions de vieux tracteurs ou des concours de labour. Il reste néanmoins une volonté d'animer le village et de garder des liens entre paysans par un événement annuel.

A l'inverse, l'ancien maire de Faux, paysan militant pour le bio, avec lesquels d'autres se sont brouillés parce qu'il osait critiquer leur façon de faire devant eux la qualifiant d'industrielle (comme me l'a rapporté un paysan de Peyrelevade), a également investi les diverses instances agricoles, en particulier le Crédit agricole, et a monté beaucoup de dossiers. Il utilisait donc beaucoup le pouvoir de siège.

Un couple de petits paysans de Peyrelevade qui produisent du fromage et le vendent en direct ont déclaré être passé par la SAFER pour trouver le terrain, même s'ils ont eu du mal. Ils ont donc privilégié d'abord les réseaux institutionnels plutôt que les relations de connaissances. Ils disent qu'ils ont peu de temps libre mais surtout à cause des travaux dans

leur maison. La faible viabilité de l'exploitation ne leur laisse pas le choix de prendre beaucoup d'ouvriers pour faire les travaux tandis qu'ils vaueraient à d'autres occupations. Mais c'est aussi un choix qui les rend indépendants, pour eux en revanche, ils notent le manque de temps libre.

On peut aussi considérer que certains paysans qui font partie des réseaux bio, vont à beaucoup de manifestations, à des réunions d'associations, sont eux aussi toujours occupés et qu'un pouvoir d'exercice de réseau peut chasser un pouvoir d'exercice de temps libre. Néanmoins, comme l'a fait l'un d'entre eux une pendant année, ils sont toujours libres de freiner ce rythme quand ils veulent se reposer ou se concentrer sur la ferme.

Certains paysans peuvent encore se déclarer contre l'agrandissement, refuser le modèle productiviste mais posséder des troupeaux d'une centaine de bêtes et dans les faits, leur activité, si elle peut être extensive, se différencie peu de celle des paysans qui s'affichent adhérents à la FNSEA et prônent le rendement.

Un paysan de Tarnac a signalé qu'il s'agrandissait, qu'il constituait un capital solide pour ses enfants.

Ce genre d'ambivalence n'est pas rare, ce qui rend les schémas plus poreux, les divisions plus malléables.

Un paysan de Faux qui possède 50 vaches, qui critique des voisins, de gros paysans « industriels » qui n'ont pas de temps, qui sur ce point peut suivre la tendance familiale, n'est pour autant pas exempt de relations professionnelles ou solidaires. C'est la Chambre d'agriculture qui lui a trouvé sa ferme, mais il la critique désormais car il a payé cher de mauvais terrains : « Ça a bien arrangé celui qui est parti mais pas moi ». Pour lui, à la Chambre, ce sont des incompetents, ils ne l'ont pas soutenu quand il s'est trouvé en invalidité. Il a en revanche signalé que l'organisme « Solidarité Paysans Limousins » l'a bien aidé. L'association intervient en effet auprès de paysans en difficulté (dans son cas la maladie) mais d'une manière assez discrète.

Cet exemple montre surtout les diverses tendances dont peut user un paysan. Il montre aussi qu'une association, formée majoritairement de paysans ne compte pas spécifiquement sur les pouvoirs d'influence ou d'expression, elle ne fait pas entrer le paysan dans un réseau mais apporte une aide personnalisée, à caractère plutôt confidentiel. Inversement, on peut voir là un usage du pouvoir de solidarité (donc de réseau) correspondant à une tendance familiale.

Si des contre-exemples ou des dérivés existent toujours, quand je parle de tendances, je parle aussi de profils caricaturaux, idéologiques, distincts, justement parce qu'ils sont des tendances, objectifs ou points de vue et, si on se place sur l'idéologie, le choix fait de s'inscrire dans une tendance avec des moteurs qui peuvent être la carrière, l'argent, la famille, le bio, l'indépendance, la vie à la campagne, oriente les relations et les considérations sur les pouvoirs. Les nombreux exemples qui appuient les relations entre pouvoirs fixes et tendance

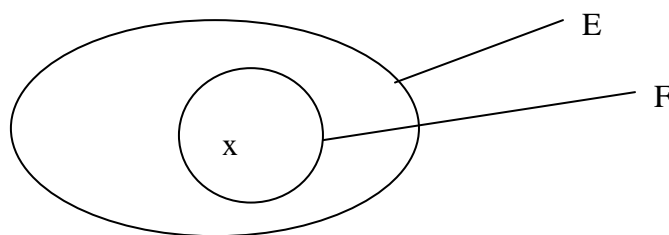
institutionnelle ou tendance marginale et pouvoir fluide ne sont pas le seul point de considération de construction de cette relation mais également une réflexion de connivence idéologique et pratique. Un néo-rural qui s'installe par rejet des valeurs capitalistes et de la société de consommation, ne va idéalement pas choisir de se tourner vers un pouvoir hiérarchisé qui est celui d'institutions dont le langage général est la production rentable. Les difficultés qu'il peut avoir à trouver de la terre, l'oriente plutôt vers les réseaux de solidarité, qui par ailleurs peuvent développer une activité militante bio, visibles et structurés sur Millevaches. Sa volonté d'indépendance financière lui fera préférer les formules où la vente est la plus directe ou bien les coopératives dont il juge le fonctionnement plus proche de ses valeurs (comme Limovin pour certains).

Refaire son groupe mental

S'il y a des contre-exemples, s'il y a des dérivés, c'est que les grands schémas généraux ne sauraient être absolus : je ne fais que modéliser la réalité. C'est parce que les individus ne sont pas casables et strictement bornables. Et cela vaut pour les concepts. C'est pourquoi je m'attaque à celui du pouvoir. Si un individu pense qu'il n'a pas de pouvoir, que le pouvoir est ailleurs, dans la domination par exemple, alors il ne l'envisage que sous la forme de ce qu'il subit, il n'est plus propre à déceler les pouvoirs d'exercice, qu'il n'entendait pas alors comme pouvoirs, comme également utilisables, préhensibles par lui. Il situe le pouvoir dans le groupe restreint des pouvoirs positionnels, fixes, un paysan, par exemple, ne peut regarder que la branche professionnelle, le « métier » et les pouvoirs qui lui sont apparentés, s'il adopte maintenant une vision plus large du pouvoir, il sort d'un groupe mental où il n'avait pas de possibilités.

Une personne, un paysan x, ne considère plus seulement son environnement F mais son environnement E (schéma 4), les solutions pour se saisir d'un pouvoir sur sa propre vie qu'il ne trouvait pas dans l'environnement F, la profession et ses institutions, le pouvoir de position, il peut les trouver dans l'environnement E, le milieu paysan au sens large, le pouvoir d'exercice et la puissance.

Schéma 4 : Groupe E et sous-groupe F

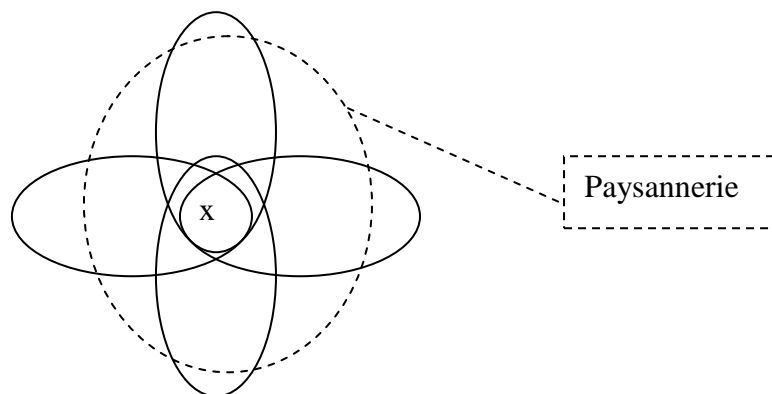


Cette extension du groupe mental d'appartenance peut devenir pour lui la condition d'un mieux-être, car s'enfermant dans un groupe où il ne trouvait pas les solutions qu'il cherchait, il était enclin au stress et à la déprime. C'est tout du moins ce que préconisent des psychologues :

« L'opération de recadrage a lieu au niveau de la métaréalité, où, comme nous avons essayé de le montrer, un changement peut se produire alors même que les conditions objectives de la situation échappent au contrôle de l'homme. La théorie des types logiques nous permet à nouveau de formuler cela avec plus de rigueur. Comme nous l'avons vu, les classes sont des collections complètes d'entités (les membres) qui ont toutes en commun des propriétés spécifiques. Mais l'appartenance à une classe est rarement exclusive. On peut, d'habitude, concevoir une même entité comme membre de classes différentes. Comme les classes ne sont pas elles-mêmes tangibles mais des concepts et, par conséquent, des constructions de l'esprit, c'est à la suite d'un apprentissage ou d'un choix qu'on place un objet dans une classe donnée. Ce placement ne constitue pas une vérité ultime et immuable. »
[Watzlawick, Weakland, Fisch, 1975]

Ce qui vaut pour l'extension d'un groupe comme le pouvoir, vaut aussi pour le choix des tendances paysannes. On choisit vers quel mode de vie on veut tendre, à tel moment et en vertu de quoi ; la conscience du choix de changer de tendance, c'est aussi la conscience du pouvoir : la potentialité.

Schéma 5 : Appartenance à divers groupes



Un individu x, un paysan, peut se diriger selon ses besoins, ses préférences, son éthique vers une des diverses tendances (illustration en schéma 5) : c'est lui qui trace, agrandit, rétrécit les cercles de ses appartenances, définissant ainsi son mode de vie, son activité paysanne et une partie de sa personnalité. Il devient alors entièrement responsable de son activité.

-On fait tout pour déresponsabiliser les paysans. Il faut qu'ils acceptent d'être responsables (un paysan de Gentioux).

Certains paysans, il est vrai, sentent qu'ils ne peuvent pas changer leur situation.

-Une fois qu'on a commencé, on ne peut plus faire sans les primes, pense un paysan de Tarnac, surtout quand on a des gros crédits.

Le ressenti de la situation économique personnelle peut orienter la perception de sa position et faire qu'on se sent sans pouvoir. Néanmoins, comme dit un paysan de Peyrelevade : « *le choix, c'est d'arrêter ou de continuer* ». Mais on peut encore arrêter le système des primes, comme Pascal Durand, paysan à Gentioux, et reprendre de zéro. Et encore, lui ne s'était pas constitué un gros capital susceptible d'être revendu.

Si grande difficulté on rencontre, on peut s'exprimer sur son cas ou se rapprocher d'organismes de solidarité. On peut aussi, par éthique, si on en est convaincu, changer progressivement son activité : *un paysan de Rempnat envisage, par exemple, de diminuer son troupeau s'il a besoin de temps, ou de passer en veau de lait, production qu'il juge plus éthique*. On revient à une forme de choix absolu du paysan, certes en fonction de circonstances, mais il y a toujours des choix, il existe diverses directions, diverses tendances possibles avec les usages des divers pouvoirs qui peuvent leur correspondre.

Cette responsabilité suppose une conscience des différentes tendances et si on n'en perçoit qu'une ou deux (le métier par la rentabilité ou la petite exploitation familiale), le choix, même responsable, reste restreint. On peut encore rétorquer que l'ouverture de la conscience est une volonté : qui ne cherche pas, ne trouve pas. Prendre en compte les appartenances à divers groupes, refaire son groupe mental peut faire peur, représenter une douleur, une incertitude, ou une révolte, prendre en compte la puissance qu'on détient, soi-même, actuellement.

« On finira bien par accorder que le surréalisme ne tendit à rien tant qu'à provoquer, au point de vue intellectuel et moral, une crise de conscience [...]. Au point de vue intellectuel il s'agissait, il s'agit encore d'éprouver par tous les moyens et de faire reconnaître à tout prix le caractère factice des vieilles antinomies destinées hypocritement à prévenir toute agitation insolite de la part de l'homme, ne serait-ce qu'en lui donnant une idée indigente de ses moyens, qu'en le défiant d'échapper dans une mesure valable à la contrainte universelle. » (Second manifeste du surréalisme). [Breton, 1963]

« Le fond du sac est que tout homme et toute femme, tout « individu en société » dispose d'un fonds de puissance qui lui est propre et qu'il peut toujours mettre en jeu avec les autres. Cette puissance reste toujours cependant exposée aux effets extrinsèques. A la racine des cauchemars politiques des deux derniers siècles qui tendent à diminuer et à aliéner cette puissance pour la transformer en une configuration de pouvoirs prêts à servir le guide le plus astucieux. La fécondité du devenir révolutionnaire ne s'apprécie pas qu'à l'élan de ses

acteurs en situation, mais aussi à leur sens de l'échelle juste de l'action et surtout à l'inaliénabilité de cet élan ou puissance. » (p.330). [Rahnema, Robert, 2008]

La vue et la volonté d'utiliser sa puissance (son pouvoir d'exercice) deviennent aussi un choix éthique, c'est celui d'utiliser un pouvoir qui nous est propre, de faire surgir ce pouvoir, cette liberté, plutôt que d'accepter une domination avilissante.

Tout ce que je vous raconte reste encore très banal, je ne m'en cache pas. Et si vous ne devez retenir qu'une chose, retenez que nous pouvons aussi former nos propres concepts, que lorsqu'on est paysan, on n'est pas enfermé dans une tendance mais qu'on peut naviguer entre elles toutes, se diriger vers l'une ou l'autre, qu'on utilise un pouvoir plutôt qu'un autre.

Certainement mon avis à moi est qu'il y a des pouvoirs plus proches des paysans que d'autres, que certains sont d'ordre hiérarchique et propices à la domination et que l'usage de certains pouvoirs, des pouvoirs d'exercice est plus éthique, et moins égoïste que l'usage d'autres. C'est pour cela que je veux rendre compte de ces pouvoirs d'exercice, pouvoirs que l'on peut soi-même produire. Je vais donc terminer ce chapitre en m'y attardant.

Le plateau de Millevaches étant riche en alternatives à un modèle libéral, productiviste, je vais en présenter quelques-unes. Quelles initiatives ont pu être conçues, démarrées ou mises en place.

La question du savoir, de la formation m'a été aussi souvent évoquée, elle est également liée à l'installation paysanne (voir I.8), de plus écrivant une thèse pour l'université, je suis censé avoir une accointance avec la question du savoir et c'est en effet une question qui m'intéresse. Possiblement compris comme pouvoir de position ou pouvoir d'exercice, le savoir est un concept à la marge du pouvoir, il peut permettre de le produire en tant que prise de conscience et de l'exercer en conscience. Le savoir lui-même peut être reconnu comme un pouvoir, je terminerai donc la partie sur la question des savoirs paysans.

II.7 - Des initiatives millevachoises

L'initiative paysanne peut bien évidemment se décider au niveau individuel. Plusieurs paysans font des essais : céréales, légumes, fromages ou testent certaines techniques : mettre des brosses dans l'étable pour que les vaches puissent se frotter, concevoir des abris amovibles, inventer des pompes à eau, détenir son propre atelier de transformation. La création paysanne vient, entre autres, des particuliers. Certaines de ces initiatives concernent la marge du milieu paysan, ce peut être le cas pour les abeilles :

En 2012, j'ai rencontré à Peyrelevade un jeune qui est allé voir la commune pour monter des ruches communales. Il allait chez les particuliers, possédant des ruches, particuliers qui pouvaient être paysans. De temps en temps, il organisait des rendez-vous

pédagogiques autour des ruches (avec les enfants par exemple) pour expliquer l'organisation des abeilles. Le miel récolté allait aux habitants de la commune.

Certaines petites expériences apparaissent çà et là sur des communes du Plateau et apportent à la région une dynamique, loin d'être purement institutionnelle. Certaines initiatives sont aussi le fruit de collectivités d'habitants, comme Le Pain Levé, association où le pétrissage du pain, dans une ancienne ferme, est collectif : il est destiné essentiellement à un groupe d'adhérents. Un collectif de Gentioux, basé dans un hameau où se trouvent deux paysans, fait revivre une grange avec des concerts, la ferme du collectif de Tarnac a pareillement construit une salle de festivités. Elles touchent, par leur fonction, des habitants externes au collectif de base. D'autres initiatives font intervenir des réseaux beaucoup plus larges, c'est le cas de la Plateforme du Plateau que j'ai déjà évoquée (annexe 8) et je vais vous en présenter quelques-unes.

Le Pôle viandes locales

Les éleveurs, n'ayant pas tous accès à la vente directe pour la simple raison qu'ils sont beaucoup trop nombreux à produire ou du bœuf, ou du mouton pour tous pouvoir vendre sur le territoire sont les plus dépendants des filières longues, voire ultra-longues, donc des marchés et des grandes surfaces. Ceux de la région le sont d'autant plus depuis la fermeture de l'abattoir d'Eymoutiers. Il y a un fort enjeu d'indépendance financière relative et d'éthique écologique de transport (abattre là où on produit) dans la volonté qui fut celle de rouvrir l'abattoir d'Eymoutiers pour en faire un pôle au service des paysans. Mais cet abattoir, situé dans la ville d'Eymoutiers, avec les normes en vigueur, devient trop proche des maisons : sa réouverture est donc compromise. Le Collectif « Abattre et valoriser la viande en Limousin » animé par un groupe d'agriculteurs investis dans le projet s'est rapproché de la Communauté de communes de Bourgueuf-Royère (on passe en Creuse donc, se rapprochant de la marge nord-est du plateau de Millevaches) pour trouver une zone plus propice à l'accueil d'un Pôle viandes locales, qui serait dès lors un outil neuf.

Guillaume Betton, un des porteurs du projet, relate la volonté première, celle d'indépendance des éleveurs du territoire (dans IPNS n°48, sept. 2014)¹⁰⁰ :

« Là où les industriels pratiquent le dumping social avec de la main-d'œuvre low-cost, où les animaux sont ballottés sur des centaines de kilomètres, le Pôle viandes locales propose de court-circuiter les traders en viandes et de se servir de leurs marges arrière qui n'ont eu de cesse de s'accroître pour assurer le fonctionnement de cet outil local avec une main-d'œuvre qualifiée, une lenteur de production pour assurer la qualité et laisser l'alchimie du goût se réaliser ». Le pôle ne mise pas sur la grandeur : « C'est un outil [...] de petite

¹⁰⁰ Guillaume Betton, *Pôle viandes locales, un outil de relocalisation de l'économie du territoire*, IPNS n°48, sept. 2014, p.16.

capacité (5 à 6 bovins abattus par semaine) avec pour priorité le bien-être animal et les conditions de travail des utilisateurs », mais sur le service avec découpe, transformation et stockage possibles, c'est-à-dire qu'un éleveur qui y fera abattre ses bêtes (viande bovine, ovine ou porcine) pourra également disposer de morceaux découpés et pourra les vendre directement au consommateur, ou aux restaurants de la région. On dispose donc là d'une alternative au système des coopératives qui viennent chercher les bêtes chez les paysans, les emmènent ensuite pour se faire engraisser ou abattre. L'outil se voudra géré, et financé en partie, par les éleveurs. Ce sont eux qui investissent et s'engagent (à un nombre de jours d'utilisation) dans le pôle. Les éleveurs se trouvent donc responsabilisés.

Certains d'entre eux que j'ai interrogés sur leur éventuelle participation au pôle ont déclaré n'être pas intéressés, d'autres ont dit que ça leur reviendrait trop cher, c'est donc l'engagement dans cet outil collectif qu'ils refusaient car évidemment, ils sont capables de contracter des dettes pour acquérir du matériel. Il s'agit donc aussi d'une difficulté à refaire son groupe mental. Certains se veulent simplement prudents et « *attendent de voir* ». Je pense aussi que certains ne s'intéressent pas au projet car il n'est pas porté par un réseau qu'ils connaissent mais par le milieu de paysans « bio », militant sur le territoire. Ou bien ils s'écartent idéologiquement de ce réseau, ou bien, faute de connaissances, ils se sentent peu en confiance. On revient alors sur le problème du groupe mental.

Un des paysans bio investi dans le projet me signale aussi que des longueurs administratives ont découragé des éleveurs. Les alternatives demandent parfois un investissement personnel en temps et une expression continue pour ne pas les laisser retomber face à un pouvoir normatif qu'elles ne maîtrisent pas.

Si les réseaux bio et militants ont activé et porté le projet, il a également trouvé un soutien institutionnel de la Communauté de communes Bourganeuf-Royère, fière d'accueillir un projet qui n'a pu se concrétiser à Eymoutiers, et d'un acteur important en la présence du lycée agricole d'Ahun (la viande du lycée provient des élevages du lycée pour la formation).

Les éleveurs comptent valoriser l'aspect local de leur viande en communiquant sur l'origine du produit, en la mettant en avant, usant alors, si on parle de pouvoirs, de l'expression et de l'influence possible sur les éleveurs, les cantines, les consommateurs. Le Pôle viandes apporterait alors ce qu'Agnès Bonnaud [1998] avait perçu comme quasiment absent du territoire : une autonomie locale par rapport aux filières économiques et une valorisation des produits régionaux. Le Pôle viandes peut donc être un gain de pouvoir pour certains éleveurs, notamment en devenant des acteurs de la filière.

On se situe ici sur un projet qui dépasse le cadre des réseaux militants bio et embrasse les milieux institutionnels, je vous propose de vous tourner maintenant vers des initiatives regroupant le milieu associatif.

De Fil en Réseaux

J'ai déjà évoqué cette association, dont le siège est à Faux-la-Montagne dans le premier chapitre de cette partie. Elle n'a rien de proprement paysan mais elle a pour originalité de regrouper des acteurs divers, dont une ferme (Champs Libres) et deux associations « les Plateaux Limousins » et « VASI Jeunes » (en rouge sur la carte 12) en prise avec le monde rural et paysan par les manifestations qu'elles proposent ou certaines de leurs activités : le pressage du jus de pommes pour Vasi Jeunes. Ces lieux paysans sont donc intégrés dans une nébuleuse plus large et au contact avec d'autres acteurs locaux. Pour eux, il y a donc une volonté de s'inscrire dans une dynamique de « pays », associative, militante et culturelle qui dépasse le cadre de la simple profession agricole. Ils se reconnaissent une appartenance à un secteur associatif et économique local, et non une seule appartenance économique professionnelle.

Les membres du réseau sont, pour la plupart, porteurs d'alternatives concernant les pratiques de groupe dans les entreprises, l'installation (y compris paysanne), l'énergie, la culture, l'habitat. La ferme « bio » Champs Libres est très au fait de toutes ces initiatives, elle en est partie prenante. Et par elle, plusieurs paysans du réseau « bio » sont touchés par ces initiatives.

De Fil en Réseaux se situe particulièrement sur les modes de pouvoir d'exercice : initiative, influence ou expression. Ses membres sont liés aussi aux institutions (Conseil Régional) pour leurs emplois salariés et pour porter certains projets mais ils ne sont pas une émanation des institutions.

D'ailleurs un ancien salarié de l'association relevait la méfiance du Conseil général qui avait accusé l'association de marcher sur ses plates-bandes : « Vous ne reconnaissez pas la légitimité, l'autorité de la région ? » rapporte-t-il leur question.

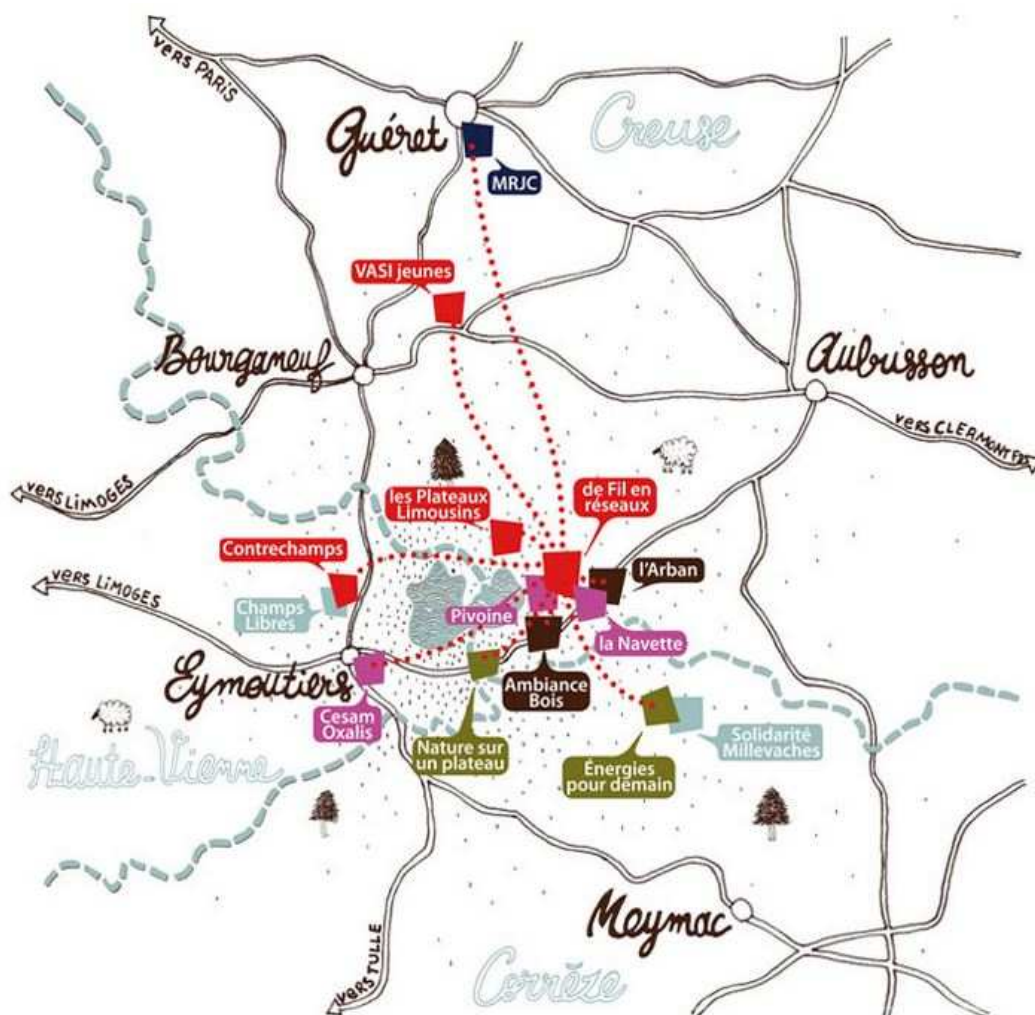
Et un membre du réseau stipulait que le Conseil régional ne saurait pas comment faire des projets de territoire sans eux.

Ils envisagent un partenariat avec le « Collectif Pouvoir d'agir » qui « lutte contre l'exclusion sociale et politique¹⁰¹ » et qui justifie son nom ainsi :

« Une de nos définitions du développement du pouvoir d'agir est : « Le développement du pouvoir d'agir désigne la possibilité pour les personnes de peser sur les choix qui les concernent et de maîtriser ce qui est important pour elles, dans leur vie et leur environnement (emploi, éducation, santé, logement, cadre de vie, citoyenneté, etc.) ».

¹⁰¹ Présentations citées extraites du site internet : pouvoirdagir.fr

Carte 12 : Les membres De Fil en Réseaux



Source : De Fil en Réseaux (www.defilenreseaux.org), réalisation : Julie Caty

N.B : -Le MRJC a déplacé son siège (fin 2014) sur le plateau de Millevaches : à Royère.

-VASI Jeunes est situé au sud de la route Bourgameuf-Aubusson.

Les membres du réseau sont, pour la plupart, porteurs d'alternatives concernant les pratiques de groupe dans les entreprises, l'installation (y compris paysanne), l'énergie, la culture, l'habitat. La ferme « bio » Champs Libres est très au fait de toutes ces initiatives, elle en est partie prenante. Et par elle, plusieurs paysans du réseau « bio » sont touchés par ces initiatives.

De Fil en Réseaux se situe particulièrement sur les modes de pouvoir d'exercice : initiative, influence ou expression. Ses membres sont liés aussi aux institutions (Conseil Régional) pour leurs emplois salariés et pour porter certains projets mais ils ne sont pas une émanation des institutions.

D'ailleurs un ancien salarié de l'association relevait la méfiance du Conseil général qui avait accusé l'association de marcher sur ses plates-bandes : « Vous ne reconnaissez pas la légitimité, l'autorité de la région ? » rapporte-t-il leur question.

Et un membre du réseau stipulait que le Conseil régional ne saurait pas comment faire des projets de territoire sans eux.

Ils envisagent un partenariat avec le « Collectif Pouvoir d'agir » qui « lutte contre l'exclusion sociale et politique¹⁰² » et qui justifie son nom ainsi :

« Une de nos définitions du développement du pouvoir d'agir est : « Le développement du pouvoir d'agir désigne la possibilité pour les personnes de peser sur les choix qui les concernent et de maîtriser ce qui est important pour elles, dans leur vie et leur environnement (emploi, éducation, santé, logement, cadre de vie, citoyenneté, etc.) ».

La notion est proche de celle d'« empowerment » et replace le pouvoir du côté d'un citoyen lambda, comme absolument saisissable par lui. Au-delà de ça, les membres de « De Fil en Réseaux » mènent des actions pratiques, concrètes, de terrain qui visent à montrer que la réappropriation de sa façon de vivre et possible, voire transposable à tous. C'est ainsi que Michel Lulek [2009] parlait, pour Ambiance Bois, du « vrai pouvoir », « celui qu'on peut avoir sur son destin ». Cette envie irrigue les différents membres de « De Fil en Réseaux », cette conscientisation du pouvoir d'agir, sa présence au sein d'une association structurée, dont les membres s'investissent dans de nombreuses manifestations, assure aussi une visibilité et une crédibilité d'un pouvoir d'exercice dont le milieu agricole est partie prenante via certains paysans, liés de près ou de loin au réseau et à ces problématiques.

Les membres du Réseau que j'ai rencontrés, s'interrogeaient eux-aussi sur le pouvoir, avec différents degrés de considération de celui-ci :

« On recherche le pouvoir », dit carrément un membre de l'ARBAN, il perçoit le leur sous forme d'influence et d'impact physique sur le territoire.

Pour un salarié travaillant à De Fil en Réseaux, il y a une volonté de ne pas subir le pouvoir, d'être acteur de sa propre vie ; il signale cependant une difficulté de l'impact visible sur le territoire parce que les chantiers avancent lentement (comme l'éco-quartier de Faux-la-Montagne).

Un salarié de Cesam-Oxalis déclare qu'il évalue leur pouvoir au travers des actions menées. L'appartenance à De Fil en Réseaux, et le format SCOP : « ici, la démocratie participative n'est pas un vain mot » lui donne un sentiment de pouvoir. Il évoque aussi le fait

¹⁰² Présentations citées extraites du site internet : pouvoirdagir.fr

de choisir son mode de vie, l'indépendance est pour lui impossible ; il préfère parler d'autonomie collective.

A Energie Pour Demain, un salarié évoque aussi un pouvoir à travers l'impact environnemental, la communication, l'éducation, le fonctionnement de l'association (but non lucratif) et le réseau de relations. Il n'emploierait pas le mot de « pouvoir », ni celui d' « influence » car ce n'est pas forcément le but recherché même si, de fait et il le reconnaît, ils ont de l'influence.

Un paysan de Champs Libres évoque la formation comme un pouvoir avec l'écueil d'un manque de temps libre.

Un salarié des Plateaux Limousins signale que c'est le maillage qui donne du pouvoir. Il dit avoir peu de relations avec les paysans mais, surtout avec les néo-ruraux. Il renie aussi le terme « pouvoir » sans autre qualificatif.

Un jeune paysan en test chez VASI Jeunes veut récupérer des semences anciennes pour les faire connaître, il précise qu'on n'a pas besoin de beaucoup d'hectares pour avoir un jardin, et qu'il est donc facile d'être paysan.

Si l'action, la formation (et l'influence qui va avec) apparaissent et sont citées, c'est que le réseau les promeut. Au niveau de la formation agricole et de l'accueil des jeunes, plusieurs acteurs se sont investis dans le collectif Limousin du test agricole, soutenu par De Fil en Réseaux.

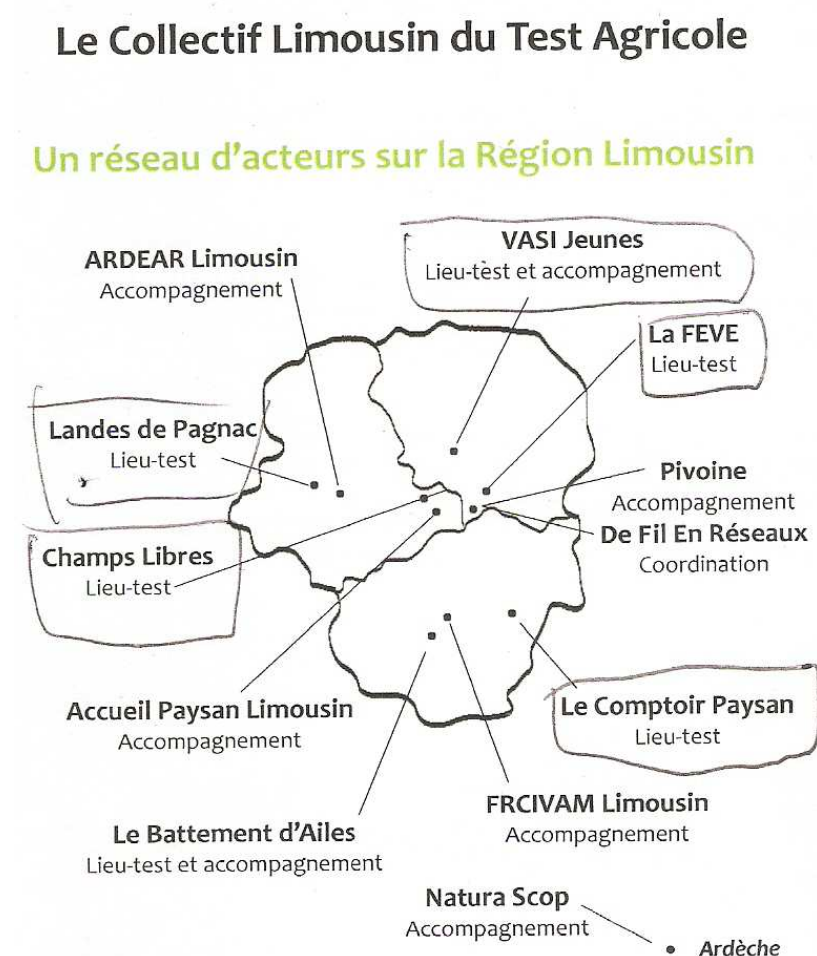
Avec, en plus, le réseau REPAS (voir II.1) et le collectif du test agricole, le plateau de Millevaches est bien placé pour accueillir des jeunes paysans qui peuvent aussi naviguer entre les différentes associations : la professionnalisation s'émousse alors auprès de l'appartenance au « pays ».

Paysans dès demain : le test agricole

Paysans dès demain est l'association qui s'occupe du test agricole limousin. L'initiative demande plusieurs fermes où les jeunes peuvent s'exercer : on retrouve dans cette initiative Champs Libres (St-Julien-le-Petit), VASI Jeunes (Vidaillat) et la Fève (Gentioux) comme espaces agricoles sur le Plateau ainsi que Pivoine pour l'accompagnement (voir carte 13).

Cet investissement dans le test agricole de plusieurs membres de De Fil en Réseaux montre aussi l'énergie déployée par ces acteurs pour faire vivre le territoire et pour s'impliquer dans les réseaux associatifs de solidarité.

Carte 13 : Situation géographique des acteurs du collectif test en Limousin



Source : Brochure (4 pages) de présentation du Collectif Limousin du Test Agricole

Un paysan de Gentioux-Pigerolles, référent de « Paysans dès demain », présente le projet lors d'un café-installation. Il insiste sur le fait que le souhait des accueillants est de ne pas être des dirigeants. Ils mettent à disposition des moyens de production pour le testeur : des champs, du matériel agricole ou un petit troupeau pour que celui-ci puisse voir si l'activité de paysan lui plaît ou non, pour qu'il puisse savoir, en connaissance de cause, s'il veut ou non s'installer. Il n'y a pas de contrôle exercé sur le testeur, il y a un aspect pédagogique de conseils où la discussion est favorisée, mais c'est surtout et d'abord à la demande du testeur.

En quelque sorte, le paysan qui accueille se dessaisit de son pouvoir de propriété : c'est le testeur qui conduit son activité comme il l'entend. On ne se situe pas dans un stage.

Paysan dès demain s'insère aussi dans une vision de repeuplement du territoire. L'association permet de créer un statut pour rendre officielle la présence de personnes sur les

fermes et leur permettre d'avoir quelques droits sociaux basiques. Le travail est donc reconnu institutionnellement, ce qui permet aussi une sécurité pour l'accueillant pour les accidents du travail et pour la certitude de ne pas faire de travail dissimulé.

Lors d'une autre réunion de présentation (avec projection de films, présentation de la ferme, repas), à Trasrieux (ferme du GAEC Champs Libres), des membres du « battement d'ailes » signalent qu'un nouveau statut, le CAPE (Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise¹⁰³) est maintenant reconnu par la MSA et confère un statut juridique au test agricole. Pour leur propre part, ils signalent préférer le statut (à la MSA) de « cotisant solidaire » à celui de « chef d'exploitation » : un maraîcher possédait suffisamment de terrain pour pouvoir prétendre à ce dernier statut mais ne l'a pas voulu.

Paysans dès demain se situe en marge des institutions agricoles et cherche le statut qui lui convient le mieux et celui-ci, on le voit, ne provient pas du monde agricole. Certainement, les liens de réseau avec les milieux associatifs et entrepreneuriaux, l'expérience d'Ambiance Bois, qui s'est longuement interrogé quant à l'adoption d'un statut [Lulek, 2009], ne sont pas étrangers à cela.

À noter aussi que toutes les fermes d'accueil font partie d'un réseau bio : « Toutes les structures du réseau partagent la volonté de soutenir des projets d'agriculture respectueuses de l'humain et de l'environnement, et s'ancrant dans le territoire – le refus du hors-sol ne s'appliquant pas qu'aux plants de tomates ou aux poulets, mais aussi à la dimension sociale des activités¹⁰⁴ ». Il s'agit donc d'une véritable initiative de « pays », qui illustre le lien entre pouvoir d'initiative et prégnance de la conception locale de l'activité paysanne.

On retrouve le Gaec de la Fève (Lachaud, commune de Gentioux) dans un autre projet de territoire : l'association La Bascule.

La Bascule : groupement de producteurs à Gentioux

J'ai eu l'occasion d'évoquer plusieurs fois cette initiative récente ; je synthétise ici quelques remarques et les complète. La Bascule (du nom de la bascule publique de la place de Gentioux) fait suite à l'expérience des marchés d'été semi-nocturnes de Gentioux où se regroupaient des producteurs des environs (voir carte 14). Le rendez-vous est aussi une occasion pour beaucoup de clients de se poser en buvant un coup, sur la place (en ramenant des tables de la salle des fêtes) ou à la terrasse du bar. Des habitants demandaient à pouvoir continuer à se fournir en produits locaux toute la saison. A l'été 2013, l'idée de prolonger

¹⁰³ « Le CAPE n'est pas un contrat de travail, c'est une forme de convention qui lie un porteur de projet avec une structure porteuse qui héberge juridiquement son activité (il s'appuie ainsi sur le code Siret et le cadre légal de la structure) et lui apporte appui et accompagnement dans sa phase de démarrage. La durée du CAPE est variable (au maximum 12 mois, renouvelable 2 fois), il prend fin selon la situation de l'activité : au moment de son démarrage économique effectif (passage en entrepreneur-e salarié-e en CDI, ou immatriculation d'une entreprise) ; ou si le porteur de projet constate qu celui-ci n'est pas viable ou ne correspond pas à ses objectifs (arrêt du projet) ». Source : <http://www.oxalis-scop.fr>

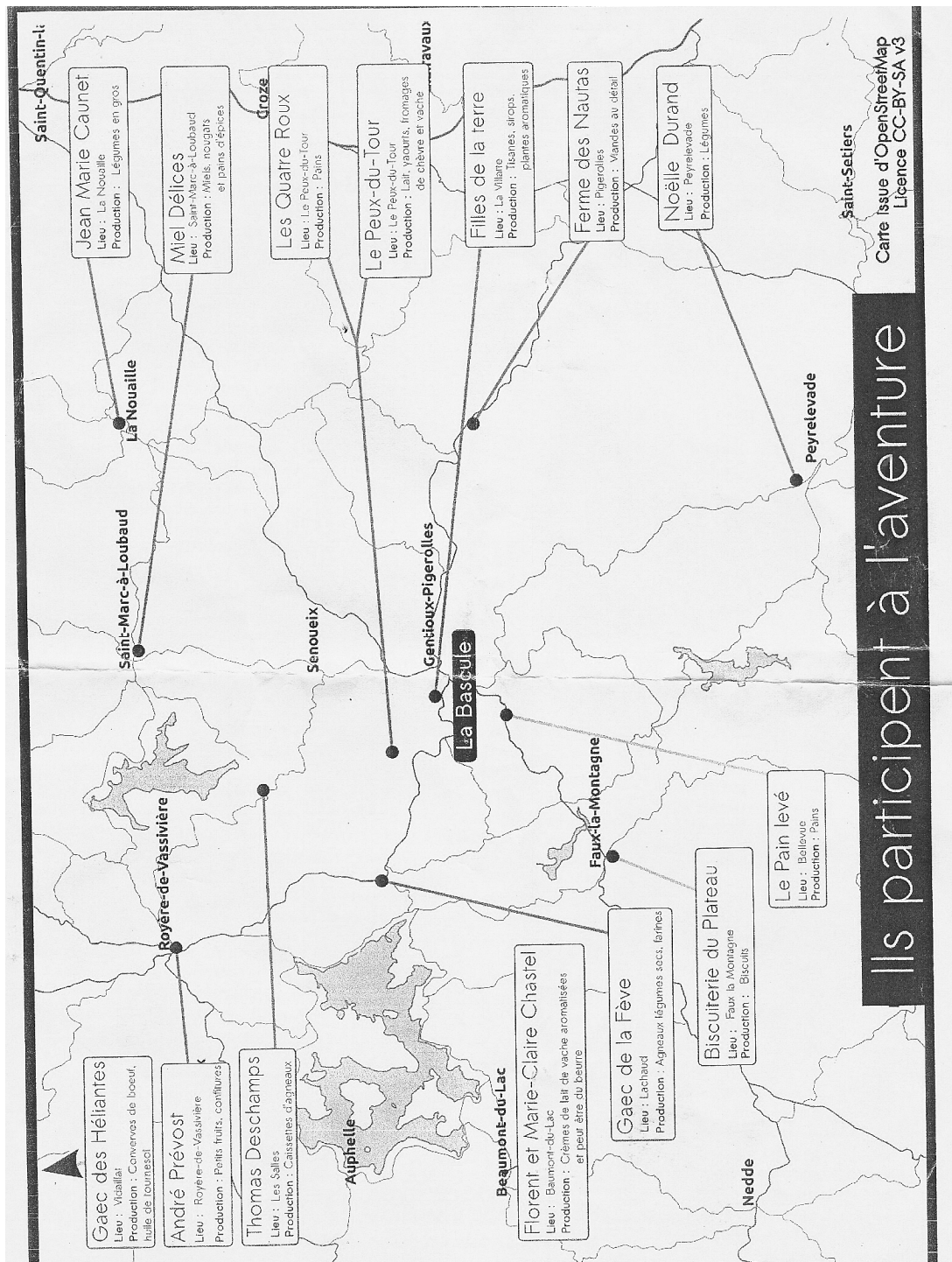
¹⁰⁴ Gael Delacour, *Paysans dès demain*, IPNS n°45, décembre 2013, p.7.

l'ambiance du marché de Gentioux s'est donc concrétisée et un local a été investi pour l'hiver, avec le soutien de Pierre Simons, précédent maire et paysan, éleveur ovin, de Gentioux. L'association La Bascule se crée pour porter le projet.

Une fois par semaine, comme pour le marché d'été, le local est ouvert, les producteurs de produits frais arrivent et tiennent le local, et les acheteurs passent. Depuis, de nouveaux producteurs assurent des livraisons : poissons, volailles, œufs, et d'autres fournissent le local en produits : bières, vin, jus de pommes, vinaigres, confitures (certains articles provenant de l'épicerie bio ambulante « *le temps des cerises* »). L'initiative s'est donc développée.

Depuis le changement de maire, La Bascule connaît en revanche les hostilités municipales. Elle se voit opposer, en termes de pouvoirs, celui qui émane des délibérations municipales à celui d'initiative. Ainsi, le projet de reprise qu'elle avait formulé pour l'épicerie de Gentioux (qui a fermé peu après la création de l'association) a été écarté et c'est à l'épicerie-boulangerie de Faux-la-Montagne que la nouvelle mairie a décidé de louer les locaux. C'est pourquoi a été lancée une souscription pour racheter une maison du bourg. Les dynamiques alternatives sur le territoire, portées par de nombreux néo-ruraux, rencontrent aussi l'hostilité de certains habitants qui au moment des municipales à Gentioux ont pu écrire « *Laissez-nous mourir tranquilles* ». La nouvelle maire a décidé de prendre en chasse certains modes de vie alternatifs, à l'image trop soixante-huitarde et certains habitants, notamment un collectif de jeunes qui vivent en relative autonomie avec leur jardin (et dont plusieurs vendent des galettes sur le marché d'été de Gentioux) et le couple de paysans (Pascal Durand a été évoqué dans le chapitre 4), producteurs de fromages et fournisseurs de la Bascule. Le Conseiller général du canton exprime, quant à lui, son soutien verbal aux membres de l'association. Si la vitalité du secteur associatif peut rencontrer certaines hostilités institutionnelles, force est de constater que tous les élus, à diverses échelles, ne rendent pas le même son de cloche. Quelques-uns voient ces initiatives comme absolument vitales pour le territoire, constituant un frein à la désertification et certainement à un enrésinement total du Plateau, promu par les groupements forestiers. Pour l'aspect paysager et agricole, ces dynamiques alternatives ne sont donc pas innocentes. D'ailleurs, De Fil en Réseaux, compte parmi ses membres Nature sur un Plateau qui lutte contre l'enrésinement du plateau de Millevaches et contre une exploitation industrielle de la forêt (symbolisée par la pratique de la coupe rase, la culture mono-spécifique de résineux de même âge).

Carte 14 : Producteurs fournissant La Bascule



Source : Le Plateau qui penche n°3, 27 août 2013, réalisé par La Bascule

La Bascule organise également des activités au bar de Gentioux, comme un atelier d'échange de savoir-faire en décembre 2014 et trouve des soutiens dans les réseaux bio constitués (*De Fil en Réseaux, collectif du test agricole*). Elle a proposé, l'été dernier, une balade sur les traces des producteurs de l'association : les paysans faisaient visiter leurs fermes et expliquaient leur manière de travailler, un repas a été partagé chez les producteurs de fromages. Sur une commune aussi faiblement peuplée que Gentioux, une initiative comme celle de La Bascule compte et pèse dans le paysage social. Le fait qu'elle puisse se développer est le signe de mouvements de solidarité, de l'influence du bio et d'une confiance dans les initiatives collectives en général.

Les initiatives présentées ici avaient des acteurs en commun. Si on concatène les diverses cartes (12, 13, 14), on constate effectivement l'ampleur d'un réseau « bio », irrigué de valeurs écologistes ou libertaires.

On peut retrouver plusieurs producteurs de La Bascule sur la carte de l'auberge de Rempnat (restaurant à statut associatif pour permettre l'aide de bénévoles) : la ferme des Nautas et Mélanie Joubert (Gentioux), avec du fromage de Saint-Moreil, de l'agneau de La Villedieu et de truites de Bugeat. Le cuisinier va d'ailleurs faire son marché sur la place des « bios » à Eymoutiers ou à Gentioux (l'été). Le plateau de Millevaches est bien pourvu en points de rendez-vous, en occasions de tisser des liens et de s'emparer des sujets de territoire.

La présence récurrente d'ateliers de partage de savoir-faire, comme celui qu'a proposé la Bascule pour fabriquer ses bougies, ses savons, ses viennoiseries, au-delà de la prise d'initiative, montre la volonté de construire par soi-même, de s'approprier des techniques. Et cela peut valoir pour un savoir beaucoup moins pratique. Après la présentation de ces quelques exemples, il est temps de se plonger dans la fabrique du savoir.

II.8 - Savoirs paysans

Où est le savoir paysan ? Si le savoir est un pouvoir, alors la faculté des paysans à ne pas obéir à un savoir imposé est essentielle quant au pouvoir dont ils peuvent user sur leur propre vie. C'est pourquoi je vais m'attacher à reprendre, dans ce chapitre, la dualité subi/saisi concernant le savoir. Comment le paysan va se saisir ou non du savoir, comment va-t-il produire son propre savoir ? On pourrait reformuler ainsi la question : qu'est-ce qui représente le savoir pour les divers paysans ? Ce qui permet d'intégrer la considération ou la perception des savoirs experts et extérieurs par les paysans. Par savoirs experts, j'entends les savoirs, ou savoirs-pratiques produits par des professionnels de la production de savoir, sous le sceau d'une méthodologie, c'est-à-dire d'une « expertise », savoirs qui seraient donc à prendre clé-en-main, ou encore dominateurs par leur position de savoirs à l'intérieur du langage

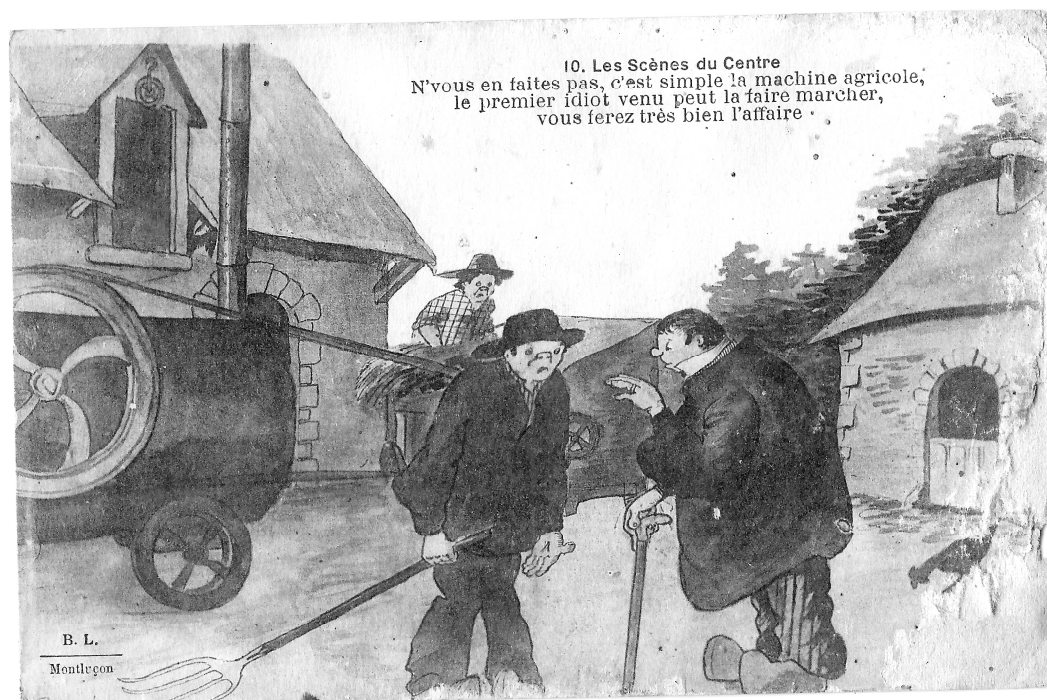
« science ». Face à ces savoirs professionnels, les paysans feraient alors figure d'idiots, dédaignant même jusqu'à l'appellation « paysans » qui leur renvoie cette image péjorative, comme me l'a évoqué une paysanne de Rempnat. On est également ramené, en plus d'un casernement du savoir, vers les conflits d'intérêts qui se lient autour du savoir expert : s'il est financé par une firme agricole, cette dernière attend des retombées, c'est-à-dire, en général, de pouvoir vendre une marchandise. La volonté d'imposer un savoir ne pourra alors s'avérer que plus manifeste. La fracture entre culture technique et culture populaire est explicitée par Paul Claval [2001] : dans cette volonté de séparation, peut déjà exister une volonté de domination de la culture technique, devenue professionnelle, organisme institutionnalisé et seul apte à être audible et crédible en ce qui concerne le savoir. Les études postcoloniales ou les expériences d'ethnologues [Lévi-Strauss, 1955] amènent à considérer les constructions autochtones et les fondements de ces constructions : autrement dit, elles vont ramener le savoir à un contexte.

Je vous replonge à nouveau dans le contexte du plateau de Millevaches pour rapporter les divers rapports des paysans au savoir qui concerne leur activité.

La délégation de savoir

Si ce sont des hautes écoles qui construisent le savoir paysan, il suffit de leur faire confiance et d'utiliser leur leçon. La délégation de savoir ne comporte aucune remise en cause, le paysan n'est plus qu'un appliquant, accréditant alors la perception d'une « classe objet » [Bourdieu, 1977].

Carte postale : La machine agricole (début XX^e siècle)



Un paysan de Nedde avait beaucoup de liseron dans son champ de maïs et ne savait pas comment s'en sortir pour éliminer ce liseron. Son réflexe a été de téléphoner au conseiller agricole de la Chambre d'agriculture pour qu'il lui recommande un produit. Le technicien ne savait, quant à lui, pas quoi lui proposer. Un produit a été essayé qui a marché « la première année ». Au final, le paysan reste assez démuni face à cet envahissement de liseron. Étrangement, aucune jachère, aucune mise en prairie, ni aucune rotation de cultures ne semblent avoir été étudiées.

L'exemple montre la confiance aveugle qui peut être faite aux conseillers agricoles dans certains cas, dans la droite lignée de ce qu'avance Brunier [2012] dans sa thèse : un savoir vertical, transmis par rapport de confiance et de connaissance. Cette forme de manipulation est présente jusque dans la formation qui « sélectionne les attitudes productivistes » [Rambaud, 1995, p.115] et où la psychologie est employée [Brunier, 2012, p.52] pour gagner la confiance des agriculteurs. Ce qui n'empêche pas certains, à l'image d'un paysan de Peyrelevade, de stigmatiser l'apprentissage dans la filière agricole : « on leur donne envie d'acheter du gros matériel neuf ». Davantage que les cours, il s'agit pour cela de faire circuler quelques brochures dans les lycées agricoles et d'y faire quelques interventions. L'omniprésence de la Chambre d'agriculture, tenue par la FNSEA (défendant le modèle productiviste) y contribue évidemment. En se replongeant dans les années 1970, on peut même lire le conflit d'intérêt, directement dans les enseignements : mon père possédait, en BEP¹⁰⁵, un guide agricole Philips¹⁰⁶ dont l'illustration de couverture n'était autre que de grandes parcelles céréalières accolées, sans haie aucune. C'est dire que les conflits d'intérêts n'étaient pas cachés. Il ne s'agissait plus, comme le montre Brunier, que de les compléter avec un peu de psychologie. Certains paysans du Plateau qui ont leurs enfants au lycée agricole sont d'ailleurs très critiques sur la formation productiviste donnée.

Un paysan de Tarnac s'attriste d'ailleurs que sa fille ne veuille pas reprendre comme lui : « elle est allée à l'école pour éleveurs, elle est conditionnée à faire ce qu'on lui a appris, du conventionnel ».

Vous aurez cependant remarqué que le lycée agricole d'Ahun s'est investi dans l'initiative du Pôle viandes locales. C'est dire que toutes les formations agricoles ne foncent pas forcément dans le modèle productiviste avec la même ferveur. Pour un paysan de Faux-la-Montagne, ce sont les élèves les problèmes : ils n'écoutent pas en cours, ne sont pas attentifs, ont la tête vide. Un jeune sortant du lycée d'Ahun partageait ce constat :

¹⁰⁵ Brevet d'Etudes Professionnelles

¹⁰⁶ Guide Agricole, tome 14, 1972, Philips, 400p.

-Ce ne sont pas les professeurs le problème, ils sont même plutôt bien, ce sont les élèves : ils ne s'intéressent que lorsqu'on parle de matériel agricole ou qu'on utilise le matériel.

A un café-installation, un paysan conventionnel avait amené son apprenti, au lycée agricole d'Ahun, et en formation pratique avec lui. Ce dernier a déclaré qu'il se désintéressait particulièrement du français et des maths et des cours en général. Seule la pratique l'intéressait.

Cette façon de voir est certainement encouragée par le fait que les parents sont déjà agriculteurs, qu'on est sûr de faire ça : agriculteur, et que l'école n'est alors qu'une formalité inutile : « *Il s'imagine qu'il n'y a qu'à ramasser l'argent* » disait de son fils, le paysan de Faux. Tout savoir qui ne serait pas agricole, ni utile à la profession agricole, serait alors rejeté. Ce qui n'encourage évidemment pas l'esprit critique. Le fait que la formation soit professionnalisante dès le lycée peut, en revanche, éloigner certains jeunes du pays désirant prolonger leurs études et préférant s'expatrier ailleurs à l'université. Pierre Chambert [2012] ne mâchait pas ses mots en écrivant que c'était les plus bêtes qui restaient au pays et qui devenaient agriculteurs. Tombés plus tôt dans le moule de l'agriculture productiviste, ils seraient davantage manipulables. Et auraient-ils perdu leur esprit critique ?

Un paysan de Rempnat n'est pas spécialement tendre à l'égard de ses voisins. Il dit que les paysans en savent maintenant moins long que les Parisiens, qu'ils ne connaissent même plus les plantes de la campagne, qu'ils donnent de l'ensilage au bêtes sans avoir seulement la notion que ce pourrait être mauvais pour elles, ou qu'ils épandent des produits en pensant que ce n'est pas dangereux, propos que peut accrédiéter l'attitude d'un de ses voisins qui ne comprenait pas les normes de conditionnement des produits phytosanitaires et les regrettait. Pour le paysan de Rempnat, la plupart de ses voisins sont simplement ignorants.

Mais ne faut-il pas prendre également en compte une vision cupide de l'activité qui, potentiellement, même à plus petite échelle, peut être relatée à l'intérieur de la cellule familiale paysanne ?

Un jeune paysan de Peyrelevade se dit très content que les vaches limousines soient maintenant sélectionnées par l'INRA car elles sont plus grosses et se vendent mieux.

La délégation de savoirs s'accompagne ici d'une vision rentable et professionnelle, de l'activité. Dominique Poulain écrit pourtant que « *les sélectionneurs sont parfois devenus des firmes pharmaceutiques désireuses de s'assurer, par le biais de l'intégration, des débouchés de leurs produits* ». Cette assertion qui vaut d'abord pour le porc et les volailles éclairent les conflits d'intérêts possibles : dès lors, la santé (et la qualité) des bêtes peut-elle être sérieusement privilégiée ?

Un vieux paysan de Tarnac se plaignait, pour sa part, que même les limousines étaient maintenant trafiquées et moins rustiques qu'auparavant, plus sujettes aux maladies.

La foi dans les savoirs experts, ou la délégation de savoir, n'est donc pas vraiment répandue.

Remise en cause des savoirs experts

Les savoirs présentés comme scientifiques ne trouvent pas toujours grâce aux yeux des villageois du Plateau, ni des paysans : la déconnexion avec le terrain, le contexte local ou bien les conflits d'intérêts sont deux grands points de critique, auxquels il faut encore ajouter, parfois, une volonté de ne pas avaler ce qui vient de l'extérieur sans en avoir éprouvé le bien-fondé.

Un habitant d'un village de Tarnac relate l'arrogance de techniciens venus dans son village. Des ingénieurs sont arrivés pour transformer une piste en route, avec des fossés, « selon la norme ». L'habitant déclare les avoir prévenus et découragés de faire des fossés mais ils savaient mieux que lui. Maintenant, constate-t-il, les fossés se remplissent et la route est inondée. En quelques mois d'hiver, tout est à refaire. Il délégitimait d'ailleurs, dans son discours, les scientifiques en général et son exemple visait à montrer qu'on ne peut leur accorder aucune crédibilité.

Un paysan de Peyrelevaade évoque la visite d'un technicien. Il voulait pratiquer un petit drain dans un champ et on lui assurait qu'on ne pouvait pas parce que ça tomberait dans la rivière. Le paysan a rigolé : ça ne risquait pas puisque le champ est en contrebas de la rivière, ça se voit bien. Mais le technicien qui était avec lui a tout de même sorti un appareil pour calculer les côtes et confesser, qu'en effet, ça ne risquait rien, que la rivière était plus haut. « Moi je le vois bien quand ça pleut » m'a précisé le paysan.

C'est ici la connaissance locale, d'expérience, qui est mise en avant, ainsi que la réflexion logique.

-On sait bien ce qu'on fait, quand même, disait un paysan retraité de Nedde quand je lui parlais du pouvoir. C'est-à-dire qu'il avait suffisamment de connaissances pour maîtriser son activité, et potentiellement, pour la maîtriser mieux que d'autres.

Le fait que les conseillers agricoles ou les experts soient des gens « de bureau », qui sont à Limoges ou à Paris, qui ne connaissent rien à la campagne, revient assez souvent dans la bouche de paysans. Cela signifie que le savoir qu'ils apportent, et les mesures ou actions qui en découlent, sont ressenties comme subies par les paysans. Ces prérogatives, dont les fondements sont incompréhensibles car extérieurs, qui veulent s'imposer, peuvent également concerner les normes environnementalistes, prises en dehors des institutions agricoles et menées, par exemple, par un Parc naturel régional. Marie-Noëlle Aufrée et Laurence Roussel l'expriment ainsi :

« Cette incertitudes des connaissances à la base des cahiers des charges est un fait bien connu des gestionnaires d'espaces naturels. Cependant, jusqu'à présent, très peu d'entre eux étaient prêts à le reconnaître devant les agriculteurs, car la légitimité à agir de ces gestionnaires repose sur leur statut de scientifiques ou plutôt sur la validité des connaissances scientifiques qu'ils mobilisent : ils ne peuvent prétendre protéger une prairie et imposer pour ce faire des contraintes aux agriculteurs que dans la mesure où ils peuvent prouver que la prairie et les espèces qu'elle abrite sont en danger ». [Auclair, Aspe, Baudot, 2006].

Les intérêts des paysans jouent aussi dans la perception de la science extérieure, soit qu'ils entendent continuer à épandre des produits phytosanitaires par facilité ou souci de rendement (et donc sont peu enclins à écouter les organismes liés à l'écologie), soit, inversement, qu'ils entendent s'occuper de leur petites exploitations selon leurs principes et leur expérience. Dans ce dernier cas, ils se méfient alors des conseillers agricoles qui, au mieux, n'y connaissent rien. D'ailleurs beaucoup de paysans signalent qu'ils ne font jamais appel à eux. Leur compétence peut tout simplement être niée car non perçue :

J'ai appelé la MSA et ils ont été incapables de m'expliquer les statuts (une paysanne de Gentioux).

La Chambre d'agriculture, ce sont des incompetents, ils n'ont pas su quoi me dire ni comment m'aider lorsque je suis tombé en invalidité (un paysan de Faux).

Derrière cette incompetence décrite, le conflit d'intérêt n'est parfois pas très loin :

Un couple de paysans de Gentioux est allé à une réunion de présentation de la nouvelle PAC : selon eux, la présentatrice était peu au courant des primes et des lois mais maîtrisait parfaitement les sanctions.

Celle qui devait apporter sinon un savoir, tout du moins une argumentation, la connaissance de la nouvelle PAC, leur sert en réalité une PAC arbitraire, asseyant sa domination par l'énoncé de sanctions. On joue donc sur la peur des paysans plutôt que sur leur connaissance du mécanisme décisionnel, pour la bonne raison que ce mécanisme n'a plus de justifications à apporter. Le savoir s'efface derrière des intérêts financiers ; à la place, on trouve une vague information qui n'a même plus de prétention publicitaire.

Un jeune paysan, maraîcher en stage, après m'avoir demandé si je faisais une étude pour l'INRA, me décrit l'Institut comme soumis aux grosses firmes et aux semenciers qui veulent s'accaparer le marché des semences.

Henri Rouillé d'Orfeuil note, pour sa part, la politique productiviste de l'INRA. Il relate les propos d'un de ces collègues, appartenant justement à l'Institut lors d'une visite dans la plaine indo-gangétique :

« Nous perdons notre temps. En dessous de 25 hectares, c'est à des assistantes sociales qu'il faut faire appel, pas à des agronomes. On n'a rien à faire ici. » [Etudes rurales n°190, 2012, p.193].

Il s'agit bien de cet INRA qui organise des colloques sur la réduction des pesticides (Angers, novembre 2014) ou sur les nouvelles formes d'agriculture¹⁰⁷ (Dijon, novembre 2014) ! Caution d'image quand par ailleurs ce même INRA s'engage sur « des agricultures à haute performance », non sans bronca¹⁰⁸ ou faculté de manger à tous les râteliers ? Ce don d'ubiquité n'entraîne certainement pas la confiance de maraîchers bio qui préfèrent passer par Germinance ou Kokopelli (à Tarnac, ou à Saint-Julien-le-Petit) pour leurs semences.

La remise en cause de la scientificité intronisée, l'insistance sur les conflits d'intérêts ne viennent donc pas que des paysans mais aussi de scientifiques travaillant sur le monde agricole. Jean-Pierre Darré [1996] plaide ainsi la réduction de la fracture constatée par Claval et, par exemple, une collaboration entre scientifiques et agriculteurs en ce qui concerne la production de connaissances liées à la paysannerie.

« On n'est pas tout à fait sûr que la science suffit à dire aux exécutants, les agriculteurs par exemple, ce qu'il faut faire, et que les exécutants ne doivent avoir rien d'autre dans la tête que ce qu'on leur dit de faire. » (p.13)

Il souligne ensuite les conflits d'intérêts qui orientent un savoir « expert » :

« Presque toutes les études agricoles réalisées [...] jusqu'en 1967 étaient des commandes pour des entreprises industrielles : pétroliers, fabricants de produit de traitement, d'engrais, importateurs de moissonneuses-batteuses. » (p.20)

Conflits d'intérêts dont il ne dédouane pas le chercheur : ce dernier reste pour lui responsable.

« Le progrès technique est lui-même implicitement identifié au progrès des techniques, qu'on peut dire légitime [...]. On peut voir dans cette croyance aux effets bienfaisants du progrès technique un aveuglement regrettable du chercheur, en particulier l'absence de distance critique à l'égard des buts de ses clients, évidemment bénéficiaires du progrès technique. » (p24)

Certaines études sont donc décrédibilisées du fait des intérêts qui les lient, d'autant plus que ces intérêts se veulent masqués.

Un paysan de Gentioux, qui travaille avec un laboratoire de Poitiers, me livrait la même analyse pour l'université : « Avant le major de promo allait dans les facs avec son sujet et trouvait facilement des financements ; maintenant, les sujets financés sont pour beaucoup imposés. Il y a un conditionnement de la recherche en biologie ».

Ni vraiment local, ni vraiment libre, et qui plus est vertical, le savoir intronisé « expert » trouve donc moult contradicteurs chez les paysans et des discours, comme celui de Thierry Letellier, dans lequel c'est aux habitants du Plateau de construire leur territoire et

¹⁰⁷ Colloque auquel j'ai participé, entamant ma présentation par la citation de Rouillé d'Orfeuil, ce qui m'a valu (sourions un peu) les critiques d'une chercheuse à l'INRA comme le soutien d'une chercheuse universitaire. La science ne serait-elle finalement évaluée qu'en fonction des tendances politiques ? Ou plutôt, ne serait-elle pas finalement un jugement éthique ?

¹⁰⁸ Voir l'article de Marie Astier : « Tempête à l'INRA autour d'un rapport sur l'agriculture biologique », 17 février 2014, Reporterre. Source : www.reporterre.net.

d'être force de proposition. La revalorisation des savoirs paysans, locaux, est mise en lumière lors de plusieurs manifestations¹⁰⁹ ne serait-ce, par exemple, que celui de la connaissance des plantes et de leur utilisation.

Savoirs locaux paysans

Les savoirs locaux paysans peuvent tout simplement découler de la résistance à des savoirs experts normalisés et à la défense d'une spécificité du « pays », de savoirs ou pratiques strictement liés au pays : « *Les éleveurs transhumants regrettent que leur métier, ses savoir-faire et ses objectifs spécifiques n'apparaissent plus que comme l'épiphénomène d'une agriculture devenue une activité de service* » relèvent Blot, Ecyhenne et Milian dans leur étude sur les Pyrénées [Auclair, Aspe, Baudot, 2006]. On peut voir cette même volonté chez certains paysans qui se déclarent soucieux de transmettre leurs savoirs, c'est le cas de celui de Tarnac qui a créé des abris amovibles, qui tente de relancer le sarrasin, ou d'un paysan de Rempnat qui aimerait transmettre ce qu'il sait quant à l'élevage des veaux de lait. Ces paysans sont donc bien conscients de détenir un savoir qui pourrait s'étioler ou se transmettre. Les journées de partage avec promenades et reconnaissance des plantes œuvrent également dans un but affiché de reconquête d'un savoir local paysan.

Tout cela est bel et beau pourront ricaner quelques experts, mais il ne s'agit pour l'essentiel que de pratiques, de savoir-faire, comme explicité par certaines manifestations, il ne s'agit donc pas de produire du savoir. Les expériences de laboratoires, les tests de l'INRA, pourrait-on alors leur rétorquer, ne sont-ils pas autant d'expériences pratiques ? Ne changent que ceux qui mènent les expériences. Dans le savoir-faire, il y a certes le « tour de main » (pour fabriquer un panier, pour planter des légumes) mais la connaissance de ce qui va faciliter les pratiques (l'essence de bois utilisé pour un panier : où le trouver, comment le reconnaître ; dans quelle terre planter ses légumes, quand) D'ailleurs, certains paysans, travaillent avec des organismes experts (répondant alors au souhait de Jean-Pierre Darré) pour produire un savoir, grandement appuyé sur la pratique.

Un éleveur de Peyrelevade est également sélectionneur de brebis limousines à l'intérieur d'une structure de sélectionneurs du Massif Central : les béliers sont envoyés en Haute-Loire et testés selon certains critères : le nombre de brebis engendrées, la noix de viande, le poids de la bête. La qualité, c'est souvent subjectif, rappelle-t-il. D'où un rôle évidemment important du paysan qui choisit son bélier à envoyer. On décide de certains des critères testés, m'informe-t-il, il n'y a que pour le sanitaire qu'on ne contrôle pas. Il prend l'exemple de la tremblante du mouton et de l'obligation résultante d'avoir des béliers « ARR », sélectionnés par l'INRA et censés être résistants à la maladie.

¹⁰⁹ Voir un exemple en annexe 13.

Ce sont donc les normes qui restreignent ici le savoir paysan et font que l'éleveur subit la sélection de ses animaux. Cette sélection n'encourage pas les paysans à garder des moutons qui auraient résisté d'eux-mêmes à la maladie, vouloir restreindre le nombre de béliers semblait donc une hérésie pour l'éleveur. Le fait de l'accepter collectivement joue sur un facteur de peur : celle de perdre son troupeau... sans qu'il soit indemnisé. Cet exemple montre le conflit d'intérêts entre un savoir paysan et un savoir prétendument expert qui joue sur un pouvoir de siège et de capital pour s'imposer par des normes, dans une circonstance exceptionnelle, de choc, où il semble plus difficile au paysan de s'opposer aux normes.

Un éleveur de Gentioux (GAEC de la Fève) collabore aussi avec le CNRS (laboratoires de Poitiers et Niort) ; il a d'ailleurs la volonté de créer un laboratoire indépendant. C'est l'université qui envoie des étudiants à la ferme où ils auscultent, pour la plupart, les relations entre les activités humaines agricoles et le paysage. Une étudiante s'intéressait par exemple aux liens entre les lichens et le paysage.

Le paysan n'est pas ici coupé du savoir, il est lié à ses étudiants, se préoccupe de ce qu'ils font, peut leur expliquer le territoire : il s'agit donc d'une forme de collaboration quant au savoir produit.

Mais il n'est nul besoin de collaborer forcément avec des organismes « experts » pour produire un savoir qui ne soit pas un simple « savoir-faire ». Le savoir paysan, lui aussi, peut découler d'une logique d'observation ou de raisonnement.

J'ai remarqué qu'il y a quelques vieux qui raisonnent encore, sourit un paysan de Rempnat. Un vieux avait mis de l'azote dans son champ, les vaches, lâchées dedans, allaient d'abord manger sur les bords des haies, là où il n'y avait pas d'azote. Il en concluait que l'emploi d'engrais jouait certainement sur la qualité de l'herbe et des sols. Là où il y avait de l'azote, dit-il encore, il n'y avait plus de taupes car il n'y avait plus de vers. Il a aussi remarqué que les vaches mangent d'abord l'ensilage plutôt que le « bon foin » (il qualifie cela d'effet alcoolique, comme chez l'humain), les vaches nourries tout le temps à l'ensilage (des laitières, par exemple) sont cirrhosées et meurent plus jeunes.

Une éleveuse de Gentioux a observé, pour sa part, que les brebis paissent prioritairement dans les prairies naturelles ou dans les landes. Ces milieux sont donc importants pour les bêtes. Elle pense qu'elles y mangent des plantes particulières, qu'elles ne trouvent pas ailleurs et qui complètent leur alimentation. D'où l'importance aussi de faire paître ses brebis dans ces milieux.

Un maraîcher de Saint-Julien-le-Petit, sélectionne pour sa part les graines de plantes, adaptées à la région, ce qui suppose une connaissance des plantes qui pourraient ou non se croiser. Il collabore avec Germinance et Kokopelli, non avec des « experts » proclamés mais avec des militants volontaires pour préserver la diversité génétique légumière.

Le paysan de Rempnat rappelait d'ailleurs que les savoirs locaux n'étaient plus l'apanage des paysans mais que des Parisiens en savaient plus sur ce point que les paysans.

Les diverses manifestations organisées pour valoriser les savoirs locaux sont loin, en effet, de n'attirer que des paysans. Les méfaits pointés de l'agriculture productiviste qui y sont diffusés font que certains habitants, voire des « Parisiens » (résidents secondaires) deviennent plus au fait des conséquences de l'ensilage, des produits phytosanitaires sur l'environnement, sur les méthodes alternatives (produits à base de plantes) que des paysans « professionnels ». Le savoir local paysan, sort de la sphère professionnelle des paysans, irrigue un milieu qui s'intéresse à la question paysanne, par son jardin, par la pratique de micro-activités paysannes, ou simplement parce qu'il vit sur le pays, ou encore parce qu'il veut savoir ce qu'il consomme, si bien que des personnes qui ne sont ni paysannes, ni habitantes du Plateau peuvent acquérir un savoir paysan du Plateau. Cela montre aussi l'influence que peut avoir ce savoir paysan qui n'en reste pas à la sphère individuelle mais qui peut se transmettre.

Evidemment, tout n'est pas bon à prendre dans les savoirs paysans, comme plaisantait l'un d'eux. Certains dictons de vieux sont basés sur des observations et d'autres sont purement mythologiques. Il faut donc faire le tri entre les divers savoirs locaux, et c'est une des limites que leur trace Auriokiatou Traoré [2010], une autre étant l'oralité de ces savoirs. Mais, de plus en plus, ceux-ci peuvent se trouver écrits. Des ethnologues [Jolas, Pinton, 1997] ont noté les observations d'un paysan creusois, rendant accessible une pensée mais d'aucuns diront qu'on reste là dans une démarche verticale, voire zoologique : on s'étonne de la vie d'un paysan ! Et que ce paysan... note lui-même ses observations. *La Vie d'un simple* de Guillaumin [1904] relate également la vie d'un paysan, par son voisin paysan. Sans ces récits de vie, il n'y a pas précisément le savoir paysan mais surtout le point de vue des paysans, la réappropriation d'un récit par ceux qui les vivent, que ce récit soit direct ou non.

On trouve cependant certains ouvrages qui sont le produit d'habitants locaux comme « *Regards croisés sur Tarnac* » [Coutaud et Cie, 2010] qui débute ainsi : « *Enfin une équipe de descendants des plus anciennes familles de Tarnac, très attachés à leur origine paysanne et rurale se penchent sur la vie et l'évolution de notre commune depuis des siècles* ». Des habitants du milieu paysan millevachois produisent ici leur savoir local : celui d'une histoire sociale de la commune. Des occitanistes millevachois, Boudy, Caunet et Vignaud [2009] vont éditer un livre fixant des savoirs proprement paysans, par exemple la creusée de *levadas*¹¹⁰, leur utilité, la façon de les édifier sans dénaturer la parcelle. En Creuse (hors du Plateau) un paysan comme René Bourdet [2013] édite des livres où il consigne son savoir : c'est le cas du plessage de haies et de la connaissance générale du rôle et de la composition des haies.

Le Réseau Agriculture durable¹¹¹ en Limousin produit aussi des lots de fiches sur les paysans, présentant la démarche d'installation de certains d'entre eux ou leurs particularités, leur donnant la parole. Joël Sardenne et Josiane Vigroux, paysans à Peyrissac (au sud de

¹¹⁰ Petites tranchées permettant de contrôler l'irrigation d'une parcelle et d'harmoniser l'humidité de la parcelle.

¹¹¹ Groupement des Agrobiologistes du Limousin + Limousin Nature Environnement+ Accueil paysan Limousin + Ardeur Limousin + FRCIVAM (Fédération régionale des centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) Limousin.

Treignac), relatent ainsi leur expérience pour trouver des alternatives aux ammonitrates (voir texte en annexe 17) quand d'autres signalent leurs références : pour Gitta Wulf (Champagnac-la-Rivière, 87) c'est un livre sur les poulaillers ambulants « *pastured poultry profits* » dans lequel figure l'expérience de Joel Salatin. Un livre comme celui de Colline Serreau [2010] répertorie des techniques et des savoirs « alternatifs » qui sont souvent réappropriés dans le milieu bio. De nombreux films fixent le savoir et un paysan de Tarnac m'a signalé qu'une fille faisait un film sur ses expériences. Des savoirs locaux provenant des paysans peuvent ainsi être médiatisés, rediffusés dans des festivals, et réappropriés localement, en tenant compte du contexte géographique et environnemental, par d'autres paysans.

Le savoir n'est donc pas spécialement une démarche passive où l'on se contenterait de tout recevoir mais également une démarche active où l'on construit ses propres connaissances, ses propres expériences, où l'on va chercher le savoir qui nous sied et où on transmet un savoir. Certains paysans, très attachés à la formation (c'est le cas de ceux du collectif du test agricole), sont particulièrement attentifs à la double nature, construite et transmise, du savoir. L'appropriation du savoir et la faculté de construire son propre savoir est un enjeu de pouvoir sur sa propre vie, sur sa faculté à être le paysan qu'on veut.

La convergence des rustres

C'est ainsi qu'Hervé Chapelais avait nommé cette appropriation dans sa conférence gesticulée aux Plateaux Limousins¹¹². Il met l'accent sur la valorisation d'un savoir « rustre », le synonyme à connotation péjorative, bête, de « paysan » étant employé volontairement pour le retourner et stipuler que le savoir paysan, lui aussi, peut être intelligent. La valorisation de ce savoir est une lutte contre la domination, contre un savoir subi et intéressé. Le savoir paysan n'a pas qu'un côté local mais aussi un côté volontaire et identitaire, un aspect de pouvoir sur sa propre vie. C'est la reconnaissance du pouvoir de ceux qui n'ont pas de pouvoir de position. On retrouve l'idée contenue dans *La puissance des pauvres* [Rahnema, Robert, 2008] :

« La puissance des pauvres s'exprime dans les devenirs minoritaires et révolutionnaires qui l'incarnent plutôt que dans les solutions proposées par des experts de gauche ou de droite qui se proposent soit de les conscientiser aux idéologies de leur choix, soit de leur appliquer la forme d'aide censée leur être nécessaire pour rattraper leur retard sur les riches ».

L'objectif n'est ni de devenir des experts, ni des riches, c'est de faire et d'évoluer à partir de ce qu'on est et de ce qu'on a, de construire soi-même sa puissance ou son savoir. Dans le milieu paysan, et surtout le milieu bio, on trouve cette production interne de savoir. Michel

¹¹² Annexe 13, Vendredi 4 mai.

Streith [2013] le souligne : « *La grande majorité des savoirs bios se construit grâce à la débrouille, l'expérimentation individuelle et les réseaux de connaissance* ». On retrouve là divers pouvoirs d'exercice. Les savoirs bio, qui sont des savoirs de paysans, rustres, ne sont pas pour autant de petites expérimentations ne nécessitant qu'un peu de foi, il ne s'agit pas de placer dans le groupe des « savoirs », n'importe quelle parole de n'importe quel paysan mais bien d'entrer dans une démarche de construction, de valorisation et de regroupement des savoirs paysans, qui peuvent être très pointus. C'est ce que relatait un paysan « conventionnel » de Rempnat : « *pour faire du bio, il faut être très bon. Même à 50 ans, il y a des choses qu'on ne sait pas, qu'on ne maîtrise pas* ».

Une paysanne « conventionnelle » de Peyrelevade parle de « *ceux de Saint-Amand-le-Petit en bio, qui font du fromage et labourent avec des chevaux* », des paysans qui n'habitent pas loin, à qui ils ont emprunté les chevaux pour labourer : « *On apprend plein de choses quand on va chez eux. Il y a plein de plantes que je ne connaissais pas* ».

Les paysans bio construisent souvent leurs savoirs à partir d'ouvrages spécialisés : ils améliorent leurs connaissances, les affinent ou les contextualisent. Ils ne font pas qu'appliquer des recettes. Mary Richerdson [2005], au Québec, note cette même appropriation du raisonnement par des paysans bio qui font « *comme ils pensent* ». Ils sont acteurs de la recherche :

« *Cette recherche constante fait partie de la motivation comme l'explique un producteur laitier : « C'est surtout le défi, le défi que tu n'avais plus en agriculture conventionnelle... ».* »

La convergence des rustres ne contient pas la simple idée d'une amélioration de la relation technicien-autochtone (ou pour le sujet qui m'intéresse scientifique-paysan) soulevée par Jean-Pierre Darré mais l'appropriation complète du savoir par les paysans. Encore une fois, des parallèles sont traçables avec la notion originelle d'empowerment : « *Black women's empowerment involves rejecting the dimensions of knowledge¹¹³ that perpetuate objectification, commoditisation, and exploitation.* » [Hill Collins, 2000]

Certainement, une petite plongée historique n'est pas totalement inadéquate. Après la Révolution française et l'assise de la république, le savoir est devenu accessible à tous, non confisqué. Après le « savoir pour tous », le combat contre le colonialisme (et la domination par le savoir) vont faire entrer l'idée du « savoir par tous ». Ce n'est plus le simple accès au savoir qui est revendiqué mais la pleine participation à celui-ci. Les institutions expertes ne sont plus considérées comme dépositaires du seul savoir transmissible : c'est leur position de domination qui est remise en question. Voilà comment une double nature du savoir (capital transmissible/initiative de production perpétuelle) se calque sur les différences d'acceptations du pouvoir (position ou exercice).

¹¹³ Revoir chapitre II.3 où figure déjà cette citation.

Cela nous porte vers les limites de notre propre savoir : si celui-ci s'institutionnalise savoir, c'est qu'on ne peut plus le remettre en question, qu'il veut faire autorité. Or le savoir se construit toujours en défiant ce qui est arrêté. On connaît la nature chimique du sol, donc on ajoute des engrais pour le compléter, le rendre plus riche, pour que les plantes ne manquent d'aucun minéral. La construction des savoirs bio, considérant la micro-biologie des sols, le travail des micro-organismes (vers, insectes, champignons), l'adaptation de certaines plantes à leur milieu ou la complémentarité de certaines plantes finissent par conclure : la science se trompe sur le perfectionnement des sols, on ne les enrichit pas en les engraisant mais on peut les appauvrir. Prenant en compte des critères nouveaux, l'agriculture bio dit encore que nous ne connaissons pas assez bien les sols, qu'en l'absence de savoir, le mieux est parfois de laisser faire la nature. L'environnement n'est pas un plein savoir, le savoir paysan, rustre, détient cette force qu'il comprend sa relativité. La conquête devient inutile.

Conclusion sur ledit pouvoir

Alors il faudra dire la même chose du pouvoir. Les tendances paysannes font intervenir différentes acceptions du pouvoir présentes dans les définitions. L'une d'elles, selon certains auteurs, porte davantage le nom de « puissance ». Elle serait le pouvoir qui s'exerce par chacun face au pouvoir détenu par certains. Les paysans se positionnent sur ces bulles de pouvoir. Ils peuvent vouloir asseoir leur position de paysan-agriculteur, et potentiellement de gros paysan, par des allégeances institutionnelles ou un renforcement de leur capital et peuvent construire leur position de paysan-rustre en intervenant dans les initiatives locales et en s'insérant dans un réseau de solidarité influent. Ce sont tout du moins des possibilités exprimées sur le plateau de Millevaches. Je vais essayer de sortir la tête du sac, en apportant des ressemblances ou des différences qui peuvent venir d'autres lieux ou d'autres activités. Que voulez-vous, il y en a toujours qui ne peuvent s'empêcher de parler du spectacle dès qu'ils quittent les gradins. Je ne me suffirai évidemment pas à prendre du recul sur mon propre travail, quand bien même j'absorberais les remarques des autres. Le décor n'est pas tout à fait plié.

III - Dépassement du pouvoir dans l'essence paysanne

L'énonciation d'une caricature, d'une théorie, entraîne le sain besoin de s'en moquer, de voir comme elle dépend d'un contexte ou d'un état d'esprit. Critiques hypocrites puisque ce serait encore le meilleur moyen détourné pour soutenir sa petite thèse ? C'est que je ne sais pas bien comment faire autrement.

Cette troisième partie peut être comprise, partiellement, comme le quatrième et dernier point de la méthode de Descartes : la confrontation à une réalité plus générale, c'est-à-dire de regarder si oui ou non ma thèse est extensible dans un contexte plus large. De la même manière, on peut parler des limites de cette thèse puisque la confrontation offre la limite des théories énoncées. C'est l'occasion d'insérer le sujet dans des concepts plus généraux dont il est dépendant, tels la professionnalisation ou la métropolisation. Il ne faudrait pas croire que le sujet est particulier : cette partie c'est donc une prise de distance.

Voyons d'abord, pour tracer les limites, les éléments « fixes » de cette thèse, éléments d'emblée posés et qu'on pourrait secouer un peu.

Premièrement, il y a le plateau de Millevaches : le lieu, il n'offre certainement pas un tableau complet des paysans, ni des pouvoirs.

Deuxièmement, le paysan : pourquoi les pouvoirs décrits ne seraient bons que pour le milieu paysan ? Quelle spécificité y aurait-il à ce milieu social ?

Troisièmement, moi-même : puisque je mets en avant volontairement certaines parties comme le pouvoir d'exercice. Le fait qu'il puisse être lié à des considérations de « lieu » du caractère paysan s'insère aussi dans des débats sur la métropolisation ou la professionnalisation que, quitte à digresser dans cette partie, je vais appuyer. Et ensuite, qu'est-ce qui s'avèrerait spécifique à ma propre vision ? Mais cela, vous le saurez mieux que moi. Je ne regarde que mon décor.

Les chapitres de cette troisième partie testeront donc chaque grand axe fixé de la thèse (le pouvoir, le lieu du plateau de Millevaches, les paysans, l'appréhension de l'auteur) et s'attacher à la relativité de son caractère. Deux chapitres participent à l'élargissement de cette thèse (métropolisation et professionnalisation) ramenant pouvoir, lieu et groupe des paysans à des problématiques plus larges dont elles sont étroitement dépendantes.

À tout seigneur, tout honneur, commençons par la remise en cause de la conception de pouvoir elle-même.

III.1 - L'absence de pouvoir comme justice

Est-ce que je n'ai pas considéré comme a priori le désir du pouvoir, ou bien le désir d'une quelconque forme d'exercice du pouvoir? Mais si. Et je ne peux que vous l'avouer. Je me suis posé la question : comment puis-je avoir du pouvoir sur ma propre vie en me substituant au paysan, ce qui revenait pour moi à considérer la question : comment puis-je avoir du pouvoir sur ma propre activité ? Il s'agissait donc de décoder quel pouvoir peut venir de l'extérieur, peut être oppressant pour moi, et quel pouvoir est à ma portée.

Mais ce désir se remet en question. Des personnes, des paysans, m'ont bien déclaré qu'ils ne désiraient pas de pouvoir. Bien sûr, certains d'entre eux, proférant ce refus, ne se référaient qu'au pouvoir de position, c'est ce pouvoir-là qu'ils dédaignaient mais d'autres entendent un refus plus large du pouvoir, de toutes les formes de pouvoir. Ils repoussent en quelque sorte jusqu'au surgissement de leur propre force.

Si certains ne désirent pas le pouvoir, c'est parce qu'ils considèrent son champ comme stupide ou limité. Avant d'entrer dans le véritable refus de tout pouvoir, il me faut donc éluder cette question des limites du pouvoir.

Des limites ou de l'inintérêt du pouvoir

-On n'a pas de pouvoir tout seul, me répondait un membre d'un collectif de Faux-la-Montagne. Une première limite serait donc celle de l'inexistence du pouvoir de l'homme en dehors de la société. S'il n'y a personne pour constater votre pouvoir, vous n'effectuez plus que de simples actions physiques. Mais resterait encore un pouvoir de préhension sur la nature et les autres espèces vivantes. On n'a pas de pouvoir tout seul signifie surtout la vanité des entreprises strictement individuelles : à quoi bon s'il n'y a même pas la reconnaissance qui, en partie, est un pouvoir perçu d'initiative (dans son caractère d'exemplarité) et en partie un pouvoir d'influence.

N'avoir pas de pouvoir tout seul, reste une ambiguïté. La même que relate Benasayag [2002] quand il définit le pouvoir comme engendrant ses propres limites, mais dans son cas, il ne s'agit que des limites du pouvoir fixe, limites qui sont d'ailleurs l'essence de la distinction pouvoir de position (pouvoir « *dimension statique* ») et pouvoir d'exercice (puissance « *transcendante* ») : « *Ce que nous nommons habituellement pouvoir n'est autre qu'un des lieux de l'impuissance permettant, tout au plus, de récolter l'usufruit de la puissance d'autrui* ». Pour un paysan qui subit un pouvoir de position et qui s'inscrirait complètement dans ce pouvoir-là, son impuissance par l'occultation du pouvoir d'exercice deviendrait, en effet, consécutive au pouvoir. Et celui qui s'inscrit dans le pouvoir de position se rend également compte des limites de cette position qu'on trouve dans un discours du type : « *Les*

adhérents et dirigeants de la FDSEA Limousin n'ont pas de pouvoir, ça se passe au dessus d'eux. » (un paysan de Nedde).

« Ceux qui prennent le pouvoir ont ainsi comme première et paradoxale mission de constater tout ce qu'ils « ne peuvent pas ». Car le pouvoir est toujours une représentation, et donc une diminution de la puissance. » [Benasayag, Sztulwark, 2002]. Michel Lulek [2009] en évoquant les réflexions d'Ambiance Bois signale pareillement la limite d'un pouvoir ministériel en affirmant qu'il vaut mieux compter sur sa propre volonté. Une conscience de voir ce que propose un type de pouvoir ou un autre signale des limites au pouvoir de position et avec ces limites, un inintérêt probable pour toutes les questions qui relèvent de l'existence quotidienne.

Ce qui vaut dans un sens peut valoir dans l'autre, et certains constatent parfois les obstacles que constituent les normes à leur pouvoir d'initiative (cas de La Bascule relaté précédemment au chapitre II.7).

Quand un pouvoir est perçu comme ne permettant pas d'améliorer sa propre vie, d'arriver à des objectifs, quand il est considéré sous l'angle des obstacles, quand on associe le pouvoir au seul type de pouvoir avec lequel on agit et que l'usage de ce type de pouvoir nous laisse insatisfait, nous dédaignons l'intérêt du pouvoir. Certains ne veulent pas de pouvoir car ils le considèrent ou comme inutile pour dominer les autres, pour assouvir une cupidité, ou pour asseoir ses idées, pour influencer sur le visage du pays. Cette limite-là et ce désintérêt ne supposent pas forcément une absence de désir, ni une condamnation du concept du pouvoir. Pas plus que la limite de pouvoir intrinsèque à l'humain, celle qui fait que nous ne pouvons pas décoller dans les airs simplement en battant de nos bras, ne suppose le manque d'envie de voler.

En revanche, trouver les limites du pouvoir et se départir d'un certain type de pouvoir peut relever d'un sentiment de justice :

« L'enjeu est finalement de rompre avec l'aliénation qui nous fait désirer le pouvoir. Car cela revient ni plus ni moins à désirer la fin du désir. L'alternative consiste à assumer cette permanence, ce devenir infini du désir, de la puissance. » [Benasayag, 2002]

La limite devient une volonté et le pouvoir un choix moral.

L'injustice du pouvoir

« Mais les gens du haut ignoraient presque qu'il y eût des gens plus bas. Ils ne désiraient pas le savoir. Il ne fallait pas, sans quoi ils auraient refusé de rester les gens du haut. » Miette. [Bergounioux, 1995].

Il y aurait donc une injustice dans le pouvoir de position, dans le fait de commander. Ou bien, l'injustice du haut réside dans le fait d'être riche, et la rencontre de la différence entre les hommes, d'un pouvoir de capital ou d'un pouvoir positionnel de siège, voire des deux

confondus, doit éthiquement provoquer le dégoût de sa supériorité. Bergounioux ne parle pas spécialement de domination, d'un rapport effectif quelconque, mais de l'existence d'un bas et d'un haut, d'une position. Et celle-là n'est sensiblement pas tolérable parce qu'inévitablement l'existence d'une difficulté des conditions de vie de l'autre remet en question la légitimité de ses propres conditions de vie, c'est l'autre qui soudain vous parle, soudain s'exprime, sur sa situation. Le pouvoir que vous détenez sur lui du fait de votre hauteur n'est plus soutenable : il devient un pouvoir avec la conscience de son statut et la conscience de ce que les autres subiront.

Cette injustice du pouvoir qui va avec la différence peut aussi concerner des formes de pouvoir d'exercice. Un des ouvriers d'Ambiance Bois se félicite que les vingt ouvriers soient tous patrons, que les décisions soient prises ensemble et en collectif, néanmoins il note que la faculté de parler davantage que les autres renvoie à une inégalité et une injustice :

Les grandes gueules ont plus de pouvoir que ceux qui se taisent. Et il y a une majorité de personnes qui se taisent et alors il suffit qu'une grande gueule mette un veto sur quelque chose... parce qu'on ne vote pas à main levée chez Ambiance Bois, c'est pas la majorité, c'est plutôt l'unanimité. Alors c'est un peu paralysant, ou un peu lent, néanmoins, on se fait pas infuser un suppositoire dont on n'a pas envie. Mais quelqu'un qui est capable d'être orateur peut faire en sorte de passer ses idées plus que quelqu'un qui se tait.

Eviter la recherche de l'aura, ou de l'influence, pour un membre des Plateaux Limousins relevait du même sentiment d'injustice attribué à un pouvoir d'exercice : l'influence. En effet, ces pouvoirs d'influence peuvent être une force de pression sur les autres et c'est de cette pression, car perçue comme amoral, qu'on veut se dispenser. Si on n'a pas de pouvoir tout seul, tout ce qui fait intervenir l'autre peut se percevoir comme une obligation à entrer dans une forme de pouvoir, y compris pour mener une initiative (retaper une ferme), c'est encore demander à d'autres de renforcer une initiative qui nécessite le collectif. On demande le pouvoir des autres. A ce titre, la conduite de la « Plateforme de la montagne limousine » va demander le pouvoir de tous, certes consenti puisque la participation est libre mais elle suit l'identification d'un besoin de démocratie locale pour le pays, le besoin de participer au pouvoir pour ne pas qu'on y participe à votre place. Est-ce encore juste vis-à-vis des personnes qui ne veulent pas participer ? Comment aller les voir, comment prendre leur avis en compte ? Ce sont des questions soulevées lors d'une réunion de la Plateforme. L'exemplarité, non plus, n'est pas spécialement revendiquée par tous et certains, comme des membres d'un collectif de paysans de Tarnac, sont plutôt discrets sur la communication locale de leurs initiatives. Saisir un pouvoir, entrer dans une initiative, est-ce encore être libre vis-à-vis du pouvoir ? Et l'obligation de la liberté ne nous ramène-t-elle pas à une impuissance de se passer de l'autre ? On saisit un pouvoir parce qu'on le juge bon, moral, parce qu'il nous faut être libre ou donner de la liberté à tous. Étienne Bigot [2006] met en relief les contradictions d'une liberté issue de la médiation qui risquerait l'injustice par la nécessité :

« S'installent ici, sur l'absolu, les termes d'un paradoxe où sont placées les libertés de penser et de faire devant la volonté de contenir des activités qui seront jugées susceptibles de nuire à l'environnement social qui les a permises. » (p.79)

Avec la note suivante : *« L'évocation d'un danger inhérent à l'application de la liberté stricto sensu, provient d'un système de logique unilatérale. Penser à la liberté n'est pas être libre. Si en plus, nous prévoyons une nécessaire restriction, c'est qu'en plus nous affirmons le postulat d'une légitime défense face à celle-ci. »*

La liberté n'est alors plus un pouvoir et cela n'épargnerait pas le pouvoir de choix :

« Avec ce petit supplément d'âme qui convient si bien aux humains, le statut d'être vivant, incidemment le seul fait d'être en vie, conduit à prendre des décisions et à accepter ou subir celles des autres. La lourde porte qui se ferme derrière nous laisse notre liberté se loger à l'intérieur d'une alternative construite dans cette indépassable obligation de choisir. Toujours être social, l'humain trouve devant ses désirs des limites posées par un groupe qui peut alors se prévaloir de détenir la clef de l'appartenance. La promesse qui a été faite à chacun, ou dans laquelle il croit, d'une possible Liberté le met doublement en travail et au travail. Les arguments de la socialisation tiennent désormais dans ceux de la concession et du compromis. Le parfum d'interrogation sur ce qui fait notre lien social parvient ou revient durablement jusqu'à nous. » (p.6)

Et cela parce que toute parole, toute décision ou action exprimée, nous ramène à la société et à sa justice qui découle de la rencontre avec l'autre. Est-ce juste de faire et de penser comme je le pense et fais si un autre est d'accord voire, étrangement, s'il me suit ?

Et si l'on est seul, et si on peut avoir du pouvoir seul, sur une chose, prendre une initiative, seul, pour changer sa vie sans que l'avis ou la considération de l'autre n'interagisse, si jamais on peut prendre cette hypothèse, la notion de pouvoir est-elle encore liée à l'injustice ? Je peux choisir un troupeau de bêtes domestiques, je peux leur construire des abris amovibles.... Ou le dois-je pour qu'elles se portent bien ? L'animal est un autre. Alors cherchons encore, je peux pomper de l'eau ... Quel pouvoir y a-t-il là ? Si c'était pour être autonome vis-à-vis d'une compagnie distributrice d'eau, c'est un rapport saisi volontairement, un rapport à un autre. Et si c'est pour soi : c'est un besoin humain qu'on satisfait d'une façon plus confortable que celle de faire moult allers-retours à une source. C'est un choix de confort qui peut bien se passer de quiconque et n'implique pas de notion de justice. Mais cette ellipse, n'en suis-je aussi capable uniquement parce ce que j'ignore des conséquences, qui pourraient être injustes, de mon acte, parce que mon cerveau humain n'a pas le pouvoir, la capacité, de le savoir ?

Mettons qu'il n'y ait aucune question de savoir ni alors de justice, qu'on soit enfin parvenu à dépasser une certaine injustice du pouvoir, reste que le choix de puiser l'eau reflète un manque de pouvoir : celui d'habiter suffisamment près de la source ou de la rivière pour que toute notion de puiser devienne inutile ou bien celui d'habiter près de la source mais trop loin

des bonnes terres de jardin pour obtenir de sains légumes. Ou c'est tout simplement l'impuissance, disons plutôt la peur, de rester nomade ? Car le nomade peut encore avoir tout à disposition... sauf le bon toit ancré au pays.

« Il s'agit de séparer maintenant ce qui se tient sous notre pouvoir de ce qui n'en relève pas. Après l'apparente facilité de la proposition, est-il aussi important de choisir qu'on aime à le dire ? » [Bigot, 2006]

Nous sommes renvoyés au pouvoir de choisir ou non d'exercer un pouvoir. Avec l'ambiguïté de n'être pas obligé de choisir pour concevoir notre liberté.

Absence de désir du pouvoir, négation du pouvoir

Elles ne désiraient pas de pouvoir. Certaines personnes que j'ai rencontrées s'exprimaient assez clairement sur ce point. Et ce n'était pas qu'une question de pouvoir d'exercice ou de position, elles rejetaient l'idée du pouvoir, l'obligation d'entrer dans la considération de la notion de pouvoir. Peut-être cela relève-t-il d'une naïveté, peut-être est-ce là une façon de se fabriquer des œillères sur la question du pouvoir parce ce qu'elle porte devant nos faces les injustices, celles des autres ou les nôtres, parce que cela nous force à la conquête de notre propre pouvoir, celui qu'on a sur nos vies, mais peut-être que cela montre aussi une certaine faculté, un pouvoir : celui de se passer du pouvoir. Je dis « peut-être » car ni les discours, ni les actes, ne permettent toujours de comprendre les intentions –parfois inconscientes- des individus.

Certains paysans ont mentionné leur renoncement au pouvoir, en particulier des paysans bio.

On a surtout le pouvoir de ne pas faire de conneries, a déclaré un paysan de La Villedieu.

La formule indique tout à fait qu'on a un pouvoir, en tant que paysan, celui de renoncer à d'autres pouvoirs, qu'on ne maîtriserait d'ailleurs pas forcément, en particulier en ce qui concerne l'environnement et, de fil en aiguille, la santé des voisins. On a par exemple le pouvoir de ne pas mettre de pesticides, de ne pas abîmer les champs, de ne pas faire de gros drains détruisant des zones humides. On a donc le pouvoir de renoncer à « faire ce qu'on veut chez soi, tout et n'importe quoi » et celui de renoncer à un aménagement de l'espace. On a le pouvoir de « ne pas faire ».

Une paysanne de Faux exprimait la même idée. Elle avait un bout de terrain qu'elle laissait s'enfricher, se faire reconquérir par la lande. Elle n'y mettait pas ses chèvres pour laisser les plantes venir spontanément.

Elle aussi renonçait à un pouvoir de contrôle sur l'environnement. Cette notion de renoncement à un pouvoir est plus généralement présente chez les paysans bio quand ils

veulent laisser la nature s'exprimer. Ils ne désirent pas avoir du pouvoir sur leur environnement.

-C'est l'environnement qui a du pouvoir sur moi, disait un Anglais récemment installé sur la commune de Faux.

C'était un choix de sa part, celui de laisser l'environnement avoir du pouvoir sur lui et la reconnaissance qu'il ne pouvait pas maîtriser complètement l'environnement.

De nombreux paysans, quand ils évoquent leur dépendance à la météo et la nature renoncent aussi à tenter d'avoir du pouvoir sur leur activité indépendamment des conditions climatiques. L'environnement, dans le milieu paysan, peut servir de révélateur comme pouvoir de ne pas faire. Jean Fallot [1966] l'exprime par la métaphore du cheval :

« Le bon cavalier est celui qui empêche un cheval de s'emballer, qui le fait aller à tout moment à l'allure qui lui convient, et non pas celui qui ramène un cheval à sa volonté. »

On peut se passer de faire, refuser de combler sa volonté. Cela montre un pouvoir qu'on a sur sa volonté. Au même titre que le refus d'un billet montre celui qu'on a sur l'argent, que le refus d'une bonne place montre celui qu'on a sur les institutions ou, paradoxalement, comme le personnage d'Eva dans le roman de Jean-Guy Soumy [2003], le pouvoir qu'on a sur les autres en se passant de l'exercer : *« Quant au pouvoir sur les autres, qui compte tant aux yeux de Grace, elle y est insensible »*. Évidemment si le refus d'un type de pouvoir n'est motivé que par le renforcement d'un autre type (refuser de l'argent pour mieux mettre l'autre dans une forme de dette morale par exemple), on ne se trouve pas alors dans le cas d'une absence de désir du pouvoir et dans le pouvoir de disconvenir à notre volonté de pouvoir.

La rencontre avec la contraposée du pouvoir et une ouverture des champs du pouvoir en ce qu'elle constitue une conscience du pouvoir et par là un gain de liberté de choix. Une scène dans *À l'est d'Eden* l'illustre bien. Aussi, je vous la restitue :

« -Au bout de deux ans, nous nous sommes dit que nous pouvions attaquer les seize versets du quatrième chapitre de la Genèse. Mes vieux messieurs avaient aussi le sentiment que le verbe avait beaucoup d'importance : tu le domineras et domine. C'est alors que nous avons découvert notre filon d'or : Tu peux. Tu peux dominer le péché. Alors les vieux messieurs ont souri, ont hoché la tête, comprenant que ces années n'étaient pas perdues. C'était le premier pas. Ils ont déchiré leur cocon de soie chinoise et au moment où je vous parle, ils apprennent le grec.

Samuel dit :

-C'est une histoire fantastique. J'ai essayé de la suivre, et peut-être ai-je laissé passer quelque chose. Pourquoi ce verbe est-il si important ?

La main de Lee trembla lorsqu'il remplit les tasses translucides. Il but la sienne d'un trait.

-Ne comprenez-vous pas ? lança-t-il d'une voix forte. D'après la traduction de la Bible américaine, c'est un ordre qui est donné aux hommes de triompher sur le péché, que vous

pouvez appeler ignorance. La traduction de King James avec son tu le domineras promet à l'homme qu'il triomphera sûrement du péché. Mais le mot hébreu, le mot timshet -tu peux-laisse le choix. Il signifie que la route est ouverte. La responsabilité incombe à l'homme, car si tu peux, il est vrai aussi que tu peux ne pas, comprenez-vous ? » [Steinbeck, 1952, chapitre XXIV].

Considérer que l'on peut « ne pas », au-delà de connaître les limites de son pouvoir, ce qu'on « ne peut pas », constitue une liberté par une négation du pouvoir. On se situe dans l'extraction du pouvoir, on découvre cette extraction au même titre qu'on peut découvrir par la mise en pouvoir (empowerment) son pouvoir d'exercice. Le passage du roman de Steinbeck avec de vieux messieurs chinois étudiant la Bible et le pouvoir de ne pas pouvoir nous renvoie à la notion de désobéissance. S'ils lisaient la Bible pour en suivre les grands principes (ce qui n'est pas le cas), qu'il soit écrit « tu domineras » ou « tu peux » est à peu près indifférent puisqu'en l'occurrence, ils suivraient les principes, quoi qu'ils disent, ils ne pourraient s'en libérer. Dans le cas présent, demeure la question de savoir si ces vieux messieurs peuvent se défaire de l'impact biblique puisqu'ils considèrent avec force attention les textes... Peut-on ne pas suivre des incitations, des indications ? Voilà ce sur quoi interroge ce passage. A contrario, vous argumenterez que le fait d'obéir, c'est pouvoir se passer d'une liberté, c'est pouvoir ne pas faire ce qu'on veut. Cependant, m'est avis qu'il faudrait qu'il n'y ait plus de caractère impératif dans l'ordre pour que l'obéissance puisse être le choix, ou le pouvoir, de renoncer à une indépendance, autrement dit qu'on n'obéisse plus mais qu'on se prive volontairement de sa volonté pour se laisser porter par la volonté de l'autre, de la façon dont Fallot décrit la conduite du bon cavalier. Une forme de dépendance amoureuse peut renvoyer également à cette forme de pouvoir qui consiste à ne pas exercer sa pleine volonté.

Giorgio Agamben s'arrête sur cette puissance consciente de son impuissance, sur l'homme capable de ne pas faire. Le fin gras du pouvoir devient « pouvoir ne pas pouvoir ».

« L'homme est l'animal qui peut sa propre impuissance. La grandeur de sa puissance est mesurée par l'abîme de son impuissance. » (p.235)

Car si l'on peut simplement faire quelque chose, rien ne mentionne qu'on a aussi la possibilité de ne pas faire, qu'on conçoit mentalement cette possibilité. Si un paysan peut toucher les primes, peut-il aussi ne pas les toucher ? Certains disent que non, qu'« ils ne peuvent pas faire sans les primes », ils ne conçoivent pas le pouvoir de ne pas pouvoir (toucher les primes). Celui qui prend une initiative pour être autonome, ou pour s'exprimer, faire la promotion du bio, conçoit-il de « ne pas pouvoir » l'entreprendre ? Sans la possibilité de ne pas pouvoir, il n'y a plus guère de pouvoir, mais une simple obligation qu'on suit par habitude, par inconscience de son propre pouvoir de ne pas faire. Voilà qui peut relativiser bien des discours sur les diverses sortes de pouvoir qui s'exercent sur le plateau de Millevaches : où est l'habitude, où est le choix de faire ou de ne pas faire certaines actions ? C'est pourquoi Agamben va définir la puissance par la possibilité de se priver de puissance en

rappelant que la privation est « *la forme de quelque chose qui atteste la présence de ce qui manque à l'acte (pour le combustible, c'est la force qui lui permettra de s'embraser)* ». Cela suppose une pensée de la négation du pouvoir, d'une force qui s'accroît en ne s'exerçant pas. Si on a le pouvoir de ne pas passer à l'acte, pour qu'il y ait conservation de la puissance dans l'acte, il faut qu'il y ait, pour Agamben, une conservation de cette pensée de ne pas pouvoir l'acte dans l'acte ou dans la pensée (c'est-à-dire une pensée de la pensée) qui serait la « *figure achevée de la puissance de la pensée* ».

Mais à vouloir trouver une forme suprême du pouvoir, y compris dans la possibilité de sa négation, n'est-ce pas s'aiguiller vers un schème de pensée où une perfection du pouvoir existerait, combinant pensée de la puissance et puissance, et rendant vain tout ce qui se départirait de cette recherche de perfection de la pensée ? Or il y a un caractère de vanité dans la pensée d'un stade ultime du pouvoir.

La considération de la négation du pouvoir reste cependant un facteur essentiel d'une forme d'évaluation du pouvoir, de la remise en cause nécessaire de son propre pouvoir, et donc de pouvoir tout court : il n'y a choix de pouvoir que s'il y a choix de se priver de pouvoir. Le pouvoir de choix est évidemment questionné ici tout comme la notion de liberté volontaire.

« *Il est difficile de mettre le doigt sur l'acte libre qui rend esclave* » écrit Majid Rahnema [2008] et par ailleurs :

« *L'esclavage systémique moderne – qui est ce qu'est devenu l'esclavage capitaliste – devrait nous inviter à l'impuissance assumée, au renoncement à tout pouvoir, à l'ahimsa¹¹⁴.* »

L'idée de non-violence avancée dans ces propos est celle de notre capacité à ne pas libérer d'énergie, à ne pas faire ; ramenée au rapport à l'autre, cette idée appelle à la confiance car si tu ne fais pas c'est qu'il te faut faire confiance à ce qui t'entoure : l'autre, le cheval, la nature... ou même s'en remettre au hasard.

Le hasard défie notre puissance. La reconnaissance de la chance est reconnaissance de l'existence d'une impuissance de notre volonté et entérine le fait que nous puissions ne pas être l'œuvre de tout ce qui nous arrive, que nous ne méritons pas spécialement ce qu'on devient, et même qu'on se construit parfois soi-même en dehors d'une puissance exprimée, en dehors de sa propre volonté.

À ce titre, on peut soutenir que le nomadisme est une perte d'identité en tant que perte de repères. Celui ou celle qui voyage sans cesse, sans point de ralliement, renonce au pouvoir de posséder une identité reconnue par d'autres. Dans ce cas là, l'établissement paysan s'oppose à un pouvoir élémentaire qui est celui de renoncer à la construction déterminée d'un moi et limite le dépassement du pouvoir à l'œuvre dans l'essence paysanne qu'on trouve, par exemple, dans l'acceptation de son environnement. L'état paysan ne parviendrait pas alors à s'opposer à toute négation du pouvoir. Il se lirait, dans ce cas, comme une première obligation

¹¹⁴ Terme sanscrit désignant l'action de ne causer de nuisance à aucune vie.

de pouvoir : celle de se forger une identité par le pays, ou bien celle de la sécurité de son identité. À l'inverse, une tentation volontaire du nomadisme se palpe dans l'absence de pouvoir supporter sa dépendance aux autres, au « pays », de pouvoir combattre soi-même sa propre identité, par exemple en la diluant dans une appartenance au groupe villageois qui vous la moule.

-On a le pouvoir de continuer ou d'arrêter, me disait un paysan.

Oui, on a le pouvoir de ne pas être paysan. Et si on étend cette assertion non plus au seul cas des paysans mais à tout le monde, que se passe-t-il ? Je voulais considérer le pouvoir qu'avait un paysan sur sa propre vie, si l'on reprend ce choix de continuer ou d'arrêter, cela revient au pouvoir que l'on a de se passer de la vie. Voilà qui rétrécit encore notre puissance et qui rend soudain mon étude complètement vaine. Quel pouvoir sur sa propre vie gagnerait-on en s'en passant ? Est-on seulement en mesure de répondre quand n'être plus devient un choix définitif ? Dans le choix de la liberté réside aussi le choix de risquer sa propre vie ou son identité, le loup de la fable de la Fontaine choisit la liberté avec ses dangers. Mais le risque, c'est surtout le choix de continuer dans la liberté.

Or la question de continuer ou de cesser d'avoir du pouvoir sur sa vie laisse ouverte la possibilité de la fin de cette vie. Le suicide comme sensation d'impossibilité de vivre n'est plus un pouvoir de renoncer au pouvoir qu'on peut avoir en vivant mais, au contraire, de mettre un terme à nos impuissances. Il n'est pas alors le choix de la fin de notre pouvoir ou de notre liberté. Par le suicide, on ne choisit cependant guère la mort, puisque celle-ci viendra, on procède à l'action consciente d'achever sa vie. On achève le fait d'exister en même temps que le constat d'un pouvoir exercé. Pour Sartre [1943], la mort n'est pas néantisation de la liberté, cette dernière est à côté de la mort, dans la vie et intrinsèque à la vie. On ne peut s'en défaire : « *On ne s'échappe pas d'une geôle où l'on n'est pas enfermé* » et « *Le fait de ne pas pouvoir ne pas être libre est la facticité de la liberté* ». Si le suicide annihile un état de choses qui conditionne la liberté, un être ou une force qui porte le pouvoir, il annihile davantage que cela. On peut cependant tuer ce que l'on considère être « nous » sans que notre corps disparaisse. Cela peut se considérer comme une forme de mort : faire table rase de ce que nous sommes. Le nomadisme permanent renvoie à cette notion de mort de la personnalité. Resterait à parvenir à oublier ce qu'on a été, à se passer d'un pouvoir de connaissance de ses actions passées pour décrire votre propre individu. À ce jeu, on tombe plus sûrement dans l'inconscience plus ou moins volontaire de notre pouvoir que dans sa négation. L'occultation de tout pouvoir n'est pas chose aisée et nous ramène à nos dépendances aux pouvoirs comme à la liberté. Vous me voyez perdu dans mes facultés d'analyser si on peut ou non se couper totalement de toute forme de pouvoir. Si la liberté, par le choix, est un pouvoir et qu'on suit Sartre, il semble que non, qu'on ne puisse pas s'absenter du pouvoir car ne pouvant s'absenter d'un des types de pouvoir. Mais notre absence de connaissances sur la mort, sur notre réalité existentielle empêche des arguments plus solides. Ils ne sont plus que consécutifs de ce que

nous décrivons ou définissons comme « la vie » et « la mort ». Une piste peut se situer dans les troubles et la diffraction de l'identité.

Reste le désir ou son absence. La négation du pouvoir devient alors une visée, une projection permanente appelant l'évanescence du désir du pouvoir, ou bien celle d'avancer vers le cadavre de tout pouvoir.

La négation du pouvoir, d'une certaine manière, remet en cause le manichéisme que j'ai pu faire apparaître entre pouvoir de position et pouvoir d'exercice pour le reporter sur la volonté de pouvoir ou l'extraction de cette volonté. Elle circonscrit la notion de justice des pouvoirs à la situation que l'on vit et conditionne tout pouvoir à la possibilité parallèle de ne pas pouvoir.

Je vais maintenant m'appliquer à contourner les circonstances qui étaient celles de mon étude : le lieu et l'activité paysanne pour essayer d'en dégager des spécificités et voir comment mes vaines théories pourraient prétendre à leur part d'universalité. Comment mes raisonnements sur les tendances paysannes et les types de pouvoir valent ou ne valent pas ailleurs, comment sont-ils dépassés ?

III.2 - Ce qui peut être spécifique au plateau de Millevaches

Un des postulats de mon étude était le lieu, le plateau de Millevaches. Que se passe-t-il pour mes tendances paysannes, pour mes types de pouvoir, si on fait varier ce lieu ? Que peut-il y avoir de commun ou de foncièrement différent entre ce lieu et d'autres ? Je vous ai déjà décrits (partie II.1) le contexte du plateau de Millevaches et vous avez pu y lire que le lieu ne constituait pas un contexte neutre. En particulier, on trouve plusieurs paysans bio à l'intersection des trois départements limousins et une organisation d'un milieu écologiste et libertaire dont la Plateforme (en annexe 8) donne un bon aperçu.

J'ai fait le choix de me concentrer sur le plateau de Millevaches pour en faire apparaître l'existence paysanne et celle des pouvoirs, je ne dispose pas des mêmes observations pour d'autres territoires par les mêmes procédés. Et d'ailleurs, la focalisation sur sept communes pourrait s'avérer peu probante pour d'autres lieux. Je ne fais donc pas d'études comparatives. Il s'agit ici, par d'autres observations, par la littérature ou d'autres études, de considérer la différence ou la ressemblance des tendances paysannes sur Millevaches et ailleurs.

Le découpage des types de pouvoir (tel qu'énoncé au chapitre II.3) ne dépendait pas spécifiquement de ce que j'avais rencontré ou non sur Millevaches. Néanmoins, même

inconsciemment, c'est bien à mon terrain d'étude que je pensais et à ce que j'y avais observé. Je commence donc par quelques mots sur les types de pouvoir avant que d'entrer dans les diverses façons ou non d'être paysan ailleurs.

D'autres pouvoirs ailleurs ?

Si je parle de l'utilisation du pouvoir d'exercice, d'initiative, d'expression ou d'influence, il me faut rappeler que celui-ci ne fait pas l'objet d'une répression permanente ou d'une chasse comme il se peut dans un pays à régime dictatorial. La maîtrise des pouvoirs change si l'on se situe dans un pays où l'expression subversive est étouffée ou réprimée, si le contrôle étatique ou financier s'appuie en permanence sur l'armée. Le choix de s'exprimer, dans certains pays, peut devenir celui de risquer sa vie ou sa liberté physique. On a alors le choix d'affronter ce risque ou celui de l'exil (qui n'est pas non plus sans risque). L'expression et l'influence doivent passer par la clandestinité ; ce n'est pas pour autant qu'elles n'existent pas mais on doit faire attention à ce qu'on dit devant des inconnus qui pourraient vous dénoncer. Après leur arrestation, des jeunes de Tarnac ont pu vivre ce climat où leur expression, voire leur influence, a pu subir la répression. Les occupants des dites « Zones à défendre », pratiquant des activités paysannes, (connues sous leur acronyme : ZAD¹¹⁵), comme c'est le cas à Notre-Dame-des-Landes, trouvent aussi des forces armées en face de leurs propositions. Dans ce dernier cas, ils choisissent d'être des occupants.

Dans un régime dictatorial, c'est la liberté d'expression sur la place publique qui est brimée. Le pouvoir d'influence ne vaut donc qu'en privé, on ne peut pas faire vivre publiquement un territoire par l'expression sinon en entamant un bras de fer où votre vie ne sera pas garantie.

Le pouvoir est au bout du fusil disait Mao, un pouvoir de vie ou de mort sur la vie d'autrui, ou un pouvoir de résister aux armes par les armes. Le pouvoir de celles-ci peut être considéré, au vu de ses conséquences, comme un type de pouvoir à part, une position à part, celle du porteur d'arme. L'armée détient aussi son organigramme, ainsi le pouvoir des armes, celui de tuer, s'inscrit dans un organigramme. Si vous n'obéissez pas au commandant, c'est vous que l'on peut tuer. L'arme est aussi un capital possédé, la quantité d'armes un capital mesurable. Il n'est nul besoin d'arme pour tuer. Si on est le plus fort, on peut parvenir à tuer l'autre lors d'un duel à mains nues. Le cas des armes n'est donc qu'un cas particulier du pouvoir de tuer. Ce dernier est une position de force physique possédée par rapport à un autre, qui se manifeste souvent par la possession d'armes. Néanmoins, l'utilisation d'armes est susceptible, aux yeux des autres, d'entraîner une délégitimation, et qui use des armes s'expose à perdre d'autres types de pouvoir : l'influence, une liberté d'agir, s'expose potentiellement à des pressions sur son capital (vol ou dans le cas des États : pressions économiques). Cette utilisation expose à la

¹¹⁵ En référence à l'appellation première : Zone d'aménagement différée.

méfiance et à une privation potentielle d'un pouvoir de réseau. Dans le cas d'une révolution, un groupe, même insuffisamment armé, en réclamant son soulèvement légitime et éthique, peut ou faire changer l'armée de camp, ou faire craindre à la force armée d'user d'un pouvoir de tuer trop visible qui serait vertement condamné par d'autres.

La présence d'un pouvoir armé répressif change pourtant l'usage des pouvoirs dont on dispose : on ne saisit plus chaque type de pouvoir de la même façon, ni sans l'appréhension de cette présence des armes qui peuvent vous tuer et qui assurent une domination. Le fait de pouvoir rester et s'exprimer au pays change. Pour produire un film iranien qui critique le régime en place, il faut parfois s'exiler. Ce film peut ensuite avoir une influence au sein de l'Iran et en dehors. Les armes ont le pouvoir de tuer, pas forcément de faire taire toute autre forme de pouvoir. La néantisation du pouvoir et de liberté ne se trouve pas forcément dans la mort, ni dans la sienne, ni dans celle de l'autre.

Le pouvoir de tuer peut être considéré comme un dérivé du pouvoir de capital (possession d'une robustesse supérieure ou d'armes meurtrières) mais son action le rend suffisamment distinct des autres formes de pouvoir de capital pour que sa présence change les analyses des pouvoirs. Du reste, le pouvoir de tuer ne subsiste que tant qu'il ne tue pas l'autre ; une fois l'autre mort, vous n'avez évidemment plus ce pouvoir sur lui, il s'agit donc plutôt d'un pouvoir de menace de mort.

S'agissant du plateau de Millevaches, j'ai peu parlé du pouvoir d'autorité, en particulier de celui qui pourrait être lié à l'âge et au sexe, celui qui s'exerce au sein de la structure familiale. Le respect des traditions peut découler d'un pouvoir d'autorité des anciens qui font passer un constituant familial ou local : la tradition. On peut trouver cette autorité de la tradition dans des sociétés andines. Elle peut même servir d'argument électoral :

« Le renvoi à l'indianité est de plus incontournable dans les plateformes électorales : au travers d'allusions directes aux destins des communautés, nations, nationalités et peuples originaires, pour le respect des racines culturelles et pour raviver la tradition ; mais aussi, à partir de thèmes clés attribués par l'imaginaire collectif à des « qualités indigènes » : respect de la nature, égard pour les anciens, efforts communautaires pour le bien communautaire (telle, par exemple, la minga¹¹⁶ andine). » [Laurent, 2007]

Dans les façons de produire bio, un renvoi à la tradition peut être mentionné, surtout au sujet de la préservation d'une diversité de connaissances fort utiles. Etablie en règle, en particulier au sein des familles, la tradition exerce une coercition sociale sur l'individu qui souhaiterait s'en départir : sera-t-il, avec ses idées subversives, honni ou accepté par le groupe ? Autrement dit, la tradition devient-elle autoritariste et fermée ou charismatique et ouverte ? La composante de l'autorité aura certainement manqué à mon étude sur Millevaches. Elle peut

¹¹⁶ Terme d'origine quechua pour désigner un travail en commun convivial. Les journées de batteuses pourraient être des mingas.

porter, comme on le voit avec le cas andin, sur la préservation de l'unité et de la cohésion du groupe ; en quelque sorte c'est cette valeur accordée à la communauté villageoise qui fait autorité. C'est un pouvoir de position qui peut entrer en concurrence avec d'autres pouvoirs de position (on peut penser à des luttes de communautés contre des compagnies minières – ce fut le cas dans l'Intag (Équateur)) ou avec des pouvoirs d'exercice (la liberté de choix de transgresser la tradition).

Gambin et Mayance [2007] parlaient d'un vote des agriculteurs plutôt à droite et Bertrand Hervieu [2001], dans *L'Archipel paysan*, parle d'une intégration paysanne à l'Église catholique. Ces données sont loin d'être patentes sur le plateau de Millevaches. Mais, si on leur fait confiance, il peut y avoir la présence d'un pouvoir exercé par la religion catholique (dont les partis de droite sont souvent proches). Il serait à rapprocher d'une tradition conservatrice. La religion est purement un pouvoir de siège, utilisant la domination, elle est une institution. Il peut difficilement s'agir d'un pouvoir saisi par les paysans. Lorsqu'elle a des visées expansionnistes, elle peut évidemment user non plus d'un pouvoir d'autorité mais d'un pouvoir d'influence. Si on supprime l'institution religieuse pour garder la foi, l'homme reconnaît un pouvoir à une entité divine, supérieure, supranaturelle, il reconnaît un pouvoir d'autorité extérieur à lui. En quelque sorte, c'est une forme de destin qui aurait du pouvoir sur lui, mais cette force ne saurait le commander sans auto-interprétation de sa part ou bien sans institution qui dicte les conduites. La présence marquée d'une foi d'ordre mystique ou religieux fait intervenir un pouvoir de position d'autorité ou de siège qui s'exerce essentiellement sur le croyant.

Des pouvoirs « magiques », en dehors de toute foi, pourraient très bien être saisissables par des paysans. Ma grand-mère m'a raconté l'histoire de certaines personnes qui soignaient des vaches par la parole. La magie est alors un pouvoir qui s'exerce, c'est la maîtrise d'une force, sauf à dire qu'elle est intrinsèque à celui ou celle qui l'utilise. Alors, elle devient un capital. On ne m'a guère parlé de magie sur mon terrain d'étude. Du reste, à supposer qu'on y croie, lorsqu'elle est utilisée sur son activité paysanne ou celle du voisin, elle n'entre guère beaucoup en concurrence avec les autres pouvoirs. Sinon cela veut dire qu'elle est utilisée pour s'assurer une position de magicien et une potentielle domination sur les autres.

J'ai aussi rencontré un sourcier à Tarnac. Pouvoir trouver une source avec un bâton dépend du fluide électrique du corps. Certainement, elle peut entraîner une part d'indépendance car qui peut trouver sa source n'est pas contraint de payer une quelconque entreprise pour la situer.

La présence, la considération d'autres types de pouvoir sur un lieu entraîne probablement une sensation de subi ou du saisi différente. Qui se positionne par rapport aux pouvoirs existants pour tenter d'avoir du pouvoir sur sa propre vie, sera amené à des stratégies de prise de pouvoir sur sa vie différentes de celles citées pour Millevaches. Mais la variabilité des tendances paysannes reste certainement plus sensible quant au lieu considéré.

D'autres tendances paysannes ailleurs ?

Outre la définition, les oppositions gros/petit et bio/conventionnel m'ont servi dans l'établissement des tendances. Or elles ne sont pas forcément évidentes partout.

Au sein de tribus indigènes qui peuvent avoir une activité avec la terre (qui peut être la chasse, la cueillette) comme les Nambikawara décrits par Levi-Strauss [1955], les divergences de tendances sont dures à observer. Elles-mêmes sont-elles classables comme tribus paysannes ? Les habitants des villages ont des activités en lien avec la terre, même peu importantes, peut-être faut-il les inclure au sein de la tendance marginale, dont ils semblent se rapprocher par leur aspect profondément rural. Néanmoins, ils suivent les règles de la tribu, qui peut faire figure d'autorité familiale, ils se différencient de ceux qui sont sortis de la tribu pour devenir « plus gros » ou « plus riches ». L'accent sur le caractère « petit » ou sur la résistance à la modernité les rapproche alors des tendances familiales. Cela vaut, bien sûr, s'il y a contact avec une modernité. On peut aussi les situer hors de mes champs tendanciels, comme générant une tendance paysanne « tribale » liée au village (le lieu), basée sur des activités pratiquées essentiellement collectivement. Les *zadrugas*¹¹⁷ balkaniques n'auraient certainement pas été totalement étrangères à cette tendance « tribale ». Le retour à la terre pratiqué par les membres de la communauté Longo Maï de Limans¹¹⁸ qui déclarent ne pas différencier le travail du loisir, rencontre certainement des points idéologiques communs avec la tendance marginale mais, par leur volonté communautaire prononcée, demanderaient également l'apparition d'une tendance tribale. L'activité paysanne ne devient plus ici qu'une activité parmi d'autres au sein d'une communauté, elle n'est concevable qu'en tant qu'activité (ou tâche) communautaire. Cette tendance tribale serait un prolongement communautaire de la tendance marginale.

De l'autre côté du tableau, on peut pareillement prolonger la tendance institutionnelle en prenant en compte les agricultures de fermes définies par François Purseigle [Études rurales n°190, 2013]. On ne trouve pas sur ma zone d'étude (tout du moins pas encore, et pour ma part j'espère que cela durera) des fermes de 600 ha comme, en Picardie, dans l'étude de Delphine Caroux [2013] où plusieurs exploitations dépassent les 200 ha et où de nombreuses

¹¹⁷ Communautés familiales d'aspect communautaire fortement présente jusqu'au 19^{ème} siècle dans les pays slaves.

¹¹⁸ Carlander I.1996, « Les irréductibles de Longo Maï », *Le Monde diplomatique* - mars 1996 – p.9.

fermes emploient des salariés agricoles dans. Il y a donc des patrons et des salariés. Davantage que d'une tendance institutionnelle, il faudrait alors parler là d'une tendance « industrielle » avec les maîtres, propriétaires, et leurs employés. Ni les uns ni les autres ne disposent donc d'un pouvoir d'indépendance ou d'autonomie puisque que le patron a besoin de ses salariés pour cultiver son domaine et que l'autonomie de l'exploitation ne relève pas du choix du salarié. Le modèle productiviste breton, quant à lui, avec ses porcheries ou ses poulaillers industriels fait apparaître des patrons industriels, qui touchent les primes¹¹⁹, complètement à l'écart du travail de la terre. Dans l'embourgeoisement agricole des agriculteurs du Châtillonnais, Gilles Laferté évoque un « *éthos populaire fait d'ascèse au travail particulièrement bien adapté à l'acharnement entrepreneurial* » qui a pu conduire à une agriculture productiviste et à des agriculteurs se comportant en patrons, bourgeois. Il cite l'un d'eux, qui parle de la division du travail et de sa relation avec son frère :

« *Moi j'suis bien content de travailler avec mon frère parce que ça s'est toujours bien passé. C'est vrai, on a jamais eu de problèmes ensemble. Vous savez quand on a les deux mêmes caractères, c'est pas facile de s'entendre. Non mais c'est vrai, pis d'avoir une entreprise comme ça, faut toujours un patron, un chef de lance, faut toujours un qui ait des idées et pis l'autre qui rame derrière malheureusement. C'est comme ça que ça marche.* »

Cette tendance industrielle est clairement une tendance professionnelle, d'activité. Davantage que sur son insertion dans les institutions, le patron compte sur un pouvoir de capital. Elle peut fonctionner comme une extension de la tendance institutionnelle au domaine financier.

La relation maître du domaine/métayer (qu'on trouve dans *La vie d'un simple de Guillaumin*) se calque sur celle de patron/salarié. Elle peut faire varier le curseur de considération des tendances paysannes si elle devient la seule forme historiquement existante, ce que Catherine Aubertin et Florence Pinton signalent pour le cas du Brésil :

« *Le Brésil agraire n'a pas connu les formes européennes de la féodalité mais s'est construit sur un système de domination sociale, selon une hiérarchie maîtres, agregados¹²⁰, esclaves, qui a interdit la formation d'une paysannerie.* » [Auclair, Aspe, Baudot, 2006, p.17]

Le foncier est ici toujours en majorité confisqué par de grands propriétaires qui voient avant tout dans la denrée agricole un produit commercial, alors que la féodalité, basée sur des rapports parallèles de domination (seigneur/serf) considérait une grande part des produits de ses paysans comme des réserves alimentaires à consommer. C'est sur l'accès à la terre, contre un modèle colonial dépourvu de toute gestion familiale ou respectueuse de la nature, que s'est

¹¹⁹ Comme Doux, plus de 28 millions d'euros de primes en 2013.

¹²⁰ A peu près équivalent aux métayers

monté le mouvement des Sans-terre au Brésil, avec de possibles occupations de sols inexploités¹²¹. On se situe dans des cas où la petite propriété n'existe pas, où elle ne constitue pas un acquis, où les paysans ne sont pas installés originellement mais employés.

Chaque cas d'étude peut donc entraîner l'apparition d'autres tendances, voire la construction d'un autre panel de tendances, basées sur d'autres oppositions : modernité/tradition, activité de ferme/activité villageoise, patron/employé. Le double aspect activité/localité que revêt la définition de « paysan », quoique française, peut permettre de dépasser un brouillage des tendances et un nouveau rattachement à des pouvoirs d'exercice ou de position. Faut-il encore que ces oppositions soient manifestes. Un lieu comprenant uniquement des communautés villageoises, fait-il réellement apparaître des tendances ? Seule la confrontation à d'autres lieux permet alors de nommer ces tendances. La société villageoise fait apparaître un pouvoir positionnel : la tradition (qui a trait à l'autorité comme valeur à respecter) qui n'augure pas forcément une domination d'individus sur d'autres mais une domination par le groupe constitué en entier et ce qui est, d'une certaine façon sacré, comme lui permettant d'être soudé et potentiellement de résister à d'autres dominations (par exemple le rapport patron/salarié) amenées par des colons. Il n'est pas certain que le lien tendance locale - appropriation du pouvoir d'exercice soit des plus patents ici. En revanche, il est presque loi dans le cas du mouvement des paysans Sans-terre qui ne disposent d'aucun pouvoir de position et pour lesquels l'influence ou l'expression semble un pouvoir primordial. En revanche une disposition de l'espace-temps n'est saisissable par un salarié agricole que s'il décide d'une grève, c'est-à-dire pour lui de couper son activité paysanne. Si les cartes peuvent être battues de diverses manières en fonction des circonstances locales, par la question de justice accolée aux pouvoirs et par la remise en cause de l'acte de puissance par l'absence de l'acte qui le doit surpasser, j'ai voulu transcender mes typologies et introduire une dimension généraliste, voire banale, à mon étude. Il n'empêche que le besoin de parler de paysans ou de pouvoir pour évoquer une société rurale reste un a priori. Il renvoie aussi à une description par le raisonnement plutôt que par la sensation ou la pratique, les cartes sont ici des mots et des concepts. Je crains qu'au grand dam de ma volonté cela doive ravalier mes prétentions généralistes.

Alors il me faudrait plutôt me contenter de mettre en lumière quelques lieux où mes problématiques se retrouvent.

¹²¹ Le mouvement est décrit par Douglas Estevam [2009].

Des territoires paysans proches ?

On trouve une spécialisation régionale, souvent forcée, dans le bovin-viande sur le plateau de Millevaches qui a vocation, pour sa grande majorité, à l'export. Cette spécialisation ne bénéficie pas d'une valorisation identitaire de la qualité. D'autres régions françaises pourraient faire apparaître de telles tendances institutionnelles par des sur-spécialisations régionales : maïs du Sud-Ouest, fruits de la vallée du Rhône, raves et pommes de terre de Picardie par exemple.

Le caractère montagnoux ou un relatif isolement rural peuvent être des critères de rapprochement et on peut regarder, en termes de tendance l'importance qui est donnée à l'autonomie, c'est ce qu'a proposé Agnès Bonnaud [1998]. Elle a notamment pointé deux territoires beaucoup plus autonomes que le plateau de Millevaches : l'Aubrac et surtout le Larzac. Les paysans de l'Aubrac ont fortement développé une approche identitaire locale de qualité, avec une AOC pour le fromage de Laguiole, qualifiée d'AOC stricte, insistant sur des critères locaux, par Daniel Ricard [1995] et avec une IGP pour la viande d'Aubrac. Agnès Bonnaud parle d'une maîtrise des éléments extérieurs pour la préservation de la qualité et de l'image de l'Aubrac. Il semble donc que les paysans s'approprient des mécanismes institutionnels tout en communiquant sur l'image « Aubrac », ils jouent donc sur diverses tendances.

L'opposition au camp militaire dans le Larzac a conduit à une lutte pour l'utilisation paysanne, à la venue de soixante-huitards, à des retours à la terre et à une « *prise de conscience* », comme l'écrit Agnès Bonnaud, d'une cohésion locale et territoriale. Les paysans se sont organisés pour être relativement autonomes et maîtriser les apports extérieurs, c'est surtout contre des spéculateurs fonciers (un pouvoir de capital) que luttent les paysans grâce à un pouvoir d'exercice. La tension avec les institutions semble, d'après Agnès Bonnaud, moins avancée que sur le plateau de Millevaches. Le bio est présent sur le Larzac et une littérature consécutive à ses problématiques bio est produite¹²². Des similitudes avec le plateau de Millevaches dans le pouvoir d'exercice existent, il est possible qu'elles concernent davantage le secteur agricole sur le Larzac.

L'Ardèche et la Drôme sont des territoires connus pour la présence des thématiques écologiques : produits bio ou transition énergétique et pour la présence, comme sur Millevaches, de néo-ruraux qui se sont installés avec une idéologie anticapitaliste, celle qui est décrite pour des installations dans le Var par Elisa Apostolo [Raouf, Streith, 2013]. Le réseau REPAS, que j'ai précédemment mentionné, possède son siège social à Valence. Le village coopératif du Viel Audon ou la coopérative Ardelaine (qui, comme Télé Millevaches

¹²² Consulter par exemple le site : <http://www.larzac.org/>, qui recense plusieurs ouvrages.

et Ambiance Bois, ont fait l'objet de livres aux éditions du réseau REPAS) en sont des acteurs médiatiques.

La présence de paysans issus d'un retour à la terre, la présence du « bio » ou la mise en avant de produits de qualité du terroir sont des indices de présence du saisissement par des paysans d'un pouvoir d'exercice, que les tendances paysannes s'engendrent à l'identique de Millevaches est une autre histoire. Faute d'étude comparative, je ne peux me borner ici qu'à l'évocation de l'existence de certains critères communs.

J'ai pu mettre en avant des initiatives, alternatives à un modèle productiviste et libéral (en particulier à travers l'organisation de réseaux), et j'ai insisté sur la production locale de savoirs ou de savoir-faire dans le Larzac ou l'Ardèche. La transmission de l'agroécologie par le mouvement des colibris (dont une des figures les plus connues est Pierre Rahbi) en est un exemple¹²³. Certains confèrent même à l'Ardèche une image de laboratoire de l'écologie.

Vincent Delobel signale pour sa part une inventivité de certains paysans « indomptables » en Wallonie¹²⁴. Ils ont formé un groupe en fréquentant le même marché, partagent leurs savoirs et les médiatisent.

Mary Richardson [2005] présente les innovations chez les agriculteurs biologiques au Québec en insistant sur la valorisation des savoirs locaux. Elle décrit par ailleurs ces agriculteurs comme soudés, malgré leur hétérogénéité, par « *un langage commun concernant la vision d'un rapport juste avec le monde naturel et des valeurs de vie* ». D'autre part, elle écrit :

« *Dans le processus de construction des nouveaux savoirs, l'observation et l'expérimentation individuelles occupent une place de première importance et sont une condition de la réussite en agriculture* » (p.11) et des « *initiatives se font parfois remarquer dans les réseaux plus officiels, et l'information entre ainsi en circulation.* » (p.13)

Voilà qui n'est pas sans me rappeler ma considération des pouvoirs d'exercices sur le plateau de Millevaches. L'occupation de la zone prévue pour le futur aéroport de Notre-Dame-des-Landes, par des stratégies tout à fait informelles et s'opposant aux organigrammes des institutions me rappelle, pour sa part, des oppositions présentes sur le plateau de Millevaches. Sur certains lieux, la préhension de pouvoirs d'exercice, l'importance accordée à l'expression ou l'initiative, au savoir local laissent penser qu'une analyse des pouvoirs paysans pourrait se rapprocher de celle que j'ai proposée pour Millevaches.

¹²³ Par exemple avec l'association « Terre et Humanisme » à Lablachère (Ardèche).

¹²⁴ Vincent Delobel est intervenu le 19/11/2014 au colloque « Les petites paysanneries dans un contexte mondial incertain » à Nanterre pour présenter ses recherches. Son intervention était titrée : « *Les indomptables. Une ethnographie de production de nouveautés dans l'agriculture wallonne* ».

Une périphérie millevachoise

Je rappelle que je me suis essentiellement centré sur sept communes du plateau de Millevaches où la présence de paysans bio, les initiatives, la présence écologiste et libertaire, sont palpables. L'ensemble du plateau de Millevaches ne présente pas le même profil que ces sept communes.

De l'hétérogénéité du plateau de Millevaches

-Au début, ça a commencé autour du lac de Vassivière, sur Royère ou Saint-Martin-Château avec les soixante-huitards, puis c'est descendu vers Faux et Gentioux, et maintenant ça commence à gagner le nord de la Corrèze.

C'est ainsi qu'un habitant de Royère me présentait la mouvance écologiste et libertaire. D'autres disent que le « Plateau militant » se situe surtout la partie creusoise. On ne peut en tout cas pas appliquer un dynamisme militant de manière homogène à l'ensemble du plateau de Millevaches. La carte 12 des membres de « De fil en Réseaux » met en avant une zone autour de Faux-la-Montagne où les dynamiques associatives sont fortement implantées. Mais une volonté existe, et elle se lit dans la Plateforme de la montagne limousine, d'assurer une plus grande cohésion et une identité locale plus forte à l'ensemble du plateau de Millevaches. La partie corrézienne du plateau n'offre pas, comme la partie creusoise ou hauteviennoise une grande diversité de points de chute pour des stagiaires ou des nouveaux arrivants.

Un producteur de fromages bio m'a déclaré qu'il vendait beaucoup moins sur le marché du samedi d'Ussel (ville de plus de 9000 habitants) que sur le marché du vendredi, très dynamique pour lui et très plaisant, de Felletin (moins de 2000 habitants) et qu'il y avait beaucoup moins de paysans producteurs sur le marché d'Ussel.

Si le plateau de Millevaches n'a pas de centre névralgique ni ne compte de ville centrale, les communes que je me suis proposé d'étudier font partie d'un cœur libertaire, cette concentration d'activités originales et d'initiatives sur un périmètre relativement restreint était pour mes déplacements un avantage. D'autres communes creusoises, comme Royère, Saint-Martin-Château ou La Nouaille peuvent certainement faire partie de ce cœur écologiste-libertaire. Je me suis arrêté, si on omet la petite commune de La Villedieu, à deux communes par département, entre autres pour être capable de m'entretenir avec tous les paysans, d'autant plus que les communes du Plateau affichent de vastes superficies.

La Combraille

La seule comparaison de terrain que je pourrais éventuellement broser se ferait avec la voisine Combraille, lieu de mon enfance et lieu où je réside. Mais il s'agit d'une comparaison de vécu, qui ne repose pas sur des entretiens comportant des questions sur le pouvoir ni sur une sélection de communes. C'est pourquoi je ne m'y étendrai pas.

La Combraille est situé au nord-est du plateau de Millevaches, sur les départements de la Creuse et du Puy-de-Dôme pour l'essentiel (avec quelques communes du sud-ouest de l'Allier), c'est également une zone de moyenne montagne, vallonnée, de reliefs légèrement moins élevés et où les précipitations annuelles sont légèrement moins importantes. C'est également une zone très rurale, dépourvue de ville centrale mais comportant des chefs-lieux de cantons relativement plus peuplés que ceux de Millevaches. Le paysage apparaît tout de suite plus bocager, avec une domination plus marquée des prés sur les zones boisées et, surtout, sur les zones enrésinées. La présence de « soixante-huitards », l'histoire du communisme rural n'ont pas la même ampleur en Combraille qui reste politiquement assez variée selon les cantons ou communes.

Néanmoins, aujourd'hui, on trouve aussi des nouveaux arrivants, et notamment parmi les paysans, des petits marchés comme Auzances ou Saint-Gervais-d'Auvergne peuvent en compter plusieurs. Certains paysans, nouveaux arrivants ou anciens habitants, se sont aussi tournés vers le bio. Saint-Gervais-d'Auvergne invite au mois de septembre une grande foire « Bio-Combraille » mais, globalement, la communication ou les formations ayant trait à l'agro-écologie sont moins nombreuses et de plus fraîche date que sur le plateau de Millevaches. La tendance militante serait donc, au vu de la plus faible expression sur le bio, moins prisée que sur Millevaches, les paysans bio de Combraille, plus espacés géographiquement ont tissé moins de liens, ils ne bénéficient pas non plus de la présence de réseaux associatifs, d'inspiration libertaire, tel que sur Millevaches. Les pouvoirs d'indépendance, de disposition de l'espace-temps et de choix sont probablement davantage saisis que ceux d'influence et de réseau. Marc Bosle évoque très bien les contours de cette indépendance dans son interview donnée au journal libertaire Creuse-Citron ainsi qu'une dualité de perception des pouvoirs. La question de la polyculture, celle des savoirs (à travers les formations) y sont aussi abordées tout comme les grandes divergences entre façons d'être paysans, c'est pourquoi je vous la restitue intégralement en annexe 18.

La possibilité de faire du blé et du foin sur une partie de la Combraille permet une plus grande diversité pour de nombreux paysans, conventionnels ou non. Ceux qui se tournent vers l'élevage bovin, nombreux eux aussi, sèment souvent des hectares de céréales, ils ont davantage la possibilité d'engraisser complètement leurs vaches, c'est pourquoi on trouve de moins grandes surfaces agricoles utiles par paysan¹²⁵. Mais on trouve moins de paysans ayant

¹²⁵ Se reporter à la Carte 5, la Combraille est visualisable par la limite départementale entre la Creuse et le Puy-de-Dôme (à l'est de la Creuse).

des moutons, une certaine dualité éleveur de brebis/éleveur bovin, souvent croisée avec les syndicats (FNSEA/Confédération paysanne) n'est pas marquée en Combraille.

Cette comparaison me pousse à croire que le plateau de Millevaches offre des profils assez variés d'agriculture et que la présence d'activités non strictement agricoles, entretenant de forts liens, tissant des réseaux et promouvant des expressions ahiérarchiques, des partages de savoirs permettant une solidarité par la connaissance des autres. Voilà qui est un facteur d'attractivité pour des jeunes voulant s'installer, pour des stagiaires, et demande aussi au milieu strictement paysan de se positionner par rapport aux problématiques de pouvoir et de démocratie. Et certainement, aujourd'hui, la Combraille bénéficie des expériences du proche plateau de Millevaches et de la présence d'anciens Millevachois venus vivre dans la Combraille. Le marché de Felletin offre une plateforme d'interaction entre les paysans des deux régions. En revanche les échanges entre paysans de la Combraille du Puy-de-Dôme et de la Creuse semblent beaucoup moins présents qu'entre ceux de des trois départements millevachois. Les échanges et réseaux interdépartementaux sont faibles, pourtant certains produits agricoles, comme le blé, peuvent afficher une identité « Combraille ». Cette identité, tout comme des relations de réseaux, semble d'ailleurs plus palpables côté auvergnat, avec par exemple le réseau formé par « Bio-Combraille ». Dans la promotion agricole l'aspect local est davantage mis en avant que sur Millevaches où le bio et l'originalité des initiatives priment.

Une tendance militante combraillaise saisirait sûrement davantage un pouvoir d'autonomie locale et moins un pouvoir d'initiative et d'influence. Cette tendance elle-même y est certainement moins considérée. Quant à la tendance institutionnelle, en raison d'une polyculture plus présente, elle subirait moins un pouvoir de capital et serait légèrement moins dépendante des primes ou des cours des marchés.

Ce qui pourrait être une spécificité du plateau de Millevaches serait la solidarité, la volonté horizontale des prises de décisions sans forcément en référer aux institutions, la tradition d'ouverture, évoquées dans la Plateforme (annexe 8). Il y a ensuite des paysans qui s'insèrent dans les idées de cette Plateforme ou non, mais le milieu paysan n'est pas un corps spécifique à proprement parler comme il semble l'être, par exemple, sur le Larzac.

D'une manière générale, on voit que l'évocation d'autres lieux demande aussi de prendre de la distance avec les schémas que j'ai proposés pour Millevaches. Les pouvoirs d'exercice et de position, quand ils s'appliquent avec une tension visible, s'appliquent différemment selon les terrains. La présentation des paysans pour mieux coller aux pouvoirs utilisés, pourrait demander l'emploi d'autres tendances ou le regroupement de certaines. Le fait d'utiliser divers types de pouvoir et de nommer des pouvoirs d'exercice, je l'espère, permet aussi de comprendre des dynamiques de pouvoir dans d'autres milieux paysans que le Millevachois.

III.3 - Ce qui peut être spécifique aux paysans

Le milieu paysan est également un postulat de mon étude et, en discutant avec les paysans, j'ai été amené à établir des corrélations avec d'autres professions ou activités. Evidemment, si on change d'activité, qu'on s'intéresse à des ouvriers ou des fonctionnaires, on ne parlera plus de tendances paysannes ; au mieux, on pourra trouver un aspect de lieu (l'usine) et un aspect d'activité (la tâche) pour un autre métier (ouvrier), mais cela n'aurait pas forcément de corrélation avec les définitions des autres activités. L'activité de paysan garde ceci de remarquable qu'elle fait intervenir directement la vie au pays dans le statut même de l'activité de paysan. La question sur les pouvoirs de position et d'exercice peut néanmoins se poser pour d'autres activités et la comparaison avec celles-ci permet de découvrir ou la banalité des types de pouvoir, ou l'utilisation particulière que j'en ai faite pour le milieu paysan.

Ouvriers et salariés

-Je ne peux pas dire si ça me plaît, me disait un jeune paysan de Nedde, il aurait fallu que je fasse autre chose pour comparer.

C'est donc que, plus ou moins consciemment, certains m'ont parlé du pouvoir propre aux paysans par comparaison avec d'autres activités. Et c'est très souvent avec l'activité salariée ou ouvrière que la comparaison m'a été donnée.

Le salariat agricole constitue justement un statut intermédiaire entre le paysan et l'ouvrier, il a trait aux deux par le type d'activité pratiquée et par le type de contrat. C'est un élément de comparaison pour plusieurs paysans.

Un jeune de Faux est salarié agricole à mi-temps pour s'assurer un revenu. Ce n'est donc pas spécialement un choix de cœur.

Un paysan de Peyrelevade m'a raconté qu'il avait été salarié agricole pendant une longue période : il faisait des remplacements. Il était mieux payé mais pendant certaines périodes, il ne travaillait pas et, en étant paysan, gérant de sa ferme, il dit que l'avantage c'est qu'on n'est jamais au chômage.

La peur du chômage n'existe pas dans le milieu paysan. Une jeune de Nedde m'en parlait d'ailleurs comme d'un pouvoir : « *Les gens auront toujours besoin de manger* », assurait-il.

Un jeune salarié agricole de Rempnat a aussi l'envie, à terme, de devenir paysan à son compte.

Je n'ai pas croisé de personne, sur Millevaches qui préférerait ouvertement le statut de salarié agricole, c'est la liberté de décider de ses actions qui attire dans le fait d'être à son propre compte, en dépit des bénéfices mensuels moindres. Plusieurs paysans ont, du reste, employé la formule « *on est notre propre patron* » pour parler des avantages du métier. Ils le

comparaient donc à un statut d'ouvrier, que certains ont connu et qu'ils ont jugé moins enviable parce qu'il y supposait un chef et parce qu'il imposait des horaires fixes. La liberté horaire m'a également été évoquée à de nombreuses reprises.

Deux personnes m'ont pourtant dit avoir effectué le choix inverse.

Une femme de Gentioux, aujourd'hui à la retraite, a été paysanne mais ça ne lui plaisait « pas plus que ça » et elle a quitté cette activité pour être ouvrière à Lyon. Elle a trouvé des agréments à la ville où elle voyait du monde.

Pour un homme de Faux-la-Montagne, ce n'est pas l'envie d'être paysan qui manquait, d'ailleurs il n'a cessé de s'occuper de ruches, mais le rapport du salaire dégagé par rapport au travail fourni ne lui servait plus. De plus, il ne trouvait pas son avenir bien assuré en restant paysan et a donc quitté le métier pour travailler à la Poste. Il dit ne pas le regretter car, aujourd'hui, il dispose d'une meilleure retraite.

Par rapport à des salariés, les paysans disposent d'un pouvoir de capital financier moindre pour le présent comme pour le futur mais des ouvriers peuvent, par ailleurs, dire que ces derniers sont plus « riches » qu'eux-mêmes car, les paysans, au moins, disposent d'un capital foncier important. Quand le capital financier va de pair avec le statut socioprofessionnel chez un salarié (le pouvoir financier est donc intégré à l'institution que représente la profession), le capital foncier n'est pas obligatoirement intrinsèque à l'activité du paysan. Par exemple, l'homme de Faux qui a changé d'activité pour travailler à la Poste a gardé une grange et des terres, qu'il louait.

Les ouvriers travaillent souvent ensemble, se côtoient tous les jours, ils sont moins isolés. Ils peuvent donc plus directement utiliser un pouvoir de réseau et d'influence de groupe. Se connaissant mieux, ils portent leurs revendications ou manifestent plus facilement. Cela reste encore plus vrai aujourd'hui, avec des paysans qui sont spatialement éloignés et qui ne se rencontrent plus forcément par le biais du hasard. Sans parler forcément de collègues de travail, comme le suggère la femme de Gentioux, l'activité paysanne peut être une activité très solitaire et, dans un village, on ne voit guère beaucoup de monde, on voit toujours les mêmes personnes, ce qui peut limiter les échanges. D'une certaine façon, les connaissances sont limitées à cause des échanges moindres ; les paysans doivent donc fournir des efforts pour enrichir leurs savoirs. Le savoir, sa production, son utilisation, peuvent donc résulter, pour un paysan, d'une volonté militante.

J'avais également utilisé le témoignage d'une femme de Faux qui disait qu'au moins, on n'avait pas de chef en agriculture, et surtout, qu'elle avait choisi cette activité car elle peut s'exercer en couple et permet d'être ensemble. Elle a terminé son histoire en me disant qu'il fallait avoir vu le travail salarié pour comparer et que les jeunes devraient faire autre chose, c'est-à-dire un métier salarié, avant de se lancer. Ils comprendraient mieux les avantages de l'activité paysanne et les utiliseraient mieux. Pour elle, résidait une liberté irremplaçable dans l'activité paysanne.

Certains paysans, s'ils affirment que c'est un avantage d'être leur propre patron, n'ont pas comparé leur activité avec celle d'un chef d'entreprise. C'est une fonction qui semble loin d'eux et qui, par ailleurs, se rencontre assez peu sur Millevaches, sinon à l'état de petit commerçant. Mais certains, emploient parfois, temporairement ou à plusieurs, des salariés. Ce ne sont cependant jamais leurs salariés propres, à 100 % de temps.

Certains paysans se sont plaints des salariés du service de remplacement, ils ne savaient pas quoi leur demander parce qu'ils avaient peur que ce soit mal fait, ils préféreraient faire les choses eux-mêmes, surtout pour s'occuper des bêtes. Ces témoignages permettent de penser que certains paysans n'aimeraient pas être des chefs d'entreprise avec une simple tâche de gestion du personnel. Le fait de travailler, si on le compare à une fonction de gestionnaire, représente pour eux un pouvoir d'initiative et de choix dans la façon de travailler.

Le pouvoir de choix et d'initiative semble limité dans la fonction d'ouvrier, il est conditionné ou par le contrat de travail ou par les libertés que laisse le patron. Sinon, les initiatives deviennent en même temps des formes de manifestation ou d'expression. Le jeu d'utilisation des pouvoirs n'est donc pas forcément le même pour un salarié.

Ambiance Bois est une entreprise d'une vingtaine de salariés sans patron, dans ce cas-là, les ouvriers gardent collectivement des pouvoirs d'initiative et de choix, ils définissent leurs conditions de travail en tenant compte des autres.

Pour l'ouvrier, le lieu de travail est séparé du lieu de vie et de loisirs, du lieu des autres activités, ce qui n'est pas le cas chez le paysan et cette confusion lieu-activité chez le paysan est une des bases de sa différenciation tendancielle. Elle peut donc se retrouver complètement inappropriée en considérant d'autres activités professionnelles. La tendance institutionnelle rapproche justement le statut de paysan d'un statut socioprofessionnel propre aux activités salariées. Pour le salarié les pouvoirs d'espace-temps ou de choix s'effectuent donc en dehors du cadre de l'activité. Cette distinction lieu de vie/lieu de travail vaut aussi dans le cas d'une entreprise sans patron : on ne peut pas arrêter son activité ouvrière un quart d'heure, discuter un quart d'heure, aller au bistrot un quart d'heure, reprendre le travail, se promener, s'occuper du feu, de la cuisine, pour la simple raison que la maison est éloignée du lieu de travail. Il y a donc un pouvoir de disposer de son espace-temps plus prononcé dans le cas du paysan.

La seule institution que l'ouvrier semble subir est celle de l'entreprise, son employeur. Une armada de conseillers, de normes européennes, ne s'impose pas particulièrement à lui. Il reste en revanche dépendant du patron pour son emploi, c'est-à-dire que ce dernier est dépendant des marchés pour vendre sa marchandise ou pour les coûts de fabrications. Il n'empêche que l'ouvrier subit des pouvoirs de position. Les syndicats, qui sont aussi un organisme institutionnel, ne forment pas, pour les ouvriers une chambre qui régit certaines formalités (comme l'installation pour les paysans), ils sont davantage l'émanation des revendications des ouvriers et ont un rôle essentiel en cas de litiges ou de licenciements

(conseils des Prud'hommes). La confusion d'organismes institutionnels est moins floue dans le milieu ouvrier. Il n'en reste pas moins que les syndicats utilisent principalement un pouvoir d'expression (qui peut se concrétiser par des manifestations). Le lieu, l'usine, peut d'ailleurs devenir une occupation pour les ouvriers ce qui, comme pour les paysans, pourrait entraîner à dire que la localité serait davantage saisissable que l'activité. Mais évidemment, certains travaux salariés sans lieu fixe ne répondent pas à cette observation et dans la plupart des cas c'est bien la cessation de l'activité qui représente un pouvoir pour les ouvriers. Elle suppose aussi un pouvoir institutionnel subi puisqu'on réclame une amélioration des conditions de travail auprès d'un pouvoir extérieur qui les fixe ; la même chose peut s'observer dans le choix de la tendance institutionnelle paysanne. On peut cesser l'activité (de fournir ses produits) pour faire pression sur ceux qui en fixent les prix. La différence étant que les manifestations paysannes avec cessation d'activité peuvent s'adresser à des acteurs capitalistiques (du marché) plutôt qu'institutionnels (patron hiérarchique, ministres).

Quoi qu'il en soit, le caractère local, en tout cas, apparaît fortement lié à l'activité paysanne et permet de penser la question du pouvoir sur sa vie plutôt que celle des simples conditions de travail.

Je me suis appuyé ici sur des comparaisons qui m'ont été livrées par les paysans. Or, se poser la question des pouvoirs, c'est se la poser aussi pour son cas personnel et je n'ai pu m'empêcher, certaines fois, d'établir des comparaisons avec les activités que j'ai exercées : celle, professionnelle et salariée d'instituteur et celle de doctorant en train d'effectuer des recherches pour sa thèse universitaire. Par ailleurs, il serait assez lâche de vouloir poser des problématiques pour les uns (les paysans) sans faire le retour sur soi, sur des activités qu'on a exercées. Et la question se pose (comme elle vous est posée) inévitablement par les gens que vous rencontrez. À titre de confrontation et de comparaison, autant prendre les cas que je connais pratiquement.

Le professorat

Sur les derniers aspects de séparation du lieu où s'exerce l'activité et sur les modes de manifestation, les professeurs ne divergent guère des ouvriers, ils utilisent un pouvoir d'expression, et d'influence. Je ne reviendrai donc pas dessus.

Etant instituteur en disponibilité, les comparaisons entre paysans et professeurs me sont parfois apparues sensibles, elles m'ont aussi permis de discuter avec certains paysans.

Un paysan de Gentioux m'a déclaré que la paperasse que devaient maintenant remplir les paysans et sur laquelle ils passaient beaucoup de temps avait tué lentement la passion du métier. C'est un constat qui n'est pas étranger au corps des enseignants : ils subissent une

norme, provenant des institutions, et s'en plaignent. Ils se sentent « tous suspects » de mal travailler et fliqués par la paperasse.

Dans les deux cas, l'institution exerce sur eux une domination volontaire.

Une paysanne de Gentioux est passée par l'IUFM (Institut Universitaire de Formation des Maîtres) avant de suivre une formation de berger. La formation des maîtres peut, à certains égards, souffrir d'un même conditionnement à entrer dans la profession que la formation agricole, avec beaucoup de fiches à remplir.

Certainement, j'ai trouvé pour ma part que la formation n'échappait pas à une moralisation du travail dans laquelle s'inscrivent les fiches à remplir (pour montrer qu'on travaille beaucoup), ni à une valorisation de la professionnalisation. Mais cela reste très dépendant des formateurs en question. Ce n'est qu'ensuite que l'emploi du professeur, fonctionnaire, s'insère dans un organigramme, avec des supérieurs hiérarchiques qui le notent. Il peut se trouver, comme le paysan, en bas d'une chaîne institutionnelle. Il pourrait utiliser la hiérarchie face à un pouvoir d'influence de parents d'élèves à l'encontre de ses enseignements mais l'administration de l'Éducation nationale, d'après mon expérience, semble surtout briller par son mutisme en cas de conflits, y compris – voire surtout – lorsque sont demandées des aides particulières pour des élèves en difficulté scolaire. Elle ne m'a pas donné l'impression d'être fort saisissable par les enseignants.

En revanche, ils ne subissent pas, comme les paysans ou les ouvriers, les cours des marchés ni un pouvoir de capital dans la conduite de leur activité. Leur salaire, comme les frais consentis aux écoles, dépendent de leur institution. Et le capital ne constitue pas une menace par ses fluctuations (comme le cours de la viande ou du blé) ou par la baisse de la demande. Ce sont les orientations politiques qui font varier les crédits alloués aux écoles et qui conditionnent une partie des moyens mis à disposition d'un professeur.

Les élèves appellent souvent « maître » le professeur : le terme renvoie à une relation de domination où, cette fois, le professeur est au sommet. C'est lui qui exerce l'autorité. Celle-ci peut provenir du fait qu'il est adulte, ou du fait qu'il est maître au sein de l'école (renvoyant alors là à une posture institutionnelle de supériorité par rapport à celle de l'élève), dans ce cas, on peut en effet parler de domination autoritaire. Mais le statut d'instituteur vient aussi du savoir possédé et transmis, qui peut le rendre charismatique. L'élève entrant dans le savoir, le professeur dispose d'un pouvoir de position envers lui et, potentiellement, envers les familles, car il transmet un savoir à l'élève qui peut être réinvesti dans les familles, voire bouleversera des coercitions sociales (religieuses par exemple) qui existeraient au sein des familles.

En dépit des programmes, le professeur garde une grande maîtrise du contenu de ses cours et détient un potentiel de choix dans ce qu'il fait apprendre aux élèves : quelles œuvres de littérature, sur quoi va-t-il insister en histoire, en géographie, en science... Seules les mathématiques et les règles de français semblent assez homogènes aux professeurs dans leur

fond. De nombreuses initiatives (sorties, intervenants), tout comme les manières d'enseigner (la pédagogie), dépendent également du professeur.

Enfin, par rapport aux ouvriers et aux paysans, les instituteurs ont tous le même statut de fonctionnaire, leurs tâches ne diffèrent pas. Etablir des tendances plus ou moins institutionnelles et qui feraient appel à différents types de pouvoir semblerait donc, pour leur cas, assez impropre. Ils forment un corps homogène, à la différence des paysans, et c'est un point de discussion que nous avons eu avec plusieurs d'entre eux. Les paysans, selon les dires de certains, « *se bouffent entre eux* » tandis que les profs font souvent corps et se situent davantage dans une idéologie politique proche (de gauche). Bien sûr, les instituteurs à la campagne (sur le plateau de Millevaches) peuvent être relativement isolés, ou ne travailler que par deux ou trois, les échanges entre collègues peuvent donc facilement être plus restreints. Par ailleurs, s'ils habitent à proximité de l'école, ils peuvent rencontrer leurs élèves hors de l'établissement et sortir de leur simple statut professionnel pour devenir un habitant du village qui exerce une activité d'enseignant. Les échanges interprofessionnels ou familiaux pourraient alors primer sur les échanges strictement professionnels. Toutefois, même pour ceux qui habitent leur commune d'exercice, les horaires de l'activité sont très stricts, assurant une coupure nette entre le travail et le reste des activités possible.

L'université, par la diversité de ses intervenants ou de ses étudiants offre certainement des rapports au pouvoir et au savoir plus complexes, qui font figure pour elle d'apanage. En tant que thésard, je ne pouvais guère échapper non plus à des comparaisons de pouvoirs entre le milieu paysan et le milieu universitaire.

L'université

L'étude de terrain, à un moment donné, me fait vivre au pays. La dichotomie entre le lieu et l'activité se pose alors, pour moi aussi. Ce serait se mettre des œillères que de s'abstenir d'une comparaison avec son propre cas, d'autant plus que j'ai rencontré certaines similitudes entre l'activité de recherche et l'activité paysanne. Évidemment, mon cas est un peu particulier puisque je me finance par mes propres moyens, je n'ai donc pas d'astreintes horaires : devoir de donner des cours ou présence au laboratoire, ce à quoi sont tenus plusieurs doctorants. La question du financement n'est pas un point négligeable car celui-ci nous rend l'obligé des institutions, en particulier en termes d'horaire : il faut montrer qu'on travaille, fournir des comptes-rendus ou se rendre à des réunions qui, finalement, ne sont qu'une redite d'un travail que l'on mène pour écrire sa thèse et qui peuvent être considérées (c'est l'avis de plusieurs doctorants que j'ai rencontrés) comme une perte de temps. La dépendance que j'ai choisie est celle de la solidarité maternelle, et parfois amicale, pour le logement et d'une manière générale pour la dépendance financière. J'ai aussi travaillé à mi-temps pendant un an de thèse comme professeur des écoles : là, je subissais des

contraintes horaires, y compris pour me déplacer sur le terrain. C'est notamment pourquoi j'ai essentiellement réservé cette année au travail bibliographique.

Une fois en disponibilité, la donne est différente et pouvoir disposer de son espace-temps est certainement l'une des libertés qui me sont les plus appréciables, elle me permet, à moi-même, de choisir mon organisation et mon emploi du temps. Quand je me rends sur le terrain (assez peu éloigné de mon domicile : 80 km), je peux y rester plusieurs jours, je finis par bien connaître plusieurs habitants et les lieux en général, d'une certaine manière je deviens un habitant temporaire du lieu, en tout cas j'y vis temporairement. Se brouillent alors mon activité professionnelle et ma vie sur les lieux. Les activités de nature anthropologiques ou ethnologiques peuvent rencontrer cette situation : où est la limite entre l'activité et la vie sur les lieux ? Quand suis-je un chercheur ou non ? Et suis-je d'abord un chercheur, professionnel ou un habitant des lieux ? Malinowski [1922] considère indispensable le fait de vivre sur place, avec des indigènes, coupés des blancs mais cela à des fins d'étude, cela pour être plus objectif : serait-ce une façon de réduire les enquêtés à des objets d'étude zoologiques ?

Une habitante de Rempnat m'a d'ailleurs plaisanté sur le sujet : encore un étudiant sur le plateau de Millevaches a-t-elle remarqué. On est des bêtes de zoo.

Et cela quand bien même, le but serait, comme pour Malinowski, de mener l'homme « à la tolérance et à la générosité ». On peut entendre qu'il s'adresse à sa propre culture, dans une optique anticoloniale, en vue d'une ouverture d'esprit. En cela, il dépasse un savoir qui n'a qu'un but professionnel mais qui est une activité intrinsèque de pouvoir, ouvrant les possibilités de choix pour soi-même.

Levy-Strauss [1955] partage cette préoccupation, de même il privilégie l'aspect professionnel lorsqu'il écrit que « pour atteindre le réel, il faut d'abord répudier le vécu quitte à le réintégrer par la suite dans une synthèse objective ». Au contraire, chez Camus ou Sartre, ou même dans l'idéal surréaliste décrit par Breton, l'étude fait partie de la vie, doit servir la révolte de l'homme. Le structuralisme de Levy-Strauss se tournerait-il vers un institutionnalisme quand l'existentialisme de Sartre tendrait vers un localisme ? Cette tournure a encore le défaut d'être manichéenne et caricaturale, elle vise avant tout à soulever des oppositions théoriques de pouvoirs et, pour ma part, constitue un moyen -ou une défense, une bonne excuse ?- pour établir un peu de distance entre moi et mon étude.

Le dilemme entre une tendance institutionnelle (le doctorant qui inspecte les lieux en se référant à ses obligations et à des codes déontologiques) et une tendance locale (la personne qui vit sur les lieux et qui y mène une activité d'étude) existe également pour les étudiants et chercheurs et soulève des considérations de pouvoirs analogues à celle du milieu paysan notamment en termes de pouvoirs d'autonomie, d'initiative et d'espace-temps. Ces pouvoirs peuvent être plus ou moins appréhendés selon ses dépendances (de contrat, voire de conflit d'intérêt dans le cas de thèses financées par des entreprises, ou de savoir par rapport au savoir

codé de sa discipline, ou d'autorité qu'on accorde ou non à l'institution universitaire). Des pouvoirs de position et d'exercice peuvent apparaître de manière duale. Cela peut influencer sur les sujets de thèse ou sur les destinataires : ces derniers sont-ils les commanditaires et dans ce cas l'étude peut n'être qu'une tâche d'un ensemble dont l'étudiant aura conscience ou non (on retrouve le problème de la division des tâches) ou bien le rôle de l'étudiant peut-il être envisagé comme un rôle de « conseiller du prince », la thèse peut avoir une visée plus universaliste des destinataires (et c'est cette tendance que, pour ma part, j'espère privilégier). La grande diversité des thèses laisse un large éventail de tendances possibles, plus ou moins institutionnelles, plus ou moins « capitalistes » (j'entends par là liées à des commanditaires privés).

Les paysans qui ont voulu savoir si je venais de la part de la SAFER ou si je faisais mes études à l'INRA avaient pour inquiétude d'éventuels conflits d'intérêts dans mon étude. Personnellement, j'avoue avoir une tendance à me considérer comme un « Creusois » qui mène une activité de recherche universitaire.

Mais le fait même de mener une thèse, lie automatiquement à l'institution universitaire. Les modes d'évaluation des thèses sont discutées par certains doctorants ou professeurs : le passage devant un jury évaluateur et la soutenance rappellent des cérémonies d'adoubement féodales et, pour ma part, je l'espère, seront amenées à évoluer. Comme dans le milieu scolaire, on est noté depuis l'élève/étudiant jusqu'à l'enseignant et l'inquiétude de l'évaluation peut se faire au détriment d'une liberté d'expression. S'exprimer, ou prendre certaines initiatives (une sortie scolaire, ou ce paragraphe dans une thèse par exemple) peut risquer des oppositions institutionnelles, c'est-à-dire, en fait, que la question qui se posait au doctorant se pose aussi à l'évaluateur.

Un paysan de Peyrelevade m'avait déclaré que ses collègues se liaient davantage par affinités idéologiques ou politiques que par voisinage ou commune.

Le fait me semble, dans une moindre mesure, présent dans l'institution universitaire, un point de séparation idéologique pouvant être l'indépendance ou non par rapport aux structures privées, c'est-à-dire le statut public de l'université. Le statut de chercheur n'est pas, non plus, dépourvu de questionnement.

L'université fait figure d'organe de création du savoir, tout du moins d'un savoir rigoureux et crédible parce qu'appuyé sur des analyses argumentées. Mais ce savoir doit-il pour autant être considéré comme professionnel ? L'institution établit des normes, les articles scientifiques répondent à des normes, les interventions en colloques aussi, normes plus ou moins formelles, plus ou moins d'usage (c'est-à-dire relevant ou d'un pouvoir de siège ou d'un pouvoir d'autorité), le fait de devoir écrire des articles pour être « bien noté » en devient également une. Ce qui devient « norme » devient en quelque sorte indiscutable et demande l'acceptation ou non d'un corporatisme d'ordre institutionnel, voire d'ordre capitaliste si les universités ou les laboratoires sont financés par des intérêts privés.

Un savoir qui répond à des règles corporatistes et qui voudrait masquer ces règles est-il tout à fait crédible ? Et y a-t-il savoir quand ce dernier, pour être universitaire, doit répondre à des codes de formes voire, pour certains, de méthode ? C'est pourquoi Louis Dupont [2008] signale que nos dépendances de tous ordres doivent figurer dans nos comptes-rendus.

Reste la question du savoir professionnel. Je dépends aussi de ce qu'on me dit, du savoir des paysans, du savoir que m'ont transmis certains habitants, de leurs analyses géopolitiques, d'une manière j'intègre aussi du savoir local, je construis du savoir local avec du savoir universitaire. Je procède également de façon inverse quand je m'appuie sur des travaux universitaires pour les présenter localement mais je pourrais faire cela aussi sans statut universitaire. Il y a bien, dans mon activité de doctorant un choix d'insertion plus ou moins local ou plus ou moins institutionnel avec des va-et-vient potentiels, il s'agit encore là de tendances qui évoluent parfois selon le contexte. Le fait d'aller dans une bibliothèque universitaire me fait sortir d'un champ strictement local ou rural. Le savoir « des rustres » demande un savoir possiblement fait par tous, et certaines recherches universitaires sont aussi un savoir fabriqué par tous.

C'était bien le cas du paysan de Gentioux (GAEC de la Fève) qui appartenait aussi à un laboratoire universitaire. Il participait à l'orientation du savoir par son contact avec les étudiants, par sa capacité à pouvoir leur présenter le terrain, par ses connaissances locales ou agricoles. Exerçant à la fois un métier de professeur et de paysan, il m'entraîne aux comparaisons. Est-ce qu'on a une activité paysanne pour manger ou pour gagner de l'argent et avoir un salaire ? De même est-on doctorant pour créer une thèse ou pour briguer un poste universitaire ? Ce qui revient aussi à placer l'activité dans une chaîne causale, n'est-elle qu'un moyen ou est-elle un but ?

Je sens que vouloir échapper à ces débats, pour moi qui parle de pouvoirs, serait, en quelque sorte, une lâcheté. J'aimerais certainement tendre vers un savoir non corporatiste, et me placer dans une université non seulement « pour tous » mais « par tous », dans son rôle public (puisque financée par tous).

Les universités populaires ou rurales sont des moyens de construction d'un savoir non affilié à des institutions, mais pouvant appeler le renfort d'universitaires dans des présentations, elles peuvent aussi se présenter comme le moyen d'accéder au savoir, voire à sa création, lorsque d'autres activités de la vie, ou l'isolement rural, ou l'âge, ou l'arrêt de la scolarité font qu'on pense l'université « non accessible » ; pour certains, elles sont une garantie que le groupe de travail ne dépend pas d'intérêts privés.

L'isolement rural, en tant que doctorant, m'a obligé à considérer un savoir en dehors de la métropole. Je ne pouvais pas me rendre tous les jours à l'université, qui est en ville. Le fait qu'un paysan (comme celui de Gentioux) garde un lien universitaire constitue aussi un lien entre savoir rural et savoir universitaire (dont les sièges, les amphithéâtres sont très

souvent en ville). Je me suis servi de ressources littéraires (ou orales) possédées par des habitants. Internet ou les nouvelles technologies permettent maintenant une décentralisation du savoir mais le fait de disposer de mon temps m'a rendu possible cette décentralisation : je vis à la campagne selon un emploi du temps relativement choisi et peu contraint (sinon par quelques rendez-vous ou par la météo) ; je peux donc prendre du temps pour me rendre en ville à un moment choisi et pour une période choisie.

La décentralisation du savoir, la considération du « savoir des rustres » dont parlait Hervé Chapelais, entre dans une problématique plus générale, qu'on m'a aussi évoquée sur le Plateau et dont traite la Plateforme (annexe 8) : celle de la métropolisation.

III.4 - Le paysan rural comme négation de la métropolisation

Urbains – ruraux : une opposition idéologique culturelle

La ville reste une antithèse possible de la campagne et la figure du paysan comme un habitant de l'espace rural peut devenir une volonté de négation de la ville. Certains mouvements de retours à la terre (et c'est pourquoi le nom de néo-ruraux a été donné à ces migrants) sont volontés de négation de la ville et de ce qu'elle représente : la foule massée, le temps perdu dans les transports, une superficialité des rapports, la coupure avec la nature et la centralisation. S'agissant de politique géographique, ils s'opposeraient par une ruralisation à un phénomène bien nommé et souvent entendu : celui de la métropolisation.

Mais tous les paysans, loin s'en faut, ne sont pas issus de ce phénomène migratoire. Certains n'ont tout simplement jamais quitté la campagne.

Un paysan de Rempnat m'a même déclaré qu'avant d'être politiques, les divergences les plus frappantes pour lui sur le Plateau se trouvaient entre gens issus de la ville et gens de la campagne avant d'être politiques. Les premiers concevraient la campagne comme un espace récréatif, les autres comme un milieu de vie obligatoire. Il donnait l'exemple des ferrailles agricoles qu'on leur reprochait de laisser traîner alors que la facilité de les éliminer du paysage ne lui semblait pas aller tellement de soi et que les paysans avaient toujours fait comme ça.

Mais on peut toutefois se demander dans quelles mesures une technologie paysanne n'a pas été choisie depuis les villes, centres administratifs où s'élaborent des politiques, élisant, dans les campagnes, les paysans les plus dociles à leurs politiques pour les mettre en place. Ces politiques peuvent très bien prendre appui sur des études universitaires ou para-universitaires (programmes élaborés par des pouvoirs publics ou privés et utilisant des chercheurs).

Les politiques sont faites pour les villes, maintenant, disait une habitante de Tarnac qui ne savait pas si elle devait se dire paysanne ou non avec sa simple culture de patates et son blé noir.

Lorsqu'il parle de son ancienne activité syndicale, un paysan de Nedde prononce exactement la même phrase : « les politiques sont faites pour les villes ».

Un éleveur de Tarnac, critiquant la PAC me tient lui aussi ce discours sur la métropolisation : « 80 % des gens habitent en ville, ils sont coupés des problèmes ruraux, ne les comprennent pas, pondent des lois qui ne leur vont pas ».

Pour Bernard Charbonneau [1969], les chercheurs (associés à la ville) ne découvrent la campagne que lorsqu'elle est menacée :

« Quand la ville -la sociologie- découvre la campagne, sa fin n'est pas loin. Les enquêtes sur les paysans ont suivi l'invasion des tracteurs, quand les fourches et les jougs ont commencé à quitter l'étable pour les musées et les salons. Succédant à la littérature bucolique, la sociologie des campagnes joue le même rôle que l'ethnologie pour les peuples primitifs. C'est un rite d'agonie ou un inventaire après décès. »

Serait-ce à dire que la ville –dont les sciences universitaires seraient une des représentantes puisque se produisant essentiellement à partir de centres urbains- ne s'intéresse à la campagne qu'en tant qu'elle pense l'avoir vaincue et dominée ? Les traits ironiques de Charbonneau sont empreints des études de Mendras et d'une période où les villes françaises grossissaient. Une opposition idéologique serait alors d'ordre culturel : gens de ville et gens de campagne ne se comprennent pas, n'ont pas les mêmes modes de vie, les mêmes soucis, les gens de la campagne seraient donc de potentiels sujets zoologiques pour les gens des villes alors que certains paysans essaient d'aller le moins souvent possible à la ville et rapportent une image superficielle des gens de la ville et leur goût d'une campagne récréative.

Certains paysans, comme celui de Rempnat, rejettent un rôle qui se cantonnerait à être celui de paysagiste pour faire plaisir aux touristes.

Elisée Reclus [1866] oppose pour sa part une avidité spéculatrice de l'homme sur la campagne à un regard esthétique sur la nature. Il cite comme un devoir de l'homme de la nouvelle métropole, devenu nomade par la facilité qu'il a de se déplacer, de jouir temporairement de la campagne, de considérer et de protéger la nature. Il oppose du reste les savants -nomades- aux paysans en ce qu'ils sont non plus des « ruraux » mais des « locaux » :

« Les savants se sont aussi faits nomades, et la terre entière leur sert de cabinet d'étude. »

S'il invite à ne pas exercer son pouvoir sur la nature, c'est-à-dire à cette forme supérieure de pouvoir que serait le refus du pouvoir, il ne remet pas en cause la métropolisation, liant au contraire le sentiment de la nature à sa découverte de la nature par l'éloignement : la métropolisation serait alors, pour lui, un bienfait pour la campagne construite à partir d'un regard urbain. Ce que dénoncent évidemment des habitants du Plateau.

La métropolisation reflète un attrait de la ville et certains ruraux se sont exilés pour trouver des universités, du travail, une vie culturelle qu'ils ne trouvaient pas en campagne, la campagne étant un lieu isolé par des routes tortueuses, les idées n'y circulant alors que peu. Alain Corbin [1975] montre pourtant, en soulignant le rôle des migrations maçonnantes temporaires, la relativité de l'isolat campagnard et une circulation bien présente des idées, y compris dans les villages les plus reculés. On peut dire qu'avec l'habitude de voyager actuelle (pour raisons pratiques et financières), avec internet, l'isolat culturel de la campagne est de plus en plus relatif. Le rejet de la métropolisation, comme certains le soulignent, est un rejet politique, un rejet de la verticalité des politiques et la ruralisation, par conséquent, devient une demande de démocratie : c'est ceux qui vivent la campagne, ceux qui vivent les politiques rurales qui les doivent décider. Placide Rambaud [1995] traçait une conclusion dans ce sens en mettant à l'honneur l'échelle communale :

« *La commune n'est-elle pas le lieu et peut-être la condition première de satisfaction de certains besoins collectifs.* »

La métropolisation, sous son aspect purement politique, dictat des villes, et perçue comme une colonisation à laquelle la ruralité du paysan s'opposerait alors.

Le ruralisme comme lutte contre la colonisation par les villes

La question de la campagne comme l'espace dévolu à une ville n'est pas neuve. Des nominations de « pays » le montrent : la Touraine, le Diois ou des noms comme « l'arrière – pays niçois ». L'appartenance de la campagne à la ville est soulignée. Bertrand Hervieu [2013] cite Redfield à ce propos : « *Il n'existe pas, en premier lieu, de société paysanne ni de paysans, qui ne soient inclus dans une ville ou une féodalité* ». Certes, on peut voir la campagne comme l'espace exploité par des paysans regroupés dans un village mais l'extension d'échelle des villages aux villes vaut-elle ? Car elle introduit alors un rapport de domination du bourgeois sur le paysan, et non plus seulement sur l'espace agricole. La métropolisation dérive d'une considération féodaliste où la ville est nécessairement le centre décisionnaire et certains paysans, dans ces « *politiques qui sont faites pour les villes* » perçoivent des intentions de domination de la part d'urbains pratiquant la politique.

Les urbains considéreraient alors les paysans comme les travailleurs qui doivent leur fournir des denrées. Dans le grand jeu de la division des tâches, celle de production de nourriture pour alimenter les métropoles échoirait aux paysans. Les paysans ne sont pas totalement dépourvus de relations avec la ville. Les maraîchers bio de Saint-Julien-le-Petit, par exemple, vont vendre sur le marché à Limoges. Certains fournissent aussi des boutiques qui sont en ville. Plus modestement, Felletin est aussi une petite ville où des paysans viennent tenir un stand au marché pour écouler leurs produits. Certains s'attardent au café après midi, traînant en ville, effectuant des courses, trouvant donc quelques agréments à la sortie en ville,

d'autres repartent directement chez eux, désireux de retrouver le plus vite possible leur campagne.

Les paysans se servent ponctuellement de la ville, comme les urbains se servent de la campagne pour leurs loisirs et les paysans peuvent ne voir dans les urbains que des clients comme, inversement, les urbains pourraient ne considérer les paysans que comme des fournisseurs. La relation de domination n'est-elle pas alors un discours métropolitain ? Les paysans, eux aussi, utilisent la ville. De nombreuses villes ne se sont d'ailleurs créées que parce qu'elles constituaient des carrefours d'échanges : elles étaient des points pratiques ou stratégiques de rassemblements de paysans et d'artisans venant tenir marché. La ville n'est toujours pas considérée par les paysans (hormis le cas qu'on m'a rapporté d'un paysan d'Ussel) comme un espace de vie. Mais dans la métropolisation, il y a une volonté de pouvoir centralisateur et colonisateur de la campagne. Le paysan ou l'habitant rural qui rejette la métropolisation veut rendre inopérant sur lui un pouvoir de siège métropolitain. La volonté de ruralisme est un dépassement de l'ordre du discours du pouvoir : c'est-à-dire du pouvoir lu essentiellement sous son angle politique, de siège représentatif.

La Plateforme (annexe 8) est un document où s'affirment des volontés de ne pas être représentés par des gens des villes, des volontés, comme le titre le point 5 de « *bâtir un en-dehors de la métropole* ». L'emploi du mot métropole n'est pas innocent : c'est la ville qui veut toujours grossir, conquérir, et pour subvenir à son grossissement : exploiter la campagne.

Thierry Letellier (paysan et maire de La Villedieu), lors de la présentation des scénarios 2040 d'experts de la DATAR (voir annexe 19) déclarait qu'il ne voulait pas que son pays soit utilisé comme une simple colonie, destinée à la production de bois où à celle d'électricité éolienne, par exemple, pour les villes. Il mettait d'ailleurs en opposition le processus opéré par la Plateforme (qui provient d'habitants ruraux, vivant sur le territoire) et les projections de la DATAR faites par des experts, scientifiques extérieurs au territoire.

Le point de la Plateforme intitulé « *Faire de la recherche d'une autonomie la plus globale possible la marque du territoire* » montre un désir d'autonomie vis-à-vis des villes. Les initiatives du Plateau doivent participer à cette autonomie du territoire. Elles sont des points d'intérêts du développement local pour Agnès Bonnaud [2002] dans la relecture d'un rapport ville/campagne : « *Ces innovations ont une dimension idéologique essentielle : elles recèlent une part de poésie, d'incongruité, d'utopie et constituent un défi à l'ordre institué. Il s'agit en quelque sorte d'utopies concrètes, rendues possibles par leur caractère très local, voire ponctuel. On postule donc que ces expériences présentent un intérêt supplémentaire par rapport aux dynamiques périphériques non innovantes* ».

Parmi les propositions de la Plateforme figure « *s'inviter dans toutes les instances supra-territoriales où l'on discute de la Montagne limousine* » : c'est dire qu'on ne veut pas laisser les autres décider à sa place. C'est la métropole comme pôle central décisionnaire qui est contestée.

Plus la ville est grosse, plus on demande un espace étendu de campagne pour subvenir aux besoins des habitants. Elle forcerait donc les paysans, par des politiques, à opter pour des tendances professionnelles qui les contraindraient non seulement à assurer leur subsistance mais à nourrir le monde. Je vous entraîne dans quelques prospectives : prenons le cas « extrême » de l'Île de France avec sa métropole : Paris.

Les données démographiques (INSEE 2012) donnent 12 millions d'habitants pour 12 000 km². Si on prend le statut de cotisant solidaire du maraîcher à la MSA où il est censé produire suffisamment pour vendre un peu (0,22 ares), le calcul aboutit pour 10 millions d'habitants (arrondi pratique) à 22 milliards de mètres carrés de surface maraîchère à exploiter pour 12 milliards de mètres carrés disponibles (sans compter la surface bétonnée). La concentration de personnes serait trop importante pour que chacun fasse du maraîchage. Mais si un maraîcher cotisant solidaire peut nourrir au moins 4 personnes (ce qui est largement plausible), la surface demandée tombe à 5 ou 6 milliards de m². La densité de l'Île-de-France n'est peut-être que légèrement rédhibitoire à ce que le territoire ne contienne que des petits paysans pour nourrir l'espace... mais les citadins parisiens ne sont pas tous paysans. La ville (bourg) n'est pas le lieu des paysans et la métropolisation éloigne les habitants des centres-villes des terres agricoles par la périurbanisation. Le rapport 1 paysan pour 4 personnes (et même s'il s'agissait de 10 personnes, la donne change peu) qui serait nécessaire à l'autonomie maraîchère de l'Île-de-France est alors très loin d'être réalisé. La métropole parisienne demande donc que des paysans, même hors de l'Île-de-France la nourrissent. Un découpage du territoire pensé par régions métropolitaines peut signifier une pression sur la taille des exploitations paysannes. On retombe alors sur un jeu de pouvoir entre institutions utilisant leur force de sièges décisionnaires et paysans de la campagne utilisant leur autonomie pour exister sans les villes.

De nombreuses études universitaires se tournent vers l'agriculture urbaine ou vers les liens entre villes et campagnes. Le principe des AMAP¹²⁶ s'étudie beaucoup : il s'agit d'un engagement (pour ce que je connais d'une AMAP parisienne lorsque j'y résidais) d'un abonnement à l'année à recevoir des paniers de légumes d'un petit paysan bio, de se relayer entre clients (généralement urbains) pour la distribution. Mais s'il n'y a pas, en parallèle, une perspective de sortie de la métropole, ces systèmes ne font-ils pas que justifier la métropolisation pensée depuis la ville, en lui donnant une teinte morale du point de vue paysan ? Pour moi qui venais de la campagne, il m'a semblé fou de pouvoir s'émerveiller d'acheter un panier de légumes au paysan et de trouver là un rempart à un capitalisme qu'on rejetterait... surtout quand le paysan fait plus de 200 km (aller-retour) pour livrer ses légumes. Paris est évidemment un cas extrême mais elle est le symbole d'une centralisation des pouvoirs et de la métropolisation. Le développement de l'agriculture urbaine (et des études qui sont faites dessus) pourraient également être une caractéristique de citadins qui n'ont plus

¹²⁶ Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne.

le pouvoir de sortir de la ville pour avoir accès à la production paysanne. Dans l'hypothèse d'une volonté de devenir paysan, il faut aussi pour ceux qui veulent quitter la métropole que le foncier agricole (la terre) reste accessible. C'est donc une pression qui doit être faite sur la possibilité de s'installer, entre autres quand on ne demande que quelques hectares. C'est certainement pourquoi le problème de l'installation m'a été si souvent évoqué (voir I.8).

Un petit paysan « rural » comme négation du métropolitain

Le problème du foncier, de la métropolisation amenant la grande propriété a déjà été soulevé par Marx [1879]. Il avance que la métropolisation est en opposition avec la petite propriété :

« La petite propriété foncière suppose que l'immense majorité de la population est rurale et que le travail isolé l'emporte largement sur le travail associé. Les conditions matérielles et morales de la richesse et du progrès de la reproduction manquent donc, de même que les conditions d'une culture rationnelle. En outre, la grande propriété foncière réduit la population agricole à un minimum toujours décroissant, lui opposant une population industrielle sans cesse croissante agglomérée dans les grandes villes.

Les conditions ainsi créées provoquent une rupture irrémédiable dans le métabolisme déterminé par les lois de la vie, d'où le gaspillage des ressources de la terre que le commerce étend bien au-delà des frontières nationales (Liebig).

Alors que la petite propriété foncière crée une classe de barbares vivant presque en marge de la société, une classe combine toute la brutalité des sociétés primitives à toutes les misères des pays civilisés, la grande propriété sape la force de travail dans son dernier asile, refuge de son énergie naturelle, fonds de réserve pour le renouvellement de la force vitale des peuples : la campagne elle-même. La grande industrie et la grande agriculture mécanisée agissent de concert. Si, à l'origine, la première tend à ravager et à ruiner la force de travail, dont la force naturelle de l'homme, tandis que la seconde s'attaque directement à la force naturelle de la terre, elles finissent par se conjuguer dans leur marche en avant : le système industriel à la campagne affaiblit également les travailleurs et, pour leur part, l'industrie et le commerce procurent à l'agriculture les moyens d'épuiser la terre » (livre III, sixième section, XXIV).

La tendance marginale que j'ai tracée, fortement imprégnée d'un angle rural de la définition, combine un souci de la terre (à l'image de l'agriculture bio) et un exercice paysan sur de petites surfaces (possédées, prêtées, ou louées), elle représente alors l'antithèse de la grande propriété décrite par Marx et allant de pair avec la grande ville. On tombe bien sur la défense d'un aspect rural. Ce serait donc spécialement dans la figure du petit paysan qu'on trouverait une opposition à la logique métropolisatrice. Mais Marx comprenait ce petit paysan comme un « rustre », isolé du savoir, et particulièrement du savoir urbain, qui est aussi un savoir

industriel, mécanique en plus d'être un savoir culturel. Or en campagne, plus les paysans possèdent de grandes surfaces, moins ils sont nombreux et plus ils sont isolés et éloignés physiquement : la représentation du paysan, petit propriétaire, comme figure isolée socialement ne me semble donc pas des plus justes.

-Les paysans sont tous un peu anarchistes, m'avait dit un de Peyrelevade.

Alors cet isolement, traite, comme commence Marx, du mode de travail qui serait plutôt solitaire chez le petit paysan – petit propriétaire. Si les associations se limitent souvent à deux ou trois personnes, les chantiers (moissons, ensilages) existent pourtant et existe aussi, si l'on veut utiliser ce pouvoir, une communication.

Dans l'attachement à l'espace rural et dans la tendance marginale, on peut compter une attention à ne pas bousculer la nature, à la laisser maîtresse. L'espace rural ne doit donc pas être entièrement conquis par les paysans, ce n'est pas seulement l'espace de l'activité agricole, pas forcément un espace au visage façonné par les paysans. Peut-être intervient-il dans cette dimension de souci de la nature, un souci urbain relevé par Elisée Reclus, mais c'est aussi le signe que les diverses activités de la vie rurale sont prises en compte : bois de chauffage, plantes sauvages pour leurs vertus, espace de pêche, de chasse, voire même un espace mystique, celui où s'exercent les forces de la nature. Le paysan « rural » ne devient plus qu'un « rural » lié à son environnement, il est non seulement négation de la métropolisation et de l'utilisation de l'espace rural pour des intérêts citadins mais négation de l'anthropisation de l'espace dont la métropolisation peut constituer un cas particulier, celui de l'anthropisation bétonnée de l'espace, par l'habitat et aujourd'hui spécifiquement par l'habitat périurbain qui pourrait même concerner certaines campagnes :

Lors de la dernière campagne municipale de 2014 sur le plateau de Millevaches, le maire de Bujaleuf (marge ouest du Plateau, on se rapproche donc de Limoges) entrainé dans la logique métropolisatrice, relate le journal IPNS¹²⁷ :

« Dans son discours début janvier, lors de la cérémonie des vœux, M. le maire de Bujaleuf s'est fendu d'une pointe d'humour du meilleur effet en comparant plusieurs habitants du Plateau à des blaireaux. La connotation négative liée à cet animal, qui n'a échappé à personne, a pu en faire rire certains et garantir au maire sortant quelques suffrages supplémentaires le 23 mars prochain. Des habitants de cette commune ont pourtant réagi en manifestant leur désapprobation. M. Dolley voulait en effet expliquer, à travers sa brillante comparaison, que sa commune avait mieux à faire, en termes de développement, que de rester bloquée dans une communauté de communes légèrement ancrée sur le plateau de Millevaches, territoire qui, comme chacun sait, n'attire personne. En effet, se tourner vers le bassin de Saint-Léonard ou, encore mieux, vers la métropole limougeaude lui semble être un

¹²⁷ Billet « le maire et les blaireaux », IPNS n°46 mars 2014

gage de prospérité pour sa commune. Les blaireaux du Plateau souhaitent bonne chance à la future cité dortoir de Bujaleuf. »

La conclusion illustre la différence de valeur attribuée à l'espace rural et insiste sur une revendication d'indépendance par rapport à la métropole. Les habitants « ruraux » et paysans ne sont pas des migrants pendulaires journaliers entre métropole et campagne.

La métropole est le lieu, rappelle Marx, de la grande industrie et plus généralement aujourd'hui, c'est le lieu de l'entreprise, de la société anonyme, bref de l'emploi et du travail. Une des oppositions entre mode de vie métropolitain et mode de vie rural tient aussi dans la place ou le statut du travail dans la vie. Le visage ou non du travail comme statut socioprofessionnel de l'activité paysanne est un des principaux points idéologiques auxquels j'ai été confronté.

III.5 - Le paysan local comme négation de la professionnalisation

Le paysan local comme paysan non professionnalisé

On retrouve là une question à l'origine du découpage définitionnel et tendanciel des paysans. Le travail paysan « localisé » serait ici l'antithèse du paysan « professionnalisé », le lieu offrant une perspective de considération de la façon d'être paysan différente de la seule activité. La comparaison ne vaut guère pour l'ouvrier puisque le lieu, l'entreprise, fait partie du monde professionnel. Les lieux, dans la vie avec une activité ouvrière sont différenciés en « lieu de travail » et « lieu de vie ». En revanche, le travail à domicile retrouve, lui, cette confusion.

La professionnalisation comme travail, statut de l'activité agricole

Certains ont parlé de « métier » pour qualifier leur travail paysan, ils ont fait référence à un statut. Un paysan de Tarnac a défini le paysan comme celui dont « *le revenu vient de son activité* ». On se situe alors dans le domaine du salariat et du statut socioprofessionnel. C'est l'inverse de ce que pense une femme de Tarnac qui m'a répondu qu'« *ici les paysans, c'est tout le monde ou c'est personne* ».

Quand je détaille ma question sur le pouvoir « Avez-vous du pouvoir sur votre activité ? » pour faire parler les paysans de leurs conditions de travail, je fausse le discours puisque je les amène à considérer leur activité de paysan comme un travail. On parle de « conditions de travail » dans un milieu professionnel. Quoi de surprenant, dès lors, à ce qu'un paysan puisse me parler de son inquiétude par rapport aux normes ou de sa quantité de

travail fourni ? Mais, de cela, il m'en parle aussi, directement, après la question sur son pouvoir. Et à une question sur les conditions de « travail », les paysans ne répondent, justement, pas forcément par la considération de leur activité en tant que métier comme les autres, ils peuvent au contraire le distinguer d'un travail ouvrier avec patron et horaires fixes. Je commence souvent par demander aux paysans de me présenter leur activité, et cette description amène parfois beaucoup de réponses sur le pouvoir ou le travail. Mes interlocuteurs disent surtout ce qu'ils ont à dire, je ne fais que tourner mes questions pour qu'ils me parlent davantage et la corrélation entre une question posée et la réponse obtenue n'est pas sensible, d'autant moins que je dis d'emblée quel est mon sujet de thèse, et précise qu'il porte sur le pouvoir. Cette question du pouvoir est donc bien toujours présente. Certainement, parler des « conditions de travail » peut rester une orientation mais, pour moi, bien délicate à mesurer. Aussi, je la prends comme susceptible d'apporter, au mieux, des types de réponses supplémentaires.

Certains paysans se sont même un peu étonnés de questions sur les conditions de travail ou sur les vacances :

-J'ai peu de temps libre, de vacances. Mais je suis très satisfait de mes conditions de vie maintenant » : pour ce paysan de Gentioux, le travail est intégré à la vie est « pas vécu comme du travail.

Le paysan de La Villedieu qui déclare être « toujours en vacances » part du même principe d'absence du travail.

Tout comme un autre paysan de Gentioux, qui « ne fait pas la différence entre sa vie et son travail ». Et le fait qu'il n'y ait pas de droit du travail ne le dérange pas plus que ça.

Ces paysans nient le besoin de parler de conditions de travail parce que, précisément, le travail n'est pas une action réellement distinguable. Si dans le cas des ouvriers, le travail est la profession, voire la devient, dans le milieu paysan, la professionnalisation ne va-t-elle pas se calquer sur le travail et potentiellement, le transformer. On parle alors de la valeur accordée au travail. Jean-François Pressicaud [1980] parlait d'une différence culturelle accordée au travail entre « gens du cru » et néo-ruraux. Il y aurait une reconnaissance par les gens du cru de celui qui travaille tout le temps, qui « ne compte pas ses heures ». Certains paysans, du cru, confèrent ainsi une valeur au travail ; d'autres en revanche qui « sont tout le temps en vacances » et donnent, parmi les avantages du paysan, celui de pouvoir disposer de son temps libre n'accordent pas une valeur primaire au travail. Dans le fait de ne pas vouloir du travail salarié pour s'installer à la campagne, avoir une activité plus ou moins marginale de paysan, dans cette connotation anticapitaliste que revêt le susnommé « néo-rural », il y a une négation de la professionnalisation. Plusieurs jeunes venus sur le Plateau, ayant choisi des modes de vie collectifs ne recherchent pas l'emploi mais se trouvent des activités.

L'effort ou l'acharnement sont ou non valorisés par certains paysans : plusieurs critiques ceux qui ont « le cul sur le tracteur toute la journée, qui ne descendent même pas de

tracteur pour planter leur clôtures (un paysan de Rempnat) », d'autres au contraire, comme un jeune de Peyrelevade, se plaisent sur le tracteur et plusieurs des retraités (comme un de Nedde) disent que le travail était beaucoup plus dur à leur époque, que ça a évolué et qu'on ne reviendrait plus en arrière. La professionnalisation, dont fait partie la mécanisation, ôte une partie du travail « effort » pour le changer en travail « rentable », avec à la clé l'argent comme fruit du labeur. Elle fait historiquement partie, pour Andriot [2007], de l'intensification et de l'industrialisation de l'agriculture : le statut de paysan devant se calquer sur celui d'ouvrier, de « travailleur » :

« À l'origine, considéré comme un moyen de diffuser des techniques modernes pour rattraper le retard imputé à l'agriculture française d'après guerre, le développement agricole s'est organisé progressivement comme l'accompagnement-encadrement de la professionnalisation des agriculteurs, visant, entre autres, la reconnaissance d'un statut. On aboutit alors, au travers des différents textes et dispositifs réglementaires, à un verrouillage du dispositif de développement agricole par les organisations syndicales majoritaires. Au-delà des enjeux de modernisation de l'agriculture, les enjeux d'accès au statut d'agriculteur et aux politiques d'aide de l'État vont contribuer à structurer un modèle de développement intensif voulu comme universel. Celui-ci est alors considéré comme le seul moyen de développer l'exploitation et condamne, de fait, ceux qui s'en écartent à renoncer à un quelconque appui ».

Cette professionnalisation a subi, comme le décrit Andriot, une « contestation sociale ». Il note que la « multifonctionnalité » des activités agricoles est une réponse à cette contestation. Cette multifonctionnalité ne fait pas sortir du statut socio-professionnel, au contraire, elle y incorpore d'autres activités : la gestion de l'espace rural, par exemple, devient travail (à salarier). Le travail agricole professionnalisé et statutifié peut, paradoxalement, par la reconnaissance du travail, reconnaître de donner des limites à l'effort : retraite, sécurité sociale du travail. Mais ces droits peuvent exister sans travail (revenu minimum quel que soit l'âge, sécurité sociale de base). La professionnalisation implique des droits au travail, droits qui sont du reste souvent jugés bien maigres par les agriculteurs. L'association « Paysan dès Demain », elle aussi, cherche à sécuriser le statut des stagiaires agricoles, des paysans en train de se tester, mais cette mise en statut diffère en cela qu'elle ne recourt pas uniquement au monde agricole. On se trouve sur une étiquette moins bien définie du travail agricole comme statut professionnel.

Le travail professionnalisé va également de pair avec le salariat, ce qui est compté comme « travail », ce sont les efforts fournis pour la vente d'un produit. Dans le sens socioprofessionnel, un paysan qui tombe du bois pour lui ou qui fait ses conserves ne travaille pas. Un paysan m'a été décrit par ses voisins comme travaillant beaucoup parce qu'il était toujours en train de faire du bois, d'abord pour son usage ou celui de sa famille.

-Il y a des paysans qui s'en sortent très bien, mais il faut être présent, s'en occuper, même le dimanche. Mon fils, on ne le voit jamais. Il y en a qui sont aux trente-cinq heures mais mon fils, lui, il est loin d'y être, racontait un retraité de Peyrelevade. Et il ajoutait derechef : maintenant, c'est plus facile, il a toujours le cul sur un tracteur. Mais c'est plus stressant. Il faut avoir le niveau Bac et mon fils est loin de l'avoir. Il faut savoir gérer.

Ce témoignage mêle considérations d'effort et de salariat. S'en « sortir bien », c'est vivre à l'aise, c'est dégager un revenu confortable. C'est l'effort pour la vente et pour le salaire. La paysanne de Faux qui affirme qu' « *il faut se donner les moyens, il faut travailler, c'est prenant, on y est matin et soir mais ça vaut la peine* » considère particulièrement l'échange travail contre capital. Le travail professionnalisé entraîne vers une lecture marxiste du travail. C'est un travail fait contre la pauvreté ou pour s'enrichir, un travail qui donne un statut de travailleur ; avec les liens d'argent et de statut, le travail est ancré dans un rapport de domination. Le paysan qui ne veut pas regarder simplement le versant professionnel du travail entre dans un dépassement du processus de professionnalisation. Mais celui-ci, comme on le suppose dans les propos du paysan de Peyrelevade, ne concerne pas que la valeur du travail ou sa mise en statut mais également un volet d'expertise, notamment quant à la formation.

La professionnalisation comme expertise, une formation de métier

Le savoir revient ici au-devant de la scène. Le professionnel c'est celui qui est expert en ce domaine, qui sait ce qu'il fait et qui a peu de risque de se tromper. Si des vieux paysans s'étonnent, voire blâment, le niveau d'études qu'il faut posséder pour être paysan, c'est qu'ils pensent qu'il faut avoir des notions et des connaissances qui leur étaient étrangères, en particulier en ce qui concerne la gestion, la comptabilité, la tenue de dossiers. La gestion experte fait aussi référence à un processus qui dépasse le « bon sens ». L'utilisation des terres, l'engraissement, sont scientifiés et l'objectif, dans le processus de professionnalisation en est la rentabilité. Le guide régional pour l'installation en agriculture¹²⁸ présente un métier avec une formation, un Plan de Professionnalisation Personnalisée (PPP) à suivre, une formation qui est signifiée (au chapitre 4) comme « diplômante ». On y trouve ainsi décrit le métier :

« Le métier d'agriculteur est un métier qui nécessite l'acquisition de nombreuses compétences. Il faut maîtriser :

- les techniques agricoles*
- les techniques se rapportant à la mécanisation*
- la gestion d'une entreprise*
- la charge administrative*

Quels sont les objectifs ?

¹²⁸ « Demain, je m'installe en Limousin », livret fourni par le point « Info-installation » de la Chambre d'agriculture (Limousin), financé par la Région Limousin, l'État, Groupama, le Crédit agricole, les Jeunes agriculteurs (branche jeune de la FNSEA), la Chambre d'agriculture du Limousin. Les financeurs sont institutionnels ou capitalistes.

- la clé d'entrée dans un projet personnel et professionnel
- la connaissance de son environnement socio-économique et professionnel
- une capacité d'adaptation aux évolutions d'un milieu ou des marchés. »

Devenir expert est ici devenir gestionnaire de sa profession, le vocabulaire est techniciste et capitaliste. On parle d'environnement économique (lié à l'activité) et non d'environnement naturel (lié au lieu), la connaissance est celle du métier et de ses ficelles : comment être un bon professionnel.

Le parcours universitaire fait sortir d'un cadre spécifique à la profession agricole. La licence « professionnelle » en Agriculture biologique (Conseil et développement) de l'université Blaise-Pascal (Clermont-Ferrand) replonge dans la professionnalisation du milieu agricole par son vocabulaire, lui aussi techniciste et capitaliste. Les objectifs sont : « *acquérir les bases scientifiques de l'agriculture biologique ; maîtriser les spécificités agronomiques et zootechniques de ce type d'agriculture ; connaître l'environnement professionnel, institutionnel et réglementaire de ce mode de production ; analyser les filières de l'agriculture biologique de la production à la consommation ; diagnostiquer le fonctionnement de l'entreprise, formaliser un conseil, réaliser un audit ; maîtriser les modalités du contrôle et de la certification ; appréhender les spécificités de la transformation et de la distribution de produits biologiques ; coordonner et animer des projets de développement* ». Quant aux débouchés ce sont « *conseiller d'entreprise ; inspecteur pour le contrôle et la certification, gérant d'entreprise TPE ou PME : responsable de département ou d'unité ; formateur* ». Le but ne serait donc pas d'être paysan.

Un des paysans bio a fait des études d'agronomie, un autre est prof, une paysanne a suivi un parcours scolaire qui l'a d'abord conduit à l'IUFM : ce sont ici des études qui n'ont plus pour objectif une profession dans le milieu agricole. Néanmoins, certains fournissent des savoirs pointus (agronomie). En ce qu'ils ne sont pas nécessairement destinés à la profession agricole, ils ne participent pas à former des professionnels agricoles. Le fait que les savoirs reçus puissent être pointus suffisent-ils à induire la professionnalisation ?

Wittorski [2008] en faisant le tour du concept de professionnalisation et la contextualisant, en distingue les différents visages, l'un d'eux étant la « *fabrication d'un professionnel par la formation* ». Il évoque la crédibilité du professionnel :

« *Les milieux de la formation mettent en évidence le caractère professionnalisant de l'offre de formation de manière à développer l'efficacité perçue (par les clients) des dispositifs en vue d'améliorer la place et la légitimité des pratiques de formation.* »

Le professionnel est crédible parce qu'il a un capital de savoir. Or un paysan de Rempnat critiquait la bêtise et l'ignorance de nombre de ses voisins paysans (dont des jeunes), arguant de leur incapacité à raisonner, un habitant de Tarnac critiquait l'expertise d'ingénieurs venus pour refaire une route dans laquelle le raisonnement sur le devenir de l'eau par le creusement des fossés était absent : l'expertisation promue par la professionnalisation ne préfigurerait pas

alors d'une capacité argumentative ou logique et cette crédibilité du professionnel ferait davantage apparaître un savoir de corps technique constitué (position) qu'un savoir de raisonnement ou de remise en cause (exercice) et la remise en cause de la professionnalisation ferait alors apparaître la dualité de pouvoirs contenue dans le savoir et proposerait un dépassement du savoir positionnel.

Dépassement de la professionnalisation

Certainement, comme le souligne Wittorski, la question de la professionnalisation dépend d'un contexte, celui du renforcement de la valeur travail (par l'organisation et la qualification) alors que, justement, le travail devient rare et plus difficile à conquérir. La rareté du travail salarié fait sa valeur, mais celle-ci provient surtout du constat que ce dernier reste une condition d'existence digne. La formation de l'individu, ses études, s'investissent dans la professionnalisation. L'université, et les doctorats en particulier, n'en sont pas absents. C'est alors la professionnalisation du chercheur qui doit asseoir sa crédibilité et son statut de chercheur, au détriment alors de ce qu'il dirait et du raisonnement qu'il proposerait ? Il doit pouvoir s'insérer dans un monde professionnel : c'est ce côté orienté de la formation que dénonce Paolo Tortonese¹²⁹, c'est le diplôme comme signe d'expertise capitalisée et intégration dans une filière nécessairement institutionnalisée et professionnelle plutôt que comme potentialité. Formation et travail se trouvent alors liés d'une manière nécessaire par la professionnalisation. Le milieu agricole ne constitue pas une exception. Pour Jean-Paul Billaud, il est inclus dans une considération plus générale de la valeur travail dans la société, il en est un symptôme :

« Que la crise de l'éthique du travail agricole évoque celle du travail dans toute la société ne doit pas surprendre. » [Eizner, Jollivet, 1996, p.116]

-On se plaint toujours de ses conditions de travail, mais ça c'est tous les Français, ironisait un paysan de Nedde.

Il n'y a pourtant, comme l'a souligné un autre jeune paysan de Nedde, pas d'inquiétude par rapport au fait de perdre son travail quand on est paysan, puisqu'il y a toujours du monde à nourrir. Il n'y a pas non plus de difficulté à trouver un emploi paysan : il s'agit d'un choix personnel de s'installer ou non ; il y a ensuite plus ou moins d'entraves (financières ou foncières) à l'installation. L'éthique du travail agricole, c'est celle qui conduit à concevoir l'activité agricole insérée dans un processus de professionnalisation et c'est bien le travail lui-même. Le travail, dans les discours politiques, apparaît comme une solution (à la crise ou aux mauvaises pensées) comme une valeur à défendre ; pour autant, cette valeur-même est contestée non tant pour le travail comme effort mais pour la normalisation de cet

¹²⁹ Tortonese P, « La professionnalisation des universités n'est pas la solution », *Le Monde*, 22/10/2009.

effort, son imposition. *Le Droit à la paresse* de Paul Lafargue [1883] répondait déjà au *droit au travail*, stipulant que le travail n'était pas ce que recherchent les hommes. Cette absence de quête du travail est reprise dans *L'Insurrection qui vient* :

« Nous appartenons à une génération qui vit très bien sans cette fiction, qui n'a jamais compté sur la retraite, ni sur le droit du travail, encore moins sur le droit au travail. Qui n'est même pas précaire comme se plaisent à le théoriser les fractions les plus avancées de la militance gauchiste, parce qu'être précaire c'est encore se définir par rapport à la sphère du travail, en l'espèce : à sa décomposition. [...]. Les discours sur la motivation, la qualité, l'investissement personnel glissent sur nous pour le plus grand désarroi de tous les gestionnaires en ressources humaines. » [Comité invisible, 2007]

Le travail, de par sa fonction hiérarchique et institutionnalisée, doublé d'une fonction morale, se présente sous les mêmes aspects qu'une religion. S'extraire d'un processus de travail revient alors à dépasser un pouvoir de domination basé sur le fait de la nécessité économique du travail « professionnel » pour satisfaire des besoins primaires.

« S'organiser par-delà et contre le travail, désertier collectivement le régime de la mobilisation, manifester l'existence d'une vitalité et d'une discipline dans la démobilisation même est un crime qu'une civilisation aux abois n'est pas près de nous pardonner ; c'est en effet la seule façon de lui survivre. » [Comité invisible, 2007]

Le travail est ici perçu comme un horizon dépassé et à dépasser pour vivre mieux. L'activité et la vie paysanne, qui permettent la satisfaction des besoins alimentaires sans passer par le « travail » en tant que profession, mais par le travail en tant qu'effort, en tant qu'énergie (on retrouve dans le travail la dichotomie position/exercice), invitent à cette désertion du travail. Et cette optique a été prise en compte par plusieurs personnes qui sont revenues à la terre : elles ne voulaient pas du travail.

La négation de la métropolisation et la négation de la professionnalisation sont compréhensibles par le dépassement d'un type de pouvoir : le pouvoir de position et par la prise en compte de l'aspect local (campagnard) de l'activité paysanne.

Si le travail est à la fois profession et effort, s'il y a pour certains une désolidarisation d'avec le travail (en général), s'il y a refus et négation du travail comme valeur morale parce qu'il est le couplage de la profession à l'effort, parce qu'il ne saurait être qu'effort, parce qu'il revêt une forme subie et vécue comme obligatoire, le pouvoir, qui est à la fois position et exercice, dérogerait-il aux mêmes règles ? Puisque le pouvoir possède en lui-même deux versants, s'en désolidariser parce qu'il est centralisé ailleurs, parce qu'il revêt une forme de domination matérielle ou capitaliste ne demande-t-il pas de se désolidariser du pouvoir en général ? Si on veut du pouvoir, une forme de pouvoir, on s'expose à entrer dans un jeu d'implications causales des types de pouvoir entre eux, on s'expose à entrer dans la logique du pouvoir et à devoir choisir, une forme plutôt qu'une autre et, à certains égards, en entrant

dans le pouvoir, une éthique voudrait nous souffler de refuser le mécanisme perçu du pouvoir. La perception nous ramène à nos impressions, ou à ce qui forge notre raison, ou bien à notre éthique. Et qu'en est-il de ce qu'on ne perçoit alors pas ?

III.6 – Manques ou erreurs, commentaires et apport de la thèse

C'est donc soi-même qu'il faudrait dépasser pour comprendre ce qui demeure spécifique à notre vision. Mais dès lors qu'on écrit quelque chose nominativement, toutes les opinions, tous les commentaires, ne passent-ils pas par le prisme de qui tient la plume ?

Ce paragraphe restera donc essentiellement un essai : celui de vous livrer d'abord les manques de cette thèse. Je pourrais dire les erreurs : mais s'il reste des erreurs, c'est bien certainement que je n'ai pas été en capacité de les repérer pour les corriger. Tout au plus, je peux supputer quelque vecteur d'erreur. Les commentaires des autres sur ma propre recherche m'aideront à fournir ce paragraphe. Je les diviserai en deux catégories : ceux des paysans ou habitants interrogés et qui ont déjà été rencontrés pour l'étude, qui sont les points d'appui de celle-ci et ceux des personnes extérieures à la thèse, qui habitent hors du Plateau. Pour finir, et conclure ce chapitre, puisque je tente de me placer dans une position où ma subjectivité est interrogée, je mentionnerai ce que j'ai pu retirer personnellement de cette thèse et signalerai, après mon passage, ce qui me semble encore pouvoir se mettre en place sur le Plateau concernant la condition paysanne. Viendra ensuite le temps de conclure. Mais, pour commencer, je me tourne globalement vers les manques de la thèse.

En termes de manques

Plusieurs éléments manquants tiennent évidemment aux choix qui ont été faits : celui du sujet, celui de la méthode employée, des personnes rencontrées, ils ont déjà été signalés, en particulier dans l'introduction. Je ne les reprends ici qu'à l'aune de certaines questions qui m'ont été posées.

Le sujet traite du pouvoir chez les paysans et non pas précisément d'un tableau du monde paysan ou d'une classification de ces paysans alors que l'attente se focalise parfois sur un conflit entre un monde qui serait celui de la paysannerie et un autre qui serait celui de la professionnalisation. Ce conflit-là est étudié ou nommé comme partie intégrante des modes de pouvoir. A l'inverse, par l'attente suscitée par le mot « pouvoir » on espérerait trouver une dissection du système institutionnel agricole, en particulier pour en pointer les travers, pour démonter « un système mafieux de la FNSEA » comme assurent certains. Ce serait, dans l'optique que j'ai prise, donner trop d'honneur aux seules institutions agricoles ou aux grands patrons et faire comme si le pouvoir se résumait au leur, c'est-à-dire à la domination. Par

ailleurs, les personnes rencontrées ont envie de savoir, ou plutôt de poser sur leurs intuitions (la soumission de la filière et de ses plus gros décisionnaires à des logiques d'argent et d'intensification de l'agriculture) des exemples précis. À ce titre, le numéro 1 de Reporterre, *Le Maître caché de l'agriculture française*¹³⁰, offre un bon point d'approche. Mais on trouve aussi dans les divers journaux nombre d'articles critiques sur l'intensification agricole ou sur l'emploi des pesticides. Ce qui augure un clivage idéologique (en particulier sur l'emploi des pesticides) entre les consommateurs au courant de la dangerosité des produits chimiques, de leurs conséquences sur la diminution des abeilles, de leur présence dans les eaux, et les paysans qui refusent de considérer comme réels et fondés ces effets, soit pour continuer moralement de à les employer sans se regarder comme « empoisonneur », soit par une forme de coercition sociale de filière anti-écologiste et soutenue en cela par le syndicat majoritaire du monde agricole (FNSEA). Les derniers exemples en date étant les manifestations des paysans (avec affiches de la FDSEA) contre la directive « nitrate » qui prévoit d'élargir les zones des restrictions des nitrates. Les taux étaient apparus très forts dans des rivières jusqu'alors pas concernées. Les paysans apparaissaient bien seuls idéologiquement pour soutenir leurs manifestations et leurs actions étaient décriées par la population.

L'approfondissement de cette coupure, n'étant pas le propre de mon sujet, peut toutefois figurer comme un manque de cette thèse. Il permet de comprendre aussi la professionnalisation en cela que certains paysans ne possèdent pas de ruches, ne pêchent pas, ne chassent pas et que les conséquences de leur agriculture sur l'environnement ne les concernent pas au premier chef : ils n'y sont pas directement confrontés. Creuser cette potentielle coupure nécessiterait d'interroger ou de réinterroger davantage les habitants et voisins des paysans avec des questions plus ciblées sur les pollutions d'origine agricole.

Un manque qui peut apparaître, mais qu'on ne m'a toutefois pas mentionné, est celui de l'approfondissement des réseaux économiques agricoles, quelle est la filière économique, à qui vend le paysan, combien d'intermédiaires trouve-t-on avant le point de vente final et par quels pays peut passer un produit avant d'être vendu ? Du point de vue où je me suis placé, je puis dire si le paysan semble maîtriser ou non ce circuit, s'il sait ou non, s'il vend ou non sur des marchés. La dissection du circuit économique nécessiterait probablement un sujet à part. On peut également la trouver dans des articles de presse ou se tourner vers les articles sur la traçabilité tel que celui de Céline Granjou [2003] : on y retrouve les schémas classiques de la filière bovine.

Pour palier à ces manques, je pense qu'il m'aurait fallu dévier de la question du pouvoir proprement dite pour me concentrer uniquement sur le « milieu » paysan dans son sens le plus large. Mais ce choix aurait pu être arrêté. Certains, peut-être, le regretteront.

Le fait de me concentrer sur quelques communes m'a très probablement amené à négliger d'interroger certaines personnes et a pu refermer mon esprit sur un groupe de

¹³⁰ Reporterre n°1 : *Le Maître caché de l'agriculture française*, avril 2015.

communes très typiques du plateau de Millevaches. Il peut donc manquer une forme d'hétérogénéité avec des communes du Plateau qui seraient moins marquées politiquement ou moins en prises avec les innovations socioculturelles. Une inspection des types dominants d'agriculture sur les communes du Limousin aurait aussi pu me porter en des lieux où la culture de céréales serait prépondérante et par là affiner ou élargir mon champ de profils paysans. Il ne s'agit peut-être là que d'une question d'énergie personnelle. Les choix de départ peuvent donc toujours devenir des erreurs en termes d'intérêt du public pour le sujet ou de prise en compte d'une plus grande diversité de facteurs. Je vous oblige dans ce cas à des lectures complémentaires traitant davantage du milieu économique, politico-institutionnel, ou étudiant des régions où l'élevage tient une beaucoup moins grande part.

Peu importe les communes sur lesquelles on se trouve, les paysans ont changé. Et c'est le cas pour mon secteur d'étude. Certains paysans, cela va de soi ont pris leur retraite, certains se sont installés, d'autres ont pu changer d'activité et certains déménager pour quitter le Plateau à la suite de divers aléas de natures diverses. Et pour ma part, mes entretiens se situent à un temps donné de la vie du paysan, ils ne rapportent pas forcément les bouleversements qui ont pu survenir dans une vie particulière. Ces changements sont une source potentielle d'erreurs en cela que les discours rapportés ne pouvaient pas toujours tenir compte de certains changements dans le voisinage des paysans. Car certains (des installations par exemple) se sont produits au cours de mon étude, je veux dire par là lors du laps de temps de ma thèse, j'ai donc pu interroger des paysans avant que certains de leurs voisins s'installent et en rencontrer d'autres après que ces mêmes voisins paysans se soient installés. Lors des entretiens, on me parle assez souvent des autres : les discours reçus connaissent donc les aléas des quelques changements qui sont survenus sur le Plateau. Il faudrait retourner voir chacun après le nouveau changement pour avoir une idée de l'incidence de ce dossier sur les discours comme sur la vie de la personne avec laquelle on s'était entretenue. Mais de nouveaux événements peuvent encore se produire et cela devient une boucle sans fin. Avec la venue de stagiaires dans certaines fermes, avec les efforts associatifs pour l'installation, le plateau de Millevaches est susceptible de connaître davantage d'aléas qu'un autre lieu et je n'ai pas pu prendre en compte (ou très peu) ce facteur de changement dans mon étude. On reconnaîtra donc par là une nouvelle limite.

Une autre lacune, et peut-être la principale, tient à ce paragraphe : le retour sur le sujet. J'espérais une remise en cause, des débats, et des discussions davantage susceptibles d'apporter de la diversité tout comme une manière d'intégrer l'avis des personnes interrogées sur mon propre travail. Certainement, j'aurais dû procéder d'une autre manière pour obtenir un tel résultat, ou bien ce dernier était-il purement illusoire. En effet, le fait d'interroger directement les personnes sur ma problématique, d'avoir beaucoup de contacts sur mon lieu

d'étude fait que la césure entre le travail en cours et le retour n'est pas manifeste. De plus j'ai péché par bavardage en livrant mes avancées et mes conclusions momentanées lors de l'enquête. Une étude qui veut pour point d'orgue le retour des habitants doit sans doute être davantage réfléchie et faire apparaître l'élément du « retour » comme majeur dans cette dernière. C'est-à-dire aussi qu'il faut prévoir de ne pas perdre trop d'énergie à interroger les gens sur place, ou bien réduire le nombre des interrogatoires. Pour faire du retour un élément original de cette thèse, ce qui était une des mes idées de départ, je pense qu'il aurait été préférable de le considérer comme un grand point principal méthodique. Il est difficile de se concentrer sur plusieurs points majeurs et le mien est constitué d'abord par les entretiens directs. Il y a aussi l'erreur possible que l'hypothèse qu'un regard commenté des principaux acteurs sur mon travail devienne objet de débat, d'originalité et d'appropriation, soit pour partie erronée. Le retour nécessiterait alors un temps plus long, celui de la maturation du sujet, ou bien du temps pour se construire des exemples afin d'avoir une répartition possible sur le sujet, ce qui est assez difficile lorsque quelqu'un vient vous l'exposer directement. Faute d'une démarche appropriée, je n'ai pu faire du retour des interrogés, un des éléments centraux de la thèse. C'est pourquoi il a été assez peu utilisé tout au long de l'exposé et que je vous le livre ici, sous forme de remise en question.

Un autre point qui rend le débat difficile est la position que j'adopte. Puisque je ne produis pas de simples données dépourvues de toute opinion ou commentaire mais que j'intègre un rapport éthique (le mien et celui des personnes rencontrées) sur ce que je vois, j'entre dans une démarche argumentée (et j'espère suffisamment bien argumentée pour paraître logique) à partir de définitions et d'observations. Les personnes sont alors davantage dans la réception à chaud d'un discours que dans son analyse ; d'ailleurs c'est de la réception qu'elles sont, la plupart du temps, demandeuses. J'aurais, je pense, pu me mettre d'accord en début de thèse avec quelques personnes qui auraient lu mes papiers au fur et à mesure, qui auraient eu le temps pour ça et qui, alors, auraient pu me rendre un avis plus critique, à froid, plus pointu et plus réfléchi sur ce que je leur proposais. Or, je n'ai donné des choses à lire qu'en fin de thèse (et cela tient aussi à ma manière de rédiger : je n'aime guère l'écriture passagère, au fur et à mesure mais ai besoin de construire mes chapitres d'un ensemble et d'écrire ensuite de manière continue). Cela laisse peu de temps pour lire ou pour faire des remarques. Certains retours viennent aussi alors que j'ai déjà trop travaillé sur le sujet, que je peux sentir une certaine lassitude, et que je perde aussi de l'intérêt pour des remarques qui rejoignent, peu ou prou, certains propos. Mais je pense aussi avoir essayé de rester au plus près des préoccupations des paysans, de rendre directement leur discours et, de fait, à moins que je ne fusse malhonnête, ils sont déjà d'accord avec moi. J'ai aussi, souvenez-vous, voulu rester proche d'une certaine banalité, et sur celle-ci il n'y a pas forcément grand-chose à redire. Il me faut peut-être avouer que le retour se prête mal à mon type d'enquête. Néanmoins ce n'est

pas une raison pour occulter les commentaires qui m'ont été faits. Je m'en vais donc vous les exposer.

Les commentaires des paysans et des habitants rencontrés

Les réactions des personnes avec lesquelles je me suis déjà entretenu pour l'étude n'apportent bien souvent guère de nouveauté, d'une part il y a moins de curiosité par rapport à un sujet dont ils ont déjà entendu parler, d'autre part nos conversations ont tendance à se répéter. Pour obtenir ces commentaires, deux modes ont été employés : la réunion de présentation de ma thèse et, surtout (car ne viennent aux réunions que ce qui peuvent et ceux qui veulent) en retournant au domicile des paysans et par quelques rencontres fortuites sur le Plateau. Faute de temps, d'énergie, mais aussi de nouveauté apportée dans les premiers commentaires, je ne suis pas allé revoir tout le monde (j'évalue le nombre des paysans revus pour des commentaires à environ un cinquième des paysans rencontrés ; ils se répartissent en revanche assez bien à travers l'ensemble des tendances décrites).

Certains, même après mon exposé sur le pouvoir d'exercice (la priorité au local, aux filières directes, à la déprofessionnalisation) refusent de considérer celui-ci, ou qu'ils écoutent en fait (faute d'intérêt ?) peu ce que je leur dis, ou que leur idée est (mais peut-être comme moi) déjà bien avancée sur le sujet, ou encore qu'ils se sentent mal à l'aise avec un discours qui s'avère moralisant pour eux, et d'autant plus qu'ils ont tendance à privilégier un modèle institutionnel.

Un paysan de Peyrelevade m'écoute sans me contredire. Bien que propriétaire, il dit ne se sentir aucun pouvoir de « capital » (ce qui corrobore une perception de ce pouvoir comme subi). Si, pour lui, il ne faut pas « compter sur les politiques », il n'imagine pas une possibilité de vente directe locale, évoque les coûts élevés d'un atelier de transformation, n'envisage pas de changer de modèle agricole (broutard, petite porcherie fermée de type intensif).

« Je ne sais pas quoi dire » commence un autre. Mais il donne davantage d'intérêt à notre conversation. « Je ne pense pas que les marginaux aient bien du pouvoir » me livre-t-il comme sentiment pour exprimer un désaccord avec moi. Mais il ne pense pas en avoir non plus. « C'est un choix [de mode de vie] » commente-t-il, se responsabilisant, pour poursuivre par « Je suis plutôt blasé mais je ne renoncerai pas à mon rythme de vie ». La vie à la campagne, indépendante d'un patron et d'horaires imposés, ne peut souffrir de conditionnel pour lui. Il évoque aussi ses enfants, pour dire qu'il est accaparé par le souci de subvenir à leurs besoins : « une fois qu'on a mis les pieds dedans [il veut dire par là le système institutionnel, les primes] c'est trop tard ». Il semble donc regretter certains choix de départ.

C'est un retour qui m'a laissé une impression étrange, notamment parce que le paysan écoutait d'abord passivement mon compte-rendu avec un certain malaise lorsque j'évoquai les modes de pouvoir afférents aux diverses tendances paysannes et mon opinion qui était de dire qu'on maîtrise davantage de pouvoirs lorsqu'on s'éloigne de la filière institutionnelle. Il était même assez triste, comme conscient d'avoir fait un mauvais choix sans sentiment de pouvoir, sans volonté ou énergie de revenir dessus. Ce qui a provoqué chez moi aussi une certaine gêne car mes propos, aussi, accentuaient son malaise. Par ailleurs, il est assez impliqué dans les activités communales et compte quelques relations qui sont pour lui un soutien et, indirectement, un facteur à saisir de pouvoir ; mais je n'avais, sur le coup, pas la répartie non plus pour le lui rappeler, ni peut-être la mémoire analytique pour cela. Par son malaise, tenant en grande partie par des postures et ne se découvrant qu'implicitement par des propos, je me suis trouvé incapable à lui être utile alors qu'il y avait une potentielle écoute de sa part. Voilà un type de retour qui illustre les difficultés de l'exercice.

D'autres sont beaucoup moins tendus et se prolongent en discussions et digressions.

C'est le cas d'un troisième paysan de Peyrelevade, pas du tout gêné par le discours éthique, le relayant même. « Je suis d'accord avec vous » a-t-il déclaré. Il a évoqué la désresponsabilisation des paysans et a exemplifié son accord sur l'absence de pouvoir pour soi-même qu'on peut tirer de l'agrandissement par le cas de proches voisins qui craignent pour leur avenir ou pour la reprise de leur exploitation. Il a également trouvé qu'ils étaient victimes de leur cupidité. Il n'y avait aucun déni, ni aucune retenue pour lui, à parler de la cupidité. En revanche il a émis des réserves sur la capacité des paysans à sortir d'une domination des normes, il garde un sentiment de flicage policier autoritaire pour le respect des normes ou des procédures administratives. Sur ce point, il s'est permis une digression : que les métiers manuels étaient, selon lui, sous payés par rapport aux métiers de bureau. La norme administrative serait légitimée par le capital et le pouvoir d'achat ?

Des paysans de Faux et de Rempnat (qui auraient des points d'attaches avec la tendance familiale, institutionnelle et en partie militante pour l'un) se sont aussi déclarés tout à fait d'accord avec ce que j'écrivais, ils ont (heureusement) trouvé que leur propos n'étaient pas travestis.

Un autre paysan de Rempnat, venu à ma réunion de présentation, s'est senti en phase avec mes propos car étant lui-même dans questionnement vis-à-vis de la filière agricole et dans une recherche d'autonomie. Il essayait de se tourner vers un élevage de qualité, voire bio.

Une paysanne de Faux m'a demandé si j'avais été amené à retravailler ma définition de paysan pour en faire une définition historique et civilisationnelle (où ceux qui méritent le titre de paysans seraient ceux qui gardent les valeurs des anciens, restent petits et refusent toute prime). Elle regrettait que je ne l'aie pas fait. Ce serait, je pense, un peu pessimiste pour

l'avenir des paysans de les considérer comme éteints, un pessimisme qu'elle ne renvoyait d'ailleurs pas !

Un paysan à la retraite qui aide encore son fils s'est dit d'accord avec le découpage général activité / local pour les paysans mais selon lui, ceux des tendances locales sont ceux de sa génération. De plus, il a du mal à dire qu'il vit « bien » s'il compare les versements de sa retraite (540 €/ mois) à ceux d'autres professions.

Il est vrai que si un paysan, via un pouvoir d'espace-temps, semble disposer d'une liberté plus grande lorsqu'il est en activité, cela perd de sa pertinence avec la retraite des salariés, quand ceux-ci disposent d'un pouvoir d'achat bien supérieur à celui d'un paysan et jouissent d'une liberté de temps équivalente. La considération plus poussée de cette dernière remarque est aussi un manque de la thèse, je ne me suis peut-être pas assez penché sur la période de la retraite qui aurait pu me renvoyer certaines nuances. Mais si le capital « argent » paraît supérieur chez un salarié à la retraite, pour disposer pleinement d'un pouvoir d'espace qui serait lié à un rythme de vie rural, faut-il encore qu'il puisse acquérir une maison à la campagne. Tous les salaires accumulés auparavant ne le permettent pas forcément, d'autant moins qu'ils ont déjà été dépensés.

Lors de retours, certains habitants et paysans posent beaucoup de questions, cherchent à voir comment ils pourraient donner de l'importance à ce que je dis. Ceux qui ont, au moins en partie, pris en considération la tendance marginale ou militante et qui peuvent s'en rapprocher par certains points, m'ont paru, pour beaucoup, parler plus longuement, adopter une attitude moins passive lors de la discussion. Peut-être parce que ma thèse apparaît plus proche de leur démarche ? Et surtout parce qu'ils sont davantage habitués à utiliser diverses sources de savoir, et à participer à des débats.

Une paysanne de Faux ne reconnaît, pour sa part pas forcément un pouvoir d'influence mais est d'accord sur le fait que ceux qui, comme elles, font les marchés se connaissent mieux et sont plus solidaires. Elle se sent légitimée dans sa démarche.

Une autre de Gentioux, par ses dires, laisse percevoir une limite à son pouvoir d'initiative et d'influence. Elle se sent oppressée par une agriculture à taille inhumaine qui l'entoure et parle d'un possible départ dans un endroit où les paysans seraient restés plus petits. Son pouvoir d'espace-temps est aussi limité par le fait qu'elle ne trouve personne pour la remplacer (alors qu'elle possède un réseau de connaissance important). Elle donne le sentiment de donner beaucoup trop de sa personne et d'en être fatiguée.

Lors de ma réunion, un paysan de Nedde (très actif lui aussi) m'a déclaré que le problème principal était les vacances, qu'« on y revenait toujours ».

On voit là une limite au fait de trop saisir un pouvoir d'influence, d'expression et d'initiative tout en restant indépendant des institutions agricoles. A force de trop saisir des pouvoirs d'exercice, on finit par perdre un pouvoir d'espace-temps et on porte finalement trop d'attention à des pouvoirs susceptibles d'être dirigés contre nous et contre lesquels on a la

sensation de se battre. On est pris dans un jeu de pouvoir. Cela vient aussi de la volonté d'autonomie (sous forme de fierté), elle entraîne parfois à négliger de se reposer sur les autres, de demander de l'aide, comme si les autres vous tenaient pour exemple et que vous vouliez tenir votre rang. Des pouvoirs d'exercice peuvent donc bien entrer en concurrence entre eux. Voilà qui n'apparaissent pas clairement dans mon découpage et qui aurait mérité d'être mieux souligné. Que des types de pouvoir entretiennent des liens causaux entre eux n'empêchent pas qu'ils puissent se limiter les uns les autres.

Un membre d'un collectif de Gentioux rebondit sur mes conclusions, me propose même des livres. Oui, pour lui, les « marginaux » ont du pouvoir. Ils sont force de dynamisme et de proposition sur le territoire, ils ont la volonté de faire vivre le village. Le plus important dans les activités paysannes de leur groupe est bien le caractère vivrier. La pression de devoir vendre n'existe donc pas ou très peu. Le collectif permet des échanges, une organisation : « cette année, on va tenter quelque chose, l'un va faire tout le basilic, l'autre toutes les patates ». Les élargissements aux problématiques de la professionnalisation et de la métropolisation trouvaient un écho chez lui, le dépassement de ces idéologies étant partie intégrante de leur collectif.

D'une manière plus large, plusieurs paysans du Plateau, peu importe la tendance qu'ils privilégient, trouvent avec l'insertion de ma thèse dans la problématique de la métropolisation, un appui pour la discussion.

Aussi, le premier paysan de Peyrelevalde que j'ai cité et qui ne voyait pas comment avoir du pouvoir, qui se sentait dominé, critiquait une société où tout le monde veut vivre en ville et consommer des portables ou des outils électroniques, partir en vacances à l'autre bout de la planète. C'est pour permettre tout cela, pour soutenir cette consommation-là, qu'eux ne vendent pas leur viande au juste prix. Alors qu'eux ce passent volontiers de la majeure partie des objets de consommation ! C'est donc un mode de vie général « moderne » et superficiel qu'il dénonce, avec des valeurs qui lui apparaissent comme urbaines et une politique faite pour la ville, par des bureaucrates.

Si la remise en cause de la professionnalisation ne parle pas forcément à tout le monde, ou bien met certains mal à l'aise, la dépréciation de la métropolisation fait largement consensus dans un territoire des plus ruraux.

Sur la ruralité, certains habitants m'ont aussi questionné, en particulier parce qu'ils se sentent inclus dans un groupe qualifié (mais par qui ?) de « néo-ruraux ». L'un d'eux ne se sent pas accepté par les gens du cru, et il évoque plus généralement une perception négative des « néo-ruraux » de la part de plusieurs personnes se revendiquant « du cru ». Ce rejet peut aussi devenir une limite au pouvoir d'initiative (ou d'originalité) en tant que ces initiatives trouveraient en face d'elles une réaction qui vise à leur mettre des bâtons dans les roues (La Bascule a par exemple connu cela avec la nouvelle mairesse de Gentioux). On pourrait dire ici

que deux pouvoirs d'expression s'opposent l'un à l'autre, mais si l'un (celui desdits néo-ruraux) prend pour moyen l'initiative, l'autre s'appuie sur une légitimité (autorité et capital) : « On n'était là avant vous, le territoire nous appartient ».

Cette distinction, je l'ai déjà signalé, masque avant tout une opposition de nature politique puisque les néo-ruraux, qui s'inquiètent d'être rejetés et dont le mode de vie est déprécié, voire fantasmé par certains : « *On ne sait pas trop ce qu'ils font ni comment ils font pour vivre, ils ne font rien, ils fument du cannabis (un paysan de Nedde)* », sont d'abord ceux qui tournent autour d'une mouvance écologiste ou libertaire et dont certains sont d'ailleurs issus du plateau de Millevaches alors que des Parisiens venus s'installer à la retraite pour se reposer à la campagne ne sont pas visés. Un vocabulaire d'origine remplace donc un vocabulaire politique. Cet amalgame peut aussi interférer dans le jeu des pouvoirs en se fixant sur une opposition entre deux expressions différentes qui auraient le même objectif : la possession physique et sociale du territoire. Si cette possession peut être avancée par les opposants à l'écologie « du cru » : « *On est chez nous* », elle n'est pas mise en avant par les partisans de l'écologie : « *On veut impulser une dynamique de territoire, créer des choses, faire vivre le village* ». Dans ce dernier cas, le but n'est pas de chasser les autres, alors qu'il est exprimé dans le premier. Certains sujets de tension et de débat au sein du territoire font aussi qu'une lecture limpide d'une distinction des pouvoirs (en particulier d'exercice et d'opposition) n'est pas toujours aisée et peut être brouillée. La lecture que je propose ne s'applique pas comme si elle était la seule palpable sur un territoire, ce qui limite évidemment sa pertinence et son entendement. Malgré tout, je pense que cette lecture, par les formes de pouvoir, peut être utile et dans le cas d'une opposition entre des « gens du cru » et des « néo-ruraux », elle me semble propice à pointer une falsification dans le vocabulaire (reste à regarder qui entretient cette falsification), à dégager des rapports plus concrets au territoire (fixe : la possession ; dynamique : l'initiative) et à les relier à des choix non dépourvus d'éthique.

Des commentaires ont eu trait à l'avenir du territoire en général, avec une crainte pour certains qu'il n'y ait à l'avenir plus du tout de paysans, ou bien plus que des gros, plus assez de monde pour remplacer les anciens quand ils prendront leur retraite. D'autres portent sur les difficultés économiques à venir du monde paysan, ou sur une envie fondamentale de rester dans cette campagne où l'on jouit d'une qualité de vie sans pareil. D'autres encore soulèvent des questionnements sur les meilleurs projets à mettre en œuvre sur le territoire et sur la façon de faire participer tout le monde, de prendre en compte les aspirations de tout le monde. Ces remarques sont celles de personnes qui habitent le plateau de Millevaches et qui ont au cœur leur territoire de vie. Les commentaires extérieurs sont, eux, moins liés aux pratiques de vie.

Les commentaires des personnes extérieures au Plateau

Elles découvrent pour beaucoup mon sujet de thèse en même temps que je leur demande un retour (leur avis) : on ne se place donc pas dans la même situation qu'avec les habitants du Plateau. Ces commentaires extérieurs peuvent provenir de connaissances de voisinage, de rencontres fortuites, de paysans extérieurs au Plateau, ou du milieu universitaire. Les soucis et questions sont donc assez hétérogènes.

Les paysans et voisins m'ont plusieurs fois fait développer ma définition de pouvoir, mais sans forcément de surprise à l'entendre rejoindre la notion de liberté. La déclinaison de cette notion de pouvoir est un point qui les a intéressés.

« J'ai réfléchi à cette question du pouvoir depuis la dernière fois qu'on s'est vus », m'a abordé une maraîchère. Elle a ensuite parlé de son propre cas en disant qu'elle faisait finalement ce qu'elle voulait et qu'elle se sentait libre de véhiculer à la campagne. Ce dont elle parla le plus longuement fut de son rapport à l'espace. Je ne me souvenais pas lui avoir détaillé les divers types de pouvoir d'exercice.

D'une manière générale, on semble plutôt d'accord avec la thèse que je soulève. En particulier pour remarquer que les gros paysans sont pieds et points liés aux acteurs économiques et qu'ils ne se servent d'aucun pouvoir. Ils sont d'accord pour dire que les paysans marginaux disposent d'une palette de choix beaucoup plus large et sont d'accord avec la démarche des ces derniers. Certains toutefois me font redéfinir ce que j'entends par « marginaux », le mot étant souvent connoté négativement (et associé alors plus ou moins à « cas sociaux » ou à des tendances ermites), ils regrettent parfois l'emploi de ce terme. Beaucoup ajoutent aussi leurs remarques et commentaires sur ce qui se passe autour de chez eux.

-Que certains agriculteurs, qui sont complètement dans le système, n'aient plus de pouvoir et perdent leur bon sens, je le vois bien puisque je m'occupe des rivières, me dit un habitant, pêcheur, de la Combraille. Le paysan voulait mettre sa clôture le long de la rivière, très près des berges, je lui fais remarquer que la rivière change de lit et que s'il ne veut pas changer sa clôture tous les ans, c'est mieux de la mettre plus loin, et ça protège la rivière. « Oui, mais mes primes » se plaint-il alors ! C'était ça qui l'inquiétait, que le bout de terrain qui ne soit pas clôturé au bord de la rivière ne compte plus pour les primes, c'est comme pour les haies, ils les coupent pour toucher plus de primes à l'herbe, ils ne réfléchissent même plus à ce qui serait bon pour leur terrain. Mais concernant la rivière, je lui fais remarquer que ces cas sont pris en compte pour le calcul des primes, qu'on a le droit de mettre la clôture jusqu'à trois mètres de la berge. « Ah c'est bon alors » répond-il. Il ne réfléchissait plus que par les primes.

Ce cas illustre la perte de la maîtrise du savoir et d'un pouvoir de réflexion qui lui est lié lorsqu'on ne regarde plus que son statut socioprofessionnel et les façons d'obtenir le salaire qui lui sont liées.

Je passe les nombreux commentaires qui décrivent les agriculteurs comme des « assistés », comme des « chasseurs de primes » ou qui pointent leur cupidité et la bêtise d'un système qui leur permet d'acheter des tracteurs flambants neufs alors qu'ils n'ont pas le sou. Ces derniers montrent aussi une fracture sur la considération portée sur l'agriculture par des habitants ou des paysans. Ces derniers apparaissent comme incapables de prendre une distance critique sur leur activité pour juger du bien fondé de celle-ci.

Une habitante de la Combraille, en revanche, a exprimé un désaccord et trouvé que les paysans avaient beaucoup de pouvoir via les institutions. Elle tenait pour preuve que par les avocats de la FNSEA ceux-là ont pu avoir gain de cause contre elle alors qu'ils avaient coupé des arbres sur un terrain lui appartenant. Pour ma part, je ne vois guère comment cela est possible ni non plus les autres personnes qui m'entouraient (les arbres ne gênaient ni aucune vue, ni n'empiétait aucun chemin). Peut-être s'est-elle laissée faire ? Elle n'a pas su m'expliquer plus en détail.

Ce cas nuance néanmoins mes propos et montre que les institutions (avocats) peuvent être utilisées par des paysans, même dans des cas où ils seraient en tort. Cela induit une confiance psychologique en la force de leurs institutions ou de leur syndicat, que cette force soit réelle ou non. Cette confiance, qui par beaucoup de cas (chapitre II) me semble à moi factice, fait aussi que le changement de classe mentale ou la considération d'autres types de pouvoir pouvant mener à d'autres tendances paysannes devient plus difficile. C'est aussi un des propos de Brunier [2012] lorsqu'il aborde l'utilisation de relations de proximité avec les paysans de la part des conseillers agricoles, donnant l'impression d'une forme de manipulation. On peut reconnaître là les médiateurs propres à prévenir toute opposition et à faire taire toute critique, tant décriés par Etienne Bigot [2006], rendant définitivement illusoire la force ou le pouvoir qu'on peut tirer d'un médiateur (qui de plus, relaie indirectement une idéologie politique).

Les commentaires venant du milieu universitaire, en particulier de collègues doctorants, portent souvent plus sur la forme ou la méthode, surtout lorsque le sujet du l'autre n'a pas trait au monde agricole. En ce sens ils sont moins utiles à discuter le fond de la thèse mais peuvent pointer des limites dues à la forme. Ceux qui s'intéressent à la problématique proprement dite me demandent le plus souvent de décrire les paysans de ma zone d'étude, que font-ils, sont-ils petits, quelles sont leurs originalités. C'était en particulier le cas de trois doctorantes étudiant l'une les vignobles, l'autre les céréaliers picards, l'autre les paysans bio bourguignons. En quelque sorte, il s'agissait de comparer nos expériences. C'est comme si les autres doctorants ou doctorantes ne se sentaient pas légitimes pour émettre une opinion sur ma

thèse, la discuter, l'approuver ou la remettre en cause. Cela pourrait bien avoir très à une trop grande professionnalisation déjà évoquée des doctorants qui s'enfermeraient alors dans un discours d'ordre technique. Il faut avouer aussi que par rapport à des habitants de l'espace rural (du Plateau ou voisin du Plateau), ils se sentent moins concernés : on ne discute pas de leur vie quotidienne, à eux, ils ne se pensent donc pas un droit légitime d'intervenir.

Plusieurs doctorants, quand je relatais mon sujet sans préciser les points méthodologiques, les voulaient d'emblée connaître. Certains ont été enthousiastes sur les rencontres nombreuses et directes avec les paysans alors que quelques uns regrettaient, ou que je ne m'étende pas sur la méthodologie, ou le manque d'un questionnaire reproductible. Cela tient parfois au fait que dans diverses disciplines ou dans divers courants, on met des choses différentes derrière le mot « méthode » et sur les limites de validité qui en dépendent. En général, avec ceux qui partagent mon optique, la discussion se pose plus vite sur le fond. C'est lorsqu'il y a un désaccord sur la méthode (sur ce qu'on entend par là, sur son importance au sein d'une étude) que je peux récupérer des commentaires pour en faire des limites possibles à ma thèse. Je relate, à ce propos, une discussion avec une doctorante en histoire où les habitudes de recherches sont assez différentes de la géographie, alors que les disciplines sont sœurs dans l'enseignement secondaire.

Je lui explique donc comment j'ai vu les paysans, et lesquels, c'est-à-dire la totalité sur sept communes sélectionnées.

-Mais comment as-tu recueilli leur témoignage ? demande-t-elle. Comment peut-on vérifier ce que tu rapportes d'eux ? Tu les enregistres ?

-Non, je les écoute. Et ensuite je griffonne des notes de brouillon pour ne pas oublier.

-Alors on ne peut pas refaire l'étude dans les mêmes conditions ?

-Si, tu peux aller les voir.

-Mais sur ce qu'ils t'ont dit, il faut te faire confiance alors ?

-Oui.

Pourtant je reconnais bien que le doute méthodique est le premier axiome de Descartes et que la science est aussi fondée sur le doute. La seule option de vérification est bien celle, assez rébarbative, de retourner voir tout le monde (cela dit d'écouter une centaine d'enregistrements n'est guère plus avenant). C'est donc une des limites de mon étude qu'il faut pointer. La longueur des enquêtes de thèse nous force aussi à ne pas tous nous regarder comme suspects. En cela l'honnêteté de l'exposé rendu doit nous aider.

-Alors, me dit-elle, ce n'est pas scientifique.

-Non. Mais dans ce cas je crois qu'il n'y a que la physique de scientifique. Pour toi, il fallait nécessairement enregistrer ?

-Oui. Il faut une preuve.

-Mais que fais-tu quand ils ne veulent pas se faire enregistrer ? Tu ne les prends pas en compte dans l'étude ?

-Non. Tu prends ceux que tu peux enregistrer.

-Mais dans ce cas, tu n'as peut-être pas grand monde, et tu peux n'interroger qu'un profil cadré de gens qui acceptent de se faire enregistrer. Ce n'est pas tellement scientifique non plus.

Pour elle ce n'était pas grave, il valait mieux avoir peu de monde et des discours enregistrés. On peut donc être en droit de remettre en cause ma thèse puisque je n'apporte pas de preuve. Je ne peux que répondre par une présomption d'innocence (pas forcément scientifique) et par le fait qu'on peut aller chercher les preuves soi-même en refaisant l'étude.

-Si tu refais la même étude, avec le même sujet, ajoutais-je d'ailleurs, mais sans conviction très arrêtée, en étant honnête tu retomberas sur les mêmes conclusions et tu peux facilement avoir la même opinion.

-Pour moi les conclusions sont totalement subjectives. Moi quand je fais des recherches, tout est référencé, on peut aller chercher tel livre à telle page pour retrouver mes sources, et quelqu'un qui fera une même étude que moi pourra les interpréter de manière complètement différente.

La subjectivité se trouve sûrement, dans nos cas, dans des étapes différentes, dans la façon personnelle de faire l'enquête ou dans l'interprétation de sources. Toutefois, la scientificité de l'histoire tenant dans la faculté de nommer ses sources (il s'agit aussi de ne pas manquer une source, en ce sens le procédé d'enquête pour un même sujet devrait assez peu différer entre deux chercheurs en histoire) me paraît elle aussi sujette à bien des aléas car chaque écrivain a lui-même sa propre opinion, sa propre interprétation de ce qu'il voit, cette dernière n'étant vérifiable qu'en croisant les sources. Il y a en cela une grande part d'incertitude puisque, là non plus, on ne dispose pas des enregistrements d'époque. Un même problème de confiance est repoussé dans le temps, d'autant plus que les sources historiques sont peu nombreuses, ce qui, sur bien des points, s'avère être le cas.

Cette limite qui se trouve dans la subjectivité de l'auteur, dans le fait qu'il s'exprime et qu'il a une opinion sur ce qu'il voit, tout comme dans la confiance qu'on peut ou non lui accorder, tient beaucoup au caractère des sciences sociales. Nous n'étudions pas des machines. Aussi, ne faut-il peut-être pas demander la certitude. On retombe ici sur les axiomes de Karl Popper [1979].

Ce dernier type de commentaire est assez structurel, il rappelle néanmoins que nous devons garder une certaine distance par rapport à ce que nous faisons. Et peut-être revenir à la facticité d'un Pour-Soi que nous renvoie la rencontre avec l'autre [Sartre, 1943]. Si tout cela reste factice, qu'est-ce que j'ai pu retirer, personnellement, de la menée de cette thèse ? La question m'a été posée. Y répondre sera donc une forme d'autocommentaire. Et le fait que ça m'apporte quelque chose peut aussi, par mes objectifs, induire certaines limites, et replacera cet exercice dans un contexte et dans des circonstances particulières.

Ce que je retire de la thèse

J'en ai d'abord retiré un longue période de temps libre. C'est certainement aussi ce que je recherchais : me diriger selon mes propres horaires, organiser moi-même mon emploi du temps, alterner des périodes de travail avec des moments de relâchement. Si j'aspirais à cette maîtrise du temps, n'est-ce pas, c'est que j'allais la regarder chez les autres. La sensation de liberté (voire de pouvoir) qui me venait de cette disposition de temps m'orienta peut-être à définir le pouvoir de façon à l'inclure. Si je voulais regarder comment un paysan pouvait avoir du pouvoir sur sa vie, c'est que moi aussi je cherchais à vivre mieux, ou, tout du moins, en harmonie avec mes besoins de liberté.

La thèse m'a aussi permis, par les colloques, de découvrir des villes que je ne connaissais pas, de découvrir des lieux, de compléter ma culture générale par des déplacements pratiques. Elle m'a permis de faire certaines rencontres avec des personnes partageant un goût pour la recherche et venant d'horizons différents : le « Groupe petites paysanneries » en est un exemple. Présenter mon sujet en divers lieux et devant diverses personnes m'a conduit aussi à reconnaître les points forts de ma thèse, à affirmer, puis à parler d'un sujet que j'aime et que je porte.

Dans son exercice concret, elle m'a obligé à approfondir ma connaissance du plateau de Millevaches, à me créer de nouveaux contacts. Les initiatives du Plateau peuvent devenir des sources d'inspiration. Certaines choses, qui ont trait au monde paysan, peuvent être reproduites ou adaptées ailleurs. Je pense en particulier au Pôle viandes locales. En Combraille, par exemple, cela pourrait se réfléchir autour de la commune d'Auzances qui possédait un ancien abattoir, central et pratique pour de nombreux éleveurs de la région et leur permettant de mieux maîtriser la filière économique. Des marchés semi-nocturnes se lancent parfois, c'est le cas à Saint-Domet, en Combraille, où on ressent, comme à Gentioux une certaine convivialité. Ces espaces de rencontre entre producteurs peuvent permettre de mettre en place des stratégies de vente à l'année en fidélisant les consommateurs sur des lieux précis. L'idée d'un local multi-usage, qui deviendrait un espace de rencontre, que va concrétiser La bascule est également très intéressante. Ce qu'on voit ailleurs fait réfléchir sur ce qui pourrait être fait dans sa région d'habitation. La coordination et la solidarité des acteurs associatifs, d'objets assez variés mais impliqués dans une forme d'accueil sur le territoire, est un des exemples qui revalorisent et rendent attractive une zone rurale dépeuplée.

Outre ces sources d'inspiration, le sujet de ma thèse m'a replongé d'une manière intéressée dans le monde paysan en m'en faisant découvrir beaucoup de pans.

Cela pourra paraître étrange à certains mais la menée de la thèse fut vraiment pour moi un moment reposant avec très peu de stress où la programmation de la journée du lendemain

est soit inexistante, soit peut totalement être remise en cause. Il faut aussi, je pense, accepter de ne pas obtenir tout, tout de suite, accepter que la menée des travaux puisse ne pas se passer selon vos désirs ou votre optimisation. Quand je vais voir un paysan et qu'il n'est pas là, ça m'embête, je suis obligé d'y revenir mais cela fait, en quelque sorte, partie de l'aventure. Le facteur chance reste toujours présent et il est parfois agréable de ne pas échapper totalement au hasard.

Aimant plutôt écrire, l'exercice ne me déplaît pas non plus. La recherche n'est pas mon seul goût ; la littérature en constitue un autre (que ce soit pour lire ou écrire). Et pour la rédaction de la thèse, on a franchement le temps si on ne travaille pas ailleurs comme un acharné.

Ce que je retire de la thèse, c'est aussi une interrogation sur les façons futures dont je vais me servir de ce travail. Répugnant à la publicité, si je veux porter mon sujet, il me faudra bien le communiquer. Je pense proposer à des personnes intéressées d'animer des réunions publiques sur la question paysanne dans les communes proches de mon lieu d'étude. On aimerait que son étude serve aux autres ; il faut pourtant admettre qu'elle sert d'abord son propre plaisir, à soi, au moment où on la mène. Les autres peuvent très bien se passer de votre travail. Mon sujet permettra peut-être, parmi d'autres choses, de déplacer la conscience des modes de pouvoir. On n'est pas propriétaire de ses idées et d'autres en ont également d'approchantes, dans les mêmes lieux et dans les mêmes temps.

En ce qui concerne mon appartenance universitaire, je n'aspire pas à me servir de ma thèse pour me placer à l'université mais plutôt que mon sujet me serve. Si le sujet intéresse, tant mieux, alors ça pourra me servir.

Même s'ils restent de peu de conséquences, je ne serai que trop timoré à vouloir taire les quelques apports possibles pour la condition paysanne sur le plateau de Millevaches que j'entrevois après la menée de cette thèse. Ceux-ci ne sont pas une des finalités de la thèse, ils sont aussi une forme de commentaire.

Des projets possibles pour le Plateau ?

Je me garderai bien de croire qu'il s'agit ici de recommandations, ni de prétendre que les idées que j'avancerai ne sont pas déjà mises en route sous une forme ou une autre. Il s'agit plutôt d'une forme de contribution. On vous demande, sur place, parfois votre avis sur les évolutions possibles ou préférables du territoire et le fait de considérer les divers types de pouvoir m'amène aussi à certaines réflexions, peut-être à reconnaître certains manques sur le plateau de Millevaches. Mais je pense que de nombreux acteurs du Plateau n'ont pas spécialement besoin de ces remarques, que leur analyse et leur évaluation de leur territoire, leur conscience de devoir en être les principaux moteurs est suffisamment avancée pour ne

pas quémander la parole externe d'un bon messie. Je ne peux que souhaiter qu'ils continuent à être aussi indépendants et volontaires en leur apportant le regard d'un voisin.

Parler d'une condition paysanne c'est dire qu'on veut une évolution juste des conditions de vie tout en maintenant un caractère propre à la paysannerie. Un des besoins qu'on m'a le plus exprimé, et que m'a très bien décrit une habitante de Felletin qui côtoya de nombreux jeunes aspirant à la paysannerie, est celui des vacances, c'est-à-dire la possibilité de prendre un temps libre prolongé où l'on s'extrait de son territoire et de son lien avec l'activité paysanne. Certains l'ont résolu par la constitution d'un large collectif mais il n'est pas dans le caractère de tout le monde de vivre au sein d'un collectif et certains paysans vivent déjà autrement. Comment alors leur permettre des vacances ? Ils craignent de tomber sur un remplaçant peu qualifié, qu'ils ne connaissent pas, ou de ne pas trouver ce remplaçant. Cela vaut surtout pour les éleveurs : on ne peut pas quitter des animaux comme des arbres. Les structures associatives et de compagnonnage étant développées sur le plateau de Millevaches, il est tout à fait envisageable que se constitue un groupe de remplaçants sur le mode associatif ou para-associatif. Le fait que le ou les remplaçants soient rattachés à une association peut donner confiance au paysan. La mise en place d'un tel pôle, un lieu concret où l'on pourrait se renseigner sur des possibilités de remplacement, soulagerait en tout cas certains paysans, de n'importe quelle tendance qu'ils soient, et les porteraient à ne plus considérer l'astreinte à la ferme ou à la tâche comme une fatalité. Une CUMA pourrait aussi tout à fait, au lieu de matériel, financer un remplaçant commun.

La confiance dans le remplaçant est un facteur déterminant pour que les paysans se sentent le pouvoir de prendre des vacances à n'importe quelle période de l'année et pas forcément dans une période de creux (car cela aboutirait à ce que tous partiraient en même temps) de manière à ce que les remplaçants tournent dans les exploitations.

Les filières de qualités pour l'export sont peu assises sur le Plateau, voire quasi inexistantes. Les marchés et la vente directe fonctionnent bien mais l'élevage en soi est peu valorisé. Certains revendiquent pourtant la qualité de leurs élevages et y sont très attentifs. La branche ovine pourrait faire l'objet d'une forme d'AOC sur l'agneau de Millevaches, cette AOC pourrait également se mettre en place sous forme associative, entre éleveurs et consommateurs, et être gérée et contrôlée par chacun, à la manière de Nature et Progrès. L'objectif serait ici de faire reconnaître Millevaches comme un terroir, ce qui pourrait limiter une dépendance à des ingérences extérieures et à une prépondérance du broutard, peu adapté à la région. Le veau de lait du Plateau est également susceptible d'être mieux valorisé.

La question du foncier va aussi être importante et elle est souvent évoquée. Si la région ne veut pas voir sa population paysanne s'évanouir, il faut que s'accumulent les

installations. Le mieux serait un radical tournant dans la PAC avec des primes plus importantes attribuées pour les premiers hectares exploités et dégressive avec l'agrandissement ou l'intensification de l'exploitation, mais ce pouvoir là n'est que très indirectement (par pression d'ordre médiatique) aux mains des premiers intéressés. Des associations s'occupent déjà, sur le Plateau, de cette question du foncier. Mais plutôt que tout ne passe par l'entremise de la SAFER ou des Chambres d'agriculture, le recensement des paysans proches de la retraite peut être établi par des structures citoyennes ou associatives. Contact pris avec des paysans possédant du foncier, on peut leur proposer de vendre ou louer quelques hectares à une jeune qui désirerait s'installer. Cela peut ne représenter qu'une petite surface de l'exploitation du paysan, mais il s'agit d'expliquer la démarche, qui vise à contrebalancer un déclin paysan, et surtout de mettre chacun devant ses responsabilités quant à la cession de son exploitation. C'est en amont, et avant la retraite des paysans, que les rapports doivent être établis pour être les plus fructueux. Les démarches individuelles inspirent souvent de la méfiance et ne garantissent pas un engagement du repreneur ; l'appartenance à un réseau, là encore, peut endiguer cette frilosité. Des tracts ou prospectus distribués aux propriétaires fonciers peuvent entamer la démarche, apporter un premier lot d'intéressés (et certainement de contradicteurs hostiles à la redistribution et au partage du foncier), ils placent devant tous la démarche sur un plan éthique et de choix d'avenir pour le territoire. Ils permettront peut-être à terme de légitimer la procédure de redistribution et de l'asseoir.

Si paysan n'est pas un statut socioprofessionnel, c'est que l'activité ne souffre d'aucune exclusivité. Un paysan, pour améliorer ses revenus, son insertion dans le village et les réseaux de producteurs, peut tout à fait être en même temps un artisan. Les anciens n'étaient-ils pas nombreux, par exemple, à construire des paniers. Il est donc possible, avec une moins grosse exploitation et une polyvalence minime de diminuer ses dépendances au cours des marchés, à la fragilité des ressources (herbe ou céréale) et aux aléas climatiques. Les zones de montagne du Maghreb, je pense en particulier à la Kabylie, ne jouissant pas de conditions favorables à l'agriculture s'étaient largement tournées vers l'artisanat (les bijoux sont un exemple assez connu) pour former un système d'échange avec des vallées plus fertiles. Revenir à l'étymologie de la définition de paysan, c'est retrouver la possibilité de devenir cet habitant du terroir qui ne trouve pas sa légitimité dans sa capacité à produire, ni ne trouve la reconnaissance de son statut de paysan par le seul exercice de l'agriculture et la faculté d'en tirer des revenus. Dès lors, il s'agit de regarder si certaines ressources ne seraient pas propices à l'artisanat. La fabrication de quelques meubles en bois (les plus simples pouvant être des étagères droites) ne serait alors pas impensable au sein de groupes paysans : il n'est nul besoin d'en produire des quantités industrielles. Un atelier de sciage associatif (Atout Bois) existe déjà. La conception de paniers ou d'objets à base de pierres est aussi envisageable. La première opération est surtout d'ordre mental, c'est-à-dire qu'il s'agit de ne

plus considérer l'activité paysanne comme un métier. Certains vivent déjà dans cette optique. Cette perte de profession peut, au-delà d'un caractère d'autonomie de groupe, être appliquée à la production des paysans du plateau de Millevaches.

Ces projets n'intéresseront pas forcément les collectifs paysans à forte tendance marginale puisqu'ils fonctionnent déjà, en interne, selon un mode de vie qu'ils ont choisi et dont ils ont fixé besoins et organisation. Ces collectifs restent néanmoins attachés au territoire et à son avenir, la question du devenir du foncier qui les entoure ou des profils paysans qui vivent autour d'eux et avec eux ne leur est pas étrangère et peuvent conditionner leur existence au pays.

De quelque manière qu'il soit, le plateau de Millevaches possède des points forts sur lesquels il peut s'appuyer. La présence non négligeable de tendances militante et marginale provoque une appropriation par les habitants de certains types de pouvoir, tout comme une prise de distance avec toute obligation d'entrée dans un jeu de pouvoirs.

*In cauda venenum
Morituri te salutant*

Conclusion

Tout peut avoir changé. A l'image des paysans du Plateau, des rides qui entraînent à la retraite et des majorités bourgeonnantes qui poussent aux installations et à la débauche d'énergie. À l'image des hommes et du paysage millevachois, les idées peuvent avoir changées. Un résultat n'est bon au mieux qu'un temps. On court derrière la faculté d'être déjà futile. Il ne faut retenir que le poison injecté dans nos veines et la capacité de nos corps à développer des remèdes et des vaccins contre ces intrusions. C'est le jeu des contaminations et des réactions. On se tourne ensuite vers le hasard. Ces considérations nébuleuses ne m'empêcheront pas de revenir sur ma question de départ pour résumer et retenir momentanément la manière par laquelle j'y ai répondu. Nous repartirons ensuite.

Retour sur la problématique

Comment un paysan peut avoir du pouvoir sur sa vie ? C'était la question toute simple de départ, sur sa vie surtout, sur sa condition présente et à venir de paysan, pas uniquement sur son pouvoir d'achat, ni même sur son travail de paysan, pas seulement du pouvoir sur les autres, ni sur sa commune ou sur son espace vital, mais sur tout cela rapporté à sa vie. On avait dans cette question déjà une direction pour la considération du pouvoir ainsi qu'une condition, voulue, à l'apparition du pouvoir d'exercice et à son importance au sein de cette thèse. De là découle en partie la déclinaison des définitions qui a été choisie et qui fonctionne comme une hypothèse.

Une aide à l'éclaircissement de la problématique serait donc de prendre en compte la plus large palette définitionnelle possible pour les paysans comme pour le pouvoir.

En ce qui regarde les paysans, un découpage apparaît entre le caractère local (pays) et l'activité (le travail de la terre), les deux éléments étant contenus dans la définition de paysan.

Un affinage permet de soulever quatre angles : historique et politique (découlant plutôt de l'activité), local et rural (découlant du lieu).

Concernant le pouvoir, deux acceptions principales renvoient à une forme de pouvoir fixe, de position, et à une forme de pouvoir fluide, d'exercice parfois nommée puissance. Différents modes de pouvoir sont ensuite remarquables (ils sont autant de moyens ou leviers de pouvoir) : la place (siège), le capital (possessions), l'autorité, le savoir, l'influence (expression), les réseaux (liens aux autres), l'initiative, le choix (possibilités), et la disposition de l'espace-temps.

On pourra ensuite regarder quelles sont les dépendances entre ces deux découpages et si des correspondances peuvent s'établir entre leurs différentes pièces. Pour cela, j'ai choisi de m'appuyer sur le cas concret du plateau de Millevaches. Il s'agissait dès lors d'adapter ces

différents découpages à ce que je rencontrais sur place, de proposer des tendances paysannes et des modes de pouvoirs qui exemplifient la réalité du terrain, permettent de la décrire et de l'analyser sous un certain point de vue.

Quelles relations, c'est-à-dire quelles conclusions, ai-je pu établir entre ces découpages ? Les tendances paysannes d'activité (institutionnelle et familiale) conduisent plus facilement à des pouvoirs de position (siège, propriété ou capital) tandis que les tendances de localité (locale et rurale) entraînent vers des pouvoirs d'exercice dont beaucoup ont trait à la liberté¹³¹.

Dès lors, comment répondre ? Comment un paysan a-t-il du pouvoir sur sa vie ? Et bien ça dépend de quel pouvoir il veut user puis-je d'abord avancer. Si son but est la domination sur autrui ou l'accumulation de capital (argent, biens fonciers), en se tournant vers des pouvoirs de position, il sera plus apte à atteindre ses buts. Mais ils sont de nature à ne retenir que peu de lauréats, le résultat (le pouvoir désiré) n'est donc pas garanti, il peut au contraire se retourner contre vous, en vous plaçant dans une position de soupirant ou de débiteur. Si son but est d'être maître de son activité et de ses conditions de vie, mieux vaut se tourner vers des types de pouvoir où on ne risque pas d'instables rapports verticaux mais où on doit plus vraisemblablement mobiliser ses ressources intellectuelles, ses connaissances, et son énergie.

J'adopte l'opinion que la domination n'est pas forcément un but recherché, car assez peu éthique du point de vue de la morale sociale, et que dans ce cas, la considération des pouvoirs d'exercice revêt une importance primordiale pour avoir du pouvoir sur sa vie. Il est donc alors préférable de se tourner vers des tendances paysannes plus propices à découvrir ces modes de pouvoir, c'est-à-dire principalement les tendances militantes et marginales. La tendance marginale, par son accent rural, contient même un certain éloignement avec la nécessité de peser, d'avoir de l'influence, elle reste la plus propice à permettre de penser que pour avoir du pouvoir sur sa vie, le mieux est peut-être de ne pas le rechercher à tout prix, de s'extraire de cette obligation de pouvoir.

En se tournant vers des modes non professionnels de paysannerie, ancrés dans le pays et sa ruralité, on peut certainement saisir une diversité plus importante de modes de pouvoir et être davantage conscients des choix que l'on peut faire, et de pouvoir saisir ces choix.

Cette réponse n'est bien sûr qu'une thèse, une opinion après analyse, qui tient aussi à la façon dont j'ai livré les définitions. Or ces découpages, s'ils peuvent être facilement accolés à mon cas d'étude, peuvent n'être pas toujours des plus pertinents dans tout cas de figure.

On peut penser que, certaines fois, les découpages auraient nécessité quelques catégories supplémentaires (le « modèle breton », les communautés tribales) pour devenir plus généraux ou qu'ils ne permettent que très partiellement de se plonger dans des cas concrets d'étude (le Brésil par exemple)¹³², qu'on évolue dans un contexte français et européen où la

¹³¹ Le détail de ces relations étant donné au chapitre II.6, il ne s'agit pas ici de tout répéter.

¹³² Cette recherche de limites est l'un des objets principal du chapitre III.

révolution française et ses suites ont bouleversé des rapports de sujétion (le paysan n'est plus le sujet d'un pays ou d'un seigneur dominant ce pays). Quant au plateau de Millevaches c'est un espace qui a été touché par des retours à la terre depuis mai 68. De la même manière, la considération d'autres activités que celle de « paysan », ouvrier ou enseignant par exemple (ou celle de vivre sous certaines lois ou codes plutôt que sous d'autres), peut faire apparaître différents usages des modes de pouvoir et jouer sur leur distinction comme sur le découpage (doit-on ajouter la catégorie des armes et si oui comment ?).

Si des rapports peuvent être modifiés, il reste qu'avoir une opinion morale sur l'usage de types de pouvoir est toujours possible et que l'on peut juger s'il nous semble éthique ou non de suivre telle façon d'être paysan plutôt que telle autre car ces façons ne sont pas indépendantes d'un rapport à autrui ou à l'environnement (et donc à autrui à travers l'environnement).

Les hypothèses définitionnelles peuvent encore être discutées du simple fait que le choix du sujet comme celui des définitions qu'il interroge reste le choix de l'auteur. Le soutien d'une thèse a les défauts du choix subjectif analytique et délibératif :

« ... la délibération volontaire est toujours truquée. Comment, en effet apprécier des motifs et des mobiles auxquels précisément je confère leur valeur avant toute délibération et par le choix que je fais de moi-même ? L'illusion ici vient de ce qu'on s'efforce de prendre les motifs et les mobiles pour des choses entièrement transcendantes, que je soupèserais comme des poids et qui possèderaient un poids comme une propriété permanente. Cependant que, d'autre part, on veut y voir des contenus de conscience ; ce qui est contradictoire. En fait, motifs et mobiles n'ont que le poids de mon projet, c'est-à-dire la libre production de la fin et de l'acte connu à réaliser, leur confère. Quand je délibère, les jeux sont faits. Et si je dois en venir à délibérer, c'est simplement parce qu'il entre dans mon projet originel de me rendre compte des mobiles par la délibération plutôt que par telle ou telle autre forme de découverte (par la passion, par exemple, ou tout simplement par l'action, qui révèle l'ensemble des motifs et des fins comme mon langage m'apprend ma pensée). Il y a donc un choix de la délibération comme procédé qui m'annoncera ce que je projette, et par suite ce que je suis. »
[Sartre, 1943, p.505].

Si je m'en vais parler du pouvoir, si j'ai fait ce choix, n'est-ce pas parce que j'ai pensé que le pouvoir sur sa vie était à rechercher pour être satisfait de sa vie, pour vivre bien ? J'ai, pourtant, par ailleurs pu soulever que l'utilité du pouvoir n'allait pas de soi.

De l'utilité du pouvoir sur sa vie

On peut revenir sur ce point¹³³ puisqu'il remet en cause un a priori situé dans la problématique. Avoir du pouvoir sur sa vie n'est-il pas désirable que si l'on constate un manque de pouvoir et que ce dernier nous trouble ? Si je me rends compte que les règles de la vie démocratie de mon pays peuvent m'exclure ou se moquer de mon avis, c'est que je veux y remédier, c'est que je veux me voir important, au moins aussi important que les autres, et qu'il m'a semblé que cela était possible en considérant mes points forts, les types de pouvoir d'exercice dont je peux user. Or, après la menée de cette thèse, ce besoin apparaît-il si criant ? Est-ce vraiment d'une forme de pouvoir dont j'ai besoin ? Le pouvoir, quel qu'il soit, existe pourtant aux alentours, dans ma sphère d'existence, et je ne peux m'en départir totalement, je ne peux l'ignorer que volontairement (et ce n'est pas pour cela que ce sera réciproque !), mais pour autant, pourquoi aurais-je besoin de l'utiliser ? On veut poser la question « comment » car, à celle-ci, on peut répondre par des exemples d'actions, par l'observation de cas concrets, mais le pourquoi ? Il ne s'agit pas que de la question éthique que j'ai évoquée (volonté de domination, ou affirmation de liberté) mais la nécessité réelle du pouvoir pour arriver aux buts que je me propose, et qui peuvent être banalement de vivre « bien », d'être content de sa vie, des conditions dans lesquelles elle se déroule, d'être satisfait d'être un paysan par exemple. Nous ne sommes pas obligés d'invoquer le pouvoir pour cela. Et c'est ce à quoi j'ai pensé. Certainement, avoir de pouvoir sur ma propre vie m'intéressait et m'apparaissait comme un moyen pour vivre bien. Mais la réalité du pouvoir disparaît presque avec son usage, quand bien même on en userait, non dans un but de domination mais simplement pour vivre bien, pour vivre comme un habitant inséré dans son territoire social. L'usage ne nous entraîne-t-il pas dans une logique de l'usage qui contient en elle-même une forme d'aliénation ? Si j'use d'un mode de pouvoir (par exemple l'influence ou l'initiative) pour me sentir bien dans ma vie sur mon territoire, puis-je encore faire marche arrière et soudain ne plus en user, suis-je à même de considérer que j'ai le choix de faire abstraction du mode de pouvoir que j'utilise pour me tourner vers une vie où la question du pouvoir, pleinement conscientisée et démasquée dans ses modes les plus discrets, me devient superflue, superficielle, factice ? Pourtant le non-usage du pouvoir ne doit pas m'entraîner, par exemple, à la déconsidération de toute forme d'initiative (sous prétexte que ce puisse être un mode de pouvoir) car dans un concept lambda tout n'est pas forcément pouvoir. L'initiative peut être volonté de nouveauté ou curiosité : on entreprend quelque chose pour la curiosité de voir ce qui se passe. Bien qu'on déploie une énergie pour mener l'initiative et par cela qu'on exerce une puissance, un choix, un pouvoir sur le cours de notre vie, cela n'est pas spécialement l'objectif principal. Ce peut très bien être la découverte permanente, ou la curiosité, qui me fasse vivre mieux. L'action de pouvoir reste, quelque part, flottante, elle existe sans que je la revendique. Elle ne

¹³³ Objet principal du chapitre III.1.

m'est pas forcément utile, elle peut même polluer mon rapport à la curiosité si elle m'oblige à m'impliquer dans un territoire d'initiative qui peut fournir des résistances à ma curiosité par sa simple rencontre. Je deviendrais alors obligé de signaler qu'il ne s'agit pas d'une entreprise de pouvoir. Mais le formulant, je peux douter, à l'image d'un humain qui dit « j'aime » pour ensuite tenir la promesse de la parole par le sentiment. La promesse émise de ne pas vouloir de pouvoir apparaît alors, comme toute promesse, comme soudain transgressable. A quoi bon promettre ce qui ne dépend pas de notre volonté ni de nos actes ? Si le pouvoir est là, s'en départir devient surtout un problème de considération. Dans certains actes que je fais, par certaines de mes intentions, je m'imprègne ou me désolidarise du caractère du pouvoir, je l'admets comme moyen de bien vivre ou non. Rien ne m'indique que l'autre qui me regarde en fera autant, il pourra comprendre que mon intention première est le pouvoir sur mon territoire, que je suis en quelque sorte intéressé par la revendication d'une supériorité de ma personne (mais qui peut aussi être une exigence d'égalité), que je ne veux pas rester sans pouvoir. Il peut comprendre qu'on remet en cause son pouvoir à lui, son territoire comme lui veut le voir, voire ses privilèges lorsque qu'on se place dans des situations d'inégalité (l'accès au foncier par exemple). Si je veux mordre non pas des privilèges mais l'espace vital de l'autre, et son insertion dans un environnement physique et social qu'il apprécie, mes actions de pouvoir ne deviennent plus éthiques au regard de l'autre. On me confronte à un exercice du pouvoir que je ne voulais pas considérer. Je suis alors en défaut avec moi-même, et peut-être avec la façon dont j'imaginai vivre bien. La supériorité ou l'affirmation de ma personne par mon acte, mon initiative par exemple, me conduirait alors vers une impasse dans la relation entre moi et vivre bien. Il faudrait que je ne fusse qu'une seule et même personne avec l'autre pour que chacun de nous trouve un arrangement dans la transformation en cours de l'environnement social dans lequel nous évoluons. Ou bien accepter de vivre bien en devant vivre avec la considération de l'exercice d'un pouvoir, son usage et ses conséquences. Si celles-ci sont patentes dans le cas des formes de domination comme condamnable éthiquement par une revendication d'égalité, les conséquences de malaise sur autrui restent possibles, même non voulues, dans le cas d'usage de pouvoirs d'exercices. La nécessité d'une hypothèse du pouvoir pour vivre bien doit être rapportée et relativisée par des phénomènes de considération, d'intention et de désir d'affirmation personnelle. Je peux voir que le lien entre l'affirmation de mon identité et le pouvoir que j'use pour vivre bien ne reste pas forcément inexistant. Pour dépasser le pouvoir, je pourrais alors très bien dépasser ce besoin ou cette reconnaissance d'identité et c'est peut-être une attention de certains collectifs. Le collectif remet en cause ma responsabilité dans mon identité, sa fabrication, voire peut-être son existence.

Le problème de l'identité

Si j'ai le choix des tendances paysannes dans lesquelles je veux m'inscrire, si j'ai le choix dans les privilèges de ma façon d'être, ne puis-je alors être troublé dans mon identité ? Si je veux du pouvoir sur *ma* vie, faut-il encore qu'elle soit mienne. Il faut que je la projette comme possiblement heureuse et maîtrisée par moi, qu'au travers d'un brouillard existant je puisse me définir dans une situation heureuse satisfaisante. Le fait que l'identité ne se définisse pas par son passé, comme le précise Sartre [1943], mais par sa propre projection, parce que nous ne sommes pas et que nous avons à être (un paysan d'une tendance choisie par exemple) élimine les errements dus à la mémoire du passé, à nos quêtes infructueuses, les renvoie au simple titre d'expériences formatrices mais fait de notre nouvelle identité la liberté de choix en cours. Le présupposé demeure néanmoins puisqu'il y a selon Sartre (p.333) un « être qu'on a à être et qui est la limite de notre être » à la manière d'une droite asymptote et Sartre d'employer l'image de la cruche qu'on doit remplir. Mais pourquoi la cruche existerait-elle ? Quand bien même ces contours seraient muables, pourquoi ce recours à une chose fixe, qui pourrait être notre identité et qu'on a à compléter ? Ce n'est encore qu'un a priori ou une croyance. Certes, elle s'appuie sur le fait qu'il me semble qu'il y a un moi, que ce moi est forçable, que je veux être distingué. Ecrire une thèse n'est-il pas une entreprise de distinction ? C'est celle d'un auteur qui ne croit probablement que trop à l'existence de l'identité. Plutôt que de remplir une cruche, pourquoi mon être ne se diluerait-il pas dans un éther, formant et déformant alors cet éther, pourquoi ne serait-il pas qu'une force de mouvement dans un éther ? Vision matérielle, encore une fois, contre vision énergétique : nouvelle modélisation de l'être dont nous avons besoin pour nous comprendre, nous, en tant qu'individus qui possédons des identités ?

La vie en communauté établit des règles qui valent pour un groupe, où l'individu n'est parfois que le groupe, où le moi n'a plus de projection qu'au sein d'un groupe lié par l'amitié par exemple et qui va aller quelque part en tant que groupe soudé. Une partie de moi passe dans les autres et réciproquement. Mes décisions sont-elles vraiment les miennes, ma volonté de vivre bien n'est-elle vraiment que la mienne ? Y a-t-il une force de l'espèce qui perd mon identité, que je pourrais désirer comme une divinité ou craindre comme une mort néantisante ? Suis-je bien capable de réfléchir ? Ce ne sera bientôt plus la raison qui parlera et vous l'aurait conçu. D'ailleurs vous doutez soudain et de nouveau : a-t-elle réellement parlé ? Derrière quel masque identitaire je me réfugie pour adopter une raison ? Ma conscience peut alors devenir une facticité de mon être : je sais donc je suis ; je pense donc je ne suis plus. Il y a une morale qui court avec moi et qui me rattrape comme cherchant ma force dans le groupe, comme entité non isolable. L'autre s'il veut me constituer en identité ou en cruche ne va-t'il pas établir une énergie de production pour me voir, me conceptualiser en cruche ? Cette énergie déployée pour arriver de moi à lui ou de lui à moi nous conditionne identitairement

ensemble. Je peux en avoir envie ou non. Le pouvoir devient un dilemme d'identité. Je peux chercher à me produire ou à me fantasmer une identité : je ne suis pas absolument certain de son bien fondé ni de son existence. N'ayant pas besoin d'identité, je n'aurais plus besoin du pouvoir : peut-être certaines idéologies au sein des collectifs, certains de leurs fonctionnements (à l'image d'une ruche cohérente) nous parlent des limites de notre identité. Ça y est, nous sommes dans le flou. Mais ce groupe je peux le trouver certaines fois pesant, non ? Je peux sentir le besoin d'autonomie. Je ne suis pas sûr du tout, personnellement, de rechercher une vie en communauté plutôt qu'un certain isolement. Erreur de penser que je peux me trouver, que j'interroge alors mieux mon identité, qu'elle y gagne ? C'est bien possible. Ce ne sont là que des supputations.

Je me réveillerai demain et je serai quelque peu changé. Ou bien je ne me réveillerai plus. Le temps fini de la vie conditionne-t-il quelques contours déterminés pour notre moi. Est-ce à mon identité que je tiens, à ce que j'ai fait, ce que je suis devenu momentanément, ce que j'ai produit ? Les paysages nous dépassent, ils survivent à des hommes que j'ai croisés, je peux penser que cet entourage me dépassera aussi quand je ne pourrai plus le voir, qu'il sera encore là, qu'il n'est pas que dans mon œil. Le pouvoir d'espace-temps que j'ai voulu énoncer recèle, en tant que pouvoir, certainement bien des mystères que je n'ai pu éclaircir, ma façon de le saisir en tant que paysan, alors même que je produis des paysages, que j'en imaginerai d'autres, vient avec le temps fini de ma vie, vient avec le trouble que ce temps-là vient m'apporter : seras-tu bien quelque chose au final, seras-tu encore une identité à projeter, auras-tu encore à te mobiliser ? Si tu n'es plus, quelle futilité que toutes ces questions. Un objectif : avoir du pouvoir, un objectif : être heureux, un objectif : remplir son identité, un objectif : la diluer ? Mais pour combien de temps ? Il faut se croire éternel pour se croire une identité perpétuelle à venir sans en frissonner.

Les amarres sont loin et je lance mon ancre sans fond. Le problème de l'identité ne résoudra pas tout, il ne fera pas forcément apparaître des berges : je dors sur un bras flottant que je ne sens plus et je me réveillerai demain. Je voulais, hier, rester sur la berge et y cultiver mon jardin et je voulais nager. Je ne nage pas et je ne vois pas de berge. Je ne suis pas perdu pourtant, ou bien je ne le pense pas. Ce n'est pas moi qui ai regardé où je suis arrivé ni où je me situe. Vous vous en chargez si bien. Et j'ai produit un pouvoir quand je me suis mis à nager. Et ce n'était peut-être pas parce que j'en avais besoin ou envie, ni vous, ni personne mais peut-être pour rien.

Et nous aimons tant nous voir sortir imprudemment des flots. Car quelle beauté que ces flots lumineux.

Bibliographie

- AGAMBEN G. 2006, *La puissance de la pensée*, Paris, Payot & Rivages, 350p.
- ANDRIOT M. 2007, « Petites exploitations et diversité de l'agriculture », *Pour 2/ 2007 (N° 194)*, pp. 63-66.
- ARISTOTE, (env. -325 ; édition Gallimard : 1971). *Politique tome II 1^{ère} partie. Livres III-IV*, Paris, Gallimard, 334p
- ATKINSON A. 1991, *Principles of political ecology*, London, Belhaven Press, 254p.
- AUCLAIR L., ASPE C., BAUDOT P. (dir.). 2006, *Le retour des paysans ?*, Aix-en-Provence, EPISUD, 360p.
- BENASAYAG M. et SZTULWARK D. 2002 (2nde édition), *Du contre-pouvoir*, Paris, La Découverte, 168p.
- BERGOUNIOUX P. 1995, *Miette*, Paris, Gallimard, 150p.
- BERQUE A. 1995, *Les raisons du paysage*, Paris, Hazan, 190p.
- BERRARD L, CEGARRA M, DJAMA M, LOUAFI S, MARCHENAY P, ROUSSEL B, VERDEAUX F, 2005, « savoirs et savoir-faire naturalistes locaux : l'originalité française », *Vertigo vol. 6 n°1, mai 2005*. Lien: <http://vertigo.revues.org/2887>
- BEYNEL C., 1998, *Forêt et société de la montagne limousine*, Limoges, PULIM, 532p.
- BIGOT E. 2006, Thèse Besançon (dir. F. Faruggia), *Une sociologie de la médiation : la stratégie absolutiste de la modération*, 486 p.
Lien : <http://indexation.univ-fcomte.fr/nuxeo/site/esupversions/aa8d4f3a-319e-4d81-9dfd-4c60cb365d25>
- BONNAFOUS-BOUCHER M. 2005, *Anthropologie et Gestion*, Ed. Economica, 172p.
- BONNAUD A. 1998, Thèse Paris VIII (dir. Y. Prats) *Autonomie locale et développement de quatre plateaux dans le massif central : les monts de Lacune, le Millevaches, l'Aubrac, le Larzac*, 476p.
- BONNAUD A. 2002. « L'innovation en matière de développement local : éléments de relecture des rapports villes/campagnes ? », *Ecorev : Revue critique d'écologie politique*.
Lien : <http://ecorev.org/spip.php?article67>.
- BOSWELL L. 2004, « La petite propriété fait le communisme (Limousin, Dordogne) », *Etudes rurales juill-dec 2004 171-172*, pp 73-82.

- BOUDY P., CAUNET J-M., VIGNAUD J-F. 2009, *Mémòria de l'aiga. Enquête ethnolinguistique sur l'eau en montagne limousine*, Doublevèbé Récup, 50p.
- BOURDET R. 2013. *Richesse de la haie*, Editions Pafaitement inutiles, 36p.
- BOURDIEU P. 1977, « Une classe objet », *Actes de la recherche en science sociales*, <P 4° 3613>. - (1977-11) n°17/18, Paris, Editions de Minuit, pp. 2-5.
- BOURDIEU P. 1977, « Sur le pouvoir symbolique », *Économies, Sociétés, Civilisations*. 32^e année, N. 3, pp. 405-411.
- BRETON A. 1963, *Manifestes du surréalisme*, Gallimard, 190p.
- BRUN G. 2006, *L'agriculture française à la recherche d'un nouveau modèle*, Paris, L'harmattan, 348p.
- BRUNET R., FERRAS, R., THERY H. 1992, *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*, Reclus et La Documentation Française, 470p.
- BRUNIER S. 2012, Thèse Grenoble (dir. Grasset-Abinet A.-M), *Conseillers et conseillères agricoles en France (1945-1983). L'amour du progrès au temps de la « révolution silencieuse »*, 762 p.
- CAMUS A. 1951, *L'homme révolté*, Gallimard, 372p.
- CAROUX D. 2013, *Les agriculteurs et l'innovation à l'heure de la valorisation de la biomasse : le cas de la chaudière lin 2000 : une éclipse dans le paysage coopératif*, Mémoire de Master (dir. Par S. Muller), Faculté des sciences économiques et sociales de Lille, 165p.
- CERAMAC, 2003, *Crises et mutations des agricultures de montagne*, colloque international en hommage au professeur C.Mignon, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 704 p.
- CHAMBERT P. 2012, *Omerta en Combrailles*, Ed. La Galipote, 247 p.
- CHAMPAGNE P. 2002, *L'héritage refusé. La crise de la reproduction sociale de la paysannerie française 1950-2000*, Paris, Seuil, 338p.
- CHARBONNEAU B. 1969 (réed. 2002.), *Le jardin de Babylone*, Paris, Ed. de l'Encyclopédie des nuisances, 264p.
- CHIFFOLEAU Y. et PREVOST B., « les circuits courts, des innovations sociales pour une alimentation durable dans les territoires », *Norvis n°2224 – 2012/3*, Presses universitaires de Rennes, pp.7-20.
- CHUPIN I., MAURICE P. 2013, « Faire corps avec les agriculteurs. La presse professionnelle agricole : un enjeu syndical pour la FDSEA », *Politix n°103 « Représenter les agriculteurs »*, Ed. De Boeck, pp 77-97.

- CLAVAL P. 1978, *Espace et pouvoir*, Paris, PUF, 258p.
- CLAVAL P. 2001, « Ethique et nature, une approche conceptuelle », *Géographie et cultures* n°37, pp 3-22.
- COMITE INVISIBLE, 2007, *L'insurrection qui vient*, Paris, La fabrique, 140p.
- CORBIN A. 1975, *Archaïsme et modernité en Limousin (en 2 tomes : *La rigidité des structures économiques, sociales et mentales ; **La naissance d'une tradition de gauche)*, Paris, Ed Marcel Rivière et Cie, 1168p.
- COUTAUD G., FAVRIE-BANETTE B., MALTHIEU P., MARSALEIX-PLAZANET Y., MARSALEIX A., TORCHIN-BLANCHE M. 2010, *Regards croisés sur Tarnac*, Ed. Les Monédières, 306p.
- DARRE J-P.1996, *L'invention des pratiques dans l'agriculture*, Paris, Karthala, 198p.
- DE GASQUET O. 2006, *Notre agriculture, nouvelle PAC, nouveaux enjeux*, Paris, Vuibert, 294p.
- DELERON S., LULEK M., PINEAU G. 2006, *Télé Millevaches. La télévision...qui se mêle de ceux qui la regardent*, Valence, REPAS, 144p.
- DELPASTRE M. 1974 (ré-ed. 2006). *Saumes pagans*, Meuzac, Editions du chemin de sent Jaume, 176 p.
- DESCARTES R. 1637 (re-éd. 1996). *Discours de la méthode*, Le livre de poche, 230 p.
- DOSSE F, 1995, *L'empire du sens. L'humanisation en sciences sociales*, Paris, La découverte & Syros, 434p.
- DUFUMIER M. 1986, *Les politiques agraires*, Paris, Presses Universitaires de France, 126p.
- DUPONT L. 2008, *Le multiculturalisme. Essai géographique sur la « différence » et la diversité dans les sociétés modernes*, Université Paris Sorbonne – Paris IV, 251 p. (<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00923824>)
- EIZNER N. et JOLLIVET M. 1996, *L'Europe et ses campagnes*, Presses de Sciences Po, 400p.
- ELLUL J. 1988 (réed. 2010), *Le bluff technologique*, Fayard/Pluriel, 748 p.
- ESTEVAM D. 2009, « Mouvement des sans-terre au Brésil : une histoire de lutte séculaire pour la terre », *Mouvements 2009/4 n°60*, La Découverte, pp. 37-44.
- Etudes Rurales n°190, juill-dec 2012, *Les agriculteurs de firme ? Organisation et financiarisation*, ed. de l'Ecole des hautes études en sciences sociales.
- FALLOT J. 1966, *Pouvoir et morale*, thèse à l'université de Paris, 504 p.

- FAURE G, VEERABADREN S, HOCDE H, « L'agriculture familiale mise sous normes. Un défi pour les producteurs d'ananas au Costa Rica ? », *Économie rurale*, 303-304-305 | 2008, pp.184-197.
- FEL A. 2007, « les transformations des paysages « paysans » », *Travail et paysages (actes du 127^{ème} congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Nancy, 2002)*, Ed. du comité des travaux historiques et scientifiques, pp.213-223.
- FLATRES S. et GALLON V. 2008, *La fracture agricole, les lobbies face à l'urgence écologique*, Paris, Delachaux et Niestlé, 270p.
- FLICK U. 2007, *Designing qualitative research*, SAGE, 130p.
- FOUCAULT, 1971, *L'ordre du discours*, Gallimard, 84 p.
- FOUCAULT M. 1994, *Dits et écrits, tome IV*, Paris, Gallimard, 896p.
- FREMONT A. 1976 (2^{ème} éd. : 1999), *La région Espace vécu*, Paris, Flamarrion, 288p.
- GAMBIN J. et MAYANCE P. 2007, « Tous conservateurs ? Analyse écologique du vote de la population agricole lors de l'élection présidentielle de 2007 », pp 193-206.
- GEERTZ C. 1988, *works and live*, Stanford University Press, 158p.
- GEORGE P. et VERGER F. 2000 (7^{ème} édition, 1^{ère} éd. : 1970), *Dictionnaire de la géographie*, Paris, PUF, 502p.
- GRANJOU C. 2003, « L'introduction de la traçabilité dans la filière de la viande bovine. », *Cahiers internationaux de sociologie* 2/2003 (n° 115), pp. 327-342
- GUILLAUMIN E. 1904 (réed. 1977), *La vie d'un simple*, Le livre de poche, 286p.
- HARPAGES D., LATOUCHE S. 2010, *Le temps de la décroissance*, Thierry Magnier éditeur, 160 p.
- HERVIEU B et PURSEIGLE F. 2013, *Sociologie des mondes agricoles*, Paris, Armand Colin, 320p.
- HERVIEU B. et VIARD J. 2001, *L'archipel paysan*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 126p.
- HERVIEU B., MAYER N., MULLER P., PURSEIGLE F., REMY. J. (dir.), 2010, *Les mondes agricoles en politique, 2010*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 450p.
- HILL COLLINS P. 2000, *Black feminist thought : knowledge, consciousness and the Politics of Empowerment (2nd ed.)*, New York, Routledge, 336p.
- JOLAS T et PINTON S, 1997, « Journal d'un paysan de la Creuse », *Terrain n°28*, pp. 153-164.

- KAYSER B. 1989, *Les sciences sociales face au monde rural*, Presses universitaires du Mirail, 146p.
- LACHIVER M. 2006, *Dictionnaire du monde rural*, Paris, Fayard, 1440p.
- LACOSTE Y. 2003, *De la géopolitique aux paysages. Dictionnaire de la géographie*, A. Colin, 413 p.
- LASCOUMES P. 1994, *L'éco-pouvoir*, Paris, La découverte, 318p.
- LAFARGUE P. 1883, *Droit à la paresse*, Henry Oriol Editeur, 54 p.
- LAFERTE G. 2012, *Ethos populaire, réussite entrepreneuriale et limites à l'embourgeoisement*, communication à l'université de Lille 1. Lien : http://clerse.univ-lille1.fr/IMG/pdf/g_laferte.pdf.
- LARRERE G. R. 1974, *Eléments sur l'histoire de la mise en valeur du Plateau de Millevaches*, CRZV du Theix 63110 Beaumont, INRA laboratoire d'économie de l'élevage, 98p.
- LAURENT V. 2007, « Indianité et politique en Amérique latine », *Transcontinentales*, 4 | 2007, document 4, mis en ligne le 19 mai 2011. Lien : <http://transcontinentales.revues.org/609>
- LENAIN M.-A. et RIEUTORT L. 2012, *Très petites entreprises, agri-ruralité et territoires sensibles. Illustration dans le Massif Central*, Corte, France, 14p. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00932973>
- LE ROY E. 1899 (ré-ed 1974), *Jacquou le Croquant*, Librairie Générale Française (Livre de Poche), 408p.
- LEVY J. et LUSSAULT M. 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1034p.
- LEVY-STAUSS C. 1955, *Tristes tropiques*, Plon, 504 p.
- LULEK M. 2009, *Scions...travaillait autrement. Ambiance Bois, l'aventure d'un collectif autogéré*, Valence, REPAS, 174p.
- MALINOWSKI B. 1922 (ed. fr. : 1963), *Les argonautes du Pacifique*, Gallimard, 606 p.
- MALINOWSKI B. 1944 (ed. fr. : 1968), *une théorie scientifique de la culture*, Paris, Ed. François Maspero, 190p.
- MARX K. 1879 (éd de 1963 dans sa version Folio de 2008), *Le capital*, Gallimard, 2270 p.
- MENDRAS H. 1967 (réed. commentée 1984, Actes Sud), *La fin des paysans, innovations et changement dans l'agriculture française*, Paris, SEDEIS, 364p.

- MONTESQUIEU. 1748 (1772 pour la présente éd.) *De l'esprit des lois*, éditions Nourse, 400p.
- NASR T. 2005, Thèse Muséum d'histoire naturelle de Paris (dir. R. Larrère), *Perception et appréciation du paysage forestier. Le cas du plateau de Millevaches*, 342p.
- NAVET E. 2010, « Le temps, d'une culture à l'autre », *Pour la Science n°397, novembre 2010*, pp. 128-134.
- NIETZSCHE. 1885 (réed. De 2006), *Ainsi parlait Zarathoustra*, Flammarion, 477 p.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P. 2008, *la rigueur du qualitatif*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 368p.
- PASCAL B. 1669 (réed : 1954), *Pensées*, dans *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1954, pp 1079-1358.
- PHARO P. 2004, « L'enquête en sociologie morale », *L'année sociologique n°54*, pp. 359-388.
- POPPER K. 1979 (1998 pour la présente éd.), *La connaissance objective*, Paris, Flammarion, 578p.
- POULAIN D. 2004, *Histoire et chronologie de l'agriculture française*, Paris, Ellipses, 426p.
- PRESSICAUD J-F. 1980, mémoire de maîtrise Toulouse le Mirail et Limoges, *Les néoruraux dans le nord de la montagne limousine : un facteur de revitalisation d'un pays dominé ?*, 112p.
- PROUDHON. 1840 (réed. Poche 2009) *Qu'est-ce que la propriété ?*, le livre de poche, 445p.
- PURSEIGLE F. 2004, *Les sillons de l'engagement, jeunes agriculteurs et action collective*, Paris, L'Harmattan, 262p.
- PURSEIGLE F. 2005, « Les malaises du monde paysan », *regards sur l'actualité n°315*, Paris, la documentation française, pp. 41-59.
- RAFFESTIN C. 1980, *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, Librairies Techniques (CITEC), 250p.
- RAHNEMA M. et ROBERT J. 2008, *La puissance des pauvres*, Arles, Actes-Sud, 418p.
- RAMBAUD P. 1995, *Les fondements de l'Europe agraire*, Paris, L'harmattan, 212p.
- RAOUF M. & STREITH M. 2013, *petites paysanneries au Nord et au Sud de la Méditerranée. Questions de méthodes (I)*, Pullind, 285p.

- RECLUS E. 1866 (réed. 2002), *Du sentiment de la nature dans les sociétés modernes : et autres textes*, Charenton, Premières pierres, 210p.
- RECLUS E. 1908 (ré-ed. 2007), *L'homme et la Terre tome III*, Antony, Ed. Tops/H. Trinquier, 686p.
- RICARD D. et RIEUTORT L. 1995, « Filières agro-alimentaires et moyennes-montagnes françaises », *Revue de géographie alpine* n°83-3, pp. 101-104.
- RICHARDSON M. 2005, « A la recherche de savoirs perdus ? Expérience, innovation et savoir incorporés chez les agriculteurs biologiques au Québec », *Vertigo* vol. 6 n°1, mai 2005, <http://vertigo.revues.org/2926>
- ROUSSEAU J-J. 1762 (réed. : 2001), *Du contrat social*, Paris, Flammarion, 180p.
- SARTRE J-P. 1943, *L'être et le néant*, Gallimard, 696p.
- SERREAU C. 2010, *Solutions Locales pour un désordre global*, Actes Sud, 233p.
- SOUMY J-G. 2003, *La tempête*, Paris, Robert Laffont, 284 p.
- SPINOZA 1677 (traduction de Saisset : 1842), *Ethique*, 228p. Consultée via : <http://www.lituraterre.org/Spinoza-Ethique.pdf>
- STAMM A. 1983, *L'échange et l'honneur. Une société rurale en Haute-Corrèze*, Limoges, S.E.L.M, 322p.
- STEINBECK J. 1952 (édition fr. de 1954), *A l'Est d'Eden*, Editions Mondiales (version livre de poche), 694p.
- SUBRA P. 2012, « La géopolitique, une ou plurielle ? Place, enjeux et outils d'une géopolitique locale », *Hérodote* n°146 - 2012/3&4, Paris, La Découverte, pp. 45-70.
- TARDIEU V. 2012, *Vive l'Agro-révolution française*, Paris, Belin-Pour la Science, 464p.
- THOREAU H. 1854 (reed. : 1947), *Walden*, in *The portable Thoreau*, New York, The Viking press, pp 259-572.
- TRAORE A. 2010, *les savoirs paysans : nature et fonctionnalités, contribution au débat sur les savoirs locaux*, Montpellier, France, Cirad-Inra-SupAgro, 10p. Lien : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00525542>.
- TROTIGNON E. 2006, *Campagnes anciennes. Campagnes nouvelles*, Paris, Delachaux et Niestlé, 292p.
- VAZEILLES M. 1931, *Mise en valeur du Plateau de Millevaches*, Ussel, G. Eyboulet et fils, 272p.
- VEITH B. 1984, Thèse Paris X Nanterre (dir. H. Mendras), *Artenay une petite ville en devenir analyse du pouvoir*, 361p.

-WATZLAWICK P., WEACKLAND J., FISCH R. 1975, *Changements. Paradoxes et psychothérapie*, Editions du Seuil (pour la traduction française), 192 p.

-WITORSKI R. 2008, « La professionnalisation », *Savoirs 2/2008 (n° 17)*, pp. 9-36

-YOUNG I. M. 2011, “La démocratie participative à l’épreuve du militantisme”, *Raisons politiques n°42*, Paris, presses de Science Po, pp 131-158.

-ZOLA E. 1887. (ed. de poche 1981), *La terre*, Fasquelle, 501p.

Annexes

| | |
|---|---------------|
| Annexe 1 : Primes supérieures à 2 millions pour l'échéance d'octobre 2013 | ...393 |
| Annexe 2 : Primes des paysans du Plateau | ...397 |
| Annexe 3 : composition des sommets dépassant 800 mètres d'altitude | ...398 |
| Annexe 4 : Entourage institutionnel du paysan | ...399 |
| Annexe 5 : Hommage à François Chatoux | ...400 |
| Annexe 6 : Affiliation à la Mutuelle Sociale Agricole, Surface Minimum d'Installation selon l'activité | ...402 |
| Annexe 7 : Présentation de Limovin par Limovin | ...403 |
| Annexe 8 : Plateforme pour la montagne limousine | ...404 |
| Annexe 9 : Résultats du 1^{er} tour des élections régionales de 2010 | ...408 |
| Annexe 10 : Affiche du débat du 2 avril 2012 à Nedde | ...409 |
| Annexe 11 : article de l'Echo du 12/11/2010 | ...410 |
| Annexe 12 : Le loup et le chien | ...411 |
| Annexe 13 : membres du conseil d'administration de la SAFER Limousin et de la CDOA | ...412 |
| Annexe 14 : programme de la semaine d'échange et de partage de savoirs et de pratiques au Plateau Limousin | ...413 |
| Annexe 15 : pouvoirs saisis par tendances paysannes | ...414 |
| Annexe 16 : Tendances paysannes saisies par types de pouvoirs | ...415 |
| Annexe 17 : des alternatives aux ammonitrates | ...416 |
| Annexe 18 : Interview de Marc Bosle par Creuse-Citron (n°22, novembre 2009) | ...417 |
| Annexe 19 : Texte de présentation de la réunion du comité montagne du 6 décembre 2014 | ...419 |
| Annexe 20 : Définitions des termes paysans dans les dictionnaires de géographie | ...420 |
| Annexe 21 : Commentaire sur l'emploi de la méthodologie | ...422 |

Annexe 1 : Primes supérieures à 2 millions pour l'échéance d'octobre 2013
(Chiffres obtenus via Telepac : www3.telepac.agriculture.gouv.fr/telepac)

| Nom / Raison sociale | Commune | Code postal | Paie- ments directs aux agriculteurs (Feaga) | Autres paie- ments Feaga | Paie- ments Feader (hors prêts bonifiés) | Paie- ments prêts bonifiés (Feader) | Montant total |
|---|----------------|-------------|---|-----------------------------------|--|---|---------------|
| AGRIAL | CAEN | 14000 | 3 606,06 | 4 825 398,85 | 0,00 | 0,00 | 4 829 004,91 |
| AMIV | LAMENTIN | 97232 | 0,00 | 3 464 735,01 | 0,00 | 0,00 | 3 464 735,01 |
| ARIBEV | ST DENIS CEDEX | 97461 | 0,00 | 9 322 723,86 | 0,00 | 0,00 | 9 322 723,86 |
| ARIV | ST DENIS CEDEX | 97461 | 0,00 | 2 679 147,04 | 0,00 | 0,00 | 2 679 147,04 |
| ASS INTERPROF DES FRUITS & LEGUMES FRAIS | PARIS 10 | 75010 | 0,00 | 2 039 090,97 | 0,00 | 0,00 | 2 039 090,97 |
| ASSOCIATION ASA DES PLANTEURS DU GRAND NORD | FORT DE FRANCE | 97200 | 0,00 | 0,00 | 2 095 000,00 | 0,00 | 2 095 000,00 |
| AUTRES AGENCE DES 50 PAS GEOMETRIQUES | FORT DE FRANCE | 97200 | 0,00 | 0,00 | 2 145 085,00 | 0,00 | 2 145 085,00 |
| AZUR DISTILLATION - DISTIL COOPERATIVES VIGNERONS GRAND SUD | MAUBEC | 84660 | 0,00 | 4 011 438,00 | 0,00 | 0,00 | 4 011 438,00 |
| BAGATELLE SARL | GROS MORNE | 97213 | 2 319 117,02 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 2 319 117,02 |
| CAFEIERE SAS | SAINTE ANNE | 97212 | 4 226 432,69 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 4 226 432,69 |
| CENTRE NAT INTERPRO ECONOMIE LAITIERE | PARIS 9 | 75009 | 0,00 | 2 282 145,20 | 0,00 | 0,00 | 2 282 145,20 |
| CGVL | VERTOU | 44120 | 0,00 | 2 224 763,73 | 0,00 | 0,00 | 2 224 763,73 |
| CHAMBRE DEPT D AGRICULTURE | ST DENIS | 97400 | 0,00 | 0,00 | 2 641 335,53 | 0,00 | 2 641 335,53 |

⊕

| | | | | | | | | | | | | | | |
|--|-------------------------|-------|--------------|------|---------------|------|---------------|---------------|------|--|--|--|--|---------------|
| CHAMBRE D AGRICULTURE | | | | | | | | | | | | | | |
| COMITE REGIONAL POUR LA RECONVERSION QUALITATIVE DIFEREE DU VIGNOBLE | LATTES | 34875 | 0,00 | | 14 583 085,33 | 0,00 | | 14 583 085,33 | 0,00 | | | | | 14 583 085,33 |
| COMMUNE DE GRAND SANTI | GRAND SANTI | 97340 | 0,00 | | 0,00 | | 3 031 996,91 | 3 031 996,91 | 0,00 | | | | | 3 031 996,91 |
| CONSEIL GENERAL DE LA GUADELOUPE | BASSE TERRE | 97100 | 0,00 | | 0,00 | | 2 775 988,50 | 2 775 988,50 | 0,00 | | | | | 2 775 988,50 |
| COOP COOPERATIVE FRUITIERE DU LIMOUSIN | ARNAC POMPADOUR | 19230 | 0,00 | | 1 568 242,85 | 0,00 | 722 190,52 | 722 190,52 | 0,00 | | | | | 2 290 433,37 |
| COOP SICA TERRE REUNIONNAISE | ST PIERRE | 97410 | 0,00 | | 2 319 058,38 | 0,00 | 130 316,35 | 130 316,35 | 0,00 | | | | | 2 449 374,73 |
| COOP URCOOPA | ST PAUL CEDEX | 97862 | 0,00 | | 11 249 913,31 | 0,00 | 923 079,42 | 923 079,42 | 0,00 | | | | | 12 172 992,73 |
| COFFEL - ASS. ORG. PRODUCTEURS RECONNUS BRETAGNE FRUITS LEGUMES | ST MARTIN DES CHAMPS | 29600 | 0,00 | | 10 305 010,04 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | | | | | 10 305 010,04 |
| CROIX ROUGE FRANCAISE | PARIS 14 | 75694 | 0,00 | | 2 215 739,90 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | | | | | 2 215 739,90 |
| DISTILLERIE DOUENCE SAS | ST GENES DE LOMBAUD | 33670 | 0,00 | | 2 292 630,16 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | | | | | 2 292 630,16 |
| DOUX | CHATEAULIN | 29150 | 0,00 | | 28 131 971,03 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | | | | | 28 131 971,03 |
| ETS PUB AD DEPARTEMENT DE LA REUNION | ST DENIS | 97400 | 0,00 | | 0,00 | | 30 074 892,11 | 30 074 892,11 | 0,00 | | | | | 30 074 892,11 |
| ETS PUB IC CIRAD | CAPESTERRE BELLE EAU | 97130 | 0,00 | | 0,00 | | 2 810 540,28 | 2 810 540,28 | 0,00 | | | | | 2 810 540,28 |
| ETS PUBLIC VIVEA | PARIS | 75017 | 0,00 | | 0,00 | | 9 636 548,64 | 9 636 548,64 | 0,00 | | | | | 9 636 548,64 |
| FEDERATION FRANCAISE BANQUES ALIMENTAIRE | GENTILLY | 94257 | 0,00 | | 28 776 945,12 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | | | | | 28 776 945,12 |
| GMA | BAIE MAHAULT | 97122 | 0,00 | | 3 920 980,78 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | | | | | 3 920 980,78 |
| GRAP'SUD | CRUVIERS LASCOURS | 30360 | 0,00 | | 3 347 473,76 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | | | | | 3 347 473,76 |
| LES RESTAURANTS DU COEUR | PARIS 9E ARRONDISSEMENT | 75009 | 0,00 | | 19 165 255,03 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | | | | | 19 165 255,03 |
| S.A. BOIS DEBOUT | CAPESTERRE BELLE EAU | 97130 | 4 881 529,73 | 0,00 | 39 299,97 | 0,00 | | 39 299,97 | 0,00 | | | | | 4 920 829,70 |

| | | | | | | | |
|---|--------------------|-------|--------------|---------------|--------------|------|---------------|
| S.A GARDEL SA | MOULE | 97160 | 202 079,72 | 11 726 746,69 | 552 813,99 | 0,00 | 12 481 640,40 |
| S.A. SRMG | GRAND BOURG | 97112 | 0,00 | 2 244 253,31 | 194 440,36 | 0,00 | 2 438 693,67 |
| SARL EDEN | AJOUPA BOUILLON | 97216 | 2 097 176,54 | 0,00 | 273 252,02 | 0,00 | 2 370 428,56 |
| SARL EXPLOITATION AGRICOLE PETIT MORNE | LAMENTIN | 97232 | 4 604 056,62 | 0,00 | 282 303,04 | 0,00 | 4 886 359,66 |
| SARL LA RICHARD | TRINITE | 97220 | 2 142 578,07 | 0,00 | 179 811,65 | 0,00 | 2 322 389,72 |
| SARL TI FONDS | FRANCOIS | 97240 | 2 114 484,76 | 0,00 | 174 409,00 | 0,00 | 2 288 893,76 |
| SARL U C V A | COUTRAS | 33230 | 0,00 | 5 125 493,71 | 283 324,79 | 0,00 | 5 408 818,50 |
| SARL UNION | LAMENTIN | 97232 | 1 992 172,57 | 0,00 | 83 386,09 | 0,00 | 2 075 558,66 |
| SAS SUCRIERE DE LA REUNION | ST SUZANNE | 97441 | 0,00 | 30 914 000,00 | 724 837,52 | 0,00 | 31 638 837,52 |
| SCA LES VERGERS DE BLUE WHALE | MONTAUBAN | 82004 | 0,00 | 2 620 766,78 | 0,00 | 0,00 | 2 620 766,78 |
| SCA OCEANE | CHEVROLIERE | 44118 | 0,00 | 3 434 182,43 | 0,00 | 0,00 | 3 434 182,43 |
| SCA SAVEOL | PLOUGASTEL DAOULAS | 29470 | 0,00 | 5 643 978,30 | 0,00 | 0,00 | 5 643 978,30 |
| SECOURS POPULAIRE FRANCAIS | PARIS 3 | 75003 | 0,00 | 21 027 303,58 | 0,00 | 0,00 | 21 027 303,58 |
| SOC DISTILLERIES VINICOLES BLAYAIS | MARCILLAC | 33860 | 0,00 | 2 504 297,61 | 0,00 | 0,00 | 2 504 297,61 |
| SOCIETE COMPAGNIE D'AMENAGEMENT DES COTEAUX DE GASCOGNE | TARBES | 65000 | 0,00 | 0,00 | 2 234 860,00 | 0,00 | 2 234 860,00 |
| SOCIETE COOP VINICOLE DE BESTHEIM | BENNVHHR | 68630 | 0,00 | 2 987 970,00 | 0,00 | 0,00 | 2 987 970,00 |
| SUCRERIE DE BOIS ROUGE | ST ANDRE | 97440 | 0,00 | 13 249 000,00 | 0,00 | 0,00 | 13 249 000,00 |
| SYND GEN VIGNERONS REUNIS COTE RHONE | AVIGNON CEDEX 1 | 84024 | 0,00 | 5 429 376,55 | 0,00 | 0,00 | 5 429 376,55 |
| TILLY SABCO | GUERLESQUIN | 29650 | 0,00 | 11 793 641,54 | 0,00 | 0,00 | 11 793 641,54 |
| UNION DES DISTILLERIES DE LA MEDITERRANEE | OLONZAC | 34210 | 0,00 | 2 104 507,12 | 0,00 | 0,00 | 2 104 507,12 |
| UNION DES DISTILLERIES DE LA MEDITERRANEE | VALLON PONT D ARC | 07150 | 0,00 | 2 069 288,47 | 0,00 | 0,00 | 2 069 288,47 |
| UNION DES DISTILLERIES DE LA MEDITERRANEE | VAUVERT | 30600 | 0,00 | 3 045 440,87 | 0,00 | 0,00 | 3 045 440,87 |

Commentaire sur le tableau :

Primes supérieures à 500000 euros : 18 pages avec 20 noms par pages = environ 350 bénéficiaires = primes d'au moins 5000 agriculteurs à 50000 euros.

Primes entre 500000 et 1 million : 10 pages donc environ 200 bénéficiaires = primes d'au moins 2000 agriculteurs à 50000 euros.

150 bénéficiaires supérieur à 1 million = 150 millions de primes (minimum) = primes d'au moins 3000 agriculteurs à 50000 euros si tous à 1 million...

Doux : 28 millions = primes d'au moins 560 agriculteurs à 50000 euros.

Annexe 2 : Primes des paysans du Plateau

Montants Total des primes pour les paysans des communes concernées par l'étude et fournies par le site télépac : www3.telepac.agriculture.gouv.fr/telepac

[Paiements du 16 octobre 2012 au 15 octobre 2013](#) (même période que l'annexe 1)

Sommes en euros

On notera que les montants proviennent de sources plus diversifiées et que pour les grosses sommes, un montant important vient des fonds Feader. Les paiements directs aux agriculteurs (Feaga) sont également beaucoup plus importants que pour les entreprises de l'annexe 1. Les mêmes biais ne sont donc pas employés pour payés les uns ou les autres.

NB : Télépac n'offre qu'un tableau incomplet des agriculteurs sur les communes concernées qui est beaucoup plus important que le nombre de primes affichées. Les chiffres sont essentiellement donnés à titre de comparaison avec l'annexe 1.

NB 2 : D'après un bref aperçu sur d'autres communes, pour les exploitations agricoles, les primes dépassant les 100000 euros restent très rares.

| | |
|---------------------|-------------|
| Rempnat | Tarnac |
| 9072,00 | 39 605,07 |
| 54 205,96 | 55 993,52 |
| 49 969,50 | |
| | Peyrelevade |
| Nedde | 33 735,17 |
| 40 551,69 | 40 192,65 |
| 41 664,17 | 11 834,96 |
| 43 863,55 | 15 524,05 |
| 39 373,28 | 60 696,85 |
| 17 687,21 | 124 366,72 |
| 85 030,70 | 69 655,78 |
| 64 694,78 | 86 440,52 |
| 96 119,97 | 100 352,58 |
| 33 868,96 | 28 436,25 |
| | 10 655,34 |
| LaVilledieu | 53 126,83 |
| 43 541,75 | 49 596,93 |
| | 2 132,77 |
| Gentioux-Pigerolles | |
| 258 362,51 | |
| 85 296,57 | |
| 38 565,66 | |
| -80,78 | |
| 74 082,68 | |
| Faux-la-Montagne | |
| 99 763,31 | |
| -3 736,46 | |

Annexe 3 : composition des sommets dépassant 800 mètres d'altitude

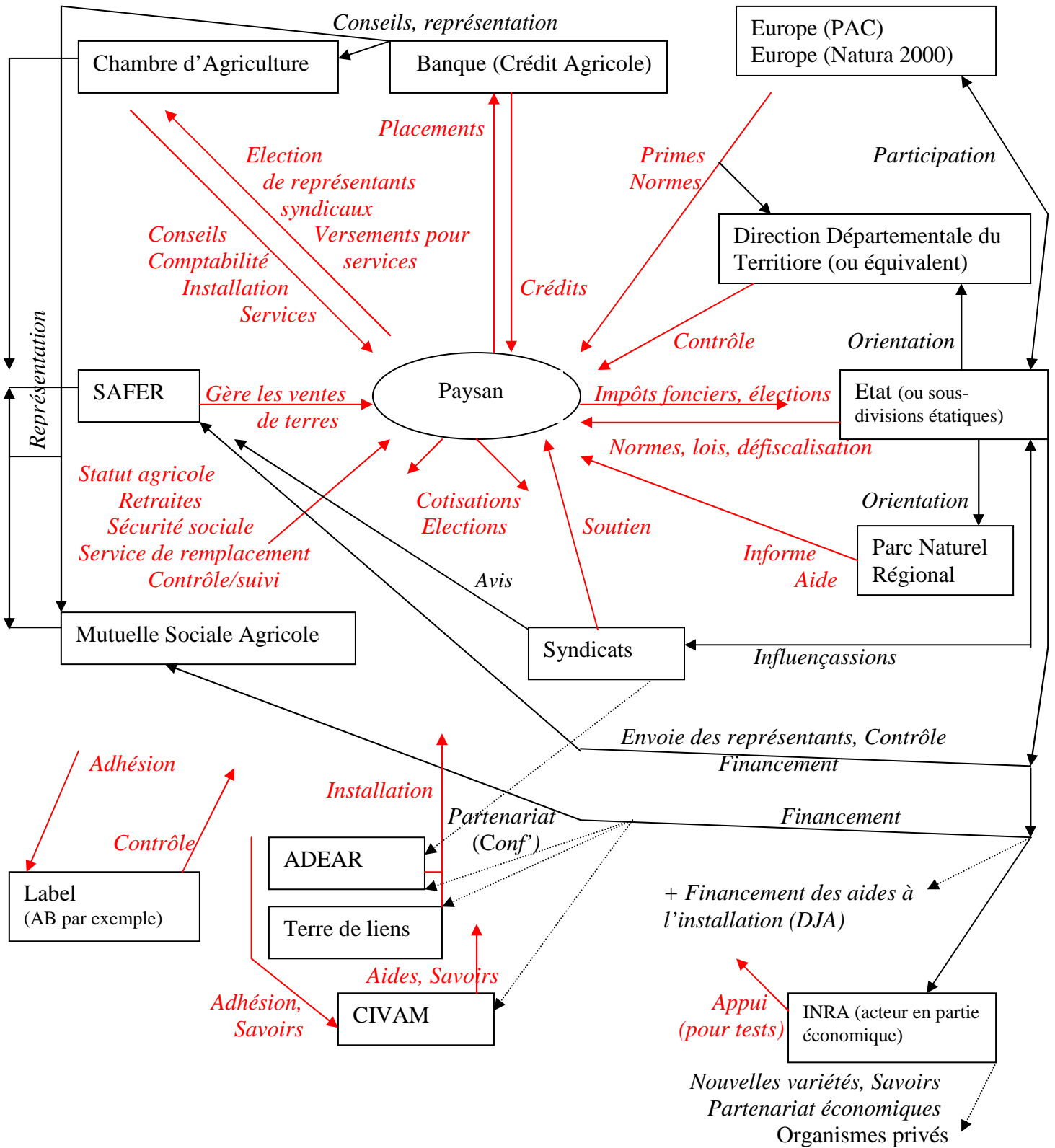
| Cartes | Gentioux (2231E) Royère (2231O) | | Peyrelevade (2232E) Bugeat (2232O) | |
|---|------------------------------------|----|---------------------------------------|----|
| | Nombre /99 | % | Nombre/180 | % |
| Sommets 100% boisés | 40 | 40 | 97 | 53 |
| Sommets >50% boisés | 22 | 22 | 28 | 16 |
| Présence de conifères | 52 | 52 | 121 | 67 |
| Présence de feuillus | 9 | 9 | 82 | 45 |
| Nombre de lignes de niveau boisées en moyenne | 4,47 | | 3,81 | |
| Sommets 0% boisés | 24 | 24 | 31 | 17 |
| Sommets <50% boisés | 13 | 13 | 24 | 13 |
| Nombre de lignes de niveau non-boisées en moyenne | 2,61 | | 2,33 | |

Ecart des lignes de niveau : 10 mètres. Les moyennes multipliées par 10 donnent une idée de la longueur de bois ou de landes sur la pente mais les buttes pouvant être de hauteur variable, elles valent surtout par leur comparaison.

NB : Le comptage a été effectué sur les sommets dépassant 800 mètres. Pour des sommets mitoyens, sur la même butte, le plus élevé a souvent été seul retenu.

NB 2 : Toutes mes cartes affichent une révision en 2000 (mais on peut se demander si certaines tracés ne datent pas encore de l'année d'édition : 1964). De par le taux de broussailles et arbres dans certains chemins, la non-mention de certaines parcelles forestières, on peut certifier que la révision de 2000 est très incomplète. Ce qui est à prendre en compte pour relativiser les résultats du comptage.

Annexe 4 : Entourage institutionnel du paysan



N.B. : En rouge les relations incluant les paysans

ADEAR : Associations pour le développement de l'emploi agricole et rural

Annexe 5 : Hommage à François Chatoux

Texte lu par Catherine Moulin, lors des obsèques le 1^{er} juin 2013,

Paru dans le bulletin municipal de Faux-la-Montagne (irrégulomadaire n°22, printemps-été 2013)

François, tu étais dans ta 64^{ème} année quand la maladie t'a emporté.

Tu n'es plus physiquement avec nous.

Lundi prochain, comme chaque lundi, mon premier réflexe sera de te chercher derrière l'étal de la boucherie, place de la fontaine. Et tu seras absent, et je sentirai un vide. Nous sentirons tous un vide.

François, tu as marqué de ton empreinte cette commune.

En 1977, à 28 ans c'est ton premier mandat comme maire de Faux-la-Montagne.

A l'époque, après tes années d'études comme ingénieur agronome puis comme salarié dans une coopérative agricole limousine, tu franchis le pas et te lances dans l'aventure, avec Dany ta femme.

Ta formation initiale pouvait te mener vers une carrière plus tranquille, moins risquée, moins éprouvante. Mais la facilité ne t'intéresse pas. Tu deviens paysan.

Tu affirmes et revendiques ce territoire, tu appartiens à cette terre, tu la laboures, la retournes... Vaches, moutons, cochons...

Le jeune étudiant qui a fait 68, qui a lu et relu Mao, qui revenait dans sa famille le temps des vacances, prend racine et se lance.

Ton combat, c'est ça : se tenir droit, debout, regarder la réalité mais refuser la fatalité : il faut construire, se battre.

Pour toi ce territoire n'est pas mort, il a de la ressource, des potentiels, de l'avenir.

Ton engagement communal, ce sont tes convictions, ton énergie, ta force qui le portent.

Si pendant plus de trente ans la commune a réussi à traverser la tourmente, à conserver sa population, ses services, c'est grâce à toi.

Bien sûr tu n'étais pas tout seul. Tu savais t'entourer, faire confiance.

Mieux que cela, tu as été une « interface », ici à Faux, tu as permis que des personnes d'horizons différents se rencontrent, s'apprécient et travaillent ensemble.

Tu as été un pionnier de l'accueil. Tu disais souvent mi sérieux, mi rigolant : « pour que le pays s'en sorte, il faut savoir dire oui à tous les projets qui se présentent. Et même si 50% se cassent la gueule, il en reste encore 50% ».

L'apparence des gens ne t'arrête pas, tu te moques des étiquettes ou des conventions, tu recherches dans ceux que tu rencontres ce qu'il y a de mieux, de pertinent, d'essentiel. Et tu vas passer ta vie à coconstruire, être à l'écoute des uns et des autres... soutenir des projets, des initiatives et surtout être un visionnaire. Un bon maire, c'est certes un bon gestionnaire. Mais un excellent maire, c'est celui qui sait avoir une longueur d'avance. Celui qui devine les tendances, qui sent le sens de l'histoire, qui anticipe. Celui qui, dans une rencontre, devine un potentiel, une richesse pour la collectivité.

Cette posture comporte des risques, ceux de ne pas toujours être compris ou parfois de se tromper. Mais François est à la fois tenace, têtu, solide et à la fois capable de s'adapter, de corriger, de se remettre en cause...

Ta stature, ta force physique en impose. Le pantalon dans les bottines au cuir râpé, souvent pleines de terre, de la paille dans les cheveux, un pull qui a vécu. Tu pourrais passer pour un ours... Apparence ! car l'homme est intelligent, cultivé, très fin dans ses analyses et ses propos.

Et aussi très sensible : la détresse le touche. Mais la colère le gagne quand il se heurte aux tracasseries administratives, à la bêtise, à l'ignorance et aux calculs mesquins. Son franc parlé lui vaut aussi des inimitiés mais aussi de solides amitiés. L'homme n'est pas enjôleur,

démagogue ou opportuniste. Il entraîne avec lui une dynamique, une adhésion, par la force de son action et de ses convictions. C'est une locomotive.

Je ne ferai pas une liste à la Prévert de tout ce que François a pu porter et apporter à notre commune. Ce serait trop long. L'héritage qu'il nous laisse, directement ou indirectement, est certes très palpable, visible : une auberge, une mairie, une crèche, une caserne, une épicerie, des entreprises, des logements, une maison médicale... mais le plus important, c'est cette force d'espérance en l'avenir et en l'homme. Cette fierté d'être debout et d'agir pour que demain soit différent, plus fort, plus solidaire, plus juste, ce refus de baisser les bras et ce combat pour les autres.

C'est aussi cette foi dans la jeunesse, l'éducation, l'école mais aussi le respect pour les aînés, cette attention pour les plus fragiles qu'il nous laisse. Cet engouement pour la culture, ce soutien au monde associatif.

François, nous sommes en deuil. Nous te pleurons et nous avons de la peine pour Dany, Jouanny, Florent, Sylvie, Laure, tes petits enfants, tes frères, pour toute ta famille. Tu es parti trop vite.

Mais tu nous a passé le relais. Ce n'est plus ta présence physique qui nous accompagnera mais ton souvenir. C'est nous qui continuons la route et d'autres encore après nous.

Merci François de nous avoir donné la chance de croiser ton chemin.

Annexe 6 : Affiliation à la Mutuelle Sociale Agricole, Surface Minimum d'Installation selon l'activité

Quelques Surfaces Minimum d'installation en Limousin

| Production | CORREZE | | | | CREUSE | HAUTE-VIENNE |
|--------------------------------|-------------------|---------------|---------------|--------------------------|---------|--------------|
| | Bas Pays de Brive | Haute-Corrèze | Haut-Limousin | Plateau Sud-est Limousin | | |
| Polyculture-élevage | 16 ha | 34 ha | 18 ha | 24 ha | 25 ha* | 25 ha |
| Maraîchage plein champ | 1,6 ha | | | | 1,8 ha | 1,5 ha |
| Maraîchage sous abri froid | 0,5 ha | | | | 0,70 ha | 0,3 ha |
| Maraîchage sous serre chauffée | 0,4 ha | | | | 0,30 ha | 0,2 ha |
| Plantes médicinales | 3 ha | | | | 3 ha | 2,5 ha |
| Petits fruits | 2 ha | | | | 3 ha | 3 ha |
| Vergers | 6,5 ha | | | | 4,4 ha | 5 ha |

*sauf pour la région naturelle du Plateau de Millevaches (30 ha)

Source : Réseau Agriculture Durable en Limousin

Annexe 7 : Présentation de Limovin par Limovin (Courriel de janvier 2014)

Bonjour, je vous écris suite à notre échange téléphonique, je mène une thèse à l'université de Clermont-Ferrand II, au CERAMAC (labo de géographie) sur le thème du « pouvoir dans le milieu paysans sur le plateau de Millevaches » (dirigée par L. Rieutort) et plusieurs éleveurs de brebis m'ont parlé de la coopérative, aussi j'aimerais en savoir un peu plus. Je vous adresse donc ici quelques questions :

1 -D'abord, merci de me dire quel est le statut de la personne qui répond au sein de Limovin

François VANNIER, éleveur ovin, président du conseil d'administration de la coopérative LIMOVIN.

-Comment fonctionne votre coopérative, comment est-elle organisée. Certains paysans m'ont dit qu'elle était l'une des rares à être propriété des paysans : comment cela se présente concrètement?

LIMOVIN est une coopérative d'abattage et de commercialisation d'ovins en carcasses, en direct à des clients bouchers ou GMS.

Créée en 1972 par des éleveurs confrontés à la concurrence et souhaitant se regrouper pour vendre en direct- des précurseurs- leur production en haussant la qualité, la traçabilité, l'origine Limousin. Tout cela à pris du temps et l'objectif s'est réalisé.

Nous sommes un des rares regroupements d'éleveurs en coopérative qui réalise en commun, la production, l'abattage, la commercialisation au sein d'une même entreprise possédée à 100% par ses éleveurs adhérents.

Vous trouverez facilement le principe et le fonctionnement d'une coopérative agricole.

2 -Quelle est la nature de vos relations (s'il y en a) avec les paysans? Avec les organismes institutionnels agricoles (Chambre d'agriculture, Safer, MSA, Syndicats, Banque) ?

Nos adhérents : ils commandent la stratégie de la coopérative, conformément aux statuts. Cela demande un engagement en présence, en attention de leur part. Ils élisent le CA qui élit un président.

Environnement institutionnel : ras, plutôt bonnes...

Limovin reste concentré sur son objectif de la défense économique de ses adhérents et ne s'investit dans d'autres structures que si cela est nécessaire.

Ses adhérents peuvent par contre y être présents comme ils le souhaitent à titre individuel.

3 -Pensez-vous personnellement avoir du pouvoir sur votre activité ou sur le cours de votre vie? Vaste question !

A l'échelle de l'agro alimentaire nous sommes des liliputiens mais cela ne nous empêche pas et ne nous décourage pas de travailler.

-Pensez-vous que Limovin participe à donner du pouvoir aux paysans? Comment?

En défendant exclusivement le pouvoir et l'indépendance- autant que faire se peut- économique des adhérents.



Propositions pour une plateforme commune de la Montagne limousine

par des habitants et des élus des communes de Bugeat, Eymoutiers, Faux-la-Montagne, Felletin, Gentioux, La Nouaille, La Villedieu, Nedde, Peyrelevade, Pigerolles, Rempnat, Royère-de-Vassivière, Saint-Martin Château, Saint-Setiers et Tarnac, que l'approche des élections municipales 2014 a incité à cette prise de parole commune.

Par-delà leurs différences et tout ce qui vise à les séparer, les communes rurales de la Montagne limousine partagent une condition commune. D'une part, elles forment un territoire singulier, de l'autre elles appartiennent pour la plupart aux quelque 15 000 communes rurales de moins de 1000 habitants qui, de réforme territoriale en loi Duflot, se voient progressivement arracher leurs dernières prérogatives au profit d'entités plus vastes et plus anonymes. **Nous vivons un rare divorce entre le territoire vécu et l'édifice institutionnel.**

Pour exemples:

- La communauté de communes du Plateau de Gentioux, seule à être interdépartementale en Limousin, vient de se diluer dans deux vastes entités intercommunales strictement départementales : ici c'est le territoire administratif qui triomphe du territoire vécu.
- La taille des nouvelles communautés de communes (comme celle du "Grand Sud Creuse") permettra-t-elle de répondre avec inventivité aux besoins exprimés localement comme avait su le faire une intercommunalité plus modeste mais avec une forte volonté politique (celle du Plateau de Gentioux) ?
- Le PNR qui, 10 ans après sa création, cherche encore sa voie, entre compromis et manque d'ambition, n'a pas encore trouvé le bon tempo pour être l'outil institutionnel reconnu et adopté par les habitants.

Des habitants de toute la Montagne se sont donc réunis ces derniers mois, faisant le pari que le démantèlement en cours de la commune administrative ne signait en rien la mort de la commune comme échelle par excellence de la participation politique et de l'auto-organisation entre les gens ; comme échelle où se construit une expérience partagée. Au-delà de la commune, des solidarités intercommunales évidentes doivent aussi pouvoir exister sous d'autres formes que les intercommunalités que nous connaissons. Dans le cours de leurs discussions, ils ont pensé qu'il est possible d'aborder autrement un certain nombre de questions qui se posent depuis longtemps sur le territoire, et que cela ouvrirait sur des propositions qui méritent d'être livrées au débat collectif. Il leur a semblé que des élections municipales n'étaient pas le pire moment pour le faire, même si leurs propositions n'ont pas vocation à s'oublier aussitôt les urnes remisés.



1. L'ouverture comme tradition

Aussi loin que l'on remonte, la Montagne limousine est terre de migration. La terre, ici, est trop pauvre pour que l'on puisse se permettre d'être autarcique. D'époque en époque, les migrants ont rapporté, avec le revenu de leur travail, les idées de leur temps – blanquisme et républicanisme, syndicalisme rouge et anti-militarisme, résistance et



coopératives, internationalisme et régionalisme, etc. **Ce qui s'est enraciné ici, c'est une tradition d'ouverture, mais d'une ouverture politiquement non neutre.** C'est parce qu'ils sont aussi ancrés dans cette tradition que de plus en plus de gens décident de venir s'installer ici. C'est en faisant vivre cette tradition que l'on fera vivre le territoire – jeunes et vieux, natifs et nouveaux venus

- car c'est elle qui fait son âme, qui fait le liant entre toutes ses composantes.

Dans ce cadre, il est essentiel que se tissent des relations d'échange et de coopération avec des territoires qui, à travers le monde, sont confrontés aux mêmes logiques et s'organisent pour les combattre.

Propositions :

- Organiser chaque année une fête du Plateau regroupant tous les habitants (jeunes et vieux, nouveaux et anciens...) qui fera vivre le lien entre eux et constituera une porte d'entrée permettant d'accueillir de nouveaux habitants
- Aller à la rencontre de "territoires amis" ailleurs dans le monde et s'enrichir de leur expérience

2. Se défaire de notre statut colonial

Dans une brochure de 1896, un forestier préconisait de réserver au Plateau, le même destin qu'à l'Afrique de cette époque. L'idée a été mise en application. Effectivement, la Montagne limousine présente tous les aspects extérieurs d'une colonie : on la déleste à vil prix de ses matières premières - bois, hydroélectricité, broutards, comme hier encore l'uranium - puis elle rachète à prix d'or le produit fini, laissant la métropole en assurer la transformation et en empocher les bénéfices. Quant à son destin, il se décide lui aussi en métropole, à Paris comme à Limoges, où l'on médite d'en faire un espace récréatif pour "citadins en mal de nature et de tranquillité" (DATAR). On le voit : il en est des stratégies territoriales comme de la politique. Ne pas s'en occuper n'empêche pas qu'elle s'occupe de vous. Être "contre le politique" n'empêche pas que l'on soit fait, refait et parfois défait par lui. Toute la question est de savoir si les stratégies territoriales doivent être élaborées à Paris, à Limoges ou par les habitants eux-mêmes. La réponse pour nous est claire : face aux "scénarios" ou aux stratégies territoriales qu'on nous concocte, **c'est ici, et nous-mêmes qui devons définir la stratégie territoriale du plateau de Millevaches.** Ce texte en constitue une première ébauche.

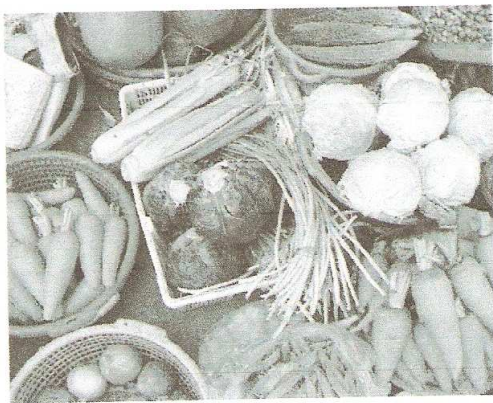
Propositions :

- Susciter dans chaque commune la création d'associations forestières proches du terrain. Établir des bilans forestiers. Acquérir des parcelles gérées communalement ou sous statut collectif. Dialoguer avec les propriétaires sur de nouvelles pratiques sylvicoles. Destiner prioritairement le bois aux usages locaux.
- S'accorder un pouvoir de contrôle sur le devenir du foncier et du bâti en se dotant d'outils spécifiques (droit de préemption...)
- Tendre à l'autonomie énergétique : hydroélectricité, méthane, éoliennes gérés localement
- S'inviter dans toutes les instances supra-territoriales où l'on discute de la Montagne limousine

3. Une certaine idée de la richesse

Il y a bien une richesse dans ce territoire, une richesse de la vie, une richesse qui échappe à tout ce que l'économie prétend pouvoir mesurer. Depuis un siècle que l'on s'obstine à "développer" le Plateau et que pourtant il se vide, il faut bien admettre que ce n'est pas sur ce terrain qu'il nous faut lutter, que ce terrain nous est même intrinsèquement défavorable. Notre force est ailleurs. **On ne repeuple pas un territoire à partir de la logique qui en a fait un désert.**

La richesse de ce territoire réside moins dans des entités, entreprises, lieux, associations, événements collectifs que dans ce qui se tisse entre tout cela, au travers de tout cela. C'est le soin que nous apportons à toute cette vie, parce que nous veillons à ce qu'elle y prospère, qui fait et fera la véritable "attractivité" de la Montagne limousine.



4. Repeupler le territoire

Ce qui faisait la ville – l'effervescence de la rue, le caractère singulier de chaque quartier, les cafés où fleurissent les idées et le peuple qui s'y sent chez lui – est en voie de liquidation définitive, au même titre que ce qui faisait la campagne – la vie des bourgs, les travaux collectifs dans les champs, les foires, la langue, le rapport intime à la nature et l'éventail quasi-illimité des savoir-faire. Le processus de cette double extinction a reçu le nom de "métropolisation".

Au centre de ce processus, il y a les cœurs métropolitains où se concentrent toute la gouvernance, tout l'argent, et où règne l'hégémonie d'un modèle de vie : celui du cadre branché. Si l'on admet que le Plateau est à repeupler, il y a de grandes chances que ce soit parmi les réfractaires de la métropole à ce modèle que nous trouverons les voisins qui nous manquent. Ce qui les poussera à nous rejoindre, c'est de pouvoir goûter ici à une autre texture de la vie.

Propositions :

- Mettre en place une plateforme de distribution des produits locaux
- Soutenir des formes d'agriculture indépendantes des lobbies agro-industriels
- Soutenir toutes les formes de mutualisations entre communes (matériels, équipements, caisses de solidarités, motions communes sur des sujets d'intérêt intercommunal...)
- Établir des bilans environnementaux de l'état des pollutions sur le plateau (en particulier en ce qui concerne la qualité des eaux). Établir sur le territoire et par la population locale, un suivi de la biodiversité et de l'impact de nos activités sur celle-ci.
- Privilégier un "tourisme participatif" propice aux rencontres et aux échanges qui ne nécessite pas d'équipements touristiques destinés à ne fonctionner que pour une prestation saisonnière. Bref, en finir avec le gâchis de Vassivière !

Propositions :

- Organiser l'accueil des personnes qui veulent venir vivre sur la Montagne
- Voir dans les visiteurs qui viennent ici de futurs habitants potentiels et non des touristes qu'il s'agirait de "valoriser" économiquement
- Favoriser la création de maisons de santé, cantines, centres sociaux, etc., bref des lieux de rencontres et de convivialité comme il en existe déjà beaucoup, mais de façon mieux répartie sur le territoire et mieux appropriés par tous.

5. Bâtir un “en-dehors“ de la métropole

Une des expressions politiques les plus singulières de ce territoire, dans le siècle passé, s'est nommé “communisme rural”. Ce n'était pas un communisme de caserne, un communisme d'État ; c'était un communisme qui plaçait au cœur de tout la question pratique de l'usage, de l'entraide, du partage. Les communaux, les sectionaux, l'arban avaient présidé à sa naissance comme à sa vitalité. Il se meurt à présent. C'est entre autre en repartant de là que nous pourrions déployer un dehors à la forme de vie métropolitaine. Il se pourrait bien que ce soit dans cette tradition limousine que nous trouvions la forme et la qualité de vie que tant de gens recherchent.

Propositions

- Mettre en œuvre des systèmes de transports mutualisés (covoiturages, parc de véhicules communaux ou intercommunaux pour certains usages, systématisation de l'auto-stop...)
- Faire de la recherche d'une autonomie la plus globale possible la marque du territoire non dans l'optique qu'il doive tout faire, mais réduise au maximum sa dépendance à des décisions prises ailleurs

6. Si nous relevons le défi “d'inventer ici une autre vie“, c'est que nous devons aussi inventer ici une autre façon de s'organiser

Il faut tirer les conclusions évidentes de tout ce qui précède. La tradition d'ouverture et d'accueil du Plateau qui attire aujourd'hui des habitants désireux de maîtriser leur destin, la revendication des anciens habitants de retrouver du pouvoir sur un pays dont le modèle de développement les a souvent conduits à partir ailleurs pour travailler, le refus du modèle colonial, le lien retissé avec des pratiques de solidarité, mais aussi l'invention de multiples occasions de faire ou créer ensemble (voyez toutes ces initiatives que chercheurs et journalistes découvrent ébahis sur le Plateau), tout cela traduit un processus de réappropriation des enjeux de territoires par ses habitants. **C'est ce processus qu'il faut développer, pousser le plus loin possible, partout où c'est possible avant de l'étendre partout où cela devrait l'être.**

Propositions :

- Permettre une appropriation par tous de la décision publique par des outils aussi multiples que des comités de village, assemblées de village, commissions extra-municipales, délégations à des comités d'habitants
- Anticiper et accompagner ces instances d'un travail d'éducation populaire et d'apprentissage des uns par les autres, sans de priver de rechercher des ressources complémentaires au-delà du territoire, pour inscrire ces pratiques dans les habitudes locales
- Organiser tous les deux ans des Etats généraux du plateau

Février 2014 - IPNS

La porta es dreibida, chabatx d'entrar...

Annexe 9 : Résultats du 1^{er} tour des élections régionales de 2010

| Communes | 1 ^{er} | 2 nd | 3 ^{ème} |
|-------------------|-----------------|-----------------|------------------|
| Faux (23) | Verts : 39% | PS : 31% | FG : 16% |
| Gentioux (23) | PS : 35% | Verts : 20% | FG : 18% |
| Royère (23) | PS : 39% | UMP : 26% | Verts : 12% |
| La Villedieu (23) | Verts : 31% | FG : 31% | PS : 22% |
| Peyrelevade (19) | PS : 34% | FG : 30% | UMP : 18% |
| Tarnac (19) | FG : 40% | UMP : 31% | PS : 14% |
| Rempnat (87) | FG : 38% | PS : 25% | UMP : 24% |
| Nedde (87) | FG : 39% | PS : 34% | UMP : 12% |
| FRANCE | PS : 29% | UMP : 26% | Verts : 12% |

Sigles : Gauche : PS (Parti Socialiste), Verts (Europe-Ecologie-les-Verts), FG (Front de Gauche) ;

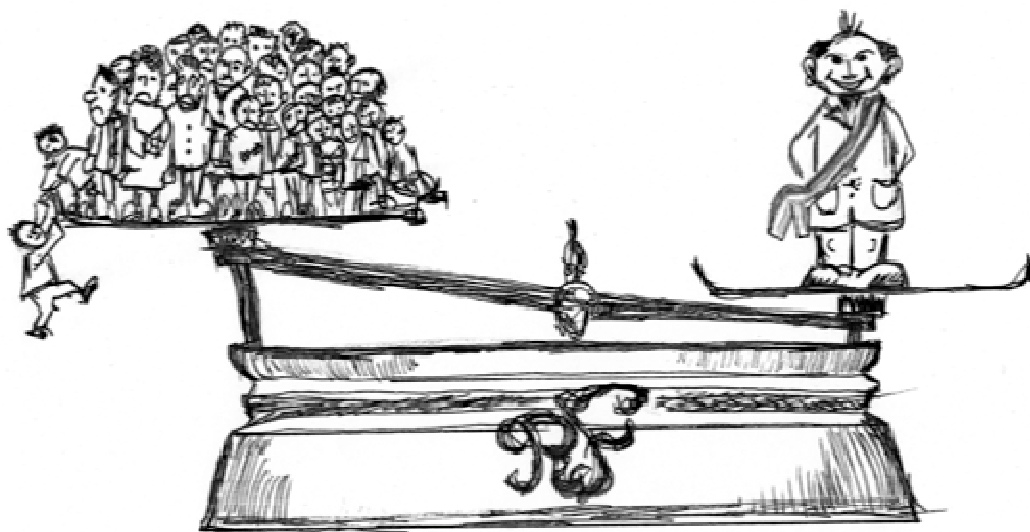
Droite : UMP (Union pour un Mouvement Populaire)

Lundi 2 avril à Nedde

salle des fêtes à 20h30

soirée débat

Démocratie et pouvoir l'équilibre est-il possible?



**Enjeux et acteurs au sein des communes et des
intercommunalités**

L'association EDDEN

organise cette rencontre à laquelle participeront

Gérard Monédiaire, juriste et bon connaisseur de la politique limousine, **Alain Carof**,
Jean-François Pressicaud et **Michel Lulek**,

auteurs du dossier sur la politique en Limousin dans le n°37 d'IPNS,

ainsi que toutes les personnes qui se sentent concernées par la question de la démocratie
dans nos territoires

I.P.N.S.

Gentioux (23) • COMMÉMORATION

Contre les guerres, pour la réhabilitation des fusillés pour l'exemple de la Grande guerre

Ils étaient plusieurs centaines à se rassembler hier à Gentioux pour militer pour la Paix.

Venus de Bordeaux, de Niort, du Limousin et des départements limitrophes, plusieurs centaines de personnes ont assisté à la commémoration pacifiste de Gentioux, malgré le froid et la pluie battante. Ils venaient « dénoncer les guerres, combattre pour la paix des peuples et exiger la réhabilitation de tous les Fusillés pour l'exemple de la première guerre mondiale ». Cette cérémonie se passe en deux temps. Elle débute par les discours officiels pour ensuite donner la parole aux divers militants. Hier se sont succédé l'ARAC, la LDH, le Mouvement pour la Paix, la Fédération anarchiste ou encore la Libre Pensée. « Nous nous rassemblons ici depuis 23 ans. C'est devenu un rendez-vous incontournable pour tous ceux qui s'opposent à la guerre » indique le président du comité laïc des Amis du monuments aux Morts de Gentioux, monument pacifiste. Il revient à



Gentioux rassemble toujours autant de pacifistes (Photo F.A.)

la Libre Pensée de clore la cérémonie. Depuis de nombreuses années, la Libre Pensée combat et agit pour la réhabilitation des Fusillés pour l'exemple de la Première Guerre mondiale. Il y a eu 2500 condamnations de soldats pris au hasard et 650 d'entre eux furent fusillés et on ne compte pas les exécutions sommaires qui n'ont jamais été recensées. Le représentant national de la Libre Pensée a rappelé que le com-

bat contre la guerre est plus que jamais d'actualité : « il y a 365 conflits de recensés dans le monde, dont l'immense majorité ne sont plus des guerres entre États, mais des guerres civiles. », indique la Libre Pensée. « Il y a, aujourd'hui, plus de 300.000 enfants soldats à travers le monde. Le nombre de réfugiés ne cesse d'augmenter dans des proportions alarmantes. En 1960, il y en avait 1,4 million. En 1993 : 19 millions. Et au-

jourd'hui, en 2010, il y en a 43 millions, selon les sources officielles de l'ONU ».

Le discours rappelle que les dépenses militaires se montent aujourd'hui à 1 464 milliards de dollars. « C'est une augmentation de 45% par rapport à 1998. Loin de se pacifier, ce monde est mis à feu et à sang toujours davantage pour le plus grand profit des capitalistes et des marchands d'armes ».

L'action des libres penseurs a contraint le Président de la République à reconnaître, à plusieurs reprises, que les Fusillés pour l'exemple n'étaient pas coupables, bien qu'il se refuse toujours à prononcer leur réhabilitation. Les 4 députés de la Haute-Vienne ont été sollicités en octobre dernier par la Libre Pensée pour qu'ils déposent un projet de loi visant à la réhabilitation collective de tous les fusillés pour l'exemple. Alain Rodet et Monique Boulestin s'y sont engagés ■

FATIMA AZZOUG

Annexe 12 : Le loup et le chien

Le loup et le chien

Un Loup n'avait que les os et la peau,
Tant les chiens faisaient bonne garde.

Ce Loup rencontre un Dogue aussi puissant que beau,
Gras, poli, qui s'était fourvoyé par mégarde.
L'attaquer, le mettre en quartiers,
Sire Loup l'eût fait volontiers ;
Mais il fallait livrer bataille,
Et le Mâtin était de taille
A se défendre hardiment.

Le Loup donc l'aborde humblement,
Entre en propos, et lui fait compliment
Sur son embonpoint, qu'il admire.

"Il ne tiendra qu'à vous beau sire,
D'être aussi gras que moi, lui repartit le Chien.
Quittez les bois, vous ferez bien :
Vos pareils y sont misérables,
Cancres, haïres, et pauvres diables,
Dont la condition est de mourir de faim.
Car quoi ? rien d'assuré : point de franche lippée :
Tout à la pointe de l'épée.
Suivez-moi : vous aurez un bien meilleur destin. "

Le Loup reprit : "Que me faudra-t-il faire ?
- Presque rien, dit le Chien, donner la chasse aux gens
Portants bâtons, et mendians ;
Flatter ceux du logis, à son Maître complaire :
Moyennant quoi votre salaire
Sera force reliefs de toutes les façons :
Os de poulets, os de pigeons,
Sans parler de mainte caresse. "

Le Loup déjà se forge une félicité
Qui le fait pleurer de tendresse.
Chemin faisant, il vit le col du Chien pelé.
"Qu'est-ce là ? lui dit-il. - Rien. - Quoi ? rien ? - Peu de chose.
- Mais encor ? - Le collier dont je suis attaché
De ce que vous voyez est peut-être la cause.
- Attaché ? dit le Loup : vous ne courez donc pas
Où vous voulez ? - Pas toujours ; mais qu'importe ?
- Il importe si bien, que de tous vos repas
Je ne veux en aucune sorte,
Et ne voudrais pas même à ce prix un trésor. "

Cela dit, maître Loup s'enfuit, et court encor.

Jean de la Fontaine

Annexe 13 : membres du conseil d'administration de la SAFER Limousin et de la CDOA

SAFER Limousin (données 2012)

Président : J-L.V. Niveau (également administrateur de la Caisse locale d'Ahun Crédit Agricole Centre France)

Organismes représentés au conseil d'administration :

Aménagement Foncier Central Rural

Agence de Service et de Paiement

Conseil Régional du Limousin

Conseil Général de la Creuse

Conseil Général de la Haute-Vienne

Conseil Général de la Corrèze

Chambre d'Agriculture de la Corrèze

Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne

Chambre d'Agriculture de la Creuse

FDSEA

Caisse régionale de Crédit Agricole

Mutuelle du Centre-Ouest

Membres de la CDOA (Commission départementale de l'Orientation de l'Agriculture)
(qui donne son avis sur les projets d'installation et fixe le taux de la Dotation Jeune Agriculteur)

Préfet

Conseil Général

Conseil Régional

DDT

Direction Départementale des finances publiques

Chambre d'Agriculture

8 représentants syndicaux (en proportion des votes)

3 autres représentants de la Chambre d'Agriculture

SAFER

Un représentant syndical pour les fermiers-métayers

1 représentant d'activités de transformation

2 personnes qualifiées (comptables, ...)

2 représentants d'association de protection de la nature

Annexe 14 : programme de la semaine d'échange et de partage de savoirs et de pratiques au Plateau Limousin

SEMAINE D'ÉCHANGE ET DE PARTAGE DE SAVOIRS ET DE PRATIQUES – DU MARDI 1ER AU SAMEDI 5 MAI 2012
Royère de Vassivière (Le Villard)

LUNDI 30 AVRIL :

Appel à bénévoles pour l'installation du site

MARDI 1^{er} MAI :

9h30-12h30: **Murs en pierres sèches** - Atelier / Chantier participatif de rénovation

14h: **Jardinage et murs en pierres sèches** - chantier participatif

17h: Initiation aux **danses traditionnelles**

18h30: Koumpagnie Amoré - **Spectacle burlesque** tout public

20h: **BAL Trad** avec le duo EVA

MERCREDI 2 MAI :

9h30-12h30: **Murs en pierres sèches** - Atelier / Chantier participatif de rénovation

14h-17h: Atelier « **Communication Consciente et développement personnel** » par l'association "Les Fées Papillons" (*Amener carnets, crayons et expériences de vie!*)

14h: Réflexion sur le montage d'une **station de filtration d'huile usagée** (*Apportez vos bidons d'huile de friture usagée- éviter l'huile de palme !*)

19h: **Le recyclage de l'huile végétale usagée, un carburant écologique.** Présentation de l'initiative menée par l'association "Roule ma frite 17" sur l'île d'Oléron suivie d'une conférence et d'un débat.

JEUDI 3 MAI :

10h-12h: **Les plantes à usage culinaire et thérapeutique** - Ballade animée par une herboriste appartenant au syndicat des SIMPLES.

10h-12h: **Alternatives aux pesticides**- Atelier mené par l'ASPRO pnpp, l'ASsociation pour la PRomotion des Préparations Naturelles Peu Préoccupantes.

14h-16h: **Les plantes à usage culinaire et thérapeutique** - Ballade animée par une herboriste appartenant au syndicat des SIMPLES.

14h-16h: **Alternatives aux pesticides**- Atelier mené par l'ASPRO pnpp, l'ASsociation pour la PRomotion des Préparations Naturelles Peu Préoccupantes.

18h30: Différences entre **agriculture écologique et agriculture conventionnelle**- Conférence avec l'association "le battement d'ailes": « comment faire son propre jardin écologique ? »

21h: Koumpagnie Amoré - **Spectacle burlesque** tout public

VENDREDI 4 MAI :

10h30-12h30: **Produits ménagers écologiques**- Atelier de fabrication animé par Biobulle (PAF: 4 €)

14h-18h: **Photo Noir&Blanc**- Atelier de développement

14h-16h: Initiation à la **recherche de sources**.

16h30-18h30: **Produits ménagers écologiques**- Atelier de fabrication animé par Biobulle (PAF: 4 €)

20h30: "La convergence des rustres"- **Conférence gesticulée** - Hervé Chapelais - SCOP Un pavé à Tours.

22h: **Astronomie** (*n'hésitez pas à apporter vos lunettes et télescopes!*)

SAMEDI 5 MAI :

10h30-13h30: **La convergence des rustres**- Atelier.

Toute la journée : **Marché artisanal et de producteurs locaux**

19h: Koumpagnie Amoré - **Spectacle burlesque** tout public.

21h *jusqu'à épuisement*: **Concerts** - Lou Patroun (musique celtique), Meltin'Kolcha (Ska-Reggae-Punk) - **Joseph CANTALOU** - (PAF: 4€)

TOUTE LA SEMAINE :

Atelier Cirque l'après-midi

Les activités sont principalement proposées à Participation Libre et Responsable (PLR) et pour certaines il vous sera demandé une Participation Aux Frais (PAF). Les places sont généralement limitées pour les ateliers, nous vous recommandons de réserver à l'avance en nous contactant. A tout moment vous pourrez intervenir en proposant des ateliers, de la musique ...

SUR PLACE :

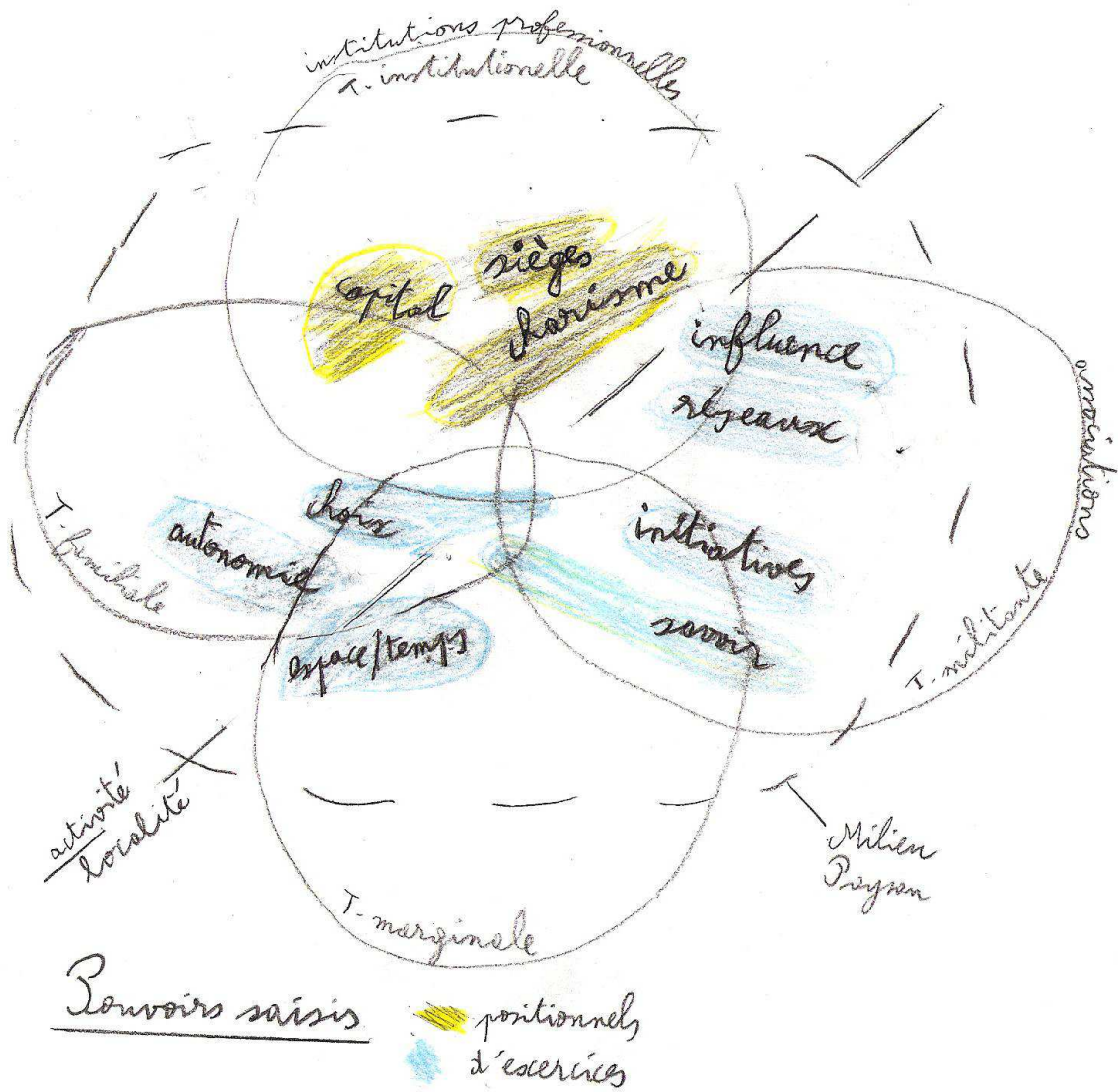
Hébergement et camping: Paf 9 €/personne en gîte - 2,50€/personne sous tente.
 Restauration à Participation libre et responsable



INFORMATIONS/RÉSERVATIONS :

Les Plateaux Limousins – 05 55 64 70 53 - semainedepartage@gmail.com
www.plateaux-limousins.org

Annexe 15 : pouvoirs saisis par tendances paysannes



Annexe 16 : Tendances paysannes saisies par types de pouvoirs

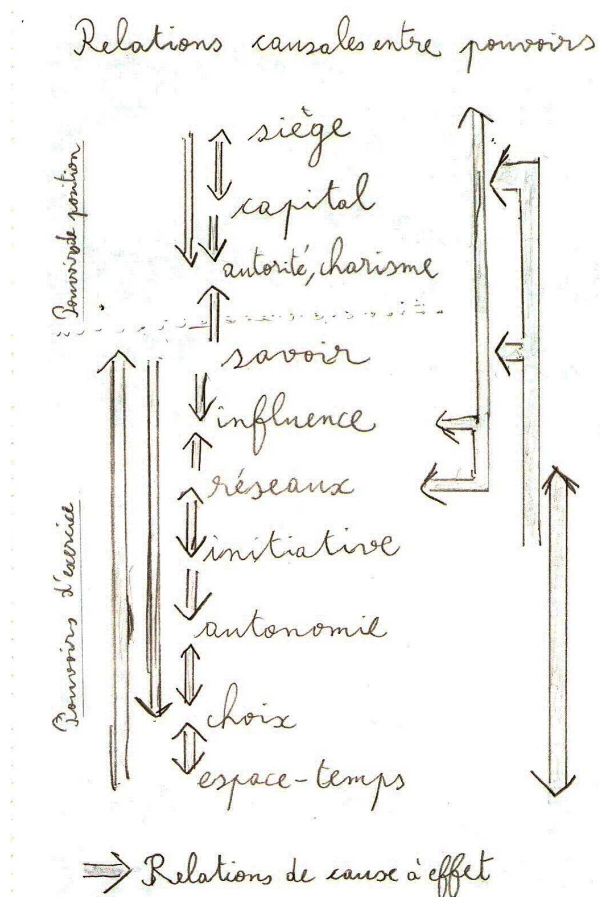


Schéma 15 a : relations causales entre types de pouvoirs

Tableau 15 b : tendances paysannes rencontrées par type de pouvoir


| Tendances paysannes engendrées par les pouvoirs | | | | |
|---|---------------------|----------------|----------------|-----------|
| Types de pouvoirs | Tendances paysannes | | | |
| | Institutionnelle | Familiale | Militante | Marginale |
| Siège | SA / SU | SU | SU | SU |
| Capital | SA / SU | SA / SU | | |
| Autorité, charisme | SU | SU | SA / SU | |
| Savoir | SU | SA / SU | SA | SA |
| Influence | SU | SU | SA | |
| Réseaux | SU | | SA | SA |
| Initiative | SU | SA | SA | SA |
| Autonomie | | SA | SA | SA |
| Choix | | SA | SA | SA |
| Espace-Temps | SU | SA | SA / SU | SA |

SA : type de pouvoir saisi
 SU : type de pouvoir subi
 en gras : relations privilégiées


Annexe 17 : des alternatives aux ammonitrates

Source : réseau agriculture durable, expérience de l'EARL Sardenne-Vigroux

ZOOM
sur une démarche durable



Agriculture biologique et recherche d'alternatives



Des alternatives aux ammonitrates

« Le passage de la ferme en agriculture biologique en 2000 nous a fortement incité à devenir *totale*ment autonome du point de vue alimentaire pour le troupeau, au vu des prix très élevés des aliments bio. Avant, ce n'était pas gênant d'acheter aliments ou engrais car ils n'étaient pas trop chers. Nous avons commencé par mieux valoriser le fumier en compost qu'on épand sur toute la ferme à 8-10 T/ha/an. Nous avons également implanté des légumineuses soit en culture pure (luzerne récoltée 4 fois/an), soit en association (trèfle, luzerne, minette dans les prairies temporaires, pois fourrager dans le méteil), plus un retour spontané du trèfle blanc dans les prairies anciennes. Ainsi l'arrêt de la fumure azotée chimique entraîne « paradoxalement » une augmentation de la production de protéines, rendant la ferme autonome tout en maintenant le chargement (1,7UGB/ha). Même pour un agriculteur conventionnel, si le prix de l'ammonitrate ou des produits phyto était multiplié par 10, il serait obligé de trouver des alternatives à son utilisation. **L'agriculture bio prouve qu'elles existent et qu'elles sont efficaces, y compris du point de vue économique.** »

triticale, avoine, pois fourrager+maïs), nous semons depuis quelques années 1ha de soja. On avait essayé la culture de lupin d'hiver, mais ce n'était pas satisfaisant. En effet, c' est une culture très longue (semis en septembre, récolte en août) qu'il est difficile de maintenir propre (même en conventionnel) et au rendement aléatoire. Nous cultivons le soja comme le maïs (date de semis, semoir, bineuse). Nous l'incorporons, aplati, au concentré à hauteur de 5%. A notre connaissance, on est la seule ferme de Corrèze qui cultive le soja. C'est dommage, il existe maintenant des variétés très précoces, et il peut s'en faire partout ou l'on cultive le maïs (indice 280-300). Vu les besoins énormes de l'Europe en protéines et vu l'état de la forêt amazonienne défrichée pour la culture du soja (OGM bien sûr), il est grand temps d'orienter notre politique agricole vers ce genre de cultures, sans OGM évidemment, et bio de préférence. C'est si agréable de produire en sachant que nous préservons la santé des consommateurs et de la nature. Mais les décisions politiques futures sur les OGM risquent de compromettre notre production de maïs et de soja, et donc l'équilibre de notre ferme.»


Des alternatives à l'achat d'aliments

«Afin de mieux équilibrer le concentré d'engraissement (seigle,

Perspectives de l'exploitant

►Aménagement en cours d'une nouvelle stabulation pour améliorer les conditions de travail et le bien-être des animaux

Adresse de la ferme :
L'Escure Neuve
19 260 PEYRISSAC
Qui contacter?
GABLM : 05 55 06 46 24



Imprimerie du Corrèzien

RAD Limousin
Répertoire de fermes de références en agriculture durable et paysanne

6 - Mauvaises fréquentations

Un paysan non subventionné

Marc Bosle, paysan, pratique la polyculture, essentiellement orientée vers le maraîchage, sur une petite exploitation à Muravaux près de Mérinchal, en Creuse. Il vend lui-même ses produits sur les marchés (Auzances, Crocq, Felletin et Giat) et tous les samedis matins en direct à la ferme. Cet homme se veut libre dans son travail et, à l'image d'une devise qui nous est chère, la sienne pourrait être : ni subventions, ni obligations.

Comment conçois-tu ta vie de paysan ?

J'aime bien l'indépendance, au départ je ne supporte pas l'esclavage. Tout le monde est esclave de peu de gens et je ne supporte pas l'agriculture telle qu'elle est en ce moment. Nous avons une petite ferme. J'ai commencé par faire de l'espace vert, je ne voulais pas être salarié, c'est un choix de vie. J'ai toujours aimé entreprendre, créer quelque chose, avoir envie de faire par soi-même. Puis j'ai repris la ferme de mon père quand il a été en retraite, il y a quatorze ans. Lui était dépendant du système puisqu'il vendait ses bovins au maquignon et son lait à la laiterie. J'ai voulu valoriser autrement pour ne pas être dépendant de ce système là où l'on subit tout, où l'on est complètement esclave car on est en début de chaîne. Il faut faire autrement. Choisir l'agriculture biologique évidemment, mais on peut avoir l'éthique bio et ne pas choisir de valoriser son produit autrement. Moi, mon but c'est de faire connaître mes produits au consommateur, de faire la chaîne de A à Z, ce n'est pas un choix de gagner plus, c'est un choix d'indépendance.

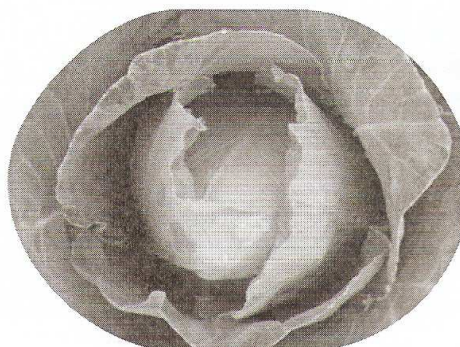
Ton idée ce n'est pas de passer un contrat avec un marchand quelconque ?

Mais même avec le consommateur, à la limite je ne suis pas pour les AMAP, je ne veux pas être contractualisé avec un consommateur. Cette idée de livrer des paniers remplis avec telle et telle chose, c'est trop rigide, ça va finir par énerver les gens. Ça peut être bien pour un jeune qui s'installe car ça lui assure des clients, mais c'est lourd. Je préfère faire régulièrement mes marchés et dire : j'ai ça à vendre et vous achetez ce que vous voulez. Je ne suis pas contre le collectif, mais on peut le faire autrement.

On adapte les productions, on fait ce qu'on aime le mieux, j'ai fait de la pépinière, maintenant j'ai moins envie. C'est une question de rapports humains, les rapports sont plus faciles avec les clients que je nourris qu'avec ceux où c'est plutôt de l'ornement.

Tu fais plutôt de la polyculture ?

De toutes façons je suis jardinier au dé-



part. Je suis basé sur le maraîchage, je suis plutôt végétal qu'animal, la viande ce n'est pas mon truc, mais on est obligé ici d'être complet pour être crédible d'un point de vue écologique : pour limiter les intrants extérieurs, les engrais, il faut produire la nourriture des plantes, c'est à dire le compost. Pour cela il faut avoir des animaux, on peut faire avec des engrais verts, mais ça ne vaut pas le vrai compost produit par les ruminants. Donc on est obligé d'avoir quelques bêtes, mais ça ne rapporte pas, on en garde une pour nous, mais on ne valorise pas la viande en direct. J'ai la clientèle pour valoriser toute ma viande en direct, mais il faudrait s'associer à plusieurs car c'est lourd, il faut des chambres froides, un atelier de découpe et puis il n'y a plus d'abattoir de proximité. C'est plus lourd que pour les légumes, ça serait intéressant à envisager, peut-être un jour en trouvant des collègues pas trop loin.

Donc tu as quelques vaches pour produire du fumier ?

Oui, une dizaine de bovins et quelques pores pour manger les résidus de mes céréales. On essaye de rien faire perdre, de valoriser tous les produits et les sous-produits de la ferme. Comme je fais des céréales, je fais des farines, du pain, avec la farine vient le son pour les cochons. On pourrait aussi avoir plus de volaille, on pourrait faire un tas de trucs. La ferme fait 18 hectares et sur une petite surface comme ça on pourrait être un de plus. Mais sous quelle forme, je ne veux pas faire un GAEC, être à la TVA et entamer la course au chiffre d'affaires.

Une petite exploitation peut donc être vivable ?

Je n'ai pas peur de le dire, aujourd'hui je dégage quelques bénéfices, et sans aucune prime ! Je refuse toutes les primes PAC, j'accepte une aide pour le « bio », je suis certifié « bio » mais je refuse l'aide qui est liée à cette certification. Je veux rester indépendant et refuse de remplir des dossiers. Quand je fais abattre une bête, je ne demande pas non plus la prime d'abattage (!) C'est une histoire de principe. Je suis contre l'assistantat, ça dévalorise tout. Et ce système marche mal, plus il y a de primes, moins les gars y arrivent, les laiteries ne veulent plus prendre le lait, l'Italie ne veut plus prendre les brouards. Un de mes voisins n'a qu'une dizaine de vaches laitières et produit 50 000 litres par an et la laiterie n'accepte plus une production inférieure à 80 000 litres par an, car ça ne paye pas le coût du ramassage. Et puis il ne peut envisager de faire du fromage, il a toujours fait du lait, il ne sait pas faire autre chose, ça pourrait se faire, mais ils n'ont pas cette culture. C'est le problème de l'agriculteur, il sait produire, travailler, mais il ne sait pas se vendre. Il leur faut des supers syndicats pour les aider, mais ils ne sont pas capable de se gérer, on les a traités comme des moutons et ils sont perdus quand on ne les aide plus. Autrefois les gens bricolaient, personne ne vous donnait rien. Il faut apprendre à se débrouiller un peu seul, à s'autogérer.

En fait les agriculteurs industriels sont plus des salariés qu'autre chose.

Non, il ne sont pas salariés, s'ils étaient

Mauvaises fréquentations - 7

salariés, ils seraient bien plus heureux. Ce sont des esclaves, ils n'ont pas les avantages des salariés, ils ont tous les risques et aucun bénéfice, le travail et les pertes c'est pour eux. Les autres ne sont pas idiots, ils ne veulent pas de salariés ! L'esclave paye beaucoup plus que le salarié. Le cœur du problème c'est la grande distribution, le fait de concentrer la distribution en imposant des coûts, alors que le producteur a un coût de production et que ce serait à lui de fixer son prix de vente. La grande distribution met la pression sur les agriculteurs et les industriels alors tout le monde baisse la qualité et fait de la merde. Quand la distribution était plus diversifiée le producteur avait plus son mot à dire dans la définition du prix de vente. Aujourd'hui il y a beaucoup moins d'intermédiaires et le peu qui reste gagne vraiment beaucoup.

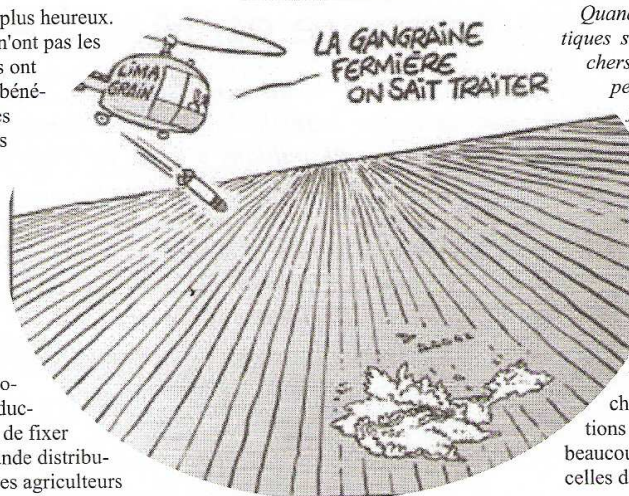
Quand l'agriculture a-t-elle changé ?

Ce changement dans l'agriculture est assez récent. Ça a commencé à changer dans les années soixante dix quatre vingt. Quand Giscard a donné la première prime pour la sécheresse en 1976, les paysans y ont goûté. Chirac a donné la prime de montagne. Les gens se sont dit « c'est bon, alors si on gueule un peu plus on en a plus » tout ça avec le support de la FNSEA. C'est très facile d'accepter une carotte, c'est pour ça qu'il ne faut pas commencer à rentrer dans le système.

Comment ça se fait qu'il n'y ait pas plus d'agriculteurs qui raisonnent comme toi, s'ils sont tous dans la merde et endettés jusqu'au cou ?

Ça vient de la formation dans les écoles d'agriculture. J'ai connu ça, j'ai un BTA. Quand on a entre quinze et vingt ans on rentre facilement dans un moule. Et une fois pris dans l'engrenage c'est très difficile d'en sortir : un fois que vous avez signé vos emprunts, on vous a ficlé, c'est fini. Ou alors il faut tout larguer et c'est pas facile. Ceux qui sont paysans de père en fils c'est très difficile de les faire changer. Ceux qui arrivent migrants, qui achètent, les « néos » ont des vues différentes avec moins d'a priori.

Dans le temps, les paysans étaient très indépendants, attachés à leur propriété mais aussi très solidaires. Comme ils avaient peu de moyens mécaniques, ils travaillaient ensemble, faisaient les bat-



teuses, les rigoles ensemble. Ils étaient obligés, la solidarité ne vient pas quand il y a du pognon, elle vient quand il n'y a pas grand chose, quand on a besoin l'un de l'autre ça vient tout seul, chez les bourgeois il n'y a pas de solidarité.

Mais si tous se lançaient dans la vente directe, n'y-aurait-il pas un problème de manque de consommateurs ?

Les consommateurs viendraient et largueraient les supermarchés. Il faut aller vers eux. Il faut aller en ville. On ne vendra pas tous en Creuse. Nous les gens de la campagne on est là pour nourrir les villes, à la campagne chacun devrait faire son jardin. Pour le moment on nourrit aussi ceux des campagnes car il font des pelouses et pas des potagers ! Ça ne me dérangerait pas d'aller à Paris une fois par semaine avec un fourgon rempli des produits de plusieurs producteurs. On pourrait bien créer à Paris un magasin comme la « Coop des champs » de Guéret ⁽²⁾.

Notre éthique c'est quand même de nourrir le peuple, être aux pieds d'une barre de HLM et nourrir des gens des HLM, j'aimerais bien, et avec des prix normaux.

Même avec peu d'argent on peut se nourrir correctement, mais les gens ont des envies débiles. Le système fait tout pour que les gens consomment idiot. C'est la société de consommation, le capitalisme qui fait ça. Il faut consommer, il faut que les usines tournent. Il faut des gros agriculteurs qui investissent et font travailler les multinationales qui fabriquent les engrais et le matériel : avec les primes on leur donne de l'argent qu'ils réinvestissent immédiatement. Ce système de faire de la croissance est la pire des choses, il faut en sortir. Il faut arrêter de dépenser et vivre autrement.

Quand on regarde les prix que tu pratiques sur le marché, ce sont les moins chers. C'est intéressant de voir qu'on peut faire des produits bio et pas forcément les vendre plus cher.

Oui, mais moi je m'en sort bien. Nous sommes un peu mécanisés avec des vieux tracteurs, nous n'avons pas de tunnels, nous faisons des légumes de saison et en plein champs. Nous faisons des trucs de base, des carottes, des choux, etc. au tracteur, avec des faux semis, des binages mécaniques. En maraichage j'ai un hectare. Les productions d'été et d'automne coûtent beaucoup moins en main d'oeuvre que celles de printemps parce qu'il y a beaucoup moins de binage à faire. Pour les productions d'été on fait le binage mécaniquement avant de replanter. Ce qui nous demande le plus de travail et qu'on vend à des prix normaux, ce sont les tomates, l'ail, l'oignon et l'échalote. Mais les légumes d'hiver on peut les faire sans problème au prix du supermarché. Et on peut vivre normalement en mangeant des légumes de saison.

« Notre éthique c'est de nourrir le peuple »

C'est là où la cassure ville / campagne est la plus sensible : les gens qui ne sont qu'en ville n'ont aucune notion des productions de saisons.

On mange des betteraves rouges, des carottes râpées, du chou en hiver et c'est bon ! Ca c'est un problème d'écologie, ce n'est pas un problème de bio ou pas. C'est se poser tous les matins la question : qu'est-ce que je fais pour la planète ? Qu'est-ce que je fais dans mon bilan carbone ?

L'écologie c'est pas facile, ou alors il y a l'écologie de spectacle. Mais nous nous rendons compte avec nos clients que ça évolue. L'éducation nationale au lieu de former les jeunes à être compétitifs pour travailler dans les multinationales pourrait essayer de leur donner une conscience écologique.

⁽¹⁾ cette prime est donnée pour favoriser l'engraissement et l'abattage local.

⁽²⁾ coopérative de producteurs qui vendent eux-mêmes leurs produits.

Annexe 19 : Texte de présentation de la réunion du comité montagne du 6 décembre 2014

RENCONTRES DU COMITÉ MONTAGNE

Quel avenir pour nos territoires ?

En 2011, la DATAR publiait le n°4 de sa Revue d'études et de prospectives. Notre territoire se voit ainsi proposer un scénario caricatural et catastrophiste de mutation sous forme d'archipel communautaire, synthétisé dans sa présentation par les mots-clés suivants : "rupture, fragmentation et ségrégation, entre-soi, isolement, enrichissement, réenclavement, autorégulation, nomadisme, relation de proximité."

En 2014, un groupe d'élus et d'habitants des communes rurales de la Montagne limousine, soucieux de "définir la stratégie territoriale du Plateau de Millevaches", rédigeait un document intitulé : Propositions pour une plateforme commune de la Montagne limousine. Ici, on parle de "tradition d'ouverture, d'une certaine idée de la richesse, de repeupler le territoire, de choix de vie en-dehors de la métropole, de lieux de rencontre et de convivialité, d'inventer une autre vie."

Au-delà des anecdotes, ici, la vision "descendante" de l'aménagement de nos territoires s'oppose de manière criante au désir légitime d'être non seulement acteur, mais également scénariste de l'avenir.

Laurence Barthe et Johan Milian, géographes, auteurs pour la DATAR des scénarios concernant les "zones à faible densité", sont invités par le Comité montagne, à venir faire dialoguer ces deux points de vue.

Samedi 6 décembre à 14h, à Eymoutiers

Salle des expositions (3ème étage de la mairie)

Annexe 20 : Définitions des termes paysans dans les dictionnaires de géographie

Termes recherchés :

Paysan, ferme, agriculture (agriculteur ne figurant pas), exploitation agricole

Roger Brunet [1992]

Paysan

Sans les analyser, Brunet revient sur l'étymologie du terme « paysan » et ses traductions dans diverses langues.

Ferme : *de « ferme » au sens de conclu, signé, solide (comme la firme)*

1. *propriété louée à un exploitant en fermage*

2. *maison d'agriculteur en général, quel que soit son statut juridique avec des bâtiments d'exploitation (nombreux noms locaux)*

Fermier :

1. *qui a signé un bail de fermage*

2. *qui relève d'une production paysanne non industrielle : un produit fermier*

Agriculture

Longue définition à tendance analytique et relève divers sens.

Quatre types d'agriculture sont distingués : l'agriculture intensive, l'agriculture vivrière, l'agriculture spéculative, l'agriculture irriguée. Commentaire économique.

Yves Lacoste [2003]

Paysan : *vient de pagus qui a aussi donné pays, au sens du petit pays. Habitant de la campagne et cultive la terre ; par extension le mot paysan désigne le cultivateur, voire la paysannerie, l'ensemble des paysans. L'expression propriété paysanne ou exploitation paysanne désigne la petite propriété ou la petite exploitation.*

Ferme : *vient de rente « à ferme », convention de location moyennant un arrérage ferme, fixe. Désigne en France à partir du XVI^e siècle les exploitations agricoles faisant l'objet d'un contrat de fermage, payé en argent, puis à partir du XIX^e du fait de la généralisation du fermage, la plupart des bâtiments d'habitation rurale.*

Agriculture : *désigne l'ensemble des activités et questions relatives à l'élevage et à la culture de plantes destinées directement ou indirectement à l'alimentation des hommes (mais aussi du bétail), à leur agrément (tabac, drogues) et à l'industrie (plantes textiles). L'agriculture a particulièrement intéressé les géographes dans la mesure où c'est un ensemble d'activités qui s'étend sur de très vastes espaces, qui dépend des conditions climatiques et de la nature des sols et qui dans tous les pays a très longtemps concerné la très grande majorité de la population. Celle-ci pratiquait traditionnellement différents types de cultures.*

Lacoste distingue ensuite particulièrement l'agriculture vivrière. Commentaire économique.

Pierre George [1970]

Paysan : Géogr. Agr. – Trop souvent employé comme synonyme de cultivateur, ce mot demande à être précisé. On trouve dans ce terme l'idée d'attachement à la terre, ce qui n'implique pas forcément le statut de propriétaire, la formule de paysan-propriétaire engendrant pourtant la fixation la plus forte « au pays ». par ailleurs, le paysans cultive avec une expérience et des moyens locaux : comme la tradition locale héritée l'enseigne, et en utilisant les connaissances acquises sur place (sols, plantes, animaux). En ce sens, chaque petite région agricole a son type de paysan. L'agriculteur qui utilise les ressources de la technique et de la science (sols, plantes, animaux) pour modifier son système de culture n'est plus, au sens strict, un paysan. En ce sens, on peut dire que le paysan n'existe plus dans l'agriculture anglo-saxonne. Le français n'a pas de mot simple pour désigner le farmer.

Ferme : Géogr. Agr. – exploitation agricole qui peut correspondre soit à un domaine en location, soit simplement, dans le vocabulaire courant, à une exploitation familiale quelconque.

Agriculture : le travail de la terre pour produire des plantes et des animaux utiles définit l'agriculture. L'agriculture se distingue du nomadisme, en ce qu'elle crée des produits vivants – au lieu de la déprédation – et en ce qu'elle est fixée sur un territoire – au lieu de l'errance.

Pierre George distingue trois types d'agricultures : de subsistance, de marché, spéculative. Il mentionne l'agriculture biologique : « en réaction contre l'industrialisation de l'agriculture, elle refuse l'usage intensifs des engrais chimiques et des pesticides. Elle prône la qualité « naturelle » de l'alimentation.

Exploitation agricole : Géogr. Agr. – l'exploitation agricole est l'unité de base de la production agricole.

Le reste de la définition est de l'ordre du commentaire, avec des caractérisations des exploitations par la taille, puis par la finalité.

Jacques Lévy et Michel Lussault [2003]

Paysan : aucune définition donnée

Agriculture : activité de production de matières premières et de biens de consommation végétaux et animaux, directement ou indirectement obtenus à partir du sol.

Les commentaires sont ensuite d'ordre historico-sociologique et relève les orientations d'étude de la géographie. Il est signalé que « ce sont les nuisances agricoles plus que l'activité agricole qui polarisent aujourd'hui l'intérêt des géographes ».

Annexe 21 : Commentaire sur l'emploi de la méthodologie

On parle de méthodologie dans les sciences humaines et cette domination me semble parfois employée pour : 1) l'étude de la méthode et son analyse (sens étymologique), 2) la méthode elle-même au sens cartésien (ainsi que sa simple description), 3) un synonyme de rigueur qui justifierait l'aspect scientifique d'un écrit, 4) le processus d'évaluation d'un écrit qualifié de « scientifique ».

Essayons déjà d'être sincère. Pour ma part, je n'ai qu'une « façon de faire », parler de méthode au sens cartésien pour la menée de ma thèse me semble un peu abusif. Rappelons tout de même la démarche (qui, ne l'oublions pas démagogie ou non, a pu prouver l'existence de Dieu !) du grand maître de la méthode. Elle repose sur 4 points ordonnés [Descartes, 1637] :

1) *« Ne recevoir jamais aucune chose pour vraie que je ne la connusse évidemment être telle : c'est-à-dire d'éviter soigneusement la précipitation et la prévention et de ne comprendre rien de plus en mes jugements que ce qui se présenterait si clairement et si distinctement à mon esprit que je n'eusse aucune occasion de le mettre en doute.*

Voilà bien déjà le plus délicat et je n'ai pas été frappé par la clarté. Je donne toujours la suite :

2) *« de diviser chacune des difficultés... »*

3) *« de conduire par ordre mes pensées en commençant par les objets les plus simples... »*

4) *« de faire partout des dénombrements si entiers et des revues si générales que je fusse assuré de ne rien omettre »*

Table des matières

| | |
|---|--------------|
| Introduction | ...5 |
| But et apport de la thèse : pour qui ? Pour quoi ? Et problématique. | ...5 |
| Les choix des thèmes de la thèse... sont les hypothèses. | ...9 |
| Influence personnelles de cette thèse : par qui ? | ...11 |
| La géographie et la philosophie | ...15 |
| Les manques de la thèse | ...18 |
| Choix du plan de la thèse et brefs éléments de construction méthodologique | ...23 |
| | |
| I – Le milieu paysan | ...28 |
| | |
| I.1 - Paysans et entourage général | ...28 |
| Contexte général du milieu paysan et premiers a priori quant à leur pouvoir | ...29 |
| La présence sur scène de l’agriculture « bio » | ...32 |
| Tableau de l’entourage institutionnel | ...33 |
| Travail et visage capitaliste de l’agriculture | ...36 |
| | |
| I.2 - Situation paysanne du plateau de Millevaches | ...42 |
| Situation géographique du plateau de Millevaches | ...42 |
| La place de l’agriculture dans le paysage boisé millevachois | ...46 |
| Considérations politiques sur les paysans du plateau de Millevaches | ...56 |
| Types d’agricultures présents sur Millevaches | ...58 |
| | |
| I.3 - Tableau social des paysans du Plateau | ...68 |
| La famille | ...69 |
| Les paysans installés venus d’ailleurs | ...73 |
| Parcours et types d’études | ...75 |
| Les activités dans la commune, les conseils municipaux | ...76 |
| Le patrimoine paysan à travers l’habitation | ...77 |
| | |
| I.4 - La rencontre avec les paysans | ...82 |
| Qui sont les personnes rencontrées ? | ...82 |
| Comment je les ai rencontrés ? Et l’accueil des paysans. | ...84 |
| Ce que je demande aux paysans | ...86 |
| Mon insertion dans le paysage | ...89 |
| La façon de rendre des discours | ...91 |

| | |
|---|---------------|
| La réception des discours | ...94 |
| Autres informations | ...98 |
| I.5 - Les définitions d'un paysan | ...99 |
| Le paysan dans les dictionnaires | ...99 |
| Les paysans sur le Plateau | ...102 |
| Diverses facettes de la définition de paysan | ...105 |
| Les angles relatifs à l'activité | ...106 |
| <i>L'angle historique (et surfacique) : opposition paysan/agriculteur</i> | ...106 |
| <i>L'angle politique : opposition paysan/exploitant agricole</i> | ...108 |
| Les angles relatifs au lieu | ...110 |
| <i>L'angle local : opposition paysan/nomade</i> | ...110 |
| <i>L'angle rural : opposition paysan/bourgeois (citadin)</i> | ...112 |
| Aparté : le statut agricole | ...114 |
| Paysan : une spécificité française de la définition ? | ...114 |
| I.6 - Types paysans | ...116 |
| Des exemples de classements de paysans déjà dégagés | ...117 |
| Le choix de mes types | ...118 |
| La tendance institutionnelle | ...122 |
| La tendance familiale | ...127 |
| La tendance militante (bio) | ...130 |
| La tendance marginale | ...135 |
| I.7 - Les relations des paysans | ...141 |
| Relations figurant a priori dans les tendances | ...141 |
| Étude des diverses relations | ...143 |
| <i>Le Parc naturel régional de Millevaches</i> | ...144 |
| <i>Les maires et conseillers municipaux</i> | ...145 |
| <i>Les relations paysans-paysans</i> | ...145 |
| <i>Les relations paysans-institutions</i> | ...148 |
| <i>Les relations paysans-syndicats</i> | ...150 |
| <i>Les relations paysans-tissu local (associations et habitants)</i> | ...151 |
| <i>Les relations paysans-environnement naturel</i> | ...153 |
| Des relations au pouvoir | ...155 |

| | |
|---|---------------|
| I.8 - Grandes questions de fond du milieu paysan | ...156 |
| L'installation | ...156 |
| <i>L'installation tendance institutionnelle</i> | ...157 |
| <i>L'installation tendance marginale et militante</i> | ...159 |
| La modernisation | ...160 |
| La dureté du métier et le temps libre | ...162 |
| <i>Les vacances</i> | ...162 |
| Les normes | ...163 |
| L'écologie et le bio | ...166 |
| | |
| Conclusion sur le milieu paysan | ...168 |
| | |
| Dialogue de sourds | ...169 |
| | |
| II – La conception du pouvoir | ...171 |
| | |
| II.1 - La notion de pouvoir sur le plateau de Millevaches | ...172 |
| Un espace rural | ...172 |
| Le dynamisme culturel et associatif | ...174 |
| Le marquage politique | ...179 |
| Vers une fuite du pouvoir ? | ...183 |
| | |
| II.2 - Les définitions du pouvoir | ...186 |
| Le pouvoir dans les dictionnaires | ...186 |
| Comment est compris le pouvoir ? | ...190 |
| Les facettes du pouvoir | ...195 |
| Les acceptions relatives à la matière (corpusculaires ; être) | ...195 |
| <i>Un angle de gouvernement : la place du chef</i> | ...195 |
| <i>Un angle d'autorité : le capital détenu</i> | ...196 |
| Les acceptions relatives à l'énergie (ondulatoires ; faire) | ...197 |
| <i>Un angle de force : le mouvement et le changement</i> | ...197 |
| <i>Un degré d'influence (considération des relations sociales)</i> | ...198 |
| <i>Un degré de mobilité (considération de la force d'initiative propre)</i> | ...198 |
| <i>Un angle d'éventualité : le choix et les possibles</i> | ...198 |
| Le pouvoir : spécificité possible du mot français | ...199 |

| | |
|--|---------------|
| II.3 - Types de pouvoir | ...200 |
| Pouvoir de position et pouvoir d'exercice | ...201 |
| Des pouvoirs apparentés à la position | ...203 |
| <i>La domination</i> | ...203 |
| <i>Le siège (trône)</i> | ...204 |
| <i>La propriété</i> | ...206 |
| <i>Le charisme</i> | ...207 |
| Des pouvoirs apparentés à l'exercice | ...208 |
| <i>Le savoir</i> | ...208 |
| <i>L'influence, l'expression</i> | ...209 |
| <i>Le réseau, la solidarité</i> | ...210 |
| <i>L'initiative, la création, l'originalité</i> | ...211 |
| <i>L'autonomie, l'indépendance</i> | ...212 |
| <i>La disposition de l'espace-temps</i> | ...213 |
| <i>La liberté</i> | ...214 |
| Sur le couple liberté/domination | ...215 |
| Aparté sur la mise en pouvoir, ou l' « empowerment » | ...216 |
| Du découpage des pouvoirs | ...218 |
| | |
| II.4 - Types de pouvoir appliqués au milieu paysan | ...219 |
| Un rythme de vie rural | ...219 |
| Les sièges et les institutions | ...221 |
| La propriété paysanne : la terre, les biens et l'argent | ...225 |
| Des manifestations de l'autorité morale ou du charisme ? | ...229 |
| Les connaissances paysannes | ...232 |
| Initiatives paysannes, inventions et originalités | ...235 |
| Les réseaux et la construction de liens paysans | ...238 |
| Influence et expression paysanne | ...241 |
| L'autonomie des fermes | ...244 |
| Le choix d'être paysan | ...248 |
| Le pouvoir qui amène le pouvoir qui amène le regard... ou vice-versa | ...251 |
| | |
| II.5 - La conscience du pouvoir | ...252 |
| La multiplicité | ...252 |
| La conscience du subi | ...256 |
| La perception de son propre pouvoir | ...260 |
| La conscience des limites du pouvoir | ...263 |
| La conscience de l'éthique du pouvoir | ...266 |

| | |
|---|---------------|
| II.6 - Les liens des paysans aux pouvoirs | ...270 |
| Correspondances d'usages | ...271 |
| Chevauchements tendanciels | ...277 |
| <i>Entre tendances paysannes :</i> | ...277 |
| <i>Entre types de pouvoir :</i> | ...277 |
| Correspondances surjectives entre tendances paysannes et types de pouvoir paysans | ...279 |
| Des aspects fixes et fluides | ...281 |
| En dehors du schéma | ...282 |
| Refaire son groupe mental | ...284 |
| | |
| II.7 - Des initiatives millevachoises | ...287 |
| Le Pôle viandes locales | ...288 |
| De Fil en Réseaux | ...290 |
| Paysans dès demain : le test agricole | ...293 |
| La Bascule : groupement de producteurs à Gentioux | ...295 |
| | |
| II.8 - Savoirs paysans | ...298 |
| La délégation de savoir | ...299 |
| Remise en cause des savoirs experts | ...302 |
| Savoirs locaux paysans | ...305 |
| La convergence des rustres | ...308 |
| | |
| Conclusion sur ledit pouvoir | ...311 |
| | |
| III - Dépassement du pouvoir dans l'essence paysanne | ...312 |
| | |
| III.1 - L'absence de pouvoir comme justice | ...313 |
| Des limites ou de l'inintérêt du pouvoir | ...313 |
| L'injustice du pouvoir | ...314 |
| Absence de désir du pouvoir, négation du pouvoir | ...317 |
| | |
| III.2 - Ce qui peut être spécifique au plateau de Millevaches | ...322 |
| D'autres pouvoirs ailleurs ? | ...323 |
| D'autres tendances paysannes ailleurs ? | ...326 |
| Des territoires paysans proches ? | ...329 |

| | |
|---|---------------|
| Une périphérie millevachoise | ...330 |
| <i>De l'hétérogénéité du plateau de Millevaches</i> | ...330 |
| <i>La Combraille</i> | ...332 |
| III.3 - Ce qui peut être spécifique aux paysans | ...334 |
| Ouvriers et salariés | ...334 |
| Le professorat | ...337 |
| L'université | ...339 |
| III.4 - Le paysan rural comme négation de la métropolisation | ...343 |
| Urbains – ruraux : une opposition idéologique culturelle | ...343 |
| Le ruralisme comme lutte contre la colonisation par les villes | ...345 |
| Un petit paysan « rural » comme négation du métropolitain | ...348 |
| III.5 - Le paysan local comme négation de la professionnalisation | ...350 |
| Le paysan local comme paysan non professionnalisé | ...350 |
| <i>La professionnalisation comme travail, statut de l'activité agricole</i> | ...350 |
| <i>La professionnalisation comme expertise, une formation de métier</i> | ...353 |
| Dépassement de la professionnalisation | ...355 |
| III.6 –Manques ou erreurs, commentaires et apport de la thèse | ...357 |
| En termes de manques | ...357 |
| Les commentaires des paysans et des habitants rencontrés | ...361 |
| Les commentaires des personnes extérieures au Plateau | ...366 |
| Ce que je retire de la thèse | ...370 |
| Des projets possibles pour le Plateau ? | ...371 |
| Conclusion | ...376 |
| Retour sur la problématique | ...378 |
| De l'utilité du pouvoir sur sa vie | ...379 |
| Le problème de l'identité | ...381 |
| Bibliographie | ...383 |
| Annexes | ...391 |
| Table des matières | ...423 |

Documents

| | |
|---|------------|
| Carte 1 : Carte de repérage sur le plateau de Millevaches | ...43 |
| Carte 2 : Le plateau de Millevaches en France | ...44 |
| Carte 3 : Part des résineux dans l'espace boisé | ...50 |
| Carte 4 : Les aires des vaches nourrices en France | ...59 |
| Carte 5 : Superficie des exploitations agricoles en Limousin | ...59 |
| Carte 6 : Nombre moyen de vaches nourrices par exploitation en Limousin | ...60 |
| Carte 7 : Présence des brebis dans les exploitations limousines | ...60 |
| Carte 8 : Revenus des productions agricoles en France | ...61 |
| Carte 9 : Revenus des productions agricoles sur quelques communes du Plateau | ...61 |
| Carte 10 : Lieu de résidence des paysans en 2014 | ...81 |
| Carte 11 : Part des effectifs de l'économie sociale et solidaire par zones en Limousin | ...178 |
| Carte 12 : Les membres De Fil en Réseaux | ...291 |
| Carte 13 : Situation géographique des acteurs du collectif test en Limousin | ...294 |
| Carte 14 : Producteurs fournissant La Bascule | ...297 |
| | |
| Carte postale : La machine agricole (début XX ^e siècle) | ...299 |
| | |
| Tour paysager du plateau de Millevaches (photos 1 à 12) | ...52 à 55 |
| Tableaux (Millet, Breton, Laugée, Bruegel l'ancien) | ...38 |
| | |
| Encadré 1 : Définitions de « discours » dans les dictionnaires | ...91 |
| Encadré 2 : Sur la présentation des discours dans le texte et l'usage de l'italique | ...98 |
| Encadré 3 : L'émergence du PNR de Millevaches et son contexte politique | ...144 |
| | |
| Tableau résumé : Des types de pouvoir généraux aux types de pouvoir paysans | ...218 |
| | |
| Schéma 1 : Diverses relations des paysans | ...143 |
| Schéma 2 : Illustration des relations favorisées entre tendances paysannes et types de pouvoir | ...280 |
| Schéma 3 : Complémentarité entre caractères fixes et fluides des types | ...281 |
| Schéma 4 : Groupe E et sous-groupe F | ...284 |
| Schéma 5 : Appartenance à divers groupes | ...285 |

